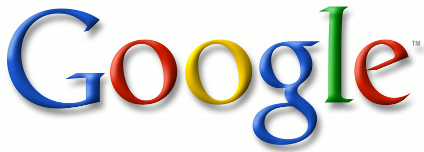
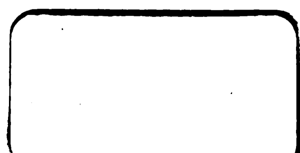





6000314730





Massard del.t Monnin sc.t

HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

DEPUIS L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'A L'EMPIRE,

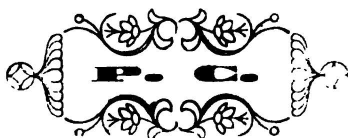
PAR

AUGUSTIN CHALLAMEL,

AVEC

LES ESTAMPES, COSTUMES, MÉDAILLES, CARICATURES, PORTRAITS HISTORIÉS
ET AUTOGRAPHES LES PLUS REMARQUABLES DU TEMPS.

TOME SECOND.



PARIS
CHALLAMEL, ÉDITEUR, 4, RUE DE L'ABBAYE,
FAUBOURG SAINT-GERMAIN.
DELLOYE, 13, PLACE DE LA BOURSE.

MDCCCXLII.

CHAPITRE XXV.

Application du décret de l'Être-Suprême. — Les *gardes-du-corps* de Robespierre. — Quelques détails sur le comité de salut public. — Ennemis du *triumvir*. — Dessins et croquis de David. — La plaque du ceinturon de Billaud-Varennes. — Mois de messidor (juin-juillet). — Derniers *repas civiques*. — Succès aux frontières; batailles de Turcoing et de Fleurus. — Héroïsme du vaisseau *le Vengeur*. — Précis de la guerre de la Vendée. — *Missions* de Carrier, de Lebon, et de Maignet. — *Les loups et les brebis*. — *Indigestion mortelle d'un jacobin !* — Approches du 9 thermidor. — Transition.

Est-ce une loi de la politique, que le triomphe soit si près de la chute, le Capitole si voisin de la roche Tarpéienne? La fête de l'Être-Suprême fut le triomphe de Robespierre et de ses amis, et pourtant ce fut à dater de ce jour, le 20 prairial, que son étoile pâlit. Ses ennemis, plus modérés ou plus exaltés que lui, — n'avaient pas oublié que Catherine Théos l'appelait son *premier prophète* (a). Ceux qui penchaient pour la modération, s'indignaient de voir comment les *robespierristes* suivaient les préceptes énoncés dans le décret du 7 mai dernier, lorsque, le 11 juin, sans doute pour appliquer, disaient-ils, le principe qu'il faut *faire aux autres tout le bien qu'on peut*, le conventionnel Maignet enchaînait les nobles, les prêtres et leurs parents, les autorités constituées de la ville de Bédouin, puis faisait mettre le feu à la ville. Punition en bloc, parce que, dans la nuit, « l'arbre de la liberté avait été enlevé; » — absolument comme un précepteur met ses élèves en *retenue générale*. Ils ne comprenaient pas que la convention, « *détestant la mauvaise foi et la tyrannie*, » ordonnât que les prêtres sexagénaires ou infirmes seraient mis en réclusion. Mais ceux qui étaient plus exaltés que lui ne lui pardonnaient pas l'air de dominateur, de dictateur, de tyran, qu'il semblait avoir voulu prendre. Ils avaient fait cette observation que, le 20 prairial, la fête de l'Être-Suprême coïncidait fort à propos avec la présidence de Robespierre à la convention. Ils l'accusaient de chercher à s'entourer d'une sorte de garde prétorienne,

(a) Voir au chapitre XXIV du premier volume de cette histoire.

d'*élèves de Mars*, dont les officiers lui seraient dévoués corps et âme. C'étaient ses *bâtonniers*, ses *gardes-du-corps*.



(a)

Ils avaient remarqué qu'il affectait de marcher seul au cortége, lors de la fête à l'Être-Suprême, que plus d'un spectateur avait crié sur son passage: *Vive Robespierre!* « Voyez-vous, avait dit l'un d'eux, comme on l'applaudit; ne veut-il pas faire le Dieu? (b) »

Quelque temps encore, et Robespierre sera aussi dépopularisé que ceux qui l'ont précédé au pouvoir. Alors, toutefois, il ne s'agira plus d'une question de principes, mais seulement d'une question de personnes. La montagne a succédé à la gironde; Tallien succèdera à Robespierre. Les choses ne sont plus les mêmes, — puisqu'il y a toute la différence d'un principe à une personne. La chute de Robespierre trouvera bientôt son explication toute naturelle. Rendons-nous donc bien compte de sa puissance, en jetant un coup-d'œil sur le comité de salut public qu'il dirige à son gré.

Peu de détails sont donnés sur les séances du comité de salut public. En général, lorsqu'on s'en est occupé, on a plutôt cherché à le panégyriser ou à le flétrir, qu'à en faire la physiologie exacte. Le comité de salut public tenait des assemblées délibératives pour le tumulte de ses séances, et d'un conseil d'état pour l'unité de ses mesures. Les membres qui le composaient pouvaient être considérés comme autant de chefs de partis, brûlant d'un zèle ardent de

(a) Collection de M. Laterrade.
(b) Les Mystères de la *mère de Dieu* dévoilés, par Villate.

Lettre de Collot d'Herbois.

Monsieur Potier de Lelle commandant le poste de la
rüe saint prendra la force suffisante pour conduire
Mr montbrazon logé rüe d'antin la premiere porte
cochere a gauche en entrant par la rüe des petits champs
au comité de surveillance de la marie auquel il
fera communiquer la denunciation de la section de
la butte des moulins.

Collot d'herbois
President de la section de la
bibliothèque

mettre à néant l'autorité conventionnelle. Le comité de salut public dominait la convention : Robespierre dominait le comité de salut public. Les choses pouvaient aller au point de motiver une insurrection en faveur des robespierristes, et c'est à quoi tendait surtout Saint-Just, qui comprenait bien que la convention était un pouvoir nul, et qu'il fallait une volonté respectée, au milieu de tant de volontés inertes et inconstantes. Les séances du comité de salut public avait lieu comme *en famille*. On se réunissait dans une petite salle. Neuf membres travaillaient jour et nuit, sans président, autour d'une table couverte d'un tapis vert. La salle était tendue d'un papier de même couleur, Chacun des membres, ayant sa spécialité, opinait et faisait admettre, à tour de rôle, ses sentiments sur les questions pendantes (*a*). Les délibérations avaient lieu en secret. Ce comité était chargé de surveiller et d'accélérer l'administration confiée au conseil exécutif. Dans les circonstances urgentes, il prenait des mesures de défense générale extérieure et intérieure (*b*). Etabli d'abord pour un mois seulement, il vit son pouvoir s'accroître et se prolonger de jour en jour, surtout à cause des affaires de la guerre. Il avait sous sa dépendance un *bureau de police générale*, dont les membres exécutaient ses mandats d'arrêts. Les tribunaux et les commissions populaires devaient envoyer au comité chaque jour, la notice des jugements qu'ils avaient rendus, et, en outre, l'accusateur public du tribunal révolutionnaire, à Paris, était obligé de lui remettre, au commencement de chaque décade, la note des affaires qu'il se proposait de porter au tribunal dans le courant de la décade (*c*).

Certes, cette autorité était immense. A peine entré dans le comité, Robespierre en devint l'âme et le moteur, et c'est presque toujours lui qui a lu les principaux rapports faits à la convention, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

Seulement, les plus implacables ennemis de l'incorruptible siégeaient dans le comité de sûreté générale, et ne tardèrent pas à se déclarer ouvertement contre Robespierre.

La lutte existait, comme on voit, entre le comité de salut public et le comité de sûreté générale. Alors la France se trouva au plus fort de la terreur. Cependant, au sein même du comité de salut public, quelques hommes jalousaient Robespierre, qui y avait pour principaux amis Barrère, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes, ainsi que Vadier, Amar, Voulland et David, dans le comité de sûreté générale. Tous ces hommes avaient, l'un pour l'autre, des procédés de bonne amitié. David leur dessinait des costumes (*d*), et leur envoyait, à tour de rôle, de petits tableaux républicains, des croquis

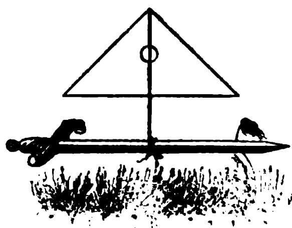
(*a*) Conversation de Barrère, en mai 1832.

(*b*) Décret constitutif du 6 avril 1793.

(*c*) Rapport de la commission des vingt-un, par Saladin.

(*d*) Il y a tout un ouvrage considérable comprenant les costumes des officiers et des autorités de la république, dessinés par David et gravés par Denon.

retraçant leurs actes les plus célèbres. On sait qu'il peignit Marat assassiné dans son bain, pour être placé dans la salle des séances de la convention. Il donna à Billaud-Varennes une plaque de ceinturon, avec cette allégorie du nivellement,



(a)

pour que celui-ci y suspendît le sabre dont la nation lui avait fait présent.

Or, c'est cette union fraternelle qui, naturellement, devait les faire triompher ensemble. Leurs ennemis, disaient-ils, étaient les hommes vicieux et les riches; et puis, « il fallait une volonté une, républicaine ou royaliste (b); » il fallait ne pas admettre le partage des propriétés, mais le partage des fermages (c). Pour remplir cette première condition d'un gouvernement quelconque, à savoir l'unité, les représentants du peuple dans les provinces avaient été astreints à envoyer *décadairement* (tous les dix jours) à la convention, l'exposé fidèle de leurs actes.

Mais peu à peu, les plus fameux partisans de Robespierre l'accusèrent tout bas d'aspirer à la dictature, tandis que d'autres l'appelaient triumvir, et comprenaient dans le *triumvirat* Couthon et Saint-Just. Ce furent alors de sourdes menées, des débats interminables, pendant lesquels les coalisés concevaient de grandes espérances, et s'attendaient à voir se réaliser cette prédiction de Vergniaud « que la Révolution, comme Saturne, dévorerait ses enfants. » Ils appelaient tous les révolutionnaires à quelques nuances de parti qu'ils appartinssent d'ailleurs, du nom générique de *jacobins*, et faisaient aussi contre eux des caricatures qui les représentaient en enfants du diable.

Pendant le mois de messidor (juin-juillet), la guillotine n'a pas désemparé. Le premier, 17 accusés furent envoyés à l'échafaud; le deux, 38; le trois, 40; le cinq, 19; le six, 25; le sept, 44; le huit, 48; le dix-huit, 30; le dix-neuf, 69; le vingt-et-un, 60; le vingt-deux, 44; le vingt-trois, 6; le vingt-quatre, 24; le vingt-cinq, 38; le vingt-six, 37; le vingt-huit, 38; le vingt-neuf, 40.

(a) Appartient à M. Maurin.
(b) Notes écrites de la main de Robespierre.
(c) Notes de Saint-Just.

Quel mois ! que de victimes ! que de sacrifices humains au Dieu de la politique ! et vers le milieu de messidor, toutes les sections célébrèrent des repas civiques. Les rues étaient pleines de tables chargées de mets. Les convives, chantant et criant *vive la république !* allaient trinquer d'une table à l'autre. Dans plusieurs rues, les citoyens avaient suspendu au-dessus d'eux des guirlandes de feuillages. C'étaient-là de véritables fêtes fraternelles, qui parurent dangereuses au gouvernement. La commune défendit pour l'avenir les repas civiques (*a*). On proscrivait la joie des Parisiens.

Faute de ces motifs de consolation, la France entière en éprouva bien vite d'autres plus réels.

La guerre extérieure prenait bonne tournure. La seconde moitié de juin, et presque tout le mois de juillet, ne forment qu'une chaîne de succès, dont les anneaux sont Fleurus, Ostende, Mons, Tournay, Gand, Bruxelles, Namur, Neuport, Anvers, Liége. Les armées rachètent, en quelque sorte, la honte du gouvernement. Les soldats brûlent tous de posséder le brevet déclarant, au nom de la convention, qu'ils *ont bien mérité de la patrie* (*b*). Défaites ou victoires prouvent également leur dévouement et leur persévérance. L'historien s'arrête volontiers aux belles campagnes de ce temps. Quand le sang se répand horriblement sur le pavé des villes, la guerre semble moins cruelle : dix mille hommes peuvent être envoyés à la mort pour une juste cause ; une seule tête, livrée injustement à l'échafaud, pèse plus qu'eux tous dans la balance. Au dire des étrangers, c'étaient les *armées de Robespierre* qui combattaient : elles ont bien prouvé qu'elles étaient toujours les armées de la France.

Les batailles de Turcoing et de Fleurus, qui avaient assuré le salut de la France, donnèrent lieu à des fêtes magnifiques dans le Jardin national. Mais un combat naval désastreux, perdu par la flotte française, ne fit que mettre en relief l'héroïsme de nos marins. Témoin la conduite du Vaisseau le *Vengeur*, qui s'engouffra dans les flots plutôt que de se rendre aux Anglais, qui eux-mêmes attestent le fait ; Chénier l'a célébré dans son *Chant des Victoires*, ainsi que Lebrun, dans une ode républicaine (*c*). L'*Anthologie patriotique* contient trois pièces de vers sur ce sujet. Piis, le médiocre Piis, a su trouver de l'inspiration, en parlant d'un vaisseau nouveau le *Vengeur* ; il dit aux Anglais :

> Si c'est un nouveau bâtiment,
> Ce sont toujours les mêmes hommes.

(*a*) A la fin de messidor.

(*b*) Cette phrase était écrite sur un simple papier, qui leur était donné en récompense. — Conversation de Barrère, en 1832.

(*c*) Un décret du 21 messidor ordonna que les noms des marins qui composaient l'équipage seraient inscrits sur une colonne du Panthéon.

L'aversion de la France pour nos voisins d'Outre-Mer était chose reçue et passée en usage.

Quant à la Vendée, il est nécessaire que nous traçions ici, aussi succinctement que possible, pour ne pas franchir les bornes de cet ouvrage, les guerres qui l'ont agitée depuis sa première insurrection armée. Nous savons quels succès elle obtint tout d'abord, et avec quel accord ses principaux généraux exécutaient leurs manœuvres à travers le Bocage. La proscription des girondins, au 31 mai 1793, avait aidé à leurs soulèvements, car plusieurs départements, notamment la Bretagne et la Normandie, s'étaient révoltés, et forçaient la convention à disséminer ses forces, conséquemment à les affaiblir. Chaque revers, éprouvé par nos troupes aux frontières, avivait le courage des royalistes, et rallumait leur enthousiasme royaliste. Somme toute, néanmoins, leurs avantages étaient toujours contrebalancés par des défaites, et réciproquement. Il leur était arrivé de s'emparer de Fontenay et de Saumur, mais, en revanche, ils avaient, peu de temps après, complétement échoué devant Nantes.

Lorsque les divisions se mirent dans le parti de la montagne, lorsque la faction des *indulgents* était menacée de mort, lorsqu'elle courait des dangers extrêmes en août 1793, lorsque la détresse publique, la pénurie des finances et le discrédit des assignats furent à leur comble, — la Vendée devint plus menaçante que jamais. La politique de Robespierre n'avait pu empêcher que Westermann ne fût battu à Chatillon, et le général Labarolière à Vihiers. Tous les décrets lancés contre les *Vendéens*, n'avaient servi qu'à exaspérer davantage les insurgés.

Le 4 août 1793, ils avaient réuni leurs forces, et quarante mille hommes, commandés par d'Elbée, de Lescure, de Larochejaquelein et Charette, occupèrent les environs de Luçon, et voulurent livrer un combat décisif au général républicain Tuncq, qui était à la tête de la colonne de Luçon. Paysans contre soldats ne purent résister en rase campagne. Les quarante mille Vendéens prirent la fuite. Ce fut un coup terrible pour les royalistes. Alors, le gouvernement arrêta un plan de campagne général contre la Vendée; la guerre civile fut soutenue par les héros avérés de la guerre extérieure, par les soldats de Mayence. Mais les généraux républicains ne s'entendaient pas entre eux; les querelles des clubs se continuaient dans leurs camps. Ils furent défaits à Torfou, et forcés de battre en retraite sur la ville de Nantes.

Le comité de salut public qui avait peut-être un peu causé, par ses instructions maladroites et despotiques, les dernières déroutes des républicains, s'efforça de réparer sa faute, et poursuivit la guerre avec plus d'acharnement. Des hommes remarquables dirigeaient les mouvements. On obéissait aux ordres de Kléber, de Hoche, de Chalbos, d'Haxo, et de Marceau, qui remportèrent la victoire de Cholet, et dispersèrent les Vendéens au-delà de la Loire. Les principaux généraux vendéens, étaient tués, blessés à mort, ou

1794



Branche sc.t

Les loups et les brebis

faits prisonniers. D'Elbée était près d'expirer, Bonchamps était mort, Lescure avait reçu une blessure mortelle. — Les *bleus* se mettent à crier : *La Vendée n'est plus!*

Pourtant, la Vendée existait encore. Repoussés au-delà de la Loire, les royalistes ne tardèrent pas à faire de fréquentes excursions en deçà. Les combats recommencèrent, à la fin de 1793, plus sanglants que par le passé. Les républicains éprouvèrent plusieurs échecs successifs, mais l'emportèrent sur leurs adversaires, au Mans et à Savenay. Aussi, après quelques nouvelles rencontres, la guerre de la Vendée fut à peu près terminée, lorsque la Rochejaquelein et Hoche se trouvaient en présence. Celle des chouans commença en Bretagne.

Telle était la situation de la France, aux derniers jours de la terreur, pendant que de nombreuses charretées de condamnés se dirigeaient vers la place de la Révolution à Paris, et que Lebon, Carrier et Maignet, accomplissaient à leur manière, des missions politiques dans les départements. Carrier, représentant du peuple, à Nantes, se vengeait à la fois des Vendéens et du reste des fédéralistes qui se trouvaient encore en Bretagne. Il faut le dire et le répéter encore, la France gémissait sous un régime aussi dûr que celui qu'avaient établi les jacobins épurés, auxquels on appliquait tout bas la fable des *Loups mangeant les brebis*. Les jacobins, pensait-on, devaient bientôt avoir une indigestion mortelle de piques et de têtes coupées.



Indigestion mortelle d'un jacobin. (a)

(a) Collection de M. Laterrade.

Partout des plaintes s'élevaient, — rendues sourdes par la peur, et cependant tenaces, par la confiance que les mécontents avaient en leur nombre. Vers le milieu du mois de juillet, une révolution semblait imminente, plus encore au sein de la convention que dans les rues. Les citoyens s'interrogeaient les uns les autres sur les effets probables du mécontentement général.

Mais, avant de parler de la catastrophe du 9 thermidor, nous essaierons de retracer aussi complétement que possible le tableau de la terreur. Pour que les actes de cette époque soient plus saisissables, nous intercalons dans cette histoire une sorte d'épisode. Nous supposons qu'un jeune provincial fait un voyage à Paris, afin d'en connaître les curiosités, et qu'il lui arrive toutes sortes d'aventures qui l'étonnent singulièrement, lui qui n'est familiarisé, ni avec le langage, ni avec le mouvement révolutionnaire.

C'est un moyen de rapporter les choses de la terreur, avec toute leur crudité, et sans amplification. Pour de pareils événements historiques, la simple narration ne laisse pas que d'être tout à fait suffisante.

FIN DU CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CHAPITRE XXVI.

Promenade d'un provincial à Paris pendant la terreur.

Le premier décadi de thermidor, un provincial débarqua dans une petite cour de messageries, rue du Bouloy.

Il était vêtu d'une petite carmagnole ou veste bleu de roi (c'est-à-dire bleu de tyran), d'une culotte de nankin clair, et d'un chapeau rond, à bords relevés. Il faisait le voyage de Paris, pour son *agrément*, et venait visiter cette capitale dont on lui avait dit monts et merveilles. Ce jeune homme était de Gonesse, qui, pendant tout le temps de la révolution avait joué un rôle peu important, et en était encore à exposer, dans ses rues, des caricatures sur le tiers-état, dans lesquelles la noblesse faisait la corvée.





Sa bourse était bien garnie, non pas d'assignats — cette monnaie-là *s'en allait en purée!* — mais de bel et bon numéraire; à l'effigie du ci-devant Louis-

Capet. Il n'avait pas oublié, aussitôt arrivé, d'acheter, sous l'arcade de la Cour des Fontaines, un Itinéraire d'*occasion*, mais dont, par malheur, il n'avait pas examiné le millésime. — Ce livre portait la date de 1786.

Muni de son *Itinéraire*, — il se dirigea vers une marchande de jouets d'enfants, et lui adressa la parole : — *Citoyenne* (il savait qu'on ne disait plus *madame*), voudriez-vous bien m'enseigner le chemin du *Palais-Royal*?

Il en était à deux pas.

La marchande le regarda avec surprise : — Dis donc, beau *muscadin*, est-ce que t'est-un aristocrate? parle mieux qu'ça. Tutoie.

Notre voyageur s'exécuta, recommença sa question, en mettant les *tu* à la place des *vous*;— mais il répéta encore le mot *Palais-Royal*.

— Dis donc *Palais-Egalité*. — Tiens, là, en face.

Le jeune provincial se trouva dans le *Palais-Egalité*, où il se promena long-temps, occupé à regarder les boutiques, qui s'y trouvaient déjà en assez grand nombre. Il tombait de surprise en surprise; tout objet l'étonnait, et lui arrachait des exclamations. Chez un bijoutier, il vit des tabatières en argent aux emblèmes républicains, des boucles d'oreilles de femme *à la guillotine;* des bagues en argent et en or à la Marat, aux *martyrs de la liberté;* des épingles de chemises au *bonnet de la liberté*, formées de pierres bleues, blanches et rouges; de riches boutons d'habits ciselés et dorés avec les portraits de Marat, de Chalier, de Lepelletier de Saint-Fargeau, d'autres avec une guillotine; enfin, un cachet de timbre en argent représentant également *une guillotine*.

Il ne comprit pas bien pourquoi toutes ces choses étaient si vénérées. — Il ouvrit son *vade-mecum*, et voulut se renseigner lui-même sur la rue de *Richelieu*, qu'on lui avait assuré être fort belle.

Vous dire combien de temps il chercha — décidé qu'il était à ne rien demander aux passants,—nous semble chose inutile. Il voulait connaître la rue de Richelieu, et n'apercevait sur le fatal écriteau que le mot *rue de la Loi*. Par bonheur, une ancienne inscription, au coin de celle Honoré, n'avait pas été bien effacée. Il se promenait depuis une heure dans la rue qu'il cherchait, et s'expliqua, après mûre réflexion, que son *Itinéraire* n'était plus de circonstance, qu'on l'avait dupé, et qu'il fallait bien vite en acheter un autre.

L'occasion ne se fit pas attendre. Il se trouva devant la boutique d'un libraire ayant pour enseigne : *A Notre-Dame-de-la-Guillotine*. Il eut comme un frisson à cette lecture, mais enfin, il entra, et demanda un itinéraire... *pour l'année* 1794 — (*appuyant sur le mot*).

Le libraire était un tout jeune homme, aspirant à l'*Ecole de Mars*, à devenir *page de Robespierre*. Il s'avança vers le provincial, et lui dit, avec un certain grognement significatif : Tu es un *suspect*, un *fédéraliste* impuni.

— Non pas, citoyen, je t'assure, fit l'acheteur, avec excellente contenance.

— Tu ne sais donc pas que nous sommes dans l'an II de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

— J'oubliais...

— A la bonne heure : sais-tu qu'il y a là, camarade, de quoi te faire aller dans ce que les ennemis du peuple surnomment *l'antichambre de la guillotine* (a), puis, dans ce qu'ils appellent — poétiquement, les scélérats! — *la bierre roulante* (b), belle charrette qui te conduirait à la *grande guillotine* du faubourg de Gloire (*Saint-Antoine*), où tu ne tarderais pas à *mettre la tête à la chatière* (c), comme dit le bon Achard, pour de là être enterré au cimetière, en terre libre. — Cela t'arriverait aussi vrai que je m'appelle *Niveau*, de mon nom républicain (d)! Niveau! ce nom-là vaut bien celui de Leroy, ci-devant de Montflabert, juré du tribunal révolutionnaire, qui se fait appeler *dix-août!*

Le provincial éprouva une sorte d'étourdissement.

Cependant le libraire prit un livre dans ses rayons, et le présenta au voyageur, en disant : il coûte une livre vingt-cinq centimes.

Notre jeune homme paya et sortit, pendant que le marchand, lui faisant des offres de service, lui proposait, entre autres ouvrages, *La République* ou le *Livre de Sang*, qui, disait-il, était d'une grande énergie républicaine, et « formait les bons citoyens. »

Le nouvel itinéraire avait bien la date voulue. En guise des anciennes approbations, le provincial lut ces mots, en forme de tableau :

UNITÉ, INDIVISIBILITÉ
DE LA RÉPUBLIQUE
OU LA MORT (e)

Puis, feuilletant, il rencontra cette phrase au milieu du livre : Cette barrière est celle des Vertus « bien moins rares chez des hommes libres qu'elles ne l'étaient parmi les esclaves ou les satellites des despotes (f.) »

— Ah! mon Dieu! m'y voilà; j'ai ce qu'il me faut, s'écria-t-il!

Et il parcourut une foule de rues, parmi lesquelles il remarqua celles de la *Raison*, de *Marat*, d'*Hébert*, de *Chalier*, de *Lucrèce-Vengée*, *du* 31 *mai*, autrefois celle du *Petit-Bourbon*.

Au détour de la rue du *Champ du Repos* (des Martyrs) et du faubourg *Mont-Marat* (Montmartre), un homme lui donna une feuille volante. C'était

(a) La Conciergerie.
(b) Les charrettes conduisant à l'échafaud.
(c) A être guillotiné.
(d) Un homme changea son nom en celui de *Niveau*.
(e) L'auteur a vu, dans une collection particulière, des livres ainsi approuvés.
(f) Nous l'avons lue nous-même, dans un *Indicateur des rues de Paris* du temps

le prospectus d'un fabricant-cartier, qui disait au public : « Il n'est pas de républicain qui puisse faire usage (même en jouant), d'expressions qui rappellent sans cesse le despotisme et l'inégalité.»—Aussi l'inventeur appelait-il ses cartes : Cartes de la révolution :

Les *génies* remplaçaient les rois : *génie de cœur* ou de *la guerre*.
Génie de trèfle, ou de la *paix*.
Génie de pique, ou des *arts*.
Génie de carreau, ou du *commerce*.

Les *libertés* remplaçaient les dames : *liberté de cœur*, ou des *cultes*.
Liberté de trèfle, ou du *mariage*.
Liberté de pique, ou de *la presse*.
Liberté de carreau, ou des *professions*.

Les *égalités* remplaçaient les valets : *égalité de cœur*, ou de *devoirs*.
Egalité de trèfle, ou de *droits*.
Egalité de pique, ou de *rangs*.
Egalité de carreau, ou de *couleurs*.

Les *lois* remplaçaient les as. Les points seuls restaient les mêmes, et échappaient à l'allégorie.

—Mais comment faire? se dit notre voyageur; il faudra que j'apprenne de nouveau à jouer aux cartes. En faisant cette réflexion, il froissa le prospectus. et envoya au diable l'inventeur, en ayant bien soin, néanmoins, de proférer à voix basse ses anathèmes, — de peur de se compromettre. Au même instant un crieur public annonça la condamnation à mort de cinq ou six *contre-révolutionnaires*, agents de Pitt et de Cobourg. Ils devaient être exécutés à la *grande guillotine*, c'est-à-dire, à celle du faubourg Saint-Antoine (*a*).

Le provincial conçut aussitôt l'idée d'assister à une séance de ce fameux tribunal révolutionnaire qui s'acquittait si franchement de sa besogne. Par malheur, c'était *décadi* : le tribunal ne jugeait pas. Donc, partie remise au lendemain. Lorsque le promeneur arriva au boulevard Montmarat, il vit un cercle de monde formé autour de deux hommes dont l'un paraissait chanter, l'autre jouer du violon. Il s'approcha : la curiosité est la plus irrésistible passion du voyageur. Des musiciens en plein air, vêtus de la *carmagnole*, du bonnet rouge, et portant la décoration des sans-culottes, annonçaient au public qu'ils pouvaient lui vendre des recueils de chansons « propres à entretenir dans l'âme des bons citoyens la gaieté républicaine. » En effet, le *Garat* ambulant lut avec emphase, le titre d'une chanson ; c'était la *Ronde des guillotinés mettant leur tête à la trappe*, par le citoyen Ladré, dont la réputation était immense. Le provincial écouta chanter, et retint ces deux couplets qui le frappèrent plus que tous les autres :

(*a*) Tel était son nom : *Étrennes aux amateurs du bon vieux temps, pour* 1795

SOUS LA TERREUR.















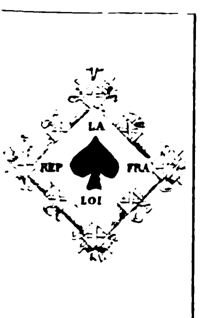


















Vous vouliez être toujours grands,
Traitant les Sans-culottes,
De canailles et de brigands;
Ils ont paré vos bottes
Par le triomphe des vertus.
Pour que vous ne nous trompiez plus,
La justice vous sape;
Ducs et comtes, marquis, barons,
Pour trop soutenir les Bourbons,
Mettez votre tête à la trappe.

Vous qui paraissiez plus hardis
Que des ci-devant pages,
Croyant d'aller en paradis,
Suivant les vieux usages,
Vous riez allant au néant,
Dans la charrette en reculant,
Comme écrevisse et crappe (sic).
Montez le petit escalier.
Rira bien qui rira dernier
Passez votre tête à la trappe (a).

Il y avait lieu d'être scandalisé. Le ténor sans-culotte entonna une autre chanson, qui avait eu les honneurs de l'exécution au théâtre, et dont le refrain, répété à gorge déployée par les citoyens formant le cercle, lui parut d'un style vraiment sauvage. Voici ce refrain :

Mettons-nous en oraison,
Maguingueraingon,
Devant sainte guillotinette,
Maguingueraingon,
Maguingueraingnette (b).

Étourdi par ce vacarme,— pour lui effrayant de toutes façons, il se sauva comme si on l'eût poursuivi.

Le jour commençait à baisser; le provincial voulut aller au théâtre de la République. Il fit queue, paya sa place, et s'assit au parterre. Avant le lever du rideau l'orchestre joua la *Marseillaise*, le *Ça-ira*, le *Chant du Départ*, la *Carmagnole*, etc. : ce qui dura bien une demi-heure. On donnait une pièce à spectacle : il fut tout yeux et tout oreilles. Mais, comme il hasardait quelques observations sur les données politiques de l'ouvrage qu'on représentait, un voisin charitable lui poussa le coude, et lui dit : — Silence, citoyen ; prenez garde; aux *sans-culottides* dernières, Champcenetz a été arrêté à cause d'un calembourg, arrêté pour avoir dit à propos de la pièce, *La Constitution à Constantinople* : — *Quoi ! déjà la constitution à la porte ?*

(a) Extrait d'un recueil de chansons des rues, sous la république. Communiqué par M. Thiérat.

(b) Il nous a été impossible de nous procurer la chanson tout entière. *Histoire de la Révolution*, par deux *Amis de la liberté*.

— Merci, monsieur... citoyen, fit le provincial. Et il se tint pour averti.

Dans la pièce, aucun intérêt; point de dialogue, point d'esprit : mais des mots de circonstance et des allusions fréquentes. Notre spectateur, fort peu récréé, sortit avant la fin du spectacle, et parcourut encore, de nuit, le *Palais-Egalité*. Il entra chez un limonadier, pour lire les feuilles publiques, et prit une tasse de café.

Nouvel appât offert à sa curiosité. Quelques jeunes gens causaient, assis devant une table, située tout au fond de la boutique. Comme on se préoccupait déjà de la *tyrannie de Robespierre*, ils s'avouaient franchement ce qu'ils pensaient, peut-être au risque de leur tête. Ils appartenaient à la classe des *muscadins*.

— C'est une horreur! disait l'un ; sous quel régime vivons-nous, bon Dieu! nos puissants d'à présent disent que « la liberté a perdu un jour, lors qu'on n'a pas guillotiné (a). » Tenez, citoyens, j'ai fait, dans ma tête, collection des synonymes du mot *guillotine*, d'après l'argot des *robespierristes*. On n'y croira pas dans cent ans. Achard, l'un des amis du *tyran*, goûte assez la locution de « mettre la tête à la chatière. » Benet « dit qu'il y a relâche au théâtre, » les jours où l'instrument fatal ne fonctionne pas ; l'un dit : « couper la parole ; » l'autre : « éternuer dans le sac ; » un autre : « déblayer le sol de la république ; » un dernier enfin : « faire le saut de carpe. » Voulland s'est écrié, il n'y a pas longtemps, rue de la Loi, au coin de la rue Honoré, en voyant s'approcher une *charretée* : « Partons, allons auprès du grand autel célébrer la messe rouge (b) ; » Vadier « rit de la mine que ces gueux-là, — les suppliciés, — font à la fenêtre ; — et du « plaisant passage du vasistas. » Un autre, dont je ne me rappelle pas le nom, a coutume de dire : « broyons, broyons du rouge. » Qu'on prétende encore, citoyens, que la langue française n'est pas riche en synonymes!

Le provincial retint son haleine, par crainte qu'en l'apercevant, les *muscadins* missent un terme à leur conversation.

— En revanche, répondit un des trois causeurs, nous avons aussi, nous autres, nos petites locutions caractéristiques, et plus d'un condamné ose braver ses juges en face. Tu sais qu'un mien ami a surnommé spirituellement Barrère l'*Anacréon de la guillotine*, et que ce surnom a été partout adopté ; tu sais que nous nous moquons bien des mariages civils, en disant de ceux qui les reçoivent : « Ils sont mariés *municipaliter*. » Mon père a, mardi dernier, ironiquement demandé à la barre de la convention, « que la mort fût mise à l'ordre du jour. » Son exemple a été imité : un individu s'en est venu offrir une forte somme, « destinée aux frais d'entretien et de réparations de

(c) Mot d'un jacobin.

(b) *Mémoires de Sénart*, chap. 15. Il faut que le lecteur ajoute à la liste de ces expressions, celles qui lui sont déjà connues.

la guillotine (a). » Voilà pour nos moqueries des bourreaux; quant à nos bravades, il suffit de citer celle-ci : une femme, montant à l'échafaud, a dit en riant à l'exécuteur : Adieu, *Sanson*, » et au peuple : « Adieu, *sans farine* (b). » Et dans les prisons, que les *robespierristes* appellent « habits de pierres de taille, parements d'ardoises, doublures de briques (c), » nos amis persécutés s'amusent, composent des vers, des chansons, des morceaux de musique, font des réunions, et donnent des concerts et des fêtes. Vainement on a couvert la France de cachots,— nous en pouvons compter plus de neuf cents dans les provinces, et trente à Paris Cela ne sert qu'à rendre la terreur plus intense, à empirer la disette, qui enveloppe le pays de ses réseaux, de telle sorte que nuit et jour, les boutiques des boulangers sont assiégées, et que les citoyens s'attaquent avec acharnement, tantôt au sucre, au café, au savon, aux épices, tantôt aux voitures de rouliers et de déménagements. Nos adversaires ont peur des grandes villes. Laissez faire; leur règne passera bientôt. La disette et la dépréciation du papier les poussent à leur perte. « Ils battent sans cesse monnaie sur la place de la Révolution, » comme ils disent, et ce qui pour eux signifie confisquer les biens des personnes guillotinées : mais il n'importe; l'argent devient de plus en plus rare. Tant mieux. Les propriétés des émigrés, rendues nationales, ne sont jamais « que planches à assignats, » encore d'après leur langage. Sans argent, tout gouvernement boite; nous sommes las de la politique, qui est une sombre mégère, et nous voulons nous amuser un peu. Aussi, voyez, déjà. l'année dernière, Marseille a brûlé en place publique les numéros qui lui parvenaient du *Moniteur*, et qui exaltaient les vertus de l'*incorruptible* (d). Les auteurs, aujourd'hui, s'indignent contre sa *commission littéraire révolutionnaire;* il est défendu de lire ou de chanter aucun couplet sur un théâtre, avant qu'il n'ait été examiné par un officier de police.

— Commission fort bien composée, interrompit le troisième *muscadin*, qui n'avait pas encore pris la parole... Au milieu de messidor, continua-t-il, « une excellente ode faite le jour de la bataille de Fleurus, ne put être communiquée au public qui la réclamait, parce que le commissaire du jour ne savait pas lire... (e) » Ah! ah! ah!...

Et tous rirent avec autant d'abandon que le conteur qui continua...

— Aussi, comme nos beaux-arts sont en décadence! David, lui-même, devient ridicule à force de vouloir être gigantesque. Il semble n'être plus apte qu'à dessiner des orateurs à la tribune, des Marat dans le bain, ou des décorations de fêtes.

(a) Il est certain que ces deux motions n'ont été faites que par ironie.
(b) *Etrennes aux amateurs du bon vieux temps*, pour 1795. Allusion à la disette.
(c) Expression d'un nommé Jagot.
(d) Voyez la lettre à Robespierre, par le citoyen G... (Papiers de Robespierre.)
(e) *Moniteur* du 27 pluviôse an III.

Et puis, que veulent dire ces innovations sur la manière de compter?

Le système décimal, qu'on désire introduire, ne prendra jamais.

Pour mesures linéaires... nos gouvernants veulent adopter le *mètre*, le *décimètre*, le *centimètre*.

Pour mesures itinéraires, — le *millaire*, contenant mille mètres;

Pour mesures agraires, — l'*are*, le *déciare*, le *centiare*.

Et leurs mesures de capacité pour les liquides et pour les grains, est-il absurde! — Ils adoptent le *cadi* ou mètre cubique, le *décicadi*, le *centicade*. enfin, le *cadil* ou décimètre cubique.

Leurs mesures de pesanteur ne sont guère mieux inventées! — Ils ont le *grave*, qui vaut deux livres cinq gros quarante-neuf grains de l'ancien poids; — ils ont le *décigrave*, le *centigrave*; — et le *gravet*, millième partie du grave. Enfin, lorsqu'il s'agit de fortes pesées, n'exigent-ils pas qu'on emploie le *bar*, ou millier de graves; — le *décibar* ou cent graves; — le *centibar* ou dix graves.

Leur monnaie se divise en *livre tournois;* — en *décime* ou dixième partie de la livre; — en centime (*a*). Est-il possible de rien voir qui soit plus déraisonnable? et avec un pareil système nos derniers neveux sauront à peine compter!

— Ah! ma *parole d'honneur*, dit le premier muscadin au second, notre ami devrait bien nous raconter des anecdotes et des faits curieux sur Robespierre et ses *dévotes* des deux sexes. Sa mémoire en est farcie! Il est bon d'entendre répéter toutes ces choses-là, pour nourrir une haine vivace contre les partisans de l'*incorruptible*.

— C'est mon avis, répondit le deuxième muscadin. — Le conteur ne se fit pas prier.

— Sa *Majesté* Robespierre, reprit-il, qui s'est entouré de véritables *pages*, créés exprès pour lui par la convention, lorsqu'elle a fondé l'*école de Mars*, a de plus une escorte, composée de Garnier Delaunay, de Didier, de Châtelet et de Nicolas. Il a de plus encore, ses *dévotes*, dévotes du sexe féminin. Je connais une vieille baronne qui ne cesse de dire : « Ce Robespierre, c'est un Dieu; il est sans pareil; c'est l'homme divin; c'est le fils de l'Être-Suprême (*b*), » sans doute, cette ci-devant là a été une acolythe de Catherine Théos. Le nombre de ses *dévotes* du sexe masculin est plus considérable; j'en sais parmi eux, qui le comparent à *Aristide*. Les premières, il faut l'avouer. lui sont plus sincèrement attachées. Aucun nom ne leur va mieux que celui de *tricoteuses*, et je ne puis résister au désir de vous faire connaître leur portrait, poétiquement tracé par un littérateur modéré lors de la fête du 10

(*a*) Ce système, que l'on tenta de mettre en usage, trouva une multitude d'opposants. Le lecteur ne doit pas oublier que ce n'est pas l'auteur, mais bien le troisième *muscadin* de 1794 qui parle.

(*b*) Cité dans les Esquisses historiques de Dulaure.

août en 1793. Vous vous rappelez la statue de la *nature* et la fontaine de la Régénération, élevées alors sur la place de la Bastille (a).

De ces effrayantes femelles,
Les intarissables mamelles,
Comme de publiques gamelles,
Offrent à boire à tout passant ;
Et la liqueur qui toujours coule,
Et dont l'abominable foule
Avec avidité se soule,
Ce n'est pas du lait, mais du sang (b).

Elles ont aussi reçu le nom de *furies de la guillotine*.

Ces femmes sont ses favorites, il s'en est servi pour faire applaudir dans les clubs les motions les plus incendiaires.

Robespierre a organisé l'espionnage, et Tallien est de tous ses ennemis celui que l'on épie le plus scrupuleusement. C'est par l'influence de l'Aristide français et de ses adhérents, qu'on a accordé une indemnité de dix-huit francs par jour aux jurés du tribunal révolutionnaire, afin d'assurer la délicatesse de leurs consciences... vous comprenez. C'est par leur influence que toute personne est autorisée à tuer impunément un homme *mis hors la loi*, et que les dénonciateurs peuvent être entendus comme témoins (c). Ce sont eux qui, à dessein, ont fait dire à un représentant du peuple en mission « que la mort était un sommeil éternel, » afin d'y préparer les gens. Ah ! que le tyran a joliment su continuer à mettre en pratique les principes de Chaumette sur les suspects ! Dès qu'un homme est suspect, c'est une *tête à marquer* (d), à envoyer au vasistas. Or, les hommes suspects sont en grand nombre, « et les paniers s'emplissent (e), » après qu'on a envoyé les accusés « dans la piscine des carmagnoles (f), » c'est-à-dire devant le tribunal révolutionnaire. En fait d'espionnage, en voici un exemple, dans une lettre adressée à Robespierre, et dont je me rappelle la teneur : « On peut envoyer chercher la citoyenne Fiot, qui demeure même rue, n. 336 ; un jour étant chez moi... la citoyenne Fiot se mit en colère, et je lui dis : Tais-toi donc, à t'entendre on dirait que Robespierre est un intrigant. Elle me prit la main et me dit : Tu as mis la main dessus, tu mangeras de la bouillie (g). »

Je vous laisse à penser, mes amis, ce qu'est devenue la citoyenne Fiot. La

(a) Voir le chap. XXI, tome I de cette histoire.
(b) *Les Femmes célèbres de la révolution*, par M. Lairtullier.
(c) Décret du 24 février.
(d) Expression de Vadier.
(e) Expression de Louis du Bas-Rhin.
(f) Expression de Lebas.
(g) Signé femme *Lalasse*. (Papiers de Robespierre.)

justice et la magnanimité du comité de salut public ont d'ailleurs fait merveille, tous ces temps-ci. Le rôle de juges a d'abord été confié à des hommes qui en étaient parfaitement indignes. Puis, il y a eu, par méprise, des substitutions de condamnés, ou, comme je dirai mieux, des exécutions d'office. Vous connaissez la lettre de ce jeune homme qui, après avoir perdu son ami sur l'échafaud, écrivait à Fouquier Tinville : « Vous avez fait périr mon ami; c'était le seul bien qui me restait au monde; je ne me sens pas le courage de me donner la mort, *voulez-vous avoir la bonté de me délivrer de la vie* : Je vous envoie mon adresse. »

— Il a été guillotiné ! s'écrièrent les deux auditeurs.

— Il a été guillotiné, répondit le narrateur ; et il continua : Le fils de l'immortel M. de Buffon était emprisonné à Saint-Lazare, lorsqu'on condamna des prisonniers du Luxembourg pour avoir conspiré; celui-ci, invoquant l'alibi, reçut pour réponse : « C'est égal, tu as toujours conspiré, » et partagea le sort des conspirateurs coupables. Et encore : Une vieille femme, accusée aussi de conspiration, s'écria : « Eh ! comment aurais-je pu conspirer, je suis *sourde!* » Vous l'entendez, reprit un des juges ; elle avoue son crime, elle a conspiré *sourdement*. En condamnant à mort un maître d'armes, un des juges s'écria : «Allons, pare cette botte-là ! »

— Et tu ne parles pas, ajouta le premier muscadin, de la femme Maillet, guillotinée à la place de la femme Maillée, et de tant d'autres ?

— Là ne se borne pas le système du *tyran*, répliqua le conteur. Ses amis ont proposé de faire raser les maisons où avaient logé les girondins Guadet. Salle, Pétion, Buzot et Barbaroux ; et ils ont poursuivi les modérés d'une façon terrible. Le citoyen Lacépède écrivit dernièrement à Paganel, de demander pour lui au comité de salut public, une autorisation de venir passer un jour au Jardin des Plantes, et d'y prendre des matériaux dont il avait besoin pour continuer l'histoire des poissons. Paganel se rendit au comité, et se plaça auprès de Couthon, qui a été collègue du citoyen de Lacépède, à l'assemblée législative. Là, il lui communiqua l'objet de la demande qu'il venait faire. Couthon interrompit : « Si tu le nommes, il est perdu! » — Le cœur du théoricien avait été touché (*a*).

Tout cède au génie inconnu de la politique de ces hommes. Toute chose ancienne doit, selon eux, être proscrite; même, ce qui a fait rire nos pères leur semble digne de pitié. Il y a quelques jours, Lebon, à Cambray, s'est plaint « que le théâtre, au lieu d'être un foyer brûlant de patriotisme et l'école des vertus, paraît plongé dans l'*obscénité* et l'*insignifiance* des pièces de l'ancien régime. Au moment, dit-il, où tout doit embraser les citoyens d'amour pour la liberté, on les appelle à la représentation des *Fourberies de Scapin*, etc... Cela n'arrivera plus. » Pour ces gens-là, donc, Molière n'est

(*a*) *Essai historique et critique sur la Révolution française*, par Paganel.

Lettre de Carrier.

A Nantes le 29e jour de ~~Brumaire~~ ~~[illegible]~~ l'an deux de la République Française, une et indivisible.

Les Représentants du Peuple près l'Armée ~~des Côtes~~ de l'Ouest ~~autorise~~ le général a 70 à mettre en réquisition vingt chevaux dont il a besoin pour une expédition importante, et à les prendre parmi ceux qui sont déjà mis en réquisition.

le représentant du peuple

Carrier

Im Delarue, r. N. D. d V. 16

du Cabinet de M. le Mis de Dolomieu.

qu'un pasquin! L'éducation, voici comment ils l'entendent : Euloge Schnœder, à Strasbourg, prétend que pour faire un bon républicain, il faut que l'enfant « agite pour hochets des ossements et des sceptres rompus (a). » L'amour de l'humanité et de la famille, ils le foulent aux pieds. Fouché, à Commune-affranchie, a écrit : « que ses yeux sont pleins de larmes de joie, parce qu'il a sacrifié deux cent treize rebelles. » Un maire, nommé Bertrand, s'est vanté d'avoir fait guillotiner son neveu et ses anciens amis. Un robespierriste a dit « que le jour le plus beau de sa vie, serait celui où il apporterait à ses concitoyens la tête de son frère. » Ils plaisantent tous à propos de la guillotine. Outre les synonymes du mot *guillotiner*, qu'un de vous deux vient de m'apprendre, j'ajouterai quelques particularités sur nos plus fameux proconsuls. La santé de Pilot « ne se rétablit que parce qu'on guillotine autour de lui. » Carrier, s'écrie : « Quel torrent révolutionnaire que la Loire ! » Achard appelle le sang « du ciment pour la république. » Chalier, à Lyon, était, avant sa mort, « tout fier de sa sanguinaire exaltation. » Julien fils, à Bordeaux, Julien, âgé de dix-neuf ans « veut que les sans-culottes dominent dans cette ville. » Maignet, près de la Vaucluse, requiert un tribunal révolutionnaire « jugeant sans instruction écrite, et sans assistance de jurés. » Fauvetti, lui, pense que « l'on peut juger sans preuves. » Darthé, à Cambray, « ne dort plus, tant il travaille. » Barrère dit « que les morts ne reviennent pas. » Agricol Moureau ne parle que d'*épuration* et de *triaille*. Aignan, à Orléans, qualifie l'échafaud de vengeance nationale. Isabeau, à Bordeaux, met tout simplement « les prêtres à l'ordre du jour. » Lebon, à Arras, ne rêve qu'aux moyens d'inspirer « la terreur civique. » Fréron, à Marseille et à Toulon, s'est fait nommer par ses pareils *sauveur du Midi*, pour avoir inventé des supplices contre les suspects du crime de *négociantisme*. Torné, évêque constitutionnel, à Bourges, s'efforce « de mériter le surnom glorieux de petit Robespierre (b). » Ricord, enfin, à Marseille, plaisantait sur ce que Toulon (appelée récemment *ville-plate*), allait être rasée. « Alors, a-t-il dit, elle sera doublement plate (c). » Voilà quels sont les faits et gestes du tyran Robespierre et de ses amis. Mais, par bonheur, quelques-uns d'entre eux sont déjà poursuivis de remords, et d'autres reviennent aux sentiments humains. Achard a écrit la lettre suivante à Emery qui voulait se séparer de sa femme. « Emery, ta femme mérite quelque égard ; il vient un temps où l'âme juste reprenant son équilibre se sent déchirée de remords. Crains ce moment, il sera terrible ; le mal que l'on fait ne vaut pas le bien que l'on aurait dû faire, et l'on est souvent coupable pour avoir été injuste, même envers soi-même. Un bon

(a) Papiers de Robespierre.
(b) *Journal républicain* de Marseille.
(c) Papiers de Robespierre.

citoyen réunit toutes les qualités morales et physiques ; l'amitié en est une, elle est une dette bien chère à acquitter envers un second soi-même. » Si Darthé, l'ancien maire de Vermanton, en Bourgogne, fait hommage Robespierre (*a*) de ses mauvais vers que je sais par cœur :

> L'amour de la vertu et de la liberté
> Te fit mépriser l'or, pour sauver ta patrie ;
> Contre tes faux collègues, soutint avec fierté
> Les droits sacrés de l'homme, en dépit de l'envie ;

par compensation, un anonyme vient de lui envoyer une lettre menaçante et qui lui présage, avec raison, sa chute prochaine : « Où est D..... M....., l'infâme M.....? Où sont les autres? Vous êtes encore D....., S....., Ch....., lâches et vils meurtriers. »

« Tu es encore, tigre imprégné du plus pur sang de la France..., bourreau de ton pays, furie sortie du tombeau d'un misérable rég... (*b*) moins coupable que toi ! Tu es encore! Écoute! Lis l'arrêt de ton châtiment. J'ai attendu, j'attends encore que le peuple affamé sonne l'heure de ton trépas; que, juste dans sa fureur, il te traîne au supplice. Si mon espoir était vain, s'il était différé ; écoute, lis ; te dis-je : cette main qui trace ta sentence, cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui presse la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain... Tous les jours je suis avec toi ; je te vois tous les jours ; à toute heure mon bras levé cherche ta poitrine... O le plus scélérat des hommes ! vis encore quelques jours pour penser à moi ; dors pour rêver de moi ; que mon souvenir et ta frayeur soient le premier appareil de ton supplice !

« Adieu... Ce jour même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur. (*c*) »

Il périra bientôt. — Les deux muscadins répétèrent ces paroles, et se retirèrent.

Notre provincial n'avait rien compris du tout à cette conversation, qui est, historiquement parlant, l'exposé des opinions professées par les ennemis de Robespierre. L'intérêt qu'il avait pris aux paroles des trois muscadins venait plus de leur langage étrange pour lui, que des révélations qu'ils avaient faites. Il rentra à son hôtel, et se rendit en toute hâte, le lendemain, à une séance du tribunal révolutionnaire.

C'était *primidi*. Il se promena longtemps dans les salles de la *Liberté* et de l'*Égalité*, qui formaient l'antichambre du tribunal. Il alla se renseigner sur l'heure de la séance, dans les deux greffes et au bureau des huissiers. Il entra enfin dans le sanctuaire lui-même, et vit juger une *grande fournée*.

(*a*) Dans une lettre du 29 brumaire an II.
(*b*) Allusion à Damiens, assassin de Louis XV, dont on dit que Robespierre descendait.
(*c*) Lettre anonyme envoyée à Robespierre, peu de temps avant sa chute. (Papiers de Robespierre, t. II.

Le coupable étant interrogé, disait son nom, sa demeure, ses qualités. L'accusateur public avait pour ainsi dire seul la parole; à peine si un défenseur officieux osait parler en faveur de son client. Ce jour-là, un abbé fut interrogé; on lui demanda son nom. Il répondit : « Je suis prêtre, je suis noble, je suis riche, c'est plus qu'il ne faut pour être condamné. » Et il n'ajouta rien. Il fut convaincu de *royalisme*, et voué à la mort.

Spectateurs et acteurs, dans l'enceinte du tribunal révolutionnaire, tous avaient des figures sinistres, des regards sombres. La *piscine des carmagnoles* était remplie d'hommes passionnés, qui, les uns par amour frénétique de la patrie, — les autres par ambition ou calcul, condamnaient à mort des milliers de citoyens.

L'âme du provincial fut navrée de tristesse, et il se garda bien d'aller voir un de ses parents, qui était directeur d'une des prisons de Paris. Il eut, d'ailleurs, une occasion de se distraire : un ami de son père mariait sa fille, et l'invita à assister à la noce, car on ne se privait pas de *noces et festins*, même au plus fort de la terreur. Il s'y rendit. Au dîner, dont le rimeur Sylvain Maréchal faisait partie, les chansons se succédèrent comme de coutume. Lorsque ce fut au tour de Sylvain à chanter, il entonna, sur l'air de la *Marseillaise*, — ce qui parut à notre jeune homme un air vraiment bien choisi pour la circonstance, — un couplet qui se terminait ainsi :

Aux armes, couple heureux, comblez votre destin,
Neuf mois, neuf mois,
Et donnez-nous un fier républicain! (a)

Un autre convive chanta, sur l'air si rebattu *des dettes*, une romance bien tendre, dont nous rapportons ce couplet :

L'amour est père du désir
L'hymen est celui du plaisir,
C'est un dieu patriote.
L'amour est souvent inconstant;
Mais l'hymen est toujours charmant,
C'est un vrai sans-culotte (b).

— En vérité, pensa le provincial, les mots *patriote* et *sans-culotte* me poursuivent en tous lieux, et sans que je puisse les éviter !

Au reste, il fit comme les autres, et dansa sur des *airs patriotiques*, puisque c'était l'usage, sans se permettre aucune observation, se rappelant l'avis qui lui avait été donné quelques jours avant, au théâtre de la République, et,

(a) *Recueil d'hymnes républicains*, etc., etc., par le cit. Sylvain Maréchal.
(b) *La Lyre républicaine*, ou recueil des hymnes et chansons patriotiques.

ayant appris, de plus, que l'on était si preste à trouver des suspects partout, et à cause de tout, que, la veille, un jardinier de l'hôtel de Biron avait failli être condamné pour avoir seulement laissé venir des lis à floraison. Il ne se souciait pas que la noce finît par son enterrement.

Le lendemain de la noce, comme il s'était levé tard, il déjeuna promptement, et alla lire les journaux dans un cabinet de lecture. Outre les feuilles ordinaires, telles que le *Courrier de Marseille*, le *Courrier du soir*, la *Feuille du décadi*, il jeta les yeux sur d'autres gazettes dont les titres piquèrent sa curiosité. Il lut l'*Anti-Brissotin*, déjà bien vieux, et rangé dans les rayons du cabinet; il lut l'*Écho des journaux*, ou le *Régulateur républicain*, ainsi que le journal *Entendons-nous*, dialogue entre deux jacobins, et un autre, intitulé : *Guerre aux royalistes et aux modérés, ou trompette du père Bellerose.* Enfin, il termina sa séance de lecture politique par le *Journal des fondateurs de la république,* dont il remarqua l'épigraphe: « Il y a deux sortes de conspirateurs, les scélérats qui oppriment le peuple, et les lâches qui le laissent opprimer. » (a)

Il demanda des livres et des pièces de comédie les plus nouvelles. On lui présenta l'*Office des décades provisoires, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison*, par Chénier, Dusaussoir, Dulaurens, etc. Mais il n'avait pas l'intelligence de ces étranges livres de messe. On lui présenta encore les *Décades des cultivateurs*, ou précis historique des événements révolutionnaires de la révolution française (b). En fait de pièces, il eût désiré lire des comédies gracieuses; il trouva *la Famille indigente*, la *Discipline républicaine, la Réunion du* 10 *août*, ou l'inauguration de la république française, l'*École du village*, les *Épreuves du républicain, A bas la calotte! ou les déprêtrisés* (c), *les Émigrés aux terres australes*. Pour comble d'infortunes, il mit la main sur *le Chansonnier de la République* pour l'an III, avec les portraits gravés de Brutus, de Mucius Scævola, de Guillaume Tell et de Jean-Jacques Rousseau (d), sur *l'Almanach républicain national*, et enfin sur les *Étrennes aux amateurs du bon vieux temps*, brochure à peu près défendue, dans laquelle l'auteur mettait à l'article des sept planètes : « *Saturne*. Ne dévorera plus les enfants mâles. — *Jupiter*. Remontera en pompe au Capitole. — *Mars*. Ne foudroiera plus que les rebelles. — *Le Soleil*. Ne reculera plus comme au festin d'Atrée. — *Vénus*. Rappellera les plaisirs, l'innocence et l'amour. — *Mercure*. Rendra au commerce son éclat et son activité. — *La Lune*. Ne montrera plus un visage sanglant, et éclairera les nuits douces et tranquilles qui nous sont destinées. »

N'était-ce pas chose odieuse que celle-là? Comment! il lui était impossible

(a) Bibliographie de M. Deschiens.
(b) Tous livres parus dans les premiers mois de 1795
(c) Bibliothèque de M. Pixérécourt.
(d) Se trouve encore dans le cabinet de M. Maurin.

Fragment d'une Ode d'André Chenier.
à Charlotte Corday.

---

quoi! tandis que partout, ou sincères ou feintes,
des laches, des pervers, les larmes et les plaintes
consacrent leur Marat parmi les immortels;
et que, prêtre orgueilleux de cette idole vile,
des fanges du Parnasse un impudent reptile
vomit un hymne infame au pied de ses autels;

la vérité se tait! dans sa bouche glacée,
des liens de la peur sa langue embarrassée
dérobe un juste hommage aux exploits glorieux!
vivre est-il donc si doux? de quel prix est la vie,
quand, sous un joug honteux la pensée asservie,
tremblante, au fond du cœur se cache à tous les yeux!

non, non. je ne veux point t'honorer en silence,
toi qui crus par ta mort résusciter la france,
et dévouas tes jours à punir des forfaits.
le glaive arma ton bras, fille grande et sublime,
pour faire honte aux Dieux, pour réparer leur crime,
quand d'un homme à ce monstre ils donnerent les traits.

le noir serpent, sorti de sa caverne impure,
a donc vu rompre enfin sous ta main ferme et sure
le venimeux tissu de ses jours abhorrés!
aux entrailles du tigre, à ses dents homicides,
tu vins redemander et les membres livides,
et le sang des humains, qu'il avait dévorés!

son œil mourant t'a vue, en ta superbe joye,
féliciter ton bras, et contempler ta proye.
ton regard lui disait: „va, tyran furieux,
„va, cours frayer la route aux tyrans tes complices.
„te baigner dans le sang fut tes seules délices;
„baigne-toi dans le tien, et reconnais des Dieux.„

de satisfaire ses goûts de lecture, sans que la politique vînt aussitôt lui barrer le passage ! Il sortit tout colère du cabinet maudit, et se dirigea vers la *Bibliothèque nationale*. Elle était fermée ; les livres étaient sens dessus dessous.

Il prit un fiacre pour aller visiter la manufacture des Gobelins. Quand il arriva, il entendit des gens assurer qu'on avait fait un auto-da-fé des plus riches tapisseries de l'établissement, parce qu'elles avaient le chiffre royal et les armes de France. Aussi, la collection lui sembla-t-elle moins intéressante qu'il ne s'y était attendu.

Il se rendit à l'*Hôtel des Invalides*, où l'on avait affublé de bonnets rouges les saints ou les empereurs qui décoraient le monument.

Il apprit qu'on avait supprimé toutes les académies, et qu'il ne lui restait à voir que le Conservatoire des arts et métiers, nouvellement créé, ainsi que l'École normale, d'aussi fraîche date, et destinée à rendre l'enseignement uniforme dans toute la république, et enfin la pyramide en bois élevée sur la *place des Victoires nationales*, et portant les noms des départements et des citoyens morts au 10 août, ainsi qu'une espèce de petite chapelle en l'honneur de Marat, sur la place du Carrousel, et devant laquelle une sentinelle se tenait jour et nuit.

Le 6 thermidor, notre provincial se décida à rendre visite à son parent le geôlier. Il arriva le soir, au moment où celui-ci signifiait aux prisonniers leurs actes d'accusation, ce qui s'appelait, en style adopté, le *journal du soir*. Parmi les gens qu'on appela se trouvaient *André Chénier* et *Roucher*, auteur des *Mois*, tous deux hommes de lettres, ainsi que Goësman et le baron de Trenck. Il assista au *journal du soir*. Son parent, qui ne lui semblait pas aimable, exécutant de pareilles fonctions, venait faire l'appel des condamnés, qui tremblaient entendant le bruit des *bières roulantes* qui allaient les emmener, accouraient au guichet, et écoutaient avec une attention et une anxiété impossibles à dépeindre.

On appela André Chénier, coupable d'avoir écrit, en 1790, dans le *Journal de Paris*, quelques articles contre les clubs des jacobins, et que son frère Joseph n'avait pu ou n'avait voulu sauver des bourreaux. On appela ensuite le poëte Roucher, dont un de ses amis, le peintre Suvée, achevait au moment même le portrait. *Attendez un instant*, fut la réponse de Roucher au guichetier. Et il sortit, après avoir écrit ces vers au bas de son portrait, — quatrain adressé à sa femme et à ses enfants :

Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,
Si l'air de la tristesse obscurcit mon visage :
Lorsqu'un crayon savant dessinait cette image
On dressait l'échafaud, et je songeais à vous (a).

Le lendemain, ils étaient guillotinés.

(a) Cité dans les *Esquisses historiques* de Dulaure.

Notre provincial avait lu les jolis vers de ces deux poëtes qu'on envoyait à la mort. Le 7 thermidor même, il repartit pour Gonesse, triste au-delà de toute expression, heureux de rentrer dans sa petite ville, pour assister à la société populaire, dont jusqu'alors il n'avait pas eu la moindre idée.



Son voyage à Paris en avait fait un homme politique.

A peine était-il revenu au pays, que la relation de sa promenade pouvait sembler de l'histoire ancienne.

Il se passa tant de choses à Paris, quelques jours après son départ!

Le séjour du provincial à Paris lui sembla par la suite un rêve, une vision terrible, un cauchemar. Lorsqu'il quitta la capitale, la terreur touchait à son terme; deux jours après, les rênes du gouvernement appartenaient aux conspirateurs du café Corazza, aux partisans de Tallien.

Par cet épisode, où nous n'avons glissé aucune réflexion qui nous soit personnelle, le lecteur a pu se figurer la situation de Paris, et, conséquemment, des provinces, pendant le *triumvirat* de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just, pendant les missions de Carrier, de Barrère, et de leurs amis dans les départements.

Reprenant maintenant notre rôle d'historien, nous ferons observer que, quels que fussent d'ailleurs les moyens employés par Robespierre, son but était de revenir à des idées de gouvernement un et fort. Sa chute ne fut pas semblable à celle des girondins, des dantonistes, des indulgents. Elle tint à

une question de personnes, de personnes seulement. En réalité, le parti robespierriste n'allait pas mourir avec Robespierre, ou bien alors, la Révolution allait rétrograder. Les ennemis du triumvir, approuvaient au fond son système, et l'on verra que la puissance qu'ils substituèrent par la suite à la convention nationale, ne fut autre qu'une unité gouvernementale. Par malheur, les excès du régime de la terreur avaient séparé les Français en deux camps,—les révolutionnaires, les contre-révolutionnaires. La masse intelligente de la nation s'était trop habituée à ne voir que Robespierre dans tous les actes qui avaient coïncidé avec son passage au pouvoir, et bientôt ceux mêmes qui avaient renversé le *tyran* pour se mettre en sa place, lu parurent indignes de la commander. Si l'on comprend maintenant l'autorité des généraux d'armées, et plus encore l'influence morale qu'exerçait la guerre sur les affaires de l'intérieur, on ne s'étonnera pas, qu'en désespoir de cause, n'ayant plus à craindre les moyens révolutionnaires, n'ayant plus à espérer la mise en pratique des théories et des principes républicains, la France se soit donnée à un soldat. Les ennemis de Robespierre, ont eu pour premier tort de renverser le triumvir avant d'avoir pu lui substituer une autorité ferme et stable. La politique, au dedans, devenant molle, sans principes, irrésolue; la guerre, au dehors, étant constamment juste, digne, admirable, il en résulta que la même pensée cumula la politique et la guerre; et nous eûmes le premier consul!

Le chapitre suivant exposera *la réaction thermidorienne*.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

CHAPITRE XXVII.

Dernier discours de Robespierre. — Il est généralement accusé. — Journée du 9 *thermidor*. — Arrestation de Robespierre et de ses amis. — Adresse au peuple de Paris. — Troubles. — Proclamation au maire et aux patriotes de Bercy. — Le peuple *se met à la hauteur de la liberté*. — Mort des *triumvirs*. — Commencements de la réaction. — *Le peuple français ou le régime de Robespierre*. — *Le 9 thermidor ou la surprise anglaise*. — *Les formes acerbes*. — *Le temps resserrant les nœuds des frères et amis*. — *Notre-Dame de thermidor*, de *septembre*, — La *queue de Robespierre*. — J.-J. Rousseau au Panthéon. — Bataille de Fleurus et affaires de la guerre.

Le jour même où Pichegru prit Anvers et Jourdan Liége, la réaction s'opéra contre *les robespierristes*.

Robespierre se rendit à la convention (*a*), et fit un discours violent par lequel il espérait imposer silence à ses ennemis, et auquel il travaillait depuis longtemps. Dans ce discours, où il commentait toute la révolution française, il essaya de ramener à lui la convention qui lui échappait, en désavouant toutes les mesures odieuses qu'on lui avait imputées, pour en charger la mémoire de ceux qui avaient succombé pendant sa *dictature*. « Est-ce nous s'écria-t-il, est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes, et porté la terreur dans toutes les conditions? Ce sont les monstres que nous avons accusés... Est-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la convention nationale? qui demandions, dans les sociétés populaires, la tête de *six cents représentants du peuple?* Ce sont les monstres que nous avons accusés. » « On disait aux nobles : C'est lui seul, Robespierre, qui vous a proscrits; on disait aux patriotes : Il veut sauver les nobles; on disait aux prêtres : C'est lui seul qui vous poursuit, sans lui vous seriez paisibles et triomphants; on disait aux fanatiques : C'est lui qui détruit la religion; on disait aux patriotes persécutés : C'est lui qui l'a ordonné, ou qui ne veut pas l'empêcher... En voyant la multitude des vices que le torrent révolutionnaire a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai

(*a*) Le 8 thermidor.

tremblé quelquefois d'être souillé, aux yeux de la postérité, par le voisinage impur de ces hommes pervers, qui se mêlaient dans les rangs des défenseurs sincères de l'humanité; mais la défaite des factions rivales a comme émancipé tous les vices. Il ont cru qu'il ne s'agissait plus pour eux que de partager la patrie comme un butin, au lieu de la rendre libre et prospère; et je les remercie de ce que la fureur dont ils sont animés contre tout ce qui s'oppose à leurs projets, a tracé la ligne de démarcation entre eux et tous les gens de bien. » « Ainsi donc, des scélérats nous imposent la loi de trahir les peuples, sous peine d'être appelés dictateurs! Souscrirons-nous à cette loi? non! Défendons le peuple, au risque d'en être estimés. Qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime, et nous par celle de la vertu. Dirons-nous que tout est bien? Continuerons-nous de louer, par habitude ou par pratique, ce qui est mal? Nous perdrions la patrie. Révèlerons-nous les abus cachés? dénoncerons-nous les traîtres? on nous dira que nous ébranlons les autorités constituées; que nous voulons acquérir à leurs dépens une influence personnelle. Que ferons-nous donc? notre devoir. Que peut-on objecter à celui qui veut dire la vérité, et qui consent à mourir pour elle? Disons donc qu'il existe une conspiration contre la liberté publique; qu'elle doit sa force à une coalition criminelle, qui intrigue au sein même de la convention; que cette coalition a des complices dans le comité de sûreté générale et dans les bureaux de ce comité (*a*); qu'ils y dominent; que les ennemis de la république ont opposé ce comité au comité de salut public, et constitué ainsi deux gouvernements; que des membres du comité de salut public entrent dans ce complot; que la coalition, ainsi formée, cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal? punir les traîtres, renouveler les bureaux de sûreté générale, épurer le comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la convention nationale, qui en est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les factions sous le poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté : tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrits, et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive le taire; car que peut-on objecter à un homme qui a raison, et qui sait mourir pour son pays? Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie. Les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits tant que la horde des fripons dominera. »

Les discours sont peu concluants en histoire; mais ce dernier, il faut en convenir, révèle tout Robespierre. Cet homme considérait la tribune comme une forteresse d'où il lançait contre ses ennemis la foudre de ses accusations.

(*a*) Robespierre savait bien qu'il avait tout à redouter du comité de sûreté générale.

Aussi, une séance hasardée de la convention lui avait-elle semblé préférable à une insurrection dans les rues. Cette confiance le perdit. Cambon et Billaud-Varennes commencèrent l'attaque, et le discours de Robespierre, d'abord décrété pour l'impression, fut rapporté et renvoyé à l'examen du comité de salut public.

Premier triomphe obtenu par les ennemis de l'*incorruptible*, aux cris de *vive la république!*

Au club des jacobins, le soir du même jour, Robespierre lut son discours, qui fut couvert d'applaudissements. Ses amis l'engagèrent à marcher en armes contre la convention. Il refusa, — par peur ou par scrupule. Robespierre n'était pas Danton. La nuit donc fut calme en apparence.

Mais les ennemis du tyran se sont réunis tous, à la voix de Tallien. Les uns et les autres se sont dit : « Vous pleurez Vergniaud, nous pleurons Danton ; réconcilions leurs ombres en frappant Robespierre. »

C'en est fait : l'*incorruptible* est lui-même consigné comme « ennemi du bien public dans l'*inventaire* des humains (*a*). »

Le lendemain, la lutte se continue : Couthon, Saint-Just, Robespierre, d'une part ; de l'autre, Tallien, Billaud-Varennes et Vadier. On s'accuse, on se défend. Après les reproches, les injures ; après les injures, les menaces. Les conventionnels, pendant la discussion, crient plusieurs fois : *A bas le tyran!* L'arrestation du général Henriot, commandant de la garde nationale parisienne, ainsi que celle de son état-major, sont décrétées. La convention annonce qu'elle se fait permanente. Successivement, on propose et on décide d'incarcérer Boulanger, Dufraisse et Dumas, le président du tribunal révolutionnaire. Vadier met au jour tous les actes les plus secrets de son ancien *compère*, en les rembrunissant. Il l'accuse d'avoir dit à l'accusateur public lors du procès de la mère de Dieu : « Vous ne jugerez pas cette drogue. » Tallien l'accable, à propos de son discours de la veille. Robespierre répond par des cris, couverts eux-mêmes par les murmures désapprobateurs de la convention. Le député Louchet tranche la question, et propose de décréter Robespierre d'*arrestation* ; Lozeau ajoute : d'*accusation*. La chute du triumvir va vite. Il appelle le président *président des brigands;* il adjure la montagne. Mais un député, Charles Duval, lui porte le dernier coup en s'écriant : « Est-ce que cet homme sera toujours le maître dans la convention ? » Les deux frères sont perdus. On les arrête, et de tous côtés, les cris de *vive la liberté! vive la république!* se font entendre. Saint-Just, Couthon et Lebas, éprouvent le même sort, et Fréron a déclaré « que la patrie en ce jour, et la liberté, sont sorties de leurs ruines (*b*). »

En apprenant l'arrestation de Robespierre et des autres députés, la com-

(*a*) Expression propre de Robespierre.

(*b*) *Moniteur universel*, séance du 9 thermidor an II.

1794



LE TRIUMVIR ROBESPIERRE

Ce maître impérieux n'est plus qu'un vil coupable,
Il invoquait la force, et la force l'accable,
D'autant plus malheureux, quand son règne est passé,
Que sur son propre sort lui même a prononcé,
Que rien en sa faveur ne peut se faire entendre,
Et qu'à la pitié même il ne peut plus prétendre.
La vengeance publique insulte à son trépas ;
Et mourant dans le crime, on ne le plaindra pas.

… Française de M. Laharpe

Histoire musée de la République Française

mune ne se laissa pas dominer par cette terrible défaite. Fleuriot, maire, Payan, agent national, appelèrent à son de caisse les officiers municipaux. Il était cinq heures. Le conseil-général du département s'assembla, et deux membres nommés par lui, furent chargés « d'inviter les citoyens à s'unir à leurs magistrats, pour sauver la patrie et la liberté. » (a)

C'est pitié de voir comment alors, ces mots-là se trouvaient dans tous les discours, et motivaient toutes les actions les plus opposées. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Lisez, voici l'*adresse au peuple de Paris*, faite par le conseil-général :

« Des scélérats dictent des lois à la convention qu'ils oppriment. On poursuit *Robespierre*, qui fit déclarer le principe consolant de l'existence de l'Etre-Suprême et de l'immortalité de l'âme; *Saint-Just*, cet apôtre de la vertu qui fit cesser les trahisons au Rhin et au Nord, qui, ainsi que *Lebas*, fit triompher les armes de la république, avec *Couthon*, ce citoyen vertueux, qui n'a que le corps et la tête vivants, mais qui les a brûlants de l'ardeur du patriotisme(b); *Robespierre le jeune*, qui présida aux victoires de l'armée d'Italie. Eh! quels sont leurs ennemis! un *Amar*, noble de trente mille livres de rente; *Dubarran*, vicomte, et des monstres de cette espèce; *Collot d'Herbois*, le partisan de l'infâme Danton, comédien qui dans l'ancien régime, avait volé la caisse de sa troupe; *Bourdon* (*de l'Oise*), qui calomnia sans cesse la commune de Paris; ce Barrère qui appartient à toutes les factions (c) tour à tour, et qui a fait fixer le prix des journées des ouvriers, pour les faire périr de faim. Voilà les scélérats que le conseil te dénonce; peuple, lève-toi, ne perdons pas le fruit du 10 août et du 31 mai, et précipitons au tombeau tous les traîtres. »

Puis, le conseil proclama « l'insurrection contre les oppresseurs du peuple qui voulaient faire périr ses défenseurs ; « appela à lui les autorités constituées, la force armée, les sections, et leur fit jurer à toutes l'union et la fraternité, le salut de la patrie. Henriot dirigeait le mouvement qui allait s'opérer. La gendarmerie se rangea sur la place de la Maison-Commune. On battit la générale dans les rues. La garde citoyenne s'arma en partie. Les canonniers des sections étaient prêts. Henriot cria *aux armes!* et engagea les passants à marcher sur la convention nationale. Mais, chemin faisant, il fut pris, et conduit au comité de sûreté générale. Entrave de quelques heures seulement à l'insurrection, car les députés arrêtés dans la journée, et Henriot lui-même, ne tardèrent pas à être délivrés. Alors, la position de la commune sembla s'améliorer encore. Lebas écrivit au commandant du camp de la plaine des Sablons, de faire marcher contre la convention, les élèves de la patrie : vaine demande, le commandant était arrêté. Le conseil-gé-

(a) Arrêté de la commune du 9 thermidor (27 juillet 1794).

(b) On sait que Couthon était impotent.

(c) Barrère, a-t-on dit, avait dans sa poche deux discours différents, le 9 thermidor, pour prononcer l'un ou l'autre, selon que Robespierre serait ou non triomphant.

néral envoya des proclamations aux différents maires de la banlieue, notamment à celui de Bercy.

« *Maire et patriotes de Bercy,*

« Robespierre et les patriotes les plus purs de la convention ont été arrêtés par des conspirateurs, et remis aussitôt en liberté par le peuple souverain. Accourez à la Commune de Paris avec vos armes, pour sauver la chose publique : le tocsin sonne pour donner l'éveil aux amis de la patrie (*a*). »

Il n'y avait plus à reculer : Robespierre avait échoué à la tribune, et ses amis voulaient le défendre avec le secours du canon. Henriot donc, redevenu commandant de l'artillerie, pointa ses pièces sur la Convention. Les insurgés furent mis *hors la loi*. Cela ne déplaisait qu'à Robespierre : il délibéra, et pendant ses incertitudes, des citoyens des différentes sections vinrent offrir leurs bras au président de l'assemblée. A minuit, « partout le peuple était à la hauteur de la liberté; partout on entendait les cris de *vive la république! vive la convention nationale!* » (*b* le peuple avait juré de mourir pour ses mandataires, qu'une force armée respectable environnait. Cependant, Henriot agissait à la place de Robespierre. Il envoya un gendarme portant l'ordre aux troupes qui l'offusquaient de se retirer au plus tôt. Le député Ferraud fit arrêter ce gendarme. Quelques militaires avaient aussi abandonné la cause des insurgés (*c*). Tardivement, Robespierre se décida à triompher ou à succomber d'après le sort des armes. On l'allait voir se mesurer avec Barras. Il avait organisé un *comité des douze* et une commission exécutive. La place de Grève était couverte d'hommes, de bayonnettes, de canons. Jamais l'insurrection n'avait davantage revêtu le caractère d'une guerre civile.

Ce fut vers cette place que se dirigèrent, à deux heures du matin, les troupes de la convention. Elles investirent la maison commune, et les huissiers de la représentation nationale, torches en main, lurent hautement à la multitude le décret qui frappait les rebelles. Comme par un jeu de la fortune, le peuple délaissa ces derniers. Il criait : Périssent *les traîtres et les tyrans*! Quelques employés pénétrèrent dans la salle des communes où délibéraient trente-six municipaux revêtus de leur écharpe. Le président, effrayé, laissa tomber la sonnette de ses mains. Chacun s'enfuit. Robespierre jeune sauta par une fenêtre, puis se jeta du haut en bas de la corniche de la façade de l'Hôtel-de-Ville. Lebas et Robespierre aîné, voulurent se tuer avec un pistolet ; mais le premier seul réussit. Robespierre avait tout simplement la joue fracassée.

Les municipaux furent arrêtés. Prisonniers et blessés, tous furent conduits,

(*a*) Cette proclamation a été affichée dans Bercy.

b) Discours de Barrère, dans la séance de nuit.

c) Comptes-rendus de Ferraud et de Fréron à la convention. Même séance.

Lettre de Hanriot.

Du 9 termidor, l'an 2 de la République Française.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Tous les offiers de poste arreteront les proclamateurs tels quils soient et les ameneront a la maison commune icie pour la deusième fois que je recommande a mes frers darmes. Le ordre

Le général Hanriot

Lith. Delarue

partie à la convention, partie au comité de salut public, et enfin, à la Conciergerie. Tous s'accusèrent réciproquement d'avoir causé le mauvais succès de l'insurrection.

Robespierre, son frère, Henriot, Couthon, Saint-Just, Dumas, Coffinhal, Payan, Simon, etc. — furent exécutés sur la place de la Révolution.

Ainsi finit le *triumvirat*, au milieu de la joie populaire, — faite à moitié de curiosité et de légèreté.

Le lendemain de cette exécution, soixante-dix membres de la commune montèrent sur l'échafaud.

La chute de Robespierre et de ses amis éveilla de tous côtés les petites ambitions, jusqu'alors rendues muettes par celle du *tyran*. Beaucoup de citoyens, sans doute, étaient tentés de s'écrier comme Louvet :

Que si d'un nouveau Robespierre
Ton pays était tourmenté,
Mon fils, ne venge point ton père,
Mon fils, venge la liberté (a)

Mais beaucoup encore aspirèrent à le remplacer. Ce ne furent que diatribes, que satires, que caricatures sur l'homme déchu. Une gravure est intitulée. « *Le peuple français ou le régime de Robespierre.* » Un citoyen, un bandeau sur les yeux, est livré à la merci de toutes les furies politiques, de la Force, de l'Injustice, de la Mort, etc. Il joue à colin-maillard, etc., etc.; cherche le niveau de l'égalité, et dit :

En vain de tous côtés j'allonge chaque membre;
Tout fuit dessous ma main quand je crois y toucher.
C'est moi, dans ce jeu-ci, que l'on veut attrapper,
Et j'en serai long-temps, je crois, le pot de chambre (b).

On fit cette épigramme, en guise d'épitaphe pour le défunt :

Passant, ne pleure pas son sort,
Car, s'il vivait, tu serais mort (c).

Cette épitaphe cadrait avec celle faite pour être placée sur la tombe du jacobin en général.

Sous cette pierre repose
N... ce fameux vaurien;
Mourir est la seule chose
Qu'il ait jamais fait de bien.

(a) Hymne de Louvet. Voir ses *Mémoires*.
(b) Collection de M. Laterrade.
(c) Il n'est pas bien prouvé que cette épigramme soit du temps

Par contre, on fit cette complainte :

> Ah! pauvre peuple, adieu le siècle d'or ;
> N'attends plus que peine et misère :
> Il est passé dès le 10 thermidor,
> Jour qu'on immola Robespierre.

Enfin, une des plus piquantes caricatures, à propos de ce grand événement, a pour titre : *Le neuf thermidor, ou la surprise anglaise*, aux honnêtes gens de tous les pays.



« Cette gravure, dit le texte, représente la France sous la forme d'une Autruche, qui a eu le malheur, dans sa première ponte, de ne donner que des monstres tels que Marat, Carrier, Robespierre, Joseph Lebon, etc.. etc.,» que le retour de la justice du neuf thermidor a en quelque sorte fait disparaître ; tout nous fait espérer qu'elle continuera à nous délivrer de cette espèce de fléau. L'Autruche, plus heureuse dans sa seconde ponte, n'offre que des amis de la paix, du bonheur universel et de la tranquillité des nations. Un Anglais, dont l'embonpoint annonce une existence bien nourrie, occupé à manger, est frappé de cet heureux changement, et en témoigne sa surprise. »

La *Justice* dit : Monstres, vous êtes anéantis pour jamais.

Le *Français* : Europe ! voilà nos seuls vœux.

L'*Autruche* : Que je répare bien aujourd'hui mes torts !

L'*Anglais* : Goddem ! go on... (*a*).

a) Communiqué par M. de Pastoret.



Le diable, après avoir couvé longtemps la ruine du plus bel empire, s'applaudissait de sa brillante couvée. « Nargue de tes efforts, lui dit son infernale moitié, vois ! mon Jacobin. — Le diable demeura stupéfait. (Caricature étrangère.)

Ce qui signifiait que l'Angleterre n'applaudissait pas à cet événement, renversant tous ses projets, et immolant les traîtres qu'elle avait payés, disait-on, pour faire tomber la révolution dans d'horribles excès.

Une caricature, s'adressant à tous les révolutionnaires, a pour titre : Le temps resserrant les nœuds des frères et amis :



Le temps est le maître de tout,
Il n'est rien dont il ne vienne à bout (a).

Une estampe enfin, aussi effroyable, et du même artiste que l'auteur du *IX thermidor*, fut publiée un peu après. Elle est appelée les *formes acerbes*. «Cette allégorie, dit le texte, représente Joseph Lebon, posté entre les deux guillotines d'Arras et de Cambray, tenant deux calices dans lesquels il reçoit d'une

(a) Collection de M. Laterrade.

main et s'abreuve de l'autre du sang de ses nombreuses victimes, immolées au-delà de cinq cent cinquante dans les deux communes. Il est monté sur des groupes de cadavres entassés les uns sur les autres. D'un côté, deux furies, dignes compagnes de ce cannibale, animent des animaux moins féroces qu'elles, à dévorer les restes des malheureuses qu'elles ne peuvent plus tourmenter; de l'autre sont nombre de détenus de l'un et de l'autre sexe, avancés sur le bord du précipice, tendant les mains au ciel, où ils aperçoivent la convention nationale, à qui la Justice dévoile la Vérité, tenant deux brochures intitulées, l'une, les *Angoisses de la mort*, ou *Idées des horreurs des prisons d'Arras*, rédigées par les auteurs dans leurs fers, l'autre, *Atrocités exercées envers les femmes*. Le fond du tableau représente des prisons, et indique le résultat des ouvrages présentés par la Vérité, etc. (*a*). »

Ajoutons qu'une renommée sonne de la trompette, et s'écrie : 9 thermidor! Humanité! justice! vertu à l'ordre du jour! et que des rayons bienfaisants tombent du ciel sur les craintifs patients qui s'approchent du précipice.

Qu'on n'aille pas s'y tromper; la *réaction thermidorienne*, se trouva être dès son origine, une protestation contre les principes révolutionnaires. Bientôt, dans le midi, les *réagisseurs* exercent des cruautés contre les sectaires de Robespierre, et aussi contre les autres républicains (*b*). Les *apitoyeurs*, — comme les Robespierristes les appelaient autrefois, ont le dessus; les *crapauds du marais* triomphent de la *sainte montagne*. Mais la réaction, nous le répétons, s'étend bien plus loin que cela. Il ne reste plus que quelques débris du parti que l'on nomme à présent *terroriste*, en présence du parti *thermidorien*, dont Tallien et Proly sont les chefs; dont ils ont, en 1793, posé les premières bases dans des séances tenues au café Corazza, au Palais-Royal. Voyez; les thermidoriens ont surnommé la belle madame Tallien, *Notre-Dame de thermidor*, ou de *Bon-Secours*, la *sœur du pot de la révolution*, la *Providence*, tandis que les royalistes sont assez osés pour l'appeler *Notre-Dame de septembre*, par allusion aux massacres des 2 et 3 septembre en 1792, massacres pendant lesquels Tallien était secrétaire de la commune. Le parti thermidorien est décidé à anéantir complétement les amis survivants du défunt triumvir, le parti qu'on désigne sous le nom de la *queue de Robespierre*. Dans l'ombre, d'autre part, les ci-devants, les aristocrates, les royalistes travaillent à une restauration de la monarchie. Fait important à signaler! Tôt ou tard, elle viendra, — après vingt années d'attente. Nous ne tarderons pas d'ailleurs à raconter quelques actes de ces anti-révolutionnaires.

Ainsi, maintenant, nous allons marcher de réaction en réaction.

On a retiré de la salle de la convention les bustes de Bauvais, de Marat,

(*a*) Gravure fort bien exécutée. Cartons de la Bibliothèque royale.
(*b*) *Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté, tome 12.

de Chalier et de Lepelletier, qui s'y trouvaient, ainsi que les tableaux de David, représentant la mort de ces deux derniers.

Dans l'espace de quelques jours seulement, les conventionnels rapportent tous les décrets que la peur ou le découragement leur avait fait rendre sous le règne de Robespierre. Ils prennent le parti d'épurer la commission populaire (*a*); ils abolissent d'abord dans la même séance, le tribunal révolutionnaire, et ne le rétablissent que sur une motion de Billaud-Varennes, mais avec d'autres jurés, d'autres juges, d'autres principes que par le passé (*b*). Ils remplacent les membres du comité de salut public, guillotinés après la journée thermidorienne, et décident que les comités seront dorénavant renouvelés par quart tous les mois, en annulant un certain décret qui les autorisait à arrêter toute personne, fût-elle, même, de la convention. Puis ils ordonnent une nouvelle organisation du tribunal, et l'arrestation et la mise en jugement de Fouquier-Tinville (*c*). Ils acceptent la démission de Barras, commandant-général de la force armée, et font cesser la permanence des séances de la convention. Le lendemain, des envoyés de la commune de Cambray viennent dénoncer à la barre leur proconsul Joseph Lebon, et Lebon est décrété d'arrestation provisoire.

Le 21 thermidor, Fouquier-Tinville, escorté par des gendarmes, est traduit à la barre. L'ex-accusateur public, rejette tout l'odieux de ses actes sur Robespierre au *ton despotique*. Il accuse les amis de Robespierre, et se défend de l'avoir été lui-même. Interrogé sur les conspirations de l'étranger et du Luxembourg, il proteste de son dévouement sans réserve au salut de la patrie (*d*). Ces explications données, il est reconduit en prison, et la convention poursuit son œuvre de réaction, en abrogeant la loi qui accordait précédemment quarante sous de prime par jour, aux indigents qui assistaient aux assemblées des sections. Enfin, Lecointre de Versailles, ayant accusé devant la convention Barrère, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Amar, Vadier, Voulland et David, les députés repoussent avec adresse cette accusation qu'ils disent être *calomnieuse* (*e*), et déclarent qu'ils ne veulent pas sévir inexorablement contre *les terroristes*. En immolant ces hommes-là, la vérité est que la convention risquait de se suicider elle-même, et de donner trop de prise aux *réagisseurs* royalistes, ainsi qu'aux muscadins, qu'on appelait la *jeunesse dorée*, la jeunesse de Fréron.

Combien il est curieux d'examiner sa manière de prrocéder, dès que l'enthousiasme anti-terroriste fut un peu calmé! Elle fit preuve d'habileté. Les

(*a*) Séance du 10 thermidor (28 juillet).

(*b*) Le président nouveau est Dobsent, et Leblaies est accusateur public, gens qui heureusement, ont peu fait parler d'eux.

(*c*) Le comité de salut public s'était fait proroger quatorze fois.

(*d*) Séance du 14 thermidor (1 août).

(*e*) *Moniteur universel*.

jeunes gens de Paris poursuivaient partout les jacobins, dans les cafés, aux spectacles, aux promenades. Et pendant ce temps-là, il y eut explosion de la poudrière de la plaine de Grenelle (*a*), catastrophe dont on ignora toujours les causes, et dont on pouvait avec quelque raison, accuser *la queue de Robespierre;* aussi, une foule de brochures parurent, ayant pour titres : *Les Anneaux de la Queue*, ou coup-d'œil du moment, *Coupons lui la Queue*, *Défends ta queue*, (*b*) et qui toutes maudissaient sans pitié les terroristes. Eh bien, la convention se contenta, le 1er septembre, de chasser Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère, du comité de salut public, en ayant soin de disposer les élections à cet effet. Pour concilier toute chose, elle accorda à l'exaltation des derniers partisans du régime dictatorial, la translation des cendres de Jean Paul Marat au Panthéon, et en fit retirer les cendres de Mirabeau le *traître*. Les honneurs que l'on rendait alors à l'*ami du peuple*, n'étaient pas sincères. Aucun député cependant ne réclama. Par compensation, et pour célébrer une cérémonie plus en rapport avec la réaction, on transporta aussi les cendres de Rousseau dans ce temple des grands hommes, mais moins solennellement qu'on l'avait fait pour Voltaire. Ces sortes de fêtes antiques se passaient de mode. Marie-Joseph Chénier composa un hymne en l'honneur du philosophe de Genève.

Nous en extrayons cette strophe :

Les vieillards et les mères de famille.

Toi, qui, d'Émile et de Sophie,
Dessinas les traits ingénus;
Qui, de la nature avilie,
Rétablis les droits méconnus;
Éclaire nos fils et nos filles,
Forme aux vertus leurs jeunes cœurs,
Et rends heureuses nos familles
Par l'amour des lois et des mœurs.

Le chœur.

O Rousseau ! modèle des sages,
Bienfaiteur de l'humanité,
D'un peuple fier et libre accepte les hommages,
Et, du fond du tombeau, soutiens l'égalité (*c*).

Trois mois plus tôt, une telle fête eût inspiré à Chénier d'autres vers que ceux-là. Mais il était un de ces poëtes qui peuvent chanter sous toutes les puissances, et sur tous les sujets. Chaque événement ne faisait que le teindre, qu'on nous pardonne cette expression. L'orage venu, la teinte du passé s'en allait Chénier est le mythe poétique d'une foule d'hommes de cette époque, qui ont été tour à tour montagnards, thermidoriens, bonapartistes, royalistes, puis libéraux sous la restauration.

(*a*) Le 31 août 1794.
(*b*) Bibliothèque de M. Pixérécourt.
(*c*) Fête célébrée dans le courant du mois d'octobre.

Mais concilier en politique, c'est presque chercher la pierre philosophale. Ce rôle ne put être longtemps celui de la convention, qui remplaça encore Carnot, Robert-Lindet, et Prieur de la Côte-d'Or, au comité de salut public: défendit les corporations et affiliations entre les sociétés populaires (*a*), et commença à proscrire à son tour l'ancien ordre de choses, en faisant reprendre à *commune affranchie*, son nom de ville de Lyon, en déclarant que la ville de Lons-le-Saulnier, n'était plus en état de rébellion, en exigeant que chacun portât le nom de son père simplement, non ceux de Brutus et d'Agricola, en réintégrant dans la jouissance de leurs biens, les prévenus d'émigration qui avaient obtenu des arrêtés favorables des corps administratifs.

D'après cela, il était bien certain que les conventionnels ayant à choisir entre la queue de Robespierre et la *jeunesse dorée*, et les royalistes, penchaient plutôt du côté de ces derniers. Ils étaient frappés de ce qu'on les accusait de laisser presque impunis les *crimes des terroristes*, en ne les accablant pas du châtiment qui leur était dû.



« Quelle proportion! (*b*) »

(*a*) Décret du 16 octobre.
(*b*) Collection de M. Laterrade.

Tallien avait manqué d'être assassiné dans la rue des Quatre Fils, au Marais (*a*). Alors, les jacobins furent traqués de toutes parts. Un jour, le député Legendre se mit à la tête de quelques hommes dévoués, et s'en vint, par ordre du comité de salut public, chasser les *anarchistes* de la salle de leurs séances, et fermer les portes du club. Et le lendemain, un décret de la convention déclara que les séances de la société des jacobins seraient suspendues.

Rappelez-vous le temps où ceux-ci étaient les maîtres; où les femmes faisaient des motions dans le club; où la convention n'agissait pour ainsi dire que d'après son bon-vouloir.

Proposition fut faite de démolir l'Hôtel-de-Ville, à cause des crimes de la commune (*b*). La réaction marche toujours. En décembre, comme conséquence de la ruine définitive des montagnards, on engagea les soixante-six députés — mis en accusation, en octobre 1793, pour avoir protesté contre la journée du 31 mai, — à reprendre place sur leurs bancs (*c*), et on abolit la fête du 31 mai (*d*). Et, lorsque l'amnistie était accordée en faveur des Vendéens et des chouans qui déposeraient les armes dans le délai d'un mois, Carrier, Pinard et Grandmaison, à Nantes, étaient exécutés. On abolit toutes les lois sur le *maximum* et sur le commerce des grains. On rapporta le décret, — œuvre de Barrère, — qui avait autrefois ordonné aux armées françaises, de ne faire aucuns prisonniers anglais, ni hanovriens, décret qui, comme le lecteur le sait, n'avait jamais reçu d'exécution. Les prisonniers du régime de la terreur, étaient rendus à la liberté.

A l'intérieur, voilà bien des changements. Les affaires ont pris une face nouvelle, et le citoyen de Paris se demande par quel miracle toutes ces choses se sont opérées, comment il a pu se faire que ceux qui échafaudaient la guillotine, aient mis eux-mêmes leur tête sous le couteau. Ceux qui ont eu les pieds dans le bourbier, s'étonnent qu'il soit ainsi desséché. Là-bas, au contraire, sur les frontières, là-bas où la terreur, après tout, n'avait pas forte prise sur des héros toujours prêts à mourir, la réaction ne produisit que peu ou point d'effet. Les départements avaient envoyé aux députés des adresses de félicitations; les armées restèrent indifférentes, — et continuèrent leur marche triomphante. Que leur importaient les querelles politiques, elles qui défendaient la belle cause nationale! Elles se sentaient d'ailleurs au-dessus des comités et de la convention. Elles pressentaient l'avenir. Au courrier qui leur apprit le 9 thermidor, elles donnèrent, en échange, des bulletins de victoires. Le premier signal du télégraphe annonça un succès.

Les généraux grandissaient en courage et en génie, quoi qu'en pussent dire

(*a*) Le 11 novembre.

(*b*) Cette proposition appartient au thermidorien Fréron.

(*c*) Décret du 8 décembre.

(*d*) Thibaudeau. *Mémoires sur la convention*.

1794



Massard del.t — Rebel sc.t

Dernière scène d'un Comité Révolutionnaire.

[illegible] Éditeur, Paris.

les émigrés. La bataille de Fleurus avait exalté leur âme. Pichegru, Jourdan, Moreau, Moncey, — et d'autres qui combattaient sous leurs ordres, — repoussaient les alliés Le premier avait pris Ostende, Tournay, Gand, Neuport et Anvers (*a*), puis Valenciennes(*b*), puis Oppenheim, Alzey, Vanloo (*c*), puis Nimègue (*d*). Le second avait pris le château de Namur et Liége (*e*), repris Aix-la-Chapelle (*f*), pris Cologne et Coblentz (*g*), Maëstricht, sans préjudice de sa belle victoire d'Aldenhoven. Les deux derniers triomphaient aussi, l'un sur les frontières d'Espagne, l'autre sur le Rhin.

Quant aux *chouans* qui avaient succédé aux Vendéens, la convention cherchait à les ramener par la douceur, et leur adressa une longue proclamatiou, où nous remarquons ce passage (*h*) :

... « Que vos yeux se dessillent enfin. N'est-il pas temps de mettre un terme à tant de calamités? Affaiblis par des pertes multipliées, désunis, errants par bandes éparses, sans aucune ressource que celle du désespoir, il vous reste encore un asile dans la générosité nationale. Oui! vos frères, le peuple français tout entier, veut vous croire plus égarés que coupables.

» La convention nationale vous pardonne en son nom, si vous déposez les armes, si le repentir, si l'amitié sincère vous ramènent à lui; sa parole est sacrée, et si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et de la vôtre, il en sera fait justice... »

Cette proclamation fit mettre bas les armes à quelques insurgés; immense résultat, bien que ce ne fût encore qu'une pacification partielle.

(*a*) En juillet.
(*b*) En août.
(*c*) En octobre.
(*d*) En novembre.
(*e*) En juillet.
(*f*) En septembre.
(*g*) En octobre.
(*h*) Séance du 2 novembre.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE XXVIII.

Les honnêtes gens et les *buveurs de sang.* — La *jeunesse dorée; coiffure à la victime; bal des victimes;* bonnets *à l'humanité;* corsets *à la justice.* — Marat dans l'égout; on ' rise son buste. — La *république* de sang. — Réaction. — Journée du 12 germinal. — Loi *de la grande police.* — *Le Réveil du peuple* et *la Marseillaise.* — Troubles dans toute la France; *conspiration des œufs rouges.* — Les *réagisseurs* contre les *Mathevons.* — Journée du 1 *prairial.* — Assassinat du député Féraud. — Convention nationale du *souverain.* — Plus de terroristes. — Anniversaire du 14 juillet 1789; du 9 thermidor. — Constitution de l'an 3, ou la France violée trois fois. — Établissement du *conseil des anciens*, du *conseil des cinq-cents*, et du *directoire exécutif.* — Aux frontières.

Les insurrections sont les équinoxes de la politique : les saisons suivent, les réactions suivent, pour subir elles-mêmes de nouvelles secousses.

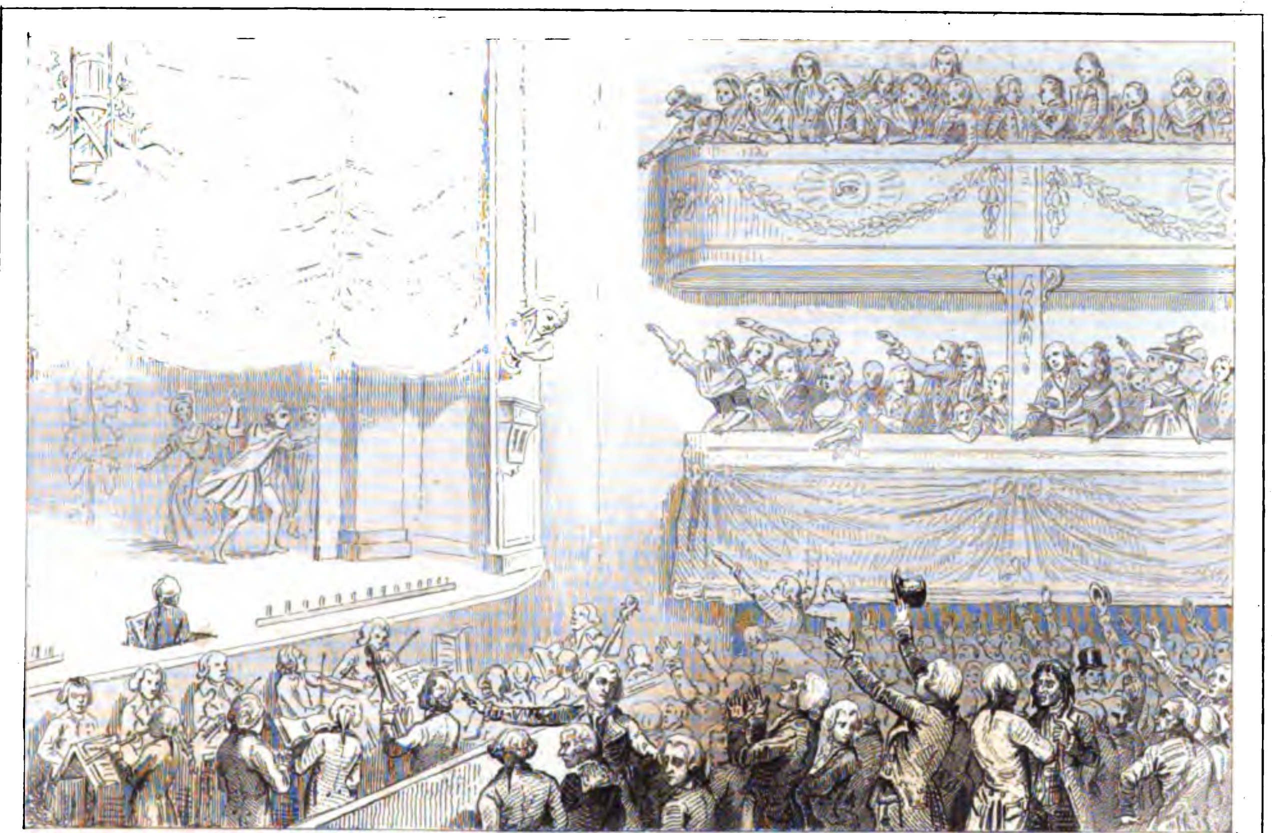
C'était un bruit assez accrédité, assez admissible, que l'affaire de thermidor avait été une simple lutte personnelle entre Robespierre et Tallien. Quelques-uns, même, prétendaient que ce dernier avait voulu perdre Robespierre, aussitôt que l'incorruptible s'était décidé à laisser là les actes de destruction, pour fonder un gouvernement stable, —acquis à force d'énergie, de sacrifices et de sang. La « séquelle des muscadins » avait affiché dans une commune ·

Oni, Dieu veut délivrer la France
De tous les comités pervers;
Leur criminelle surveillance
Tendait à nous donner des fers;
Voici l'heureux moment de notre délivrance.
Que des honnêtes gens tous les yeux soient ouverts (a).

A présent, il semblait qu'il n'y eût que deux sortes de citoyens : les *honnêtes gens*, c'est à dire, en réalité, les contre-révolutionnaires; les *buveurs de sang*, c'est à dire ceux qui acceptaient la révolution, avec ou sans « béné-

(a) Lettre écrite de l'Aigle.

RÉACTION THERMIDORIENNE.



Massard del.

Rebel sc.

A. B. Marat apôtre sanguinaire.

fice d'inventaire, » selon l'expression d'un écrivain célèbre. La *jeunesse dorée* était acharnée après les buveurs de sang : elle s'irritait contre tous les actes de la convention qui rappelaient l'époque anté-thermidorienne, et n'admettait en aucune façon l'esprit conciliateur qui les avait motivés d'abord.

Mais qu'était-ce donc que cette jeunesse réactionnaire? Elle se composait d'habitués de cafés et d'estaminet, de commis-marchands, de clercs de notaires et d'avoués, ennemis de la révolution qui avait supprimé le carnaval. Ils avaient mis à la mode une coiffure dite *à la victime*, c'est à dire une coupe de cheveux ressemblant à la *toilette* des condamnés à mort; ils portaient les cheveux très-courts par derrière, très-longs et abaissés sur les yeux par devant; ils avaient donné l'idée du *bal des victimes*, où une femme n'était pas admise si quelqu'un de sa famille n'avait péri sur l'échafaud. Les invitées portaient un schall rouge et les cheveux coupés à fleur du col (*a*); les femmes se coiffèrent de bonnets à l'*humanité*, et se servirent de corsets à *la justice*. Quant aux élégants du premier ordre, ils avaient des oreilles de chien, des cheveux longs et poudrés flottant des deux côtés sur leurs épaules, une cadenette retroussée, un habit court et carré et des gilets chamois à boutons de nacre. Les femmes de la haute société revêtaient des robes transparentes rappelant les costumes des courtisanes grecques. Hommes et femmes parlaient le langage des anciens marquis : « Ma paole d'honneu, c'est incoyable... »

Madame Tallien et madame Récamier étaient les héroïnes de cette société-là; leurs salons *dorés* étaient les plus recherchés des élégants. La haine de ces derniers pour le nom de *Marat*, dont Fréron s'intitulait « le disciple chéri,» (*b*) était sans exemple. Le 1er janvier, ils coururent au *Théâtre Feydeau* pour l'assouvir. Ils brisèrent le buste de celui qu'ils appelaient *Cartouche-Marat*.

Le buste fut réparé; mais, un mois après, ils recommencèrent au même théâtre de la rue Feydeau. On jouait Phèdre. Avant le lever du rideau, ils crièrent *à bas Marat!* Un spectateur placé dans le balcon voisin du buste escalada la loge, et précipita l'*ami du peuple* du haut de la console qui lui servait de piédestal. Une gravure du temps s'accorde parfaitement, sur ce point, avec le fait raconté par le *Moniteur*. Cependant, d'après la demande générale, on mit à la place de Marat le buste de J.-J.-Rousseau, avec ce quatrain dessous :

> Des lauriers de Marat, il n'est point une feuille
> Qui ne retrace un crime à l'œil épouvanté;
> Mais ceux que le sensible et bon Rousseau recueille,
> Lui sont dus par la France et par l'humanité.

(a) Les jacobins ne furent définitivement supprimés que par un décret du 24 janvier.

(b) *L'Orateur du peuple*, journal de Fréron, citait Marat à tout instant.

Le même jour, le buste de Marat fut également renversé au théâtre de la République et à celui de Montansier, tandis que dans la rue Montmartre des enfants promenaient ce buste et le jetèrent dans un égout en criant : *Marat, voilà ton Panthéon !*

Ainsi, la nouvelle génération ne voulait que l'esprit philosophique de la révolution, le rêve sans la vie, la parole sans le fait.

Le pouvoir fut obligé de céder à une volonté aussi forte que celle-là. On brisa en grande pompe les bustes de l'*ami du peuple*, sur les places, dans les théâtres et autres lieux publics. La section *Marat* reprit bientôt son ancien nom de section du *Théâtre-Français*. On enleva la chapelle érigée en son honneur sur la place du Carrousel. Un jour, son effigie fut trouvée pendue à la porte d'un droguiste. On vendit publiquement les *Crimes de Jean Paul Marat*, et la nouvelle épitaphe du défunt circula dans les rues :

Appui de l'assassin, opprobre de la France,
J'ai plongé le poignard au sein de l'innocence;
Par les plus grands forfaits je me suis fait un nom.
Passant, les jacobins m'ont mis au *Panthéon*.

Ce n'étaient pas les Jacobins, mais les Thermidoriens eux-mêmes qui avaient fait la chose. Fréron goûtait peu la croisade de ses adeptes contre l'*ami du peuple;* ils avaient peu tenu compte des volontés de leur père. A l'Ambigu-Comique, il arriva que les *muscadins* se battirent contre le peuple du Faubourg-Saint-Antoine, à l'occasion d'une pièce satirique contre les premiers. Il faut avouer aussi que les jacobins étaient fort mal-menés. On avait destiné l'emplacement de leur salle à devenir le marché du 9 *thermidor'*

On devait vendre dorénavant, où autrefois on parlait. — Il y a presque-là les deux personnifications des deux partis révolutionnaire et contre-révolutionnaire.

En effet, l'amour du lucre succéda, chez beaucoup de gens, aux désirs de l'ambition. Les terroristes firent place aux agioteurs.

Au reste, un décret porta que nul citoyen, à l'avenir, n'obtiendrait les honneurs du Panthéon, et n'aurait son buste placé dans les lieux publics que dix ans après sa mort (*a*).

Marat et Lepelletier sortirent donc du temple des grands hommes.

L'extermination des Jacobins était certaine; leurs ennemis ne voulaient plus de la *République* telle qu'ils l'avaient faite, de la république aux yeux hagards, les mains teintes de sang, et poursuivant tout le monde.

(*a*) Décret du 8 février.



(*a*)

Le 22 février, on réorganisa la commune de Paris, mais sur une base tout autre que celle de l'ancienne. Elle fut divisée en douze municipalités, pour douze arrondissements. Un traitement était affecté aux officiers de l'État civil et à leurs substituts. Le 24, on permit le libre exercice des cultes, non manifesté à l'extérieur par signes, affiches ou proclamations. Ainsi, une à une tombaient les lois des purs Jacobins. Tous les limonadiers portant pour enseigne : *Café des Jacobins*, *Café des Montagnards*, avaient disparu. Les clubs de Lazouski et celui des Quinze-Vingts avaient été fermés provisoirement. « ... Tous les cœurs étaient épanouis à la lecture du décret salutaire de la convention. Le soir, les rues et les places publiques retentissaient d'un frémissement d'allégresse, de chansons folâtres, de jeux et de danses; chacun serrait la main à son ami, en lui apprenant la nouvelle qu'il savait déjà; on s'embrassait en disant : *Eh bien! c'est une affaire faite*. Dans les cafés, dans les cabarets, on buvait à la santé de la convention nationale; dans les jardins, des rondes joyeuses s'exécutaient sur l'air de la carmagnole; on chantait : *Les jacobins avaient promis de faire égorger tout Paris*, etc. Plusieurs citoyens avaient illuminé leurs fenêtres (*b*). » « Autrefois, on persécu-

(a) Gravure-frontispice d'un almanach. (Cabinet de M. Maurin.)
(b) *Annales patriotiques*.

tait tous les muscadins à redingote carrée, à souliers luisants, à bas de soie chinés; aujourd'hui, ces muscadins ont leur tour; ils traitent de jacobins tous ceux qui ne portent pas les cheveux poudrés. Ces jours-ci, on a insulté, aux théâtres du Vaudeville et de la Cité, plusieurs citoyens, parce qu'ils n'avaient pas les cheveux en rond; on a même voulu fouetter, comme jacobines, les citoyennes qui leur donnaient le bras (*a*). »

Le parti terroriste essaya alors une insurrection. La disette, qui était affreuse, lui fournissait un prétexte, pour ne pas dire un motif. Des rassemblements se formèrent le 17 mars; des députations des sections du Finistère et de l'Observatoire se présentèrent à la barre, et un orateur adressa ces paroles aux conventionnels :

« Le pain nous manque; nous sommes à la veille de regretter tous les sacrifices que nous avons faits pour la révolution..... »

Aux murmures désapprobateurs des députés, les pétitionnaires répondirent par les cris : *du pain! du pain!* et l'orateur populaire continua :

« Ne laissez pas flotter au milieu de nous l'étendard de la famine, déployez tous les moyens que le peuple a mis entre vos mains, et donnez-nous du pain. Huit cents de nos camarades attendent notre réponse. Jusqu'à ce que vous ayez satisfait à notre demande, nous crierons *vive la république!* (*b*) »

Une réponse ambiguë fut faite. Quelques députés ne virent dans cette démarche qu'un prétexte à insurrection. La tranquillité ne fut presque point troublée; il est vrai que, le 15, un décret avait fixé la ration journalière de chaque habitant de Paris à une livre de pain : une livre et demie était accordée aux ouvriers.

Les rassemblements continuèrent cependant, et prirent peu à peu un caractère franchement politique. Le 21, une députation des sections des Quinze-Vingts et de Montreuil vint demander l'exécution pleine et entière de la constitution de 1793. Elle avait été précédée des pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine et des sections Lepelletier et de l'Arsenal. Puis vint une députation de Popincourt, exprimant, au contraire, « sa haine contre les partisans de la terreur et de la tyrannie. » La convention, inspirée par Tallien, ne fit pas attention aux doléances, mais adopta le sentiment de la section Popincourt. Les attroupements qui avaient donné la chasse à la *jeunesse dorée*, furent dissipés par l'autorité militaire; on vota la loi de la *grande police*. Le 22, à la séance, la *jeunesse dorée* avait envahi les tribunes de la convention, dont avaient été repoussées « les veuves de Robespierre. » Aucune femme n'avait été introduite. Au commencement des délibérations, les muscadins entonnèrent le *Réveil du Peuple*, chant de ralliement pour les réacteurs. A peine entendit-on quelques voix lui opposer la *Marseillaise*.

(*a*) *Orateur du peuple*, par Fréron.
(*b*) *Moniteur universel*.

Le 27, une foule de femmes, indignées de l'injustice dont elles avaient été l'objet cinq jours auparavant, se présentèrent à la porte de la convention pour être admises à la séance. Elles criaient, *à bas la convention!* et voulaient être reçues en masse, non par députation. Enfin, sur le refus qu'elles éprouvèrent. elles se décidèrent à n'entrer qu'au nombre de vingt! *Du pain! du pain!* s'écriaient-elles. Le 31, nouvelle députation des sectionnaires des Quinze-Vingts, dont l'orateur parla ainsi : « Depuis le 9 thermidor, nos besoins vont croissant. Le 9 thermidor devait sauver le peuple, et le peuple est victime de toutes les manœuvres.

« On nous avait promis que la suppression du *maximum* ramènerait l'abondance, et la disette est au comble. Les incarcérations continuent. Le peuple enfin veut être libre ; il sait que, quand il est opprimé, l'insurrection est un de ses devoirs, suivant un des articles de la déclaration des droits. Pourquoi Paris est-il sans municipalité? Pourquoi les sociétés populaires sont-elles fermées? Où sont nos moissons? Pourquoi les assignats sont-ils tous les jours plus avilis? Pourquoi les fanatiques et la jeunesse du Palais-Royal peuvent-ils seuls s'assembler?

« Nous demandons, si la justice n'est pas un vain mot, la punition ou la mise en liberté des détenus ; nous demandons qu'on emploie tous les moyens de subvenir à l'affreuse misère du peuple, de lui rendre ses droits, de mettre promptement en activité la constitution démocratique de 1793. Nous sommes debout pour soutenir la république et la liberté. »

Pétition significative, manifeste de la journée du lendemain. Il est de fait que jamais, même aux jours de la terreur, la misère du peuple n'avait été si grande. C'est après thermidor surtout qu'il y eut anarchie en France.

Le 1er avril, le faubourg Saint-Antoine, le Marais et la Cité s'ébranlèrent. La distribution du pain avait été réduite de moitié. Le bruit courait que la convention allait quitter Paris.

Les masses, dont les femmes formaient le plus grand nombre, se ruèrent sur la convention, enfoncèrent les portes, pénétrèrent dans la salle des séances. Les femmes agitaient leurs bonnets et criaient comme à l'ordinaire : *Du pain! du pain!* Parmi les hommes, beaucoup avaient écrit sur leurs chapeaux : *Du pain et la constitution de* 1793 ; quelques-uns ne demandaient que du *pain!* La convention se leva majestueusement, et cria *vive la république!* Legendre voulut parler : mille voix l'interrompirent : *A bas! à bas! nous n'avons pas de pain!* Quelques députés se firent entendre au milieu des cris : *Du pain! du pain!* Des orateurs de différentes députations parlèrent. La convention demanda à délibérer. Les mécontents se retirèrent aux approches de la garde nationale. On s'occupa activement des subsistances.

De plus, les membres accusés des anciens comités furent condamnés à la déportation.

L'insurrection du parti de Barrère contre le parti de Tallien n'avait pas

été heureuse. Mais Gracchus Babeuf se posait en chef de parti, et les révolutionnaires ne se regardaient pas encore comme terrassés.

Pendant un mois, il y eut des émeutes, soit à Rennes, soit à Rouen, à Montpellier, à Amiens, à Brest, à Cherbourg, etc. (a). Les royalistes aussi tentèrent leur insurrection comme avaient fait les jacobins. C'était leur tour. Et d'abord, ils poursuivaient les terroristes, auxquels ils avaient donné le nom de *Mathevons*. Quant à ces derniers, vainement ils avaient réuni leurs efforts pour faire évader leurs chefs nouvellement condamnés. Leur conspiration fut dite des *œufs rouges*, parce que les conjurés s'envoyaient mutuellement, en signe de ralliement, des œufs moitié rouges, moitié blancs.

Mais ils sentaient que chaque jour quelques soutiens de leur cause disparaissaient de la vie politique, par l'exil ou par la guillotine. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère étaient déportés. Le 6 mai, Fouquier-Tinville et quinze ex-jurés du précédent tribunal révolutionnaire furent jugés et condamnés à mort. La détention de l'ex-accusateur public avait été horrible. « Transféré depuis quelque temps à la maison de l'Égalité, ci-devant collége du Plessis, il avait été réduit, pour sa sûreté, à ne jamais ouvrir sa porte ni ses fenêtres; le 23 du mois de frimaire (le 13 décembre 1794), il sollicita de prendre l'air dans la cour, mais les cris des détenus lui firent craindre d'être mis en pièces; le lendemain, il voulut ouvrir sa fenêtre, les imprécations le forcèrent à la fermer sur-le-champ (b).»

Les terroristes organisèrent, pour leur revanche, la journée du 1er *prairial*. Leur but était tout simplement de dissoudre la convention et de rétablir leur régime favori; ils déclaraient vouloir sauver la constitution de 93. A peine le tocsin eut sonné, que les insurgés, toujours criant: *Du pain! et la constitution de* 93, se dirigèrent sur la convention. Une proclamation avait été affichée dans les rues; elle avait pour intitulé: *Insurrection du peuple, pour obtenir du pain et reconquérir ses droits.* Or, le peuple y arrêtait ce qui suit:

« Aujourd'hui, sans plus tarder, les citoyens et les citoyennes de Paris se porteront en masse à la convention nationale pour lui demander,

» 1° Du pain;

» 2° L'abolition du gouvernement révolutionnaire, dont chaque section abuse tour à tour pour affamer et pour asservir le peuple;

» 3° La proclamation et l'établissement, sur-le-champ, de la constitution démocratique de 1793;

» 4° La destitution du gouvernement actuel, son remplacement instantané par d'autres membres pris dans le sein de la convention nationale, et l'arrestation de chacun des membres qui composent les comités actuels de gouvernement, comme coupables de lèse-nation et de tyrannie envers le peuple;

(a) *Moniteur universel.* Passim.
(b) *La Vedette, ou Gazette du jour*

PORTRAIT - COSTUME



Barrère, prononçant une carmagnole (un discours)

» 5° La mise en liberté, à l'instant, des citoyens détenus pour avoir demandé du pain, et émis leur opinion avec franchise;...

....» 6° La convocation de l'assemblée nationale législative, qui remplacera la convention pour le 25 messidor prochain.

.... « Le peuple s'emparera des barrières, de la rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des cloches destinées pour le tocsin, et des tambours de la garde nationale, afin qu'il n'en puisse être fait aucun usage....»

.... « Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval qui sont dans Paris et aux environs, sont invités à se ranger sous les drapeaux du peuple et à s'unir avec lui par les liens de la fraternité, pour reconquérir les droits communs... »

... Les citoyens et les citoyennes de toutes les sections indistinctement, partiront de tout point dans un désordre fraternel, et sans attendre le mouvement des sections voisines qu'elles feront marcher avec elles, afin que le gouvernement astucieux et perfide ne puisse plus emmuseler le peuple comme à son ordinaire, et le faire conduire comme un troupeau par des chefs qui leur sont vendus et qui nous trompent.

« Le peuple ne se rassoiera pas qu'il n'ait assuré la subsistance, le bonheur, le repos et la liberté de tous les Français.

« Le mot de ralliement du peuple est : *Du pain et la constitution démocratique de* 1793.

« Quiconque, durant l'insurrection, ne portera point ce mot de ralliement écrit à la craie sur son chapeau, sera regardé comme affameur public et comme ennemi de la liberté.

« Tout drapeau, guidon ou enseigne qui paraîtra, devra porter également le même mot de ralliement.

« Tout autre signe ou point de ralliement est absolument défendu et proscrit, etc., etc. (a). »

Voilà un plan d'insurrection clairement développé. C'est le dernier mot du parti terroriste; c'est le dernier défi porté à Tallien et à ses amis.

En conséquence de cette proclamation, répandue à profusion dans la capitale, les rassemblements se formèrent tout à coup. La Convention répondit par une adresse aux citoyens de Paris. Mais au moment où elle venait de l'adopter, les femmes des tribunes se levèrent tumultueusement et crièrent : *Du pain! du pain!* Le président se couvrit plusieurs fois; quelques femmes se retirèrent; d'autres poussèrent des clameurs plus violentes encore. Un général de brigade les força de sortir. Mais, pendant ce temps, des coups redoublés se firent entendre à la porte de la salle des séances, du côté du salon de la Liberté. La porte fut brisée et céda : un flot d'hommes armés de bayonnettes, de pistolets et de sabres, déborda dans l'enceinte! Le tumulte fut au

(a) *Moniteur universel.*

comble et de longue durée. Cependant, les insurgés étaient partis, le calme était revenu pour un moment, lorsque l'orage gronda de nouveau dans le salon de la Liberté, dont la porte fut gardée par la force armée, impuissante à contenir les furieux. Ils revinrent; le député Féraud s'élança vers eux, découvrit sa poitrine, et cria : « Frappez, je vous abandonne ma vie ; mais respectez les représentants de la nation française. » Peu de temps après, Féraud, dont les efforts avaient été inutiles, tomba atteint d'un coup de feu. Les insurgés le saisirent et l'entraînèrent hors de la Convention. Alors, l'un d'eux monta à la tribune et vint lire un imprimé, « *renfermant, dit-il, la volonté du peuple souverain, au nom duquel il parlait.* » — C'était le plan d'insurrection dont le lecteur a pris connaissance.

Et bientôt, les meurtriers de Féraud reparurent, portant sa tête au bout d'une pique, et ils la présentèrent au président Boissy d'Anglas, qui s'inclina devant elle. Il fut surnommé *Boissy-Famine.*

Jusqu'à minuit, le trouble continua. Mais tandis que les insurgés délibéraient et remplissaient le rôle de conventionnels, un bataillon se présenta, somma la multitude de se retirer, croisa la baïonnette, et, après un combat opiniâtre, la mit en fuite.

Faute d'audace encore, les terroristes manquèrent leur coup.

La Convention décréta d'accusation ceux de ses membres qui avaient le plus applaudi à l'insurrection du 1er prairial, à savoir Bourbotte, Duquesnoy, Duroy, Goujon, Romme, Soubrany, Albitte, Prieur de la Marne, Rulh, Peyssard, Le Carpentier, Pinet et Fayau.

Avec eux mourait le dernier espoir réel des révolutionnaires. Il y eut bien continuation des troubles; mais ils étaient peu sérieux, et les sections s'en vinrent tour à tour faire leur soumission. Une sorte de commune, organisée par les terroristes, sous le nom de *Convention nationale du souverain*, n'avait eu qu'un bien court moment d'existence. Les accusés parurent devant une commission militaire et furent condamnés à mort.

La convention célébra une fête funèbre en l'honneur du député Féraud (*a*). Méhul fut chargé d'en composer la musique.

Le tribunal révolutionnaire fut supprimé, et un décret porta que la célébration des cultes aurait lieu dans les temples qui leur étaient primitivement destinés (*b*). Un autre décret défendit à toute autorité constituée de reprendre le nom de *révolutionnaire* (12 juin); un autre enfin réorganisa les gardes nationales.

L'anniversaire du 14 juillet 1789 fut célébré dans la salle même des séances

(*a*) Thibaudeau, qui, après Louvet, porta la parole pour rappeler les vertus de Féraud, profita de l'occasion pour faire établir une fête commémorative du 31 octobre 1793. C'est lui qui, dans un discours, s'appela lui-même *barre de fer*. Fréron mit alors dans son journal que, dans cette barre de fer, il y avait une *paille*. Appréciation laconique et assez exacte du caractère de Thibaudeau.

(*b*) Décret du 30 mai.

Lettre de Méhul au Citoyen Langlé.

Je vous prie, mon cher maître, de ne
point m'attendre ce matin: je viens
de recevoir une espèce d'ordre de la
part du comité d'instruction pour
composer à la hâte un chant
funèbre à l'honneur de Ferraud

Méhul

lit. Delarue r. N. D. d. V. 16.

du Cabinet de M. le Vte Morel de Vindé.

de la convention. On exécuta une symphonie, et l'hymne des Marseillais qui avait été négligé depuis quelque temps. Au couplet *Amour sacré de la patrie*, tous les députés se levèrent spontanément, et se découvrirent. On demanda l'auteur, Rouget de l'Isle, lequel était aux armées. Après, on entonna le *Chant du Départ;* mais on eut le bon esprit de s'abstenir du *Réveil du Peuple*, l'hymne favori des muscadins. Aussi, dans les journées suivantes, des jeunes gens se répandirent dans Paris, firent des menaces, et forcèrent les acteurs des différents théâtres à réparer l'oubli volontaire des députés. Ils avaient obtenu, à cet effet, un arrêté du comité de sûreté générale.

Vint aussi l'anniversaire du *IX thermidor*, que la convention fêta en grande pompe. *L'Institut national de musique* exécuta des chœurs et des symphonies. Chénier composa expressément pour la cérémonie son *chant du 9 thermidor*.

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance,
Tu vins purifier un sol ensanglanté;
Pour la seconde fois tu fis luire à la France
　　Les rayons de la liberté

. . . .

Vous que chante en pleurant l'amitié solitaire,
Femmes, guerriers, vieillards, beauté, talents, vertus
Vous ne reviendrez pas consoler sur la terre
　　Vos parents qui vous ont perdus.

Ah! de vos noms sacrés, la mémoire chérie
Peut du moins quelquefois soulager nos douleurs.
Du moins sur nos tombeaux la plaintive patrie
　　A vos pleurs mêlera ses pleurs.

La poésie de Chénier est ici pâle et *illusoire*, — si l'on peut dire ainsi, — comme l'événement qu'elle glorifie.

Un troisième anniversaire restait à célébrer avant que le gouvernement thermidorien octroyât, lui aussi, sa constitution. C'était le 10 août. A cette fête, on chanta le *Réveil du Peuple*. La contre-révolution commençait à l'emporter. Enfin, la *constitution*, dite *de l'an III*, fut adoptée le 22 août comme une charte réactionnaire. Constitution de l'an III! ce qui donna aux plaisants l'idée de mettre ces paroles dans la bouche de la France républicaine :

« En me violant trois fois ils m'ont causé la mort (*a*). »

D'après notre manière accoutumée, nous nous contentons de mettre sous les yeux du lecteur la nouvelle *Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen*. Matière à comparaison avec la précédente; droits et devoirs y sont scrupuleusement déterminés. Point de préambule comme dans la déclaration de 1789, où les représentants parlent au nom du peuple; comme

(*a*) Collection de M. Laterrade.

dans celle de 1793, où le peuple parle en personne. De même que cette dernière, toutefois, elle se met sous l'invocation de l'Etre suprême.

DÉCLARATIONS DE DROITS ET DES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN,

Le peuple français proclame, en présence de l'Être-Suprême, la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen.

DROITS.

Art. 1. Les droits de l'homme en société sont la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété. — 2. La liberté consiste à faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. — 3. L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs. — 4. La sûreté résulte du concours de tous pour assurer les droits de chacun. — 5. La propriété est le droit de jouir et disposer de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. — 6. La loi est la volonté générale exprimée par la majorité ou des citoyens ou de leurs représentants. — 7. Ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché. Nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas. — 8. Nul ne peut être appelé en justice, accusé, arrêté ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. — 9. Ceux qui sollicitent, expédient, signent ou font exécuter des actes arbitraires, sont coupables et doivent être punis. — 10. Toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de la personne d'un prévenu, doit être sévèrement réprimée par la loi. — 11. Nul ne peut être jugé qu'après avoir été entendu ou légalement appelé. — 12. — La loi ne doit décerner que des peines strictement nécessaires et proportionnées au délit. — 13. Tout traitement qui aggrave la peine déterminée par la loi est un crime. — 14. Aucune loi, ni criminelle, ni civile, ne peut avoir d'effet rétroactif. — 15. Tout homme peut engager son temps et ses services; mais il ne peut se vendre ni être vendu : sa personne n'est pas une propriété aliénable. — 16. Toute contribution est établie pour l'utilité générale; elle doit être répartie entre les contribuables en raison de leurs facultés. — 17. La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens. — 18. Nul individu, nulle réunion partielle de citoyens ne peut s'attribuer la souveraineté. — 19. Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité, ni remplir aucune fonction publique. — 20. Chaque citoyen a un droit égal de concourir, immédiatement ou médiatement, à la formation de la loi, à la nomination des représentants du peuple et des fonctionnaires publics — 21. Les fonctions publiques ne peuvent devenir la propriété de ceux qui les exercent. — 22. La garantie sociale ne peut exister si la division des pouvoirs n'est pas établie, si leurs limites ne sont pas fixées, et si la responsabilité des fonctionnaires publics n'est pas assurée.



DEVOIRS.

Art. 1. La déclaration des droits contient les obligations des législateurs : le maintien de la société demande que ceux qui la composent connaissent et remplissent également leurs devoirs. — 2. Tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans tous les cœurs : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. — 3. Les obligations de chacun envers la société consistent à la défendre, à la servir, à vivre soumis aux lois, et à respecter ceux qui en sont les organes. — 4. Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux. — 5. Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois. — 6. Celui qui viole ouvertement les lois se déclare en état de guerre avec la société. — 7. Celui qui, sans enfreindre ouvertement les lois, les élude par ruse ou par adresse, blesse les intérêts de tous; il se rend indigne de leur bienveillance et de leur estime. — 8. C'est sur le maintien des propriétés que reposent la culture des terres, toutes les productions, tout moyen de travail, et tout l'ordre social. — 9. Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté, de l'égalité et de la propriété, toutes les fois que la loi l'appelle à les défendre.



Monnin sc.t

La constitution lue au peuple Français.

La constitution nommait pour corps législatif un *conseil des anciens* et un *conseil des cinq cents;* le premier devait être composé de deux cent cinquante membres. Elle nommait un *directoire exécutif* de cinq membres. Elle organisait le tribunal de cassation, la haute cour de justice, les gardes nationales et l'instruction publique.

Il importe de faire connaître ici les costumes des membres des trois pouvoirs, ainsi qu'ils ont été adoptés subséquemment d'après un rapport de Grégoire (*a*).

La loi porta que « toutes les matières ou étoffes employées aux costumes des fonctionnaires seraient du cru du territoire de la république ou de fabrique nationale. »

Le membre du conseil des cinq cents dut porter « la robe longue et blanche, la ceinture bleue, le manteau écarlate (le tout en laine), la toque de velours bleu (*b*). »



« Nos vêtements, dit le législateur, gênent la circulation par des ligatures multipliées ; ils enchaînent les articulations. »

(*a*) Séance du 28 fructidor (14 septembre.)
(*b*) Projet de Grégoire, promptement converti en loi.

» 5° La mise en liberté, à l'instant, des citoyens détenus pour avoir demandé du pain, et émis leur opinion avec franchise;...

....» 6° La convocation de l'assemblée nationale législative, qui remplacera la convention pour le 25 messidor prochain.

....« Le peuple s'emparera des barrières, de la rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des cloches destinées pour le tocsin, et des tambours de la garde nationale, afin qu'il n'en puisse être fait aucun usage....»

....« Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval qui sont dans Paris et aux environs, sont invités à se ranger sous les drapeaux du peuple et à s'unir avec lui par les liens de la fraternité, pour reconquérir les droits communs...»

... Les citoyens et les citoyennes de toutes les sections indistinctement, partiront de tout point dans un désordre fraternel, et sans attendre le mouvement des sections voisines qu'elles feront marcher avec elles, afin que le gouvernement astucieux et perfide ne puisse plus emmuseler le peuple comme à son ordinaire, et le faire conduire comme un troupeau par des chefs qui leur sont vendus et qui nous trompent.

« Le peuple ne se rassoiera pas qu'il n'ait assuré la subsistance, le bonheur, le repos et la liberté de tous les Français.

« Le mot de ralliement du peuple est : *Du pain et la constitution démocratique de* 1793.

« Quiconque, durant l'insurrection, ne portera point ce mot de ralliement écrit à la craie sur son chapeau, sera regardé comme affameur public et comme ennemi de la liberté.

« Tout drapeau, guidon ou enseigne qui paraîtra, devra porter également le même mot de ralliement.

« Tout autre signe ou point de ralliement est absolument défendu et proscrit, etc., etc. (*a*). »

Voilà un plan d'insurrection clairement développé. C'est le dernier mot du parti terroriste; c'est le dernier défi porté à Tallien et à ses amis.

En conséquence de cette proclamation, répandue à profusion dans la capitale, les rassemblements se formèrent tout à coup. La Convention répondit par une adresse aux citoyens de Paris. Mais au moment où elle venait de l'adopter, les femmes des tribunes se levèrent tumultueusement et crièrent : *Du pain! du pain!* Le président se couvrit plusieurs fois; quelques femmes se retirèrent; d'autres poussèrent des clameurs plus violentes encore. Un général de brigade les força de sortir. Mais, pendant ce temps, des coups redoublés se firent entendre à la porte de la salle des séances, du côté du salon de la Liberté. La porte fut brisée et céda : un flot d'hommes armés de bayonnettes, de pistolets et de sabres, déborda dans l'enceinte! Le tumulte fut au

(*a*) *Moniteur universel.*

Lettre de De La Rochejaquelein.

Faites moi je vous prie une paire de
escarpins a boucles, faites les le
plutot posible tachés de trouver une
occasion de me les envoyer a la dur
bellierre, faite les plus etroit ~~...~~ que
que ceux que vous m'avés fais.

Henry

du Cabinet de M.me la C.tesse Bon.i de Cast[illegible]

Lettre de Hoche à M.me Hoche le lendemain de la Victoire de Neuwied.

La paix est faitte et ton mari vainqueur
se porte bien. aije bien d'ain, mille [illegible]
amitié de notre petit enfans je t'embrasse

L. Hoche

Imp. Delarue r. N. D. des V.

Communiqué par [illegible]

ventionnels étaient des *brigands*, des *scélérats*, et qu'il fallait que leur session se terminât bientôt, ou que le « titre de conventionnel en exercice devait devenir un titre de proscription, » (*a*) les clubs et toutes les sociétés populaires furent abolis.

Plus la république s'en va, plus la gloire vient. Si l'anarchie règne au-dedans, l'ordre et la victoire, au dehors, marchent sous nos drapeaux. Il est certain qu'une aube éclatante se lève, et qu'un astre magnifique fera bientôt pâlir, pour toujours, toutes les petites constellations qui se meuvent dans un ciel sombre et brumeux. Etrange destinée des choses humaines! Lorsque des milliers d'hommes ont rendu l'âme, pour protester de leur dévouement aux principes républicains, les principes républicains n'existaient déjà plus.

Aux frontières, on les a défendus avec l'épée; à l'intérieur, on les a anéantis avec l'épée.

La gloire militaire est-elle donc un poison pour une république! Tout héros doit-il devenir César? les drapeaux victorieux sont-ils les langes de l'autorité absolue!

Du train dont vont les choses, — quand Tallien est accusé de vouloir succéder à Robespierre, et partant n'a déjà plus d'influence; quand un des derniers jacobins (*b*) est appelé « le palladium du terrorisme; » quand la convention est obligée de déclarer à tout instant « qu'elle saura mourir à son poste; » quand la misère est au comble, et que chacun gagne son pain deux fois, par le travail et par la perte du temps; quand les émigrés, ainsi que nous l'allons voir dans le chapitre suivant, reviennent et lèvent la tête, — il faut bien que les soldats soient les maîtres, puisqu'eux seuls maintenant accomplissent de grandes actions.

Pendant la marche de la réaction thermidorienne et les mouvements du 12 germinal et du 1 prairial, voici ce qui s'est passé aux armées, soit contre les chouans, soit contre les coalisés :

Une première pacification de la Vendée s'est effectuée, grâce au jeune général Hoche (*c*). Charrette, à la tête de son état-major, a fraternisé à Nantes avec les républicains.

Huit armées défendent la France et font respecter l'intégrité de son territoire. « La république entretient, indépendamment d'une marine nombreuse et qui s'accroît chaque jour, plus de 1,200 bataillons, 1,500 escadrons et 60,000 hommes d'artillerie (*d*). » Les actes les plus héroïques et les plus inouïs se sont succédé. Deux armées espagnoles ont été anéanties dans les Pyrénées; des cavaliers français ont pris une flotte hollandaise retenue par

(*a*) *Mon dernier mot aux Parisiens*. Brochure.
(*b*) Duhem.
(*c*) 22 février 1795.
(*d*) *Rapport sur la situation des armées*, par Dubois-Crancé.

les glaces. L'Autriche et la Prusse sont repoussées; alors le grand duc de Toscane révoque toute adhésion à la coalition. Plusieurs traités de paix ont pour quelque temps rapproché la république française avec le roi de Prusse (*a*), avec les Provinces unies (*b*), avec l'Espagne (*c*).

Ah! dit une caricature, « les coalisés comptaient sur la peau de l'ours avant de l'avoir couché par terre » Et Catherine II, dans une autre caricature, est représentée « donnant congé à François et à Brunswick le *foireux*. »

(*a*) Le 5 avril.
(*b*) Le 16 mai.
(*c*) 22 juillet.

FIN DU CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE XXVIII.

Mort du Dauphin, affaire de Quiberon. — Troubles au Palais-Royal. — Fête en l'honneur des amis de la liberté, morts sous le régime décemviral. — Journée du 13 vendémiaire. — Proclamation. — Les insurgés sont repoussés. — Générosité de la convention ; le *comte de Castellane, contumace*. — Dernière séance de la convention; un mot sur elle. — Conseil des Anciens, Conseil des Cinq-Cents. Directoire. — *Le Directoire exécutif au peuple français*. — Médaille des membres des deux conseils pour leur première législature. — Emprunt forcé. — Echange de prisonniers; Mademoiselle est mise en liberté. — Revue de l'année 1795.

Deux événements avaient touché de près les royalistes : le dauphin était mort en juin (a), et en juillet s'était passée l'affaire de Quiberon.

Le dauphin avait été enterré « avec le moins de pompe possible. » Des bruits peu fondés d'empoisonnement avaient couru, comme c'est l'habitude. On se rappelait que le député Sévestre avait dit, en parlant de l'enfant-roi : « Cet enfant ne sera jamais majeur. » (b). On se rappelait que la commune du 31 mai 1793 avait tenté de s'en délivrer.

Le prince de Condé annonça cet événement à son armée par une proclamation qui se terminait par ces mots : « Messieurs, le roi Louis XVII est mort; vive le roi Louis XVIII.

Et les royalistes, forts de ce principe que « le roi ne meurt point en France, » continuèrent leurs démonstrations anti-révolutionnaires.

L'affaire de Quiberon avait augmenté leur haine pour la république. Soit trahison, soit mauvaise fortune, les troupes royalistes avaient été anéanties par les bleus.

Les émigrés pensèrent alors qu'il valait mieux venir à Paris pour exploiter la réaction, et cela d'autant plus que leurs amis se montraient à découvert dans toute la France. Les choses se trouvaient pour eux dans de meilleures

(a) Le 8.

(b) C'est le même député Sévestre qui fit le rapport à la convention sur la mort du dauphin

conditions. A l'enfant-roi avait succédé un prétendant qui pouvait imprimer une direction capable aux mouvements de ses partisans.

Dans quelques villes on avait chanté le *Domine salvum fac regem.* En Bretagne, dans le Dauphiné, à Lyon, où il circulait une estampe représentant Marie-Antoinette, Louis XVI et ses enfants, des adresses étaient répandues. Les *Compagnies du Soleil* désolaient le midi, remplaçant l'ancienne faction du Syphon, dont nous avons parlé en 1790. Un écrit intitulé le *Spectateur de la révolution* exaltait les avantages du gouvernement monarchique.

Le 24 septembre, il y eut des troubles alarmants au Palais-Royal, troubles existants avec moins de force depuis la fin du mois d'août, et qui avaient pour motif la décision prise par la convention d'admettre la réélection des deux tiers des députés pour la nouvelle législature. Le lendemain, la fermentation fut encore plus grande. Insultes à des soldats, coups de feu tirés, cris: *A bas les deux tiers!* La convention se préoccupa de ces troubles, fomentés, disait-on, par des chouans venus de l'ouest. Le 29, elle refusa d'admettre des citoyens porteurs d'un écrit intitulé : *Déclaration à la représentation nationale, au nom de la majorité des assemblées primaires de Paris, signée des commissaires de ces assemblées.* Elle ne se croyait pas le moins du monde en danger, et le 2 octobre elle fixa, par un décret, l'ouverture des séances du corps législatif au 22, puis elle adopta un projet de fête funèbre « en l'honneur des amis de la liberté, morts sous le régime décemviral. »

Cette fête eut lieu le 3 octobre. — Tous les députés avaient le crêpe au bras pour la séance. La salle était décorée d'inscriptions et d'attributs. Au bas de la tribune on avait placé une urne funéraire, couverte de crêpe, de couronnes, entourée de chêne, de cyprès; surmontée d'une palme. Sur le socle on lisait:

Ils ont recommandé à la patrie leurs pères, leurs épouses, et leurs enfants.

Aux magnanimes défenseurs de la liberté, morts dans les prisons ou sur l'échafaud, pendant la tyrannie.

La convention compromettait ici sa dignité, à vrai dire. Au lieu de donner des regrets au passé, n'était-il pas plus convenable de veiller sur le présent?

Au moment où la fête commençait, une députation de la ville de Valenciennes fut introduite, et se plaignit à l'assemblée de ce qu'elle « laissait usurper la souveraineté nationale par trois mille faquins qui agitaient les sections de Paris. »

Mais les députés voulant pleurer sur les mânes des Vergniaud, des Con-

dorcet, des Camille Desmoulin, avant de marcher contre ceux qui disputaient de puissance avec la Convention » (a), la fête fut continuée.

L'Institut de musique exécuta un chant funèbre, qui sembla produire sur les députés et sur les spectateurs une profonde impression (b).

Les électeurs des sections de Paris devaient se réunir le 3 dans la salle du Théâtre-Français (Odéon). Ils y parvinrent, mais se retirèrent bientôt devant les troupes des comités. Cependant, les sections Lepelletier, de la Butte-des-Moulins, du Contrat-Social, du Théâtre-Français, du Luxembourg, Poissonnière, Brutus, du Temple et quelques autres s'étaient déclarées en rébellion contre la convention. Le 4, la générale battit et appela l'insurrection au nom des assemblées primaires. Une commission centrale s'organisa dans la section Lepelletier. Les dépôts des chevaux du gouvernement tombèrent au pouvoir des insurgés, qui interceptèrent des envois d'armes et des subsistances pour les troupes (c).

La convention comprenait que ces troubles étaient dus aux menées des royalistes. Elle rédigea le soir une proclamation affichée dans Paris, et finissant par ces mots : « Non, citoyens, dussions-nous périr sous le fer des assassins ou des bourreaux, jamais nous n'invoquerons le crime pour fonder le règne de la vertu; jamais la convention nationale ne tendra la main au terrorisme; elle l'a détruit pour toujours. Ce n'est qu'une affreuse calomnie pour diviser les citoyens. Les méchants vous ont trompés si souvent! Quelle foi devez-vous à leurs discours ? Ne les croyez jamais que lorsqu'ils diront que nous organisons la république au prix de tout notre sang. »

La convention! accusée de terrorisme! c'était une mauvaise chicane. Elle avait aboli, au contraire, les moindres vestiges du régime décemviral. Elle n'avait seulement plus de principe fixe, et n'avait pu rien faire de mieux que de se dissoudre.

Les troupes de la convention se dirigèrent d'abord sur la section Lepelletier. Plusieurs généraux s'étaient montrés incapables. Barras, muni de pleins pouvoirs, s'adjoignit son protégé le jeune Bonaparte; et la victoire parut aussitôt devoir appartenir aux conventionnels. Des combats furent livrés dans la rue Saint-Honoré, dans la rue de la Convention. Les insurgés furent repoussés sur tous les points.

Voyons les suites de cette journée du 13 vendémiaire.

Les vainqueurs usèrent de générosité. Le tribunal criminel, jugeant les révoltés, les acquitta « parce qu'il n'y avait pas eu de révolte au 13 vendémiaire. » Le comte de Castellane, condamné à mort par contumace, allait en public. Ren-

(a) Discours de Tallien.
(b) *Moniteur universel.*
(c) Rapport sur les événements des 3, 4, 5 et 6 octobre (11, 12, 13 et 14 vendémiaire), fait par Merlin (de Douai, au nom des comités de salut public et de sûreté générale.

contré, une nuit, par la patrouille, au cri de *qui vive!* il répondit : *Parbleu! c'est moi, Castellane, contumace!* (a) Et on le laissa continuer sa route.

Les sections Lepelletier et du Théâtre-Français déposèrent les armes sans mot dire. On destitua le maire et le procureur de la commune de Choisy-sur-Seine.

Généreuse à l'égard des vaincus, la convention se montra reconnaissante envers ses défenseurs. Des gratifications, des pensions et places leur furent accordées. Bonaparte, sur la motion de Barras, eut le grade de général en chef de l'armée de l'intérieur.

Les députés étaient encore une fois sauvés des voies de fait de l'émeute. Ils pensèrent à se séparer. Mais avant, ils décrétèrent qu'à « dater du jour de la publication de la paix générale, la peine de mort serait abolie dans toute la république française; » que « la place de la Révolution porterait désormais le nom de place de *la Concorde*, et la rue qui conduit du boulevard à cette place le nom de rue de la Révolution.» Ils rendirent la loi d'amnistie, dite loi du 4 *brumaire an IV*, avec d'assez nombreuses exceptions. Puis, le président « déclara que la séance était levée », et ajouta : « Union, amitié, concorde entre tous les Français; c'est le moyen de sauver la république. »

La mission de la convention nationale était remplie; sa session était terminée le 26 octobre 1795; à deux heures et demie la séance était levée.

Des cris de *vive la république* se firent entendre de tous côtés.

Et le 29, le *Conseil des Anciens* et celui des *Cinq-Cents* se réunissaient; le premier, dans la salle des séances de la convention; le second, dans la salle du manége.

Une récapitulation des travaux de la convention nationale ne laisserait pas que d'être fort curieuse; mais elle nous mènerait trop loin dans cette histoire, dont le côté politique a peu d'importance. Il faudrait indiquer quelle route elle a suivie. L'assemblée nationale avait fait valoir dès l'abord les principes de la souveraineté du peuple; la législative avait porté les coups de bélier à la royauté. En ouvrant ses séances, ainsi que nous l'avons vu, la convention avait réuni en elle le pouvoir délibérant et le pouvoir exécutif.

Elle effaça le nom de roi, jugea Louis XVI, et fut tour à tour sous l'influence de Robespierre et de Tallien. Sa marche avait passablement ressemblé à une campagne, pendant laquelle de nombreuses batailles furent livrées, et bien des combattants mis à mort. Sur sept cent cinquante membres, cent trente manquèrent au dernier appel. Elle était lasse dans ses dernières séances. Haletante, elle aspirait au repos de ses fatigues; aussi fit-elle un peu légèrement ses adieux au peuple Français qui l'avait choisie. Elle avait

(a) *Mémoires de Thibaudeau.* Cité dans les *Esquisses* de Dulaure.

La Revelliere-Lépeaux (Louis Marie)

Né à Montaigu en 1753. mort à Paris en 1824.

Mon cher ancien collegue,

Le directoire executif a cru devoir arrêter qu'il seroit fait une cérémonie funebre au champ de mars decadi prochain en memoire du général hoche il desireroit qu'indépendament des chants qui peuvent s'appliquer à toutes les pompes funèbres il en eut un particulier en l'honneur de ce jeune heros. mes collègues et moi nous avons pensé que personne plusque vous ne pouvait remplir dignement cet objet ils m'ont chargé de vous prier de vous en occuper, le civisme qui vous a dirigé pendant votre carrière législative le charme que vous êtes en possession de répandre sur nos fêtes nationales par vos hymnes l'enthousiasme qu'elles y font naitre ont du faire tout naturellement jeter les yeux sur vous par les amis de la liberté et par ceux du goût si comme nous l'espérons vous voulez bien vous charger d'acquiter cette portion de dette de la reconnoissance nationale, vous pourrez vous concerter pour la musique avec le citoyen méhul ou tout autre compositeur auquel vous croirez devoir préférablement confier votre poésie

Salut et fraternité L M. Revelliere-lépeaux

commencé par des principes révolutionnaires, et finit dans les mêmes dispositions. Elle rendit, dans le cours de sa session, 837 décrets (a).

Le conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens ne pouvaient être considérés comme succédant à la convention nationale. On était à l'aube du gouvernement représentatif; les deux conseils délibérèrent; le directoire exécuta. Aussi, sur la carte du conseil des Cinq-Cents, par exemple, nous ne voyons que la justice et la liberté; les attributs de la force manquent. Elle rend hommage à la constitution de l'an III.



Nommer les cinq directeurs, voilà quelle fut la grande question du jour. Selon le prescrit de la constitution, les Cinq-Cents présentèrent aux Anciens une liste de cinquante candidats. Six candidats seulement étaient connus et sérieux; les autres pouvaient passer, politiquement parlant, pour des hommes nuls. De sorte qu'en réalité, les Cinq-Cents choisirent, non les Anciens. Ces derniers passèrent au scrutin qui amena pour résultat les noms de la Réveillère-Lepaux, Sieyes, Rewbel, Letourneur de la Manche et Barras. Quatre d'entre eux acceptèrent avec empressement. Sieyes refusa. Le conseil des Cinq-Cents forma une nouvelle liste de dix membres, dont les seuls noms connus étaient Carnot et Cambacérès. Carnot élu, remplaça Sieyes. La Réveillère-Lepaux, homme de peu de consistance politique, ci-devant gentilhomme, et dans la suite proscrit comme girondin, passait ses journées dans le jardin des Plantes, à faire de la botanique : il eut dans ses attributions l'éducation, les sciences, les arts, les manufactures. Rewbel, ex-procureur fiscal en Alsace, et au dire de beaucoup de gens, tiède révolutionnaire, eut la justice, les finances, les relations extérieures. Barras, — le héros des dernières émeutes, — ex-gentilhomme, galant à bonnes fortunes, successivement montagnard et thermidorien, eut

(a) Suivant la collection Rondonneau.

la police, élevée à la hauteur d'une des plus hautes branches d'administration. Carnot, celui qui avait « organisé la victoire, » ancien membre du comité de salut public, resté tout-à fait républicain, et presque jacobin, eut la guerre. Letourneur, *légifère*, puis conventionnel, enfin directeur, un de ces moutons politiques qui suivent les autres, — eut la marine et les colonies.

Le directoire, assez mal prisé par tout le monde, s'empressa de nommer un ministère encore moins estimé. Aubert-Dubayet, qui s'était distingué à Mayence. fut ministre de la guerre; Merlin de Douai, le fougueux thermidorien, administra la justice; Gaudin, peu connu, les finances; Truguet, amiral, la marine; Benezech, l'intérieur.

Il eut pour secrétaire le citoyen Trouvé, bientôt remplacé par le citoyen *Lagarde* (a)

En même temps parut la proclamation du directoire au peuple français :

Le directoire exécutif au peuple français.

« Français, le directoire exécutif vient de s'installer.

« Résolu à maintenir la liberté ou à périr, sa ferme volonté est de consolider la République, et de donner à la constitution toute son activité et toute sa force.

« Républicains, comptez sur lui, son sort ne sera jamais séparé du vôtre; l'inflexible justice et l'observation la plus stricte des lois seront sa règle. Livrer une guerre active au royalisme, raviver le patriotisme, réprimer d'une main vigoureuse toutes les factions, éteindre tout esprit de parti, anéantir tout désir de vengeance, faire régner la concorde, ramener la paix, régénérer les mœurs, ranimer l'industrie et le commerce, étouffer l'agiotage, donner une nouvelle vie aux arts et aux sciences, rétablir l'abondance et le crédit public, et mettre l'ordre social à la place du cahos inséparable des révolutions, procurer enfin à la République française le bonheur et la gloire qu'elle attend, voilà la tâche de vos législateurs et celle du directoire exécutif : elle sera l'objet de la constante méditation. et de la sollicitude des uns et des autres.

« De sages lois, secondées par les mesures d'exécution les plus promptes et les plus énergiques. amèneront bientôt l'oubli de nos longues souffrances.

« Mais tant de maux à réparer, et tant de bien à faire, ne peuvent être l'ouvrage d'un jour. Le peuple français est juste et loyal. Il sentira que, dans la confusion où se trouve l'état; au moment où son gouvernement nous est confié, nous avons besoin du temps, du calme et de la patience, et d'une confiance proportionnée aux efforts que nous avons à faire. Elle ne sera pas

(a) Deux jours après, Trouvé donna sa démission.



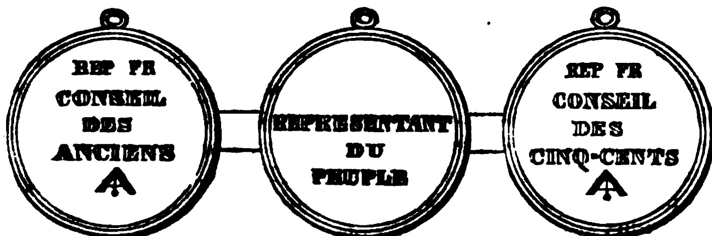
trompée cette confiance, si le peuple ne se laisse plus entraîner aux suggestions perfides des royalistes qui renouent leurs trames, des fanatiques qui embrasent sans cesse les imaginations, et des sangsues politiques qui calculent toujours sur nos misères.

« Elle ne sera pas trompée, si le peuple n'attribue pas aux autorités nouvelles des désordres amenés par six ans de révolution, qui ne peuvent se réparer qu'avec le temps ; elle ne sera pas trompée, si le peuple se rappelle que, depuis plus de trois ans, chaque fois que les ennemis de la République, profitant du sentiment de nos maux, ont exaspéré les esprits, et occasionné des mouvements, sous prétexte d'en diminuer le poids, ces agitations n'ont eu d'autre effet que d'augmenter le discrédit, et d'éloigner la reproduction et l'abondance, qui ne peuvent être que le fruit de l'ordre et de la tranquillité publique.

« Français, vous n'entraverez pas un gouvernement naissant ; vous n'exigerez pas de lui, dès son berceau, tout ce qu'il peut faire quand il aura acquis toute la vigueur dont il est susceptible : mais vous seconderez avec sagesse les efforts toujours actifs et la marche imperturbable du directoire exécutif vers le prompt établissement du bonheur public ; et bientôt vous assurerez irrévocablement, avec le titre glorieux de républicain, la paix et la prospérité nationale (a). »

Le directoire se posait en redresseur de torts de la révolution.

Les deux conseils commencèrent, à cet effet, les travaux de leur première législature. Au lieu de cartes, on distribua des médailles aux représentants du peuple. Il y aurait à croire, en vérité, que les deux conseils étaient annulés quant à l'influence. Sur les médailles de leurs membres, nous ne voyons plus même la liberté ni la justice.



b

Ces médailles changèrent de forme à chaque législature.

Le gouvernement directorial entra en fonctions au moment où le louis d'or valait à la bourse 3,050 francs en assignats. La dépréciation du papier-

(a) Proclamation insérée au bulletin officiel.

(b) *Histoire numismatique de la révolution française*, par M. Hennin.

monnaie était extrême. Il fut fait un emprunt de six cent millions sur les citoyens aisés (a), avec clause que « les assignats ne seraient reçus que pour un centième de leur valeur nominale. » On demanda par message au conseil des cinq cents 3,000,000,000 en assignats.

50 millions étaient demandés pour le ministre de la justice.

900 millions pour le ministre de l'intérieur, « y compris ce qui était relatif aux achats de grains, comme suite naturelle de ses attributions. »

100 millions pour les dépenses ordinaires, extraordinaires et secrètes du directoire exécutif.

Un milliard cent millions pour le ministre de la guerre.

600 millions pour le ministre de la marine et des colonies.

50 millions pour le ministre des relations extérieures (b).

C'était par besoin urgent que les directeurs s'y étaient décidés.

Une des premières mesures honorables de ce gouvernement fut l'échange de la fille de Louis XVI, contre les conventionnels Lamarque, Camus, Quinette et Bancal, et l'ex-ministre Beurnonville, livrés aux Autrichiens par Dumouriez (c). La négociation pour cet objet, avait été longtemps secrètement entretenue avec l'Autriche, et il est présumable qu'il en avait transpiré quelque chose dans le public, car on chantait dans beaucoup de salons cette romance de Lepître, officier municipal :

Calme-toi, jeune infortunée,
Bientôt ces portes vont s'ouvrir;
Bientôt, de tes fers délivrée,
D'un ciel pur tu pourras jouir;
Mais en quittant ce lieu funeste,
Où régna le deuil et l'effroi,
Souviens-toi du moins qu'il y reste
Des cœurs toujours dignes de toi.

Le 19, le ministre de l'intérieur alla prendre Mademoiselle au Temple, où elle était enfermée depuis trois années, et la conduisit jusqu'aux voitures qui devaient la transporter à Bâle; la princesse portait, pendant le voyage, le nom de *Sophie*. L'échange s'opéra au bourg de Richen, à une lieue de Bâle.

Ce fut le dernier acte important de l'année 1795, dont le tableau général mérite à tous égards d'être présenté au lecteur.

L'année 1795 avait été tout entière réactionnaire. Les sciences et les arts avaient fait d'immenses progrès. La fameuse *Décade philosophique* était en cours de publication, ainsi que le *Bulletin de littérature, des sciences et des arts*. Thomas Payne, Volney, Dumarsais, avaient écrit leurs principaux ou-

(a) Loi de finances du 10 décembre.
(b) *Moniteur universel*.
(c) Voir tome I, au mois d'avril 1793.

vrages. Qu'on juge jusqu'à quel point la révolution paraissait déjà un fait accompli, hors de toutes les atteintes! Les *Mémoires* sur l'orageuse époque commençaient à paraître. Dumouriez, Garat et madame Roland en avaient appelé à la postérité du jugement de leurs contemporains.

Les voyages et les études historiques occupaient une place importante dans la littérature.

Cambacérès avait déjà rédigé un *projet de Code civil.*

Au théâtre, Picard, Joseph Chénier, Arnault et Marsollier, tenaient le sceptre de la comédie et de la tragédie. Les musiciens Méhul, Gossec, Berton, Catel, attiraient la foule aux spectacles lyriques. Au reste, on jouait bien encore des pièces patriotiques, telles que *Viala* ou *le héros de la Durance*, *Encore une victoire*, *Quintus Cincinnatus*, etc.; mais l'énergie et la fougue révolutionnaires s'étaient amorties.

Aux approches du directoire, il était bien naturel qu'on représentât des pièces joviales, *la Perruque blonde*, de Picard, qui débutait dans la carrière; *la Pauvre femme*, de Marsollier, et *la Supercherie par amour*, de Davrigny. Cela faisait transition des comédies jacobines aux comédies guerrières. — Le théâtre est véritablement le miroir d'une époque; c'est une sellette où chaque génération vient montrer ses défauts, ses qualités ou ses ridicules.

Somme toute, la littérature, proprement dite, a étendu son cercle. Les chansons ont grandi jusqu'aux romances; les pamphlets ont fait place aux voyages; les Revues, les *Magazines* l'ont emporté sur les feuilles spécialement politiques.

Parmi ces dernières, nous citerons : *l'Ami de la convention*, contre les jacobins; — *l'Ami de la constitution*; — *l'Ami des lois*, avec cette épigraphe : Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois; — *l'Éclaireur*, ou *le défenseur de vingt-cinq millions d'opprimés*; — *le Courrier des deux conseils*; — *le Journal de la liberté de la presse*; — *le Journal des droits et des devoirs de l'homme*; — *le Linx français*; — *la Trompette du père Bellerose*; — *le Ventriloque*, ou *le Ventre affamé*, journal royaliste (*a*); — *le Journal des Incroyables*, ou les hommes à parole d'honneur; — *le Journal des Paresseux*; — *le Libre penseur*; — *le Journal des Rieurs*, ou *le Démocrite français*, avec cette épigraphe :

Rire de tout c'est ma folie,
Rira bien qui rira le dernier.

En brochures il faut remarquer : *les Sermons républicains* du premier apôtre de la Raison, par Pithou; *les Voyages du petit furet patriote*, — et les *Crimes de Marat et des égorgeurs*, par Maton (*b*).

Des *écoles centrales* avaient été créées pour l'enseignement des sciences et

(*a*) Bibliographie de M. Deschiens.
(*b*) Bibliothèque de M. Pixérécourt.

des arts dans toute l'étendue de la république (*a*) ; l'*École polytechnique*, avait été instituée sous le nom d'*École centrale des travaux publics*, et on y avait nommé pour premiers professeurs Monge, Lagrange, Prony, Fourcroy, Hassenfratz, Chaptal, Guyton-Morveau, Bertholet et Vauquelin, — pléiade de savants, qui devaient former des phalanges de héros (*b*). Le *Conservatoire de musique* (*c*), et l'*Institut des sciences et des arts* (*d*), avaient été fondés.

Depuis la journée de Vendémiaire surtout, les esprits étaient pleins de joie. Les hommes *paisibles* avaient vu avec plaisir établir dans Paris douze municipalités, et la promulgation de la loi de la *grande police ;* les dévots avaient applaudi au décret qui accordait le libre exercice des cultes ; les économistes admiraient autant l'adoption de l'uniformité des poids et mesures que la création du grand-livre ; les propagandistes proclamaient partout l'alliance de la république française avec la république batave, et songeaient aux beaux résultats qu'elle pouvait amener. Il est vrai qu'au-delà du Rhin, nos nouveaux alliés avaient célébré, à ce propos, une fête de tous points flatteuse pour la France (*e*) ; les patriotes modérés, — sincères, sinon malins, — auguraient de douces choses de l'accord qui régnait entre les deux conseils et le directoire ; le parti de Babœuf, aussi bien que les amis de Tallien eux-mêmes, — les premiers, descendants des maratistes en droite ligne ; les seconds, girondins au petit pied, espéraient en l'avenir ; les royalistes, enfin, se réjouissaient de voir le gouvernement républicain confié à des mains peu habiles, tandis que Mademoiselle était délivrée de prison, et que sa majesté Louis XVIII se proposait de commander en personne l'armée royale, dite des *mécontents*.

A coup sûr, l'année 1796 promettait d'être tranquille : toutes les nuances de parti allaient sommeiller au bruit des grelots et des fêtes. Il y avait alors tant de partis ou de factions en France, qu'il était difficile qu'un d'entre eux l'emportât sur les autres. Il y avait :

Les *accapareurs* ou *affameurs*, gens qui spéculaient sur la misère publique, et visaient au renchérissement des denrées de première nécessité ;

Les *alarmistes*, qui répandaient avec empressement les mauvaises nouvelles, réelles ou fausses ;

Les *avilisseurs*, qui affectaient du mépris pour les actes et les hommes du gouvernement républicain, et pour les armées françaises ;

Les *babouvistes*, partisans des doctrines de Babœuf, dont nous parlerons ;

Les *chouans*, qui attaquaient les passants sur les grandes routes de Bretagne et de Vendée ;

(*a*) Décret du 28 février.
(*b*) Cette fondation date du 21 mars.
(*c*) Décret du 3 août.
(*d*) Décret du 25 octobre.
(*e*) En 1795. La gravure est étrangère. La rue de Valois-Saint-Honoré prit le nom de rue Batave.



Fête de l'alliance entre les républiques française et batave

Les *clichiens*, ex-conventionnels royalistes, qui voulaient rétablir la royauté, et se réunissaient pour y parvenir;

Les *compagnons de Jéhu et du soleil*, qui se vengeaient de la terreur par une autre terreur;

Les *quiétistes*, qui ne prenaient aucune part aux affaires publiques;

Les *vandales*, destructeurs des monuments de sciences et d'arts;

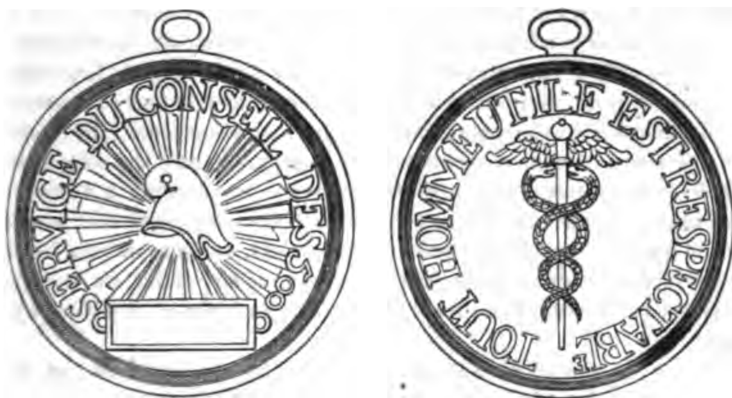
Les *vendémiairistes*, reste des sectionnaires qui avaient récemment attaqué la convention;

La *queue de Robespierre*, les derniers des *dévotes* du triumvir;

Sans compter une foule d'autres factions infiniment petites, et qu'il est inutile d'énumérer ici.

Elles formaient des flots innombrables; — il pouvait y avoir des clapotements, mais point de tempête. Un rayon de soleil devait suffire pour établir un calme plat.

L'une des deux grandes questions sociales était l'*utilité*, c'est-à-dire les arts, l'industrie, le commerce. Le conseil des cinq cents, lui-même, avait dit et écrit sur la médaille de ses gens de service : *Tout homme utile est respectable.*



L'autre était le *plaisir*, les fêtes, les jouissances, le luxe.

De ces deux principes poussés trop loin et réunis, était né l'*agiotage.*

La génération présente ne rêvait que fêtes. Le gouvernement était sûr de lui plaire en les multipliant. Ce qu'il fit.

L'acte constitutionnel porta qu'il serait établi des fêtes nationales, pour entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la constitution, à la patrie et aux lois. Peu de temps avant de se séparer, les conventionnels

avaient d'ailleurs décrété la célébration de sept fêtes nationales chaque année :

Celle de la fondation de la République, le 1 vendémiaire;
Celle de la Jeunesse, le 10 germinal;
Celle des Epoux, le 10 floréal;
Celle de la Reconnaissance, le 10 prairial;
Celle de l'Agriculture, le 10 messidor;
Celle de la Liberté, les 9 et 10 thermidor;
Celle des Vieillards, le 10 fructidor (a).

Fêtes consistant, — en chants patriotiques, en discours sur la morale du citoyen, en banquets fraternels, en divers jeux publics propres à chaque localité, en distribution de récompenses civiques.

Ici, nous nous arrêtons un moment pour bien nous rendre compte des choses. La révolution est terminée, oubliée déjà même. La contre-révolution a seule quelque force et quelque moyen d'agir. De jour en jour, la guerre dévore la jeunesse; celle qui ne combat pas, s'amuse.

Elle s'amuse, d'abord sous la protection des hommes politiques, puis, bientôt, à l'ombre des lauriers conquis par la première.

A présent nous n'aurons guère de scènes sanglantes à raconter. Nous sommes presque sous le règne des ridicules, et l'histoire-musée de l'époque est surtout composée de caricatures, de chansons et d'épigrammes Les craintes d'envahissement de territoire sont passées; nos armées se font conquérantes. Les événements qui se succèdent ont toujours maintenant un côté comique et un côté sérieux, celui-ci moins prédominant que l'autre. Le peuple français se livre aux éclats d'une gaîté folle, après s'être dégoûté à l'aspect des tourments et des horreurs. Mais, en riant, il perd pour ainsi dire connaissance, et quelqu'un est là tout près, qui ne rit pas, qui poursuit un but unique, qui lui donne des victoires pour matières à plaisir, et qui, un beau jour, le poussera rudement, et lui dira d'un air à la fois superbe et sévère : C'est assez.

La liberté ! la plupart ne voulaient plus lui faire de sacrifices, et ne se rappelaient que ses pénibles compensations. Le *Dialogue constitutionnel*, que nous allons citer, devenait presque un chorus principal, sinon universel :

— Mon cher ami, vive la liberté !
— Ah ! d'en jouir, monsieur, je n'ai pas le courage.
— Comment ? que dis-tu là ? Vive la liberté !
— Hélas ! monsieur, je manque et de place et d'ouvrage.
— Oui, mais, mon cher ami, vive la liberté !
— En soldat déguisé, malgré moi volontaire,

(a) Décret du 25 octobre 1795.

J'ai sur mes pieds passé la nuit entière.
— Cela n'est rien... Vive la liberté!
— Mourant de peur, de froid, chargé d'une giberne,
D'un sabre, d'un fusil, j'ai gardé la lanterne.
— Mais aussi pense donc... Vive la liberté!
— J'ai tout perdu ; mais, grâce au sénat que j'honore,
Bien plus que l'an dernier il faut payer encore.
— C'est vrai! mais malgré ça... vive la liberté!
— Mais, monsieur, je n'ai plus ni pain, ni sou, ni maille,
Et, sur ma foi, je crois qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
— Oui, mais, mon cher ami... vive la liberté!
— Allons, puisqu'il le faut, vive la liberté! (a).

(a) Pièce de vers du temps.

FIN DU CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

CHAPITRE XXIX.

Création du ministère de la police générale. — Les cinq singes. — Epigramme. — *L'emprunt forcé.* — France *débarrassée*; Angleterre *dépitée.* — Anniversaire de la mort de Louis XVI; la tête de veau du patriote Palloy.— Stofflet est fusillé. — On brûle les instruments servant à la fabrication des assignats. — *Mandats territoriaux.* — Le *thermomètre français*, — Stances libres. — Les cinq sens. — Le marchand de bois des Tuileries. — L'impayable rentier de l'État. — Les babouvistes. — Conspiration de Babeuf. — Héroïsme, vertu républicaine. — Opinion des journaux sur la conspiration. — *Fête des Époux.* — *Fête de la Reconnaissance et des Victoires.* — *Fête de l'Agriculture.* — *Fête de la Liberté.* — *Fête des Vieillards.* — Attaque du camp de Grenelle. — Procès de Babeuf et *des enfants perdus* de Drouet.

Le 1[er] janvier, on créa un septième ministère, sous le nom de *Ministère de la police générale*, lequel fut accordé à Merlin, remplacé à la justice par Génissieux.

Là-dessus ses amis écrivent :

Que le choix de l'état l'appelle,
Nul ne peut en être surpris ;
De ses talents et de son zèle,
Sans doute c'est le digne prix ;
Mais, s'il accepte, la justice
En lui va perdre d'Aguesseau ;
S'il refuse, embarras nouveau :
D'Argenson manque à la police (a).

Il s'agissait d'imposer silence aux séditieux qui plaisantaient sur les cinq directeurs, et les appelaient les *cinq... singes* (b). Les médisances pullulaient contre eux. C'était unanimité parmi les mécontents, parmi les envieux : qui les trouvait trop modérés, qui les trouvait trop royalistes, qui les trouvait trop révolutionnaires. Cette épigramme, *imitée de Piron*, ne tarda pas à courir dans le public :

(a) Vers faits par le citoyen Regnard.
(b) Collection de M. Laterrade.



Les cinq ..... Singes.

Challamel éditeur Paris

Dans l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne et bancroche
Pénètre dans mon cabinet,
Avec force gravure en poche.
Nos cinq rois pour quatorze francs,
Me dit-il ; parfaits, je vous jure.
Bos, dont on vante les talents,
Les a tous peints d'après nature.
C'est le directoire craché,
Et gravé... mais en conscience.
Ce sont les grands hommes de France
Qu'on se procure à bon marché.
De ce recueil, pesez chaque homme ;
Ces têtes là se vendent bien :
Oui, le *Rewbel* seul vaut la somme,
Et vous aurez Barras pour rien.
— Que cent fois Beelzébuth t'emporte !
Lui dis-je, bouillant de fureur, —
Et puis de mettre, avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Nos cinq directeurs à la porte (a).

Sur l'emprunt forcé, dont il a été question plus haut, des plaintes se manifestèrent. On afficha un jour au Palais-Royal :

Sortant de l'Opéra, j'étais tout transporté,
Ne songeant qu'à l'Amour, à Vénus, à Psyché,
Lorsque je fis très-mauvaise rencontre,
Car un filou me déroba ma montre.
Je le saisis : — Coquin, tu m'as volé !
— Non, citoyen, c'est un *emprunt forcé* (b).

Et encore, un citoyen se promena dans le jardin. Les deux goussets de sa culotte étaient renversés. Sur l'un on lisait : *Emprunt forcé;* sur l'autre : *fin de non-recevoir.*

Comme l'Arsenal avait été vendu, quelques gens disaient : « la paix sera bientôt faite, car nous n'avons plus que cinq cartouches, et l'Arsenal est vendu. »

Cependant, il y eut des citoyens de bonne volonté, à en juger par cette annonce de théâtre :

« L'administration du théâtre, rue Feydeau, après avoir satisfait à la loi de l'emprunt forcé, ayant aperçu dans les artistes, tant de la ci-devant Comédie-Française que de l'Opéra et de l'orchestre, ainsi que dans tous ses employés, le regret de ne pouvoir contribuer par leurs facultés pécuniaires à l'emprunt auquel tous les Français sont appelés, *a indiqué le 1 pluviôse prochain* pour donner en leur nom une représentation dont le produit sera versé

(a) *Almanach des gens de bien*, deuxième édition pour 1797.
(b) Autre *Almanach des gens de bien*, pour l'an de grâce 1797.

dans le trésor national ou entre les mains de tel percepteur qui sera nommé par le ministère de la police générale (*a*). »

A une représentation de l'opéra de la *Caverne*, au moment où les quatre voleurs parurent, un plaisant cria : « Il n'y en a que quatre; où est le cinquième ? » On placarda sur le palais du Luxembourg : *Manufacture de cire à frotter.*

Un acteur d'une ville frontière, chantant sur la scène la *Marseillaise*, affecta d'écarter ses *cinq doigts* pendant le couplet : *Tremblez, tyrans, et vous perfides*, etc. (*b*).

Des calembourgs venaient en aide. On disait : « La France sera plus tôt *débarrassée*, que l'Angleterre ne sera *dépitée* (*c*). Le jour des Rois, on envoya au directoire un gâteau sur lequel était figuré un soleil, dans lequel était aussi enchâssée une image de la liberté, avec cette inscription : « La liberté dans le plus grand *des astres*. »

Mais le directoire, au moyen de sa police, faisait taire les plaisants, et croyait pouvoir mâter les insurrections. Pour conserver une réputation de bon patriote, il empêcha de chanter dans les spectacles le *Réveil du Peuple*, et ne permit que l'*Hymne des Marseillais*. Le 21, anniversaire de la mort de Louis XVI, il se rendit au Champ-de-Mars, et prêta serment de haine à la royauté. Le conseil des Cinq-Cents fit le même serment dans la salle des séances, avec accompagnements de morceaux de musique patriotique, et d'un chœur composé par le citoyen Chérubini (*d*). Cet anniversaire fut aussi solennel que les précédents. Toutes les communes de France et toutes les armées de terre et de mer le célébrèrent, et l'on vit Palloy faire à ce propos une démonstration des plus ridicules. Il avait invité à un banquet patriotique bon nombre de citoyens. On servit une tête de veau sur laquelle on avait planté une petite pique avec cette inscription :

> *Cette tête de veau représente, par son emblème, le vrai courage des républicains anglais, qui en mangent une tous les ans, pour faire l'anniversaire de leur roi, puni justement.*

(*e*)

De cette façon, le peuple était entretenu dans des sentiments anti-roya-

(*a*) *Journal de Paris.*
(*b*) *Mémorial de la révolution de France*, 1801.
(*c*) Voyez un article de M. Émile Deschamps, dans la *France littéraire*, 1841.
(*d*) *Moniteur universel.*
(*e*) Ce curieux monument historique est en la possession de M. le lieutenant-colonel Maurin.

listes. Plus les émigrés espéraient et proclamaient haut leurs espérances, plus le directoire, lui, affectait de vouloir renverser tous leurs projets.

En février, ce fut bien autre chose. Stofflet, le Vendéen, était fusillé à Angers, pour avoir repris les armes malgré les conventions faites avec les républicains.

Pour essayer de rétablir un peu la bonne renommée des assignats, le 19 février on brûla et on brisa publiquement et solennellement, sur la place Vendôme, tous les instruments qui avaient servi à leur fabrication. « En entrant dans la place par la rue Saint-Honoré, on voyait à gauche une cage de fer dans laquelle brûlait une grande quantité de papiers et on disait au public qu'elle contenait huit cents millions en assignats. A droite, de l'autre côté du piédestal, on voyait une enceinte circulaire en planches à hauteur d'appui. Au dehors de cette enceinte était le public. » (a) Au milieu de cette enceinte était une espèce de four à plâtre avec feu ardent, et dans lequel on jetait des caractères et des planches d'imprimerie. On dénaturait les matrices et les autres instruments en les mettant dans deux forges construites exprès. Les poinçons étaient passés dans des laminoirs. Des hommes montraient au public de petits morceaux d'acier et disaient : *Voilà la matrice des assignats de 50 francs; voilà la matrice des assignats de 100 francs, etc.*

Malgré cette opération, les assignats restèrent sans valeur. Le 22 un louis valait 8,600 livres, le demi-kilogr. de viande se vendit 150, 160 et 180 livres. Ce qui faisait rire les Parisiens de joyeuse humeur, ce qui leur faisait dire qu'un savetier ayant été mis à l'emprunt forcé, avait répondu : « J'ai cinq cents galoches, deux cent cinquante savates, quinze tire-pieds, six sabots, cinq tyrans; tout cela ne vaut pas un LOUIS : comment veut-on que je paie? »

Le directoire essaya de sortir d'embarras en créant, le 18 mars, des *mandats territoriaux* pour la somme de deux milliards quatre cents millions. Ils étaient destinés à retirer les assignats en circulation. Ils avaient cours *forcé*. Un mandat territorial valait trente assignats, et emportait hypothèque, privilége et délégation spéciale sur tous les domaines nationaux, qui se vendirent facilement. L'arrêté du directoire fut sanctionné par les anciens, le 19, juste un mois, jour pour jour, après le brûlement des machines à assignats.

Cela fut regardé encore comme matière à plaisanterie; on afficha la petite pièce suivante :

Thermomètre français.

Les jacobins à la tempête.
Les cinq-cents à l'orage.
Les anciens au tempéré.

(a) *Almanach des gens de bien.*

Le directoire au variable.
Les assignats au vent.
Le peuple au très-sec.
Le patriotisme à la glace (a).

Selon le mot de Mazarin, les Parisiens payaient, et chantaient ces *stances libres:*

Quel avenir à nos yeux se présente!
Quel changement dans notre heureux pays!
Cinq potentats qui passent notre attente,
Règnent en paix au milieu de Paris;
Chaque jour, chaque instant, leur âme bienfaisante,
Recherchant des abus la source renaissante,
Nous enrichit en nous appauvrissant;
Oh! le bon temps que celui d'à-présent (b).

Cette misère du peuple faisait penser aux royalistes que les Français appelleraient à eux le *gros monsieur de Ham* (Louis XVIII); et ils avaient lancé dans le public cette chanson sur l'air : *Femmes, voulez-vous éprouver ?*

Les cinq-sens.

Jusqu'à ce jour, de nos cinq-sens
On a vanté la jouissance;
Mais aujourd'hui moi je prétends
Qu'un seul est nécessaire en France :
Pour respirer un air malsain,
Que sert un *odorat* facile?
Et réduits à mourir de faim.
Le *goût* peut-il nous être utile?
Dépouillés de tout, sans argent.
Du *toucher* que pouvons-nous faire?
Et la *vue* est-elle un présent
Pour ne voir que de la misère?
Mais pour d'un heureux changement
Avoir la nouvelle prospère,
Des cinq sens l'*ouïe* (Louis) est vraiment
Le seul qui nous soit nécessaire (c).

Le nec-plus-ultrà de leurs manifestations est dans une chanson intitulée le *Marchand de bois des Tuileries*, air des *Visitandines.*

On dit que dans les Tuileries
Est un chantier fort apparent,
Où cinq cents bûches bien choisies
Sont à livrer en ce moment.
Le vendeur dit à qui l'aborde :

(a) La même affiche fut placée à plusieurs coins de rue.
(b) Recueil de chansons du temps.
(c) *Almanach des gens de bien*, seconde édition.

1796



Gracchus Babeuf

Histoire - Musée de la République Française

Cinq cents bûches pour un *Louis* ;
Mais bien entendu, mes amis,
Qu'on ne les livre qu'à la corde (*a*).

Certaines gens, véritablement, étaient d'avis de rappeler Louis XVIII, les rentiers de l'état surtout, dont le sort commençait à devenir malheureux, et qu'on représentait maigres et tristes, pleurant leur fortune *éventée* avec les assignats.



(*b*)

Impayable rentier de l'état.

D'autres se rejetaient plus volontiers sur les idées de *bonheur commun*, et d'*égalité territoriale*, mises au jour par Gracchus-Babeuf.

En cette occurrence, le directoire laissa pleurer les rentiers de l'État, mais s'occupa activement de réprimer les tendances des *babouvistes*. Le 4 mars, il envoya aux Cinq-Cents un messager d'état pour leur annoncer qu'il venait « de faire fermer les réunions politiques du *Salon* dit *des Princes*, à Paris; la *réunion de la maison Sérilly;* la *Société* dite *des Échecs*, au Palais-Égalité; la *Société du Panthéon*; la *réunion* dite *des Patriotes*, rue Taranne; ensemble le théâtre de la rue Feydeau et l'église Saint-André-des-Arts (*c*). »

(*a*) Le second couplet dit qu'on pourrait *écarteler* certaines bûches, au lieu de les *brûler*. Le troisième promet en plus *deux cent cinquante vieux souchons* et les *cinq*.

(*b*) Cartons de la Bibliothèque royale.

(*c*) *Moniteur universel*. Compte rendu de la séance du 9 nivose.

Le journal le *Tribun du Peuple* publiait des théories égalitaires, et dans des séances occultes qui devaient aboutir certainement à un mouvement armé, une jolie chanteuse, appelée Sophie Lapierre, chantait des couplets tels que celui-ci :

Évoque l'ombre des Gracchus,
Des Publicola, des Brutus ;
Qu'ils te servent d'enceinte !
Tribun courageux, hâte-toi ;
Nous t'attendons : trace la loi
De l'égalité sainte (a).

Le 13 avril, une affiche collée sur les murs des maisons, contenait entre autres phrases celle-ci : *Toutes les autorités établies depuis la constitution de 1793, sont illégales et contre-révolutionnaires.* Pendant tout ce mois, il y eut une grande agitation dans Paris; partout se formaient des groupes, et des orateurs populaires enseignaient la foule. Le directoire adressa un message aux deux conseils. « Citoyens législateurs, disait le message, un horrible complot devait éclater demain (10 mai) dès la pointe du jour; son objet était de renverser la Constitution française, d'égorger le corps législatif, tous les membres du gouvernement, l'état-major de l'armée de l'intérieur, toutes les autorités constituées de Paris, de livrer cette grande commune à un pillage général et aux plus affreux massacres. Le directoire exécutif, informé du lieu où les chefs de cette affreuse conspiration étaient assemblés et tenaient leur comité de révolte, a donné des ordres pour les faire arrêter. Plusieurs d'entre eux l'ont été en effet; et c'est avec douleur que nous vous apprenons que parmi eux se trouve l'un de vos collègues, le citoyen Drouet, pris en flagrant délit... (b).» Le directoire demandait en outre des pouvoirs qui lui furent accordés. On éloigna de la capitale tous les ex-conventionnels, tous les fonctionnaires destitués, tous les militaires sans emploi.

Il s'agissait d'une redoutable conspiration ourdie par Babeuf et ses partisans, qui furent arrêtés et emprisonnés à l'Abbaye, puis transférés dans la tour du Temple. Voici ce qu'on découvrit à cet égard.

Par la conspiration, un *directoire secret de salut public*, composé de quatre membres, devait diriger les affaires, et avait sous ses ordres, — en manière d'exécuteur, un *comité insurrecteur de salut public;* des *agents principaux* dans chacun des douze arrondissements de Paris; des *agents militaires*, dans l'intérieur des provinces; des *agents intermédiaires*, transmettant les lettres et les arrêtés du directoire, aux *principaux* et aux *militaires*, et réciproquement.

(a) Par Sylvain Maréchal.
(b) La communication était signée par Carnot.

Le complot avait pour organes indirects de ses actions le journal le *Tribun du Peuple* et l'*Éclaireur* (a).

L'arrêté révolutionnaire des conjurés contenait entre autres articles, ceux-ci :

1° Le peuple est en insurrection contre la tyrannie.

2° Le but de l'insurrection est le rétablissement de la constitution de 1793, de la liberté, de l'égalité et du bonheur commun.

3° Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les citoyennes partiront en désordre de tous les points et sans attendre le mouvement des quartiers voisins qu'ils feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin et des trompettes, sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrecteur aura confié des guidons portant l'inscription suivante : *Constitution de 1793; égalité, liberté, bonheur commun.* D'autres guidons porteront ces mots : *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs; ceux qui usurpent la liberté, doivent être mis à mort par les hommes libres.* Les généraux du peuple seront distingués par des rubans tricolores flottant très-visiblement autour de leurs chapeaux.

.... 6° Les barrières et le cours de la rivière seront soigneusement gardés. Nul ne pourra sortir de Paris sans un ordre formel et spécial du comité insurrecteur. Il n'entrera que les courriers, les porteurs et conducteurs de comestibles, auxquels il sera donné protection et sûreté.

7° Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de la Monnaie, de la poste aux lettres, des maisons des ministres et de tout magasin public ou privé contenant des vivres ou des munitions de guerre.

8° Le comité insurrecteur de salut public donne aux légions sacrées des camps environnant Paris, qui ont juré de mourir pour l'égalité, l'ordre de soutenir partout les efforts du peuple.

.... 10° La convention se réunira à l'instant et reprendra ses fonctions.

11° Les deux Conseils et le directoire usurpateur seront dissous : tous les membres qui les composent seront immédiatement jugés par le peuple.

.... 14° Il est ordonné à tous envoyés des puissances étrangères de rester dans leur domicile durant l'insurrection; ils sont mis sous la sauve-garde du peuple.

15° Des vivres de toute espèce seront portés au peuple sur les places publiques.

16° Tous les boulangers sont en réquisition pour faire continuellement du pain qui sera distribué gratis au peuple; ils seront payés sur leur déclaration.

(a) Il faut lire, sur la conspiration de Babœuf, l'ouvrage publié en 1828, à Bruxelles, par Ph. Buonarotti.

17°. Le peuple ne prendra de repos qu'après l'entière destruction du gouvernement tyrannique.

18° Tous les biens des émigrés, des conspirateurs et de tous les ennemis du peuple, seront distribués sans délai aux défenseurs de la patrie et aux indigents. Les indigents de toute la république seront immédiatement logés et meublés dans toutes les maisons des conspirateurs. Les effets appartenant au peuple, déposés au Mont-de-Piété, seront sur-le-champ gratuitement rendus. Le peuple français adopte les épouses, les enfants des braves qui auront succombé dans cette sainte entreprise ; il les nourrira et entretiendra ; il en sera de même à l'égard de leurs pères et mères, frères et sœurs, à l'existence desquels ils étaient nécessaires. Les patriotes proscrits et errants dans toute la République recevront tous les secours convenables pour retourner dans le sein de leurs familles. Ils seront indemnisés des pertes qu'ils auront souffertes... etc., etc. (*a*).

D'autres pièces annonçaient qu'il fallait tuer les cinq ; les sept ministres : le général de l'intérieur et son état-major ; le commandant temporaire et son état-major.

Gracchus Babeuf voulait rétablir les choses au point où elles en étaient le 8 thermidor an II (*b*).

Il avait écrit au Directoire, en lui demandant de traiter avec lui *de puissance à* PUISSANCE. Mais le directoire avait passé outre. Le public interpréta la lettre de Babeuf du mauvais côté, comme une sorte de demande en grâce. Il est vrai qu'on y lisait : « Les patriotes ne vous haïssent pas, ils n'ont haï que vos actes impopulaires, je vous donnerai aussi alors (si vous gouvernez populairement), pour mon propre compte, une garantie aussi étendue que l'est ma franchise perpétuelle. Vous savez quelle mesure d'influence j'ai sur cette classe d'hommes ; je veux dire les patriotes ; je l'emploierai à les convaincre que si vous êtes peuple, ils ne doivent faire qu'un avec vous. »

Cette lettre, le Directoire, malicieusement, la publia, et la fit imprimer dans tous les journaux de Paris, dès le 23 mai.

Egalité réelle! bonheur commun! fraternité! Ces mots-là pouvaient bien encore surexciter quelques têtes ardentes, mais l'esprit des masses n'était plus là. Les projets de Babeuf en devaient rester à l'état de conspiration. Les armées de la république française occupaient seules l'attention du peuple. Point de famille qui n'eût un parent aux frontières ; — et nous savons, en outre, que nos soldats avaient entrepris une guerre offensive sur presque tous les points. La vertu républicaine par excellence, maintenant, n'était ni l'unité, ni l'égalité, ni la fraternité, ni l'indivisibilité, c'était l'Héroïsme.

(*a*) Pièce saisie chez Babeuf.
(*b*) Pièces relatives à la conspiration de Babeuf.



(a)

Madame Tallien, *Notre-Dame de Thermidor,* était éclipsée par la citoyenne Bonaparte, *Notre-Dame-des-Victoires.*

On ne connaît qu'une seule estampe, abominablement faite, ayant trait à la conjuration de Gracchus Babeuf. Elle constata la victoire du directoire sur les conspirateurs. « La France, sous la forme d'une mère nourrice, jeune et vigoureuse, admire l'harmonie de sa constitution, des autorités établies et des départements. L'anarchie, furieuse et jalouse, conseillée par un serpent astucieux va plonger ses poignards dans le sein de la patrie. Mais le génie défenseur de la république, l'arrête dans ses fureurs (b). »

Les secousses politiques, ainsi qu'on le voit, ont singulièrement dégénéré. D'abord elles ont été des mouvements révolutionnaires, — puis des insurrections, — enfin, de simples conjurations n'arrivant jamais à terme. Bientôt viendra le temps des coups d'état, encore moins terribles, mais beaucoup plus effectifs que les conjurations.

Le gouvernement fit le procès aux babouvistes arrêtés. La haute-cour de justice, siégeant à Vendôme, instrumenta. Les accusés étaient nombreux : au milieu d'eux figuraient Vadier, Amar, Chaudieu, Ricord. Antonnelle, Drouet, Babeuf, Buonarotti, Laignelot, Rossignol, etc.

Rien n'est plus curieux que de prendre connaissance de ce qu'a dit la presse contemporaine, touchant la conspiration de Babeuf.

Des journalistes assurent que les auteurs du complot sont « des forcenés jacobins, de vrais buveurs de sang, » et que « ce fait expliquera peut-être les

(a) Cabinet de M. Maurin.

(b) Cette estampe est si détestable qu'il nous est impossible de la reproduire.

vols, les assassinats, les brigandages qui se renouvellent chaque jour ; l'argent est le nerf des conjurations.... » (*a*).

D'autres assurent que « ce sont les forcenés royalistes ; c'est le prêtre désespéré, furieux, l'œil étincelant de vengeance... C'est le noble ou l'émigré rentré.... C'est le faux patriote, pétri d'orgueil, farouche par ambition, féroce par calcul, destructeur par principes, etc.... qui ont conspiré, et qui conspireront toujours (*b*). »

Selon quelques-uns, « ce sont des factieux royalistes, qui sous le voile de la démagogie, veulent ramener à la monarchie par l'anarchie (*c*). »

Selon quelques autres, « l'intrigue et l'or de l'étranger, ont contribué à cet orage (*d*). »

Selon d'autres, « les conspirateurs sont des brigands rassemblés dans Paris, réunis aux royalistes et aux anarchistes (*e*). »

Il en est qui font des conjectures plus spéciales ; ils disent : « C'est la faction impie et scélérate de d'Orléans qui, de nouveau réunie aux Jacobins pour et par le crime, s'apprêtait à relever le trône sur les ruines sanglantes de la république (*f*). »

Le *Journal des hommes libres* s'écrie : « Vous parlez de conspiration!... mais... Paris est très-calme ; il ne paraît pas que les alarmes soient proportionnées à la grandeur des dangers qu'a annoncés le directoire dans sa proclamation... »

Un journal annonce « que Babeuf a avoué, avec audace, les principes consignés dans ses journaux, qu'il a déclaré qu'il voulait extirper toutes les tyrannies qui pesaient sur la France et rétablir la constitution de 93, la seule qui fût démocratique, et convînt à un peuple libre (*g*). »

Enfin, on remarque ces paroles d'un journaliste : « On ne m'ôtera pas de la tête que ce Babeuf est un royaliste (*h*). »

Ainsi, partout l'entreprise était condamnée, comme terroriste par les amis du gouvernement, comme royaliste par les républicains, et, par certaines gens, comme tentée à l'instigation des puissances étrangères.

Partout, d'ailleurs, on s'occupait de fêtes et de guerres. On avait célébré, le 29 avril, la *fête des époux* ; et puis, le Vendéen Charrette, exécuté à Nantes (*i*), avait, en mourant, laissé l'armée royale dans un état presque désespéré. Une

(*a*) *Le Courrier universel* du 23 floréal.
(*b*) *Le Bonhomme Richard.*
(*c*) *Le Rédacteur.*
(*d*) *L'Ami des lois.*
(*e*) *Journal des défenseurs de la patrie.*
(*f*) *Le Gardien de la constitution.*
(*g*) *Nouvelles politiques.*
(*h*) *La Sentinelle.*
(*i*) 29 mars.

insurrection, fomentée dans le Berry par les royalistes, avait été pacifiée dans le courant d'avril. Bonaparte, récemment nommé général en chef de l'armée d'Italie, avait remporté de grandes victoires : c'était lui l'homme des admirables proclamations et qui prenait empire sur l'esprit de ses soldats. Il a le langage des conquérants, vif et brillant comme la poudre enflammée. A Montenotte et à Millesimo, à Mondovi et à Lodi, il a été vainqueur, et les colonnes des journaux officiels commencent à tirer leur principal intérêt des rapports qu'il envoie au directoire. Il a forcé le pape à payer vingt-et-un millions à la France, et à envoyer cent tableaux, vases ou statues au choix des vainqueurs. Il ramènera le numéraire. Bientôt les assignats cesseront complétement d'avoir cours. Comment procède le directoire? Après avoir fait rendre un décret portant peine de mort contre les provocateurs à l'anarchie et à la royauté (a), et une loi contre les délits de la presse, défendant d'imprimer aucuns journaux, gazettes, ou autres feuilles périodiques que ce soit, de distribuer aucun avis dans le public, d'imprimer ou de placarder aucune affiche qui ne portent le nom de l'auteur (b); après s'être ainsi mis en garde contre les révolutionnaires, il se préoccupe entièrement de nos succès extérieurs, et célèbre, le 29 mai, 10 prairial, la *fête de la reconnaissance et des victoires.*

Elle eut lieu dans le Champ-de-Mars.

Deux lions, *symboles de la force, du courage et de la générosité*, étaient à l'entrée de la plate-forme qui avait été disposée pour la cérémonie et qui était entourée de canons. On y voyait quatorze arbres auxquels étaient attachés les trophées et les drapeaux des quatorze armées dont les noms étaient inscrits sur des boucliers. Les distances entre les arbres étaient remplies par des enseignes militaires, liées ensemble par des guirlandes en forme de festons.

Sur un piédestal était placée la statue de la Liberté. — Pauvre Liberté! que venait-elle faire là? On l'avait assise sur des trophées d'armes; d'une main elle s'appuyait sur la *Charte constitutionnelle* (c); de l'autre elle soutenait une baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell. Quatre trépieds antiques étaient autour et servaient à brûler des parfums. Derrière elle s'élevait un arbre immense auquel étaient appendus les drapeaux pris à l'ennemi. Des deux côtés, à trente pieds de distance, étaient des Victoires, sous la figure de Renommées, chacune d'elles tenant à la main une palme ornée de couronnes, chacune d'elles embouchant la trompette guerrière. Au-devant, s'élevait un autel couvert de couronnes de chêne et de lauriers.

Puis des tentes sur les talus du Champ-de-Mars, et une multitude d'arbres décorés de flammes tricolores, et parmi lesquels on en distinguait supportant

a Décret du 16 avril. (*Moniteur.*)

b. Loi du 17 avril. (*Moniteur.*)

c. Expression employée dans le programme officiel de la fête.

des boucliers sur lesquels on lisait les noms des départements de la république (*a*).

A dix heures du matin, une salve d'artillerie donna le signal de la fête. La garde nationale, en armes, se rendit au Champ-de-Mars; l'armée de l'intérieur se dirigea vers le même endroit. A onze heures, les autorités constituées se mirent en marche; des vétérans invalides, accompagnés de leurs drapeaux, se présentèrent devant le directoire, et les drapeaux par lui furent couronnés au bruit des symphonies, des chants civiques et des décharges d'artillerie.

Après la cérémonie, il y eut un banquet, pendant lequel on chanta des strophes de Lebrun, — qu'on a surnommé le Pindarique, — musique du citoyen Catel. Voici les plus remarquables, où l'on verra le style lyrique de l'époque :

O jour d'éternelle mémoire!
Embellis-toi de nos lauriers.
Siècles! vous aurez peine à croire
Les prodiges de nos guerriers.
L'ennemi disparu fuit ou boit l'onde noire.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits!
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar pétillant et frais :
Buvons, buvons à la Victoire,
Fidèle amante des Français

Rival de la flamme et d'Éole,
Le Français triomphe en courant;
Pareil à la foudre qui vole,
Il renverse l'aigle expirant.
Le despote sacré tombe du capitole.
Sous des lauriers, etc.

Sous la main de nos Praxitèles,
Respirez, marbres de Paros!
Muses! vos lyres immortelles
Nous doivent l'hymne du héros :
Il faut de nouveaux chants pour des palmes nouvelles.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits!
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar pétillant et frais :
Buvons, buvons à la Victoire,
Bientôt nous boirons à la paix (*b*).

Cette fête était presque toute en l'honneur de Bonaparte; on avait envoyé cet impromptu sur lui au *Journal de Paris :*

(*a*) Programme de la fête de la Victoire.
(*b*) *Moniteur universel.*

A ton début, des vieux routiers de l'art,
Tu surpasses tous les prodiges;
Complétement vainqueur, malgré ruses, prestiges,
Au tas de nos lauriers tu joins ta *bonne part*.

Cette fête n'eut pas beaucoup d'écho dans les masses. Le président du directoire fit un discours qu'on n'entendit pas; les symphonies eurent le même sort.

« Chanter devant le peuple, remarque un journaliste, ce n'est d'ailleurs que lui donner un *spectacle*. »

« Pour que ce fût une *fête*, il faudrait qu'il chantât lui-même (*a*).

Loin de là, on n'y chanta rien qui ne fût officiel, c'est-à-dire rien qui ne fût froid et sans expression. Le Conservatoire y exécuta une symphonie militaire de Louis Jadin; un *hymne à la Victoire*, paroles du citoyen Coupigny, musique de Gossec; le *Chant des Victoires*, paroles de Chénier, musique de Méhul; un *hymne à la Victoire*, de Flins, musique de Cherubini, et le *Chant Martial*, paroles de Lachabeaussière, musique de Gossec, — avec le chant lyrico-bachique de Lebrun, dont nous avons extrait quelques strophes (*b*).

A peine y avait-il un morceau connu un peu dans ce répertoire. L'hymne seul de Chénier pouvait exalter l'imagination des spectateurs.

Hélas! le caractère populaire des fêtes précédentes de la république n'existait pas dans celle des Victoires; elles devenaient toutes spéciales aux autorités constituées, excepté au corps législatif qui, justement, d'après la constitution, n'y devait pas assister (*c*). Le peuple n'était plus spectateur et acteur; il n'était pas encore bonapartiste, s'il ne pouvait plus être républicain.

Lebrun-Pindare avait terminé son ode par ce vers, *bientôt nous boirons à la paix*. Là tendaient les vœux : la paix, le commerce, l'agriculture. Aussi, la fête de l'agriculture, célébrée dans le Champ-de-Mars le 28 juin (10 messidor), fut digne, touchante et magnifique : l'architecte Peyre en fut l'ordonnateur. Le Champ-de-Mars avait été raccourci de moitié; l'enceinte, élégamment drapée, était gardée par deux taureaux blancs de grandeur colossale, et deux lions regardaient de face le tertre sur lequel un autel avait été dressé. Là se tinrent les autorités constituées, le directoire du département, et des musiciens.

Rien de plus pompeux que le cortége. Une charrue d'or était placée sur un char antique traîné par deux bœufs presque blancs, aux cornes dorées et garnies de banderoles, de feuillage et de fleurs. La Liberté, assise sur un autre

(*a*) Article de Rœderer sur la fête des Victoires, dans le *Journal de Paris*.
(*b*) Art 72 du titre II de la constitution de l'an III.
(*c*) *Ordre* spécial de la marche et des cérémonies qui doivent avoir lieu à la fête de la Victoirè, au Champ-de-Mars, le 10 prairial. (Imprimé du temps.)

char plus grand et plus élevé, traîné par huit bœufs marchant quatre de front, avait à ses pieds deux jeunes vierges occupées à brûler des parfums; autour d'elle des gerbes, des fleurs, des fruits et tous les attributs de l'agriculture. La Liberté se tenait à l'ombre d'un chêne vert. Les deux chars partirent de l'École Militaire et firent le tour du Champ-de-Mars. Lorsque le cortége fut arrivé devant l'autel de la Patrie, le président du département prononça un discours, suivi d'hymnes patriotiques. Deux laboureurs, offerts comme des modèles d'habileté et d'intelligence, de bonne conduite et de patriotisme, ont vu proclamer solennellement leurs noms et ont reçu des mains du président une couronne civique. Ce dernier, accompagné par eux, précédé d'un militaire qui guidait les bœufs, a tracé un sillon autour de l'autel, au bruit de la musique et des applaudissements de tous les spectateurs.

Dans toute la France, la fête fut célébrée de la même manière, dans une plaine, dans un champ, à proximité de chaque commune.

Devant l'autel, un groupe de laboureurs, choisis parmi les plus anciens et les plus recommandables, ayant à côté d'eux leurs femmes et leurs enfants, tenaient d'une main les ustensiles du labourage, et de l'autre un bouquet d'épis et de fleurs.

Les chapeaux des assistants étaient ornés de feuillage et de rubans tricolores.

A un signal donné, les laboureurs s'avancèrent vers deux détachements de citoyens armés, et firent échange des instruments de labourage contre des fusils; puis, ils rendirent les fusils ornés d'épis et de fleurs, et reprirent leurs instruments, au bout desquels flottaient des rubans tricolores. Enfin, tout le cortége revint vers l'autel; le président et les deux laboureurs modèles y déposèrent tous les ustensiles, et les couvrirent d'épis, de fleurs et de diverses productions de la terre (*a*).

On fabriqua des éventails à la *fête de l'Agriculture* (*b*).

Pour tout dire, cependant, cette cérémonie elle-même, toute privée, toute morale, étrangère aux rancunes des partis, ne fut pas courue autant que les fêtes de Robespierre, selon la remarque faite au Champ-de-Mars par un témoin oculaire.

Le peuple, certainement, ne possédait déjà plus l'enthousiasme républicain, devenu le partage d'une minorité impuissante. Lorsque, les 27 et 28 juillet, correspondant aux 9 et 10 thermidor, on fêta la chute de Robespierre, il ne se laissa pas aller à la joie, il n'y prit que du *plaisir* Cette fête avait bien moins de signification que celles dont nous avons parlé plus haut. Elle

(*a*) *Programme* de la fête de l'Agriculture, pour les grandes communes qui renferment plusieurs municipalités. (Imprimé du temps.)

(*b*) Collection de M. Laterrade.

DIRECTOIRE



Histoire Musée de la République Française

dura deux jours. On l'avait réunie à celle du 14 juillet (a), sous le nom collectif de *fête de la Liberté*.

Sur la place de la Bastille, on planta sur les débris de la forteresse un drapeau tricolore portant cette inscription :

Elle ne se relèvera jamais.

Sur la place du Carrousel, on éleva un bûcher sur lequel furent placés les attributs de la Royauté et de la Féodalité. Cela figurait la royauté. Le président du département de Paris, alluma le bûcher, puis planta un drapeau tricolore, portant cette inscription :

10 août 1792 ; la royauté en France est abolie :
elle ne se relèvera jamais.

Au Champ-de-Mars, on plaça aussi sur un bûcher les emblèmes et attributs de l'anarchie, auxquels le président du département mit le feu ; on exécuta des symphonies ; on alluma sur l'autel de la patrie le *feu sacré* de la liberté, en chantant l'*Hymne à la liberté*, paroles de Rouget de Lisle, musique de Pleyel ; le directoire exécutif prêta le serment de défendre la constitution de l'an III, serment répété par les spectateurs.

Ainsi se passa la première journée, la seconde consista en courses à pied et à cheval, en un concert dans les Champs-Élysées ; en un feu d'artifice ; en danses et en illuminations.

« Point d'enthousiasme en cette occasion ; mais l'oubli des affaires, l'oubli des partis, l'abandon au plaisir, la simple et franche gaîté (b). »

Enfin, l'anniversaire du 10 août fut semblable, et nous nous abstenons d'en parler.

Il en est une qui mérite, au contraire, toute notre attention, à cause de sa physionomie particulière. C'est celle du 10 fructidor, celle de la Vieillesse, sur laquelle les détails sont assez rares (c).

A l'exemple des républiques anciennes, la république française voulait honorer les vieillards. L'éclat de cette cérémonie fut tout patriarcal. A Paris, aussi bien que dans les autres communes de France, elle fut belle principalement eu égard à sa simplicité.

A Paris, dans la journée, chaque municipalité rassembla les vieillards les plus

(a) Programme de la *fête de la Liberté* (Imprimé du temps.)

(b) Article de Rœderer, dans le *Journal de Paris*.

(c) Cette description de la fete de la Vieillesse est en partie tirée des *Esquisses historiques* de Dulaure, un des rares historiens qui en aient parlé.

recommandables des deux sexes. Les jeunes gens les mieux famés furent chargés d'aller orner de guirlandes de feuillage, la porte des vieillards désignés. Des enfants des deux sexes, de huit à douze ans, accompagnés de musiciens, de jeunes gens armés, et des administrateurs municipaux, allèrent chercher les vieillards dans leurs maisons; les vieillards avaient la tête couverte : ils s'appuyaient sur ces enfants dont la tête était nue.

On les amena au chef-lieu de leur municipalité, où on leur rendit les honneurs : un magistrat prononça un discours sur le respect dû à la vieillesse, et plaça une couronne de chêne sur la tête de chaque vieillard. De jeunes épouses présentèrent aux vieillards des corbeilles de fleurs et de fruits. Le tout avec de la musique et des chants analogues à la circonstance. Tel était le vaudeville républicain : *Honorons les vieillards*, du citoyen Piis, chanson dont voici deux couplets :

Air : *C'est un enfant.*

Il est des chênes respectables
Que le fer ne toucha jamais,
Et dont les cimes vénérables
Sont l'orgueil des vastes forêts.
A la république,
Quel ombrage antique
Fait plus d'honneur, à tous égards,
Que les vieillards ? (*bis.*)

Quand le peuple, aux fêtes publiques
Voit, sur le front des vétérans,
Le vert des couronnes civiques
Se marier aux cheveux blancs,
Ce tableau sublime
Lui plaît et l'anime ;
Il chante en chœur, de toutes parts :
Gloire aux vieillards ! (*bis.*) (*a*)

Le soir, les héros de la fête furent menés à l'Opéra, où ils occupèrent douze loges, ornées de draperies et de guirlandes de fleurs. A leur entrée, la salle éclata en applaudissements. On jouait *OEdipe à Colone*, puis le *Devin de village*, avec un intermède expressément composé pour la cérémonie. — Le théâtre représentait un village. Le devin venait annoncer qu'on y célébrait la fête de la vieillesse. Bientôt apparaissait un groupe de paysans. Deux jeunes gens traînaient une charrue sur laquelle étaient assis leurs pères. Ils chantaient des couplets terminés par ce refrain :

Honneur ! honneur à nos vieillards !

Émus, et se mêlant au jeu de la scène, les spectateurs répétaient :

Honneur ! honneur à nos vieillards !

Après, on tressa des couronnes pour les distribuer, et le devin chanta :

Le temps blanchit leur tête vénérable,
Enfants, couronnez-la de fleurs !

(*a*) Air noté du temps.


ESPECT.
LA

Et alors il se fit du bruit dans toute la salle, des enfants s'élancèrent dans les loges des vieillards, les couronnèrent, et les enlacèrent de guirlandes.

Cette fête était belle et morale. Par malheur, le peuple n'y fit pas la moindre attention, et c'est à peine si les journaux du temps en rendirent compte. Il fallait du luxe, un pompeux appareil, des réjouissances matérielles, pour attirer la curiosité; et encore, les masses y restaient tièdes et indifférentes.

Mais toutes ces fêtes sont comme des tourbillons de poussière qui s'élèvent sur la route politique. Rentrons-y pour voir juger l'affaire Babeuf, et pour connaître un événement nouveau.

Drouet, un des principaux conspirateurs, trouva moyen de s'échapper de prison dans le courant du mois d'août. Les autres accusés furent transférés, avec grande précaution, de la tour du Temple à Vendôme. On demandait à cors et à cris leur jugement. Mais, dans cette même nuit de leur translation, on tira dans les rues de Paris des boîtes et des pétards. On répandit partout des cocardes blanches et des proclamations manuscrites. Le matin, la police trouva cinq drapeaux blancs portant pour inscription : « *Mort aux républicains! Vive le roi!* » Sur une affiche manuscrite, placée au-dessous d'un des drapeaux, affiche ornée de fleurs de lis, de fleurons, de cœurs enflammés, on lut : « Brave jeunesse, *levez-vous en masse*; on n'a jamais douté de votre attachement et de votre fidélité à votre roi, le *soleil* va luire sur la France; frappez, exterminez, que la Seine soit rougie du sang des patriotes, vous n'avez à craindre *que les soldats des camps, etc.* (a). »

L'événement fit peu de bruit. Comme les drapeaux étaient des mouchoirs blancs (sales), un journaliste plaisant dit qu'il fallait appeler l'émeute... la *conspiration des mouchoirs*, et ajouta : le ministre de la police donnera ses ordres pour que

Quatre mouchoirs de royautés salis,
Portent au blanchisseur ces roses et ces lis.

Il n'y avait pas là de quoi avoir peur, mais pas non plus de quoi rire. Peu de jours après, la chose fut plus sérieuse. Le 9 septembre (23 fructidor), six ou sept cents hommes armés se rassemblèrent à Vaugirard, et se dirigèrent vers le *camp de Grenelle*.

Qu'on n'oublie pas ces mots de la proclamation : *Vous n'avez à craindre que les soldats des camps.*

Ces hommes armés voulaient, en conséquence, soulever les troupes du camp, et les engager à marcher avec eux. En entrant donc, ils s'écrièrent :

(a) *Journal de Paris.*

Vive la république! vive la constitution de 93! à bas les conseils! à bas les nouveaux tyrans!



Mais le complot avait transpiré. Les soldats chargèrent les insurgés, au lieu de se rendre à eux; ils en tuèrent, blessèrent et prirent quelques-uns. Au nombre des prisonniers était un certain Fyon, ex-général, que l'œil de la police cherchait depuis la conjuration de Babeuf, et qu'il n'avait pu découvrir.

Par suite, le Directoire fut autorisé à faire des visites domiciliaires de jour dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, et de Seine-et-Marne. De plus, il fut décidé que les coupables passeraient devant une commission militaire (*a*). Il importait au gouvernement que l'instruction fût expéditive. Il avait osé demander, pour y parvenir, qu'il n'y eût qu'un *seul défenseur* pour *tous les accusés*, ce qu'on ne lui accorda pas.

Le 13 septembre, cinquante-deux prévenus comparurent. L'un d'eux s'échappa la veille du jugement; il fut condamné à mort par contumace, avec douze de ses collègues. Dix-neuf furent acquittés; les condamnés furent bientôt fusillés au camp même de Grenelle.

Le 27, un autre jugement condamna quatre des accusés à mort, six à la déportation, trois à la réclusion. Neuf furent mis en liberté. L'ex-général

(*a*) Conseil des Cinq-cents. Séance du 11 septembre.

Fyon, en qualité de complice de Babeuf, fut renvoyé devant la cour de Vendôme. Les jugements suivants eurent pour résultats la condamnation à mort de Hugues, Cusset et Javogues, trois ex-conventionnels; de Bertrand, peintre, ex-secrétaire de Drouet, ex-maire de Lyon, de Gagneux, ex-hébertiste, etc. — en tout quinze accusés. Quatorze furent déportés, douze détenus, dix-neuf acquittés.

En cinq semaines, le procès des assaillants du Camp de Grenelle était terminé. On les avait surnommés *les enfants perdus de Drouet*.

Quant à Babeuf et à ses compagnons, ils ne furent jugés que plusieurs mois après (*a*). Babeuf et Darthé condamnés à mort, se poignardèrent; sept furent déportés, et les autres renvoyés absous.

(a) Au commencement de l'année 1797. Nous anticipons, pour n'avoir plus à reparler de ce procès.

FIN DU CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CHAPITRE XXX.

Comparaison entre Bonaparte et Moreau. — Fête astronomique de la fondation de la république. — *La direction générale des lumières*, et la *direction générale de l'instruction*. — Fête du 1 vendémiaire à Toulon. — *L'huitre d'honneur d'Arras gobée*. — *Arrivée à Paris de deux généraux de l'armée des Incroyables, etc.* — L'anarchie écrasée par la constitution de l'an III. — Revue de l'année 1796.

Pendant les mois de juin et de juillet, les armées françaises avaient fait merveilles sur le Rhin et en Italie. Mais Bonaparte avait plus de renommée que Moreau. Le passage du Mincio était plus admiré que le passage du Rhin, et la bataille de Millesimo paraissait de beaucoup supérieure à celle de Rastadt. Sans doute, on parla de celle-ci; mais la première donna occasion de frapper une médaille, ainsi que la bataille de Castiglione.



(a)

(a) *Histoire numismatique de la révolution française* par M. Hénin.

Apostille d'une lettre adressée de Milan le 8 Fructidor an 4. par Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie, au Général Baraguay d'Hilliers

Renvoyé au général commandant la Lombardie

Bonaparte

Apostille d'une lettre adressée de Malmaison, le 30 Fructidor an XI, au Citoyen Général Soult Commandant en Chef le Camp de Boulogne, par Bonaparte Premier Consul de la République Française

Les anglais [illegible]
la division [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
disparaît

Bonaparte

La bataille de Castiglione et la campagne dite *des cinq jours*, qui l'avait précédée, achevait d'illustrer le protégé de Barras. Moreau, au contraire, avait été forcé, dans le commencement de septembre, d'employer tous ses talents militaires pour diriger une habile retraite, par laquelle il devenait le sauveur de son armée. Ce n'était là qu'un succès négatif.

Une comparaison perpétuelle s'établit entre ces deux hommes de guerre. Les vrais républicains aimaient Moreau; les tièdes et les royalistes préféraient Bonaparte, voyant en lui, les uns un Monck futur de la France, les autres un heureux César.

Combien les affaires de la guerre avaient d'influence sur celles de l'intérieur! Nos victoires, plus encore que la constitution de l'an III, donnaient lieu à des fêtes. Celle commémorative de la fondation de la république fut célébrée avec enthousiasme. Elle fut étrange, ainsi qu'on va le voir. Le lecteur ne doit pas s'étonner de ces descriptions multipliées de fêtes nationales : l'époque du directoire consiste en victoires qui amènent le consul, puis l'empereur, en fêtes qui amènent le consulat, puis l'empire.

Le 1er vendémiaire, an V de la république (22 septembre 1796), est le jour même de l'équinoxe d'automne, le moment où le soleil entre dans la balance. Cela épargna des frais d'imagination aux ordonnateurs de la fête. La cérémonie ressembla beaucoup à une leçon d'astronomie, à une expérience du bureau de longitudes créé depuis peu de temps.

Au beau milieu du Champ-de-Mars, on vit un segment du zodiaque en toile peinte, offrant, à sa partie supérieure, le signe de la balance. Une salve d'artillerie se fit entendre, et annonça l'entrée d'un char magnifique, portant la figure du soleil sous les traits d'Apollon, et dans des proportions colossales. Ce soleil de bois doré était assis, son char était traîné par douze chevaux, entouré par les Heures, suivi par les Saisons. Chaque Heure, chaque Saison avait son chariot particulier, et d'une bien moindre dimension que le char du Soleil; elles avaient pour escorte des groupes de musiciens, des détachements de hussards, et d'autres troupes. Le cortége astronomique fit le tour de l'arène. Une nouvelle décharge d'artillerie annonça le moment où le char du soleil, arrivé devant le segment du zodiaque en question, effectuait son passage sous le signe équinoxial. Simultanément, et sans que le spectateur, pas plus que l'historien, pût comprendre la corrélation existante entre les deux choses, la flamme prenait à un monceau d'emblèmes de la royauté, qui s'en allèrent en fumée et laissèrent voir à leur place, sur un fût de colonne, la majestueuse statue de la république, s'appuyant d'une main sur le faisceau départemental, et de l'autre montrant la statue de la Liberté.

Après, se succédèrent des courses à pied, à cheval, et en char, celle-ci apparaissant pour la première fois (*a*). Franconi fit des exercices qui obtin-

(a) *Esquisses* de Dulaure.

rent un grand succès. Les illuminations étaient magnifiques. Somme toute, on préféra les réjouissances publiques à la fête du zodiaque. Un plaisant dit, à ce propos, que la *direction générale des lumières* (chargée des illuminations) était sans doute autre chose que la *direction générale de l'instruction* qui avait rédigé le programme astronomique (*a*).

Dans les départements nous ne voyons pas qu'on ait adopté ce genre de cérémonie. A Toulon, par exemple, où la fête de la fondation de la république et celle des vieillards, furent célébrées en même temps, on donna dans le goût républicain. Le matin, les autorités de la ville avaient appris et publié les succès de Bonaparte dans le Tyrol.

Dès l'aurore, tous les vaisseaux de l'armée navale se couvrirent d'une infinité de pavillons et de banderoles de toutes couleurs. La bannière de la municipalité portait cette inscription :

« La commune de Toulon ne reconnait et ne suit d'autre constitution que celle de 1795 (an III), acceptée par le peuple souverain. »

Au milieu de la place du Champ-de-Bataille, s'élevait une grande pyramide, de style égyptien, et dont chaque face avait quarante pieds de base. Sur le sommet paraissait un globe azuré, surmonté d'un bonnet rouge. On lisait autour : « Vive la république ! »

Sur les quatre faces de la pyramide, paraissaient les quatre inscriptions suivantes, en *style lapidaire* :

1° Elle est impérissable.
2° Les patriotes l'ont fondée.
3° Elle est glorieuse et triomphante.
4° Les patriotes la soutiendront.

Des troupes défilèrent à l'entour. On chanta des airs patriotiques. Un officier municipal lut à haute voix la Déclaration des droits et des devoirs de l'homme. Pour terminer, les troupes *saluèrent la république* par trois décharges de mousqueterie, auxquelles le Vaisseau-Amiral répondit par vingt coups de canon, suivis d'une salve de l'armée navale. L'après-midi, il y eut un *dîner spartiate* entre les jeunes gens et les quatre vieillards choisis pour recevoir les honneurs. On y porta des toasts à la république, au Gouvernement, à la Vieillesse, aux Victoires nationales, à la Paix, à la Liberté. Puis, des danses commencèrent sur l'herbe, autour de la pyramide républicaine. Le soir, il y eut illumination et spectacle (*b*).

Comparez Toulon avec Paris, et voyez comme les deux fêtes sont différen-

(*a*) Compte-rendu de la fête dans le *Journal de Paris*.

(*b*) Précis de la fête de la fondation de la république française, célébrée dans la commune de Toulon, le 1 vendémiaire an V, et à laquelle était jointe celle des Vieillards. (Imprimé du temps.)

tes. A Toulon, on parle encore de République, de Patrie, de Liberté. A Paris, tout cela n'existe plus qu'en statues. A Toulon, les victoires de nos armées soulèvent des cris d'enthousiasme pour la prospérité de la France; à Paris, les succès de Bonaparte commencent à créer un parti bonapartiste.

Un corsaire a donné à son vaisseau le nom de *le Bonaparte*.

Le héros grandit chaque jour. Sous ses auspices, la nation milanaise a proclamé son indépendance. Son action du pont d'Arcole est citée partout et reproduite par des milliers d'estampes. Enfin, il a travaillé à la fondation de la république cispadane (*a*).

Jusqu'alors, Bonaparte est resté républicain. En attendant qu'il se modifie, nous allons examiner l'état de la France, à la fin de 1796.

Inutile de dire qu'il n'y avait plus que haro général sur les ex-jacobins, et caricatures sur leur compte, surtout depuis la découverte de la conspiration Babeuf. Sur la chute de Lebon, à Arras, fut publiée cette caricature :



L'huître d'honneur d'Arras gobée (*b*).

Ici gît, Dieu merci, pour ne plus revenir
L'horreur des temps présents et des temps à venir ;
Qui nommera Lebon, ce monstre de notre âge,
De tous les attentats nommera l'assemblage.

(*a*) 10 décembre.
(*b*) Collection de M. Laterrade.

Les journalistes, à quelque opinion qu'ils appartinssent, devenaient aussi hardis qu'en 1792.

On plaisantait beaucoup sur les élégantes et sur les *incroyables* qu'on prétendait être des émigrés déguisés.

Nous avons sous les yeux un *canard* des plus curieux annonçant l'*arrivée à Paris de deux généraux de l'armée des* INCROYABLES, *de soixante mille hommes, et leur plan d'attaque pour un second vendémiaire*. Nous transcrivons cette pièce en entier. C'est un modèle de style *incroyable*.

« Dernièrement, un Chevalier et un Marquis costumés en habits carrés, en cadenettes, en caniches et en bottines, se rencontrèrent dans l'allée du Palais-Royal. Le Marquis tira sa lorgnette, et après avoir longtemps regardé le Chevalier, il s'écria :

Air *du Prévôt des marchands*.

Ma paòle ! je me t'ompe pas !
C'est toi, chevaïer Fier-à-bras !
Tu n'es donc plus dans la misère ?

LE CHEVALIER.

Non, grâces aux soins délicats
De ma bonne et folle gan mère,
Je viens pésider aux états.

LE MARQUIS.

« Tant mieux, paole supême! es-tu rayé ? — Combien as-tu payé (*a*)?

LE CHEVALIER.

« Rien d'honneu.

LE MARQUIS.

« Pas possible !

LE CHEVALIER.

« Z'ai une zolie petite zœur... sarmante, délicieuse, en péüque blonde, lutine comme anze, en péüque bûne et... et ta petite zœur, elle m'aime tant que tout s'est arranzé ; mais entons au café, nous prendrons le punch... Z'ai mal à l'estomac, paôle verte.

(*Les deux incroyables entrent dans un café et parlent contre-révolution; le chevalier jure sa* paôle suprême *qu'il a à Pais soixante mille émigrés, bien armés, qui ramèneront le roi.* — De la pûdence, *dit le marquis.*)

(*a*) Allusion aux radiations des listes d'émigrés, moyennant une contribution patriotique.

LE MARQUIS.

Air : *Dans les gardes françaises.*

J'ai vu bien des affaires
Depuis quatre-vingt-neuf.
Qu'a-t-on fait ? de l'eau claire,
En croyant pondre un œuf.
Le vayant réaliste,
Toujours berné, battu,
Comme le fanatisme,
Eut de la pelle au ....

« L'ami, vous y étiez, ze m'en zouviens.

LE CHEVALIER.

Même air.

Marquis, ton insolence
Et tes mauvais propos
Lassent ma patience
Et font tort aux royaux.
Quoi ! douter que la France
Ne tombe à nos genoux...

LE MARQUIS.

L'ami, point de jactance,
Allons, tout doux, tout doux.

(*La querelle s'échauffe, ils se prennent aux cheveux. Le maître du café les sépare, en leur disant :* Des nobles se prendre aux cheveux, ah! cela est un peu bas pour d'*honnêtes gens.*)

LE CHEVALIER.

« Monsieur a raison : parlons plus agéablement. Ecoutez. »
(*Ils s'asseoient, et le Chevalier chante le plan de la contre-révolution.*)

Air de *Malbroug.*

Depuis l'année passée,
Ah ! quelle heureuse destinée !
Depuis l'année passée,
Nous avons travaillé ;
Le peuple est désarmé,
De misère accablé.

Que voulez-vous qu'il fasse ?
Bientôt il va demander grâce,
Car de tout on se lasse.
Il ne peut plus remuer,

Et pas beaucoup parler ;
Il sera incarcéré (a).

Conseils et directoire,
Quoiqu'entourés de la Victoire,
Et rayonnant de gloire,
Ils sont tous empêtrés ;
Ils nous sont tous livrés,
Les soldats sont gagnés.

Et par notre prudence,
Nous remettrons un roi en France.
Bientôt mille potences
Nous réjouiront tous,
Oui, le peuple est pour nous,
En dépit des jaloux.

Aux assemblées primaires,
Nous aurons des commissaires
Qui feront nos affaires
Au gré de nos souhaits.
Nos choix sont déjà faits,
Nos hommes sont tout prêts.

LE MARQUIS.

« Mais n'oublions pas, amis, le 14 juillet, le 10 août, et le 13 vendémiaire. Paôle d'honneur, c'est du sérieux.

LE CHEVALIER.

« Ne parlons pas de cela. C'est horrible! paôle panasée!

LE MARQUIS.

Air : *Ton humeur est, Catherine*, etc.

Tous nos titres de noblesse,
Brilleront avec éclat ;
La marquise, la comtesse,
Le parlement, le prélat,
Reprendront leur ancien lustre ;
Le bourgeois et le soldat,
Le négociant et le rustre
Rentreront dans leur état.

UNE BONNE FEMME, *qui les écoute, leur dit :*

« Mais, Messieurs, vous ne parlez pas de nos saints prêtres réfractaires... Le bon Dieu nous a abandonnés quand il a vu qu'on les persécutait ! Mais nos prêtres vont nous être rendus. Eh ! bon Dieu ! Mon doux Jésus ! Que

(a) Ces couplets, bien mauvais quant à la *forme*, ne laissent pas que d'être très-justes, quant au *fond*.

n'ai-je quinze ans ! Je chanterais, mais je ne sais que l'air de la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, n'importe. »

(*Elle chante d'une voix tremblottante.*)

Air de *la Passion*.

Quand nos prêtres on a chassé,
Tout a fui dans la France,
Rien n'a plus été respecté,
Pas même l'innocence.

Loin des secours de nos bons saints,
Pleines d'extravagance,
Nos filles, livrées aux mondains,
Bénirent la licence.

Dieu qui vient exaucer mes vœux,
Va nous rendre la vie ;
Le Tout-Puissant, du haut des cieux,
Ecrasera l'impie.

O combien on les fêtera
Ces prêtres pleins de zèle !
L'épouse auprès d'eux jurera
D'être femme fidèle.

Le mari s'en réjouira,
L'enverra à confesse...

LE MARQUIS, *l'interrompant.*

« Fort bien, bonne maman, fort bien. En voilà assez ; vous nous enrhumez, paôle verte ! »

(*La bonne femme se fâche, et s'en va en grondant.*)

LE MAITRE DU CAFÉ, *sortant de sa place, en éclatant de rire.*

« Ah ! ah! qu'ils sont donc plaisants ! »

LE MARQUIS.

« Cet homme-là est un jacobin.

LE PATRIOTE, *en s'approchant d'eux.*

« Qu'entendez-vous par jacobin ? vous jugez tous tant que vous êtes, de l'arbre par l'écorce, vous trompez le peuple en donnant aux véritables citoyens une épithète déshonorante, parce que quelques scélérats ont trompé le peuple ; apprenez qu'un vrai patriote est un parfait honnête homme, et qu'il est ami de la patrie et ennemi des fripons. On est bon Républicain, mais on n'est pas Jacobin, c'est le feu et l'eau.

Air *des Visitandines*.

Vous qui calomniez sans cesse
Sous le titre de jacobins,
Tous les hommes que la sagesse
A faits de purs républicains,
Vous n'êtes contre eux en colère
Que parce qu'ils abhorrent les rois,
Qu'ils savent respecter les droits
De l'homme dont ils sont le frère.

Parce que des hommes perfides
Ont souillé, par leur trahison,
Et, par leurs discours homicides,
La sage constitution (de 1795) ! (a)
Vous croyez que le peuple ignore
Tous leurs crimes, tous leurs forfaits,
Eh bien ! qu'ils servent vos projets !
Il peut bien se venger encore.

La nature ne nous fit naître
Que pour la douce égalité,
Elle ne créa point de maître ;
Sa fille, c'est la liberté.
Sous ce délicieux auspice.
L'honnête homme se trouve heureux,
L'humanité, voilà ses dieux ;
Sa règle est l'exacte justice.

LE MARQUIS.

« Il a raison, paôle d'honneur ! ze crois, meyeur avis, mon ser sevallier, que nous ferions beaucoup mieux de laisser les intrigants se noyer sans nous : allons à Clissy, manzer un pizon, le citoyen maître du café ne sera pas de trop, et ces zours-ci, nous reprendrons chez lui notre conversation, sur les moyens de vivre en paix. en proscrivant toute épithète odieuse..

LE CHEVALIER.

« Bien pensé, paôle verte. » (b)

En analysant ce pot-pourri dialogué et mêlé d'ariettes, on voit que les incroyables avaient pour la plupart tourné au royalisme. et que quelques-uns s'étaient ralliés aux *honnêtes gens;* on voit que l'épithète de jacobin était devenue injurieuse, et que les amis du gouvernement ne savaient jamais trop s'en défendre. Les projets des incroyables royalistes sont réels, et nous assisterons bientôt à ce *second vendémiaire*, dont il est ici question. Les

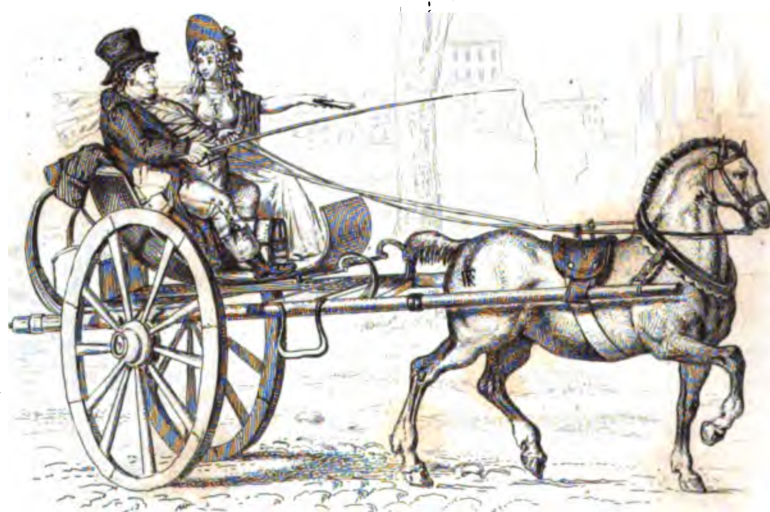
(a) On a toujours soin de mettre 1795, pour éviter l'erreur. Les hommes qui aimaient la constitution de 1793 étaient regardés comme des *buveurs de sang ;* les soutiens de celle de 1795 étaient les seuls et véritables honnêtes gens.

(b) L'auteur de ce pot-pourri signait *Villenois*.

1796



L'arrivée des Remplaçans



Le départ des Remplacés

Histoire _ Musée de la République Française

vœux de la *bonne femme* sont ceux d'une foule de citoyens qui désirent que les autels se relèvent. Les incroyables s'en vont à Clichy, c'est-à-dire au club fondé par les mécontents et par les monarchiens. Ce club acquerra bientôt une célébrité grande.

On se moquait des royalistes en donnant le *chaos* comme allégorie de la journée du 13 vendémiaire (*a*).

Parmi les nombreuses caricatures qui ridiculisèrent les incroyables, il faut citer l'*Incroyable chez le dentiste*, avec ce texte au bas : « Contre les républicains ils ont conservé une dent implacable qu'il faut arracher (*b*). » Et on leur donnait pour futures épouses les *Inconcevables*, — mariage de convenance, et dont heureusement ne naîtrait pas de postérité. *Inconcevables !* (*c*).

Les constitutionnels de 1796, grâce à la police, et au zèle de Merlin, n'étaient pas assaillis par les caricatures. Mais les chansons s'apprenant par cœur, et échappant facilement à la censure, elles n'épargnaient ni le Directoire, ni les Conseils, ni la haute-cour de justice, ni le *parvenu*, partisan né du gouvernement actuel :

LE PARVENU DE LA RUE VIVIENNE.

Air : *On compterait les diamants.*

Au Pont-Neuf ou dans quelque coin,
J'ai végété plus d'un carême ;
Dans mes loisirs, mon premier soin
Fut d'apprendre par cœur Barême.
A la rampe j'ai réussi ;
Je jette aux flammes ma boutique.
Me voilà riche, dieu merci,
Je me moque de la critique (*d*).

Ainsi faisait l'agioteur ; une fois riche, il laissait dire les plaisants et se pavanait dans les spectacles, les fêtes, les bals, les concerts, les promenades. On joua *tout le Monde s'en mêle*, ou la *Manie du commerce*, à-propos vaudeville (*e*). Une gravure représenta l'*arrivée des remplaçants à Paris;* une autre le *départ des remplacés*. Du premier au second la métamorphose est complète, et c'est l'histoire du parvenu ou de l'agioteur.

Bien des choses avaient été rétablies depuis le IX thermidor, mais la religion n'avait pas encore été mise de nouveau sous la protection du gouvernement. Loin de là, l'usage des cloches avait été aboli (*f*). Le culte était resté

(*a*) Collection de M. Laterrade.
(*b*) Cartons de la Bibliothèque royale.
(*c*) Cette dénomination fut très-peu en vigueur.
(*d*) Au bas d'une estampe.
(*e*) Bibliothèque de M. Pixérécourt.
(*f*) Par une loi du 11 avril 1796.

entaché d'idées païennes, ou peu s'en faut. Les églises de Paris, par exemple, étaient placées sous des invocations allégoriques;

Saint-Philippe du Roule était regardé comme un temple à la Concorde;

Saint-Roch, comme un temple au Génie;

Saint-Eustache, comme un temple à l'Agriculture;

Saint-Germain-l'Auxerrois, comme un temple à la Reconnaissance;

Saint-Laurent, comme un temple à la Vieillesse.

Saint-Nicolas-des-Champs, comme un temple à l'Hymen;

Saint-Merry, comme un temple au Commerce;

Sainte-Marguerite, comme un temple à la Liberté et à l'Égalité;

Saint-Gervais, comme un temple à la Jeunesse;

Notre-Dame, comme un temple à l'Être-Suprême, protecteur de la République;

Saint-Thomas-d'Aquin, comme un temple à la Paix;

Saint-Sulpice, comme un temple à la Victoire;

Saint-Jacques-du-Haut-Pas, comme un temple à la Bienfaisance;

Saint-Médard, comme un temple au Travail;

Saint-Étienne-du-Mont, comme un temple à la Piété filiale.

C'était par un avant-goût de la secte théophilanthropique dont nous expliquerons plus tard les dogmes et les rites.

Les assignats n'avaient plus de cours. Dans les campagnes, la désolation était permanente. Des meneurs s'efforçaient de lasser le peuple. Les *chauffeurs* attaquaient les cultivateurs, les liaient eux et leur famille, et leur faisaient griller les pieds et les jambes, afin de leur arracher l'aveu de la cachette où ils mettaient leur argent. A tout instant, les feuilles publiques annonçaient des arrestations de courriers et de diligences. Ce n'étaient partout que paysans égorgés, routes interceptées (*a*). La disette était toujours la même; on ne mangeait que par ration. Les amis du système républicain devenaient de plus en plus rares, grâce à l'embargo mis sur la liberté de la presse, et à la peine de mort prononcée contre les provocateurs à l'anarchie et à la royauté.

Aussi la politique a moins dominé les écrits que par le passé, la littérature et les beaux-arts ont profité de son amoindrissement. Les travaux sur la jurisprudence, sur l'agriculture, sur les sciences exactes et naturelles, ont afflué. Le théâtre n'a plus qu'une signification morale et littéraire.

En fait de journaux et brochures, avaient paru : *Les affiches républicaines*, remplies de plaisanteries et de sarcasmes contre les républicains; — l'*Antiterroriste*; — l'*Argus du Palais-Royal et des Tuileries*; — l'*Aurore*, journal du tiers; — la *Boussole*, ou le régulateur; — l'*Appréciateur*, — la *Clef des cabinets des souverains*; — le *Courrier des patriotes français*; — le *Démo-*

(*a*) Voir les rapports faits à la convention les 12 et 17 brumaire.

crate, journal politique, in-4° ; — l'*Éclaireur du peuple;* — l'*Etoile*, journal du soir; — l'*Impartial républicain;* — l'*Invariable*, avec cette épigraphe :

L'univers peut changer, mon âme est inflexible ;

—le *journal des Fonctionnaires publics;* — le *Menteur*, ou le journal par excellence, avec cette épigraphe : (a)

Rien n'est beau que le vrai, etc.

— le *Miroir*, par Beaulieu; l'*Observateur démocrate*, ou réveil des sans-culottes, *rédigé par un citoyen qui n'a pas cessé de l'être;*—le *Troubadour républicain* (b).

Mais tous ces journaux étaient bien moins lus que le *Courrier de l'armée d'Italie*, où l'on apprenait jour par jour les nouvelles des succès de Bonaparte. Tous les honneurs appartenaient maintenant aux généraux. Des médailles retraçaient les hauts faits du héros de Millésimo; son portrait courait partout, avec des allégories. L'armée était applaudie par tous; et puis, la rue de Rohan avait été appelée *rue Marceau*, en mémoire de ce brave tué sur le champ de bataille.

Les mœurs, elles étaient toujours bien relâchées. La société de madame Tallien influait sur le *grand* monde; les muscadins avaient rendu les jeunes gens fort coquets et avides de jouissances anticipées. La galanterie passait pour la première qualité, presque pour la première vertu d'un citoyen, et tout tendait à developper encore cet usage. La galanterie *fadasse* ne devait disparaître que devant la raideur militaire. Pigault-Lebrun était lu avidement. Les journaux étaient remplis de petits vers aux actrices, à mademoiselle Devienne, à la citoyenne Philis, ou à l'orphée Garat. Le *bal des Victimes* était toujours très-fréquenté. Les femmes élégantes, en outre, feignaient d'être enceintes, pour repeupler la France; leur toilette s'appelait *demi-terme*. On aimait les spectacles à grand effet, les jeux pyrotechniques de Ruggiéri, dont l'annonce tenait toujours un quart de colonne au moins du *journal de Paris;* on aimait les concerts d'harmonie, et les ascensions d'aérostat du *Jardin-Boutin*, et les bals du Vauxhall.

Les séances des deux Conseils étaient peu suivies par le public qui n'y trouvait pas un assez grand attrait de curiosité. A peine s'il prêtait attention aux procès politiques, aux séances du tribunal de Vendôme, jugeant les compagnons de Babeuf; à la commission militaire jugeant les *enfants perdus* de Drouet. Les actes du Directoire ne donnaient guère lieu même qu'à des

(a) Bibliographie de M. Deschiens.
(b) Bibliothèque de M. Pixérécourt.

épigrammes, ou à des estampes, publiées, comme on dit, *sous la couverture*, et jamais à de sérieuses réfutations. Telle est la gravure à sujet double, que nous reproduisons, et qui retrace l'*âge d'or*, c'est-à-dire le temps de l'ancienne monarchie, et l'*âge de fer*, c'est-à-dire l'époque actuelle.

Ici, un beau château avec une magnifique allée d'arbres, là un château incendié; ici une grange toute pleine, là une guillotine; ici Jupiter et son aigle, là le génie de la guerre avec toutes ses fureurs; ici des moutons qui paissent tranquillement l'*herbe tendre*, là des militaires en bataille; ici l'olivier qui croît en paix, là le saule pleureur qui se renferme dans sa douleur. On remarque *cinq dévorateurs de grenouilles*, sur le devant de la partie de la gravure qui représente l'âge de fer (*a*).

L'année qui va suivre, n'est remarquable qu'à cause de la guerre, de la fondation d'une secte religieuse, et d'une conspiration royaliste, — le *second vendémiaire*, dont se sont entretenus plus haut le marquis et le chevalier *incroyables*.

(*a*) Fort jolie gravure du temps.

FIN DU CHAPITRE TRENTIÈME.



L'âge d'Or. L'âge de Fer.

CHAPITRE XXXI.

Bulletin résumé de nos victoires. — Préliminaires de Léoben. — Succès de Hoche et de Moreau. — Conspiration de La Villeurnois, Duverne de Presle, etc. — Allégorie de la Législature de l'an V. — Le *Clichiens-cloches*. — Fondation du *Cercle constitutionnel*. — Les *cinq* contre *un* — La querelle des *cinq chiens*, — Vers d'un rimeur gascon. — Parti des *directoriaux*. — Quelques toasts de généraux. — *Journée du* 18 *fructidor*. — Les rentiers et les pensionnaires de l'État, prennent le chemin de Bicêtre. — Mort et fête funèbre de Hoche. — Augereau *prend son poste*. — Traité de Campo-Formio; la Victoire et la paix couronnent Bonaparte. — Armée d'Angleterre.

Depuis le 15 pluviôse an III jusqu'au 1er ventôse an V, la république française gagna 171 victoires, dont 36 en batailles rangées; elle tua 68,950 ennemis; elle fit 124,837 prisonniers de guerre; elle prit d'assaut 151 places fortes ou villes importantes; elle enleva 236 forts, camps ou redoutes; elle capta 4,038 bouches à feu, 78,561 fusils, 1,958,150 livres de poudre, 135 drapeaux, 3,936 chevaux, etc (*a*). Outre les plus fameux avantages que nous avons déjà indiqués, les faits d'armes les plus éclatants qui aient illustré le mois de janvier 1797, sont la capitulation de Kelh, pour laquelle le prince Charles, général de l'armée autrichienne, avait fait d'immenses sacrifices d'hommes et de matériel; le combat de Saint-Michel, où Masséna prit neuf cents hommes aux Autrichiens; celui de Montebaldo, encore plus heureux pour les Français que le premier; la bataille de Rivoli, un des plus beaux fleurons de la couronne militaire de Bonaparte, et qui mit le comble à la ruine de la quatrième armée envoyée par l'Autriche en Italie; la prise de Trente par le général Joubert. Quels succès! quels résultats! A Paris, on crut à la conquête définitive de l'Italie, et on publia les nouvelles apportées le soir par le courrier, au milieu des éclats de la joie la plus vive.

En février, le général Serrurier força Mantoue à capituler; le général Victor s'empara d'Ancône. Bonaparte, en Italie, agissait en conquérant: il était des-

(*a*). Extrait d'un tableau publié en floréal sur les avantages remportés par les armées françaises.

pote ou clément, selon la manière dont les vaincus se comportaient à son égard. A Bologne, il avait déclaré que « tous les prêtres et religieux et ministres de la religion seraient protégés et maintenus dans leur état actuel (a) : » au quartier-général de Macérata, il autorisa les prêtres réfractaires réfugiés en Italie à rester dans les états du pape conquis par l'armée française ; il défendit, sous les peines les plus sévères, aux soldats et aux habitants, prêtres ou religieux du pays, de molester sous quelque titre que ce fût, les prêtres réfractaires ; il termina en annonçant « qu'il verrait avec plaisir ce que les évêques et autres prêtres charitables feraient pour améliorer le sort des prêtres déportés. (b) » Cela détermina un arrêté du directoire portant qu'il pourrait être délivré des passeports à tous les prêtres retirés en Italie.

Nonobstant ces mesures généreuses, Bonaparte avait été menacé d'un complot ourdi à Rome, complot qui n'eut pas de suite, et qui, corroboré par les victoires de l'armée française, donna matière à un traité de paix entre la république et sa sainteté Pie VI. Le pape fit les avances : il écrivit à Bonaparte pour faire cesser les hostilités, et celui-ci accepta les offres du Saint-Père, puis passa triomphalement le Tagliamento, et força les plénipotentiaires autrichiens à en venir aux préliminaires de paix de Léoben. Enfin, il déclara la guerre à la république de Venise, heureusement terminée par les soins du général Augereau.

Pendant ce temps-là, Hoche, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, — Moreau, à la tête de l'armée de Rhin-et-Moselle, passaient le Rhin, et battaient à plaisir les Autrichiens.

En France, un *second vendémiaire* avait été essayé. Une conspiration royaliste, dirigée par la Villeurnois, Duverne de Presle, Frédéric Poly, Charles Brottier, etc., fut découverte au commencement de février. Un comité royal existait à Paris, et commandait le parti avec unité et avec intelligence. On y comptait des magistrats, des savants, des militaires et des commerçants. La Villeurnois était un homme à expédients, s'appelant Etienne de son *nom de guerre*, comme on dit ; Duverne de Presle, avait exercé autrefois la profession d'huissier, et se faisait passer pour épicier ; Frédéric Poly était un fils de l'Allemagne, dit *baron de Poly*, et qui prétendait être fabricant de verre ; Charles Brottier, âgé de quarante-six ans, était renommé pour son zèle, pour sa perspicacité, pour son audace.

Ils avaient reçu les instructions des princes émigrés ; ils étaient prêts à tout événement.

Le moment semblait opportun ; les conseils et le directoire ne s'entendaient déjà plus.

Les conjurés, profitant de la triste figure des législateurs de l'an V, qui

(a) Proclamation du 30 janvier
(b) Proclamation du 15 février



(a)

Allégorie de la législature de l'an V.

faisaient preuve d'incurie et de pusillanimité, arrêtèrent un plan d'insurrection plus minutieux encore que celui des babouvistes :

« Poser des corps de garde de gens sûrs à toutes les barrières, même aux brèches des murs de la clôture de Paris; ne laisser entrer que les approvisionnements et les *fidèles* attendus, lesquels seront en état de répondre à un mot d'ordre convenu et tenu secret; ne laisser sortir personne dans les premières vingt-quatre heures, excepté les porteurs d'ordres expédiés par les dépositaires de l'autorité royale.

« S'emparer au même instant des Invalides, de l'École-Militaire, de l'Arsenal, de la Monnaie, de la Trésorerie, de toutes les caisses publiques, des Tuileries, de tous les magasins qui sont aux Feuillants, du Palais-Royal, du Temple, des postes aux lettres et aux chevaux, des voitures publiques, des télégraphes, du Luxembourg, des maisons des ministres, et s'assurer du cours de la rivière, tant au-dessus qu'au-dessous de Paris...

« Intercepter tous les ponts; contenir les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, par tous les moyens possibles. Une batterie à Montmartre, en contenant Paris, éclairerait et assurerait les routes du Nord.

« S'il échappe un des directeurs, et que la promesse de l'amnistie ne le ramène pas, mettre sa tête à prix, et déclarer, par une proclamation, traître au roi et à la patrie, quiconque le recèlera; il serait bon, par une autre procla-

(a) C'est ainsi qu'on a représenté la législature de l'an V.

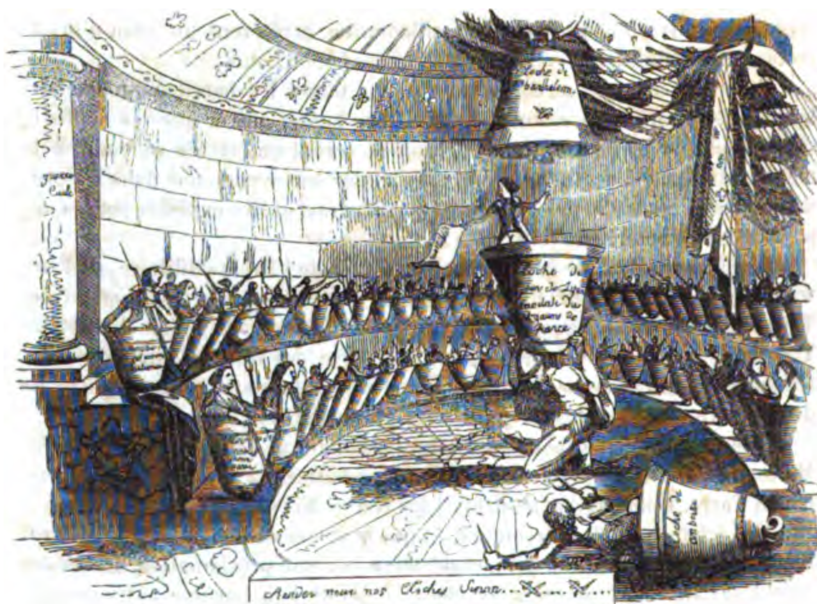
mation, de consigner les membres des deux conseils à la garde des propriétaires, principaux locataires et portiers de leur domicile, jusqu'à nouvel ordre.

« Il faut s'assurer des principaux jacobins et terroristes, rétablir la juridiction prévotale et les anciens supplices, ordonner aux administrations municipales de surveiller exactement les agitateurs, et, aux premiers propos incendiaires, de les faire juger prévôtalement ; brûler sur-le-champ les presses des journaux jacobins, et arrêter leurs auteurs...

« Il faut proclamer une amnistie générale au nom du roi ; conserver provisoirement tous les tribunaux, et publier une déclaration honorable pour les armées, et amicale pour les puissances étrangères, etc., etc.(*a*) .

Les conspirateurs furent jugés sévèrement, et le procès fut terminé le 7 avril 1797.

Le complot de Duverne de Presle avait des ramifications dans le club de Clichy, rendez-vous des royalistes purs, et d'anciens républicains ralliés au royalisme. Les émigrés nouvellement rentrés en France, et qui entretenaient correspondance suivie avec ceux du dehors, en faisaient partie. Les *clichiens* haïssaient le directoire et la révolution tout entière ; ils se recrutaient parfois d'étrangers, surtout parmi leurs orateurs. On représenta leur assemblée sous la forme de cloches réunies, sans doute pour faire remarquer que leurs séances ne produisaient que du bruit.



(*a*) Extrait du *plan d'exécution* saisi dans les papiers des conjurés.

1797.



(Lequel faut-il donner ?)

Sur l'entrée de Barthelemi au Directoire

Pour contrebalancer ce club, qui prenait de jour en jour plus d'influence, se forma le *cercle constitutionnel*, composé d'hommes tenant le milieu entre les clichiens et les républicains. Dans le conseil des cinq cents, on y comptait, parmi les plus zélés, Pastoret, Boissy-d'Anglas, Jourdan des Bouches-du-Rhône; Henri Larivière, Lemerer, Camille Jordan, Pichegru, Delarue, Demersan, etc. Dans le conseil des anciens, on y trouvait Tronçon-Ducoudray, Siméon, Émery, Portalis, Barbé-Marbois, Dumas et Béranger. A la réélection du tiers renouvelant les deux conseils, les constitutionnels et les clichiens avaient eu le dessus. Aussi, les deux conseils étaient-ils devenus entièrement contraires au directoire. Pour preuves, citons les nominations de Pichegru à la présidence des cinq-cents, et de Barbé-Marbois à la présidence des anciens! Battu en brèche par les conseils, le directoire n'en devint pas plus étroitement uni, au contraire. Barras surtout voulait dominer ses collègues. Un journal, pour mettre le hola, imprimait :

LES *CINQ* CONTRE *UN*.

Français, pour qui tout est objet d'agiotage,
Voulez-vous, par un calcul sage,
Assurer le bonheur commun,
Et fixer à la fois la fortune et la gloire?
Agiotez le directoire,
Et donnez *cinq* pour *un* (Bonaparte).

D'un autre côté, le moment était venu de remplacer, non comme le voudrait le journaliste, les *cinq* directeurs par un *seul* homme, mais bien tout simplement un d'entre eux. La constitution avait exigé qu'on tirât au sort pour savoir lequel s'en irait, ce qui donna lieu à des caricatures. Le sort amena le nom de Letourneur. Les clichiens hésitèrent entre Cochon et Barthélemi pour le remplacer, et fixèrent enfin leur choix sur le dernier ambassadeur en Suisse, lequel fut nommé membre du directoire. Ce fut donc Barthélemi qui *arriva* pour *faire cesser la querelle des cinq chiens*, selon une caricature composée à ce sujet (*a*). Un rimeur gascon fit ces vers sur la nomination du nouveau directeur, que l'on disait avoir eu des liaisons avec les émigrés et leurs chefs; il les envoya au directoire :

Sandis, pour notre liberté,
Ce Barthélemy m'embarrasse;
Ce vilain nom là nous ménace
Du rétour de la royauté.
C'en est fait, si l'on né surveille,
Car l'almanach, il est certain,
Donne Barthélemy la veille,
Et saint Louis le lendemain (*b*).

(*a*) Collection de M. Laterrade.
(*b*) *Mémorial ou Journal historique de la révolution de France*, par Lecomte. 1801.

Tel était le premier succès des constitutionnels et des clichiens réunis pour tenir tête aux derniers jacobins, et qui avaient eu le pouvoir de faire annuler au conseil des cinq-cents l'élection de Bertrand Barrère, le déporté (a). Barras étant renommé pour ses orgies, et les finances étant dans l'état le plus déplorable, — les deux partis contre-révolutionnaires poursuivirent la tâche qu'ils s'étaient imposée, et cela sans trouver dans leur collègue une sérieuse résistance. Le directoire, lui aussi, avait son parti à la tête duquel on remarquait Bailleul, Chénier, Boulay de la Meurthe, Jean Debry, etc., dans les deux conseils; et, aux armées, les généraux les plus renommés, Bonaparte, Berthier, Lannes, etc.

De la sorte, les membres des deux conseils étaient divisés en trois camps, les *directoriaux*, les *constitutionnels* et les *royalistes* (b).

Les derniers étaient les plus forts, au point de vue parlementaire. Bonaparte servit bientôt de prétexte à la lutte. Après la reddition de Venise, le général en chef de l'armée d'Italie avait favorisé l'émancipation des peuples conquis. A Venise, un gouvernement démocratique avait été établi; à Gênes, un descendant des Doria avait proclamé la souveraineté du peuple et présidé à la formation de la république ligurienne (c). Tout cela n'agréait pas aux députés nouvellement élus. Le 5 messidor (23 juin), un d'entre les plus fameux royalistes, Dumolard, membre du conseil des Anciens, prit la parole, et demanda comment il se faisait que le conseil n'eût pas été instruit des événements qui venaient de changer la situation des états de Venise et de Gênes. N'était-ce pas là une véritable usurpation de pouvoir tentée par les directeurs? N'y avait-il pas, de leur part, système politique, à ne pas consulter le corps législatif pour une affaire aussi importante? Pourquoi, à son tour, le corps législatif s'était-il arrogé le droit de s'immiscer dans la constitution politique d'un peuple? « Outragés par les Vénitiens, était-ce à leur institution politique que les Français avaient le droit de déclarer la guerre? Vainqueurs ou conquérants, leur appartenait-il de prendre une part active à leur révolution, en apparence inopinée? » Selon lui, il fallait, à cet égard, adresser un message au directoire. Une discussion très-vive s'ensuivit, et la proposition fut renvoyée à l'examen d'une commission.

Le défi était porté au directoire et aux généraux qui le soutenaient. Bonaparte, au même instant, formait la république Cisalpine (d); dix jours après, le directoire exécutif lui adressa des félicitations sur sa conduite en Italie, et approuva, notamment, la politique touchant les états de Venise et de Gênes. Le 14 juillet, dans un dîner donné à propos de la prise de la Bastille, le

(a) Séance du 20 mai.
(b) *Mémoires de Thibaudeau.*
(c) Le 31 mai 1797.
(d) 8 juillet.

général Berthier opina à la façon des militaires, et porta ce toast : « A la constitution et au directoire de la république française ! qu'il soit, par sa fermeté, digne des armées et des hautes destinées de la république, et qu'il anéantisse les contre-révolutionnaires qui ne se déguisent plus ! » Lannes porta cet autre toast : « À la destruction du club de Clichy. Les infâmes ! ils veulent encore des révolutions : que le sang des patriotes qu'ils font assassiner retombe sur eux ! » Enfin, Bonaparte avait terminé sa proclamation sur l'anniversaire du 14 juillet par cette phrase : « Soldats ! le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu ; soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux : *Guerre implacable aux ennemis de la république et de la constitution de l'an III !* »

Il est vrai que, dans le midi, des massacreurs, des *jacobins blancs*, désolaient les provinces, Ces dernières paroles montrent la puissance des clichiens qui se rassemblaient non seulement au club, mais encore chez un citoyen nommé Gibert-Desmolières, où les principaux plans étaient agités. Le conseil des cinq-cents alla plus loin que celui des anciens. Il adressa un message au directoire pour lui demander si Barras avait l'âge requis par la constitution, à l'époque où il fut nommé directeur. Le directoire répondit affirmativement, et, le surlendemain, une loi prohiba provisoirement les sociétés particulières qui s'occupaient d'affaires politiques. Certes, la querelle s'envenimait. Une adresse en forme contre le corps législatif parvint aux directeurs (a). Il y était dit que la route de Paris n'était pas plus encombrée d'obstacles que celle de Vienne ; que les armées la prendraient, afin de défendre la liberté, et que bientôt leurs ennemis *auraient vécu ;* qu'ils *tremblent*, parce que les triomphateurs arrivent. Thibaudeau, pour réponse, fit un rapport tendant à empêcher les armées de délibérer. On réorganisa complétement la garde nationale ; on abrogea les lois pénales contre les prêtres insermentés ; on anéantit les lois prononçant des mises hors la loi.

Cependant l'inquiétude était dans les esprits. La garnison de Paris avait été renforcée et avait fait l'exercice à feu. Partout les citoyens notables recevaient des lettres et des avis menaçants et anonymes. Dans les premiers jours de septembre, un mouvement éclata, qui fut connu depuis sous le nom de *journée du 18 fructidor.*

Dès l'aurore, le canon d'alarme fut tiré, les salles des séances des deux conseils investies, les commissaires inspecteurs arrêtés, Pichegru et Ramel arrêtés aussi. Augereau, général pour le directoire, occupa les principaux ponts de Paris. Les soldats crièrent avec frénésie : *Vive la république ! A bas les royalistes !* Une proclamation directoriale, affichée, annonçait que la cause

(a) Le 7 aout.

de ce mouvement était la découverte d'une conspiration tramée en faveur de Louis XVIII. Un arrêté faisait savoir aux Parisiens que quiconque « rappellerait la royauté, la constitution de 93, ou la famille d'Orléans, » serait sur-le-champ fusillé. Le directeur Barthélemy était arrêté. Carnot avait pris la fuite. Des placards rendaient compte de la trahison de Pichegru et des offres que le prince de Condé lui avait faites Condé, disait-on, l'avait nommé maréchal de France, gouverneur d'Alsace, cordon rouge. Il lui avait promis le château de Chambord avec son parc, et douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens, un million d'argent comptant, deux cent mille livres de rente, un hôtel à Paris (*a*).

Les *directoriaux* des deux conseils se réunirent, les anciens dans l'amphithéâtre de l'École de santé, les cinq cents à l'Odéon. Ils autorisèrent le gouvernement à prendre les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité publique. On y approuva des résolutions coërcitives contre les émigrés, les parents d'émigrés, les prêtres déportés, les journalistes, les membres des sociétés politiques, etc.; on y arrêta les déportations d'une foule de députés, de deux directeurs, et d'hommes connus par leurs sentiments royalistes. « L'expédition du 18 fructidor fut d'ailleurs exécutée aussi tranquillement qu'un ballet d'opéra, dit Thibaudeau dans ses *Mémoires*. Il n'y eut aucune résistance. Le bon peuple de Paris resta immobile. » Le corps législatif, qui n'était plus composé que de *directoriaux*, fit envoyer une adresse aux départements et aux armées, et le directoire lui-même rédigea une proclamation aux Français. A la place de Barthélemi, les conseils nommèrent Merlin de Douai; à la place de Carnot, François de Neufchâteau. Enfin, on opéra une épuration complète dans le gouvernement de tous les gens qu'on supposait avoir des principes royalistes ou jacobins.

Les placards, un entre autres, — *Le voile est déchiré*, — appelaient la mort sur la tête des royalistes (*b*).

Les partisans de la journée de fructidor reçurent le surnom de *fructidorisés*.

Le directoire, vainqueur, risqua un coup d'état pour les finances, comme il l'avait risqué pour la politique. Il fit rendre une loi par laquelle la dette publique était convertie, 1° les *deux tiers* en bons au porteur échangeables seulement en biens nationaux; 2° le *dernier tiers* en TIERS CONSOLIDÉ, seul payable en argent. C'était une banqueroute. Les rentiers, indignés contre le directoire, le vouèrent à l'exécration. Mais on fit des caricatures sur leur douleur. On représenta les *rentiers et pensionnaires de l'état prenant le chemin de Bicêtre* (*c*). On mit dans leur bouche ces paroles :

(*a*) Extrait d'un des placards affichés.
(*b*) Almanach violet, pour l'année 1798.
(*c*) Cartons de la Bibliothèque royale.

1797.



Vieux rentier et vieux pensionnaire sur le chemin de Bicêtre,

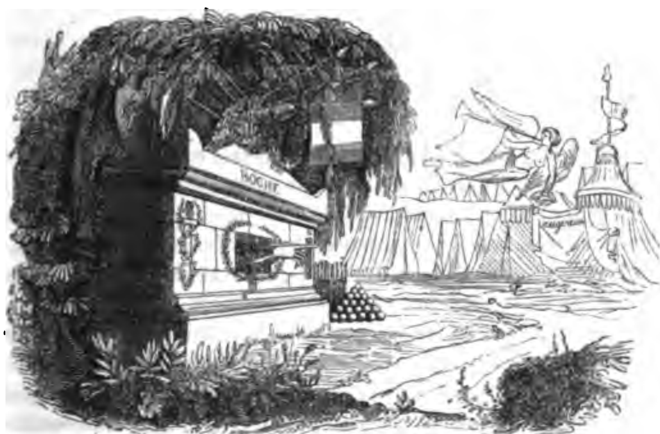
L'UN AVEC SON INSCRIPTION, L'AUTRE AVEC SON BREVET DE PENSION.

Les méchants me tourmentent,
Les *bons* me ruinent.

Pour combler la mesure du mal, la loterie fut rétablie le même jour, — et fut le pendant du *tiers consolidé*.

Ces pauvres rentiers! ils n'espéraient plus qu'en la victoire!

Sur ces entrefaites, on célébra la fête de la fondation de la république pour l'an V, fête que nous ne décrirons pas, afin d'éviter les redites. Elle fut d'ailleurs troublée par une nouvelle des plus tristes : on apprit que le jeune général Hoche était mort à Wetzler, à l'âge de vingt-neuf ans, en disant à ceux qui étaient près de lui : « Adieu, mes amis, adieu, mes amis; dites au gouvernement de veiller sur la Belgique; adieu, mes amis (*a*). » Les regrets furent unanimes, et le 10 vendémiaire an V (1er octobre 1797), une cérémonie funèbre, en sa mémoire, eut lieu au Champ-de-Mars. Le 21, la cérémonie fut célébrée dans chaque chef-lieu de canton et dans toutes les armées. Une gravure représente son tombeau. Hoche désigne de la main les camps de l'armée française, et dit à Augereau : Prends mon poste, viens, sauve la patrie!



(*b*)

A Paris, on éleva une pyramide au milieu du Champ-de-Mars. Sur ce monument avait été gravé le nom de Hoche, et celui de ses principales victoires.

(*a*) Hoche fut inhumé à la place où étaient déposés les restes du général Marceau, sur les bords du Rhin.
(*b*) Collection de M. Laterrade.

Hoche, pacificateur de la Vendée.
Ligne de Weissenbourg.
Passage du Rhin.
Débloquement de Landau.

Sur des colonnes tumulaires qui entouraient la pyramide, on lisait :

Son nom seul épouvanta
Le despote d'Irlande.
Il vécut assez pour sa gloire,
Trop peu pour la patrie.
Il allait être
Le Buonaparte du Rhin.
Weissenbourg, Landau, Quiberon,
Parlent de sa gloire,
Et la Vendée de ses vertus.
Les distances, les fleuves, l'Océan,
Rien n'arrêtait son audace.
Il fut humain dans la guerre,
Et clément dans la victoire (a).

Des parfums brûlaient; l'Ecole militaire était couverte de tentures et de drapeaux tricolores; toute la matinée, le canon grondait de quart d'heure en quart d'heure; la garnison avait pris les armes au complet; les Directeurs, les Ministres, les Ambassadeurs, les Généraux, l'Institut, les professeurs des Ecoles centrales, étaient présents, et avaient dans la main une branche de chêne ou de laurier ; au milieu du cortége était portée l'effigie du général *Hoche*, placée sur un brancard confié à quatre anciens militaires ; un corps de musique exécuta une marche funèbre, de la composition du citoyen Gossec ; le président du Directoire, prononça un discours ; des groupes de jeunes filles vêtues de blanc, avec des ceintures de crêpe, se rangèrent autour de la pyramide, et chantèrent en chœur ; un des membres de l'Institut national, tenant une branche de laurier à la main, monta sur les gradins de la pyramide, et prononça l'éloge funèbre du général Hoche ; le chœur des jeunes filles recommença; on exécuta l'hymne des *Marseillais*, puis le *Chant du départ;* les troupes, armes renversées, défilèrent devant la pyramide, que les généraux et officiers saluèrent de l'épée; les autorités constituées

(a) Ces détails d'inscription sont rapportés au bas d'une gravure.

allèrent tour à tour déposer leurs branches de laurier près de l'effigie du héros; et pendant la cérémonie, le canon fut tiré par intervalles, les tambours voilés, et la musique militaire fit entendre des sons lugubres (a).

Hoche fut regretté. C'était le véritable soldat républicain, — de génie et de courage précoces, de modestie et de clémence sans exemple, de mœurs simples, de bonne amitié, de patriotisme ardent. Qu'il nous suffise ici de rapporter un fragment des discours prononcés en son honneur. L'historien et le contemporain publient ensemble sa grandeur d'âme. « Ce jeune héros, dit l'orateur, sera le modèle de ceux qui lui survivent ; il sera l'objet constant de la reconnaissance des bons Français, qui ne pourront se dissimuler qu'à l'âge le plus tendre enco e, il avait déjà épuisé tous les genres de gloire. Général, il fut toujours suivi de la victoire ; ah ! s'il m'était possible de parler dignement de ses travaux guerriers, je le peindrais attaquant et enlevant les fameuses lignes de *Weissembourg* ; je le peindrais débloquant *Landau*, je le peindrais détruisant, sans coup férir, les hordes carnassières que l'infâme Angleterre avait vomies à Quiberon; je le peindrais enfin, battant les Autrichiens, sur les bords du Rhin, leur faisant neuf mille prisonniers, leur tuant cinq mille hommes, et ne s'arrêtant dans ses glorieux exploits que parce qu'on lui apportait les préliminaires de la paix signés par l'empereur ; mais un titre à mon gré, plus recommandable aux âmes sensibles, le caractérise d'une manière plus particulière : HOCHE a pu vaincre les rebelles vendéens ; HOCHE a préféré d'en être le *pacificateur*..... *le pacificateur*..... que ce titre sublime émeut mon âme ! qu'elle en est sensiblement affectée ! Qu'il fixe un instant votre attention, citoyens, et vous partagerez mon juste attendrissement. Je n'ai pas assez d'éloquence pour vous le peindre, et je suis trop délicieusement touché, pour exprimer ici tout ce que j'éprouve (b). »

Ce peu d'éloquence de l'orateur qui propose Hoche pour modèle aux généraux à venir, est aussi un modèle de style grandiose de l'époque du directoire.

Soit que Hoche eût effectivement désigné Augereau pour son successeur, soit que le gouvernement s'y trouvât porté de lui-même à cause de la conduite méritoire de ce dernier aux troubles de fructidor, — les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse, ou mieux, l'*armée d'Allemagne*, fut placée sous les ordres du général Augereau, dès les premiers jours de vendémiaire.

En Italie, Bonaparte achève sa mission guerrière. Le 17 octobre, il signe, de concert avec Louis Cobentzel, à Campo Formio, un traité de paix entre

(a) Cérémonie funèbre en l'honneur du général Hoche, etc. *Programme*.

(b) Discours prononcé par le commissaire du directoire exécutif près le canton de Houdan, à la pompe funèbre du général Hoche. (Imprimé du temps.)

la France et l'Autriche. Ainsi, disent les faiseurs de médaillons, la Victoire et la Paix couronnent ce héros (*a*).



Ainsi, disent les poëtes à Bonaparte :

Aucune gloire, désormais,
Ne vous sera donc étrangère ?
Et vous savez faire la paix
Comme vous avez fait la guerre (*b*).

Par extraordinaire, les courtisans, — peintres ou poëtes, — disaient vrai. Le traité de paix de Campo-Formio était un acte à la façon des actes habituels de Bonaparte. Par cette négociation, la Belgique était cédée à la République française, et la Lombardie autrichienne à la République cisalpine. Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, l'Albanie devenaient possessions de la France; l'Istrie, la Dalmatie, une partie du territoire de Venise étaient cédées à l'Autriche. Mais ce mot de paix était dérisoire. Il s'agissait tout simplement d'un déplacement d'hostilités, si l'on peut dire ainsi. Des tentatives de conciliation avaient eu lieu à Lille, un mois auparavant (*c*), entre l'Angleterre et la France. Elles n'avaient abouti qu'à une rupture, aigrissant davantage encore une nation contre l'autre. Une armée dite *armée*

(*a*) Collection de M. Laterrade.
(*b*) Première strophe des vers adressés par M. Arnault à Bonaparte, à l'occasion du traité de Campo-Formio. Tome IV de ses œuvres.
(*c*) Le 17 septembre.

d'Angleterre, avait été créée (*a*), et le roi des îles Britanniques, par un manifeste envoyé aux cours étrangères, avait joué le rôle de victime dans la négociation, et déclaré que les arrangements de paix n'avaient pas eu de suite, à cause des prétentions exagérées de la France. La politique européenne, d'ailleurs, allait prendre une marche certaine au moyen d'un congrès qui devait s'ouvrir à Rastadt entre les plénipotentiaires de tous les souverains.

(*a*) Le 26 octobre.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME.

CHAPITRE XXXII.

Réception de Bonaparte à Paris. Les *cinq rois à terme*. — Refrain du chant du retour. — Le *mécanicien de la victoire*. — La tyrannie révolutionnaire écrasée par les amis de la constitution de l'an III. — Le rêve d'un rentier. — L'Évangile du jour. — Fondation de la secte des théophilanthropes. — Leur *Credo*, leur *Pater*. — Mahomet-théophilanthrope. — Fêtes morales et religieuses des théophilanthropes. Leurs hymnes. — Mariages. — Décès. — Billet d'enterrement. — Jourdan-les-cloches. — On abolit la secte. — *Testament et mort* du chef des filoux en troupes. — Livres de l'année 1797. — Caricature sur Pichegru. — Le triomphe des armées françaises. — Journaux.

Bonaparte n'était pas homme à s'endormir au milieu de ses triomphes, mais bien à chercher à en recueillir le fruit. Sa campagne d'Italie lui avait exalté l'imagination, et il n'était pas fâché de venir à Paris, pour savoir où en étaient les affaires politiques, et pour éprouver le directoire, dont il s'était déclaré le partisan, jusqu'à ce qu'il s'en déclarât le protecteur et le maître. Chacun le jugeait indispensable aux grandes entreprises; il avait été nommé (a) général en chef de l'*armée d'Angleterre*, et remplacé en Italie par son ami Desaix. Il avait quitté Milan le 15 novembre, avait passé par Rastadt, pour assister personnellement au congrès, et était arrivé incognito, le 5 décembre à Paris. Il descendit rue Chantereine, qui, soudainement, fut appelée *rue de la Victoire*. L'enthousiasme était universel. Le comité du conseil des cinq-cents voulait lui donner le domaine de Chambord, avec un des plus beaux hôtels de Paris. Les directeurs, que le héros de l'Italie appelait dédaigneusement les *cinq rois à terme*, jalousèrent son influence et sa popularité. Ils voulurent lui rendre seuls les honneurs, et préparèrent une fête solennelle pour le 10 courant.

Au palais du Luxembourg, en présence de tous les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, eut lieu la réception du général en chef. Au milieu de la cour du palais, on avait élevé un autel à la patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Egalité, et de la Paix. Dans un vaste amphithéâtre étaient

(a) Le 26 octobre dernier.

placées les autorités constituées. Au-dessus des cinq directeurs flottaient les drapeaux conquis en Italie ; partout des faisceaux d'armes et des trophées, et à tout instant les cris de vive la république ! Vive Bonaparte ! vive la grande nation ! Force discours complimenteurs, avec des réserves adroites, des reproches déguisés, des craintes exprimées de part et d'autre.

Le directoire lui donna l'accolade, et le peuple entier l'appela le *libérateur de l'Italie*, le *pacificateur du continent*. Le conservatoire exécuta une symphonie, suivie du *Chant du Retour*, paroles de Chénier, musique de Méhul, et dont voici le refrain :

Tu fus longtemps l'effroi, sois l'amour de la terre,
O république des Français !
Que le chant des plaisirs succède aux cris de guerre :
La victoire a conquis la paix.

Le soir il y eut un dîner magnifique en l'honneur de Bonaparte, puis un bal. Dix jours après, le corps-législatif lui donna une fête dans la galerie du Muséum, où avait été dressée une table de huit cents couverts. Les conseils présentèrent deux drapeaux d'honneur à l'armée d'Italie, et bientôt l'Institut admit Bonaparte à la place de Carnot, ce qui lui fit adresser ce quatrain flatteur :

Collègues, amants de la gloire,
Bonaparte en est le soutien ;
Pour votre mécanicien,
Prenez celui de la Victoire (a).

Aucun homme n'avait jusqu'alors cumulé tant d'honneurs. Le directoire, par instinct de sa conservation, aspirait à s'en défaire, ou tout au moins à l'éloigner.

La fin du mois de décembre fut remplie par une émeute à Rome, où Joseph Bonaparte, ambassadeur de la république française, fut insulté dans son palais, et par l'organisation constitutionnelle des colonies.

Toute l'année 1797 avait continué l'œuvre de réaction. A peine voulait-on se rappeler les événements du passé pour lesquels on n'avait point de paroles assez flétrissantes. Le passé! Il était si loin déjà! Chacun oubliait la révolution, et était prêt à recommencer tous les actes condamnables qui l'avaient amenée.

Combien de leçons perdues, de celles que la Providence nous donne !

Dans les rues, les yeux des passants ne s'arrêtaient que sur des gravures dans le genre de celle-ci,

(a) Œuvres poétiques de Lebrun.



représentant la *tyrannie révolutionnaire écrasée par les amis de la constitution de l'an III* (a).

Les citoyens *paisibles*, les rentiers calculaient la hausse ou la baisse sur les victoires, ce qui donna lieu à un quiproquo intitulé : *rêve d'un rentier*. Le rentier voyait les puissances ci-après nommées rassemblées autour d'une table, tenant des cartes à la main, et qui s'exprimaient ainsi :

L'Angleterre : Je fais *vatout*.

La France : J'ai beaucoup de *piques*; si je ramasse les *cœurs*, je gagne la partie.

L'empereur d'Allemagne : J'ai suivi de mauvais avis; je suis *débanqué*, je quitte la partie; je ne puis faire une seule levée.

Le roi de Sardaigne : J'ai retiré mon enjeu.

La Hollande : Quelle folie de me faire jouer : je suis à la bête.

L'Espagne : Je n'ai qu'un roi de carreau : je renonce à la *triomphe*.

Le roi de Prusse : Voici de nouveaux paquets; je couvre *mon jeu*.

L'Italie : C'est moi qui mêle.

La Russie: J'attends *la retourne*.

La Turquie : J'ai *la main*.

Le Pape : Je *passe* (a).

Les nouveaux enrichis et les partis multipliés, avaient fait publier l'*Evangile du jour*, où on lisait : « En ce temps-là ceux qui auront de l'esprit seront des sots; ceux qui auront du bon sens, seront des fous; ceux qui auront de la bonne foi, seront des dupes; ceux qui auront des mœurs seront ridicules; ceux qui suivront la religion de leurs pères, seront baffoués; ceux qui auront des talents mourront de faim; ceux qui auront de l'or, seront volés; ceux qui posséderont, seront dépouillés; ceux qui n'auront rien, auront tout; ceux qui ne seront rien, seront tout; et quand toutes ces choses seront arrivées, l'esprit soufflera de l'Orient, et ceux qui étaient aveugles,

(a) Collection de M. Laterrade.

(b) *Mémorial, ou Journal historique de la révolution de France*, par Lecomte, t. 2.

PROMENADE DU BOULEVARD ITALIEN. — Avril 1797.



verront; ceux qui étaient sourds entendront; ceux qui étaient perclus, marcheront; ceux qui étaient humiliés, seront élevés, etc., etc. »

Et toujours on chansonnait le Directoire. Nous remarquerons cette prière du soir dans la *petite poste de Paris*, journal : « Je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce que vous avez daigné me préserver pendant cette journée, des mandats d'arrêt et des interrogatoires du bureau central, des visites domiciliaires, du poignard des jacobins, des coups de sabre de la nouvelle légion de police, des embûches de *Satan-Merlin*, et de l'amitié du directoire, dont je vous prie de me rendre indigne de plus en plus(*a*). »

La mode avait ses passionnés admirateurs, et le boulevart Italien était le rendez-vous de la belle société. Le divorce, admis pour incompatibilité d'humeur entre les époux, le rétablissement de la loterie, avaient porté atteinte à la sécurité d'un grand nombre de familles. Aussi, certaines gens, affectés du désarroi général dans lequel se trouvaient les esprits, avaient employé tous leurs soins à fonder une nouvelle religion.

L'amour de l'*Être Suprême*, combiné avec l'amour du *genre humain*, Robespierre concilié avec Anacharsis Cloots,—donnèrent naissance à une secte religieuse et morale, célébrant le culte de la Nature.

D'abord, les sectaires avaient voulu s'annoncer sous le nom de *Théoanthropophiles*. Mais le mot était trop difficile à prononcer : ils s'appelèrent *Théophilanthropes* ou *adorateurs de Dieu* et *amis* des hommes.

D'après son Manuel, le Théophilanthrope croyait à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, ces deux colonnes de feu qui illuminent toute religion, et qui réduisent à néant ceux qui veulent y toucher. Son *Credo* n'était pas plus long.

Son *Pater*, tel qu'il fut proposé par un auteur sectaire, avait proscrit la phrase *qui êtes aux cieux*, parce que Dieu est partout; — la phrase *pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, parce que c'était lui dire *stupidement* : imite-nous; —enfin, la phrase *et ne nous induisez point en tentation*, comme changeant *Dieu* en *diable*. Ce projet de Pater, adopté par plusieurs théophilanthropes, comprenait douze vers français, que voici :

Créateur des humains, des mondes et des cieux,
Que ton nom soit béni ! qu'il le soit en tous lieux !
Sur terre, au firmament, ta volonté soit faite !
Règne enfin, règne seul... Écarte la disette.
Sous tes yeux paternels que le blé, dans nos champs,
Multiplie... et suffise à nos besoins pressants !
Dans nos cœurs ta justice a placé la clémence :
Nous pardonnons... Grand Dieu ! pardonne à qui t'offense
Épargne la faiblesse, et fais grâce à l'erreur.

(*a*) *La petite Poste de Paris*, ou *le prompt avertisseur*, par J. J. Lucet.

De nos maux passagers, allége la souffrance,
Et que tout homme juste, après son existence,
Repose dans ton sein... tous ont droit au bonheur (*a*).

Son dogme puisait à la source de toutes les religions, dans la Bible, dans l'Évangile de Jésus-Christ, dans le Vedam indien, dans le Coran, dans la théogonie grecque, dans les œuvres de Socrate, de Cicéron, de Sénèque, d'Epithète, de Marc-Aurèle, de Zoroastre, d'Aristote, d'Isocrate, de Guillaume Penn, d'Yung et de Fénélon. Quintessence d'éclectisme, de tolérantisme, et aussi de vague croyance (*b*) !

Catholique, protestant, juif, mahométan, chacun pouvait être théophilanthrope, en gardant son *quant à soi* de religion. La théophilanthropie se déclarait *secte*, admettant toutes les *autres*. Les nouveaux croyants disaient: *Nos frères les sectaires catholiques*, et ils prêchaient sur toutes choses la concorde et la bonne intelligence.

Ce fut dans les premiers mois de l'année 1797, que la théorie se formula nettement, et commença à être pratiquée.

Le chef fut Laréveillère-Lepaux, directeur, — appelé par les méchantes langues *Mahomet-théophilanthrope*, ou encore La-Réveillère-*laid-peau*, à cause



(*a*) Par le citoyen Félix Nogaret.
(*b*) Ils ne disaient que « *Jésus, vivant en Judée il y a 1800 ans.* »

de sa ressemblance avec Esope. On attribuait sa fortune politique, aux événements du 18 fructidor, et on l'appelait le pape des *citoyens-filoux-en-troupe*. « L'idée de ce dernier nom est sans doute venue, dit un de leurs ennemis, de ce que le malheur veut que dans les assemblées théophilanthropiques, il y ait toujours des filoux fort adroits à fouiller dans les poches (a). »

A chacun ce qui lui est dû : La Révoillère-Lepaux a été le prophète; le citoyen Haüy a été le fondateur. La postérité, capricieuse, a néanmoins particulièrement adopté le premier. Haüy avait fait connaître la nouvelle secte par les cent bouches des journalistes; Mahomet-théophilanthrope lui donna une forme, des rites, des assemblées.

Au coin de la rue des Lombards, rue Denis, n. 34, se tinrent les séances d'organisation. Dans ce local provisoire, on célébrait deux *fêtes religieuses et morales* par décadi (b); et déjà, pour être reconnu apte à exercer le culte, le récipiendaire devait nécessairement prêter *serment de haine à la royauté et à l'anarchie, de fidélité et d'attachement à la république et à la constitution de l'an* 3, ce dont était dressé procès-verbal (c).

Déjà, la liturgie était en vigueur. Dans la salle, sur les murs, étaient des tableaux imprimés en gros caractères. On y lisait le fonds de vertus à l'ordre du jour chez les théophilanthropes :

NOUS CROYONS A L'EXISTENCE DE DIEU ET A L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

ADOREZ DIEU, CHÉRISSEZ VOS SEMBLABLES, RENDEZ-VOUS UTILES A LA PATRIE.

LE BIEN EST TOUT CE QUI TEND A CONSERVER L'HOMME OU A LE PERFECTIONNER.

LE MAL EST TOUT CE QUI TEND A LE DÉTRUIRE OU A LE DÉTÉRIORER.

ENFANTS, HONOREZ VOS PÈRES ET MÈRES, OBÉISSEZ LEUR AVEC AFFECTION.

SOULAGEZ LEUR VIEILLESSE. PÈRES ET MÈRES, INSTRUISEZ VOS ENFANTS.

FEMMES, VOYEZ DANS VOS MARIS LES CHEFS DE VOS MAISONS.

MARIS, AIMEZ VOS FEMMES, ET RENDEZ-VOUS RÉCIPROQUEMENT HEUREUX (d).

Pour temple, les théophilanthropes disaient que Dieu avait la nature entière, mais qu'il ne lui en fallait pas moins des temples en pierre, élevés par la main des hommes. Dans cet édifice religieux, provisoirement une maison de la rue Denis, — ils avaient élevé un autel simple, carré, couvert d'une étoffe rouge à fleurs d'or, sur lequel ils plaçaient des corbeilles de fleurs ou

(a) *Almanach violet*, pour l'an 1798.

(b) *Année religieuse des théophilanthropes*, par Chemin.

(c) Circulaire envoyée aux aspirants théophilanthropes. (Imprimé du temps)

(d) *Manuel des théophilanthropes.*

de fruits, selon les saisons. Tout auprès, était une, chaire, ou plutôt une tribune. Aux grandes solennités, les murs étaient tendus de tapisseries.

On officiait On chantait des hymnes d'anciens poëtes, ou composés exprès, soit pour les paroles, soit pour la musique. Tous les décadis, avaient lieu les exercices du *jour de repos*. Pendant les chants, des enfants, ou un *lecteur* en tunique bleu céleste, en ceinture rose, et en robe blanche, déposaient



des fleurs sur l'autel. Les hymnes changeaient selon les saisons. De plus, un hymne était consacré pendant trois mois. Pendant le printemps on entonnait l'ode de J.-B. Rousseau.

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur.
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

UN BAPTÊME SOUS LE DIRECTOIRE.



Le culte naturel (Théophilanthropes).

Pendant l'Été, on chantait deux strophes, dont la première :

Suprême auteur de la nature,
Pour t'aimer tu fis les mortels.
En vain l'erreur et l'imposture
Voudraient détruire tes autels :
Dans le cœur de l'être qui pense,
Le sentiment de ta présence
Naît et s'accroît par tes bienfaits ;
L'athée en vain cherche à l'éteindre ;
Son souffle encor n'a pu l'atteindre
Il vit pour ne mourir jamais, etc., etc.

Pendant l'Automne, trois strophes, dont la première :

Homme, adore un être suprême,
Dit Zoroastre au Bactrien.
Avant d'être, tu n'étais rien :
As-tu su te créer toi-même ?
Homme, adore un être suprême ;
Il est ton père et ton soutien ;
Il te nourrit, t'éclaire et t'aime ;
Proscris le mal et fais le bien, etc.

Pendant l'Hiver, quatre strophes, dont la première :

De votre Dieu, de vos semblables,
Accourez, sincères amis ;
Avec ces titres respectables,
Parmi nous vous serez admis.
Cette enceinte heureuse et sacrée
S'ouvre aux cœurs purs et bienveillants ;
Déposez loin de son entrée
Jusqu'aux moindres ressentiments, etc., etc.

Ces hymnes étaient entremêlés d'invocations, en manière d'orémus, faits par un *chef de famille*. Ils étaient variés. Il y en avait deux *pour la Patrie*.

L'office achevé, le lecteur annonçait la fin de l'exercice par la formule suivante :

La fête religieuse et morale est terminée.

Il faut convenir que tout cela ressemblait beaucoup à la messe, moins la révélation et le sacrifice, c'était le *vain* effort d'hommes qui cherchaient instinctivement à se rapprocher de la religion sans en comprendre la révélation et le dogme consolant et sacré.

Outre cet exercice général, on célébrait la *naissance des enfants*, avec un hymne et une invocation du chef de famille ; l'enfant était apporté dans l'assemblée à la fin de la *fête religieuse ;* le père, ou un autre parent, donnait ses

noms et le tenait élevé vers le ciel. Le plus souvent, il y avait parrain et marraine, répondant de la morale future du nouveau-né.

Les *mariages* donnaient lieu à des cérémonies plus nombreuses, mais toujours aussi simples. Après la *fête* ordinaire, les époux paraissaient près de l'autel, entrelacés de guirlandes de rubans ou de fleurs, dont les extrémités étaient tenues par les anciens des deux familles. Alors le *chef de famille*



disait à l'époux : *Vous prenez N... pour épouse?* L'époux répondait : *Oui*, — à l'épouse : *Vous prenez N.., pour époux?* L'épouse répondait : *Oui*; parfois, suivaient la présentation de l'anneau, la médaille d'union. Le chef de famille faisait un discours sur les devoirs du mariage; et la noce terminait la journée.

Aux décès, après la *fête religieuse*, on suspendait aux murs du temple un tableau sur lequel étaient inscrits ces mots :

LA MORT EST LE COMMENCEMENT DE L'IMMORTALITÉ (*a*).

Devant l'autel, on plaçait une urne ombragée de feuillage.

Le plus proche parent du défunt envoyait aux théophilanthropes de son assemblée, une lettre de faire part ainsi conçue, par exemple :

(*a*) *Manuel des théophilanthropes.*



(a)

C.

M

Un de vos frères vient de perdre sa fille.

Conformément à la sixième et dernière section des Pratiques des *théophilanthropes*, décrit dans leur Manuel, page 50, un des lecteurs rappellera la défunte au souvenir des assistants, dans la fête religieuse et morale qui sera célébrée dimanche prochain, 7 mai (vieux style), octodi, 18 floréal an V, à onze heures précises du matin, rue Denis, n° 34, près celle des Lombards.

Le Père vous invite à venir avec lui attacher une fleur à l'urne de de son Enfant, et prier le Créateur de la recevoir dans son sein paternel.

Amis et parents se réunissaient. Le chef de famille faisait un discours; après quoi on entonnait l'hymne funèbre, et les assistants jetaient des fleurs sur l'urne du défunt.

Les fêtes particulières étaient celles de la *fondation de la république*, de la *souveraineté du peuple*, de la *Jeunesse*, des *Époux*, de l'*Agriculture*, de la *Liberté*, de la *Vieillesse*. C'est par-là que le culte de la théophilanthropie tenait à la politique. Les prêtres des sectaires priant pour tous les actes du gouvernement, attirèrent sur eux sa protection immédiate. Les temples catholiques

(a) Ce billet est en la possession de M. le lieutenant-colonel Maurin.

leur furent accordés de moitié avec les premiers possesseurs, et bientôt la même église servit, de six heures du matin jusqu'à onze, aux rites catholiques, et depuis onze heures, aux rites des théophilanthropes. Alors l'*administration du culte philanthropique*, prévint du fait la fabrique de chaque paroisse, à peu près en ces termes : « Nous vous prévenons, citoyens, que décadi prochain, nous prendrons possession du temple, pour l'exercice de notre culte. Nous vous invitons, en conséquence, à faire cesser le vôtre à onze heures précises du matin, ainsi que l'exige l'arrêté du département de la Seine, dont nous vous avons donné lecture (*a*). »

Ce furent, dès ce moment, d'étranges cérémonies que les leurs. Des billets imprimés étaient envoyés pour inviter les citoyens aux fêtes extraordinaires. On continuait d'emprunter des tapisseries au patriote Palloy, qui donnait assez dans la théophilanthropie. Des officiers de paix faisaient leurs rapports sur la manière dont les séances s'étaient passées, mesure qui s'étendit bientôt aux offices des catholiques. Aux cérémonies théophilanthropiques, en effet, il arrivait souvent que des curieux montassent sur les autels ; et puis quelques-uns n'ôtaient pas leur chapeau ou parlaient haut, ce qui occasionnait du trouble et des discussions.

Cependant cette co-propriété des temples religieux suscita des différends entre les Catholiques et les Théophilanthropes. Parfois ceux-ci voulaient entrer trop tôt, ou bien ceux-là donnaient les clefs trop tard. Un ordre supérieur statua aussitôt sur le litige. Les clefs étaient remises chez le commissaire dont la juridiction s'étendait sur la paroisse, et c'était lui qui les donnait aux *administrateurs* de chacun des deux cultes (*b*). Toutes choses furent légalement, judicieusement réglées. La fabrique catholique et l'administration théophilanthropique, payèrent chacune leur écot, pour entretenir le temple où elles célébraient leurs cérémonies. Dans certaines églises, les théophilanthropes avaient la jouissance du buffet d'orgue (*c*).

Nous ajouterons que le gouvernement protégeait beaucoup ces derniers. Le ministre de la police générale leur allouait quelquefois des sommes à titre d'indemnité ; mais ils n'en quêtaient pas moins pour les frais du culte.

Si les théophilanthropes eurent des enthousiastes, ils eurent aussi de rudes détracteurs. Les catholiques détestaient autant que des païens, ces hommes, qui, pour ainsi dire, célébraient la messe en français. Une femme, à laquelle on demandait ce que des théophilanthropes allaient faire dans une église, répondit : « Ce sont des chrétiens qui vont apostasier (*d*). » Leur adversaire politique le plus acharné était M. Jourdan, membre du Conseil des Cinq-Cents, qu'on avait surnommé Jourdan-Carillon, Jourdan-les-Cloches,

(*a*) Lettre manuscrite envoyée à la fabrique de Saint-Thomas d'Aquin.

(*b*) Extrait du registre des délibérations de l'administration centrale du département de la Seine.

(*c*) *Idem*.

(*d*) *Almanach violet*, pour l'an 1798.



Costume d'un Théophilantrope.

parce qu'il avait, en pleine séance, demandé leur établissement, ce qui avait inspiré à Pons-de-Verdun une chanson dont le refrain était :

Que serait la religion,
Sans les dindin, dindin, dindon.

Plus tard Bonaparte, étant devenu consul, faisant du concordat une question politique des plus importantes, et, s'étant imposé la mission de relever partout le culte catholique, abolit la secte des théophilanthropes.

La chose se fit soudainement, à petit bruit, d'après sa manière accoutumée. Le culte de la nature avait envahi les départements, même l'étranger; aussi, les préfets reçurent un beau jour la circulaire suivante, datée du 17 vendémiaire an X (1801) :

« L'intention du gouvernement, citoyen préfet, est que les sociétés connues sous le nom de Théophilanthropiques ne puissent plus se réunir dans les édifices nationaux. Il me charge de vous en prescrire l'exécution; je lui rendrai compte de ce que vous aurez fait pour la remplir, et je vous prie de m'en prévenir avec exactitude. »

Le ministre de la police générale,
FOUCHÉ (*a*).

Il fallut obéir, et sans attendre. Les détracteurs de la religion abolie eurent beau jeu à rire et à se venger des temps de persécution qu'ils avaient supportés. Parmi les pièces publiées alors contre la Réveillère-Lepaux, *chef des filoux en troupes,* s'en trouve une intitulée son *Testament et sa mort.* On y remarque dans la série des legs :

« Je lègue à l'administrateur en chef des latrines du Palais-Égalité mes œuvres complètes, qu'il ne faut pas confondre avec celles du *père Bossu.* Elles se trouvent en entier chez mon libraire.

« Quelque attaché que je sois à ma bosse, qui ne m'a jamais quitté, je la lègue à Barras, mon plus cruel ennemi, afin qu'il m'ait toujours à son dos.

« Je lègue au poëte Chénier, mon collègue de l'Institut, 100,000 francs, pour qu'il compose, en mon honneur et gloire, une ode de sa façon et dans le genre qui lui est familier, comme la strophe suivante :

O divin Laréveillère !
Des philanthropes le père,
Tout l'univers te révère :
Tu fis trembler tous les rois.
Aidé de ta seule bosse,
Tu renverses sceptre et crosse,
Et c'est du fond de ta fosse
Que tu leur dictes des lois (*b*).

(*a*) Pièce trouvée dans les cartons de M. le lieutenant-colonel Maurin.
(*b*) Cette strophe nous semble une parodie excellente de la poésie de Joseph Chénier.

« Je vous lègue à vous, mes chers théophilanthropes, vrais et braves jacobins, 500,000 francs pour rétablir vos sociétés populaires et hâter le retour des sacrifices humains. Vous placerez, dans le lieu de vos séances, mon buste fait d'*après la bosse* (a).»

La secte des théophilanthropes, comme ces arbres exotiques auxquels le sol et le climat de notre pays sont contraires, n'a pu prendre racine profonde en France. Elle a donné quelques fleurs, obtenues par une atmosphère de serre-chaude, — par la disposition morale des esprits sous le directoire; mais ce n'a été que l'affaire d'un moment. Pourtant, elle a laissé dans bien des imaginations une certaine religion vague et indéfinie, le déisme, le culte de la morale et de la nature. Les essais de religions qui se sont succédé depuis ont beaucoup emprunté à la théophilanthropie et n'ont pas fourni une plus longue carrière, parce qu'il n'y a pas de religion possible sans révélation. Le culte des théophilanthropes, aussi bien que celui de l'Être-Suprême, prouvent d'ailleurs la nécessité d'une croyance chez les masses, en supposant même que l'on pût se réduire au seul point de vue politique. A cet égard, ces deux événements de la révolution méritent de fixer l'attention des historiens et de toutes les intelligences qui cherchent à apprécier les phénomènes qui se produisent aux différents âges de *la vie des peuples*.

Revenons à notre point de départ; continuons notre revue de l'année 1797.

Bien des livres avaient traité des questions philosophiques et religieuses. La Harpe avait écrit sur *le fanatisme dans la langue révolutionnaire*, ou de la persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle, contre la *religion chrétienne et ses ministres*, Bernardin de Saint-Pierre avait publié ses *Etudes sur la Nature*. Le citoyen Lachapelle avait imprimé des *Considérations philosophiques sur la révolution française*, et Fantin Désodoards, l'*Histoire philosophique de la révolution de France*. Madame de Staël avait mis au jour les *Réflexions sur le divorce*, et son livre *de l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*. Le théâtre était devenu l'école de la galanterie. Lemercier et Colin d'Harleville avaient la vogue.

Les caricatures étaient mieux faites que par le passé, tant sous le rapport de l'art que sous le rapport de l'esprit. Comme toujours, elles s'attaquaient aux événements les plus importants, ou dégénéraient en personnalités. Souvent même, maintenant, elles faisaient plus acception des personnes que des choses. Par exemple, le coup d'état de fructidor, avait inspiré, outre la caricature de Mahomet-théophilanthrope, une autre caricature sur Pichegru, un des principaux déportés. Pour texte, d'un côté on voyait le plan de campagne du général royaliste; de l'autre on voyait l'exécution de ce même plan :

(a) Testament et mort de la Réveillère-Lepaux, chef des filous-en-troupes, par Fournier. (Imprimé du temps.)

Le Triomphe des armées françaises.

Plan de campagne de Pichegru.

Je passe le Rhin avec des soldats de toutes les armes choisies. Je proclame le roi, j'arbore le drapeau blanc. Le corps de Condé et l'armée de l'empereur s'unissent à nous. Je repasse le Rhin et je rentre en France. Nous marchons sur Paris, et nous y serons dans quatorze jours.

Plan que Pichegru exécute.

Destitué... le.. du Rhin. Je marche sur Arbois pour planter mes choux. Élu député au conseil des cinq-cents, premier président du nouveau tiers, je vais au temple de la... (*a*)

L'homme propose et Dieu dispose.



Je sais monter à cheval. | On m'apprend à monter en voiture (*b*).

Une animosité sans pareille contre les Anglais, existait chez le peuple. Un journal s'était intitulé l'*Ennemi du gouvernement anglais* (c).

On célébrait partout le *triomphe des armées françaises*, et de nos généraux déchirant à belles mains la carte de l'Europe, — comme on avait autrefois célébré le triomphe de la République, et celui de la Montagne, — comme on devait célébrer plus tard le triomphe de Bonaparte.

Les journaux parus dans l'année, sont, — l'*Avis du peuple*, — le *Journal typographique et bibliographique* (*d*), le Babillard, journal du Palais-Royal, — le *Bien-Informé*, le *Palladium de la Constitution*, avec cette épigraphe : Vouloir changer sans cesse de gouvernement, c'est s'exposer à changer sans cesse de vêtements ensanglantés, — le *Questionneur*, etc., etc.

(*a*) Voir, pour l'entière intelligence de ce plan, le plan véritable de la trahison de Pichegru.

(*b*) Cartons de la Bibliothèque royale.

(*c*) Bibliographie de M. Deschiens.

(*d*) Depuis *Bibliographie de la France*.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

CHAPITRE XXXIII.

Mort aux Anglais. — Complainte des Émigrés à Rome. — Fondation de la république romaine. — Bonaparte est envoyé en Égypte. — Prise de Malte, la situation des Maltais, — Institut d'Égypte.—Succès du petit caporal. — Mack et Championnet en Italie. — L'*Achille aux pieds légers*. — Etat de l'Europe pendant l'absence de Bonaparte — *Le roi bourreau*. — *La robe nuptiale*. — *Royal-Carnage*. — Première exposition des produits de l'industrie. — Fête de la liberté; entrée triomphale des monuments des arts et des sciences en Italie. — Différents changements du citoyen français. — Journaux. — Lieux de plaisir à Paris.

Le déplacement des hostilités occupait toutes les têtes. Le cri de *mort aux Anglais!* était poussé unanimement, et le directoire avait fait saisir toutes les marchandises anglaises, après avoir été autorisé à ouvrir un emprunt de 80 millions pour opérer une descente dans les îles britanniques. La France renouvelait alors l'*invincible armada* de Philippe II d'Espagne, au seizième siècle. Les charpentiers faisaient des dons pour servir à la construction des vaisseaux; des volontaires se présentaient pour aller combattre dans leur pays les agents de Pitt et de Cobourg. Il est à craindre que toute l'Europe ne s'enflamme : quinze mille hommes, détachés de l'armée d'Italie, ont envahi le pays de Vaud, pour intervenir dans les troubles de la Suisse. Le général Berthier entre à Rome, chargé de venger l'outrage fait à l'ambassadeur français (*a*); il occupe le château Saint-Ange, et a chassé les émigrés du territoire italien. On consacra ce fait par une caricature avec ces couplets sur l'air *des Pendus*.

Par une proclamation
On chasse la condition,
Quoi! nous chasser de l'Italie!
Que la noblesse est avilie!
Traiter ainsi gens comme nous,
C'est allumer notre courroux!

Ah! si nous pouvons nous venger!
Nous pouvons nous dédommager.

(*a*) Le 28 décembre. Il en est parlé au précédent chapitre.

1798.



Soutenons la noblesse antique,
Détruisons cette république...
Mais ils ont pour eux la raison,
Et, pour l'appuyer, du canon.

Que deviendront tous nos projets?
Nous n'obtenons aucun succès :
Ah! quand un peuple s'émancipe,
Tous les rois y cassent leur pipe;
Hélas! nous sommes sans pouvoir!
A quoi sert notre désespoir? (a)

D'un autre côté, Louis XVIII veut organiser une coalition plus redoutable que les précédentes; il quitte le duché de Brunswich, et se rend en Russie, auprès de l'empereur Paul I[er], qui le reçoit à bras ouverts. La *république romaine* s'est constituée sous les auspices de Berthier. Le pape Pie VI a été dépossédé par le directoire. La *république helvétique* a été constituée forcément par le général Brune. Le congrès de Rastadt s'est réuni et a reconnu la rive gauche du Rhin pour limite de la république française. Toutes ces choses se sont opérées en moins des trois premiers mois de l'année 1798.

Au milieu de ces préparatifs, et même de ces actes de guerre, le directoire devenait de plus en plus jaloux de son autorité. Il avait été aidé par Bonaparte et les soldats en général; mais bientôt ses amis lui firent peur. Bernadotte fut envoyé comme ambassadeur à Vienne, et Bonaparte, chargé d'ordres secrets, se rendit à Toulon, où une flotte considérable se composait. On envoyait ce dernier en Égypte, espérant que l'Égypte l'ensevelirait dans ses sables. La flotte comptait trente-et-une voiles de guerre, cent quarante bâtiments de transport, et dix-neuf mille hommes de troupes, — ayant pour généraux l'élite des armées, Bonaparte, chef de l'expédition, Kléber, Berthier, Desaix, Davoust, Caffarelli, Lannes, Murat, Junot, Leclerc, Rampon, etc. Une compagnie de savants suivait l'armée, et se composait, entre autres, de Berthollet, Desgenettes, Larrey, Thouin, Geoffroy, Delille, Champy, Conté. Fourrier, Monge, Girard, Costaz, Redouté, Lapeyre et Denon. L'amiral Brueys commandait la flotte, et était escorté des contre-amiraux Villeneuve Duchayla, Decrès et Gantheaume. En s'embarquant à Toulon (b), Bonaparte a fait à ses soldats la proclamation suivante : « Soldats! vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre : vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges, il vous reste à faire la guerre maritime. Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais point encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais; parce que, constamment, elles furent braves,

(a) Au bas de la gravure que nous reproduisons.
(b) Le 19 mai 1798.

patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles. Soldats! l'Europe a les yeux sur vous. Vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre. Vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire. Soldats, matelots, fantassins, canonniers, soyez unis; souvenez-vous que, le jour d'une bataille, vous avez tous besoin les uns des autres. Matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; aujourd'hui, la plus grande sollicitude de la république est pour vous. Vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie. Le génie de la liberté, qui a rendu dès sa naissance la république l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des contrées les plus lointaines. »

Certes, le directoire a eu tort de remettre Bonaparte à la tête d'une armée; s'il voulait le perdre, il n'avait peut-être qu'à en faire prématurément un homme politique : c'est là l'écueil des généraux.

Bonaparte savait si bien toucher le cœur du soldat! — Qu'arriva-t-il? Le héros de l'Italie devint aussi le héros de l'Égypte. La France eut les yeux sur lui. Chemin faisant, il prit l'île de Malte, et contraignit l'ordre des chevaliers à se soumettre à une capitulation honteuse. Une gravure représenta *la situation des Maltais*.



Le 24 prairial an VI, le grand maître de Malte et tous les chevaliers des différents ordres remirent à la république française la ville et les forts, et renoncèrent de suite à leur suzeraineté (a).

(a) Cartons de la Bibliothèque royale.

Le petit caporal (*a*) glorifiait ainsi sa route à travers les flots de la Méditerranée. Son débarquement à Aboukir a donné une preuve de plus du génie de Bonaparte. Par une proclamation, il a ordonné à ses soldats de respecter la religion de Mahomet, afin de ne pas exaspérer les infidèles. Il leur a dit : « Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans ; leur premier article de foi est celui-ci : *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*. Ne les contredites pas ; agissez avec eux comme vous avez agi avec les juifs, avec les Italiens ; ayez des égards pour leurs muftis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques. »

Ses amis n'ont plus rien à craindre, et cessent de chanter :

On porte aux cieux un héros,
Tant qu'il est utile ;
On jouit de ses travaux,
Ensuite on l'exile.
Cela n'est pas trop décent,
Mais c'est l'usage à présent
D'une ré, ré, ré,
D'une pu, pu, pu,
D'une ré,
D'une pu,
D'une république
Bien démocratique.

Et le lendemain de son débarquement, Bonaparte prend la ville d'Alexan-



drie, dont il confie le commandement à Kléber. A la bataille des Pyramides, il s'écrie, inspiré comme le prophète : « Soldats ! songez que du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent ! » Il remporte une victoire signalée qui le conduit aux portes du Caire. A Aboukir, il se montre supérieur à sa mauvaise fortune, et, en apprenant le désastre de la flotte, il dit à son armée :

(a) On sait que Bonaparte fut ainsi nommé par ses soldats dès la campagne d'Italie.

« Eh bien ! il faut rester ici, ou en sortir grands comme les anciens ! » Le Caire s'est révolté, il lui a imposé silence par son adroite politique, en accolant son nom à celui de Mahomet, dont il célébra avec pompe l'anniversaire de la naissance. Il assista aussi à la fête du départ de la caravane du Caire pour la Mecque. Par contre, il voulut que les Égyptiens prissent part à la fête de la fondation de la république. Puis il créa l'*Institut d'Égypte* (a), dont il fut le président. Bientôt cet institut s'occupa de dresser un tableau comparatif des mesures égyptiennes et françaises; de composer un dictionnaire français-arabe, et un calendrier égypto-cophto-grégorien. Deux journaux furent rédigés au Caire, *la Décade Égyptienne*, feuille des savants, et le *Courrier d'Égypte*, journal politique. On avait fait un *Tivoli* égyptien. Les arts et l'industrie étaient implantés au Caire ; aussi, les ennemis de Bonaparte, eux, ne pouvaient plus chanter leur couplet à propos de l'expédition d'Égypte :

Que de talents jetés à l'eau,
Et que de fortunes perdues !
Que de gens courent au tombeau
Pour porter Bonaparte aux nues !
Ce guerrier vaut son pesant d'or ;
En France personne n'en doute;
Mais il vaudrait bien plus encor
S'il valait tout ce qu'il nous coûte (b).

Nos succès en Égypte étaient tels que la Porte ottomane, dans l'intérêt de l'islamisme, et par suite de traités antérieurs avec la Russie et l'Angleterre, avait déclaré la guerre à la France. En outre, l'Égypte avait été inondée d'exemplaires d'un manifeste publié par le grand seigneur, et où on lisait ces phrases propres à soulever les vaincus contre les vainqueurs : « O vous, défenseurs de l'islamisme ! ô vous, héros protecteurs de la foi ! ô vous, adorateurs d'un seul Dieu ! qui croyez à la mission de Mahomet, fils d'Abder-Allah, réunissez-vous et marchez au combat sous la protection du Très-Haut ! Grâce au ciel, vos sabres sont tranchants, vos flèches sont aiguës, vos lances sont perçantes, vos canons ressemblent à la foudre ! Dans peu, des troupes aussi nombreuses que redoutables s'avanceront par terre, en même temps que des vaisseaux aussi hauts que des montagnes couvriront la surface des mers... Il vous est, s'il plaît à Dieu, réservé de présider à leur entière destruction. Comme la poussière que les vents dispersent, il ne restera plus aucun vestige de ces infidèles, car la promesse de Dieu est formelle : l'espoir du méchant sera trompé, et les méchants périront. Gloire au Seigneur des mondes ! »

La campagne d'Égypte échappait donc aux prévisions du directoire. Outre que Bonaparte y consolidait sa réputation de héros, cette guerre avait agrandi

(a) 23 septembre 1798.
(b) *Mémorial de la révolution de France.*

le cercle de la coalition contre la France. De tous côtés, nos ennemis se levaient; dans un temps donné, le bras du petit caporal devait être nécessaire au salut du pays.

Bonaparte, qui s'ennuyait de rester en France, avait feint d'être la dupe du directoire. Pour partir plus vite, il avait même intrigué. Surveiller les côtes d'Angleterre, c'était là une mission trop restreinte. Il avait des pressentiments que l'Égypte lui donnerait un nouveau baptême de gloire, et qu'il *en reviendrait* à son aise, quand et comment il voudrait. Il surveillait les affaires de France, il se faisait des créatures dévouées des généraux et des savants qu'il avait emmenés avec lui.

Aucun des hommes de guerre qui ne quittaient point la France, ne pouvait, selon ses prévisions, jouer un plus grand rôle que lui, et son absence ne lui serait en rien préjudiciable, au contraire.

Toutefois, en quittant l'Italie, Bonaparte avait laissé à ses successeurs une belle carrière à parcourir. Si l'Autriche, si l'Angleterre, essayaient de tourner les armes du roi de Naples contre les Français, en revanche, les populations de l'Italie septentrionale s'étaient jointes à eux, et voulaient porter la propagande chez leurs frères du Midi. L'excès même des rigueurs de la reine Caroline, à l'instigation de laquelle le consul-général de France avait été insulté, préparait les esprits à la rébellion, et donnait belle cause à nos généraux. Mack, commandant les Autrichiens, vint organiser l'armée napolitaine; mais Mack était un triste héros, ainsi que nous allons le voir. Ayant pour adversaire un homme tel que Championnet; (*a*) ses menaces ressemblaient à de la forfanterie. Il ne s'en fit pas faute: le langage d'un bravache et celui d'un héros sont parfois les mêmes; la différence n'est que dans la manière de les soutenir. Mack *ordonna* à l'armée française de quitter ses postes avancés, de vider la république romaine. Championnet invoqua la foi des traités, mais son adversaire annonça aussitôt qu'il considérait cette réponse comme une déclaration de guerre. Les hostilités recommencèrent vigoureusement. Les Français, surpris par une agression aussi brusque, eurent d'abord le dessous, puis reprirent une offensive glorieuse. Cette campagne coûta la vie à douze mille Napolitains. Plus, les Français leur prirent quatre-vingt dix-neuf pièces de canons, vingt-et-un drapeaux et trois mille chevaux. L'armée ennemie fut mise en complète déroute. Le roi, sa famille et ses créatures se réfugièrent en Sicile.

Des caricatures françaises s'attaquèrent au *valeureux* général Mack, lequel avait pris la fuite dans la déroute. Elles l'appelèrent *Achille aux pieds légers*, et firent ainsi le portrait équestre du lieutenant du général *Saint-Janvier* (*b*).

(*a*) C'est Championnet, arrivé à Rome le 19 novembre, qui dirigea alors la partie la plus active de l'armée d'Italie.

(*b*) On sait que saint Janvier est le patron des Napolitains.



(a)

Votre lieutenant fanfaron,
Monsieur de Mack, jadis baron,
Nous menaça, nous et les nôtres;
Tandis que vers lui nous filons,
Crac... il nous montre les talons,
Accompagné de plusieurs autres (b).

Mais la coalition prenait chaque jour de nouvelles forces. Louis XVIII avait mis l'empereur de Russie dans ses intérêts; et, d'autre part, notre malheureux combat naval d'Aboukir avait persuadé à l'Angleterre qu'il suffisait d'un bon *coup de collier* pour mettre la France à la raison. Toutes les âpres inimitiés séculaires existantes entre les deux peuples s'étaient ravivées. Des agents anglais parcouraient la France; pour parvenir à les arrêter, le directoire, par une loi, avait été autorisé à faire des visites domiciliaires (c). Une alliance fut conclue, au milieu du mois de décembre, entre l'Angleterre et la Russie contre la France. La Prusse seule restait neutre. Pour nous, nos victoires se continuaient en Italie et en Égypte, — presque inutiles en Égypte, mais fructueuses en Italie. Le général Humbert avait débarqué en Irlande avec quinze cents hommes, et s'était d'abord emparé de Killala (d); puis il avait

(a) Cartons de la Bibliothèque royale.
(b) Cette chanson n'a été bien connue que dans les premiers mois de 1799.
(c) Loi du 6 juillet. Les visites n'amenèrent que peu ou point de résultats.
(d) Le 22 août.

été fait prisonnier avec la moitié de ses soldats. Nous avions établi la conscription militaire (*a*), et nous avions opéré une levée de deux cents mille *conscrits*.

Voilà quels furent les événements militaires qui ont signalé l'année 1798. Examinons maintenant les actes politiques et la situation du directoire vis-à-vis de cet embrasement général qui menace l'Europe. Dorénavant, — puisque l'aspect des choses est changé, — nous aurons à nous occuper, en politique, non pas de la lutte des patriotes contre les aristocrates, non pas de la lutte d'un principe contre un autre principe, mais seulement de la querelle de Bonaparte avec le directoire. Le petit caporal ramenant toutes choses à lui, l'histoire devient individuelle. Le moment arrivera aussi où nous verrons comment les Français s'arrangent de son ambition; comment, après avoir perdu l'énergie sous le directoire, à force de rire, ils se sont livrés à Bonaparte, éblouis par les rayons de sa gloire.

Tranquilles après le départ de Bonaparte pour l'Égypte, les directeurs ne pensèrent plus à lui. Treilhard avait succédé, dans la chaise directoriale, à François de Neufchâteau. Lorsque vint l'époque des élections de quatre cents trente-sept députés au corps législatif. le gouvernement comprit que son influence était pour ainsi dire nulle. Les choix s'étaient fixés, en général, sur des démocrates. Il en prit de l'ombrage, et annula en grande partie les élections, en déclarant qu'il y en aurait de nouvelles en l'an VII.

La démocratie faisait peur au directoire, — autorité bâtarde et provisoire, sorte de pont jeté entre 93 et 1804. Les hommes à principes véritables le détestaient sans mesure, et n'étaient pas dupes de ses faux semblants républicains; de son serment prêté le jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice); des *missions importantes* qu'il confiait aux généraux patriotes; de sa proclamation aux Français à propos des assemblées primaires, laquelle dit en substance : ni royauté, ni dictature, mais la liberté et la république; de sa célébration de la fête de la souveraineté du peuple; de la manière dont il honore la journée du 10 août (*b*), en ayant soin de mettre en regard celle du 18 fructidor, pour laquelle une fête a été instituée, etc., etc.

Car il est certain, au contraire, que la haine du directoire s'étend avec passion sur les derniers des jacobins, et veut tout *fructidoriser*, même les pays étrangers qui s'allient à la France. Les conseils, d'accord sur ce point avec lui, exigent la célébration des décadis, « portant ainsi atteinte à la liberté individuelle, » selon l'opinion de Lucien Bonaparte, et cherchent à assimiler les condamnés en vertu des lois des 19 et 22 fructidor an V aux émigrés.

Barras surtout, Barras, le *grand homme* du directoire, est en butte à l'ani-

(*a*) *Moniteur universel*, n. 353 (année 1798).

(*b*) Un peu plus bas, nous donnerons les détails de cette fête, remarquable à cause des monuments artistiques apportés d'Italie.

madversion publique, tant à cause de ses orgies et de ses prodigalités, que pour ses mines démocratiques, lui vicomte, et né d'une famille si ancienne qu'on disait proverbialement, dans son pays : « *Noble comme les Barras*, aussi anciens que les rochers de Provence, » lui, frère d'un émigré appartenant à l'armée de Condé. Comme tous les hommes à double face, il était doublement accusé. Les républicains voyaient en lui un aristocrate, et les royalistes un *roi bourreau*, ayant pour sceau une guillotine.

Bonaparte aussi fait peur aux directeurs, quand ils songent à ceci, que son frère Lucien est au nombre des nouveaux députés. Comment! ils l'ont envoyé en Égypte pour le perdre, et il n'a pas encore été enseveli sous les sables du désert! Barras, qui l'a protégé autrefois, se dépêche d'assouvir sa propre ambition.

En résumé, le directoire est divisé, mais a su se concilier un peu les deux conseils. La guerre est pour lui une source de douleurs. Il lui faut des généraux habiles pour faire face à la coalition, eh bien! il préfère essayer de la voie des négociations, plutôt que de laisser carte blanche à Moreau, à Bernadotte ou à Bonaparte.

Dans le public, on ne cesse de le baffouer. Il s'en rit, et agit en despote. Les fonctionnaires du gouvernement actuel sont au moins aussi soupçonneux que ceux des hommes de la terreur. Les visites domiciliaires sont fréquentes. Les citoyens, afin de circuler librement, doivent toujours avoir leur *robe nuptiale* (leur passeport ou leur carte de sûreté) (*a*). Cette mesure, prise en apparence pour échapper aux conspirations des émigrés ou aux brigands de *royal carnage* (*b*), par exemple, sert mieux encore à l'inquisition de *Satan*-Merlin.

Les Parisiens s'endorment dans les fêtes. Elles se ressemblent toutes ; deux seulement, pendant l'année 1798, méritent notre attention, à cause de la révolution qu'elles opérèrent dans l'industrie et dans les arts; ce sont celle de la *Fondation de la république*, et celle de la *Liberté* ou *du* 10 *août*.

A la première, François de Neufchâteau, de directeur devenu ministre, mit à exécution une idée fort heureuse et en même temps fort utile à la France. Par ses soins, au Champ-de-Mars, à l'ouest de l'autel de la patrie, fut bâti, d'une façon féerique, une sorte de quartier percé de rues, et plein de constructions avec boutiques et magasins. C'était une *exposition des produits de l'industrie française*. On avait fait appel aux principaux manufacturiers du pays, en piquant leur amour-propre, en excitant leur émulation. La veille de la fête, François de Neufchâteau se rendit à *la foire*, — comme on appela d'abord cette exposition, — accompagné du jury des arts, de magistrats et de savants, et prononça un discours commençant en ces termes : « Ils ne sont plus ces temps malheureux où l'industrie, enchaînée, osait à peine produire

(*a*) *Mémorial de la révolution française*, etc.

(*b*) Nom donné à une bande d'assassins qui pillaient le département d'Ille-et-Vilaine.

PAUL BARRAS,  **PREMIER DU NOM,**

Roi de France, et de Lombardie, comte de Nice, prince de Liége,

de Navarre, duc de Brabant, duc de Savoie, électeur de Cologne, etc.



Plus que Néron, MON VICOMTE est despote; (1798.)
Se pavanant sous sa rouge capote,
Ce ROI bourreau pérore sur un ton
Dont rit tout bas le badaud dans sa crasse;
C'est Arlequin, Pantalon ou Paillasse,
Contrefaisant les airs D'AGAMEMNON.

le fruit de ses méditations et de ses recherches; où des règlements désastreux, des corporations privilégiées, des entraves fiscales, étouffaient les germes précieux du génie; où les arts, devenus en même temps les instruments et les victimes du despotisme, lui aidaient à appesantir son joug sur tous les citoyens, et ne parvenaient au succès que par la flatterie, la corruption et les humiliations d'une honteuse servitude. » — Suivait la diatribe obligée contre les factions passées, puis l'énumération des avantages dont la France serait redevable à l'exposition.

Un *temple de l'Industrie* avait été élevé au milieu de ce quartier improvisé. Le 5 et le 10, on y exécuta des symphonies, et une foule le vint visiter chaque jour, après avoir parcouru les rues de l'exposition.

La seconde fête dont nous ayons à parler est celle de *la Liberté*. Les monuments des arts, venus d'Italie, en furent le principal ornement. A neuf heures du matin, tous les citoyens faisant partie du cortége se réunirent sur la rive gauche de la Seine, en face du Jardin des Plantes. Les chars destinés à porter les monuments, se rangèrent sur le boulevard du Sud; ils étaient ornés de trophées, de guirlandes et d'inscriptions. En trois grandes divisions se forma le cortége; en avant de la première était une bannière sur laquelle on lisait :

HISTOIRE NATURELLE;

suivie des professeurs administrateurs du Muséum, des Élèves et des amateurs choisis exprès, marchant des deux côtés des chars de cette division.

Le premier char portait des minéraux, avec cette inscription : *Chaque jour l'art y découvre des propriétés nouvelles.*

Le second, des Pétrifications de Vérone, avec cette inscription : *Monuments de l'antiquité du globe.*

Le quatrième, des Végétaux étrangers vivants, avec cette inscription : *Elles multiplieront nos richesses et nos jouissances.*

Le troisième, des graines de Végétaux étrangers vivants, avec cette inscription : *Cocotier, bananier, palmier, etc.*

Le cinquième, un lion d'Afrique ;

Le sixième, une lionne ;

Le septième, un lion du désert de Sahara.

Le huitième, un ours de Berne;

(Puis, deux chameaux et deux dromadaires.)

Le neuvième, des outils et ustensiles d'agriculture en usage en Italie, avec cette inscription : *Cérès sourit à nos trophées.*

Le dixième, deux blocs de cristal, avec cette inscription : *Don fait par les habitants du Valais à la république française.*

Pour la seconde division, on lisait sur sa bannière : LIVRE, MANUSCRITS, MÉDAILLES, MUSIQUE, CARACTÈRES D'IMPRIMERIE DE LANGUES ORIENTALES.

Les sciences et les arts soutiennent et embellissent la liberté.

Un chœur de musiciens chantait des hymnes patriotiques;
Suivi de députations des sociétés libres des sciences;
Des députations d'artistes des principaux théâtres de Paris;
Des artistes typographes; — des conservateurs des bibliothèques publiques; — des professeurs de l'école polytechnique; — des professeurs du collége de France, portant le buste d'Homère posé sur un trépied antique, devant lequel une bannière :

Sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance,

au-dessous duquel ces deux vers,

Ce génie a créé son art et ses rivaux,
Il n'eut point de modèle, et n'aura point d'égaux (a).

Des professeurs des écoles centrales, des élèves distingués.
Cette division comprenait six chars couverts de devises.

1° *Aliment du jeune âge et charme des vieux jours.*
2° *Il ne faut pas loger la science, il la faut épouser* (Montaigne.)
3° *L'ignorance ne convient qu'au despotisme.*
4° *Laissons dire les sots; le savoir a son prix.* (La Fontaine.)
5° *Donnez des fleurs, donnez; j'en couvrirai ces sages.* (Delille.)
6° *Vivre ignorant, c'est être mort.* (Sénèque.)

Sur la bannière de la troisième division, on lisait cette pensée de Lavallée.

Les arts cherchent la terre où croissent les lauriers.

Suivaient, — un chœur de jeunes artistes, chantant des couplets analogues à la circonstance; — les élèves ayant remporté les prix de peinture, de sculpture ou d'architecture; — les administrateurs du Musée central des arts, du Musée spécial de l'école française, du Musée des monuments français; — les professeurs des écoles de peinture, sculpture, architecture, et tous leurs élèves, portant cette bannière :

MONUMENTS DE LA SCULPTURE ANTIQUE.

La Grèce les céda; Rome les a perdus:
Leur sort changea deux fois, il ne changera plus (b).

(a) Vers du poëte Lebrun *le pindarique*.
(b) Fêtes de la liberté, et entrée triomphale des objets de sciences et d'arts recueillis en Italie. An VI. Programme.

Cette troisième division comprenait vingt-neuf chars, où se trouvaient les chevaux de bronze doré de la place Saint-Marc à Venise; les neuf Muses; l'Amour et Psyché; la Vénus du Capitole; le Mercure du Belvédère; Vénus et Adonis; l'Antinoüs égyptien, et celui du Belvédère; le Tireur d'épine, le Discobole; le Gladiateur mourant; le Méléagre et une amazone; Trajan; l'Hercule Commode; Marcus Brutus; Caton et Porcie, Zénon, Démosthène, Posidippe, Ménandre; la Santé; Cérès, le Laocoon; l'Apollon du Belvéder (a).

Une autre bannière portait le mot TABLEAUX, avec cette inscription :

Artistes accourez! vos maîtres sont ici.

Et l'on voyait défiler tour à tour, la Transfiguration de Raphaël, des toiles du Dominiquin, de Jules Romain, du Titien, de Paul Véronèse, etc.; accompagnées par les commissaires du gouvernement en Italie, ayant à leur chapeau la plume tricolore, et dans la main une couronne de laurier.

Ainsi formé, le cortége se rendit, par les boulevards neufs, et par celui des Invalides, jusqu'au Champ-de-Mars, où le Conservatoire exécuta le *Poëme séculaire* d'Horace, musique de Philidor, puis un chant dithyrambique, où l'on remarquait cette strophe :

Beaux-arts, rois sans esclave, honneur de la patrie,
Venez dans leur palais succéder aux tyrans;
Leur trône est abattu, leur mémoire est flétrie;
De l'immortalité, sublimes conquérants,
La vôtre est à jamais chérie.
Venez dans leur palais succéder aux tyrans (b).

Le soir, il y eut danses et illuminations : de plus, ce fut une fête le lendemain.

L'entrée triomphale des monuments des arts et des sciences, inspira aussi la muse des faiseurs de chansons :

En marche triomphale,
Voyez-vous l'APOLLON,
L'HERCULE et la VESTALE,
Et VÉNUS et CATON?
Tout héros, tout grand homme
A changé de pays;
Rome n'est plus dans Rome,
Elle est toute à Paris. (c)

(a) Avec une foule d'inscriptions qu'il serait trop long de rapporter ici.
(b) Fêtes de la liberté, et entrée triomphale, etc. — Programme.
(c) Par les auteurs des *Dîners du Vaudeville*.

Arts et Industrie, compagnons de la Gloire, telle était à présent la trinité sociale du Français. En 1788, il avait pris le costume de la joyeuse folie, en 1789, celui du garde citoyen ;



en 1793, celui du sans-culotte. En 1798, la France, appuyée sur la constitution de l'an III, tenait dans ses mains l'ancre, la corne d'abondance, le caducée et la branche de laurier.



(a)

Le régime militaire devenait tout à fait à l'ordre du jour pour elle. Il y avait moins de littérature encore que dans les années précédentes. Ce ne sont qu'*Annales d'histoire Naturelle, Traités de sciences exactes, sèches Relations de Voyage*. La fougue révolutionnaire s'est complétement dissipée, et n'a pas encore été remplacée par l'inspiration de l'art véritable. Seuls, Lacépède, Jean-Baptiste Say, et de la Methrie, occupent les bouches de la renom-

(a) Ces petites gravures sont en tête d'un almanach du temps.

mée. De poésie, il n'y en a pas l'ombre, à moins qu'on ne voie des poëtes dans Marie-Joseph Chénier, et dans le Pindarique Lebrun. La peinture est depuis longtemps représentée par David, dont l'école pousse de nombreuses et déplorables racines.

Les Journaux n'apparaissent plus en grand nombre. Beaucoup n'atteignent que quelques numéros. On lit nouvellement : L'*Accusateur public*, — l'*Arlequin*, journal de pièces et de morceaux; — le *Cousin de tout le monde*, ou la liberté de la presse; — l'*Echo de l'Europe;* — l'*Ennemi des tyrans;* — le *Journal du Commerce;* — le *Juif errant;* — *Mathusalem;* — le *Messager des relations extérieures;* — le *Tribun du peuple*, ou l'ami des défenseurs de la patrie, etc.

Mais les plus suivis sont les journaux d'arts, de modes et de prétendue littérature, tels que le *Mercure de France*, — le *Parisien*, journal du commerce, des arts et des colonies, — la *Toilette*, journal de politique et de littérature, — le *Papillon*, journal de politique, des grâces et des plaisirs, avec cette épigraphe :

Gai quand je pourrai,
Mais toujours vrai.

— le *Réconciliateur*, avec celle-ci :

Enfants du même Dieu, vivons du moins en frères (*a*).

Les lieux de plaisir pour les Parisiens, sont le parc de Mousseaux, ou les folies de Chartres ; — le jardin Biron ; — le jardin de Paphos ; — le pavillon de Hanovre, et l'hôtel de Richelieu; — Idalie ; — le jardin du parc des Sablons ; — le bal du parc de Saint-Cloud (*b*). Il s'est ouvert un théâtre des *Victoires nationales*.

(*a*) Bibliothèques de MM. Deschiens et Pixérécourt.
(*b*) *Précis historique* sur les fêtes, les spectacles, etc., par Ruggieri.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

CHAPITRE XXXIV.

République *Parthénopéenne*. — Dissolution du congrès de Rastadt. — Assassinat des ministres plénipotentiaires français. — Effet produit en France par cet événement. — Fête funèbre en l'honneur de Bonnier, Roberjot et Jean Debry. — Extraits de discours. — Subvention de guerre. — Changements dans le directoire et dans le ministère, révolution du 30 *prairial*. — Les *Rois fainéants*; épigramme. — Situation de la France, d'après le nouveau directoire. — Rentrée de Bonaparte au Caire, par la *Porte de la Victoire*.

Jamais la république française ne s'occupa aussi activement de propager les formes républicaines chez ses voisins, qu'au moment où elle était près de se dissoudre elle-même. Elle avait établi les républiques lémanique, cispadane, transpadane, ligurienne, cisalpine, batave. Voici que le 10 janvier 1799 le général Championnet s'empare de Capoue, puis de Naples; que le roi Ferdinand se retire en Sicile, pendant que Mack implore la générosité des Français; voici que, le 23 du même mois, un gouvernement démocratique est organisé à Naples sous le nom de *république parthénopéenne*.—De cette singulière contradiction, il arriva que souvent la France s'imposait à ses protégés, et qu'elle les tyrannisait pour les rendre républicains, ainsi que cela eut lieu en Suisse.—N'est-ce pas là un effet vraiment providentiel? Le directoire joue la comédie du libéralisme, dont un homme, en Égypte, s'apprête à venir faire lui-même le dénouement. Mais n'anticipons pas sur les événements.

La France luttait avec avantage, sinon avec une supériorité prononcée, contre toute l'Europe. Bonaparte, Moreau, Masséna, Macdonald, Championnet, Jourdan, commandaient ses armées. Elle avait pris l'offensive; plus, elle devenait conquérante; elle traitait de gré à gré avec les vaincus, selon son bon plaisir. Bonaparte a fait une heureuse expédition en Syrie. El-Arisch, Gasah, Jaffa, sont au pouvoir des Français, tandis qu'en Europe l'*armée du Danube* s'avance sur la rive droite du Rhin, et que Jourdan s'ap-

Lettre du Gal Moreau au Gal Mathieu Dumas.

Le Général en Chef

Au ~~général~~ Dumas membre du Conseil des anciens

J'ai reçu mon cher general votre lettre des 17 & 27 Thermidor. Je ne vous cacherai pas que nous sommes profondement affligés des divisions qui regnent entre le Corps legislatif & le directoire, independamment des suites funestes qu'elles peuvent avoir par une levée de bouclier qui commencerait necessairement la guerre civile, elles entraveraient tout les succès, viennent de manquer à l'armée & nous venons d'être tentant pour ne pas manquer à la fois de solde & de vivres, d'avoir recours au moyen extrême de requisitions, toute inconstitutionel qu'il est, nul doute qu'il ne soit preferable à une insurrection generale & elle deviendrait inevitable.

Moreau

prête à combattre le prince Charles qui a été mis à la tête de l'armée autrichienne. Heureusement toutefois pour Bonaparte, les affaires de la guerre ne prenaient pas une aussi bonne tournure en Europe qu'en Egypte, et ses amis prétendaient que son absence s'y faisait péniblement sentir. En effet, une garnison française occupant Corfou, assiégée depuis quelques mois par une flotte saxo-russe, a été contrainte à capituler (*a*), et le prince Charles a gagné sur le général Jourdan la bataille de Pfullendorf; et ce dernier a été forcé à *rétrograder*, retraite habile sans doute, mais qui n'en a pas moins inspiré les esprits satiriques, les hommes qui applaudissent à chaque revers éprouvé par le pays.

Jourdan ! accusé d'aimer la fuite ! c'était condamner le malheur. Le directoire cependant pense qu'il est à propos de le remplacer : le directoire n'aurait-il gardé des vertus républicaines que le défaut de l'ingratitude Masséna a succédé à Jourdan, en réunissant les deux armées de l'Helvétie et du Danube. *Jourdan est malade*, dit-on alors; et il se retire à Strasbourg.

Près de Vérone encore, le général Shérer, par excès de confiance dans l'intrépidité de ses soldats, a attaqué l'armée autrichienne, double de la sienne, et a été battu, aussi bien qu'à Maguagno (*b*).

Nous disions donc avec raison, plus haut, que la lutte ne se soutenait pas pour la France avec une *supériorité prononcée*.

Dans ces conjonctures, tous les esprits se tournèrent vers le congrès de Rastadt. Mais « longtemps avant le 30 germinal (19 avril), la légation française s'apercevait que les moyens de tout genre étaient employés par les ennemis de la paix pour opérer la dissolution du congrès, et l'on comptait effectivement le voir expirer insensiblement par la retraite successive de ceux qui le composaient. » Le 13 avril, le ministre plénipotentiaire de l'Autriche quitta Rastadt, et la députation de l'empire déclara le congrès suspendu. Nos ambassadeurs se retirèrent à Strasbourg, attendant l'issue des événements, et bientôt le directoire comprit qu'il n'y avait pas d'arrangement possible avec les puissances de l'Europe. Successivement, les troupes autrichiennes arrêtèrent les pontonniers qui passaient la correspondance diplomatique, et firent prisonnier, malgré sa plaque et ses passeports, le courrier de la légation française.

Ces violations du droit international furent suivies d'un acte unique dans les fastes de l'Europe. Le 28 avril, les ministres français, quittant la ville de Rastadt, furent assassinés par des individus revêtus d'uniformes autrichiens. Bonnier et Roberjot succombèrent; Jean Debry seul échappa à la mort. Cet acte inouï excita en France l'indignation générale. Quelques gens en firent un prétexte pour nier le patriotisme et le zèle du directoire. La masse lança

(*a*) Le 3 mars.
(*b*) Près de Vérone, le 25 mars; à Maguagno le 5 avril.

l'anathème sur l'Autriche, qui ne « devait plus peser sur l'humanité. (a) » Le conseil des Cinq-Cents décida que les siéges des victimes resteraient vides, qu'on mettrait à leurs places leurs costumes de représentants couverts d'un crêpe; que les noms des ambassadeurs seraient compris dans l'appel nominal; qu'alors tout le monde, les députés et le public des tribunes, se lèverait avec respect; que les secrétaires du conseil répondraient pour eux, et qu'enfin le président ajouterait : *Assassinés au congrès de Rastadt... Que leur sang retombe sur les auteurs de l'horrible massacre!*

A son tour, le directoire fit imprimer, à *l'imprimerie nationale*, une affiche qui fut placardée dans toutes les communes de France, et qui portait en gros caractères : « Le 9 floréal an VII, à neuf heures du soir, le gouvernement autrichien a fait assassiner, par ses troupes, les ministres de la république française, Bonnier, Roberjot et Jean Debry, chargés par le directoire exécutif de négocier la paix au congrès de Rastad. Mort au tyran! »

Chaque armée de terre et de mer reçut une oriflamme tricolore ayant pour inscription:

LA NATION A ÉTÉ OUTRAGÉE DANS LA PERSONNE DE SES PLÉNIPOTENTIAIRES, ASSASSINÉS A RASTADT PAR LES SATELLITES DE L'AUTRICHE. VENGEANCE!

Une fête funèbre en mémoire des victimes fut célébrée dans toute la France. A Paris, publiquement, le président du directoire « voua à la vengeance des peuples et à l'exécration de la postérité, les gouvernements coupables de l'assassinat des ministres français (b), » et les corps de musique exécutèrent des hymnes de guerre. A Doullens, un orateur s'écria.

Cieux, tonnez sur l'Autriche, et foudroyez la tête
Du tyran qui sur nous commande le forfait!
Ministres égorgés, suscitez la tempête
Qui doit exterminer l'assassin de la paix!!

« Tyran de l'Autriche, chef d'assassins, puisse le ciel en courroux lancer sur ta tête ses carreaux embrasés! Tes entrailles de fer sont inaccessibles aux remords dévorants, mais sois livré aux furies infernales pour te déchirer. Déjà la Renommée, indignée, dénonce partout tes forfaits. Tous les peuples, nos fidèles alliés, sont debout, et, avec les républicains, je les entends crier: *Guerre à l'Autriche! Vengeance! vengeance! vengeance!*

« Les cris de *vengeance!* poussés par l'orateur ont été chaque fois répétés par tous les citoyens et militaires présents, ces derniers levant les armes (c). »

(a) Expression de Joseph-Marie Chénier, dans son panégyrique de Bonnier et de Roberjot.
(b) D'après la disposition d'une loi du 21 floréal.
(c) Procès-verbal de la fête funéraire célébrée dans le canton de Doullens.

Partout on célébra en vers et en prose Roberjot, Bonnier et Jean Debry, « dont les noms doivent être aussi respectables aux races présentes et futures que ceux des *François II* et des *Charles* sont et seront en exécration dans la postérité la plus reculée. » Un poëte encore enfant, interprète de la jeunesse française, envoya aux magistrats une ode sur la mort des plénipotentiaires. On y remarque cette strophe :

Ils ne sont plus, en vain ma douleur les rappelle,
Ces hommes généreux, dignes d'un autre sort ;
Mais la patrie en pleurs fait marcher devant elle
Némésis et la mort (*a*).

Pour le jour de la fête funèbre, on avait fermé les spectales, les boutiques, les magasins, les ateliers; toute vente de marchandises autres que des comestibles, tout travail dans les ports, furent défendus (*b*). La loi du 22 floréal « donna à la veuve de Roberjot, aux orphelins laissés par Bonnier, des gages de l'intérêt que la nation avait pris à leur perte; elle versa le baume de la consolation sur les plaies encore saignantes de Jean Debry (*c*). »

Le meurtre de Rastadt devint le signe de ralliement pour une nouvelle croisade politique. Le corps législatif vota une *subvention de guerre* d'un décime par franc, et la remise du tiers des traitements (au-dessus de 3,000 livres) de tous les fonctionnaires publics. Le peuple était dans la désolation et aussi dans l'exaspération. Il en voulait aux dilapidateurs. « Guerre, oui, guerre aux fripons qui ont volé les deniers publics ! s'était écrié en pleine séance du conseil des Cinq-Cents le représentant Dubois-Dubay, — que ce soit notre cri, comme celui de vengeance contre le pouvoir autrichien ! » Par malheur, l'anarchie existe dans le pouvoir. Le directeur Rewbell a regardé comme une allusion à lui-même les paroles de Dubois, il s'en excuse, et Sieyes le remplace au directoire pour combattre Barras. L'entrée du nouveau tiers au corps législatif est le produit d'élections républicaines, comme l'année précédente. Treilhard, dont la nomination a été déclarée inconstitutionnelle et nulle, est remplacé par Gohier; La Réveillère par le général Moulin, et Merlin par Roger Ducos. A nouveau directoire, nouveau ministère, et l'on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'y a dans tous ces changements qu'une question de personnes, et rien de plus.

Telle fut la révolution du 30 prairial. Les uns ne valaient guère mieux que les autres, et n'étaient pas moins des *rois fainéants*. Les royalistes profitèrent de ces misérables discussions pour jeter dans le public l'épigramme suivante :

(*a*) Pièce manuscrite, par un élève du citoyen Savouré, instituteur, rue de la Clé, n. 7.
(*b*) Circulaire du ministre de la justice aux administrations centrales et municipales.
(*c*) Police de la fête funéraire du 20 prairial an VII. (Imprimé du temps.)

Dans un certain palais...

. . . .

Un *ambe*, un *terne* sont sortis (a);
Tous les Français sont avertis
Qu'au tirage prochain, la justice divine,
En remplaçant l'*extrait*, fera sortir le *quine*.

Comme le directoire précédent avait été la cause, disait-on, des revers de nos armées, il fallut que les nouveaux arrivés fissent mine de vouloir réparer ses torts. Ils envoyèrent au corps législatif un message sur la situation de la France. « Les plaies de la république sont profondes; de grands dangers l'environnent... Il est trop vrai que, cessant d'être frappés de la terreur salutaire des lois..., qu'enhardis par la faiblesse ou la complicité des fonctionnaires publics, les brigands qui infestent la république ont reparu avec une nouvelle audace; qu'au signal donné par les assassins de Rastadt, ils ont relevé la sanglante bannière de la révolte. Réunis aujourd'hui par bandes, ils infestent et désolent plusieurs départements de l'ouest et du midi; les acquéreurs des biens nationaux sont attaqués; les voyageurs et les voitures publiques le sont sur les chemins; les produits des contributions sont pillés dans les caisses et sur les routes, et les citoyens signalés par leur attachement à la république sont massacrés dans leurs propres maisons, et tous ces forfaits sont toujours commis au nom de l'autel et du trône (b). » — Tableau exagéré : les gouvernants s'étendaient d'autant plus sur les maux de la France, qu'ils avaient moins la ferme volonté de les guérir.

« Français ! disait avec entraînement Français de Nantes, vos frontières sont menacées d'une prochaine invasion. Des hommes, de l'argent, des armes ! voilà ce qui est nécessaire, ce qui est indispensable pour vous sauver. » Quelques gens ajoutaient, bien sûr : Et Bonaparte! et le héros de l'Italie et des Pyramides !

Il avait bien les yeux sur la France. Les lauriers d'El-Arich et de Gazah l'avaient fait considérer par les Mahométans comme un ange exterminateur. Sa conduite à Jaffa leur avait fait croire en lui comme en un prophète. La bataille du Mont-Thabor leur rappelait les combats des croisades. Bonaparte était rentré triomphalement au Caire *par la porte de la Victoire.* et s'était complétement donné des airs d'inspiré par la proclamation suivante : « Il est arrivé au Caire, le bien gardé, le chef de l'armée française, le général Bonaparte, qui aime la religion de Mahomet... Il est entré au Caire par la porte de la Victoire. Ce jour est un grand jour; on n'en a jamais vu de pareil... Il fut à Gasah et à Jaffa; il a protégé les habitants de Gasah; mais ceux de Jaffa, égarés, n'ayant pas voulu se rendre, il les livra tous, dans sa colère, au pil-

(a) 18 fructidor an V, et 30 prairial an VII.
(b) Message lu le 9 messidor.

Kléber (Jean Baptiste)

Né à Strasbourg en 1754, mort au Caire en 1800.

D.C. Quelle seroit général, la réputation
moderne que vous ambitionneriez, si en
fait de réputation il vous restoit quelque
chose à desirer? — K. je passe sur le
compliment et je reponds à la question: c'est
celle de Wasingthon — D.C. ah ha! je
ne m'y attendois pas — K. cela se peut.
— D.C. et vous ne nous dirés rien en plus?
— K. si: c'est que Wasingthon a commencé
et fini sa glorieuse entreprise, qu'il en
avoit calculé le succès par des moyens
qui y étoient proportionnés, et que lorsqu'il
l'eut obtenu, il n'en fut point enivré; —
enfin que cette entreprise étoit louable
~~tant~~ sous les rapports politiques, que sous
ceux de la philosophie puisqu'elle avoit
pour objet, non des conquettes, des pillages
et des dévastations, mais l'indépendance
et le bonheur de sa nation.

Kleber

lage et à la mort. Il a détruit tous les remparts et fait périr tout ce qui s'y trouvait. Il se trouva à Jaffa environ cinq mille hommes des troupes de Diésar; il les a tous détruits. »

A la bataille d'Aboukir, avec neuf mille combattants, il a culbuté dix mille Turcs, à l'endroit même où, une année auparavant, la flotte républicaine avait été détruite. Il a repris le fort d'Aboukir, en exterminant les cinq mille Turcs qui s'y sont réfugiés.

Un soldat qui a des ruses politiques aussi adroites! — Un homme politique qui marche en croupe de la victoire! Que va-t-il faire? est-ce qu'il restera dans son exil? repassera-t-il la Méditerranée? voudra-t-il s'occuper des affaires de France?

L'Égypte, d'ailleurs, n'offre plus au vainqueur des Pyramides l'attrait qu'elle lui avait offert dans les premiers temps. On y avait improvisé une civilisation, dont les peuples n'avaient pu comprendre les bienfaits. Des révoltes se succédèrent. et Bonaparte craignit de voir s'éclipser sa gloire. Il n'avait plus rien à faire en Orient. En Europe, en France, c'était autre chose. Aussi bien avait-il reçu de France un message ainsi conçu : « Les efforts extraordinaires, citoyen général, que l'Autriche et la Russie viennent de déployer, la tournure sérieuse et presque alarmante que la guerre a prise, exigent que la république concentre ses forces. Le directoire vient, en conséquence, d'ordonner à l'amiral commandant la flotte française, d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour se rendre maître de la Méditerranée, et pour se porter en Égypte, à l'*effet* d'en ramener l'armée que vous commandez. Il est chargé de s'entendre avec vous sur les moyens à prendre pour l'embarquement et le transport. Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez, avec sécurité, laisser en Égypte une partie de vos forces, et le directoire vous autorise, dans ce cas, à en confier le commandement à qui vous jugerez convenable. Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des armées républicaines, que vous avez jusqu'à présent si glorieusement commandées. » (*a*) — On allait au-devant des vœux de Bonaparte.

La tournure sérieuse et presque alarmante que la guerre a prise, dit le message. Le 15 août, le général Suwarow gagna la bataille de Novi sur le général Joubert. La perte des Français pouvait être évaluée à vingt mille hommes. C'était peut-être à tort qu'on plaisantait sur le général russe, dont on traça ainsi le portrait :

Vous qui riez de Suwarow,
Savez-vous que sa seigneurie
Se drape, des pieds jusqu'au cou,
Avec la peau d'un loup-garou

(*a*) Lettre écrite par Barras, Laréveillère et Treilhard.

Qui ravagea la Sibérie?
Qu'un grand saint Nicolas d'argent
Est plaqué sur sa draperie,
Où s'agitent, au gré du vent,
Des chapelets et des médailles,
Des ordres, des croix, des *Agnus*,
Valant au moins des *Oremus*
Pour forcer le gain des batailles?
Vous qui riez, connaissez-vous
Son bonnet dit à l'*invincible*?
Plumes de paons et de hiboux,
Sonnettes au tin tin horrible,
Têtes de morts, affreux bijoux,
L'ornent avec un art terrible?
Et sa taille? elle en est risible:
On ne lui va pas au genou.
Sa complexion est si forte
Que jamais rien ne lui fait mal;
Aujourd'hui, son cheval le porte,
Demain, il porte son cheval, etc. (a)

Il avait été question de déclarer la patrie en danger.

Bonaparte ne se fit pas dire deux fois de revenir, qu'on nous pardonne cette expression. Il nomma Kléber commandant en chef de l'armée d'Égypte à sa place, et annonça soudainement son départ à l'armée, par cette proclamation : « Soldats! des nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir pour la France; je laisse le commandement de l'armée à Kléber; l'armée aura bientôt de mes nouvelles. Je ne puis en dire davantage; il m'en coûte de quitter des soldats auxquels je suis le plus attaché; mais ce ne sera que momentanément, et le général que je vous laisse a la confiance du gouvernement et la mienne. » Berthier, Murat, Lannes, Marmont, Andréossy; les savants Denon, Monge, et Berthollet, partaient avec lui.

A sa dernière proclamation à l'armée d'Égypte, on peut donner deux sens, l'un et l'autre également admissibles. D'une part, il semble aller en Europe pour y accomplir quelque dessein fort important; de l'autre, il promet de revenir commander ses soldats bien-aimés. Les intentions de Bonaparte, dans cette circonstance, sont toujours restées mystérieuses et problématiques.

Toujours est-il qu'il traversa la Méditerranée au milieu des vaisseaux ennemis. Quand il débarqua à Fréjus, nos armées avaient repris l'avantage; le général Brune avait gagné les batailles de Berghen et de Kastricon; Lecourbe avait repoussé Suwarow, qui voulait passer le Saint-Gothard pour venir en France :

Par trop d'emportement, sujet à se méprendre,
Suwarow vers Paris suivait son chemin droit;
Mais battu près Glaris, chacun, en cet endroit,
Lui dit : c'était Lecourbe, ami, qu'il fallait prendre.

(a) Pièce satirique de Pons de Verdun, et qui fut fort en vogue.

Et Masséna, pour venger Joubert, avait forcé le général russe à une retraite précipitée. Néanmoins, à la nouvelle de son débarquement, les Parisiens firent éclater une joie excessive. Dans un des conseils (*a*), un député s'écria avec enthousiasme : « C'est aujourd'hui qu'il faut faire retentir le chant des victoires ; c'est aujourd'hui qu'il faut parer de fleurs la statue de la liberté ; peuple français, c'est aujourd'hui ta fête ; tes guerriers ont triomphé de toutes parts, et le héros dont la gloire est inséparable de ton indépendance et de ta grandeur, vient de toucher le sol de la république. » Un autre député mourut, dit-on, des suites de sa joie (*b*),

Deux jours après (le 16 octobre), Bonaparte entrait dans Paris ; il était fort mécontent en lui-même des victoires récentes obtenues par Brune et par Masséna. Il était vêtu à l'orientale : redingote grise, sabre de mameluck suspendu par un cordon de soie. Lyon l'avait fêté à son passage, et on y avait joué une petite pièce de circonstance intitulée *le Héros de retour*. Paris ne voulut pas rester en retard. Bonaparte se rendit, dès l'abord, au directoire, où il ne fut pas fort bien vu, et où on l'honora de « l'accolade fraternelle, qui ne fut ni donnée ni reçue très-fraternellement (*c*). »

Mais le public avait tant d'admiration pour lui, que, sous peine de l'indisposer, le gouvernement devait fêter l'arrivée du petit caporal. Le président du directoire l'invita à dîner. Bonaparte eut une entrevue avec Moreau, qui se trouvait aussi à Paris, et lui fit quelques présents, pour lui montrer combien il désirait conquérir son amitié. Le 15 brumaire, on leur donna une fête à tous deux ; — le corps législatif cherchait ainsi à diviser l'attention publique sur Moreau et sur Bonaparte. Presque tous les députés voulurent y assister. Une table de sept cent cinquante couverts environ fut dressée dans le *temple de la Victoire*, magnifiquement décoré de drapeaux à l'intérieur. Toutefois, le banquet ne fut point joyeux. La musique seule fit les frais de la fête. Les convives étaient inquiets et silencieux. Bonaparte, dit-on, ne mangea qu'une pomme, et proposa, d'une façon assez dédaigneuse, un toast à l'*union de tous les Français*. Moreau proposa froidement celui-ci : *A tous les fidèles alliés de la république*.

Un grand événement se préparait. Un nommé Bailly avait été traduit au tribunal criminel de Rouen, comme prévenu de manœuvres tendantes au renversement de la république; c'était l'auteur d'une chanson intitulée *Confession de la république avant sa mort*, sur l'air du *Réveil du peuple*, et dont voici un couplet :

Je lègue à Sieyes mon génie,
Mon grand-livre à mes créanciers,

(*a*) Le 14 octobre 1799.
(*b*) Il se nommait Baudin des Ardennes, et était membre du conseil des anciens.
(*c*) Mémoires de Gohier.

Aux bourreaux ma philanthropie,
Mes exploits aux aventuriers,
Aux Français l'horreur de mes crimes,
Mon exemple à tous les tyrans,
La France à ses rois légitimes,
Et les remords à mes parents (a).

Cet homme avait raison, non pas dans la confession en elle-même, mais il avait raison de la croire nécessaire. La république française était bien malade. — On portait des bijoux sur lesquels on voyait une *lancette*, une *laitue* et un *rat* (l'an VII les tuera).

En effet, Bonaparte, en arrivant, chercha à devenir membre du directoire. Il mit de son côté Gohier et Moulins. Il leur disait, en leur parlant de Sieyes: « Il faut absolument vous défaire de ce prêtre... Je me flatte que si j'étais à la place de Sieyes, le directoire retrouverait à la fois et la force et la confiance dont il a besoin. » Il appelait Barras, son soi-disant protecteur, le chef des *pourris*. Quant à Roger-Ducos, la planète de Sieyes, il n'en parlait pas.

En cette circonstance, Fouché servait le directoire, et Talleyrand-Périgord servait Bonaparte. Lucien Bonaparte, récemment nommé président du conseil des cinq-cents, avait bien encore le cœur républicain, mais il avait la main forcée. Quel républicanisme, d'ailleurs, que celui des hommes de 1798!

Dissoudre le directoire, dont il ne pouvait pas faire partie, devint le but unique de Bonaparte. Il conspira. Il conspira, et voua à la constitution de l'an III une haine sans égale. Les républicains étaient à ses yeux des hommes sans avenir, et avec lesquels il lui serait impossible de « s'emparer de l'autorité, de rendre à la France ses jours de gloire (b). » Il voulait, lui, d'abord le titre de *généralissime*. Lucien déclarait, dans l'occasion, que « son frère le général répondait de tout. » Une partie du conseil des anciens, contraire au directoire, se rassembla chez Lemercier, son président.

Tout le monde se demandait : Que va-t-il se passer? Mais le peuple ne s'occupait déjà plus de politique. Il se drapait dans son indifférence. Des citoyens, les uns avaient été corrompus, les autres avaient été persécutés. C'était un bon temps pour l'ambitieux : il en profita.

(a) *Journal historique de la Révolution française.*
(b) Mémoires de Napoleon, écrits par le général Gourgaud.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE XXXV.

Translation des deux conseils à Saint-Cloud. — Bonaparte est créé commandant-général de la force armée. — Pourquoi le conseil des Anciens a rendu le décret de translation. — Bonaparte s'est rapproché de Sieyes et de sa planète. — Proclamation de Bonaparte aux Parisiens. — Autre proclamation à la garde nationale parisienne. — Le 19 brumaire. — Séance du conseil des anciens. — Séance du conseil des cinq-cents; *les représentants du poignard*. — Démission de quatre directeurs. — Harangues de Lucien et de Bonaparte aux soldats. — Le soleil de brumaire. — Consuls provisoires; commission législative. — Lettre de Bonaparte au roi d'Angleterre; réponse de celui-ci. — Mesures prises par le premier consul.

A la séance du conseil des anciens (a), le conseil décréta :

1. Le corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud. Les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

2. Ils y seront demain 19, à midi. Toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce temps.

3. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale.

Le général commandant la dix-septième division militaire, la garde du corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne, qui se trouvent dans la commune de Paris, dans l'arrondissement constitutionnel et dans toute l'étendue de la dix-septième division, sont mis immédiatement sous ses ordres, et tenus de le reconnaître en cette qualité.

Tous les citoyens lui prêteront main-forte à la première réquisition.

4. Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil pour y recevoir l'expédition du présent décret et y prêter serment. Il se concertera avec la commission des inspecteurs des deux conseils.

Le présent décret sera de suite transmis par un messager au conseil des

(a) Le 18 brumaire, à 10 heures du matin.

cinq-cents, et au directoire exécutif; il sera imprimé, affiché et envoyé dans toutes les communes de la république par des courriers extraordinaires.

— Bonaparte avait du bonheur.

Voyons pourquoi le conseil des anciens avait rendu ce décret.

« Le conseil des anciens use du droit qui lui est délégué par l'art. 102 de la constitution, de changer la résidence du corps législatif.

« Il use de ce droit pour enchaîner les factions qui prétendent subjuguer la représentation nationale, pour vous rendre la paix intérieure.

« Il use de ce droit pour ramener la paix extérieure que nos longs sacrifices et l'humanité réclament.

« Le salut commun, la prospérité commune, tel est le but de cette mesure constitutionnelle; il sera rempli.

« Et vous, habitants de Paris, soyez calmes; sous peu la présence du corps législatif vous sera rendue.

« Français! les résultats de cette journée feront bientôt foi si le corps législatif est digne de préparer votre bonheur, et s'il le peut.

« Vive le peuple! par qui et en qui est la république. »

— Bonaparte était joyeux de voir les choses prendre une tournure légale. Il s'était rapproché de Sieyes. On était convenu que Sieyes et Roger-Ducos, sa planète, donneraient leur démission de directeurs, ce qui forcerait, par conséquent, les trois autres à abandonner la place. Alors, le conseil des anciens, ne voyant plus de gouvernement existant, serait invité à nommer trois consuls. En s'associant avec Sieyes, Bonaparte s'assurait les voies parlementaires. Sieyes était un homme actif et influent, tout rempli d'idées semi-aristocratiques, et qui ne rêvait qu'un gouvernement constitutionnel représentatif. Pour Bonaparte, il avait fait son affaire de la force armée qu'il voulait voir venir en aide au bon droit, sans doute. Berthier, Lannes, Murat, Moreau lui-même, qui ne savait plus à quel saint se vouer, allaient servir les projets de l'ambitieux général. Il y avait à Paris beaucoup de soldats qui avaient été commandés par Bonaparte en Italie, et qui lui étaient dévoués. Presque tous les généraux étaient pour lui.

L'heure était venue de déployer une audace à toute épreuve, de profiter de la majorité qu'il avait dans le conseil des anciens, de mettre à exécution les plans arrêtés d'avance.

Le matin même où fut rendu le décret que nous avons cité ci-dessus, les rues de Paris furent encombrées de soldats de toutes armes, et les boulevards de cavalerie. Sur les murs de Paris, on lisait cette proclamation de Bonaparte (*a*) :

« Soldats! le décret extraordinaire du conseil des anciens est conforme

(*a*) Proclamation au peuple français

aux articles 102, 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée.

« Je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre, et qui sont toutes en faveur du peuple.

« La république est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux ; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose les obligations que je remplis ; vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie, la fermeté et la confiance que j'ai toujours vues en vous.

« La liberté, la victoire et la paix replaceront la république française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire perdre. »

Une autre proclamation était faite à la garde nationale parisienne :

« Citoyens ! le conseil des anciens, dépositaire de la sagesse nationale, vient de rendre le décret ci-joint. Il y est autorisé par les art. 102 et 103 de l'acte constitutionnel.

« Il me charge de prendre des mesures pour la sûreté de la représentation nationale. Sa translation est nécessaire et momentanée. Le corps législatif se trouvera à même de tirer la représentation du danger imminent où la désorganisation de toutes les parties de l'administration nous conduit.

« Il est besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et de la confiance des patriotes. Ralliez-vous autour de lui ; c'est le seul moyen d'asseoir la république sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire et de la paix. *Vive la république !* (*a*) »

D'après l'ordre du jour, Murat commandait toutes les troupes à cheval, Marmont l'artillerie, Macdonald la division militaire de Versailles ; Lannes gardait le palais national des anciens, Moreau celui du Luxembourg, et Serrurier les deux conseils, à Saint-Cloud.

Cependant le 19 brumaire, à deux heures, les représentants (les anciens) entrèrent dans la grande galerie du palais de Saint-Cloud, précédés de la musique du conseil, qui exécuta l'hymne des Marseillais. Le conseil était en majorité. A une heure et demie, celui des cinq-cents se réunit dans le local de l'Orangerie, sous la présidence de Lucien Bonaparte (*b*).

Les anciens reçurent la démission de Barras, et la transmirent par message aux cinq-cents. A trois heures et demie, ils apprirent que trois autres directeurs avaient aussi donné leur démission, et que le cinquième (Sieyes) avait été mis en surveillance par ordre du général Bonaparte (*c*). Il fut question de nommer des candidats pour un nouveau directoire ; mais c'étaient des actions sans conséquence ; on s'attendait à bien d'autres événements.

(*a*) Ces deux proclamations étaient signées *Bonaparte* et *Alexandre Berthier*, sous-chef d'état-major.

(*b*) *Moniteur universel.*

(*c*) De cette façon, toute la responsabilité du coup d'état devait peser sur le général.

Entouré de son magnifique état-major, Bonaparte parut. Il fut accueilli assez bien, et prit la parole en ces termes, pour expliquer sa conduite politique:

« Représentants du peuple, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires; vous êtes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays; et suspendez, je vous en prie, votre jugement, jusqu'à ce que vous m'ayez entendu jusqu'à la fin.

« J'étais tranquille à Paris, lorsque je reçus le décret du conseil des anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la république. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui; nous vînmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées; et, pour prix du dévouement que nous avons montré hier, aujourd'hui déjà, on nous abreuve de calomnies! on parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell; on répand que je veux établir un gouvernement militaire.

« Représentants du peuple, si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serais point rendu aux ordres que vous m'avez donnés, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie, j'y ai été appelé par le vœu de la nation; j'y ai été appelé par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a tant mal traités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres, de ces soldats qui sont obligés encore aujourd'hui d'aller faire dans les départements de l'Ouest une guerre horrible, que la sagesse et le retour aux principes, avaient calmée, et que l'ineptie ou la trahison viennent de rallumer.

« Je vous le jure, représentants du peuple, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi: je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres. Mais c'est sur vous seuls que repose son salut, car il n'y a plus de directoire: quatre des membres qui en faisaient partie, ont donné leur démission, et le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté. Les dangers sont pressants; le mal s'accroît: le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étaient tombées entre les mains des chouans. Représentants du peuple, le conseil des anciens est investi d'un grand pouvoir; mais il est encore animé d'une plus grande sagesse: ne consultez qu'elle, et l'imminence des dangers; prévenez les déchirements. Evitons de perdre ces deux choses, pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité!...»

Le député Langlet interrompit: Et la constitution?

« La constitution! reprit Bonaparte. Vous sied-il de l'invoquer? et peut-elle être encore une garantie pour le peuple français? Vous l'avez violée au

18 fructidor; vous l'avez violée au 22 floréal; vous l'avez violée au 30 prairial. La constitution ! elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes; elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. La constitution ! n'est-ce pas en son nom que vous avez exercé toutes les tyrannies? Et aujourd'hui encore c'est en son nom que l'on conspire. Je connais tous les dangers qui vous menacent.

« Représentants du peuple, ne voyez pas en moi un misérable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite! j'ai fait mes preuves de dévouement à la république, et toute dissimulation m'est inutile. Je ne vous tiens ce langage que parce que je crains que tant de sacrifices ne soient perdus. La constitution, les droits du peuple ont été violés plusieurs fois; et puisqu'il ne nous est plus permis de rendre à cette constitution le respect qu'elle devrait avoir, sauvons au moins les bases sur lesquelles elle repose; sauvons l'égalité, la liberté ! trouvons des moyens d'assurer à chaque homme la liberté qui lui est due, et que la constitution n'a pas su lui garantir. Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. Je ne veux être à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée, que le bras qui la soutiendra et fera exécuter ses ordres (*a*). »

Il avait parlé de conspiration, il avait parlé des dangers imminents de la république. Quelques observations répondirent à son discours, mais, néanmoins, sa démarche ne fut point condamnée. Il avait bon espoir.

Au conseil des cinq-cents, il n'en fut pas de même, et nous allons voir ce qui s'y passa.

Dans ce conseil, dès l'ouverture de la séance, un député s'était attaché à rappeler à ses collègues les souvenirs du 20 prairial. Un autre avait soupçonné les gens qui prétendaient vouloir sauver la république, de ne vouloir qu'un changement de gouvernement. Un groupe, formant la minorité, faisait cause commune avec le président; et quand un député mécontent, approuvé par la masse, demanda qu'on renouvelât le serment de fidélité à la nation, Lucien ne consulta que cette minorité. On lui adressa des reproches. Une foule de membres se portèrent au bureau et à la tribune, au milieu des cris: *Point de dictature! vive la constitution! le serment!* Le président se couvrit, et, une fois le tumulte apaisé, laissa parler les orateurs.

Bientôt il se fait un mouvement, et Bonaparte entre, suivi, à quelque distance, de ses fidèles grenadiers. Il s'avance seul, découvert, avec des gestes indiquant qu'il demande à parler; mais il en est empêché par les clameurs des représentants. L'un d'eux lui dit : « Que faites-vous, téméraire, vous violez

(*a*) Le discours de Bonaparte aux anciens a deux versions. Nous avons suivi les notes prises pendant qu'il parlait.

le sanctuaire des lois ! » D'autres lui crient : « Quoi ! des baïonnettes, des sabres, des hommes armés ici ! dans le sanctuaire de la réprésentation nationale ! Hors la loi le dictateur ! A bas, à bas le dictateur ! mourons à notre poste ! Vivent la république et la constitution de l'an III ! Hors la loi le dictateur ! à bas ! à bas ! général, est-ce donc pour cela que tu as vaincu ?

— Aujourd'hui, Bonaparte a terni sa gloire ! fi !

— Bonaparte s'est conduit en roi.

— Bonaparte a perdu sa gloire ! je le voue à l'opprobre, à l'exécration des républicains et de tous les Français.

— Je demande, au reste, qu'on prenne tous les éclaircissements nécessaires pour rassurer le conseil !

— Je demande que le général Bonaparte soit traduit à la barre pour y rendre compte de sa conduite.

Telles furent les motions que sa présence souleva. Hors la loi, le tyran ! c'est ce cri qui l'emporta sur les autres ; et Lucien, après avoir essayé de lutter contre, déposa les insignes de président. L'agitation monta à son comble, et les membres du conseil crièrent de nouveau : Vive la république ! mourons pour la liberté ! hors la loi le dictateur ! vive la constitution de l'an III ! Presqu'aussitôt des grenadiers, l'arme au bras, et au pas de charge, pénétrèrent dans la représentation nationale, et sommèrent les députés de se retirer parce qu'ils n'étaient plus en sûreté. La plupart de ces derniers s'y refusèrent, mais le général Leclerc, qui commandait, s'écria : « Au nom du général Bonaparte, le corps législatif est dissous. Que les bons citoyens se retirent. » Les grenadiers se répandirent dans la salle, en présentant la baïonnettes, et poussèrent devant eux les représentants dont les cris de vive la république! couvraient le roulement des tambours. A cinq heures et demie, la salle fut totalement évacuée et fermée.

Avant cette affaire, Bonaparte était découragé ; mais Lucien, arrivé près de lui, lui redonna de l'énergie. Les conjurés résolurent enfin d'emporter la journée par tous les moyens possibles. Les deux frères montèrent à cheval et s'élancèrent au milieu des troupes auxquelles ils adressèrent chacun une harangue.

« Citoyens, soldats, s'écria Lucien, le président du conseil des cinq-cents vous déclare que l'immense majorité de ce conseil est dans ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylets, qui assiégent la tribune, présentent la mort à leurs collègues, et enlèvent les délibérations les plus affreuses !

« Je vous déclare que ces audacieux brigands, sans doute, soldés par l'Angleterre, se sont mis en rébellion contre le conseil des anciens, et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret, comme si nous étions encore à ce temps affreux de leur règne, où ce mot, *hors la loi !* suffisait pour faire tomber les têtes les plus chères à la patrie !

« Je vous déclare que ce petit nombre de furieux se sont mis eux-mêmes hors la loi par leurs attentats contre la liberté de ce conseil. Au nom de ce peuple, qui, depuis tant d'années est le jouet de ces misérables enfants de la terreur, je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité de leurs représentants, afin que, délivrée des stylets par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la république!

« Général, et vous, soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi! Quant à ceux qui resteraient dans l'Orangerie, que la force les expulse... Ces brigands ne sont plus représentants du peuple, mais les *représentants du poignard*! que ce titre leur reste! qu'il les suive partout! et lorsqu'ils oseront se montrer au peuple, que tous les doigts les désignent sous ce nom mérité de *représentants du poignard!*

« Vive la république (*a*)! »

Voici maintenant la harangue du général Bonaparte:

« Soldats, je vous ai menés à la victoire; puis-je compter sur vous? — (Oui! oui!... vive le général!... qu'ordonnez-vous?) soldats, on avait lieu de croire que le conseil des cinq-cents sauverait la patrie; au contraire, il se livre à des déchirements! des agitateurs cherchent à le soulever contre moi! Soldats, puis-je compter sur vous? — (Oui! oui!... Vive Bonaparte) — Eh bien je vais les mettre à la raison. — (Vive Bonaparte)! — (*Ici il donne des ordres à ses lieutenants, puis il reprend*). Depuis assez longtemps la patrie est tourmentée, pillée, saccagée! depuis assez longtemps ses défenseurs sont avilis, immolés... — (Vive Bonaparte!) Ces braves, que j'ai habillés, payés, entretenus au prix de nos victoires, dans quel état je les retrouve?... — (Vive Bonaparte!) On dévore leur subsistance! on les livre sans défense au fer de l'ennemi! Mais ce n'est pas assez de leur sang; on veut encore celui de leurs familles! Des factieux parlent de rétablir leur domination sanguinaire! j'ai voulu leur parler; ils m'ont répondu par des poignards (*b*)! Il y a trois ans que les rois coalisés m'avaient mis hors la loi pour avoir vaincu leurs armées; et j'y serais mis aujourd'hui par quelqnes brouillons qui se prétendent plus amis de la liberté que ceux qui ont mille fois bravé la mort pour elle! Ma fortune n'aurait-elle triomphé des plus redoutables armées que pour venir échouer contre une poignée de factieux? Trois fois, vous le savez, j'ai sacrifié mes jours pour ma patrie; mais le fer ennemi les a respectés: je viens de franchir les mers sans craindre de les exposer une quatrième fois à de nouveaux dangers; et ces dangers, je les trouve au sein d'un sénat d'assassins! trois fois j'ai ouvert les portes à la République, et trois trois on les a refermées! »

(*a*) Cette harangue fut imprimée sur-le-champ et répandue partout.

(*b*) Le bruit courait qu'un poignard s'était levé sur Bonaparte, au moment de son entrée dans le conseil. Là-dessus, mille conjectures se sont combattues.

Le *sénat d'assassins* avait *été mis à la raison*. Vers huit heures, les huissiers des conseils allèrent avertir certains députés, pour leur annoncer que les conseils allaient reprendre leurs séances. Le conseil des cinq-cents se composa alors de vingt-cinq ou trente membres. Celui des anciens n'était pas en nombre pour délibérer, et la loi ne fut votée que par la minorité. Le directoire fut aboli. Sièyes, Roger-Ducos, et Bonaparte, formèrent une commission consulaire exécutive. Une commission législative fut chargée de préparer un travail sur la constitution.

Les consuls prêtèrent serment de fidélité à la souveraineté du peuple, à la république une et indivisible, à la liberté, à l'égalité, et au système réprésentatif.

Le soleil de brumaire avait calmé la tempête révolutionnaire, suivant une allégorie (*a*).



Le lendemain, un journal disait : « La journée d'hier tiendra une place mémorable dans les fastes de la révolution ; ou plutôt elle en sera le terme (*b*). »

Le gouvernement consulaire quitta Saint-Cloud pour aller s'établir au Luxembourg. « Qui de nous présidera ? dit Sieyes à ses deux collègues. — Vous voyez bien, dit Roger-Ducos, que c'est le général qui préside. » Plus tard, Sieyes dit : Nous avons un maître.

Bientôt parut cette proclamation remarquable :

« La constitution de l'an III périssait : Elle n'avait su ni garantir vos droits, ni se garantir elle-même, Des atteintes multipliées lui ravissaient sans retour le respect du peuple, des fac ions haineuses et cupides se partageaient la république ; la France approchait enfin du dernier terme d'une désorganisation générale. Les patriotes se sont entendus. Tout ce qui pouvait vous

(*a*) Médaille frappée en souvenir du 18 brumaire.

(*b*) *Le Postillon de Calais*, journal du soir.

Lettre de Fouché à Mr Portalis Minre des Cultes.

Paris le an de la République française

Le Ministre de la Police générale de ~~la République~~ l'Empire

A

j'ai l'honneur d'addresser à Sa Sainteté la pastorale qui j'ai pris la liberté d'écrire aux évêques pour établir mes communications avec eux. je pense qu'ainsi je n'ai blessé ni ceux qui croyent ni ceux qui pensent et que je suis d'accord d'opinions et de sentiments avec mon estimable collègue Portalis

je vous salue avec mon cœur

Fouché

nuire a été écarté; tout ce qui pouvait vous servir, tout ce qui était resté pur dans la représentation nationale s'est réuni sous les bannières de la liberté. Français, la république raffermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, verra se réaliser toutes les espérances des citoyens, et accomplira ses glorieuses destinées. Prêtez avec nous le serment que nous faisons d'être fidèle à la République une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté, et le système représentatif. »

Nous nous figurons ceci : — Bonaparte dicta la proclamation; Roger-Ducos l'écrivit comme secrétaire, et Sieyes est auteur du dernier membre de phrase... « et le système représentatif... »

Les consuls provisoires rapportèrent bien vite la loi des otages (*a*), remplacèrent l'emprunt progressif de 100 millions par la taxe de guerre de 25 centimes par franc, et créèrent un nouveau ministère. Cambacérès resta à la justice, et Fouché à la police. Alexandre Berthier remplaça Dubois-Crancé à la guerre; Laplace remplaça Quinette à l'intérieur : Gaudin, Robert Lindet aux finances; Talleyrand, Reinhardt aux relations extérieures ; Forfait, Bourbon-Vatry à la marine.

Des gardes des consuls furent créés au nombre de douze cents (*b*).

On bâcla — c'est la véritable expression à employer ici — la *constitution de l'an VIII*, qui ne demanda que six semaines de travail à la commission législative ; et elle fut mise au jour le 13 décembre. On n'y voit point de déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen. Le titre de cette nouvelle charte s'appelle simplement *Titre de l'exercice des droits de cité*. Aucun principe de philosophie politique ne s'y trouve. Les consuls provisoires ont pensé, sans doute, que c'étaient de pures fadaises, fort désagréables dans l'occasion. Bonaparte l'avait trop éprouvé pour son coup-d'état du 18 brumaire.

Par la constitution de l'an VIII, on établit un SÉNAT CONSERVATEUR, composé de quatre-vingts membres, inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins, UN CORPS LÉGISLATIF, composé de trois cents membres de trente ans au moins; renouvelés par cinquième tous les ans, et dans lequel se devait trouver toujours au moins un citoyen de chaque département de la république ; un TRIBUNAT composé de cent membres, âgés de vingt-cinq ans au moins, renouvelés par cinquième tous les ans, et chargés de discuter, adopter ou rejeter les projets de loi ; un CONSEIL-D'ÉTAT chargé de rédiger les projets de lois et les règlements d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative; une COMMISSION DE COMPTABILITÉ NATIONALE, pour régler et vérifier les comptes des recettes et des dépenses de la république, commission composée de sept membres choisis par le sénat dans la liste nationale.

(*a*) 12 novembre.
(*b*) 1 décembre.

Les consuls publièrent cette proclamation :

« Français, une constitution vous est présentée.

« Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernement provisoire mettait dans les relations extérieures, dans la situation intérieure et militaire de la république.

« Elle place dans les institutions qu'elle établit les premiers magistrats dont le dévoûment a paru nécessaire à son activité.

« La constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté.

« Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens et les intérêts de l'État.

« Citoyens, la révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; elle est finie. »

La journée de Saint-Cloud a été appelée par beaucoup de gens la *journée des dupes*. Dès le lendemain, on vit bien que le général voulait être non seulement le bras, mais encore la tête du nouvel ordre de choses (a). »

En effet, Sieyes et Roger-Ducos disparurent du consulat définitif, et furent remplacés par Cambacérès et par Lebrun. Sieyes recut une récompense nationale pour les services qu'il avait rendus à la patrie. Bonaparte était premier consul ; les deux derniers n'avaient que voix consultative. Lui, le premier consul, il avait les sceaux de l'État; il promulguait les lois ; il nommait à toutes les places, civiles, militaires, judiciaires.

Bonaparte s'empressa de s'attirer les bonnes grâces du public ; du moment qu'il eut en ses mains la plus forte part de l'autorité suprême, il chercha à se rendre populaire. Il alla visiter l'école polytechnique, il honora l'Institut de sa présence (b), il passa de fréquentes revues, il se rendit à l'Hôtel des Invalides, il parcourut les prisons, il recevait des citoyens et des députations de corps constitués, donnait à celui-ci un éloge, à celui-là un conseil, à cet autre une promesse, captivait toute personne par sa supériorité incontestable, et par son regard fascinateur. Alors, orateurs et journalistes, chacun s'évertua à prouver que la révolution du 18 brumaire était une époque de régénération pour la France (c). Tous les clubs furent fermés, absolument tous, pour punir, notamment, les factieux de l'ex-conseil des cinq-cents qui avaient voulu poignarder Bonaparte, heureusement protégé, disait-on, par le grenadier Thomé. Ce dernier fut le héros de plusieurs fêtes publiques : Bonaparte n'était pas fâché de laisser le public croire au dévouement du soldat, qui faisait songer en même temps au danger qu'avait couru le général. Thomé déjeuna avec Bonaparte, embrassa l'aimable Joséphine, qui lui donna un su-

(a) *Notice historique* sur les causes qui amenèrent et produisirent la révolution des 18 et 19 brumaire an VIII, par Delbrel, membre du conseil des cinq-cents, ex-conventionnel.

(b) Le 12 décembre.

(c) Le *Moniteur* ne fut pas un des derniers, comme on pense bien.

DIRECTOIRE



Une audience publique des Directeurs

perbe diamant, et reçut du corps-législatif, une pension de 600 francs, à titre de récompense nationale.

Aux armées, le changement de gouvernement avait été fort approuvé, il est facile de le croire.

En Italie, Championnet dit aux soldats : « Le héros de l'Italie, de l'Égypte et de la France, connaît vos besoins et vos souffrances; il s'occupe de les faire cesser. » En Hollande, Brune dit aux soldats : « L'armée verra avec contentement parmi les consuls, l'illustre héros qui l'a souvent conduite à la victoire, etc. » Les émigrés se réjouissaient; ils espéraient revenir en France. Bonaparte, disait-on, voulait joindre à ses glorieux titres celui de *pacificateur de l'Europe*. Les consuls rappelèrent quarante déportés, parmi lesquels on remarquait Carnot, Barthélemy, Boissy-d'Anglas, Noailles, Doumerc, Dumolard, Barbé Marbois, Vaublanc, Quatremère de Quincy, Lafond-Ladebat, Pastoret, Villaret-Joyeuse, Dumas, Barrère et Vadier. Ils promirent une amnistie entière et absolue pour le passé à tous les habitants qui avaient pris les armes dans l'ouest (*a*), mais, en revanche, ils ordonnèrent au général Hédouville de déclarer *hors la constitution* tous les chouans qui persisteraient dans leur rébellion. Ils exigèrent un *serment constitutionnel* (*b*) de tous les fonctionnaires publics, ministres des cultes, instituteurs, etc. Ils autorisèrent les prêtres catholiques à disposer pour l'exercice de leur culte, des édifices qui y étaient originairement consacrés, et, pour montrer leur bonne volonté à l'égard de la religion, ils veillèrent à ce qu'on fît de dignes funérailles au pape Pie VI, mort à Valence, en Dauphiné, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

En succombant, le directoire ne fit qu'accomplir sa destinée. Il était, on peut le dire, né pour mourir. Gouvernement tout à fait provisoire, il ne lui fut pas donné d'achever de grandes choses, justement parce que tout le monde l'en croyait incapable, et que la confiance publique n'approcha jamais de lui. Ses principes politiques, il était bien difficile, impossible même, de les apprécier. D'aucuns assurent que la bonne raison en est qu'il en manquait totalement. Le directoire, n'avait guère de volonté. Cinq hommes, assis l'un à côté de l'autre, tenaient en main le pouvoir. Chacun voulait dominer, et le temps se passait en querelles personnelles. Au point de vue politique, le directoire, comme tous les gouvernements de transition, ébaucha cent institutions, sans en fonder une seule de stable. La pire chose de toutes, ce fut que personne ne prît les directeurs au sérieux, et que du jour où Bonaparte voulut le devenir, il comprit qu'il valait mieux renverser ce pouvoir, et établir le consulat sur ses ruines. On avait gravé des médailles à l'avance pour la cinquième session des conseils.

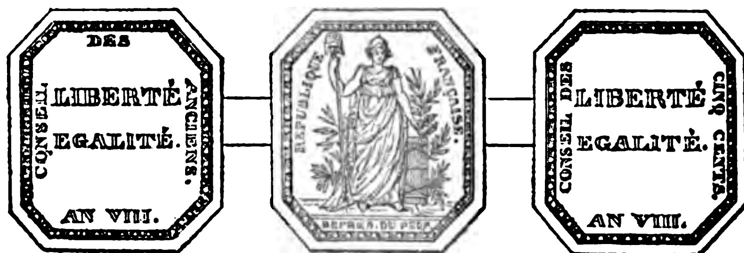
(*a*) Arrêté publié à la suite d'une proclamation aux habitants de l'Ouest

(*b*) Arrêté du 7 nivôse an VIII.



(a)

Le 18 brumaire empêcha de les employer. L'avers de la médaille servit à celle donnée aux cinquante membres des commissions des conseils.



Pour ennemis implacables, le directoire eut les deux conseils, qui ressentaient l'influence des opinions qui avaient encore cours dans le public. Mais la lutte ne put pas même aboutir à une leçon pour le gouvernement. Le directoire avait juste assez de puissance pour fermer la bouche aux représentants du peuple ; les conseils avaient juste assez de puissance pour entraver les résolutions du directoire. La force de ces derniers était d'ailleurs toute négative ; aucun parti formidable ne donnait l'impulsion. Tout s'y réduisait encore aux questions de personnes.

Vis-à-vis des puissances étrangères, le gouvernement directorial conserva quelque dignité. Seulement,—était-ce effet d'une fatalité, était-ce défaut d'habileté de sa part ? — il ne sut point empêcher le mal, et ne s'occupa que de le réparer. Sous son régime, la coalition des rois prit de l'accroissement, à cause de sa jalousie de toute gloire et de toute popularité, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, lui fit commettre de nombreuses injustices. Il s'était aliéné les généraux les plus fameux, à commencer par Bonaparte.

Quelques lois bienfaisantes et utiles au pays datent de l'époque du directoire. Par compensation, la loterie, le divorce mal organisé, firent maudire son administration.

(a) La cinquième session devait commencer le 21 mai 1800.

S'il faut parler, en outre, de la constitution de l'an III, la plus prônée, et aussi la plus nulle de toutes celles qui ont régi la France pendant la révolution, un mot nous suffira pour faire comprendre combien son action avait peu de force. D'un côté, elle reconnaissait quelques principes écrits en 1793; de l'autre, elle réagissait sur eux. et servait ainsi, avec un égal faux-semblant de raison, les intérêts des révolutionnaires et des contre-révolutionnaires. Elle avait horreur du passé, mais ne secouait pas complétement son joug, et se ressentait du temps de tourmente où elle avait pris naissance.

Bonaparte, en arrivant d'Egypte, ne s'abusa pas sur la situation des affaires politiques.

Au lieu de nous répandre en conjectures sur ses intentions, lorsqu'il conspira pour la révolution du 18 brumaire, au lieu de critiquer les moyens qu'il employa pour parvenir à son but, il nous semble beaucoup plus rationnel d'examiner la conduite qu'il va tenir, étant consul, et de voir comment il fallait s'y prendre, selon lui, pour veiller aux destinées de la patrie.

Ses ennemis ne manquèrent pas de suspecter ses intentions, autant que ses amis se plûrent à les exalter. Par exemple, les premiers l'accusèrent de vouloir porter atteinte au maintien de la République, parce qu'il avait fait déplacer un arbre de la liberté dans le jardin des Tuileries, tandis que les seconds le louèrent sans restriction d'avoir fait écrire le mot *république*, en lettres d'or, à côté des trous de boulets, souvenirs du 10 août.

Un poëte, un de ses admirateurs, célébra la révolution du 18 brumaire, par le jeu de mots suivant :

Je me disais l'autre jour, *a parte*,
Quand de nos maux verrons-nous donc le terme?
Lors un esprit me répond, *a parte*,
Bientôt... bientôt... un héros juste et ferme,
Viendra chasser hors de votre cité
Tous les brigands, les loups qu'elle renferme,
Et vous rendra votre tranquillité.
— Ah! vive Dieu! c'est un *Bon a parte*.

En Italie, et en Egypte, il s'était identifié avec les soldats confiés à son commandement, en leur distribuant des récompenses glorieuses, des sabres d'honneur (*a*), des grenades en or, des baguettes, des trompettes et des fusils garnis en argent. Le premier consul ne se fit pas faute, comme on pense, de tout ce qui pouvait lui assurer des dévouements exclusifs à sa personne. Sacrifiant tout aux militaires, *à ses camarades*, il fit rendre un arrêté consulaire sur les récompenses à leur accorder.

Son premier soin fut de se concilier les généraux républicains. Moreau se

(*a*) En Italie, il avait distribué, assure-t-on, plus de soixante-quinze sabres d'honneur.

mit à la tête de l'armée du Rhin et du Danube; Augereau devint commandant en chef de l'armée française en Batavie.

Ensuite, il essaya de négocier la paix, et s'adressa au roi d'Angleterre, à qui il envoya officiellement la lettre suivante :

« République française. — Souveraineté du peuple. — Liberté, égalité. »

« *Bonaparte, premier consul de la République, à Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande* (a).

« Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable en entrant en charge d'en faire directement part à Votre Majesté.

« La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

« Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires!

« Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seul but de la rendre heureuse.

« Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement pour la seconde fois à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décèlent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

« La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier. »

Ainsi, Bonaparte faisait les avances. L'Angleterre armait tous les peuples de l'Europe contre nous; c'était à elle qu'il s'adressait de préférence. Le roi d'Angleterre répondit, entre autres choses :

« Le roi a donné des preuves fréquentes de son désir sincère pour le rétablissement d'une tranquillité sûre et permanente en Europe. Il n'est ni n'a été engagé dans aucune contestation pour une vaine et fausse gloire; il n'a eu d'autres vues que celles de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de ses sujets.

« C'est pour ces objets que jusqu'ici il a lutté contre une attaque non

(a) La lettre fut communiquée à lord Granville, par Talleyrand, ministre des relations extérieures.

provoquée, c'est pour les mêmes objets qu'il est forcé de lutter encore, et il ne saurait espérer, dans le moment actuel, qu'il pût écarter cette nécessité en négociant avec ceux qu'une révolution nouvelle a si récemment investis du pouvoir en France. En effet, il ne peut résulter d'une telle négociation aucun avantage réel pour ce grand objet si désirable, d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il paraisse distinctement qu'elles ont cessé d'agir ces causes qui originairement ont produit la guerre, qui, plus d'une fois, en ont prolongé la durée.

« Ce même système dont la France accuse, à juste titre, l'influence dominante comme la cause de ses malheurs présents, est aussi celui qui a enveloppé le reste de l'Europe dans une guerre longue et destructive, et d'une nature inconnue depuis bien des années aux nations civilisées.

« C'est pour étendre ce système et exterminer tous les gouvernements établis que d'année en année les ressources de la France ont été prodiguées et épuisées au milieu même d'une détresse sans exemple.

« A cet esprit de destruction, qui ne savait rien distinguer, on a sacrifié les Pays-Bas, les Provinces-Unies et les cantons Suisses, ces anciens amis et alliés de sa majesté. L'Allemagne a été ravagée; l'Italie, maintenant arrachée à ses envahisseurs, a été le théâtre de rapine et d'anarchie sans bornes. Sa majesté s'est vue elle-même dans la nécessité de soutenir une lutte difficile et onéreuse pour garantir l'indépendance et l'existence de ses royaumes.

« Et ces calamités ne se sont pas bornées à l'Europe seule; elles se sont étendues aux parties les plus reculées du monde, et même jusqu'à des pays si éloignés de la contestation présente, tant par leur situation que par leur intérêt, que l'existence même de la guerre était peut-être inconnue à ceux qui se sont trouvés subitement enveloppés dans toutes ses horreurs.

« Tant que dominera un système pareil, et que le sang et les trésors d'une nation populeuse et puissante peuvent être prodigués pour soutenir ce système, l'expérience a démontré qu'on ne pouvait s'en garantir efficacement d'aucune autre manière que par des hostilités ouvertes et fermes. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à de nouvelles agressions. C'est uniquement à une résistance déterminée que l'on doit aujourd'hui la conservation de ce qui reste en Europe de stabilité pour les propriétés, pour la liberté personnelle, l'ordre social et le libre exercice de la religion.

« En veillant donc à la garantie de ces objets essentiels, sa majesté ne peut placer sa confiance dans le simple renouvellement de professions générales, annonçant des dispositions pacifiques. Ces professions ont été itérativement proclamées par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France vers la destruction de l'Europe; par ceux-là mêmes que les gouvernants actuels de la France ont déclaré depuis le commencement et dans tous les temps être tous incapables de maintenir les rapports d'amitié et de paix.

« Sa majesté ne pourra que ressentir un plaisir particulier dès qu'elle s'apercevra qu'il n'existe plus réellement ce danger qui a si longtemps menacé et ses propres domaines et ceux de ses alliés ; dès qu'elle pourra se convaincre que la résistance n'est plus une nécessité ; qu'enfin, après l'expérience de tant d'années de crimes et de malheurs, elle verra régner en France de meilleurs principes ; en un mot, quand on aura totalement abandonné ces projets gigantesques d'ambition, et ces plans inquiets de destruction qui ont mis en problème jusqu'à l'existence de la société civile.

« Mais la conviction d'un pareil changement, quelque agréable qu'il doive être au vœu de sa majesté, ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

« Le garant le plus naturel et le meilleur en même temps et de la réalité, et de la stabilité de ce changement se trouverait dans le rétablissement de cette race de princes qui, durant tant de siècles, surent maintenir au dedans la prospérité de la nation française, et lui assurer de la considération et du respect au dehors. Un tel événement aurait écarté à l'instant, et dans tous les temps il écartera les obstacles qui s'opposeraient aux négociations de paix ; il assurerait à la France la jouissance incontestée de son ancien territoire, et donnerait à toutes les autres nations de l'Europe, par des moyens tranquilles et paisibles, la sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens.

« Mais quelque désirable que puisse être un pareil événement et pour la France et pour le monde entier, sa majesté n'y attache pas exclusivement la possibilité d'une pacification solide et durable. Sa majesté ne prétend pas prescrire à la France quelle sera la forme de son gouvernement, ni dans quelles mains elle déposera l'autorité nationale pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation.

« Sa majesté ne regarde que la sécurité de ses propres états, de ceux de ses alliés, ainsi que celle de l'Europe en général. Dès qu'elle jugera que cette sécurité peut s'obtenir d'une manière quelconque, soit qu'elle résulte de la situation intérieure de ce pays-là, dont la situation intérieure a causé le danger primitif, soit qu'elle provienne de toute autre circonstance qui mène à la même fin, sa majesté embrassera avec ardeur l'occasion de se concerter avec ses alliés sur les moyens d'une pacification immédiate et générale.

« Malheureusement jusqu'ici il n'existe point une telle sécurité ; nulle garantie des principes qui doivent diriger le nouveau gouvernement ; nul motif raisonnable pour juger de sa stabilité.

« Dans cette situation il ne reste pour le présent à sa majesté qu'à poursuivre, de concert avec les autres puissances, une guerre juste et défensive, que son zèle pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais ni de continuer au delà de la nécessité à laquelle elle doit son origine, ni de cesser à d'autres conditions que celles qu'elle croira devoir contribuer à leur garantir

la jouissance de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance (a). »

Comparez les deux pièces diplomatiques que nous venons de citer, et jugez. Bonaparte crut voir dans la réponse du roi d'Angleterre une insulte pour la France. Eut-il raison?

Il fallut en appeler encore une fois au Dieu de la guerre. Bonaparte, qui en était zélé adorateur, ne recula pas.

On se prépara donc à la guerre. La Banque de France fut établie; on établit de nouvelles perceptions aux entrées des villes, sous le nom d'*octrois municipaux*; on exigea des cautionnements de tous les fonctionnaires publics; on astreignit les différentes professions aux patentes: il fut même question d'exiger des patentes pour les artistes, ce qui les révolta, et leur fit composer cette caricature:



« Décret pas-tenté sur les arts. » (b)

Ils n'admettaient pas, — en style du temps, — que, même pour servir les intérêts de Mars, Apollon pût être assimilé à Mercure.

(a) Carton de la bibliothèque royale.
(b) *Note en réponse à la lettre du premier consul, communiquée à Talleyrand par lord Granville.*

On décréta l'impôt du timbre ; on ordonna une nouvelle conscription ; on fit une levée extraordinaire de quarante mille chevaux ; — enfin, on augmenta les forces militaires de la France de tout ce que l'enthousiasme pour la gloire, de tout ce que l'exaspération contre les coalisés pouvaient improviser de soldats, de munitions, et de dons patriotiques.

Avec la guerre, la France ne pouvait plus échapper au gouvernement militaire de Bonaparte, et peut-être en lui-même bénissait-il les coalisés d'en agir ainsi, et de lui donner occasion de triompher. Du triomphateur au maître, il y a si peu de distance ! son char se change facilement en trône. A ceux qui lui envient le pouvoir, à ceux qui l'admirent sans réserve, à ceux qui le reconnaissent volontiers pour maître, à ceux qui n'osent murmurer, à ceux qui lui disputent ses titres d'héroïsme, il montre des lauriers. Le Hasard et la Fortune sont les providences mâle et femelle de l'homme de génie.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

Lettre de Tronchet au Redacteur du Moniteur ?

Monsieur

Je me suis aperçu en prononçant mon discours d'une faute de stile que j'ai corrigée en le lisant dans l'assemblée et que je désirerais faire disparoître dans l'impression, si elle a été ordonnée. elle se trouve dans le 4e alinéa à cette phrase. "mais à côté de ce premier devoir il en est un second qui n'est pas moins impérieux, et qui deffend de.." il faut lire (c'est celui qui de) je vous serai infiniment obligé, si vous voulez prendre la peine de corriger cette faute.

Je suis avec respect

Monsieur

ce 3 7bre 1790.

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Tronchet

CHAPITRE XXXVI.

Le futur Grand-Electeur est fait sénateur. — Composition du sénat. — Chanson sur la *fête des rois* — Manifestation royaliste pour l'anniversaire du 21 janvier. — Le premier faux Dauphin. — Embargo mis sur les journaux par Bonaparte. — L'ancien ordre de choses reparaît peu à peu. — Acceptation par votes, de la Constitution de l'an VIII. — Caricature sur les coalisés, — Proclamation des consuls. — Réponse du corps-législatif à cette proclamation. — *Campagne des trente jours.* — Mort de Desaix. — Fête de la Concorde. — Succès de nos armées. — Les *Jacobins du manége* et les *niais.* — Différentes conspirations. — Complot Aréna. — Bonaparte jalouse Moreau. — Explosion de la machine infernale complainte. — Transition.

Les consuls siégeaient aux Tuileries, le sénat au Luxembourg, le tribunat au Palais-Royal, le corps législatif dans le palais des Cinq-Cents (*a*).

Le 1er janvier 1800, le Sénat et le Corps législatif entrèrent en fonctions. Dans le Sénat, on comptait Sieyes et Roger-Ducos, ex-consuls provisoires, le premier, fait sénateur par Bonaparte, du moment où il voulut se faire *Grand-Electeur,* et *absorber* le petit-caporal; toutes les opinions étaient venues s'y fondre, c'est-à-dire s'y annihiler. On y remarqua bientôt Tronchet, l'illustre défenseur de Louis XVI; Volney, le grand écrivain, dont la réputation était fondée sur des *ruines*, disaient quelques personnes; François de Neufchâteau, l'ancien ministre de l'intérieur, et le premier qui, depuis 93, eût appliqué exclusivement des vues d'administration; Garat, le faiseur de cancans de la révolution; Kellermann, un des plus braves généraux de la république; Lacépède, celui qui avait été forcé de paraître roturier, et de se faire oublier; Serrurier, commandant à Saint-Cloud pendant le 18 brumaire; Laplace, Monge et Berthollet, savants grandis à l'ombre du soldat. Dans le corps législatif, les illustrations étaient moins nombreuses, et on y découvrait quelque levain d'opposition, que Bonaparte s'appliqua promptement à faire disparaître.

(*a*) Nous réunirons la revue de l'année 1799 avec celle de l'année 1800

Le premier consul avait tout à faire. Il ne faut pas croire que les royalistes ou *mécontents* voulussent rester muets. Le 6 janvier, il circula dans le public une chanson sur la *fête des rois*, redite dans une foule de repas de famille :

Célébrons la fête des Rois,
Non pas celle de nos trois Sires,
Qui, par leurs infernales lois,
Renverseraient tous les empires ;
Mais de celui qui nous permet
D'offrir en commun nos hommages,
Et de l'adorer en secret,
Ainsi que firent les trois Mages.

Ils portaient de l'or, de l'encens,
De leur foi c'était le symbole ;
Nous, grâce à nos représentants,
N'apportons pas même une obole,
Mais notre résignation
Prouve notre ferme croyance :
Du véritable ROI de France (*a*).

Si Bonaparte eût eu l'intention de se faire le Monck de la France, comme le roi d'Angleterre lui en avait indirectement donné le conseil, les royalistes l'eussent fêté et loué de toutes parts, en vers et en prose. Pour bien dire, ils avaient sous ce rapport quelque espérance. C'était un leurre véritable, car Bonaparte aimait le pouvoir pour lui seul.

Leur attente fut trompée ; ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Une démonstration qu'ils firent à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier n'obtint que les poursuites de la police. Ils avaient placé un drap mortuaire flottant, de velours noir croisé de satin blanc, sur le portail de l'église de la Madeleine, et affiché le testament de Louis XVI à la porte de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie.

Vers le même temps parut le premier faux-dauphin Louis XVII, fils d'un horloger (*b*).

Craignant les criailleries de la presse, Bonaparte avait réduit le nombre des journaux, pendant toute la durée de la guerre, au *Moniteur Universel*, au *Journal des Débats et des Décrets*, au *Journal de Paris*, au *Bien-Informé*, au *Publiciste*, à l'*Ami des Lois*, à la *Clef des Cabinets*, au *Citoyen Français*, à la *Gazette de France*, au *Journal des Hommes libres*, au *Journal du soir*, par les frères Chaigneau, au *Journal des Défenseurs de la patrie*, à *La Décade philosophique*, et aux journaux s'occupant *exclusivement* de sciences, d'arts, de littérature, de commerce, d'annonces et d'avis (*c*).

(*a*) *Almanach des mécontents armés pour le roi* dans plusieurs villes de France, 1800.
(*b*) *Journal historique de la révolution française.*
(*c*) Arrêté du 27 nivôse.

1800



Le jongleur Pitt soutenant avec une loterie
… et les subsides de la coalition

Sur deux cents journaux qui s'imprimaient alors, treize seulement furent conservés.

Il fit présenter au corps législatif une loi modifiant la division du territoire, et établissant des préfectures, pour extirper les derniers vestiges des institutions républicaines, et pour donner au pouvoir plus de centralisation, comme aussi la haute main sur les moindres parties de l'administration (*a*). En un mois, tout cela fut organisé. De plus, il fut créé un tribunal de première instance par arrondissement, un tribunal criminel par département, et vingt-neuf tribunaux d'appel. Les avoués reparurent. On revenait presque complétement aux anciens jours. La confiance se rétablissait, et chacun comptait sur la ferme volonté du chef du gouvernement. Avec le crédit, renaissant à vue d'œil, le taux des rentes s'élevait à la bourse : de 6 francs le tiers-consolidé était monté à 24. La constitution de l'an VIII avait été acceptée par un immense vote populaire. Sur 3,012,569 votants, 3,011,007 avaient voté pour; 1,562 seulement avaient voté contre. Peut-être cela était-il un essai tenté par le premier consul, pour savoir comment les esprits étaient disposés à son égard. Il eut lieu d'être satisfait, et un arrêté du gouvernement établit une fête nationale, destinée à consacrer le souvenir de cette solennité, et à entretenir l'union parmi les Français.

Au carnaval, les hommes masqués coururent de nouveau dans les rues. Pendant la semaine sainte, la promenade de Longchamps, abandonnée, en quelque sorte, pendant plusieurs années, fut assez suivie, malgré la pluie et le vent.

Confiance, crédit et prospérité, vont ensemble. Aussi, la guerre venait sans donner de sérieuses inquiétudes. Les coalisés étaient assez indécis. Tantôt ils recevaient l'ordre de rentrer dans leurs états ; tantôt on leur enjoignait de séjourner en Allemagne. Des caricatures, — l'esprit de plaisanterie est inépuisable chez nous, — circulèrent à ce propos. Nous en indiquerons deux ici. L'une démontra la versatilité des empereurs d'Allemagne et de Russie. Paul I[er] tenait dans chaque main un papier, avec ces mots : *Ordre, contre-ordre*. Sur le front de François II, on lisait : *Tout cela fait des ordres* (*b*). L'autre représenta le *jongleur Pitt soutenant, avec une loterie, l'équilibre de l'Angleterre et les subsides de la coalition* (*c*).

Le premier consul s'apprêta à *conquérir la paix*, en personne, ce qui porta le tribun Girardin à s'écrier : « Quand Bonaparte promet de marcher à la tête de nos armées, pourrions-nous craindre les revers? Des revers et Bonaparte ! Ces deux mots s'étonnent de se trouver sur la même ligne... » Une foule de volontaires s'enrôla sous les drapeaux, après avoir lu cette proclamation :

(*a*) Projet de loi proposé le 18 pluviôse, et précédé d'un discours de Rœderer.

(*b*) Cette caricature est extrêmement rare, et peu de collectionneurs la possèdent.

(*c*) Collection de M. Maurin.

« Les Consuls de la République aux Français. »

« Français, vous désirez la paix. Votre gouvernement la désire avec plus d'ardeur encore : ses premiers vœux, ses démarches constantes ont été pour elle. Le ministère anglais la repousse; le ministère anglais a trahi le secret de son horrible politique. Déchirer la France, détruire sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de l'Europe ou l'abaisser au rang des puissances secondaires; tenir toutes les nations du continent divisées pour s'emparer du commerce de toutes, et s'enrichir de leurs dépouilles, c'est pour obtenir ces affreux succès que l'Angleterre répand l'or, prodigue les promesses et multiplie les intrigues.

« Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de l'Angleterre n'enchaîneront à ses vues les puissances du continent : elles ont entendu le vœu de la France; elles connaissent la modération des principes qui la dirigent; elles écouteront la voix de l'humanité et la voix puissante de leur intérêt.

« Si elles balancent, le gouvernement, qui n'a pas craint d'offenser et de solliciter la paix, se souviendra que c'est à vous de la commander.

« Pour la commander il faut de l'argent, du fer et des soldats. Que tous s'empressent de payer le tribut qu'ils doivent à la défense commune! que les jeunes citoyens se lèvent. Ce n'est plus pour des factions, ce n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer : c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher; c'est pour l'honneur de la France, c'est pour les intérêts sacrés de l'humanité. Déjà les armées ont repris cette attitude, présage de la victoire. A leur aspect, à l'aspect de la nation entière réunie dans les mêmes intérêts et dans les mêmes vœux, n'en doutez pas, Français, vous n'aurez plus d'ennemis sur le continent! Que si quelque puissance encore veut tenter le sort des combats, le premier consul a promis la paix; il ira la conquérir à la tête de ses guerriers qu'il a plus d'une fois conduits à la victoire. Avec eux il saura retrouver ces champs encore pleins du souvenir de leurs exploits : mais au milieu des batailles il invoquera la paix, et il jure de ne combattre que pour le bonheur de la France et le repos du monde (*a*). »

Sous le rapport de la guerre, la France avait autant de bon droit et autant d'espoir qu'en 1792.

Le corps législatif répondit le même jour à cette proclamation des consuls. Le tribunat résolut d'envoyer une députation à Bonaparte pour lui exprimer le vœu « qu'il revînt vainqueur et pacificateur. » Il fut décidé que le département qui aurait, à la fin de germinal, payé la plus forte partie de ses contributions, serait proclamé comme ayant bien mérité de la patrie. Dix-huit mille hommes passèrent la revue du premier consul, au Champ-de-Mars. En

(*a*) Cette proclamation fut signée par les consuls, le 8 mars 1800.

Italie, où se dirigeait Bonaparte, les soldats firent un nouvel effort, malgré la pénurie dans laquelle elle se trouvait, malgré l'extrême rareté des vivres : une livre de pain s'y vendait trente francs. Le premier consul se rendit en toute hâte sur le théâtre de ses premiers succès. Le 6 mai, il partit de Paris à l'improviste, passa en revue l'armée de réserve à Dijon. Deux jours après, il était à Genève, puis gravissait le grand Saint-Bernard, et, réunissant son armée aux divisions de Lannes et de Moncey, commandait un effectif de plus de soixante mille hommes, rassemblés à l'insu des Autrichiens.

Alors, Bonaparte commença une chaîne non interrompue de grandes actions et de magnifiques victoires. Il sentait combien il lui importait de ne pas faillir à sa réputation. Présentement, il se battait dans son propre intérêt. La fortune de la France était aussi devenue la sienne.

Ce fut une courte et brillante épopée en action. Milan tomba en notre pouvoir; la bataille de Montebello, gagnée sur le général Ott, fit honneur au général Lannes; celle de Marengo, remportée par Bonaparte sur Mélas, donna à l'armée francaise quinze drapeaux et quarante pièces de canon, mais coûta la vie à Desaix, celui que les Autrichiens surnommaient *Sultan le Juste*.

Campagne des trente jours! ainsi fut dite cette récente expédition en Italie.

Quand Bonaparte revint à Paris, le 2 juillet, il y fut reçu avec un enthousiasme indicible. Sur son passage, dans les départements, il avait reçu de nombreuses marques d'admiration. A Lyon, les habitants l'accueillirent avec acclamation : il voulut réparer les ruines et relever les monuments de la ville. A Dijon, les femmes jetèrent sous ses pas des lauriers et des fleurs. A Sens, on éleva en toute hâte un arc-de-triomphe, sur lequel furent tracés en gros caractères les mots historiques : *Veni, vidi, vici*. A Paris, la veille et le jour de son arrivée, la population se porta en foule au Faubourg-Saint-Antoine. Mais il était entré dans la capitale pendant la nuit. Donc, pour fêter son retour, il y eut une illumination spontanée et générale. Le jardin des Tuileries fut plein de monde toute la journée. C'était à qui verrait le plus tôt l'incomparable héros de l'Italie.

La fête du 14 juillet se ressentit de cet heureux événement, et prit le nom de *Fête de la Concorde* (a). Elle fut célébrée en l'honneur des soldats de la république. On y porta en triomphe sur la place Vendôme les drapeaux des armées. Le ministre de l'intérieur posa la première pierre d'une colonne nationale sur la place de la Révolution. Presque toute la cérémonie eut lieu dans le temple de Mars (Hôtel des Invalides), où les trois invalides les plus âgés eurent des places d'honneur. Le premier consul décora de médailles cinq d'entre ceux qui s'étaient le plus distingués dans leur jeunesse, puis il passa une revue générale des troupes de la garnison, et d'une partie de la

(a) Voyez le programme de l'anniversaire du 14 juillet, fête de la Concorde.

garde nationale, auxquelles furent présentés les drapeaux pris par les armées de Réserve, du Rhin et d'Italie (*a*).—

Le tout terminé par des jeux, — une course à pied, une course à cheval, une course de chars, une ascension d'aérostat; par des illuminations; par des orchestres de danses dans les Champs-Elysées; par un feu d'artifice et un concert.

On disait que c'étaient les *Jeux Olympiques*.

Dans son discours aux officiers supérieurs, Bonaparte promettait la paix pour l'époque du 1er vendémiaire, ou bien de nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles victoires.

Ici, nous le remarquons à dessein, nous avons sous les yeux le programme de la *fête de la Concorde*, et ce programme est signé *Lucien Bonaparte*. En effet, depuis le 26 décembre dernier, Lucien occupait ce poste éminent, et prêtait, dans l'occasion, main forte à son frère. Le second et le troisième consuls étaient effacés par Bonaparte. Des pamphlets circulèrent, et expliquèrent au public les intentions de ce dernier. L'auteur d'une brochure (*b*) prétendait, qu'en partant pour l'Italie, le vœu de Bonaparte avait été d'aller chercher un Bourbon pour le replacer sur le trône, « de demander pardon à sa majesté, tant en son nom, qu'en celui de tous les Français égarés, » et d'avoir seulement pour récompense de ses services la première place auprès du nouveau roi.

En général, ces brochures émanaient de gens encouragés par l'Angleterre: beaucoup d'entre eux furent arrêtés et punis.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de mécontents, ou d'envieux, maudissaient l'étoile heureuse de Bonaparte. Plusieurs avaient les yeux sur Moreau, — le farouche républicain radouci, et qui, aux rives du Rhin, doublait le petit caporal. En pendant à la *campagne de trente jours*, sa course au delà du fleuve, avait offert les résultats suivants : la bataille d'Engen (*c*) avait coûté aux ennemis dix mille hommes tués, blessés ou prisonniers; la bataille de Moerkirch (*d*), six mille; la bataille de Biberach, quatre mille; et le général Lecourbe avait successivement pris Memmingen et Augsbourg. Moreau enfin, après la bataille d'Hoehstedt (*e*), où les Autrichiens avaient perdu dix mille hommes, et où il avait fait des prodiges de stratégie, était cité par les républicains comme le plus fameux héros des temps modernes. Un armistice, signé entre lui et le général autrichien, achevait de rehausser sa gloire.

(*a*) Ces drapeaux, peu de temps, après furent déposés dans le temple de Mars, comme cela a lieu encore aujourd'hui.

(*b*) *Les Adieux de Bonaparte*. (Brochure)

(*c*) Le 3 mai.

(*d*) Le 5 mai.

(*e*) 19 juin.

Royalistes et républicains conspiraient. Les premiers répandirent dans Paris des feuilles secrètes, telles que l'*Invisible*, l'*Avant-Coureur*, ou le *Retour à l'Ordre;* ils établirent une contre-police. Les seconds voulurent opérer un mouvement dans Paris, pendant l'absence du premier consul; mais ils furent découverts par Fouché, l'habile ministre de la police.

Bonaparte dédaignait toutes ces menées. Avec ce style laconique qui le caractérisait, il appelait les démocrates turbulents *jacobins du manége*, les républicains paisibles des *niais*. Lui seul se sentait la force de résister à tous ces ennemis. Comme le corps législatif avait fini sa session, il était absolu, et ne s'en trouvait pas plus mal pour cela, malgré l'immense responsabilité qui pesait sur sa tête.

D'ailleurs, les chouans avaient fait leur soumission; divers papiers saisis sur un agent anglais avaient été publiés (*a*) par le gouvernement lui-même, afin de mettre à nu la perfidie britannique. Des traités de paix s'étaient succédé entre la France et quelques états étrangers, le royaume des Deux-Siciles, la régence d'Alger, et les Etats-Unis. Le roi d'Angleterre avait cessé de prendre le vain titre de roi de France, sans doute pour faciliter les négociations de paix.

Tranquille, et fort de lui-même, Bonaparte rendait paisiblement les honneurs aux guerriers morts pour la France, il faisait élever des monuments à Désaix et à Kléber (*b*) sur la place des Victoires. La Tour d'Auvergne, le *premier grenadier de France*, mort sur le champ de bataille, comptait toujours à l'appel de son régiment. Le corps de Turenne était transporté en grande pompe des Petits-Augustins au temple de Mars, sans office divin, ni pratique religieuse, mais seulement avec des panégyriques (*c*). Lucien prit alors la parole, entretint les assistants des malheurs révolutionnaires, *stygmatisant* les derniers jours du siècle, et tira d'heureux pronostics d'après les premiers jours du dix-neuvième.

Enfin, l'anniversaire de la fondation de la république Française fut célébré avec de brillantes cérémonies, le lendemain de la translation du corps de Turenne, translation qui fut considérée comme faisant partie de la fête.

La fureur des mécontents fut réduite à s'exhaler en conspirations, qui servirent la cause du premier consul, en augmentant la sollicitude de ses amis, en surexcitant le zèle de ses partisans. Jusqu'alors il avait manqué à Bonaparte des attentats contre sa personne. Il en fallait absolument, et au besoin, Fouché, ministre de la police, était là pour en faire éclore.

On dit qu'un républicain voulut se déguiser en gendarme, et assassiner le premier consul à la Comédie Française; qu'un autre, aidé de vingt complices,

(*a*) *Conspiration anglaise*. Paris, an IX.
(*b*) Kléber avait été poignardé par un Turc.
(*c*) *Mémoires de Rovigo*.

devait l'aller tuer à la Malmaison ; que des hommes obscurs, conduits par un tanneur, organisèrent un complot. Mais Fouché, dont on disait :

Son regard pénétrant lit jusqu'au fond de l'âme, (a)

avait su mettre obstacle à leurs différents projets.

Une quatrième conspiration arriva néanmoins à son terme. Un sculpteur, nommé Céracchi, et Diana, tous deux Romains d'origine, le peintre Topino-Lebrun, Aréna, frère d'un homme qui s'était opposé aux vœux de Bonaparte, le 18 brumaire, Demerville, ami, parent même du terroriste Barrère, essayèrent de poignarder Bonaparte à l'Opéra, le 10 octobre 1800. On donnait l'opéra des *Horaces*. Les conjurés furent arrêtés dans les couloirs.

Le sénat, le tribunat, et les autorités se rendirent aux Tuileries pour complimenter Bonaparte d'avoir échappé au danger. Celui-ci, qui n'aimait pas à paraître le but de conspirations, répondit tout simplement au tribunat qu'il n'avait point couru de danger, « ayant avec lui un piquet de cette bonne garde... dont les misérables n'auraient pu supporter les regards (b). »

Quelques jours après, un ouvrier d'artillerie de Meudon imaginait une machine infernale, dont il ne se servit pas, épouvanté par l'essai qu'il en avait fait lui-même.

Pendant ce temps, la troisième session du corps-législatif s'ouvrait (c); le conseiller d'état Régnier porta la parole et exposa la situation florissante de la république, la prospérité des arts et de l'industrie, l'extension du commerce français, l'habileté et la bonne foi des administrateurs et des magistrats choisis par les consuls, les travaux à faire pour décréter un Code civil et un Code de procédure civile, le bon état des finances, et surtout l'attitude de nos armées, maîtresses des deux rives du Danube et du Pô, des bords de l'Adriatique et de la Toscane.

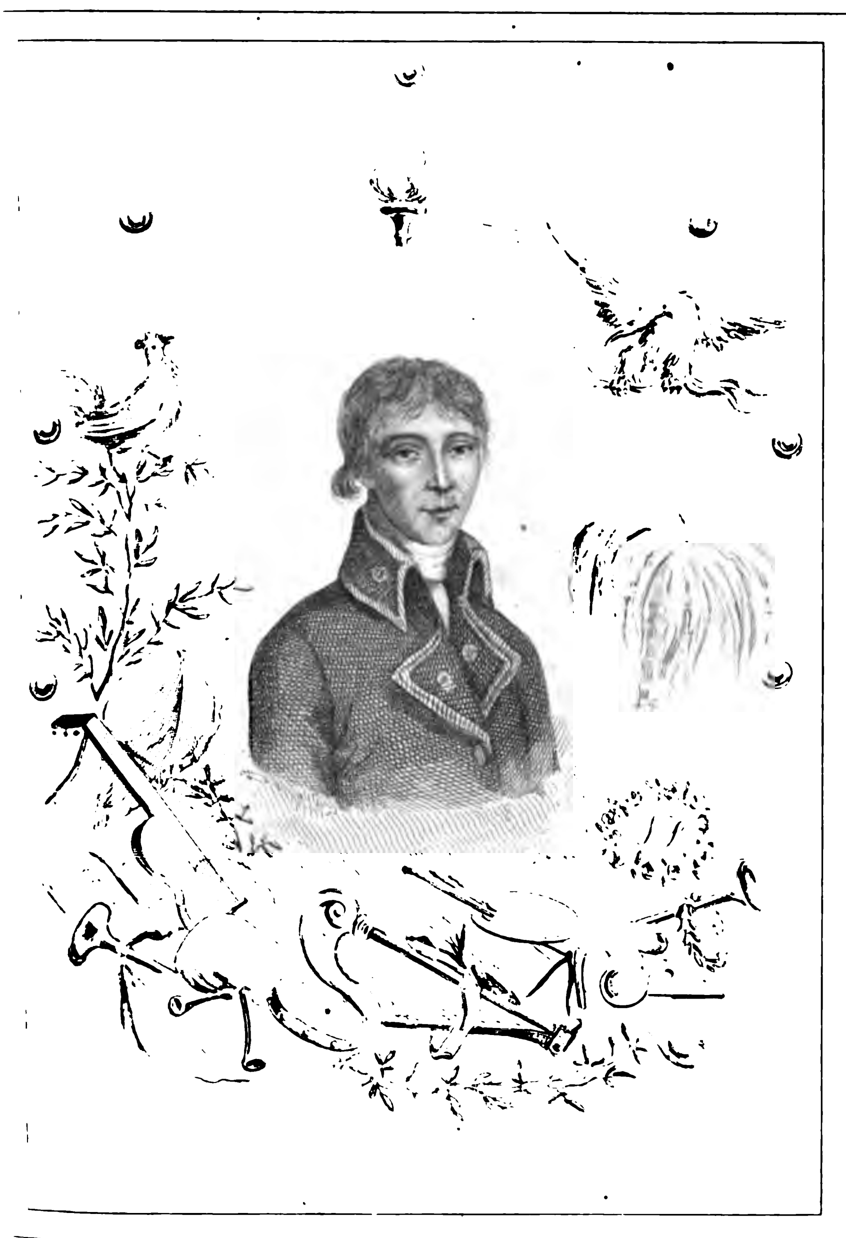
52,099 individus avaient été rayés de la liste des émigrés, et on avait établi des bureaux de pesage, mesure et jaugeage public, ainsi que le tirage de la loterie trois fois par mois, au lieu de deux.

Les hostilités qui avaient recommencé avec l'Autriche (d), procurèrent une gloire nouvelle à Moreau. A Hohenlinden, assisté de Ney, Richepanse, Dessolles, Decaen, d'Hautpoult et Grouchy, il avait supporté le feu des ennemis pendant dix heures consécutives, et leur avait tué six mille hommes, fait dix mille prisonniers, enlevé quatre-vingts pièces de canon.

Hohenlinden était Marengo pour Moreau.

Bonaparte, aussitôt, devint jaloux de cette gloire étonnante qui s'élevait

(a) Collection de M. Maurin.
(b) *Moniteur universel*.
(c) Le 22 novembre.
(d) 7 décembre.



Fouché

Ministre de la police

à côté de la sienne, pour lui faire ombre. — L'ambitieux ressemble au cèdre, qui grandit sur la montagne en étouffant, faute d'air, les arbustes qui l'environnent. Bonaparte voulait des subalternes, mais point de rivaux. La république, dans sa pensée égoïste, c'était lui, c'était sa gloire, c'était sa puissance, c'était son génie. Il l'*absorbait* tout entière.

Les membres de la conspiration Aréna avaient été, pour ainsi dire, oubliés. Une seconde conspiration fit penser à eux.

Le 24 décembre, on exécutait à l'Opéra la Création du Monde, *Oratorio* d'Haydn, nouvellement importé sur notre théâtre. Bonaparte s'y rendait, suivi d'un piquet de sa garde. A huit heures du soir, il traversait la rue Saint-Nicaise. Une petite charrette, avec un tonneau dessus, barrait le passage. Arrivé à la hauteur de la rue de la Loi, une détonation horrible se fit entendre. La voiture du premier consul éprouva une forte secousse, et les vitres se cassèrent. Bonaparte, qui s'était assoupi pendant la route, fut réveillé en sursaut et s'écria, rêvant sans doute de combats : « Nous sommes minés. » Quarante-six maisons de la rue Saint-Nicaise furent ébranlées jusque dans leurs fondements. Cinquante-six personnes furent blessées, vingt-deux furent tuées. Le quartier fut inondé de fragments de cheminées, d'éclats de vitres, de tuiles et d'ardoises.

A son entrée dans la salle de l'Opéra, Bonaparte, sain et sauf, fut accueilli par de vifs applaudissements.

L'explosion de la machine infernale valut de nouveaux partisans à Bonaparte. Pendant plusieurs jours, elle servit de texte à toutes les conversations. Des vers, des chansons, des complaintes, retracèrent l'affreux événement.

Voici la complainte qui courut les carrefours, et qui devint extrêmement populaire (*a*) :

COMPLAINTE SUR LA MACHINE INFERNALE.

Chantons le récit fidèle
Du plus horrible attentat
Exercé contre l'état,
Rue Nicaise, au Carrouzelle.
De ce fait la vérité
Fait frémir l'humanité.

Une machine infernale,
De nouvelle invention,
Fit, par son explosion,
Un dégât que rien n'égale,
Renversant, aux environs,
Les hommes et les maisons.

Le consul, dans sa voiture,
A l'instant passait par là ;
Il allait à l'Opéra ;
Ce fut à lui, chose sûre,
Qu'on voulait donner la mort,
Mais ce fut un vain effort.

De ses chevaux la vitesse
Avait devancé le coup ;
Mais s'arrêtant tout à coup,
De s'informer il s'empresse ;
Sans craindre ce noir dessein,
Il poursuivit son chemin.

(*a*) Cette complainte nous a été communiquée par M. Thiérat. Elle fait partie du charmant ouvrage des *Chants et chansons populaires de la France*, publié par M. Delloye.

Son épouse, tout en larmes,
Veut partager son danger;
Mais on vint la rassurer
Sur ces horribles vacarmes;
Lui disant : Il est passé,
Le consul n'est point blessé.

Bientôt, dans le voisinage,
Les blessés et les mourants
Poussent des gémissements;
D'autres se font un passage
A travers mille débris,
Pour se sauver dans Paris.

Cette machine infernale
Était faite d'un tonneau,
Et contenait, au lieu d'eau,
Beaucoup de poudre et des balles.
Cette invention d'enfer
Avait des cercles de fer.

Les éclats de la machine
Enfoncèrent les maisons,
Et la chute des plafonds
Entassa sous leur ruine
Les meubles et les trésors,
Et des blessés et des morts.

Le tribunat plein de zèle,
Le sénat conservateur,
Ministre et législateur,
Le conseil-d'état fidèle,
Au grand conseil, en ce jour,
Vinrent prouver leur amour.

Discours du ministre de la police au premier consul.

Une machine semblable
Est saisie entre les mains
De ces monstres inhumains,
Dont l'intention coupable,
Pour prolonger leurs forfaits,
Est de reculer la paix.

Discours des présidents des autorités du gouvernement.

Quand des monstres pleins de rage
Veulent renverser l'état
Par le feu, l'assassinat,
Le désordre et le carnage,
Nous punirons leurs forfaits
Pour accélérer la paix.

Bonaparte, en assurance,
De ses lâches ennemis
Saura purger son pays,
Et, par sa rare prudence,
Terminer, à nos souhaits,
Le grand œuvre de la paix.

Peu de complaintes ont été redites aussi longtemps et aussi fréquemment que le fut celle sur la machine infernale. Les vœux que l'on y fait pour l'établissement de la paix montrent combien, dans l'esprit du peuple, la guerre était loin d'être entreprise dans un but de conquêtes.

On arrêta les prévenus de la conspiration Aréna; et, par suite, Demerville, Céracchi, Aréna et Topino-Lebrun furent condamnés à la peine de mort. De plus, cent trente individus furent arrêtés ou déportés, sans qu'on eût pu découvrir les véritables auteurs de l'attentat du 3 nivôse. La justice eut entre les mains Saint-Réjant et Carbon, agents de Georges Cadoudal. Ces deux conspirateurs possédaient une myriade de noms de guerre. Le premier était dit *Pierrot, Sollier, Pierre Martin;* le second, appelé François-Jean, était dit *Carbon, Petit-François, Constant*. Ils furent condamnés à mort, et leurs complices à différentes peines.

Evidemment, la *machine infernale* émanait du parti royaliste. Bonaparte en conçut une haine violente pour les chouans qui s'agitaient sans cesse dans l'Ouest; la police redoubla de zèle et de finesse; plus tard, cet événement servit à l'établissement de tribunaux criminels spéciaux. On surveilla les voyageurs, et les passeports furent plus que jamais nécessaires. Les diligences étaient, à tout instant, en tous lieux, attaquées et volées : on plaça sur les banquettes

des soldats, ce qui fit dire aux plaisants que c'étaient des *armées impériales*.

Le chapitre suivant, tout entier consacré aux revues des années 1799 et 1800, fera ressortir les changements sociaux, moraux et physiques, survenus avec la toute-puissance de Bonaparte. Nous en avons fini avec ses manœuvres politiques, relatives à la révolution du 18 brumaire.

Combien il est aisé de voir que la république n'est plus qu'un vain mot, d'autant plus répété qu'il est moins compris ! Les raffinés politiques ont cette ressemblance avec les poëtes, qu'ils parlent mieux, en général, des choses passées que des choses présentes. Ils savent élever des autels à la liberté, quand la liberté n'existe plus qu'en souvenir ; à la légitimité des dynasties, quand on l'a foulée aux pieds.

A force d'admirer Bonaparte, les Français se soumirent à lui.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

CHAPITRE XXXVII.

Trône pentarchique. — La pétition d'un commis. — La pétition des chouans. — *Ca n' se peut pas.* — Compte-rendu en vaudeville d'une séance du conseil des anciens. — A propos d'un messager d'état. — Étymologie du mot *rapine.* — Les deux présents. — Les *vautours du dix-neuvième siècle.* — Mots du rentier, du pensionnaire, du commis et du montagnard. — *Les trois monnaies.* — Le général Jourdan à cheval sur une écrevisse. — Impromptu, quatrain, vers à Bonaparte. — *Dialogue entre Diogène et quelques hommes de la révolution ; petit cathéchisme révolutionnaire.* — Variantes d'enseignes. — Écrits publiés en 1799. — Le *Raphaël des sans-culottes.* — Mœurs pendant les années 1799-1800. — La loterie sert à corrompre les classes infimes ; les places corrompent la haute classe. — Le ci-devant jacobin devenu détracteur de la révolution. — La vaccine ; caricatures publiées à propos d'elle.

Tout n'a pas été dit jusqu'ici sur les plaisanteries faites contre le directoire, contre les agioteurs, contre les généraux de la république.

Et d'abord, le gouvernement directorial était, d'après les royalistes, un *trône pentarchique*, où s'asseyaient des voleurs et des assassins. — Les livres, les chansons n'épargnaient pas les cinq rois à terme, qu'on insultait ainsi :

Bien trop petits pour produire un Cromwell,
Sur ce chapitre on doit les épargner ;
Ressuscitant chez nous Machiavel,
Leur système est : *Diviser pour régner* (a).

Ah ! l'auteur de ces couplets jouait avec le feu. Les cinq rois étaient aptes à laisser s'élever un Protecteur français, sinon à le devenir eux-mêmes.

Tantôt, c'était un commis qui envoyait aux directeurs une pétition :

Il est temps, plus que temps, citoyen Directoire,
De me donner enfin de quoi manger et boire, etc.

(a) Couplet d'une chanson intitulée *le Directoire*, par l'auteur des *Crimes de la Convention*.

Ou bien c'étaient les plaintes de quelques chouans d'une commune, où, disaient-ils, les autorités constituées avaient été élues par la force du bâton des *exclusifs* (a) ; à quoi le directoire répondait :

Allez-vous en, troupe imbécille,
Et décampez de la maison (commune) (b).

Ou bien, le peuple s'écriait :

Rendez-nous nos prêtres et nos lois,
Rendez-nous l'abondance ;
Nous vous abandonnons tous nos droits;
Mais rendez la paix à la France.

A quoi encore le directoire répondait par une chanson assez spirituellement faite, sur l'air : *Ça n'se peut pas*.

Peuple français, d'où peuvent naître
Et tes regrets et ton chagrin ?
Ne sais-tu pas qu'il est doux d'être
Bien gueux, mais libre et souverain :
Jouis de ton indépendance,
Toi seul tu te gouverneras ;
Mais pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*bis*.)

Ne vois-tu pas, avec ivresse,
Au lieu des nobles d'autrefois,
Les nobles de nouvelle espèce ;
Au lieu d'un n'as-tu pas cinq rois ?
Dans toute leur magnificence,
Au Luxembourg tu les verras ;
Mais pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas (*bis*).

Du clergé que pourrais-tu faire ?
Tu n'as plus de religion.
Quant à l'argent, pour satisfaire
A ta folle prétention,
A la première circonstance
Nous ferons d'autres assignats ;
Mais pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*bis*.)

Un juge autrefois faisait pendre
Chaque voleur bien convaincu.
Mais à présent, on a beau prendre,
On est pendable et non pendu ;
Or donc, sans craindre la potence,
Peuple libre tu voleras ;
Mais pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*bis*.)

Chaque jour le sénat s'applique
A te rendre content, joyeux ;
Il t'a donné la république,
Que diable veux-tu donc de mieux ?
Tous les ans, en réjouissance,
Dans la crotte tu danseras ;
Mais pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*bis*.)

Sur les deux conseils, le journal les *Rapsodies du jour* n'avait pas tari, et il donnait une idée du conseil des anciens de la manière suivante :

(a) On peut voir le portrait en pied de l'*exclusif*, que nous avons donné au chapitre 16, tome I.
(b) *Almanach des gens de bien*.

CONSEIL DES ANCIENS.

Quoique l'on soit d'accord d'avance
Sur chaque résolution,
Pour avoir un air d'importance,
On ouvre une discussion.
Pour deux mots,
Cent propos
En tout
Aussi fous,
Et plus fous
Les uns que les autres.
Si l'on entend sonner
L'heure du dîner,
Les bons apôtres
S'en vont aussitôt
Chez *Flore* ou *Méot*
Discuter,
Agiter
Leurs intérêts plus que les nôtres (a).

Sur les *messagers d'état*, au service du directoire, on composa ces vers satiriques (*b*):

— Ne t'ai-je pas vu, Jean, au coin de quelque rue,
Faisant jadis le pied de grue,
Attendant que quelque valet
T'envoyât porter un poulet?
A ce métier, dis-moi, comment fait-on fortune?
La façon, à coup sûr, ne peut être commune.
— Je n'ai, monsieur, point changé de métier;
Demandez dans tout le quartier;
Mais j'ai pris un parti plus sage,
Et j'ai voulu me donner quelque état;
Je faisais état du message,
Et je suis messager d'état.

Sur les envoyés du directoire dans les pays conquis, on plaisantait aussi. Ce quatrain fut publié contre un d'entre eux, appelé Rapinat, qui commettait des exactions en Suisse :

Les pauvres Suisses qu'on ruine
Voudraient bien qu'on leur expliquât
Si *Rapinat* vient de *rapine*,
Ou *rapine* de *Rapinat*.

(*a*) Les *Rapsodies du jour*.
(*b*) La pièce est intitulée *l'Habit ne fait pas le moine*.

Tout subissait la loi du sarcasme. L'ex-directeur, l'ex-consul provisoire Sieyes ayant été fait sénateur, et ayant reçu le domaine de Crosne pour récompense nationale, ces deux vers coururent toute la France :

Bonaparte à Sieyes a fait présent de Crosne ;
Sieyes à Bonaparte a fait présent du trône.

Quant aux agioteurs, l'opinion publique les flétrissait, témoin cette caricature :



La JUSTICE offre ici la preuve manifeste
Que le bien mal acquis est toujours indigeste (a).

(a) *Les Vautours du dix-neuvième siècle*, où les Crésus modernes.

Les pauvres rentiers étaient les dupes des Crésus, et des plaisants leur avaient offert un *almanach* « dédié aux affamés pour leur servir de passe-temps (*a*). » Dans toutes les chansons, ils pleuraient le numéraire, ils maudissaient Camus, le père des assignats. Le rentier disait :

Aujourd'hui, je suis indigent,
Je fais gros dos et maigre mine.

Le pensionnaire, que nous avons déjà vu placé sur la même ligne que le rentier, disait :

Aujourd'hui, tout est confondu
Au labyrinthe du grand-livre.

Le commis, imposé sur ses gages jusqu'à la paix, disait :

Je jeûne pour payer les frais
D'un bal ou d'un feu d'artifice.

Le montagnard enfin essayait de les consoler, en leur chantant.

Je n'ai par jour que dix-huit francs,
Et sur ma table tout abonde...
Mais ce qui manque je le prends...

Une dispute avait lieu entre les trois monnaies, — l'écu, le mandat territorial et l'assignat (*b*). Les deux derniers criaient bien fort, mais l'écu finissait par leur dire des vérités dures :

... Je connais ce qu'il en cuit,
Avec chiffons de votre guise.
Mourez en paix : si le cœur vous en dit,
Vers les rives de la Tamise,
Que le diable vous reproduise,
Pour payer les dettes de Pitt.

Quant aux généraux, ceux que désolaient leurs victoires se dédommageaient à leurs moindres fautes. Ces méchantes natures, toute joie publique les irritait, et ils lançaient au travers les traits acérés de leurs épigrammes. Par contre, les héros de l'armée avaient leurs bardes. La guerre de plume était pour le moins aussi acharnée que la guerre à coups d'épée, et les boutiques de marchands d'estampes, d'étalagistes, de peintres-vitriers, offraient

(*a*) Collection de M. Maurin.
(*b*) Chanson dialoguée du temps, appelée *les Trois Monnaies*.

à la première un aliment perpétuel. Les partis recrutaient les hommes d'esprit, et payaient cher leur inspiration. Comme on dit, ils jouissaient de leur reste.

Aussi, — prenons ce fait pour exemple principal, — quand le général Jourdan, à la bataille de Pfullendorf, éprouva un revers, bien vite on le représenta à cheval sur une écrevisse, avec une phrase latine au-dessus de la caricature, afin d'apprendre à tout le monde, que Jourdan s'était « retourné en arrière. »



Et tu, Jordanis, quià conversus es retrorsum (a).

Les soldats français étaient appelés par les émigrés et par les royalistes, — — *voleurs de bons dieux, assassineurs de rois.*

Mais la masse des éloges prodigués aux armées l'emportait de beaucoup sur les sarcasmes dirigés contre elles. Chaque général en renom avait ses admirateurs passionnés, surtout Bonaparte, le *héros de l'Italie.* L'énumération des vers, des odes, des dithyrambes, des quatrains, des impromptus publiés sur son compte, aura ici le double avantage de faire comprendre, à la fois, et le nombre et le degré d'enthousiasme de ses partisans.

IMPROMPTU SUR BONAPARTE.

Qui prêtera jamais, pour tracer ton histoire,
Une plume à Clio ? — L'aile de la Victoire.

(a) Collection de M. Maurin.

QUATRAIN IMPROMPTU SUR LE MÊME.

Quand le héros s'embarqua pour l'Egypte,
Combien de gens qu'intriguait son départ!
Pour les uns, il partit trop tard;
Pour d'autres, il revint trop vite (*a*).

VERS ADRESSÉS AU HÉROS D'ITALIE.

Je laisse les combats au burin de l'histoire,
Qui, te plaçant un jour au temple de mémoire,
Dira ce que ton bras fit pour la liberté (*b*).

AUTRES VERS SUR LE HÉROS D'ITALIE.

Buonaparté peut mourir aujourd'hui;
Ses jours sont pleins, rien ne manque à sa gloire;
Enfant chéri de la victoire,
S'il a tout fait pour elle, elle a tout fait pour lui.

« *Portrait de Bonaparte.* »

« Être général par mérite, animer tout par sa présence, étonner par son génie et par son audace; être impénétrable dans ses projets, toujours heureux dans leur exécution, calme et présent au milieu du danger, redoutable même dans son repos; savoir récompenser à propos et avec choix, punir avec justice; être sobre au sein des plaisirs et des jouissances de toute espèce; grand, magnanime, généreux envers les vaincus, toujours égal : à ces traits, qui pourrait méconnaître Bonaparte (*c*)? »

Pour moins que cela, un homme eût pu s'enivrer de ses succès, et porter chaque jour plus haut ses vues ambitieuses. Arriva le 18 brumaire. Non-seulement, Bonaparte triompha dans cette journée difficile, mais encore un grand nombre de gens considérèrent ce coup d'état comme l'événement le plus propre à mettre fin « aux maux de la France. » « Les braves grenadiers du corps législatif, en sauvant Bonaparte, ont sauvé la France, dit une gravure du temps (*d*). » Palloy, « patriote pour la vie, » célébra l'avénement du premier consul par un beau médaillon gravé. Bonaparte! s'écria un officier-général de l'armée d'Italie, mettant l'épée dans le fourreau et saisissant la lyre :

(*a*) *Paroles et faits remarquables de Napoléon.* 1805.
(*b*) Par le citoyen Félix Faulcon. La pièce de vers a trois strophes.
(*c*) *Almanach des gens de bien.*
(*d*) Cabinet de M. Laterrade.

Tel que Phœbus naissant, dans un *jour de brumaire*,
Dissipe d'un rayon, des nuages épais;
Tu fis sur l'horizon, dans ce jour salutaire,
Briller l'aurore de la paix (*a*).

Bientôt lorsque, excité par tant de louanges, Bonaparte eut jeté à bas le directoire et les conseils, quelques personnes osèrent encore manifester leur mécontentement, mais partout on célébra le 18 brumaire.

Comme on pensait que la révolution était terminée, et que les choses allaient changer d'aspect, mille brochures maudirent les horreurs du temps passé.

Nous citons les lignes suivantes publiées sous le titre de *Dialogue entre Diogène et quelques hommes de la révolution.*

« Qu'as-tu fait pour être homme? disait Diogène à tous les passants.

« J'ai fait le 10 août, le 31 mai, le 18 fructidor, le 30 prairial. — Tu n'es qu'un *démolisseur;* tu n'es pas un homme.

« J'ai travaillé à trois constitutions dont on s'est dégoûté. — Tu n'es qu'un sot.

« J'ai prononcé plus de cent discours à la tribune. — Tu n'es qu'un bavard.

« J'ai su plaire à tous les partis. — Tu n'es qu'une girouette.

« J'ai su me taire. — C'est beaucoup chez une nation où l'on parle tant.— Mais j'ai bien fait ma part des cinq cents décrets, par assis et levé. — Tu n'es qu'un *manœuvre.*

« J'ai porté plus de deux cents toasts à l'égalité et à la fraternité. — Tu n'es qu'un ivrogne.

« J'ai maudit Robespierre la veille de sa mort, et j'ai déclamé contre Barras le 19 brumaire. — Tu n'es qu'un esclave.

« J'ai fait fusiller mes ennemis qu'on accusait d'être ceux de l'État. — Tu es un monstre. — Je suivais les ordres. — Tu es un bourreau.

« J'ai fait de très-belles phrases sur la liberté. — Tu n'es qu'un rhéteur.

« J'ai fait un beau livre sur la morale. — Tu n'es qu'un hypocrite.

« J'ai fait des odes. — Tu n'es qu'un instrument à vent.

« J'ai chanté les fureurs de mes complices dans mes cantates. — Tu es un instrument à corde.

« J'ai voulu faire déclarer la patrie en danger. — Tu n'es qu'un factieux.

« J'ai pris dans la révolution le rôle de Brutus. — Tu n'es qu'un vil histrion.

« J'ai dénoncé des complots. — Tu n'es qu'un délateur.

« J'ai abreuvé nos ennemis d'outrages. — Tu es un lâche (*b*). »

Le proverbe : *Tu n'es qu'un jacobin*, était fort employé.

(*a*) *Collection de pièces importantes relatives à la révolution française.*

(*b*) *Almanach du dix-neuvième siècle, ou Étrennes du bon vieux temps.*

On apprenait par cœur ce *petit catéchisme révolutionnaire :*

Demande : Quel est le but d'une révolution?

Réponse : De détruire pour changer, et de changer pour détruire.

D. — Combien compte-t-on d'éléments révolutionnaires?

R. — Quatre; le déficit, la disette, l'audace et la peur.

D. — Combien y a-t il de vertus révolutionnaires ?

R. — Deux ; le pillage et l'assassinat.

D. — A qui profitent les révolutions ?

R. — Aux fripons et aux ambitieux.

D. — Que fait le peuple dans une révolution?

R. — Il change de maître.

D. — Que font les honnêtes gens dans une révolution ?

R. — Une triste figure.

D. — Pourquoi cela ?

R. — Parce qu'en s'en mêlant ou ne s'en mêlant pas, ils en sont toujours les victimes.

D. — Par quelle raison ?

R. — Par la raison que tous les moyens sont bons pour le crime qui attaque, et ne le sont pas pour la vertu qui se défend.

D. — Comment finit une révolution?

R. — Par l'excès du mal, par l'aveuglement des chefs, et par le réveil du peuple (*a*).

Avec l'esprit de réaction générale qui se laissait apercevoir partout, les principes les plus sacrés de la révolution étaient foulés aux pieds. Les particuliers, ayant été, par une loi, obligés d'inscrire dans leurs études, leurs bureaux, leurs comptoirs, ces mots : *Ici on s'honore du titre de citoyen*, un cafetier ajouta à l'inscription, *et l'on fume;* un boucher, dit-on, ajouta, lui, *et l'on égorge*. Les citoyens étaient invités à proscrire le nom de *monsieur* dans leurs réunions privées. Le gouvernement directorial ou consulaire ne se préoccupait plus que des mots, afin de sauver les apparences. Ne voyait-on pas sur toutes les monnaies, sur toutes les médailles, sur toutes les têtes de lettres officielles, sur toutes les proclamations, etc., la phrase sacramentelle *République française?*

Après l'anniversaire du 21 janvier, en 1800, il avait été décidé qu'on ne reconnaîtrait plus « un usage immoral et injurieux à la cendre des morts; » que le serment de haine à la royauté serait aboli, « tout serment de haine étant contraire au bon sens. » — Mesures prises par le premier consul pour assurer les voies au futur empereur. Les journaux maintenus appelaient Bonaparte *le sauveur de la république.*

Du directoire au consulat, la transformation ne fut pas ostensiblement très-complète. Seulement, Bonaparte mit à profit les futilités devenues à l'or-

(*a*) *Petit cathéchisme révolutionnaire.* (Brochure du temps.)

dre du jour. Presque tous les livres de littérature célébraient la Folie ou la Science. Il encouragea ces productions inoffensives.

En examinant les divers écrits publiés pendant l'année 1799, on voit combien son bras était puissant, combien sa voix imposait silence à tous, amis ou ennemis. Voici ce catalogue des ouvrages les plus importants :

Dictionnaire raisonné de la marine, par Vial Duclerbois.

Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par François Levaillant.

Quelques idées sur les devoirs de l'Ingénieur, par Marès.

Méthode analytique des Fossiles, par Struve.

Les lois éclairées par les sciences physiques, par Fodéré.

Histoire abrégée des Insectes, par Geoffroy.

Dictionnaire géographique, par Vosgien.

Antiquités nationales, par Aubin Louis Millin.

Histoire de l'assemblée constituante, par Granié.

Lettres sur l'Égypte et sur la Grèce, par Savary.

Lettres à Émilie sur la mythologie, par Demoustier.

Aucun ouvrage politique remarquable n'avait paru. Le goût inclinait fort vers les romans à grandes passions et les recueils de bons mots, — vers les livres *aimables et galants*. La plupart de ceux que l'on dédiait aux dames étaient ornés de frontispices où se trouvaient réunis les amours, les grâces et le Parnasse.



(a) Cette gravure est le frontispice du *Portefeuille pour l'an VIII*.

Cette littérature fade, qui ne fit que croître et embellir par la suite, et qu'on a justement flétrie sous le nom de littérature de l'empire, Bonaparte avait bien ses raisons pour la laisser dans son repos impuissant.

Le théâtre, grâce à la censure, n'avait plus aucune signification et ne faisait la propagande d'aucune idée. Le tragique Arnault était dévoué au premier consul; Picard *faisait rire;* Bouilly *faisait pleurer* les âmes tendres avec l'*Abbé de l'Épée.*

L'art était toujours grec et romain. Le républicain David était devenu le despote de la peinture. Bonaparte cherchait à se l'attacher, il voulait *brumairiser*(a) *le Raphaël des sans-culottes.* C'est ainsi que les plaisants avaient surnommé David. On avait publié ce madrigal à propos de son tableau de l'*Enlèvement des Sabines* :

En nous peignant, *in naturalibus*,
Et Tatius et Romulus,
Et de jeunes beautés sans fichus et sans cottes,
David ne nous apprend que ce que l'on savait;
Depuis longtemps Paris le proclamait
Le Raphaël des sans-culottes (b).

Du moment où Bonaparte fut premier consul, il parla en maître, et on vit renaître bien des usages en vigueur sous l'ancienne monarchie. La balance, sur les sceaux de l'état, remplaça le niveau; agissant au nom de la gloire et de la victoire, Bonaparte avait fait détruire la statue de la liberté élevée sur la place Louis XV, pour y faire bâtir une colonne monumentale (c),

Les préfets étaient une sorte de gouverneurs de provinces : Bonaparte les considérait comme des « empereurs au petit pied (d) » sous ses ordres. Il avait tous les établissements sous ses ordres. Le *Mont-de-Piété* se disait audacieusement « établi au profit des pauvres (e). » La préfecture de police, chargée de veiller à la sûreté des Parisiens, s'occupait beaucoup plus activement encore de politique. Les octrois étaient *municipaux et de bienfaisance.*

En janvier 1800, le mot de *Madame*, au lieu de *citoyenne*, avait été introduit chez Bonaparte.

Les Parisiens s'adonnaient de plus en plus aux fêtes, et justement pour cela désiraient ardemment la paix. Le *jardin Frascati* et le *jardin d'Ogny*, rue Grange-Batelière, avaient été ouverts (f). « Après l'argent, dit une bro-

(a) Qu'on nous pardonne cette expression, qui cadre avec celle de *thermidoriser*, employée sous le directoire.

(b) *Almanach du dix-neuvième siècle.*

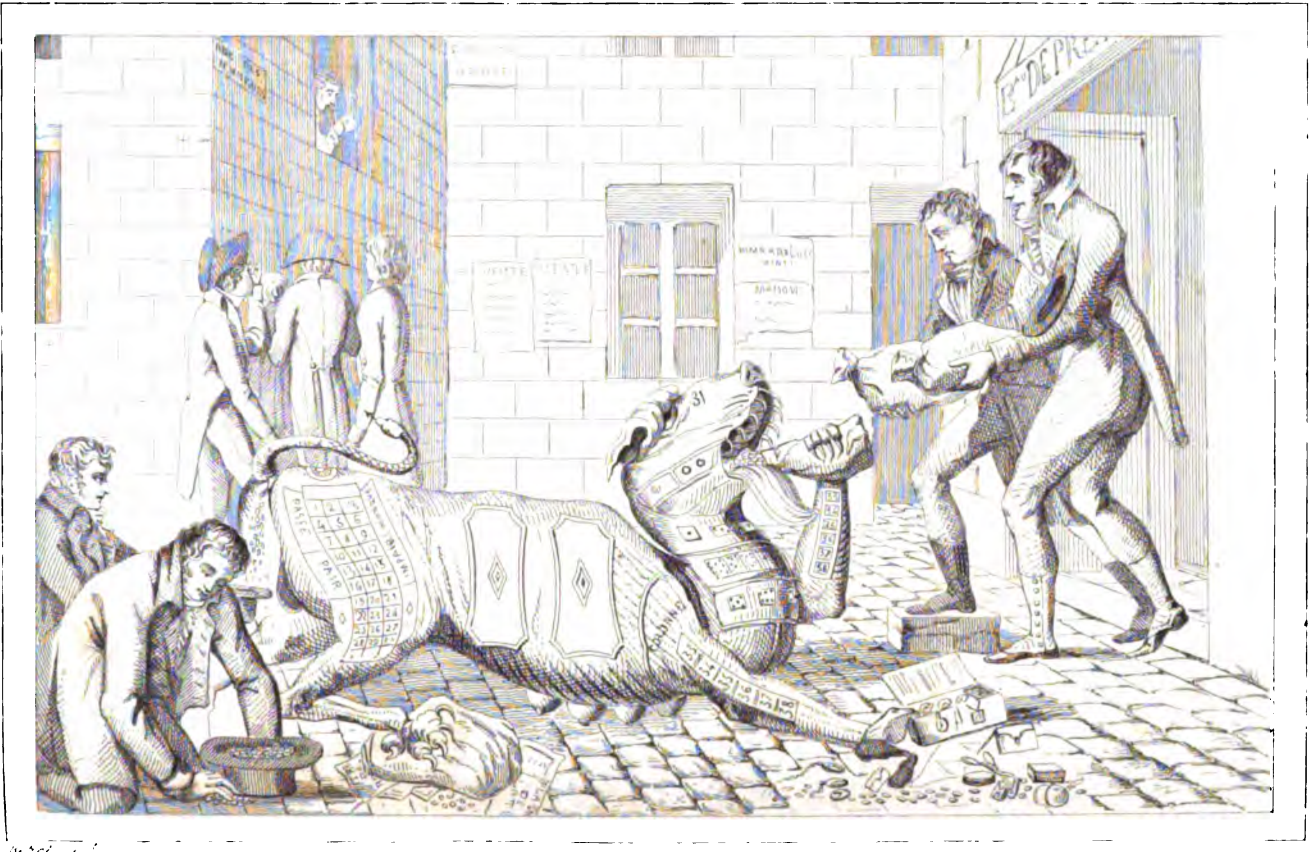
(c) Cette colonne n'a jamais été élevée qu'en charpente, et recouverte de toile peinte.

(d) Expression de Napoléon à Sainte-Hélène.

(e) Voir l'*Almanach national* du temps.

(f) *Précis historique sur les fêtes, les spectacles*, par Ruggieri.

CONTRE LA LOTERIE.



chure du temps, la danse est devenue l'idole des Parisiens. Du petit au grand, du riche au pauvre, c'est une fureur, c'est un goût universel. »

« On danse aux Carmes où l'on égorgeait, on danse aux Jésuites, au Séminaire Saint-Sulpice, aux Filles-Sainte-Marie, dans trois ou quatre églises, chez Ruggiéri, chez Lucquet, chez Mauduit, chez Wentzel, à l'hôtel Thélasson, à celui du salon des ci-devant princes; on danse partout. »

Deux événements, en dehors de la politique, éveillèrent dans le peuple des sentiments divers. Lafayette, arraché des prisons d'Olmutz, était arrivé pour la deuxième fois à Paris, sans que sa présence y fît la moindre sensation. D'un autre côté, à la suite d'un traité entre la France et les États-Unis, Bonaparte avait ordonné un deuil public pour l'anniversaire de la mort de Washington.

De Washington à Lafayette, — il y avait la différence d'un génie philanthropique à un homme populaire.

Tout tenir dans sa main; élever tel individu, anéantir tel autre, voilà quelle était la volonté du premier consul. Pour cela, il ne se servait pas du système de corruption directe, mais, indirectement, par des moyens habiles et à lui connus, il arrivait à ôter aux populations toute admiration qu'elles pouvaient avoir pour d'autres hommes que pour des soldats. Que les masses prissent de funestes habitudes, qu'elles se livrassent à des mœurs déplorables, peu lui importait à lui, pourvu qu'aux jours où se célébraient les fêtes des victoires, elles s'écriassent : Vive le premier consul! *Panem et circenses*, — telle a toujours été, telle sera longtemps encore la pensée politique de l'ambitieux lorsqu'il s'adresse aux classes infimes du peuple.

La loterie, que le directoire avait rétablie, prit donc sous le consulat un accroissement malheureux. Les tirages étaient plus fréquents. Elle fournissait un aliment à l'immoralité et à la misère. On voulut publier des caricatures sur cette institution, mais le ministre de la police y mit ordre. Le *Vampire*, que nous reproduisons, a été vendu sous la couverture (*a*); et, parmi les pièces satiriques répandues dans le public, nous ne pouvons rapporter que ces quelques vers, car la police veillait attentivement sur toute chose.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE LOTERIE.

Quoi, monsieur, dans votre patrie
On tire encor la loterie!
Me dit hier un étranger,
Vous ne faites donc que changer!
N'était-ce pas comme immorale
Qu'on avait proscrit la royale?
Pourquoi retomber aujourd'hui

(*a*) Communiquée par M. Bosq, graveur.

Dans le mal que vous avez fui ?
Eh ! citoyen, lui répondis-je,
Qu'en cela rien ne vous afflige ;
Nous avons corrigé le jeu ;
Le quine nous mettait en feu,
Nous faisait battre la campagne,
Rêver cent châteaux en Espagne,
Et n'était jamais que zéro ;
Mais aujourd'hui chacun opine
Qu'on peut, en un seul numéro,
Gagner beaucoup plus qu'en un quine.

La conscription commençait à devenir rigoureuse et désastreuse pour les familles. Toutefois, ceux qui se plaignaient avaient aussitôt la bouche fermée, non pas parce que le gouvernement leur répondait liberté et égalité, mais parce qu'il les enrôlait au nom de la gloire et de l'honneur. Les fils quittaient volontiers leur vieille mère pour avoir leur part des décorations militaires promises par le premier consul « aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République. »

Bonaparte avait pour lui les classes inférieures du peuple ; pour les hautes classes, il se les attachait en distribuant des places aux hommes « dont il était content. » Une pièce excessivement curieuse est la liste des hommes qui ont provoqué ou favorisé le 18 brumaire ; — et les emplois auxquels ils ont été appelés dans le nouvel ordre de choses. Il faut la citer, comme donnant une idée de la puissance et de la fortune présentes et futures de Bonaparte :

Sieyès et Roger-Ducos, directeurs. — D'abord consuls provisoires, puis *sénateurs*.

Lemercier, président du conseil des anciens. — *Sénateur*.

Lucien Bonaparte, président du conseil des cinq cents. — *Ministre de l'intérieur*.

Lebrun, du conseil des anciens. — *Troisième consul*.

Cornet, Fargues, Beaupuy, membres de la commission des inspecteurs du conseil des anciens. — *Sénateurs*.

Courtois, de la commission. — *Tribun*.

Baraillon, de la même commission. — *Membre du corps législatif*.

Cornudet, Depeyre, Herwyn, Lenoir-Laroche, Péré, Rousseau, Vernier, Porcher, Vimard, du conseil des anciens. — *Sénateurs*.

Lahary, Goupil-Préfeln fils, Sédillez, Laussat, Chassiron, Caillemer, du conseil des anciens. — *Tribuns*.

Perrin, Chatry-Lafosse, Dalphonse, du conseil des anciens. — *Membres du corps législatif*.

Regnier, Crétet, du conseil des anciens. — *Conseillers d'état*.



Cabanis, Villetard, Creuzé-Latouche, Jacqueminot, Chollet, du conseil des cinq-cents. — *Sénateurs.*

Chazal, Chénier, Bérenger, Daunou, Émile Gaudin, Beauvais, Matthieu, Thiessé, Gourlay, Ludot, Thibaut, Chabaud-Latour, Barra, du conseil des cinq cents. — *Tribuns.*

Cazenave, Darracq, Devinck-Thierry, Frégeville, Girot-Pouzol, Crochon, Scherlock, du conseil des cinq cents. — *Membres du corps législatif.*

Boulay de la Meurthe, du conseil des cinq cents. — *Conseiller d'état.*

Augereau, du conseil des cinq cents. — *Nommé général en chef de l'armée française en Batavie.*

Cambacérès ministre de la justice. — *Second consul.*

Fouché, ministre de la police. — *Maintenu dans ses fonctions.*

Talleyrand, ex-ministre. — *Replacé au ministère des relations extérieures.*

Bernadotte, ex-ministre de la guerre. — *Conseiller d'état.*

Lecouteulx, président de l'administration centrale de la Seine. — *Sénateur.*

Réal, commissaire du directoire exécutif près cette administration. — *Conseiller d'état* (a).

En vérité, avec de pareils résultats, Bonaparte avait eu de quoi prendre en pitié les opposants à sa domination. Les gens qui, au contraire, pouvaient lui être utiles, tenaient à peu près ce langage : « Le directoire et les deux conseils sont partis, tant mieux. Oh! que je me sens soulagé! sept cent cinquante m'écrasaient. » Ou bien : « Vieux habits, vieux galons! » (b).

Tout, d'ailleurs, tendait à aveugler le peuple. Le triomphe de Bonaparte était représenté comme étant aussi le *Triomphe de la République* (c). On avait successivement célébré, — Il importe de le remarquer, — « une fête au *Courage ;* » une fête à *la Bienfaisance,* » une fête « *à Saint-Vincent de Paul,* » preuves du retour aux idées religieuses, mais aussi de l'abolition des mœurs républicaines.

Nous ne pouvons ici passer sous silence une découverte fort importante, et qui pendant une année entière occupa activement les esprits. Il s'agit de la vaccine. Le 1er juin, les premiers essais de l'inoculation de la vaccine furent faits à Paris, sur trente enfants. Dès qu'ils entendirent parler de ce préservatif contre la petite vérole, les Parisiens se divisèrent en deux camps. Des caricatures attaquèrent tantôt les partisans de la vaccine, tantôt les membres de la Faculté; même on représenta ainsi le combat de la vaccine avec cette dernière.

(a) Cette liste a été dressée par MM. Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la révolution française.*
(b) Collection de M. Laterrade.
(c) Cette gravure historique est tirée du cabinet de M. Maurin.



La vaccine aux prises avec la Faculté (a).

Partout, des estampes retraçaient, ou l'*origine de la vaccine*, — ou bien la *dindonnade* ou la rivale de la vaccine. Les pièces de théâtre mirent à profit la chose.

Cet événement piquait peut-être plus la curiosité générale que tout ce qui tenait à la politique.

Talma et Larive recevaient les applaudissements d'une foule empressée, mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges inspiraient la verve satirique ou élogiaque des journalistes. Chacune d'elles avait ses partisans exclusifs.

Les sciences et les arts avaient seuls quelque retentissement, après la gloire.

Sans effort, le peuple français passa d'un régime sous lequel il n'avait aucun but fixe, sous un autre régime avec lequel toute volonté devait lui être interdite.

(a) Cartons de la Bibliothèque royale.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

CHAPITRE XXXVIII.

Armistice entre Brune et l'Autrichien Bellegarde. — Joie des Parisiens. — Chants de victoire, couplets officiels. — *Il a tenu parole*. — Fête donnée par Talleyrand à Bonaparte. — L'Angleterre est *dépitée*. — Suite de traités. — Fin de l'expédition d'Égypte. — Modestie de Moreau. — Travaux du concile national. — Fête de l'anniversaire du 14 juillet. — Dans les départements, dans les pays conquis. — Prudence du sénat-conservateur. — Actes importants. — Les huit *premier vendémiaire*. — Expédition de Saint-Domingue. — Préliminaires de la Paix avec l'Angleterre. — Fête de la *Paix générale*. — Gravures à ce sujet. — Ouverture de la quatrième session du corps-législatif.

Nos succès, aux armées, ne pouvaient qu'encourager les volontaires. Chaque jour s'évanouissaient, une à une, les espérances du *jongleur Pitt*. L'armée d'Italie avait passé l'Adige, avait bloqué Mantoue et Peschiera (*a*). Le général Brune avait gagné la bataille de Pozzolo, passé le Mincio (*b*), près Vérone, puis Vicence (*c*). Huit jours après, il convenait d'un armistice avec le général autrichien Bellegarde, ce qui était un acheminement au traité qui suivit la paix de Lunéville, confirmant les clauses stipulées à Campo-Formio, — c'est-à-dire reconnaissant le Rhin pour limite de la France, et l'indépendance des républiques italiennes.

Cette négociation portait un coup terrible au ministre anglais, l'architecte de la coalition. Aussi, quand on en reçut la nouvelle à Paris, le 12 février, au moment où le peuple se livrait avec fureur, on peut dire, aux divertissements du carnaval, les esprits ne se sentirent pas de joie. Aux mascarades succédèrent des groupes de citoyens courant au jardin des Tuileries, et criant: Vive Bonaparte! sous les fenêtres mêmes du premier consul. On improvisa

(*a*) Le 1 janvier.
(*b*) Le 26 décembre dernier.
(*c*) 3 et 8 janvier.

des danses populaires, aux sons de la musique de la garde consulaire. Le canon retentit à tout instant; les théâtres entonnèrent des chants de victoires :

Quel démon corrupteur, des bords de la Tamise
Dans Vienne a soufflé ses fureurs?
Il rallume la guerre, et l'Europe surprise
Voit renaître encor ses horreurs.
L'art rassemble en vain ses miracles;
La France commande la paix;
A sa voix il n'est point d'obstacles
Pour le *Germanicus français*.

Célébrez, peuples de la terre,
Par votre union ce grand jour!
Bannissez à jamais la guerre,
Chantez de la paix le retour.

Tout cède, ô Bonaparte! à ton heureux génie,
Rival du plus grand des Césars;
Au suprême pouvoir, au temple d'Uranie,
Habile comme au Champ-de-Mars:
Posant la foudre meurtrière,
Reçois, sage triomphateur,
De l'aveu de la terre entière,
Le nom de pacificateur (a).

et ces couplets officiels parurent :

Air : *Rendez-moi mon écuelle de bois.*

L'airain gronde, et son bruit éclatant
En sursaut me réveille;
Mais ce bruit me rassure à l'instant
Et plaît à mon oreille.
Je me dis : il annonce aux Français
Qu'on suspend le glaive de Bellone :
Le canon qui tire pour la paix
Ne fait mal à personne.

Mais que dis-je? il tuera le brigand
Qui dévaste l'empire;
Il tuera le voleur, l'intrigant,
Le traître qui conspire.
Ah! plutôt, qu'oubliant leurs forfaits,
Aux méchants corrigés on pardonne.
En tirant le canon de la paix
Ne tuons plus personne (b).

(a) Ces vers médiocres furent chantés sur plusieurs théâtres. L'auteur n'a pas signé. Les poëtes de ce temps, c'étaient les soldats.
(b) Vers par J. B. Radet.



Il a tenu parole

Histoire _ Musée de la Republique Française

Le texte de la gravure la plus remarquable, parue à l'occasion de la paix de Lunéville, et qui a pour titre : *Il a tenu parole*, — est tout entier à la gloire du premier consul. L'allégorie de la gravure y est d'abord expliquée ainsi : « Au-dessous d'une pyramide sous laquelle on a mis l'époque où la paix a été conclue entre la France et l'Autriche, on voit une esquisse de la bataille de Marengo. Plus bas, deux génies présentent le buste de Bonaparte, à leurs pieds on en voit un autre qui, d'une main, tient la carte de l'Égypte, et de l'autre pose une palme sur des drapeaux, près desquels on voit des crinières de cheval qui servent de cravates aux Turcs. Ces trophées sont gardés par un chien, symbole de la fidélité. » — Un génie est censé dire :

Un jour, au temple de mémoire,
Vous contemplerez ses rivaux,
Mais c'est en vain que dans l'histoire
Vous lui chercherez des égaux.

Et au bas, on lit :

Bien moins occupé de sa gloire
Que du soin de notre bonheur,
La paix, après chaque victoire,
Fut le premier vœu de son cœur.
Par son esprit, par sa vaillance,
Tous sont éclairés ou soumis,
Il gouverne et rend à la France
Des lois, des vertus, des amis (*a*).

L'ivresse était universelle ; on illumina soudainement, et des fêtes particulières vinrent s'adjoindre à la fête générale. Celle de M. de Talleyrand procura à Bonaparte les jouissances d'un triomphe sans pareil.

Sous cette impression de la paix de Lunéville, le premier consul décida qu'une exposition nationale de l'industrie aurait lieu dans les derniers jours de l'année républicaine, et la rente éprouva une hausse considérable.

Pitt se retira du ministère, mais la mort *subite* de Paul I[er], empereur de Russie, et bien disposé pour la paix, fit redoubler les cris de malédiction des Français contre l'Angleterre. Ajoutez à cette cause de haine, les résultats de la bataille de Canope, près d'Alexandrie, où Menou fut repoussé avec les débris de l'armée française qu'il commandait, par le général anglais Abercombrie. De tous côtés, les traités vinrent donner à la France un espoir et une sécurité qui lui avaient manqué jusqu'alors. A Madrid, on en signait un qui nous assurait le duché de Parme ; le roi des Deux-Siciles nous cédait l'Ile d'Elbe et la principauté de Piombino (*b*). Enfin, à des intervalles plus ou moins rap-

(*a*) Cabinet de M. Maurin.

(*b*) Les deux traités avec l'Espagne et les Deux-Siciles furent signés le même jour, le 28 mars.

prochés, des traités se succédèrent avec la Bavière, avec la Russie, avec la Porte-Ottomane, lorsque les Français eurent évacué le Caire (*a*), et que Menou eut repassé la Méditerranée, ramenant en France les débris de l'armée d'Égypte (*b*).

Moreau était à Paris, et, pour la première fois, parut en public depuis la bataille d'Hohenlinden. Étant à une fête donnée par le ministre de la guerre pour célébrer l'anniversaire de la bataille de Marengo, il s'appuya par mégarde sur une pièce de canon portant le timbre d'Hohenlinden : il s'en aperçut, et s'éloigna aussitôt. Sa modestie inspira au citoyen Sérieyes le quatrain suivant :

Devant les monuments remplis de sa mémoire,
En vain Moreau s'échappe et fuit ;
Jadis, au Champ-de-Mars, il poursuivait la gloire,
Et la gloire partout maintenant le poursuit.

Cette situation, sous bien des rapports florissante, de la France, s'améliora encore par le concordat entre Bonaparte et le pape Pie VII,—fait remarquable entre tous. Le 10 messidor, 28 juin, un concile national, composé de quarante-cinq évêques, et d'environ quatre-vingts députés du second ordre, s'ouvrit dans l'église de Notre-Dame, à Paris. Joseph Bonaparte, Cretet, conseiller d'État, et Bernier, docteur en théologie, curé de Saint-Lô d'Angers, représentaient le premier consul. Hercule Gonsalvi, cardinal de la Sainte-Église romaine, et Joseph Spina, archevêque de Corinthe, représentaient sa Sainteté le pape. Une convention en dix-sept articles, eut lieu relativement à l'organisation du culte catholique, et l'on y reconnut que la religion catholique, apostolique et romaine, était celle de la grande majorité des Français, et notamment celle des trois consuls. On déclara que le culte de la religion catholique serait public; que les évêques seraient, à l'avenir, nommés par le premier consul, et confirmés par le pape, et que le gouvernement ferait une nouvelle circonscription des diocèses français (*c*).

Une loi organique fixa en même temps les droits et les devoirs des protestants envers l'État. Mais cette loi, ainsi que le concordat, n'obtint aucune publicité, à cause de la vacance du corps-législatif qui devait leur donner son approbation.

Dans ces conjonctures la fête du 14 juillet ne pouvait manquer d'être brillante.

Le concile national « considérant que ce jour a été désigné par le gouvernement pour célébrer la paix continentale, présage d'une paix générale et prochaine, et que sous ces rapports, il est l'objet d'une allégresse pure à la-

(*a*) 27 avril.
(*b*) 30 juillet.
(c) *Mémorial ou journal historique de la révolution française*, par Lecomte.

quelle les ministres d'une religion de charité peuvent et doivent prendre part,

« Considérant que sous le nouveau comme sous l'ancien testament, la religion a toujours été dans l'usage de consacrer, par des cérémonies saintes, les grands événements qui influent sur le sort des peuples :

« Arrêta que le mardi, 14 juillet, 1801, 25 messidor an IX, il serait chanté une messe solennelle dans l'église métropolitaine de Paris ; qu'il serait prononcé un discours relatif à la fête de ce jour, et qu'après ce jour, il serait chanté un *Te Deum* en actions de grâces de tous les bienfaits que le Seigneur avait répandus sur le peuple français. »

C'est ainsi que le clergé reprenait son rôle, dignement et d'une manière tout à fait convenable, en oubliant le passé, en acceptant le présent, en espérant de l'avenir.

Donnons maintenant la proclamation envoyée par les consuls dans tous les départements.

« Français,

« Ce jour est destiné à célébrer cette époque d'espérance et de gloire où tombèrent des institutions barbares ; où vous cessâtes d'être divisés en deux peuples, l'un, condamné aux humiliations ; l'autre, marqué pour les distinctions et pour les grandeurs ; où vos propriétés furent libres comme vos personnes ; où la féodalité fut détruite, et ces nombreux abus que des siècles avaient accumulés sur vos têtes. Cette époque, vous la célébrâtes en 1790, dans l'union des mêmes principes, des mêmes sentiments et des mêmes vœux. Vous l'avez célébrée depuis, tantôt au milieu des triomphes, tantôt sous le poids des fers, quelquefois aux cris de la discorde et des factions. Vous la célébrez aujourd'hui sous de plus heureux auspices ; la discorde se tait ; les factions sont comprimées, l'intérêt de la patrie règne sur tous les intérêts. Le gouvernement ne connaît d'ennemis que ceux qui le sont de la tranquillité du peuple. La paix continentale a été conclue par la modération ; notre puissance et l'intérêt de l'Europe en garantissent la durée. Vos frères, vos enfants rentrent dans vos foyers, tous dévoués à la cause de la liberté, tous unis pour assurer le triomphe de la république. Bientôt cessera le scandale des divisions religieuses. Un Code civil, mûri par la sage lenteur des discussions protégera vos propriétés et vos droits. Enfin, une dure, mais utile expérience vous garantit du retour des dissensions domestiques et sera longtemps la sauve-garde de votre postérité. Jouissez, Français! jouissez de votre position, de votre gloire et des espérances de l'avenir. Soyez toujours fidèles à ces principes et à ces institutions qui ont fait vos succès, et qui feront la grandeur et la félicité de vos enfants! Que de vaines inquiétudes ne troublent jamais vos spéculations ni vos travaux. Vos ennemis ne peuvent plus

rien contre votre tranquillité. Tous les peuples envient vos destinées (a). »

La journée du 14 juillet donna donc lieu à une fête religieuse et à une fête civile. La première se fit à Notre-Dame, selon la teneur de l'arrêté pris par les membres du concile national.

Quant à la seconde, elle mérite aussi de fixer notre attention.

Le 24 messidor, veille de la fête, salve d'artillerie à neuf heures du soir. — Spectacles *gratis* donnés sur les principaux théâtres de Paris.

Le 25, salve répétée à six heures du matin.

A l'étoile (aujourd'hui l'arc-de-triomphe) un arc triomphal s'élève, formé par un grand rocher ouvert. Au-dessus du rocher la renommée, haute de trente pieds, célèbre les victoires des armées républicaines. — Sur les deux pavillons, en avant de la barrière, préparatifs pour le feu d'artifice. — Dans la petite place de l'Étoile, aux Champs-Élysées, préparatifs pour l'ascension des aérostats. — Au milieu du grand carré, temple formé par une colonnade et décoré de guirlandes. — Autour du grand carré, des trophées à la gloire des armées. — Plus loin, près des arbres un grand nombre de boutiques alignées. — Dans l'ancien Cours-la-Reine, des mâts de cocagne et des jeux de bagues, etc. — Au carré Marigny, trois grands théâtres pour les spectacles forains, et de plus des tréteaux pour escamoteurs, danseurs de corde, voltigeurs, etc. — Au bout du même carré, salle de walse allemande, de cent pieds de diamètre. — Cirque pour les chevaux des élèves de Franconi. — Dans le carré de la laiterie, salle ronde de walse, couverte et décorée avec élégance, de soixante pieds de diamètre. — Dans l'espace en avant des murs de l'Élysée, théâtre en plein air, grandes guinguettes. — Dans l'étendue des Champs-Élysées, vingt-deux orchestres pour les danses (b).

La fête commença en quelque sorte le 24. Les étrangers étaient venus en foule à Paris. « Un parallèle entre cette fête et celles qui ont eu lieu précédemment, dit le *Moniteur*, serait assurément ici très-déplacé ; on ne peut cependant s'empêcher de faire remarquer que celle-ci avait un caractère particulier, qu'elle était vraiment nationale, vraiment populaire, et que chacune de ses parties avait pour objet d'offrir un amusement. Le plaisir y naissait de la variété : elle n'avait pas un plan suivi ; l'espèce de désordre qui y régnait en faisait le charme : son irrégularité la rendait piquante, et cette irrégularité même, occupant à la fois le spectateur sur un grand nombre de points, avait cet avantage que les dangers, ou du moins les inconvénients de la foule n'existaient nulle part. Cette fête n'était point consacrée à la fraternité, nul emblème ne la rappelait comme un devoir ; et ce sentiment qui ne

(a) Que le lecteur ne s'étonne pas de ne voir, pour ainsi dire, citer, à l'époque du consulat, que les proclamations de Bonaparte. Toutes peuvent être pour lui un objet de sérieuses méditations.

(b) Programme de la fête, publié dans le *Moniteur*.

veut pas être commandé, mais dont la communication est si rapide lorsqu'il naît sans contrainte, paraissait animer tous les cœurs. L'égalité s'était établie, sans qu'on eût reçu l'ordre de l'admettre. Une liberté riante et douce régnait partout. L'air du bonheur et de la satisfaction animait toutes les physionomies. »

Au parallèle fait par le *Moniteur*, nous ajouterons une remarque. Pour la première fois la place de la Concorde (a), avait été assignée pour unique point de réunion dans les fêtes nationales. Elle y a toujours été affectée depuis, et depuis ce temps encore les fêtes ont toujours eu le même caractère : joie bruyante, plaisirs officiels, lampions d'ordonnances, applaudissements payés ou surpris par la ruse.

Parmi les objets servant à la fête, et qui excitèrent le plus l'admiration générale, on cite un *Temple à la Victoire*, élevé devant le palais du Corps-Législatif. Il avait un porche de six colonnes, un fronton à deux grandes parties latérales, avec quatre monuments dédiés aux mânes de Desaix, de Joubert, de Hoche et de Kléber, et sur lesquels les quatorze armées de la République étaient indiquées.

Au milieu de ce temple était un groupe sculpté, représentant la Victoire qui offrait la paix a la France. La France se reposait sur le Dieu Mars.

Dans les Champs-Élysées avait aussi été élevé un *Temple à la Paix*.

Enfin, au centre de la place de la Concorde, était la *Colonne nationale*, à la gloire de l'armée, exécutée en charpente et en toile, et qui fut illuminée le soir (b).

La paix de Lunéville avait, comme on voit, un grand retentissement.

On écrivait de Bordeaux, le 24 messidor : « Le 15 du courant, correspondant au 14 juillet, plusieurs américains s'étaient réunis à dîner, pour célébrer l'anniversaire de leur glorieuse indépendance. M. Barnet, agent des États-Unis d'Amérique, porta les toasts suivants :— Au quatre juillet, anniversaire à jamais mémorable de l'indépendance des États-Unis de l'Amérique! — Aux habitants des États-Unis! — Au pouvoir exécutif et au congrès des États-Unis! — A Thomas Jefferson, notre premier magistrat! — A la mémoire de notre illustre père, le général George Washington, et aux héros qui ont péri en défendant nos droits! — A Bonaparte, premier consul de la République française! — A notre ordre judiciaire, toujours intègre et incorruptible! — Aux habitants de la République française, à leurs législateurs et autres membres du gouvernement! — A l'agriculture, au commerce, et aux manufactures des États-Unis! — A la marine militaire des États-Unis! — A une prompte paix universelle! — A nos derniers commissaires en

(a) La *place de la Révolution* porta le nom de place de la Concorde aussitôt après la célébration de la fête de la Concorde, dont nous avons parlé plus haut.

(b) *Mémorial de la Révolution*, t. 3. — 1803.

France! — A une réciprocité de sentiment comme d'intérêt entre les Français et les Américains! — Au beau sexe! — Aux magistrats et aux habitants de Bordeaux (a)! »

Au beau sexe! — Cela donne idée de la galanterie de ce temps-là; elle allait inspirer même les hommes politiques dans l'exercice de leurs fonctions.

A Strasbourg, « la fête du quatorze juillet avait été célébrée avec beaucoup d'allégresse. Les défenseurs de la patrie avaient été couronnés de fleurs par les jeunes filles; on leur avait donné un repas dans la maison commune. » A Angers, les habitants « n'avaient jamais eu un anniversaire du Quatorze-Juillet aussi nombreux et aussi brillant. » A Alençon, « La fête du Quatorze-Juillet avait été célébrée avec la plus grande solennité et le plus vif enthousiasme : le préfet avait tout mis en usage pour l'embellir; il y avait eu illuminations, feu d'artifice et danses... le nom de Bonaparte avait été *porté vers le ciel, etc.* »

Continuons notre tournée : — A La Haye, « la fête du Quatorze Juillet fut célébrée de la manière la plus solennelle (b). » A Maestricht, « jamais peut-être, à aucune époque, nulle fête nationale n'avait présenté autant de pompe et d'éclat que celle-là.» A Bruxelles, l'anniversaire du Quatorze-Juillet avait donné lieu à l'une des plus belles fêtes qu'on se rappelât d'y avoir vues, et à laquelle (ce qui n'était pas arrivé depuis la révolution) toutes les classes de la société avaient pris part avec le même abandon, et le même plaisir. » Autour d'un double médaillon du premier consul, décoré de branches d'olivier et de lauriers, on avait inscrit ces deux dystiques; d'un côté :

Heureux arbitre de la guerre,
Que son nom soit honoré!

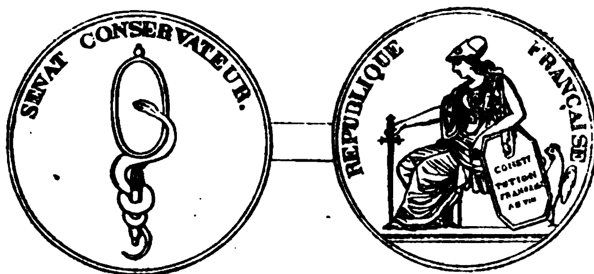
De l'autre :

Pacificateur de la terre,
Que son nom soit adoré.

A Mayence, à Gand, les cérémonies ne furent pas moins brillantes, et partout les bénédictions se répandirent sur le premier consul.

Cependant, — pour en revenir aux événements qui suivirent le mémorable anniversaire, — le sénat conservateur, ainsi appelé parce que sa mission était de maintenir la constitution de l'an VIII, s'empressa de suivre les volontés du maître, et de rendre, pour le plus grand avantage de Bonaparte, une foule de sénatus-consultes, touchant l'administration. La prudence est la vertu des sénateurs, comme l'indique leur carte d'entrée.

(a) *Moniteur universel*, devenu le *seul journal officiel* depuis le 7 nivôse an VIII.
(b) Hommage de la *république batave* à la république française.



(a)

Aussi se reposent-ils entièrement sur Bonaparte, du soin de gouverner la France.

En juillet, d'après les vœux des consuls, le ministre de la police générale intima aux préfets des départements l'ordre, 1° de faire rechercher les prêtres séditieux qui avaient refusé la promesse de fidélité à la constitution et de les faire sortir du territoire de la république dans le plus bref délai ; 2° d'ordonner provisoirement, et par mesure de police, à tout prêtre rentré dans une commune où il exerçait avant sa déportation, les fonctions d'évêque, de curé ou vicaire, et où sa présence nuirait à la tranquillité publique, de s'en éloigner sur-le-champ, à une distance telle que son influence ne puisse plus la troubler ; 3° d'enjoindre aux maires des communes, où il n'existe aucun édifice consacré à l'exercice du culte, de n'en permettre l'usage qu'au prêtre qui exercait avant l'époque du 18 brumaire ; et dans le cas où l'église aurait été vacante, d'y maintenir exclusivement le prêtre appelé le premier par le vœu de la majorité des habitants (*b*).

On pensait sérieusement à l'acceptation définitive du concordat, et le cardinal Gonsalvi repartait pour Rome.

On se mettait en garde contre les indiscrétions de la presse : le journal l'*Antidote*, fut supprimé par les consuls comme « dangereux pour l'ordre social (*c*). »

On prévenait les dilapidations des fournisseurs de la guerre, par un arrêté portant qu'il serait formé quatre commissions chargées de réviser leur comptabilité (*d*)

(*a*) Elle a été peu modifiée pendant toute l'existence du sénat.

(*b*) *Circulaire* du 1 thermidor.

(c) Son rédacteur était reconnu pour être un *septembriseur*.

(*d*) *Arrêté des consuls* du 2 fructidor.

On décidait qu'à l'avenir il ne pourrait être donné aux communes d'autres noms que ceux portés aux tableaux de la division du territoire de la République, en justice de paix.

On mettait en vigueur une loi du 24 vendémiaire, an II, contenant des mesures pour la répression de la mendicité.

On exigeait l'exécution du système des nouveaux poids et mesures dans le département de la Seine, et dans toutes les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon (*a*).

Ces différentes mesures nous conduisent jusqu'à la fête de la fondation de la République, de l'année 1801. Nous abstenant de décrire la cérémonie, qui n'offrit rien de bien particulier, nous nous appesantirons plus volontiers sur l'époque en elle-même. Chaque anniversaire, depuis la fondation de la république, forme une phrase du portrait qu'on pourrait tracer de la France, à dater de 1792.

« Le premier vendémiaire an I, au moment où la convention nationale proclamait la république, nos armées naguère repoussées jusque dans les plaines de la Champagne, vainquaient à Valmy et pénétraient jusqu'à Spire (*b*).

« Le premier vendémiaire an II, l'armée des Alpes fait mordre la poussière à un grand nombre de Piémontais, force leur camp et prend leur artillerie.

« Le premier vendémiaire an III, l'armée de Sambre-et-Meuse entre à Aix-la-Chapelle, tandis que celle des Pyrénées-Orientales, enlevant les redoutes et le camp de Carouge, repousse l'ennemi laissant sur le champ de bataille tous ses effets de campement.

« Le premier vendémiaire an IV, l'armée d'Italie met en déroute huit mille Autrichiens sur la ligne de Bochetta.

« Le premier vendémiaire an V, Kilmaine, que cette ville se rappellera toujours avec plaisir d'avoir possédé quelque temps, après avoir fait onze cents prisonniers, poursuit à Governolo l'ennemi obligé de lui abandonner toute son artillerie.

« Le premier vendémiaire an VI, Bonaparte et l'armée d'Égypte célèbrent dans la capitale de cet ancien empire les succès de l'armée française, et le Nil étonné voit flotter sur ses bords les couleurs républicaines.

« Le premier vendémiaire, an VII, Macdonald sortait de Naples, et à travers un pays insurgé, des armées ennemies, des dangers de toute espèce, ramenait à la République une de ses plus braves armées.

« Le premier vendémiaire an VIII, nous célébrons à la fois la victoire

(*a*) A dater du 1 vendémiaire an X.

(*b*) Nous citons ici le discours prononcé par un des magistrats de Rouen sur l'anniversaire de la fondation de la république.

de Brune sur les Anglais, et le retour en France du vainqueur de l'Egypte. »

Ce portrait de la France, soit dit en passant, est tracé pour plaire à Bonaparte. Le magistrat-orateur qui l'imagina eût pu trouver d'autres faits à rappeler dans nos annales républicaines; mais il donnait la préférence aux succès guerriers sur les actions parlementaires. Il était fonctionnaire public.

Le premier consul savait bien faire légaliser toutes ses volontés par les corps politiques, instruments de sa puissance. Il faut le dire, toutefois, ses vues étaient grandes, et ses entreprises furent presque toujours couronnées de succès, à cause de sa fermeté et de sa confiance en lui-même. Les pourparlers préliminaires du concordat promettaient d'arriver à bonne fin. Un nombre considérable d'archevêques et d'évêques de France donnèrent leur démission entre les mains du Pape (*a*), pour se soumettre à une réélection due à la bienveillance de Bonaparte.

Il voulait soumettre Saint-Domingue, qui avait proclamé son indépendance, et s'était donné pour chef Toussaint Louverture; malgré les mauvaises bases de cette expédition, une armée de quarante mille hommes fut embarquée.

Une idée qu'il avait nourrie depuis longtemps, et qui faisait honneur à son caractère, était la paix avec l'Angleterre. Les obstacles qu'elle avait rencontrés jusqu'alors semblaient avoir disparu. Une flotte imposante avait été formée à Boulogne, et les îles Britanniques étaient sérieusement menacées d'une invasion. Dès le mois de mars 1801, une note remise au citoyen Otto, chargé des affaires de France, laissait entrevoir qu'une réconciliation entre les deux nations rivales n'était pas impossible. Les négociations s'entamèrent, et le 1er octobre, des préliminaires de paix furent signés à Londres, et la ville d'Amiens assignée pour le lieu de la signature définitive. L'échange des ratifications s'effectuèrent le 10; et le 11, à la lueur des flambeaux, au bruit du canon, on annonça aux habitants de la capitale, la signature des préliminaires de la paix. A Londres, la joie fut encore plus complète qu'à Paris, tant les Anglais craignaient une descente. Afin de répandre plus vivement, en tous lieux, cette heureuse nouvelle, ils avaient écrit en grosses lettres sur les voitures des courriers : *Paix avec la France* (*b*).

D'après un arrêté des consuls, une fête fut célébrée à Paris, le 9 novembre. On l'appela *fête de la paix générale*. Les autorités allèrent complimenter le premier consul ; un directeur-général de l'enregistrement lui dit : « Vous êtes dans le cabinet comme vous avez été à la tête des armées, un chef infatigable. Aussi chacun pourra dire, en vous comblant de bénédictions... *Il a donné le repos au monde, lui seul n'en prend point; il veille et travaille pour*

(*a*) En vertu d'un bref de sa sainteté, en date du 15 août 1801.

(*b*) *Mémorial, ou journal historique de la révolution française*, 1803.

tous. » Bonaparte répondit à toutes les députations. Une phrase de sa réponse au président du corps législatif mérite d'être rapportée : « La stabilité dans l'organisation sociale a principalement contribué à la paix actuelle. » — En d'autres termes, si la France obtient la paix, c'est parce qu'elle est gouvernée par le premier consul. Il y avait du vrai là-dedans, et Bonaparte était trop adroit pour ne pas s'en prévaloir.

Voyons à présent, quel fut le programme de la *fête de la paix générale.*

A sept heures du matin, une salve d'artillerie mit sur pied les Parisiens. A dix heures, des groupes de musiciens, précédés de tambours et de trompettes, parcoururent la ville en exécutant des chants et des symphonies. La place de la Concorde était décorée de portiques, et couverte de salles de danse. De nombreux orchestres avaient été élevés sur toutes les places publiques. Les ponts, les quais, et le jardin des Tuileries, étaient ornés de trophées. Sur la rive gauche de la Seine, entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal, une décoration représentait le *Temple du Commerce!* Le commerce, en effet, triomphait dans cette magnifique cérémonie : une flottille de chaloupes et de barques, montées d'*habitants des divers empires de l'Europe*, et très-bien ornées et pavoisées, remonta la rivière, depuis Chaillot jusqu'au temple du commerce. A peine y fut-elle arrivée, qu'une frégate en miniature lâcha sa bordée de huit petits canons. Les *peuples* s'y rassemblèrent, et offrirent à la paix l'hommage de leurs chants et de leurs danses.

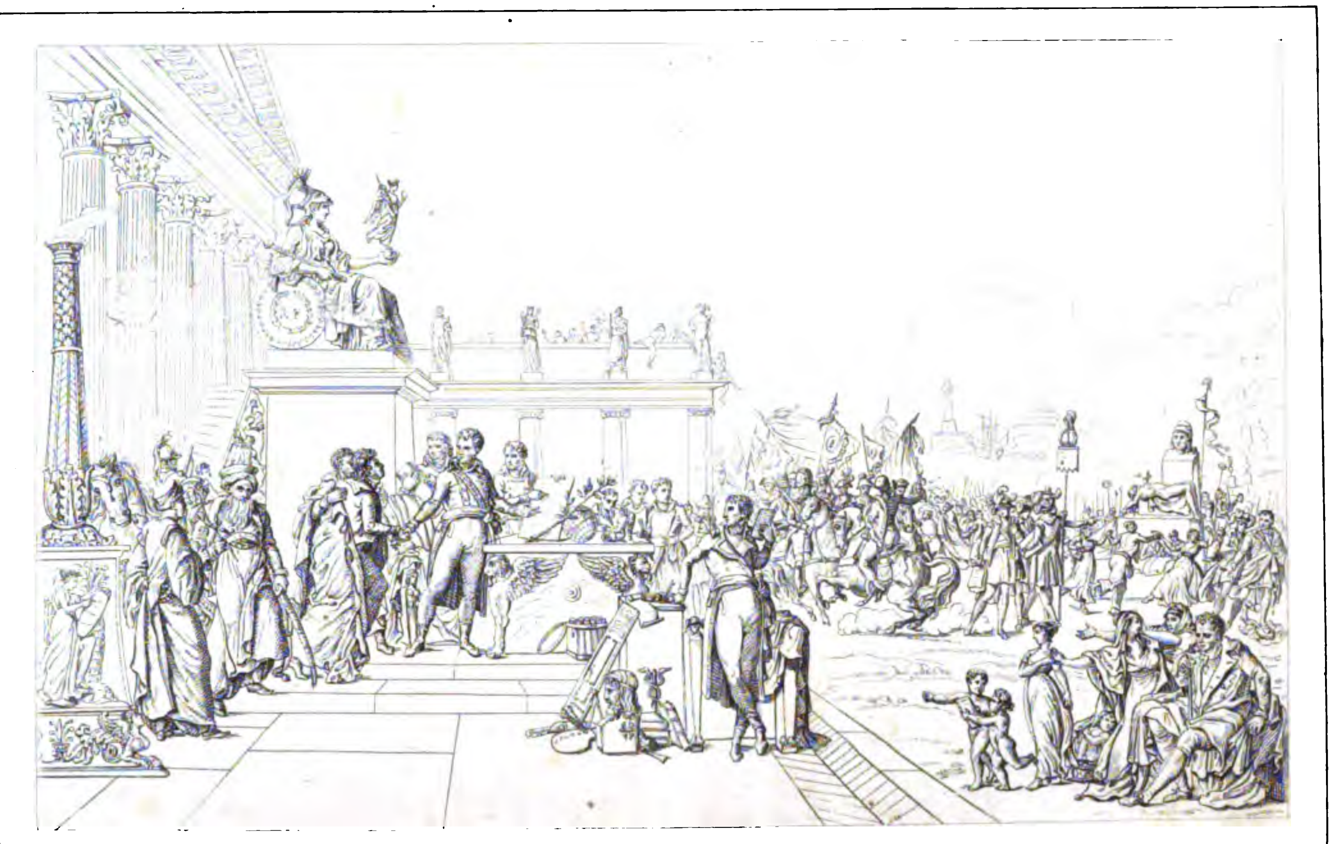
Il y eut ascension d'un ballon, sur lequel flottaient les pavillons de toutes les puissances rendues amies par la paix, et qui lança un parachute soutenant Mercure.

Une représentation des malheurs de la guerre eut lieu sur un immense théâtre dressé sur la place de la Concorde : ce théâtre avait au nombre de ses accessoires les superbes chevaux de Marly. On y bombardait deux villes; suivaient des cris et des chants de victoires; puis, des temples dédiés à la Paix, aux Arts et à l'Industrie s'ouvraient et laissaient voir dans leur enceinte les hommes que la guerre avait épargnés. A l'extrémité du terre-plein du Pont-Neuf, on avait construit un arc de triomphe sur lequel on lisait le nom de *Bonaparte.* A l'hôtel de Salm, une statue colossale représentait un héros pacificateur remettant son épée au fourreau. La fête se prolongea bien avant dans la nuit, et fut la même dans toute la France. A Nantes, une marchande de poisson mit ce transparent sous le buste de Bonaparte :

AH ! IL M'EN SOUVIENDRA,
LARIRA
DU CONSUL BONAPARTE (*a*).

(*a*) *Précis historique des fêtes*, etc., par Ruggiéri.

1801



Poirier de Dunkerque Jurisconsulte, inv.^t — *Rebel sc.^t*

Le tableau de la révolution terminé par celui de la paix

Cette fête est citée entre les plus belles données par Bonaparte.

Mille estampes rappelèrent ce jour du 18 brumaire an X. L'une disait allégoriquement :

RIEN NE MANQUE A SA GLOIRE (a).

Une autre ajoutait :

EN DEUX ANS
IL RÉUNIT
TOUS LES PARTIS,
VAINQUIT ET PACIFIA L'EUROPE.

« La sagesse dicte et Bonaparte écrit les traités de paix entre la république, l'Angleterre, le Portugal, etc., etc. Autour d'un piédestal, toutes les nations réunies et dansant ensemble expriment l'union et la joie universelle. Au fond, sur une mer tranquille, quelques vaisseaux indiquent l'heureux retour du commerce et de l'abondance. Enfin un génie porte au temple de mémoire le nom chéri du héros à qui la France doit sa gloire et l'Europe va devoir son bonheur (b). »

D'autres gravures représentent « Bonaparte ramenant la paix en France, les bienfaits de la paix. »

Des médaillons célèbrent la paix de l'an X :

DOUCE PAIX!
LOIN DE NOUS LES ORAGES!!!...
ET COMBLEZ NOS DÉSIRS.

Sous ce titre : *Le soutien de la France*, paraît l'allégorie suivante : « Le fanatisme révolutionnaire, armé jusqu'aux dents du poignard des partis, tenant d'une main les chaînes de l'esclavage et de l'autre le flambeau de la discorde, a conduit la France aux bords d'un abîme où il se jette lui-même : l'ignorance, sa fidèle compagne, est prête à la précipiter. Bonaparte montre à la France le danger où l'a réduite l'esprit haineux des factions, lui présente les attributs et les charmes de la justice, de l'union, de la paix et de l'abondance. La renommée publie ses exploits et la bienfaisance impartiale du gouvernement (c). »

Enfin, on publie le *Tableau général de la France, terminé par celui de la paix*, très-grande estampe qui ne tarda pas à décorer les appartements des partisans du premier consul. En voici l'explication, telle que la donne le dessinateur lui-même :

(a) Cartons de la Bibliothèque royale.

(b) Collection de M. Laterrade.

(c) Nous citons ici les textes explicatifs des gravures. Elles se ressemblent presque toutes, et n'ont point assez d'originalité pour être reproduites, une ou deux exceptées.

« Sur le premier plan du tableau, on voit le temple de la Concorde avec cette inscription : *Au 18 brumaire*. Minerve, représentée assise, et tenant dans sa main le symbole de la Victoire, se repose sur le bouclier de la république française. Au-devant du portique du temple sont les consuls entourés des ministres, présentant à la France les préliminaires de la paix avec l'Angleterre. Le Premier Consul donne la main, en signe d'alliance et d'amitié, au ministre de Sa Majesté britannique, qui laisse voir son union avec l'Autriche. Les ministres russes, portugais et ottomans ont déjà accepté l'olivier : son rameau, placé près d'un globe, caractérise la paix générale. Le ministre de l'intérieur, au milieu des attributs des sciences, des arts et du commerce, accueille, au nom du gouvernement, l'orphelin, la veuve et le vieillard, victimes des maux que la paix doit réparer. Un groupe de guerriers de toutes armes fait flotter les drapeaux des armées victorieuses auprès de l'enceinte du temple. Un phare signale la paix maritime et la prospérité du commerce. Les deuxième, troisième et quatrième plans représentent dans le lointain les Constitutions et les Révolutions de l'an III, de 1793 et de 1791 (*a*). »

Outre l'emphase et le pathos mythologique par lesquels ces estampes diverses ressemblent à celles publiées quelques années auparavant, la froideur y brille par-dessus tout.

La paix générale inspirait les peintres et les graveurs : sous sa douce influence s'ouvrit la quatrième session du corps législatif.

Deux faits importants ont signalé l'année 1801 : le concordat et les préliminaires de la paix générale. Ces deux faits, cependant, n'étaient pas encore complétement consommés. Ainsi qu'on le verra ultérieurement, le premier seul produisit d'heureux résultats, et les réjouissances des Français firent bientôt place à de nouvelles imprécations contre l'Angleterre.

(*a*) Cabinet de M. Maurin.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

CHAPITRE XXXIX.

Consulta extraordinaire de la république italienne. — Une *écharpe de distinction*. — *Comparaison de vie et du pouvoir*. — Comité secret, et sourdes menées. — Principaux articles du concordat; extraits du discours de Portalis. — Proclamation du concordat. — Messe-basse officielle dite à Notre-Dame. — Prestation du serment du clergé de France entre les mains du premier consul Bonaparte. — *Le triomphe de la religion en France sur l'athéisme révolutionnaire*, etc. — Les *Janus anarchistes*. — Lois d'organisation. — Bonaparte est réélu premier consul pour dix années. — On consulte le peuple pour savoir si Napoléon Bonaparte sera consul à vie. — Institution de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. — La *Casserole d'honneur*. — Apogée de la gloire de Bonaparte. — *Première représentation du Consulat en attendant une pièce nouvelle*.

Les travaux du Code civil occupaient tous les instants des magistrats, et Bonaparte en prenait sa part. La république cisalpine avait été en révolution, et sa *consulta* avait décidé (*a*) que, pour fixer les bases d'une nouvelle constitution, une *consulta* extraordinaire serait convoquée à Lyon. « Le premier consul était invité à suspendre les immenses travaux de la magistrature, pour partager avec les députés de la *consulta* extraordinaire le poids de leurs délibérations. » Le 31 décembre dernier, quatre cent cinquante-deux notables italiens s'étaient assemblés dans la ville de Lyon. Murat et Pétiet, l'ancien président du corps-législatif de la république cisalpine s'y trouvaient ainsi que les deux ministres Talleyrand et Chaptal.

Encore un nouveau triomphe pour Bonaparte! — Le 11 janvier 1802, il arriva dans la ville choisie pour les délibérations. La salle de l'hôtel de ville, où il fut conduit, avait été magnifiquement décorée par les habitants, de lauriers et de couronnes. Le premier consul fut choisi pour présider la république cisalpine, ou mieux, italienne; il accepta et rendit compte de la manière dont il avait choisi les principaux magistrats de la république alliée : il parla italien, embrassa le vice-président de l'assemblée, et se retira après avoir été comblé d'honneurs, et après avoir donné aux maires de la ville de Lyon, une *écharpe de distinction*, en témoignage du contentement qu'il avait éprouvé

(*a*) Le 12 novembre 1801.

pendant son séjour au milieu d'eux. Cette écharpe était en soie écarlate, le bas orné d'une frange et d'une broderie en argent, de goût étrusque; on y lisait :

ÉCHARPE DE DISTINCTION DONNÉE PAR LE PREMIER CONSUL AU C...., MAIRE DE LYON, LE 7 PLUVIOSE AN X.

C'est ainsi que Bonaparte récompensait ses *sujets*, — ce mot avait été écrit dans le traité entre la France et la Russie. Tout le monde se prosternait devant lui, et lorsqu'il revint à Paris, le corps-législatif et le tribunat qui avaient eu des velléités d'opposition, ne l'en allèrent pas moins complimenter sur l'heureuse organisation de la république italienne.

Le maître répondit à la députation du corps-législatif: « Il était de la gloire et de l'intérêt de la France, d'assurer pour toujours le sort d'une République qu'elle a créée.

« J'espère que sa constitution et ses nouveaux magistrats, feront son repos et son bonheur. Ce bonheur et ce repos ne seront point étrangers au nôtre. Notre prospérité ne peut désormais être séparée de la prospérité des peuples qui nous environnent.

« J'ai recueilli dans mon voyage la plus douce récompense des efforts que j'ai faits pour la patrie. J'ai recueilli surtout l'expression libre et franche de l'opinion publique, dans l'abandon de la confiance particulière, dans le simple langage du commerçant, du manufacturier, du cultivateur, tous demandent que le gouvernement soit fidèle aux principes qu'il a développés. C'est de là qu'ils attendent leur bonheur.

« J'étais déjà plein de reconnaissance pour les marques d'intérêt dont la Nation a honoré mes premiers efforts. Je reviens pénétré de sentiments encore plus profonds. Le sacrifice de toute mon existence, ne saurait payer les émotions que j'ai senties. J'en éprouve une bien plus douce en vous voyant associer votre vœu au vœu de la nation! »

De fait, en acceptant la présidence de la République italienne, Bonaparte avait agrandi le cercle de sa puissance. Les gens qui l'accusaient d'ambition étaient au moins fondés en raison. A propos de cet acte vraiment extraordinaire, on publia la pièce de vers suivante, qui, sous le voile de l'allégorie, traçait assez exactement le caractère du premier consul:

Comparaison du vin et du pouvoir (a).

Entre le pouvoir et le vin
Je trouve maint rapport sensible :
Tous deux, on le nierait en vain,
Pour les trois quarts du genre humain,

(a) Imprimé du temps.

Lettre de Sicard à Talma.

Mercredi, 19 nivose (an 10)

Je n'ai oublié, mon cher Monsieur Talma, ni les témoignages d'amitié que vous me donniez à nos aimables réunions de l'hyver dernier, ni le desir que vous me temoignates plusieurs fois d'assister à une de mes séances et d'entendre aussi le célèbre abbé de Boulogne. Eh bien! demain jeudi, 20 nivose, si vous êtes libre à onze heures du matin, vous pourrez m'entendre et voir mes chers élèves; et si vous êtes aussi à 4 heures du soir, vous pourrez entendre l'abbé de Boulogne à l'église St Etienne du Mont, derrière le Panthéon.

Je regrette bien les charmantes soirées que nous passions ensemble. Sont elles donc perdues sans retour? le souvenir m'en sera toujours cher. Conservez-moi votre amitié, comme vous avez la mienne.

Sicard

Ont un attrait irrésistible,
Quelquefois un effet terrible.
Tous deux dévoilent, à la fin,
Le cœur, l'esprit, le caractère,
Prouvent que tel faisait le fin,
Et que tel autre était sincère.
Dans le vase qui les contient,
On doit craindre qu'ils ne fermentent,
On doit craindre qu'ils ne s'éventent,
C'est un double mal qu'on prévient.
Mais il n'est peine qui n'y serve,
Mais il y faut beaucoup de soins,
Un rien de plus, un rien de moins
Vous les gâte ou vous les conserve;
Par le bien ou le mal qu'ils font,
Il est aisé de reconnaître
Ce qu'ils ne sont pas, ce qu'ils sont,
Naturels, comme ils doivent l'être,
Ils vous donnent de la bonté,
De l'esprit et de la gaîté,
Vous vous sentez heureux de vivre,
Tout vin, tout pouvoir frelaté
Vous rend méchant, triste, hébété,
Ou vous endort, ou vous enivre.

Au reste, plus le premier consul aspirait à monter, plus les mécontents aspiraient à le renverser. L'Angleterre, dont on pouvait suspecter la bonne foi, n'était sans doute pas étrangère aux petits complots qui se tramaient de toutes parts. Pendant l'hiver de 1800-1801, les Anglais avaient afflué à Paris. Il existait dans cette capitale un *comité secret* composé, dit-on, de trois membres. Il datait des premiers temps de la révolution. D'autres menées sourdes étaient en grande partie fomentées et entretenues par des femmes de haut parage. Madame de Champcenet, madame Damas, épouse d'un émigré, le littérateur La Harpe, et l'abbé Sicard (a), l'instituteur des sourds-muets, essayaient de corrompre — politiquement — l'esprit public. Les deux premières étaient de *belles dames*, qui en voulaient à l'heureuse étoile du parvenu Buonaparte. La Harpe et l'abbé Sicard, n'avaient jamais su au juste quelle était leur opinion politique. Ils avaient été froissés par tous les systèmes, et il n'en était aucun au sein duquel ils eussent pu définitivement se réfugier. La révolution, en passant sur ces hommes, ressemblait au vent de la tempête qui casse les branches des arbustes, sans les déraciner. Ils avaient souffert, mais ils n'étaient pas morts.

Madame de Champcenet fut exilée en Batavie ; madame Damas fut exilée du territoire français ; La Harpe fut forcé de s'éloigner à vingt-cinq lieues

(a) Nous donnons un autographe de l'abbé Sicard, dont la vie a été malheureusement trop agitée, et dont la mission charitable a été trop souvent interrompue.

de Paris ; l'abbé Sicard fut surveillé de près, mais non renvoyé : on avait besoin de ses services.

Tous ces complots secondaires, et d'ailleurs inoffensifs, tenaient par quelques fils au *comité secret*.

Billevesées! folies que tout cela! Les choses n'en allaient pas moins au gré de Bonaparte, et il faut l'ajouter, selon le vœu de la majorité des Français qui avaient confiance en lui. Le 25 mars, Joseph Bonaparte pour la France, et lord Cornwalis pour l'Angleterre, signèrent à Amiens le fameux traité de la paix générale, qui ramenait l'abondance et la joie dans les familles.

Après le traité d'Amiens vint la présentation au corps-législatif du concordat passé entre le gouvernement français et le pape, et dont la teneur montre jusqu'à quel point Bonaparte s'intéressait au rétablissement du culte catholique en France. Les principales clauses, rapprochées du discours que Portalis, organe du gouvernement, prononça devant les députés, formaient une charte religieuse.

Le culte catholique, apostolique et romain était public en France.

Il devait être fait une nouvelle circonscription des diocèses.

Les archevêques et les évêques devaient être nommés par le premier consul, et institués canoniquement par le pape.

Les légats de la cour pontificale ne pouvaient, sans autorisation, exercer de fonctions relatives aux affaires de l'église gallicane.

Le dimanche et les quatre grandes fêtes religieuses étaient rétablis.

Il devait y avoir en France neuf archevêchés et quarante-un évêchés.

On établissait des chapitres et des séminaires près des cathédrales, sans que le gouvernement fût tenu de les doter.

Le traitement des archevêques était de quinze mille francs ; celui des évêques de dix mille francs; celui des curés de première classe, de quinze cents francs; celui des curés de deuxième classe, de mille francs (*a*).

Voilà ce que portait le concordat. Voyons maintenant les principes développés par Portalis dans son discours officiel.

Il n'existe pas un *ordre du clergé*, mais bien des ministres des autels reconnus et soldés par l'État.

Les ministres catholiques sont célibataires, ce qui implique une désapprobation des prêtres qui se sont mariés.

Le rétablissement de la religion catholique en France est nécessaire à la tranquillité générale.

— C'était un événement immense que le concordat. Celui qui avait eu lieu entre François Ier et Léon X avait été passé après la bataille de Marignan, le

(*a*) Concordat entre le pape Pie VII et le premier consul.

combat des géants; celui qui eut lieu entre Bonaparte et Pie VII fut passé après la bataille de Marengo, qui était aussi un combat de géants (a).

Pour le proclamer, on attendit le 28 germinal an X (18 avril 1802), qui était un dimanche. Il fut lu par les autorités municipales, au son du tambour et au bruit du canon, dans les principales rues et places de Paris, en même temps que la proclamation suivante :

« *Les consuls de la République aux Français.* »

« Français, du sein d'une révolution inspirée par l'amour de la patrie, éclatèrent tout à coup au milieu de vous des dissensions religieuses qui devinrent le fléau de vos familles, l'aliment des factions et l'espoir de vos ennemis.

« Une politique insensée tenta de les étouffer sous les débris des autels, sous les ruines de la religion même. A sa voix cessèrent les pieuses solennités où les citoyens s'appelaient du doux nom de frères, et se reconnaissaient tous égaux sous la main du Dieu qui les avait créés; le mourant seul avec la douleur, n'entendit plus cette voix consolante qui appelle les chrétiens à une meilleure vie, et Dieu même sembla exilé de la nature.

« Mais la conscience publique, mais le sentiment de l'indépendance des opinions, se soulevèrent, et bientôt, égarés par des ennemis du dehors, dont l'explosion porta le ravage dans nos départements, des Français oublièrent qu'ils étaient Français, et devinrent les instruments d'une haine étrangère.

« D'un autre côté, les passions déchaînées, la morale sans appui, le malheur sans espérance dans l'avenir, tout se réunissait pour porter le désordre dans la société.

« Pour arrêter ce désordre il fallait rasseoir la religion sur sa base, et on ne pouvait le faire que par des mesures avouées par la religion même.

« C'était au souverain pontife que l'exemple des siècles et la raison commandaient de recourir pour rapprocher les opinions et réconcilier les cœurs.

« Le chef de l'église a pesé dans sa sagesse et dans l'intérêt de l'église les propositions que l'intérêt de l'État avait dictées; sa voix s'est fait entendre aux pasteurs : ce qu'il approuve, le gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la République.

« Ainsi disparaissent tous les éléments de discorde; ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient alarmer les consciences, et tous les obstacles que la malveillance pouvait opposer au retour de la paix intérieure.

« Ministres d'une religion de paix, que l'oubli le plus profond couvre vos

(a) Rapprochement fait par Siméon, dans son discours.

dissensions, vos malheurs et vos fautes; que cette religion, qui vous unit, vous attache tous par les mêmes nœuds, par des nœuds indissolubles, aux intérêts de la patrie!.

« Déployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits; que vos leçons et vos bons exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires qui ont été créées pour les protéger; qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent l'indépendance et la liberté de la France!

« Citoyens qui professez les religions protestantes, la loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que cette morale commune à tous les chrétiens, cette morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse tous deux dans le même amour pour la patrie, dans le même respect pour ses lois, dans la même affection pour tous les membres de la grande famille!

« Que jamais des combats de doctrines n'altèrent ces sentiments, que la religion inspire et commande!

« Français, soyons tous amis pour le bonheur de la patrie et pour le bonheur de l'humanité! Que cette religion qui a civilisé l'Europe soit encore le lien qui en rapproche les habitants, et que les vertus qu'elle exige, soient toujours associées aux lumières qui nous éclairent (*a*) »!

Il est certain que le concordat méritait l'approbation générale; il est certain aussi que la masse des citoyens n'y vit qu'un acte de pouvoir. Ce fait n'est pas à l'avantage des Français d'alors, et il est pour le moins étrange, sinon impardonnable, que la population parisienne ait montré très-peu d'empressement à célébrer la solennité religieuse qui eut lieu à Notre-Dame le jour de la proclamation.

Les consuls se rendirent à l'église métropolitaine, et y furent reçus par les archevêques de Paris, de Malines, de Tours, de Besançon, de Toulouse, de Rouen, et par dix-neuf évêques. Les membres du Sénat, du tribunat, du corps-législatif, du conseil-d'état, les ministres, l'état-major, en un mot toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, assistèrent à une messe basse qui fut dite par le légat du pape. Après l'évangile, les princes de l'église prêtèrent entre les mains du premier consul le serment civil exigé par le concordat, puis le cardinal Caprara, légat *à latere* entonna le *Te Deum*, qui fut exécuté à grand orchestre. On chanta *Domine salvam fac rempublicam, salvos fac consules* (*b*).

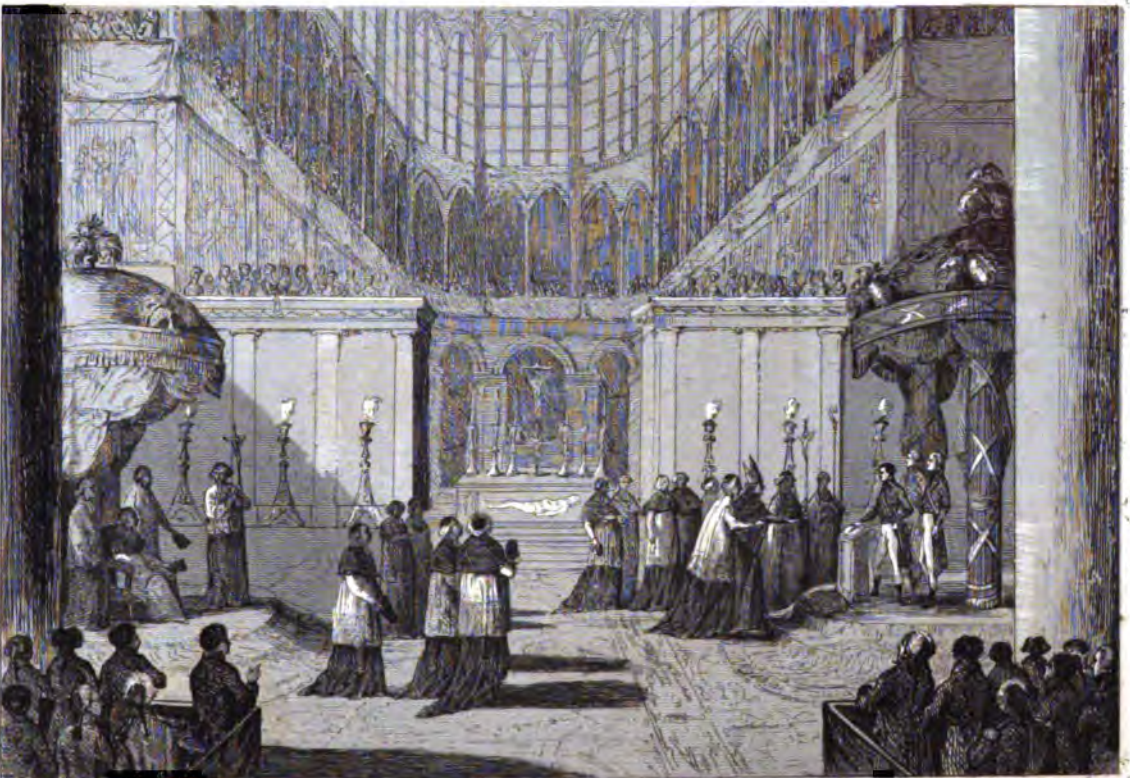
« Cette solennité, — dit l'archevêque de Tours, — consommait la réconciliation de la France avec l'Europe, et de la France avec elle-même (*c*). »

(*a*) Imprimé du temps.

(*b*) *Moniteur universel.*

(*c*) *Discours* prononcé devant Bonaparte, à son entrée dans la cathédrale.

AVRIL 1802



Serment du clergé de France entre les mains du 1er Consul

Prétendre que le premier consul voulût principalement servir la cause de la religion par le concordat, serait peut-être aller trop loin. Il faut y trouver des motifs politiques. Bonaparte, entendant la messe à Notre-Dame, ressemble beaucoup, selon nous, à ces chefs de famille, dont la croyance est plus que tiède, mais qui vont à l'office pour donner bon exemple à leurs enfants.

Toujours est-il qu'on parla longtemps de la cérémonie, de la proclamation, et de la messe basse de Notre-Dame. Une gravure de maître, retraça la *Prestation du serment du clergé de France entre les mains du premier consul Bonaparte* (*a*).

Beaucoup de personnes religieuses, charmées de cet acte qui comblait leurs désirs, se rallièrent au héros.

On représenta le *Triomphe de la Religion en France, sur l'athéisme révolutionnaire*, et la *croix du Christ soutenue par l'épée de Bonaparte*, avec cette phrase au bas : « Le 28 germinal an X, de la République française (18 avril 1802, vieux style), jour de Pâques, par le bras triomphant de Napoléon Bonaparte, premier consul de France, la religion sort de l'abîme où l'avaient plongée les impies et les athées ; le cardinal Caprara, légat *à latere*, près le gouvernement Français, célébra la messe en l'église cathédrale de Paris, sous l'invocation de Notre-Dame, à laquelle assistèrent les trois consuls, le corps législatif, et toutes les autorités constituées (*b*). »

Dans le public courut un sonnet à la louange de Bonaparte ; il se terminait par ces trois vers :

Il remet dans la France un accord solennel,
Fait la paix au dehors avec toute la terre,
Et la porte en triomphe aux pieds de l'éternel (c).

Les mécontents dirent qu'il s'agissait là d'une *capucinade*. Le mot était adopté.

Cependant le serment que les évêques, d'après le concordat, devaient prêter en entrant en fonctions rassurait généralement les esprits. Le voici : « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement (*d*). »

(*a*) Cabinet de M. Maurin.
(*b*) Collection de M. Laterrade.
(*c*) Le sonnet était du citoyen C. Noël.
(*d*) Art. 6 du concordat de 1801.

Les prêtres voyaient finir l'époque de persécution.

Bonaparte, en particulier, les protégeait, joyeux d'avoir pu effectuer ce rapprochement entre son gouvernement et la cour de Rome. Il avait dit quelques mois auparavant aux curés de la ville de Milan : « J'ai désiré de vous voir tous assemblés ici afin d'avoir la satisfaction de vous faire connaître par moi-même les sentiments qui m'animent au sujet de la religion catholique, apostolique et romaine. Persuadé que cette religion est la seule qui puisse procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée, et affermir les bases d'un bon gouvernement, je vous assure que je m'appliquerai à la protéger et à la défendre dans tous les temps et par tous les moyens. Vous, les ministres de cette religion, qui certes est aussi la mienne, je vous regarde comme mes plus chers amis. Je vous déclare que j'envisagerai comme perturbateurs du repos public et ennemis du bien commun, et que je saurai punir comme tels, de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante, et même, s'il le faut, de la peine de mort, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion, ou qui osera se permettre le plus léger outrage envers vos personnes sacrées. Mon intention formelle est que la religion chrétienne, catholique et romaine soit conservée dans son entier ; qu'elle soit publiquement exercée, et qu'elle jouisse de cet exercice public avec une liberté aussi pleine, aussi étendue, aussi inviolable qu'à l'époque où j'entrai, pour la première fois, dans ces heureuses contrées. » — Nobles paroles ; disons pourtant que le premier consul, dans le bien ou dans le mal, tranchait déjà du roi absolu.

A présent, il n'avait plus à craindre les *Janus*, anarchistes, qui conspiraient à la fois avec les royalistes et avec les sans-culottes.



(a)

Cartons de la Bibliothèque royale.

De nouveaux soutiens lui étaient survenus, après le grand événement du concordat. Le cardinal Caprara accorda, au nom du Saint-Père, une indulgence plénière à tous les Français, et il ordonna des prières dans toutes les églises, en actions de grâce du rétablissement de la religion catholique; il sacra, dans la cathédrale, l'abbé Bernier, nommé à l'évêché d'Orléans, M. de Pancemont, nommé à l'évêché de Vannes, M. Cambacérès, fait archevêque de Rouen, et enfin M. Debelloy, nommé à l'archevêché de Paris.

Une loi fut rédigée pour l'organisation des cultes et la liberté de conscience. Toutes les sectes eurent des droits à une tolérance universelle (*a*).

Par ces mesures, Bonaparte se réconciliait avec le clergé.

Pour se réconcilier avec les hommes politiques du temps passé, il accorda ses faveurs à quelques personnages célèbres sous l'assemblée constituante, entre autres à Alexandre Lameth, et à Mounier; le premier, il le nomma préfet des Basses-Alpes, le second préfet d'Ile-et-Vilaine.

Un sénatus-consulte amnistia les émigrés, à l'exception de ceux qui avaient été chefs de rassemblements armés contre la république, qui avaient accepté chez les alliés, qui avaient conservé des places chez les ci-devant princes français, qui étaient, à juste titre, considérés comme organisant présentement la guerre civile ou étrangère; à l'exception encore des commandants de terre et de mer, devenus traîtres envers la République, des archevêques qui avaient récemment refusé de donner leur démission malgré le bref de Pie VII. Tous ceux-là formèrent la *liste des émigrés*, forcément bornée à mille noms (*b*).

Bonaparte voulait aussi reconstituer en France, l'enseignement dont les bases avaient été ébranlées.

Le mois de mai fut inauguré par une loi d'organisation, établissant des *lycées et écoles spéciales*, aux frais de l'état, des *écoles primaires et secondaires* à la charge des communes ou d'instituteurs particuliers. Les préfets surveillèrent les écoles secondaires; les sous-préfets surveillèrent les écoles primaires. Les proviseur, censeur, et procureur de chaque collége, reçurent du premier consul leur nomination. Dix écoles de droit furent établies; on créa trois nouvelles écoles de médecine, et quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie, etc. (*c*).

La paix était donnée à la France par le traité d'Amiens; la liberté de conscience était proclamée par le concordat et les lois y relatives; une foule d'institutions remarquables et d'améliorations depuis longtemps espérées — mettaient Bonaparte sur le pinacle, et tous répétaient, les yeux fixés sur le 18 brumaire : C'est un brave guerrier, un bon législateur, un grand génie.

(*a*) Loi du 8 avril 1802.

(*b*) Ce sénatus-consulte ne fut proclamé que le 6 floréal suivant.

(*c*) *Moniteur universel*, n. 212 (1802).

Il faut donc donner au héros une récompense, et lui témoigner sérieusement la reconnaissance nationale. On avait bien parlé d'un monument élevé à sa gloire, mais il avait répondu modestement qu'il « fallait laisser aux siècles à venir le soin de le construire, s'ils ratifiaient la bonne opinion qu'ils avaient de lui. »

Vers, gravures et chansons ne valent pas pour lui une bonne augmentation de pouvoir, et, encore une fois, le sénat-conservateur est là pour préserver le pays du péché d'ingratitude. Le sénat, considérant que, dans les circonstances où se trouve la république, il est de son devoir d'employer tous les moyens que la Constitution a mis en son pouvoir pour donner au gouvernement la stabilité qui, seule, multiplie les ressources, inspire la confiance au dehors, établit le crédit au dedans, rassure les alliés, décourage les ennemis secrets, écarte les fléaux de la guerre, permet de jouir des fruits de la paix, et laisse à la sagesse le temps d'exécuter tout ce qu'elle peut concevoir pour le bonheur d'un peuple libre; considérant de plus que le magistrat suprême, qui, après avoir conduit tant de fois les légions républicaines à la victoire, délivré l'Italie, triomphé en Europe, en Afrique, en Asie, et rempli le monde de sa renommée, a préservé la France des horreurs de l'anarchie qui la menaçaient, brisé la faulx révolutionnaire, dissipé les factions, éteint les discordes civiles et les troubles religieux, ajouté aux bienfaits de la liberté ceux de l'ordre et de la sécurité, hâté les progrès des lumières, consolé l'humanité et pacifié le continent et les mers, a les plus grands droits à la reconnaissance de ses concitoyens, ainsi qu'à l'admiration de la postérité... décrète ce qui suit :

Art. 1. Le sénat conservateur, au nom du peuple français, témoigne sa reconnaissance aux consuls de la république.

Art. 2. Le sénat conservateur réélit le citoyen Napoléon Bonaparte premier consul de la république française pour les dix années qui suivront immédiatement les dix ans pour lesquels il a été nommé par l'art. 39 de la constitution.

Art. 3. Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message au corps législatif, au tribunat et aux consuls de la république.

Bonaparte, cette fois, n'en appela pas au témoignage de la postérité ; il accepta l'offre du sénat, et répondit à ses envoyés :

« Sénateurs, la preuve honorable d'estime consignée dans votre délibération du 18 sera toujours gravée dans mon cœur. Le suffrage du peuple m'a investi de la suprême magistrature; je ne me croirais pas assuré de sa confiance, si l'acte qui m'y retiendrait n'était encore sanctionné par son suffrage. Dans les trois années qui viennent de s'écouler, la fortune a souri à la république; mais la fortune est inconstante, et combien d'hommes qu'elle avait comblés de ses faveurs ont vécu trop de quelques années! L'intérêt de ma gloire et celui de mon bonheur sembleraient avoir marqué le terme de ma

vie politique au moment où la paix du monde est proclamée. Mais la gloire et le bonheur du citoyen doivent se taire quand l'intérêt de l'état et la bienveillance publique l'appellent. Vous jugez que je dois au peuple un nouveau sacrifice : je le ferai si le vœu du peuple me commande ce que votre suffrage autorise. »

Comme il voulait avoir l'avis du peuple, ses deux collègues arrêtèrent qu'on consulterait le peuple français sur cette question :

Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?

Il ne s'agissait donc plus seulement de prolonger pour dix ans la magistrature suprême de Bonaparte. Des registres furent ouverts dans chaque commune, à l'effet d'y recevoir l'avis de chaque citoyen. Il y en avait au secrétariat de toutes les administrations, au greffe de tous les tribunaux, chez tous les maires et chez tous les notaires. Un délai pour voter était fixé. Nous verrons quel fut le résultat de ce scrutin populaire.

En attendant, arrêtons-nous sur une institution créée par Bonaparte, et qui subsiste encore. Nous voulons parler de l'ordre de la Légion d'honneur. Les motifs qui déterminaient à fonder cet ordre étaient, dirent les messagers du premier consul, de créer une « institution auxiliaire de toutes les lois républicaines, » et de « servir à l'affermissement de la révolution... d'effacer les distinctions nobiliaires qui plaçaient la gloire héritée avant la gloire acquise, et les descendants des grands hommes avant les grands hommes... d'ajouter de la force et de l'activité à ce ressort de l'honneur, qui meut si puissamment la nation française... de créer une nouvelle monnaie d'une bien autre valeur que celle qui sort du trésor public; d'une monnaie dont le titre est inaltérable, et dont la mine ne peut être épuisée puisqu'elle réside dans l'honneur français; d'une monnaie enfin qui peut seule être la récompense des actions regardées comme supérieures à toutes les récompenses (*a*). »

Au premier bruit qui se répandit d'une telle institution, les républicains s'écrièrent qu'on voulait rétablir la noblesse. D'autres ennemis de Bonaparte prétendirent qu'il préludait par là à d'autres mesures encore plus audacieuses. Des discussions assez vives s'élevèrent au sein du tribunat; mais le projet n'en fut pas moins adopté par cinquante-six voix contre trente-huit. Dans le corps législatif, les débats ne se prolongèrent pas davantage; le projet fut adopté par cent soixante-six voix contre cent dix. Au conseil-d'état, Bonaparte prit part à la discussion. Un des conseillers ayant dit « que les distinctions étaient les hochets de la monarchie, » il répliqua en ces termes : « Je défie qu'on me montre une république ancienne ou moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinctions. On appelle cela des hochets. Eh bien! c'est avec des hochets que l'on mène les hommes. Je ne dirais pas cela à une tribune, mais dans un conseil

(*a*) Extrait des *Motifs* du projet de loi exposé devant le corps législatif par le conseiller d'état Rœderer.

de sages et d'hommes d'état, on doit tout dire; je ne crois pas que le peuple français aime la liberté, l'égalité. Les Français ne sont point changés par dix ans de révolution; ils n'ont qu'un sentiment : l'honneur. Il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là; il leur faut des distinctions. Voyez comme le peuple se prosterne devant les crachats des étrangers; ils en ont été surpris; aussi ne manquent-ils pas de les porter... On a tout détruit; il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs, mais tout le reste de la nation, qu'est-ce? des grains de sable. Nous avons au milieu de nous les anciens privilégiés organisés de principes et d'intérêts, et qui savent bien ce qu'ils veulent. Je peux compter nos ennemis. Mais nous, nous sommes épars, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la république; mais il faut prévenir l'avenir. Croyez-vous que la république soit définitivement assise? Vous vous tromperiez fort. Nous sommes maîtres de le faire, mais nous ne l'avons pas, et nous ne l'aurons pas, si nous ne jetons point sur le sol de la France quelques masses de granit (*a*).

Voilà le système de Bonaparte mis à découvert par lui-même. Ce qu'il vient de dire est une désolante vérité. Il spécule sur le manque de sentiments républicains : *c'est avec des hochets que l'on mène les hommes.*

Souvent on entendit proférer les mots de *royauté consulaire*, d'*ordre de chevalerie*, de *moyen de corruption*. Qu'importaient toutes ces récriminations? Que Bonaparte cherchât ou non à se faire des partisans avoués, du moment que la majorité des corps politiques y consentaient, — il n'aurait pas reculé.

Furent membres de la Légion d'honneur tous les militaires qui avaient reçu des armes d'honneur. Au premier rang de ceux qui pouvaient en faire partie, se trouvaient les militaires « qui avaient rendu des services majeurs à l'état dans la guerre de la liberté. » Au second rang venaient les citoyens qui, « par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, avaient contribué à établir ou à défendre les principes de la république, qui avaient fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique (*b*). » Le militaire avant le civil : là se montre en entier le génie de Bonaparte.

Il était, de droit, chef de la légion, et président du grand conseil d'administration qui nommait les membres. — Double moyen de faire sentir son influence sur les nominations.

A propos de l'*honneur*, devenu le Dieu nouveau des citoyens, citons un mot bien connu du général Moreau, qui ne sacrifiait pas exclusivement sur ses autels. Bonaparte donnait plus que jamais des *armes d'honneur*. Dans un dîner de cérémonie, Moreau, à son tour, voulut récompenser les talents de son cuisinier. Il le fit appeler, et, devant tous les convives, prenant un air à la

(*a*) *Mémoires de Thibeaudeau* sur le consulat.
(*b*) Loi de la Légion d'honneur. T. II, *de la Composition*.

fois grave et moqueur, il lui présenta une *casserole d'argent* en lui disant : « Je te donne une casserole d'honneur (*a*). »

Bonaparte eut connaissance du fait; peut-être le considéra-t-il comme un grief de plus à ajouter à ceux qui le rendaient ennemi de Moreau.

L'ordre de la Légion d'honneur consacrait la réaction dans les principes républicains. Mais, sans y prendre garde, les Français se contentaient de répéter mille et mille fois : *Rien ne manque à sa gloire; il a sauvé la république;* c'est le *héros sans pareil.* Et les gravures exposées chez les marchands sont toutes à sa louange. En voici une dans laquelle il est représenté debout sur le globe de la France, de l'Europe ou du monde, comme on voudra.



(*b*)

(*a*) Ce fait est rapporté dans les *Esquisses* de Dulaure.
(*b*) Cartons de la Bibliothèque royale.

Une caricature, néanmoins, pronostiqua l'avenir. Elle s'appelait *le Consulat*. Bonaparte y est représenté ayant une couronne qui sort à moitié de sa poche. Il est escamoteur. Devant lui une table, sur laquelle on distingue, pour objets de prestidigitation, des pyramides avec une carte de l'expédition d'Égypte, et des montagnes où on lit : *Alpes*, *Italie*. Sur un pan de la draperie qui couvre la table, est écrit : PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU CONSULAT, EN ATTENDANT UNE PIÈCE NOUVELLE. Lucien frappe à coups redoublés sur le tambour du 18 *brumaire*. L'armée prépare le trône, et Napoléon Bonaparte jette de la poudre aux yeux de la foule; il dit : « Citoyens! il y a des gens qui prétendent que je vous jette de la poudre aux yeux! (*a*) »

Au commencement du chapitre suivant, nous dirons le résultat du scrutin des votes populaires, et nous verrons bien que le caricaturiste est doué d'une perspicacité rare : le peuple est fasciné; l'armée soutient son général par esprit de corps, et le premier consul rêve tout bas à l'empire.

(*a*) L'original de cette caricature est fort rare. Peut-être Fouché prit-il soin de la faire disparaître le plus promptement possible.

FIN DU CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME.



Le Consulat

CHAPITRE XL.

Les votes populaires sont favorables à Bonaparte. — Discours du premier consul à vie aux membres du sénat. — Réponse de Bonaparte. — L'impératrice des Gaules. — Solennité du 15 août. — L'étoile du premier consul. — Ordination de l'abbé Fesch. — Séance quasi-royale : Bonaparte préside pour la première fois le sénat. — Quelques généraux font de l'opposition. — Malheurs de l'expédition de Saint-Domingue. — Acte de médiation. — Bonaparte est *Restaurateur de la République du Valais*. — Mauvaise foi de l'Angleterre. — Une rupture est inévitable.

Rappelons-nous que des registres avaient été ouverts, et que l'on avait demandé au peuple si Napoléon Bonaparte serait ou non consul à vie. Les Français étaient invités par là à reconnaître cette *royauté consulaire* dont il avait été question si souvent. Ils furent consultés à l'improviste. Le dépouillement des votes populaires amena le résultat désiré. Le 2 août, « le sénat conservateur, réuni en nombre de membres prescrit par l'article 90 de la Constitution, délibérant sur le message des consuls de la république du 10 de ce mois (*a*) : après avoir entendu le rapport de la commission spéciale chargée de vérifier les registres des votes émis par les citoyens français ; vu le procès-verbal fait par la commission spéciale et qui constate que trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-neuf citoyens ont donné leurs suffrages, et que trois millions cinq cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq citoyens ont voté pour que Napoléon Bonaparte soit nommé premier consul à vie ; considérant que le Sénat établi par la Constitution, organe du peuple pour ce qui intéresse le pacte social, doit manifester d'une manière éclatante la reconnaissance nationale envers le héros vainqueur et pacificateur, et proclamer solennellement la volonté du peuple français de donner au gouvernement toute la stabilité nécessaire à l'indépendance, à la prospérité et à la gloire

(*a*) Il s'agit du précédent *mois républicain*.

de la république, décréta ce qui suit : Art. 1. -- Le peuple français nomme, et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie. — Art. 2. Une statue de la *Paix*, tenant d'une main le laurier de la *Victoire*, et de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation. — Art. 3. Le Sénat portera au premier consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français (a). »

Ce fait est un de ceux qui dominent l'histoire : entrons dans les détails, et sachons bien de quelle manière il fut accompli. A côté du sénatus-consulte organique, citons le discours prononcé devant Bonaparte, lorsqu'on lui apprit la grande nouvelle.

« Citoyen premier consul, lui dit l'orateur, le peuple français, reconnaissant des immenses services que vous lui avez rendus, veut que la première magistrature de l'État soit inamovible entre vos mains. En s'emparant ainsi de votre vie tout entière, il n'a fait qu'exprimer la pensée du Sénat, déposée dans son sénatus-consulte du 18 floréal. La nation, par cet acte solennel de gratitude, vous donne la mission de consolider nos institutions. Une nouvelle carrière commence pour le premier consul. Après des prodiges de valeur et de talents militaires, il a terminé la guerre et obtenu partout les conditions de paix les plus honorables. Les Français, sous ses auspices, ont pris l'attitude et le caractère de la véritable grandeur. Il est le pacificateur des nations et le restaurateur de la France ; son nom seul est une grande puissance. Déjà une administration de moins de trois années a presque fait oublier cette époque d'anarchie et de calamités qui semblait avoir tari les sources de la prospérité publique. Mais il reste des maux à guérir et des inquiétudes à dissiper. Les Français, après avoir étonné le monde par des exploits guerriers, attendent de vous, citoyen premier consul, tous les bienfaits de la paix que vous leur avez procurée. S'il existait encore des semences de discorde, la proclamation du consulat perpétuel de Bonaparte les fera disparaître : tout est maintenant rallié autour de lui ; son puissant génie saura tout maintenir et tout conserver. Il ne respire que pour la prospérité et le bonheur des Français, il ne leur donnera jamais que l'élan de la gloire et le sentiment de la grandeur nationale. En effet, quelle nation mérite mieux le bonheur ? et de quel peuple plus éclairé et plus sensible pourrait-on désirer l'estime et l'attachement ? Le sénat-conservateur s'associera à toutes les pensées généreuses du gouvernement ; il secondera de ses moyens toutes les améliorations qui auront pour but de prévenir le retour des maux qui nous ont affligés si longtemps, d'étendre et de consolider les biens que vous avez ramenés parmi nous. C'est un devoir pour lui de concourir ainsi à l'accomplissement des vœux du peuple, qui vient de manifester d'une manière si éclatante son zèle et son discernement. Le sénatus-consulte que le Sénat en corps vient vous remettre, citoyen premier

(a) Sénatus-consulte organique du 2 août 1802.

consul, contient l'expression de sa reconnaissance particulière. Organe de la volonté souveraine, il a cru devoir, pour mieux remplir les intentions du peuple français, appeler les arts à perpétuer le souvenir de ce mémorable événement (a). »

Louanges à bout portant, un des premiers échantillons des harangues officielles. — On se croit revenu aux discours de la noblesse à Louis XVI, avant 89.

A quoi Bonaparte répondit : « Sénateurs, la vie d'un citoyen est à sa patrie. Le peuple français veut que la mienne tout entière lui soit consacrée; j'obéis à sa volonté. En me donnant un nouveau gage, un gage permanent de sa confiance, il m'impose le devoir d'étayer le système de ses lois sur des institutions prévoyantes. Par mes efforts, par votre concours, citoyens sénateurs, par le concours de toutes les autorités, par la confiance et la volonté de cet immense peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir. Le meilleur des peuples sera le plus heureux, comme il est le plus digne de l'être, et sa félicité contribuera à celle de l'Europe entière. Content alors d'avoir été appelé, *par l'ordre de celui de qui tout émane*, à ramener sur la terre la justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner la dernière heure sans regret, et sans inquiétude sur l'opinion des générations futures. Sénateurs, recevez mes remercîments d'une démarche aussi solennelle. Le Sénat a désiré ce que le peuple français a voulu, et par là il s'est lié plus étroitement à tout ce qui reste à faire pour le bonheur de la patrie. Il m'est bien doux d'en trouver la certitude dans le discours d'un président aussi distingué. »

La réponse est encore plus curieuse à analyser que le discours. Remarquez : Bonaparte y parle en monarque. A part la question des mots, on y trouve ces idées de paternité royale qui fait le bonheur des peuples, ces idées de droit divin en réalité, et ces remercîments directs aux corps parlementaires qui soutiennent le gouvernement.

Ce n'est pas, comme l'a dit un historien, « la monarchie élective qui vient d'être proclamée » ; c'est bien plutôt la Royauté absolue qui renaît et se cache derrière la statue de la Liberté.

Force médailles ont consacré cette seconde transformation de Bonaparte.

Une troisième transformation était toujours présente à sa pensée, mais il se gardait de témoigner le moindre désir à cet égard. « Quand me fais-tu impératrice des Gaules? lui demanda un jour Joséphine. — Quoi ! répondit-il en riant, la petite Joséphine impératrice (b)! »

Il ajouta même que c'était une absurdité.

Feindre est donc l'art des fameux politiques, comme l'audace est la prin-

(a) *Discours du sénat en corps au premier consul, en lui remettant le sénatus-consulte qui le nomme consul à vie, prononcé par Barthélemy.*

(b) *Histoire de Napoléon Bonaparte*, par Thibaudeau.

cipale force des grands conquérants. Bonaparte avait cette double faculté dont il se servit tour à tour.

Une fois consul à vie, il fut plus que jamais entouré de courtisans. Toutes les autorités constituées de France voulurent lui présenter leurs hommages. Le nombre des réceptions sollicitées était inouï. Le premier consul y déféra. Le 15 août, fête de l'Assomption, anniversaire de la ratification du concordat, anniversaire aussi de la naissance de Bonaparte, fut choisi pour la solennité de ces réceptions, pour la publication de l'acte constitutif du consulat à vie.

Comme de raison, il y eut une fête superbe; les illuminations témoignèrent de l'allégresse publique : des feux d'artifice poétisèrent les réjouissances populaires; des danses et des jeux prouvèrent combien les Français, et les Parisiens en particulier, aimaient à se livrer aux douceurs de la paix; des distributions de comestibles donnèrent une idée de la générosité et de la munificence consulaire.(a).

Les adresses des différentes autorités étaient aussi adulatrices qu'on peut se l'imaginer. A peine furent-elles surpassées par les dispositions des ordonnateurs de l'illumination, qui, néanmoins, firent preuve d'une rare imaginative courtisanesque,

A quarante pieds au-dessus de la plate-forme d'une des tours de Notre-Dame, s'éleva une étoile de trente pieds de diamètre. Au milieu de cette symbolique illumination était figuré le signe du zodiaque sous lequel se trouvait le jour de la naissance de Bonaparte.

Et l'étoile du premier consul, éclatante par-dessus toutes choses, brilla toute la nuit.

Mais, ainsi que nous venons de le dire, le 15 août était une époque remarquable à plus d'un titre. Il comptait comme anniversaire de la ratification du concordat. Il fut choisi pour être témoin d'un nouveau pacte entre Bonaparte et l'Église. On fêta l'Assomption à Notre-Dame en grande pompe, et l'archevêque donna l'ordination à l'abbé Fesch(b), oncle du premier consul. — Celui-ci se chargeait sans aucun doute de son avancement dans les ordres.

Le 3 fructidor, Bonaparte alla pour la première fois présider le sénat. Ce fut comme une cérémonie royale : deux haies de troupes, escorte nombreuse, préparatifs inusités. Les sénateurs traitèrent en roi leur patron, qui s'accoutumait aisément à de pareilles démonstrations.

Cependant, quelque brillante que fût l'étoile du premier consul, elle devait s'obscurcir momentanément.

Moreau et Bernadotte, soit par envie, soit par esprit de républicanisme, désapprouvaient hautement les actes de leur ancien collègue. Le premier vi-

(a) *Moniteur universel.*

(b) Le pape et le premier consul étaient en fort bonne intelligence. Un bref du 29 juin avait rendu à la vie séculière et laïque le citoyen Charles-Maurice Talleyrand, ministre des relations extérieures.

vait à la campagne, fuyant la société et le luxe; il refusa d'assister au *Te Deum* chanté lors de la proclamation du Concordat. Le second osa organiser une insurrection militaire qui fut dénoncée. Il fut destitué seulement, mais recommença presque aussitôt et réunit autour de lui un parti de généraux et de sénateurs mécontents des actes de l'usurpateur (*a*).

Le général Lannes faisait aussi de l'opposition et ne tarda pas à être envoyé comme ambassadeur en Portugal.

Dans le public, heureusement pour Bonaparte, toutes ces petites discussions n'étaient pas connues : c'étaient des *intrigues de cour*.

Ostensiblement n'apparaissaient que ses actions d'éclat, la réunion effectuée du Piémont à la République française, par exemple. L'expédition de Saint-Domingue, désastreuse entre toutes, passait même pour une brillante affaire. Leclerc, beau-frère du premier consul, s'y consumait en efforts impuissants, empêché dans ses résolutions par les préventions de l'armée noire, par la fièvre jaune qui décimait ses soldats et les généraux qui combattaient sous ses ordres. Toussaint-Louverture, qui d'abord s'était soumis au gouvernement français, profitait de l'occasion pour trahir et recommencer la guerre de couleur. Le 12 septembre, des généraux français passèrent aux rebelles. Nous n'avions plus que huit mille hommes sous les drapeaux ; il était facile de prévoir quelle serait l'issue de cette malheureuse guerre. A Paris, on ne crut pas à la situation déplorable de nos troupes ; on ne s'occupa que de l'arrestation de Toussaint-Louverture, et on la regarda comme un succès. Ainsi l'expédition était mise au nombre des prospérités publiques. — Enfin l'occupation des États de Parme par les Français, après la mort subite de don Ferdinand de Bourbon (*b*) ; l'entrée en Suisse d'une armée de trente mille hommes (*c*) pour appuyer efficacement l'acte fédératif qui avait réglé la constitution des divers cantons, satisfaisaient les coureurs de nouvelles et les politiques de café.

Des trois actes, le dernier seul avait véritablement réussi. Ney, commandant les trente mille hommes en question, parvint à faire cesser la guerre civile qui, depuis longtemps déjà, désolait le pays; et il le fit sans effusion de sang. L'opération menée à bien aboutit à un résultat favorable tout ensemble à la France et à Bonaparte. Cinquante-six députés notables de Suisse arrivèrent à Paris, y formèrent un congrès et exposèrent leurs raisons devant une commission de sénateurs. De ce congrès sortit la constitution helvétique, que Bonaparte sanctionna par son *acte de médiation*. En lui-même il se regardait comme *médiateur de la confédération suisse* (*d*). Le 12 décembre suivant une députation valaisienne lui présentait le décret qui le proclamait le *restaurateur de la république du Valais*. Il devenait le roi de toutes les répu-

(*a*) *Dix années d'exil*, par madame de Staël-Holstein.

(*b*) 9 octobre.

(*c*) 21 octobre.

(*d*) Une fois empereur, Bonaparte prit officiellement ce titre.

bliques qui avaient poussé comme des champignons, dit une gravure, autour de la république française (*a*).

Un arrêté porta « qu'il y aurait auprès de la femme du premier consul quatre dames pour lui faire les honneurs du palais. » La voiture de Bonaparte avait été attelée de huit chevaux à la cérémonie du concordat (*b*).

Un autre arrêté porta « que les théâtres seraient placés sous la surveillance et la direction des préfets du palais. »

Un conseil général de commerce près le ministère de l'intérieur fut établi; on créa plusieurs chambres de commerce dans les principaux chefs-lieux de département.

Tout allait bien pour Bonaparte. Malheureusement la paix d'Amiens risquait fort de n'être pas maintenue. A propos du traité, des gravures disaient, non sans quelque apparence de raison, que « c'était le baiser de Judas ou la bonne foi anglaise. »

On s'attendait à une prochaine rupture.

Aussi, nous allons examiner les prétentions des Anglais, avant, pendant et après le fameux traité. On se convaincra de l'impossibilité de la paix entre la France et l'Angleterre.

Avant, — ils voulaient profiter des désordres politiques dans lesquels la France était plongée; à l'aide d'émissaires soudoyés, ils les aggravaient encore, et ne cherchaient peut-être pas moins que la conquête de leur rivale.

Pendant, — ils obtenaient du temps, au moment où leur position était précaire, après les batailles de Marengo et de Hohenlinden.

Après, — ils se repentaient d'avoir restitué Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; ils jalousaient nos positions en Hollande, en Suisse, en Italie.

Les prétextes ne devaient pas manquer. Bonaparte, d'ailleurs, augmentant sa puissance, leur faisait ombrage. Déjà commençait à se développer contre lui leur haine instinctive. Après la rupture du traité d'Amiens, l'Angleterre ne fit plus la guerre à la révolution de France, mais au conquérant Bonaparte.

(*a*) Collection de M. Laterrade.
(*b*) *Almanach historique* pour l'an XI.

FIN DU CHAPITRE QUARANTIÈME.



Les champignons républicains

CHAPITRE XLI.

Revue des deux années précédentes. — Le curé de Gagny. — Actes d'enthousiasme et d'intolérance religieuse. — Circulaire au préfet de l'Aude. — Administration de la justice. — Importance personnelle du premier consul. — Bonaparte — Achille. — *Roi ou consul.* — Pitt qui pleure et Fox qui rit. — Nouveaux noms de rues. — Travaux dans toute la France. — Les plaisirs, les modes, les gravures et les tableaux. — *Lequel est le plus ridicule?* — Les Thermopyles. — Addition des ouvrages parus dans les six premiers mois de l'an X. — État de la science historique; les sciences naturelles ou exactes; la philosophie; la jurisprudence; la médecine. — État de la littérature proprement dite : haute littérature, petite littérature. — Pièces de théâtre. — Exploits de la censure consulaire. — La lutte entre mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges. — Croisade des hommes de lettres contre Geoffroy — Situation florissante de l'industrie en France. — Tableau résumé des mœurs françaises de l'époque.

En ouvrant l'*Almanach historique pour l'an XI*, nos egards tombent sur ce passage qui a rapport au rétablissement du culte catholique en France :

« Le citoyen L..., vieillard septuagénaire, après avoir été pendant vingt ans curé du village de Gagny, département de Seine-et-Oise, fut expulsé et déporté comme tant d'autres, dans un temps qui heureusement est déjà bien loin de nous. De retour en France, et se trouvant ces jours derniers chez le citoyen G..., maire de Villemamble, autre village voisin de Gagny, il eut le désir de revoir son clocher, et pria son ami de l'accompagner jusque-là. A l'aspect du village, à la vue des premières maisons, ses yeux se mouillent de larmes, ses genoux fléchissent, et son conducteur est obligé de le soutenir pour achever le trajet. Arrivé sur la place, il est d'abord reconnu par quelques habitants, et bientôt il se trouve entouré de tous. On le presse, on l'embrasse, on le questionne : Vient-il se fixer au milieu de ses enfants? Sera-t-il encore leur curé? Ne les quittera-t-il plus? Chacun veut partager son asile avec lui. On ne le laisse aller qu'en lui faisant promettre de venir le lendemain dimanche chanter la grand' messe. Il tint sa parole; il ne retrouva plus ses anciens ornements, mais l'autel était paré de fleurs, et l'église remplie de

tous les habitants. A l'issue de l'office, il entend entonner le *Te Deum*; il demande à quelle occasion; on lui répond que c'est en action de grâces de son heureux retour. »

Ce fait pris au hasard démontre quelle fut la joie des catholiques en France, surtout dans les départements (*a*),

Mais, nous signalons cela à regret, à peine le clergé se fut approché des autels si longtemps oubliés, que l'on vit renaître des enthousiasmes ou des intolérances d'aussi mauvais effet que par le passé. Les habitants d'une ville firent présent à leur évêque d'une vaisselle en argenterie, du prix de vingt-cinq mille francs. A Paris, le curé de Saint-Roch refusa la sépulture religieuse à la célèbre actrice, mademoiselle Chameroy, qui, assure-t-on, avait contribué par ses dons à l'embellissement du maître-autel (*b*). Plusieurs gravures retracèrent le fait, en l'accompagnant de textes plus ou moins hostiles. L'une représenta « mademoiselle Chameroy refusée par Saint-Roch. » L'autre fut intitulée « le début de mademoiselle Chameroy en paradis. » Une autre célébra ironiquement *la bienvenue* (*c*).

Le gouvernement avait retiré aux *théophilanthropes* la jouissance des édifices nationaux, voulant par là les réduire à néant (*d*). Il avait supprimé les ordres monastiques dans les départements de la rive gauche du Rhin (*e*).

Par malheur, et pour le gouvernement d'abord, et ensuite pour la liberté du clergé, les actes de quelques prêtres attirèrent sur tous l'attention du premier consul, qui exerça son pouvoir discrétionnaire aussi bien sur la discipline religieuse que sur les débats parlementaires. La religion redevint encore une fois vassale du gouvernement. Plusieurs de ses ministres se révoltèrent d'une pareille situation, et tout le temps du règne de Bonaparte, une haine occulte fut par eux vouée au premier consul, et réciproquement. Alors la protection du pouvoir ne se porta que sur les prêtres qui lui étaient dévoués. Voici une phrase très-significative d'une circulaire envoyée au préfet du département de l'Aude : « Je vous enjoins, citoyen préfet, de faire ouvrir la cathédrale au citoyen Blampoix (évêque du département bien pensant), et de la mettre à sa seule disposition. Cette église est interdite à ces prêtres qui, loin de prêcher qu'il faut obéir au gouvernement, prêchent qu'il faut le haïr (*f*). »

Le culte, non plus, ne pouvait se manifester par aucun signe extérieur. Une autre circulaire avait enjoint aux préfets des départements de ne pas souffrir qu'il se fît des processions pour le culte, ni qu'on sonnât les cloches. Aussi, beaucoup de clochers tombés en ruines, ou violemment abattus par les hommes de 1793, ne se relevèrent point.

(*a*) Le fait est aussi rapporté par Radet, littérateur.
(*b*) Le 15 octobre 1802.
(*c*) Cartons de la Bibliothèque royale.
(*d*) Octobre 1801.
(*e*) 9 juillet 1802.
(*f*) Circulaire du ministre de la police générale.

Bonaparte, cependant, s'était depuis longtemps fait dire la messe par des prêtres insermentés ou assermentés indistinctement.

Tel était l'état religieux de la France après le concordat.

L'administration de la justice était réglée. Il y avait un grand juge, ministre de la justice, ayant sa place distinguée au sénat et au conseil d'état, présidant, selon le bon vouloir du gouvernement, le tribunal de cassation et les tribunaux d'appel. Ce grand-juge surveillait et réprimandait les dispensateurs de la justice dans toute la république, nous allions dire dans tout le royaume. Le premier consul avait seul le droit de faire grâce (*a*). Le ministère de la police, d'abord mis au nombre des plus importants, avait été supprimé, on ignore pourquoi.

Les travaux pour la confection d'un Code civil uniforme, se poursuivaient avec ardeur. Ce code a été renvoyé à l'examen de trois habiles jurisconsultes.

Une loi excite le mécontentement des amis de la liberté pour tous, en rétablissant l'esclavage des nègres dans les colonies rentrées sous la domination française par le traité d'Amiens. Ces colonies doivent être régies d'après la législation antérieure à 1789 (*b*).

Le gouvernement voit sa force s'accroître chaque jour. Le premier consul personnellement, est entouré d'hommages, soit qu'on le reconnaisse dans les promenades publiques, soit qu'il se rende au théâtre. S'il visite un établissement public, aussitôt les journaux du bon parti s'empressent de le faire savoir à tous les Français, de reproduire ses questions ou ses réponses, de s'appesantir sur sa bienveillance, et de dépeindre l'enthousiasme universel des habitants qui se sont trouvés sur le passage du « chef de l'état. » Et les citoyens de répéter à satiété les belles réflexions de Bonaparte, ses à-propos spirituels, ou les compliments qui lui ont été adressés, ce qui d'ordinaire a lieu après les grandes parades.

Un soir, il se rendit à l'Opéra. On jouait *Hécube*, et il arriva au moment où Priam disait à Achille :

Du peuple entier remplissez l'espérance.

Achille était précisément au-dessous de la loge du consul, et Priam, par conséquent, tourné vers la loge. Le public saisit l'à-propos, et appliquant ce vers au « héros du siècle, » le fit répéter et le couvrit d'applaudissements prolongés (*c*).

Comment n'en eût-il pas été ainsi? Dans toutes ses proclamations, Bona-

(*a*) Voy. titres IX et X du *sénatus-consulte* organique de la constitution de l'an VIII, du 16 thermidor an X.

(*b*) Loi du 20 juin 1802.

(*c*) *Almanach historique* pour l'an XI.

parte disait aux Français : « Tous les peuples envient nos destinées. » Et ils finissaient par le croire, malgré le manque de pain et la cherté des vivres. Pendant l'automne 1801, une tournée qu'il fit en Normandie lui valut une série de petits triomphes. Quelques écrivains protestaient vainement contre sa puissance : « Il ne restait plus, dit un journal, qu'à donner un titre au nouveau souverain et à le choisir : on a satisfait aux besoins de la France en lui donnant un Roi, et à ses préjugés, en ne le nommant que Consul (*a*). » — Rien n'était plus vrai à cette époque ; et le *roi* ou *consul* se fiait sur ce qu'il était nécessaire aux besoins de la France. Selon l'expression de Cornudet, le sénatus-consulte organique devait « fermer sans retour la place publique aux Gracques (*b*). »

Tantôt c'était une médaille que l'on frappait en son honneur, tantôt c'était une gravure qui retraçait ses actions d'éclat. Pour les caricatures, elles se taisaient, par prudence, par crainte. L'historien n'en a guère à rapporter. Il lui faut patienter jusqu'à la reprise des hostilités avec l'Angleterre.

Pour le moment, on n'en publie que sur la peine de Pitt qui pleure, et sur la joie de Fox, soutien du système français,



FOX *et* PITT.

(*c*)

L'honneur et la gloire sont à l'ordre du jour. Paris, sous les rapports physiques et moraux, s'est ressenti de ce changement.

(*a*) *Paris depuis* 1794 *jusqu'en* 1802, par Peltier. Londres.
(*b*) *Exposé des motifs*.
(*c*) Cartons de la Bibliothèque royale.

On remarque diverses transformations dans le nom des rues et places révolutionnaires, ou de l'ancien régime; par exemple :

Place de l'Indivisibilité.	Place des Vosges.
Rue de la Révolution.	Rue de la Concorde.
Rue des Piques.	Rue de la Place Vendôme.
Rue des Citoyennes.	Rue de Madame.
Carrefour du Bonnet Rouge.	Carrefour de la Croix-Rouge.
Rue Révolutionnaire.	Rue Saint-Louis.
Rue des Francs-Citoyens.	Rue des Francs-Bourgeois.
Barrière Renversée.	Barrière du Trône.
Place Chalier.	Place de la Sorbonne.
Rue de Marat.	Rue de l'École de Médecine.
Rue de l'Ami du Peuple, etc.	Rue de l'Observance, etc. (a),

Les rues de l'*Union*, de l'*Égalité*, des *Droits de l'Homme*, de la *Fraternité* sont conservées, etc. On n'avait pas osé s'attaquer encore à celles qui consacraient les principes républicains dont on faisait toujours parade.

Les nouvelles rues étaient presque toutes percées en mémoire de généraux célèbres, et c'était justice. Quelques statues, quelques fontaines s'élevaient pour honorer les morts glorieuses: on remarquait à Paris le quai Desaix.

On avait retiré le poteau placé en l'an III, sous une des fenêtres du Louvre, et qui portait cette inscription. « C'est de cette fenêtre que l'infâme Charles IX, avec une carabine, tirait sur ses sujets. »

Bien des constructions embellissaient et assainissaient Paris. Le pont du *Jardin des Plantes*, —plus tard le pont d'*Austerlitz*,— était commencé, ainsi que le pont de la *Cité*, et celui des *Arts*. Un canal, la distribution des eaux dans la capitale, l'achèvement du Louvre sont projetés; et dans les départements le canal de l'Ourcq, les travaux des ports attestent l'activité administrative. Les *Muséums*, les collections de tableaux s'y multiplient; les fabriques recommencent à marcher; les hospices deviennent plus nombreux et mieux dirigés. Les écoles spéciales, les lycées, les réunions scientifiques et littéraires se forment dans toutes les villes (b).

Le plaisir et la mode règnent en maîtres. La cour de Bonaparte les encourage. Le luxe est indispensable. A l'épée du premier consul a été placé le *régent*, rentré en la possession du gouvernement. Les officiers des gardes consulaires profitent du prestige des épaulettes aux yeux des belles dames.

Comme lieux de plaisirs à Paris on comptait une foule de jardins publics, de théâtres et de cafés. Garat, l'*Orphée français*, enchantait les habitués

(a) Voir les tableaux des rues, aux revues des années 1792 et 1793, t. I.

(b) Exposé de la situation de la république, par Thibaudeau, à l'ouverture de la quatrième session du corps législatif, le 21 novembre 1801.

des concerts. La salle de la rue de Cléry était « un temple élevé à la musique; son culte y était fort suivi, » et le célèbre Haydn y faisait entendre plusieurs de ses œuvres. Les élèves du conservatoire qui, après s'être réunis, donnaient d'abord des concerts à la salle Olympique, commençaient à exécuter les chefs-d'œuvres des maîtres dans leur petite salle de chant.

Les bosquets d'Idalie, l'Élysée-Bourbon, le parc de Mousseaux, Tivoli, Frascati, le pavillon d'Hanovre, étaient les rendez-vous habituels de la société parisienne (*a*).

Les modes étaient peu gracieuses; on se demanda, en voyant l'élégant de 1789, celui de 1793, et celui de 1801 : *Lequel est le plus ridicule* (*b*)?

Gravures et tableaux traduisaient les scènes du jour par dessus tout. Les premières célébrèrent la paix, comme nous l'avons déjà vu, les seconds célébrèrent nos victoires. Le ministre de l'intérieur proposa une médaille de 12,000 francs, pour prix du meilleur tableau représentant le combat de Nazareth devant Saint-Jean d'Acre, afin de perpétuer la mémoire de trois cents braves qui, commandés par le général Junot, avaient repoussé trois mille hommes de cavalerie, pris cinq drapeaux et couvert de morts le champ de bataille, sujet digne d'inspirer les poëtes, et qui fit répéter par toute la France patriote, les vers suivants :

Enfants de Sparte, nés soldats,
Compagnons de Léonidas ?
Votre tombe muette est la voix de l'histoire.
Voyez dans Nazareth trois cents braves Français,
Par le brave Junot conduits à la victoire,
Défier un nouveau Xerxès,
Et soyez jaloux de leur gloire (*c*).

N'était considérée comme œuvre littéraire que celle qui touchait en quelque point à la gloire de Bonaparte, ou au courage de nos soldats. Le *journal des Bâtiments civils, des Monuments et des Arts*, rédigé par des sommités en ce genre, avait peu de succès. Mais les journaux qui parlaient avec enthousiasme du premier consul, comptaient tous un bon nombre d'abonnés.

Une foule d'ouvrages voyaient le jour. Pendant les six premiers mois de l'an X, il y en eut 721, savoir :

Théologie.	25
Mythologie.	2
Philosophie.	46
Législation, jurisprudence.	41

(*a*) *Paris et ses modes*. Ouvrage du temps.
(*b*) Cette caricature, qui est loin d'être rare, devait cependant trouver place ici, à cause des trois phases de la mode qu'elle retrace.
(*c*) Par Augustin Ximénès. *Mémorial*, ou journal historique, etc., de la révolution Française.



Lequel est le plus ridicule?

Agriculture, Commerce, Finances.	42
Antiquités, Biographie.	67
Astronomie, Géographie, Voyages.	26
Peinture, Architecture, Musique, Art militaire, etc..	47
Mathématiques, Arithmétique, Géographie.	19
Botanique, Minéralogie.	31
Physique, Chimie.	7
Anatomie, Chirurgie	39
Grammaire, Dictionnaire, Mélanges.	55
Poésie.	57
Théâtre.	53
Romans.	128
Journaux littéraires, Ouvrages périodiques consacrés aux sciences et aux lettres, Almanachs.	36 (a)

L'histoire est dans un état peu florissant : On cite pourtant, en 1801, le *Précis historique de la révolution française*, assemblée législative, par Charles Lacretelle; — l'*Histoire de France depuis la révolution de* 1789, *écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires, par Toulongeon; — l'Histoire du Directoire exécutif de la République française, depuis son installation jusqu'au* 18 *brumaire; — l'Histoire des Progrès et de la chute de l'empire de Mysore, par F. Michaud*. On cite aussi, en 1802, *l'Histoire des rivalités de France et d'Espagne*, par Gaillard; — le *Précis de l'Histoire universelle*, par Anquetil; — le *Précis historique de la guerre civile de la Vendée,* par Berthe de Bounisseaux, etc.

Les sciences naturelles ou exactes, au contraire, agrandissent de jour en jour leur domaine, et font des progrès étonnants. Geoffroy Saint-Hilaire, Haüy, Levaillant, Dubos, André Michaux, publient des travaux fort remarquables sur l'histoire naturelle. La pléiade scientifique d'Égypte, nouvellement revenue en France, fait connaître les résultats de ses excursions.

La philosophie a à peine quelques forts représentants. Delpierre (Dutremblay), écrit ses *Lettres sur les études et leur rapport avec l'entendement humain*.

La jurisprudence, grâce aux discussions du Code civil, tente de nombreux, essais. Perreau publie les *Éléments de la législation nouvelle;* Bernardi expose une *Nouvelle théorie des Lois civiles*, et les arrêts du gouvernement pendant la révolution sont classés sous forme de répertoire alphabétique, par Beaulat.

La médecine s'ouvre des routes nouvelles. Bichat, l'anatomiste, a conquis l'immortalité.

(a) Compte-rendu fait par la *Bibliothèque française*.

Mais, — ainsi qu'il appert du compte-rendu rapporté plus haut, — la littérature proprement dite l'emporte encore par son développement, par le nombre et la variété de ses produits,

La haute littérature est militante, comme d'ordinaire. On lit les *Remarques, Pensées* et *Observations*, ouvrage posthume de Voltaire; — On lit le *Génie du Christianisme*, par Châteaubriand. Ce dernier ouvrage, que le concordat rend de circonstance, émeut de grandes passions, des éloges excessifs, des critiques acerbes. Le *Journal du Commerce* plaisante sur ce livre, parce qu'il a vu, dit-il, dans le *Journal de Paris*, à l'occasion du *pathos* de Châteaubriand, que la religion « est un traité de commerce entre le ciel et la terre (*a*). » — Ainsi, les critiques du Génie méconnaissaient toute une face du talent de ce grand écrivain.

La petite littérature abondait. Cent vingt-huit romans publiés pendant les six premiers mois de l'an X ! quelle fécondité ! quel luxe d'imagination ! Non pas, au reste, que nous classions forcément les romans dans la petite littérature; mais ceux du directoire et du consulat s'y trouvent, à quelques rares exceptions près.

Le cousin Jacques a toujours un grand nombre de lecteurs, ainsi que tous les faiseurs de madrigaux, d'anagrammes, de dithyrambes, etc. Paris s'occupe pendant un mois entier d'une énigme proposée par un nommé Lucet. La mythologie est en vénération. Mars, Vénus, Minerve, Junon et tous leurs compagnons et toutes leurs compagnes, embellissent les recueils de vers ou de prose. Quelques auteurs publient des hymnes en latin, des espèces de *Te Deum*.

Les pièces de théâtre qui osent prendre une figure politique, ne font que célébrer les actes du gouvernement : le censeur est un bourreau littéraire qui tue de près, et de loin fait peur. On joue l'*Arthémise française*, ou *les heureux effets de la paix* (*b*). La police a défendu *Édouard en Écosse* à la Comédie-Française, et l'*Antichambre* ou les *Valets entre eux* à l'Opéra-Comique, parce que ces deux pièces « paraissaient propres à réveiller quelques idées contraires à la tranquillité publique (*c*). »

On joue la *Petite ville*, *M. du Haut-cours*, ou le *Contrat d'union*, par Picard; *Helvétius*, ou la *Vengeance d'un sage*, par Andrieux; le *Premier venu*, et le *Congé* ou *la Fête du vieux soldat*, par Vial; *Sophie* ou le *Malade qui se porte bien*, par Emmanuel Dupaty, etc.

Les opéras-comiques ont la vogue; le public parisien devient de plus en plus dilettante.

L'*Ambigu-Comique* et la *Gaîté* sont les théâtres-rois du boulevard.

(*a*) *Almanach historique* pour l'an XI.
(*b*) Bibliothèque de M. Pixérécourt.
(*c*) Les journaux du temps, en annonçant cette mesure, se permettent à peine quelques réflexions.

Des exercices gymnastiques, des séances de physique amusante, des courses au manége, récréent la bourgeoisie. A tout moment, des inventions nouvelles, ou du moins prétendues telles, piquent la curiosité publique, et donnent lieu à de douloureux désappointements.

Mais d'autres sujets plus dignes captivent la société parisienne.

Premièrement, la lutte entre mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges, lutte dont nous avons signalé les premières escarmouches à la fin de l'année 1800, s'est faite encore plus opiniâtre. On dirait d'un duel à outrance entre les partisans de ces deux célèbres actrices. La caricature s'empare avidement de la chose, et bientôt toutes les conversations roulent sur la rivalité des filles de Melpomène. Aux débuts de mademoiselle Georges, on la représenta dans le rôle de Clytemnestre: elle cache ses bras derrière son dos, et mademoiselle Raucourt fait les gestes pour elle. Mademoiselle Duchesnois, dans le rôle de Phèdre, n'a aucuns gestes, au contraire, et toute l'expression de son jeu est dans sa pose et dans sa physionomie (*a*).— Une autre caricature représentait l'abbé Geoffroy distribuant les couronnes dramatiques. Mademoiselle Duchesnois est poussée par ses amis d'un côté, et mademoiselle Georges est poussée à rebours par mademoiselle Raucourt. Toutes deux reçoivent chacune un laurier. Le parterre applaudit; il est représenté par des dindons, des canards et des oies.

Secondement, la guerre déclarée au journaliste distributeur de couronnes, a encore plus de retentissement que cette lutte entre les deux tragédiennes. L'abbé Geoffroy était le Napoléon de cette guerre à coups de plumes, qui rompait la monotonie de la paix continentale.

Ses ouvrages antérieurs à ses articles dans le *Journal des Débats*, lui avaient acquis peu de renommée, et ses ennemis faisaient promptement justice de celui à qui ils donnaient l'épithète de *Zoïle*, en rappelant sans cesse un vers d'une de ses pièces :

Le ministre sacré, non d'un Dieu, mais d'un homme.

Geoffroy était le censeur de tous ses contemporains. Grâce à son esprit, et surtout à sa méchanceté, le feuilleton du *Journal des Débats* obtenait un succès prodigieux. Il prétendait que Voltaire était un sot et Rousseau un fou.

Sa puissance était énorme, soit qu'on le lût par esprit de parti, soit qu'on parcourût ses feuilletons seulement par curiosité. Il faisait et défaisait les renommées des auteurs, des acteurs et des directeurs de théâtre. Férule en main, comme un magister bilieux, il réprimandait Talma et le fouettait, — selon l'allégorie d'une caricature publiée contre lui. Mais le nombre de ses

(*a*) Nous ne connaissons cette caricature que par la description qui en a été faite dans un ouvrage du temps.

ennemis s'accrut avec la liste de ses triomphes, et il serait trop long ici d'indiquer toutes les caricatures qu'on fit pleuvoir sur son compte. On lui donna les étrivières; on l'assimila à un âne; on le traita de folliculaire indigne. Chaque jour, le *Journal de Paris* se rendait l'écho des satires, des bouts-rimés, des épigrammes lancés contre le feuilletoniste méchant. Geoffroy, heureusement pour lui, avait ses créatures qui répondaient dans d'autres journaux (*a*). Si bien que toutes ces haines ne servirent qu'à ajouter un fleuron à la couronne de l'abbé, la popularité — qui lui avait jusqu'alors manqué.

La dispute littéraire régnait au salon; la politique avait élu domicile au café.

Ceci explique pourquoi nous nous sommes occupés de ces petits événements, qui ne sont pas d'ailleurs étrangers aux mœurs de l'époque, et qui montrent la marche des idées pendant les menées ambitieuses de Bonaparte.

En vérité, jamais on ne s'était tant adonné aux sciences, à la littérature, au théâtre. L'industrie n'était pas restée en arrière. A l'exposition dernière (*b*), les curieux avaient admiré les casimirs des frères Ternaux; les étoffes de coton des citoyens Bawens, Delattre, Denis Julien, Richard et Lenoir; la bonneterie des frères Sevenne; les velours des citoyens Godet et Delépine, Delahaie et Morgan; les limes du citoyen Raoul; l'acier poli de Schey; les rasoirs de Petiwalle; les poteries de Utzschneider; les cristaux de Montcenis et de Saint-Louis (*c*). — Ils sont heureux de pouvoir les opposer avec avantage aux produits anglais.

Des faux et faucilles, des instruments de mathématiques et d'astronomie, des charrues, des armes; des maroquins magnifiques, des cachemires français, des tapisseries d'Aubusson et des Gobelins, etc., — témoignèrent des efforts tentés par nos cultivateurs et nos fabricants. Nos villes manufacturières, Lyon, Rouen et Strasbourg, renaissaient de leurs cendres.

Le tableau des mœurs françaises est aussi assez satisfaisant : les églises se rouvrent, les travaux reprennent vigueur; les habitudes licencieuses, à l'ordre du jour sous la Régence républicaine du directoire, perdent de leur intensité; des musées, des bibliothèques, des cabinets scientifiques peuvent satisfaire aux désirs des oisifs. Les promenades sont très-fréquentées; les modes, en général, sont maintenant plus ridicules qu'indécentes; les Français sont toujours légers, mais moins impétueux dans leur enthousiasme. Peu à peu, le pays s'est façonné au joug qu'on lui impose. Les parents, à présent, destinent leurs enfants à la politique ou aux armes, comme autrefois. Les hommes en place agissent à leur guise, ou plus tôt à celle de Bonaparte : personne ne

(*a*) La querelle a duré plus de deux ans, activement, avec force coups de part et d'autre.

(*b*) Faite pendant les jours complémentaires de l'an IX.

(*c*) Comptes-rendus de l'exposition dans divers journaux et brochures. Les expositions de l'industrie doivent être mises au nombre des institutions les plus recommandables de la révolution.

dit mot. Il semble que la France soit lasse, dégoûtée, endormie, — qu'elle se repente de s'être, par le passé, trop occupée de ses propres affaires, — qu'elle ait perdu son énergie en perdant sa fureur aveugle, et que, donnant dans l'excès contraire à celui dont elle s'est rendue coupable, elle reste immobile après avoir compris qu'elle s'était trop agitée.

Plus on avance dans l'histoire du consulat, plus on est frappé de cette vérité,—que les circonstances, autant que son génie, ont secondé la fortune de Bonaparte.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-ET-UNIÈME.

CHAPITRE XLII.

Création des *sénatoreries*. — Les traitements du clergé sont déclarés insaisissables. — Un envoyé se présente à Louis XVIII. — Organisation du notariat; fabrication des monnaies. — Mise en activité de cent vingt mille conscrits. — Georges *gagnant une descente*. — Bruits de guerre avec l'Angleterre. — Couplets improvisés sur ce sujet. — Armements généraux. — *La fameuse séance du parlement d'Angleterre, du 24 mai* 1803, pot-pourri historique et dialogué. — Couplet de la *Descente en Angleterre*. — Le chant de guerre. — L'Anglais tourmenté du mal de mer. — Le bandagiste anglais. — Scène après l'invasion des îles britanniques. — La charge et la retraite. — Mots et caricatures contre le duc de Cambridge. — Acrostiche d'un genre nouveau. — La chanson de Va-de-bon-cœur.

Le plus difficile, en politique, n'est pas de gagner les hommes, mais de se les attacher étroitement. Ceux que l'ambition a fait agir, s'immobilisent assez facilement par l'intérêt; et comme le terrain des honneurs est mouvant, la fixité seule de leur position suffit pour comprimer la passion des parvenus. La stabilité, les avantages réels, voilà ce qui manquait aux dignitaires du consulat. Bonaparte y pourvut. Il créa les *sénatoreries* (*a*), — moyen complexe de s'assurer de la bonne volonté des sénateurs, présidés d'ailleurs par les consuls.

En outre, bien que le clergé ne fût plus un *ordre* dans l'État, il n'en était pas moins toujours une puissance à ne pas dédaigner. Pour s'en ménager l'appui, il fit arrêter que les traitements ecclésiastiques seraient insaisissables dans leur totalité (*b*) — privilége immense dont les prêtres ne pouvaient méconnaître la force, et pour lequel ils devaient se montrer reconnaissants.

Toute chose ainsi réglée, et voyant distinctement le but qu'il voulait atteindre, le premier consul chercha à traiter avec Louis XVIII, comme il avait traité avec les puissances ennemies. Le 26 février, un de ses envoyés, à Varsovie, se présenta devant Louis XVIII, et lui proposa de renoncer au trône de France, moyennant un établissement en Italie, ou une pension de plusieurs millions.

(*a*) Sénatus-consulte du 4 janvier.
(*b*) Arrêté du 27 janvier.

Louis XVIII répondit : « Je ne confonds point Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, ses talents militaires, je lui sais gré de quelques actes d'administration... Mais il se trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes droits ; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils étaient litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment... Fils de Saint-Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François I[er], je veux du moins pouvoir dire comme lui : « *Nous avons tout perdu fors l'honneur* (a). »

Espérance trompée ! fausses prévisions ! Bonaparte ne s'attendait pas à un tel résultat.

Alors, un sénatus-consulte ordonna la mise en activité de cent-vingt mille conscrits.

C'est qu'en effet le mois de mai vit rompre le traité d'Amiens. L'île de Malte fournissait un prétexte à la guerre. Une caricature représenta aussitôt Georges « sautant à pieds joints sur les traités, gagnant une descente, et perdant sa couronne. »



(b)

(a) Les princes du sang, deux mois après, déclarèrent approuver la réponse faite par Louis XVIII à l'envoyé de Bonaparte.

(b) Cartons de la Bibliothèque royale.

Bonaparte se renferma dans sa propre puissance. En mars, le titre préliminaire du Code civil avait été présenté au corps-législatif, ce qui prouvait matériellement avec quelle ardeur on s'était livré aux travaux de discussion. L'apparition de ces premiers articles d'un code uniforme pour toute la France, abrogeant complétement les anciennes coutumes, approprié, à quelques rares exceptions près, aux mœurs contemporaines, fit et devait faire une grande sensation.

Une loi avait organisé le notariat sur des bases fixes, et réglementé cette espèce d'officiers ministériels. Une autre loi s'occupa de la fabrication des monnaies.

L'ambassadeur d'Angleterre était parti de Paris dans la nuit du jeudi au vendredi 12 mai. Les Anglais sortaient de France, et les bruits de guerre entre la France et l'Angleterre, prirent une consistance qu'ils n'avaient pas eue jusqu'alors. Une foule de vieux militaires demandèrent à être de nouveau incorporés dans l'armée « pour combattre la perfide Albion (a). » Une brochure parut, qui eut un grand nombre de lecteurs, et qui est intitulée : *Guerre à l'Angleterre, puisqu'elle la veut, ou Réflexions sur la mauvaise foi du gouvernement anglais* (b). Le *journal de Paris* était plein d'anecdotes et de souvenirs historiques, à la honte des traîtres anglais. Des *couplets improvisés sur les bruits de guerre*, réveillèrent l'ardeur des Français. Ils se disaient sur l'air : *Lise épouse l'beau Gernance*, et nous en citerons un couplet :

On dit qu'avec l'Angleterre
Nous allons avoir la guerre;
C'est un contre-temps fâcheux,
La paix remplissait nos vœux :
Mais l'Être qui tout dispose,
Protégera nos états;
Nous avons la bonne cause
La France n'en mourra pas (c). (*bis*).

La guerre va éclater, s'écrient les Français, eh bien ! c'est un malheur, et le pays n'en mourra pas !

Ce qu'il importe avant tout de faire, c'est d'armer, de mettre notre marine sur un pied formidable. Des dons volontaires, envoyés par les départements, contribuent à construire des vaisseaux, des chaloupes canonnières, des péniches, et des bateaux de transport. « La ville de Lyon vient d'offrir à l'état un vaisseau de ligne qui portera son nom. » Bruxelles donne à la France une frégate de quarante-quatre canons. Le département de Maine-

(a) *Journal de Paris.*
(b) Par *Diacon*. Brochure écrite avec assez de verve et de raison.
(c) Couplets par E. J. B. G. Lallemand.

et-Loire en arme aussi une. Dans un dîner de militaires, à Tivoli, on porte entre autres toasts ceux-ci : — à Bonaparte le Grand, — à la liberté des mers, — « au brave qui descendra le premier sur le territoire du peuple violateur des traités (a). »

Chacun est indigné : le 21 mai, deux frégates anglaises ont pris deux bâtiments dans la baie d'Audierne, l'un allant chercher des bois de construction, l'autre étant chargé de sel pour Fécamp (b).

L'Angleterre, se dit-on, ne veut employer aucuns procédés. Une séance de son parlement l'a prouvé, et nous voulons la reproduire telle qu'elle a été traduite en chansons, et répandue à un grand nombre d'exemplaires. C'est un pot-pourri historique fort bien fait.

LA FAMEUSE SÉANCE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE DU 24 MAI 1803.

Air : *Des Bourgeois de Chartres.*

Un jour, dans son délire,
Le roi Georges Dandin
Rêva qu'à son empire
On voulait mettre fin.
Soudain, en sa frayeur, il s'agite, il se lève,
Et l'ingénieux Pharaon
Mande son conseil d'Albion,
Pour expliquer son rêve.

« Fleur de la gent bretonne !
« Milords, pairs, et vous tous,
« Soutiens de ma couronne,
« Dit-il, asseyez-vous. »
(L'air reste coupé.)

L'huissier du parlement chante sur l'air du *Bastringue.*

« Voulez-vous, messieurs, vous placer ?
« La séance, la séance,
« Voulez-vous, messieurs, vous placer ?
« La séance va commencer. »

Suite de l'air des *Bourgeois de Chartres.*

Dès qu'ils furent assis : « What, what (c), dit le grand sire,
« Suis-je fou, ne le suis-je pas ?

(a) Rapporté dans le *Journal de Paris.*
(b) Lettre écrite de Brest.
(c) Ces mots sont ceux par lesquels le roi d'Angleterre commence tous ses discours. (*Note de l'auteur du pot-pourri.*)

« Vous allez décider le cas ;
« Moi, je ne sais qu'en dire. »
Chacun fait la courbette ;
Le roi poursuit ainsi :
« J'ai vu par la lunette,
« De Windham, mon ami,
« J'ai vu, sur les chantiers de Hollande et de France,
« Deux vaisseaux prêts à mettre à flots :
« Tout cela, mylords, d'un complot
« N'a-t-il pas l'apparence ?

« Et puis j'ai vu paraître
« Un Français qui rôdait :
« La sonde en main, le traître
« Sur nos côtes sondait.
« Hélas ! comme autrefois, ma pauvre tête est folle ;
« Je ne sais plus ce que je dis ;
« N'importe ; j'attends vos avis :
« Vous avez la parole. »

Sur l'air : *Vous voulez me faire chanter.*

« A mon avis, dit lord Pelham,
« Vous souscrirez, je pense.
« Je suis très-modéré : mon plan
« Est d'envahir la France.
« Mais, pour le faire sans danger,
« Point de préliminaire ;
« Il faut à la fois l'outrager
« Et commencer la guerre.

Air : *Jardinier, ne vois-tu pas ?*

Soudain plus de mille voix
En fausset, en tonnerre,
Vont criaillant à la fois :
« La guerre à ces fiers Gaulois,
« La guerre, la guerre, la guerre ! »

Air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

« Paix-là, braillards ! quel clabaudage !
« Dit le roi Georges, quel quanquan !
« Paix-là, vous faites un tapage
« Qui va me rompre le tympan. »

Air : *Du Menuet d'Exaudet.*

« C'est bien dit :
« Moins de bruit
« Pourquoi braire ?
« Dit le duc de Cumberland,

« A peu près ressemblant
« A monsieur son cher frère :
« C'est donc moi,
« D'un grand roi
« Frère auguste !
« Qui, sans être un grand sorcier,
« Parlerai le premier ;
« C'est juste.
« Or, le sceptre de la terre
« Appartient à l'Angleterre,
« Et j'entends,
« Je prétends,
« Qu'il faut faire
« Aux Français, sans différer,
« Mais sans la déclarer,
« La guerre.
« Sans ce point,
« N'est-il point
« Bien à craindre
« Que notre brillant soleil,
« Qui n'a pas son pareil,
« Vienne un jour à s'éteindre ?
« Tout est prêt,
« Tout promet
« Réussite ;
« Allons de leurs fronts altiers
« Arracher les lauriers,
« Bien vite. »

Ici l'orchestre joue ;

Eh ! va-t-en voir s'ils viennent, Jean...
Frottons-les bien s'ils viennent.

Air : *Ce mouchoir, belle Raymonde.*

« Halte-là, dit lord Stanhope,
« Plein de cœur et de raison ;
« C'est aux regards de l'Europe
« Afficher la trahison.
« De cette ardeur furibonde,
« Milords, calmez les accès.
« Laissons en paix tout le monde,
« Surtout le peuple français.

« Nous devons en numéraire
« Cinq cent millions sterling.
« Certes, si l'on fait la guerre,
« La banqueroute est en train.
« De cette ardeur furibonde, etc.

« On sait, dit-on, par intrigue,
« Les plans de Bonaparté.
« Soyons un peu moins prodigue
« De notre crédulité.
« De sa prudence profonde,
« Qui d'entre nous doutera ?
« Lui seul il sait dans le monde
« Ce qu'il fait, ce qu'il fera. »

Air : *Ciel, l'univers va-t-il donc se dissoudre ?*

« Ciel ! quel discours vient-on nous faire entendre !
« Répond Clarence en faisant un hoquet ;
« Bacchus laisse-moi reprendre
« Haleine. . pour mon sujet.

« Il faut défendre
« Notre grand projet.
« Bacchus !
« Ton divin jus
« D'ardeur m'enivre,
« Et comme un livre
« Je vais parler :
« *La France doit trembler.* »

Air : *Des folies d'Espagne.*

« Soyons hardis, et nous pourrons convaincre
« Ce fier consul qui nous montre les dents,
« Que l'Anglais seul peut *châtier* et vaincre
« La France entière et tous ses adhérents.

Air : *R'lan tan plan tire lire.*

« R'lan tan plan tire lire :
« Brûlons, saccageons leur empire :
« Allons leur percer le flanc :
R'li, r'lan, r'lan tan plan tire lire,
« Faisons couler tout leur sang.
« Je n'ai plus rien à dire. »

Air : *Dans les Gardes françaises.*

« Autrefois, dit Melville,
« Écossais fier et bas,
« Sans pain et sans asile,
« On m'appelait Dundas.
« J'ai su, par mon adresse,
« Acquérir de grands biens :
« Duplicité, souplesse,
« Ont été mes moyens.

« Aujourd'hui, plus sincère,
« Et d'un ton positif,
« Je dis que de la guerre
« Malte est le vrai motif.
« Aux feintes les plus sottes
« Pourquoi donc recourir
« Nos droits, ce sont nos flottes
« Et notre bon plaisir.

« Quoiqu'Albion domine
« A Malte, sans raison,
« Gardons-la : pour le spline (*sic*)
« L'air de Malte est fort bon.
« Ce qu'on peut dire et faire
« Avec impunité,
« Milords, en Angleterre,
« Est de toute équité.

Air : *De la Baronne.*

« Je le demande,
« Dit Landsdowne plein de bon sens ;
« Sur l'Helvétie et la Hollande,
« Que nous font les projets des Francs ?
« Je le demande.

« Suivant l'usage,
« Ils ont au dehors des agents ;
« Parce qu'un d'eux vous fit ombrage,
« Vous verserez le sang des gens,
« Suivant l'usage.

« On prête encore
« Sur l'Égypte, au fameux consul,
« De vastes desseins que j'ignore.
« Nous faisions, nous, même calcul,
« Et pis encore.

« Contre la guerre,
« Franchement, je dis mon avis.
« Pour une paix longue et sincère,
« Puissent mes vœux être accomplis
« Contre la guerre !

Air : *Du Haut en Bas.*

« Voilà mon mot,
Dit Roslin : Agir et se taire !
« Voilà mon mot :
« Frappons les grands coups au plus tôt !
« Si la France est deux ans sans guerre,
« C'est fait, messieurs, de l'Angleterre.
« Voilà mon mot.

Air : *Ahi! povero Calpigi.*

« Quel est l'Anglais qui ne s'enflamme,
« Dit Grenville, au nom de l'infâme,
« Par qui notre honneur fut terni ?
« Ah ! *French dog* Sébastiani !
« Nous avons bien, dans le mystère,
« Essayé de nous en défaire ;
« Mais il faut le dire *in petto*.

LE CHOEUR.

« Ah ! bravo! Grenville, bravo!

Air : *On compterait les diamants.*

« Je vais trancher le nœud gordien ,
« Dit Moyra... Consultons la carte.
« Sur ce point-là... regardez-bien,
« Il faut surprendre Bonaparte. »
Est-ce à Cadix ? demande-t-on. (Il y a échoué.)
Est-ce, dit Nelson, à Boulogne? (Il y a été battu.)
Non, dit Clarence, non, non, non;
Mettez le doigt sur la Bourgogne.

UN FRANÇAIS.

Air : *La Faridondaine.*

« Oui, milords, venez, vous pourrez
« Chez nous faire vos orges ;
A Charenton vous trouverez
« Place pour vous et Georges.
« Puis avec nous vous danserez,
« La faridondaine,
« La faridondé,
« Certain rigodon bien gentil,
« Biribi,
« A la façon de Barbari,
« Mon ami.

« Aimez-vous mieux nous voir chez vous,
« Guidés par la victoire?
« Traverser la mer, entre nous,
« N'est pas la mer à boire.
« Eh bien oui, nous vous promettons,
« La faridondaine,
« La faridondon,
« Le plus joli charivari,
« Biribi,
« A la façon de Barbari,
« Mon ami. »

Air : *Du pas de charge.*

L'ARMÉE FRANÇAISE.

« Nous partons, nous bravons les flots;
« Nous bravons la tempête,
« Serrés autour de ce héros
« Qui marche à notre tête.
« Ivres de gloire et de succès,
« Nous avons un Achille;
« Multipliez-vous, fiers Anglais!
« Un Français en vaut mille. »

Toujours la rivalité entre les deux peuples, rivalité que font naître des prétextes et non des causes. Le roi Georges, avons-nous déjà vu, *avait gagné une descente*, en sautant à pieds joints sur les traités; la descente en Angleterre fut le projet national à l'ordre du jour. Voici un couplet d'une chanson intitulée : *La Descente en Angleterre.*

Air de Marche.

Après tant de nobles travaux,
L'Hercule de notre patrie,
Dans la paix réparant les maux
De la guerre et de l'anarchie,
Avait abjuré pour jamais
Les lauriers sanglants de la guerre;
Mais il doit encore aux Français
Une descente en Angleterre (*a*).

Des mesures inouïes furent prises de part et d'autre. Le roi d'Angleterre fit mettre un embargo général sur tous les vaisseaux appartenant aux républiques française et batave. Les consuls arrêtèrent que tous les Anglais voyageant ou commerçant en France, seraient prisonniers de guerre.

Les compagnies gardes-côtes furent organisées.

Et puis, on entonna le *Chant de guerre.*

Albion veut encor la guerre,
Arme-toi, peuple de héros!
Poursuis Albion sur la terre,
Poursuis Albion sur les flots! (*b*)

(*a*) Chanson par le citoyen Achille G... (Imprimé du temps.)
(*b*) *Journal de Paris.*

1803



Scène après l'invasion des Iles Britanniques

Quoi! disait-on, l'Angleterre cherche toujours à conquérir l'empire des mers! Eh bien! selon une caricature, l'Anglais aura le mal de mer.



L'Anglais tourmenté du mal de mer (*a*).

Pitt, ajoute un autre plaisant, est le Guide-âne qui ose dire à Georges : « Je vous donnerai l'empire des mers. » — On représente Pitt amusant Georges par des futilités et des promesses chimériques, et le faisant tomber dans un profond précipice. Pitt-Guillot, assure-t-on, est effrayé; il est aux expédients. Bonaparte dit à Georges : « Gare à ta couronne et défends tes côtes. » Une gravure est intitulée *le Bandagiste anglais*. Le bandagiste présente à Georges un bandage sur lequel est écrit : Observation des traités. Et il lui dit : Voilà le seul bandage qui puisse retenir la descente (*b*).

Une estampe retrace la grande colère de John Bull contre les ministres fiers d'avoir rompu le traité, et qui, dans une orgie, se sont fait servir un pâté d'Amiens renfermant un coq vivant (*c*).

Une autre, — composée dans le même esprit, — est intitulée : *Scène après l'invasion des îles Britanniques*. Il est censé que les Français ont conquis l'Angleterre, et qu'on en est revenu, au moins par comparaison, au temps d'Alexandre le Grand. Voici l'explication de ce dessin, dont le sujet souriait beaucoup aux patriotes qui espéraient triompher avant peu de l'orgueil britannique :

1° Le premier consul. Il est dans le costume d'Alexandre le Grand.

(*a*) Cartons de la Bibliothèque royale.
(*b*) Textes de diverses caricatures.
(*c*) Collection de M. Laterrade.

2° Le génie de la France. Il offre la paix à l'Univers, et représente, en même temps, l'Ephestion de Bonaparte.

3° La Grande-Bretagne. Elle porte le costume de Sisigambis, et dépose ses trois couronnes aux pieds du vainqueur, en implorant la clémence consulaire pour son fils l'infortuné John Bull.

4° John Bull, appuyé sur le whig-club. (Club signifie coterie aussi bien que gros bâton : on sait que le whig-club est une société de patriotes. M. Fox est supposé en être le chef.)

5° On voit le pauvre John Bull écrasé d'impôts, et victime de l'incomparable gouvernement britannique, ou plutôt tyrannique. — Il gémit sous le fardeau de la dette nationale, qui va au delà de six cents millions sterlings. Il a sur le dos la taxe du revenu, qui est de dix pour cent sur chaque rente, et même sur les profits de l'industrie et du commerce. — Il est chargé d'impôts de toute espèce. — Il se plaint que son argent n'est que du papier, que Pitt lui a pris ses culottes, et qu'Addington veut lui enlever la peau ; qu'on le force d'aller en mer, et que, quand il est à bord d'un navire, on le vole, et on « le traite pire qu'un forçat. » Il demande du secours contre la tyrannie du gouverneur Aris, le cerbère de la Bastille de Londres. Il exclame contre la suspension de l'*Habeas Corpus*, la loi martiale, la corruption du Parlement, les cachots et les barraques. — Il finit par damner la prétendue liberté anglaise.

6° Grenadier français délivrant John Bull de ses fardeaux, par ordre du premier consul qui ne sera pas moins généreux envers la Grande-Bretagne que ne le fut Alexandre envers Porus, — n'aimant la gloire qu'autant qu'elle peut contribuer au bonheur du genre humain.

7° Le duc de Clarence forcé de venir demander pardon au premier consul.

8° Madame Jordan, la maîtresse de son altesse royale, « comédienne fanée et tableau de laideur, » qui lui a fait présent de six petits arlequins, qui l'appellent publiquement papa Clarence.

9° Lord Hawkesbury en chemin pour venir à Paris, suivant sa fameuse et ridicule gasconnade.

10° M. Addington priant lord Hawkesbury de retenir un appartement au Temple pour la famille royale.

11° Pitt, Grenville, Windham, etc., et toute l'armée de réserve, cachés derrière un roost-beef, c'est-à-dire une pièce de bœuf rôti (*a*).

Cette prétendue liberté du John Bull anglais n'était certainement pas plus illusoire que celle du Jacques Bonhomme français;— mais, en se moquant de son ennemie, la France fermait les yeux sur ses propres malheurs.

Un nouveau fait, à notre avantage, détermina de nouvelles caricatures, sur le duc de Cambridge qui n'est pas nommé dans la *scène après l'invasion* que nous venons de décrire. Le général Mortier, en vertu d'une convention

(*a*) Cette estampe est tirée du cabinet de M. Maurin.

conclue avec les députés civils et militaires du Hanovre, prit tout à coup possession de cet électorat. Dans le combat de Borsten, engagé depuis la reprise des hostilités avec l'Angleterre, il avait battu complétement le duc de Cambridge, commandant les troupes ennemies, et l'avait forcé de fuir en Angleterre (a).



La charge.



La retraite (b).

Aussitôt on représenta *la Charge* et *la Retraite*, ou l'*Expédition anglaise*. Et le plan de campagne du duc de Cambridge fut expliqué au public. Son armée hanovrienne se composait de capucins de cartes.

Il y eut la « démission forcée du duc de Cambridge. » Il la donna à l'approche de l'armée française. Le *Journal de Paris* conseillait d'inscrire au bas, en guise de texte, le madrigal suivant :

Veni, vidi, vici... Le vainqueur de Pharsale,
Par ces trois mots si brefs a fait assez de bruit ;
Pour immortaliser son altesse royale,
Nous n'en dirons pas plus : *Il vient, il jure, il fuit.*

Le funeste résultat de la campagne de Hanovre, eu égard aux désirs du cabinet anglais, fit adresser ces vers à Pitt, pleurant à son tour, tandis que Fox riait :

Il est bien temps, mons Pitt, de pleurer quand Fox rit.
Quand les Français de toi seront en face,
Bon Dieu quelle grimace
Feras-tu donc alors? Quel sera ton dépit ?
Trompé dans ton attente,
Pour ton pays qu'en résultera-t-il ?
Une descente,
Ainsi soit-il (c).

(a) Combat à la date du 3 juin 1803.
(b) Cartons de la Bibliothèque royale.
(c) Texte d'une gravure.

Avec cela, — force refrains militaires : odes *sur la liberté des mers*, odes *sur la nouvelle guerre*, des allégories où le lion de France l'emporte sur le léopard anglais (*a*), des vers sur le grand dîner des ministres anglais, lorsqu'ils mangèrent un pâté d'Amiens renfermant un coq vivant, — ce qui voulait dire que les Anglais s'étaient laissé aller à leur voracité naturelle, mais que les Français étaient là pour neutraliser leurs espérances.

Un versificateur fit paraître cet *Acrostiche d'un genre nouveau*. Tel est son titre.

Britannique
Orgueil,
Napoléon,
Avant
Peu,
Aura
Réprimé
Tes
Excès (*b*).

Un chansonnier, de son côté, versifia sur *L'impatience des chaloupes canonnières, ou les adieux de Va-de-bon-cœur à sa maîtresse :*

Adieu, cher amour,
Je pars pour l'Angleterre,
Jusqu'à mon retour
Songe à moi chaque jour.
Georges le débonnaire
A beau dire et beau faire,
Autour de sa cour
Bientôt battra notre tambour.
Adieu, cher amour, etc.

Un petit bateau
Qui porte un grand courage,
Avec un vaisseau
Peut marcher de niveau.
Quand le léopard nage,
De son poids il enrage ;
Le coq, à fleur d'eau,
Franchit la mer comme un ruisseau.
Un petit bateau, etc.

Nous nous passerons
De boussole et de carte.
De nos avirons
Nous nous contenterons.
Au nom de Bonaparte
Tout orage s'écarte,
Nous *arriverons*,
Et nous *verrons*, et nous *vaincrons*.
Nous nous passerons, etc.

Plus d'un lord pensif,
Qui fait mal sentinelle,
En définitif
Sera pris mort ou vif. —
Je compte, amant fidèle,
Rapporter à ma belle
Du rhum, du rost-biff,
Et des bijoux plein un esquif.
Plus d'un lord pensif, etc.

Signal enchanteur,
De t'entendre il nous tarde ;
De chaque rameur
Double la bonne humeur !
Le consul nous regarde.
A chacun il nous garde
Ce sabre d'honneur
Qui doit fixer notre bonheur.
Signal enchanteur, etc.

La route des mers
Est ouverte et commune
Aux peuples divers
Epars dans l'univers.
Les conques de Neptune
Sonnent, de dune en dune,
Le prochain revers
D'un cabinet sombre et pervers.
La route des mers, etc. (*c*)

(*a*) La plupart publiés par le *Journal de Paris*.
(*b*) Le mot est *Bonaparte*.
(*c*) Ces couplets ont été populaires.

Les deux peuples aspiraient donc à se mesurer. Bonaparte allait, sans aucun doute, devenir un second Guillaume le Conquérant. Comme dit Va-de-bon-cœur, nous arriverons, nous verrons, et nous vaincrons,

Mais hélas! on s'aveuglait sur la guerre qui menaçait. Comment pouvait-on espérer que la lutte aurait lieu uniquement entre la France et l'Angleterre? Malgré tout, on s'engagea de gaieté de cœur, et on prit bravement un parti. Ceux même qui prévoyaient une conflagration générale de l'Europe n'hésitaient pas à appeler la guerre de leurs vœux. Aussi, lorsqu'elle commença, elle se ressentit de l'enthousiasme que pouvaient à la fois produire, — et des espérances insensées, et le besoin urgent de la défense nationale.

Ce chapitre a eu trait aux préparatifs de guerre; le suivant montrera à quoi ils aboutirent, et combien l'Angleterre fut habile à rompre, dans son seul intérêt, ou mieux dans son désir de vengeance, la paix continentale.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE XLIII.

Vers envoyés à madame Lætitia Bonaparte. — Conversations de café. — Adieu les douceurs de la paix. — Les Anglais se disposent à une défense opiniâtre. — Georges a la colique pour avoir mangé du pâté d'Amiens. — Forces militaires de la Grande-Bretagne; forces militaires de la France. — Rêve de Georges, suivi de son réveil. — Deux interpellations de Bonaparte.—La censure est tout à fait établie.—Une variante à la constitution de l'an VIII. — Napoléon-*imperator*. — Littérature de 1803. — *Rondeau prophétique*. — *Mais qui touche mouille*. — Caricatures de mœurs sur les Anglais. — Couplet de *M. Pistache*. — État des Théâtres. — Modes des femmes et des hommes.

Le 9 août, le premier consul arriva à Saint-Cloud, dont il avait fait sa résidence ordinaire. Il y reçut les autorités, et revenait de sa tournée départementale à cause de la situation des affaires politiques, et aussi pour l'époque du 15 août, époque fameuse, car, dit un soldat-poëte, à madame Lætitia Bonaparte,

Dans cette fête solennelle,
Le Français, rallumant son antique ferveur,
Honore la Vierge immortelle
Qui porta dans son sein le divin Rédempteur...
Soyez de même et fêtée et chérie,
Chacun ici vous doit cet hommage flatteur;
N'êtes-vous pas, comme Marie,
La mère de *notre sauveur* ? (a)

Des revues, des grandes manœuvres, des petites guerres eurent lieu successivement.

Partout on s'entretint de la guerre imminente. Les cafés n'avaient d'échos que pour les mots *Anglais*, *Français*, *Pitt*, *cannonière*, *etc*. « J'entrai, hier, au café de Foy, pour prendre une carafe de limonade, dit un promeneur

(a) Vers à madame Bonaparte la mère, par le citoyen Duleyris-Bonnaud.

temps. A côté de moi, trois jeunes gens buvaient du punch, et *causaient à la Française*, et voici exactement ce que j'entendis de leur conversation. — Le Portugal fera la paix et paiera les frais de la guerre. — Le premier consul ne partira que le mois prochain, etc. (*a*). »

Adieu, les douceurs de la paix, adieu les embrassements de famille.



Les pleurs et les craintes qui accompagnent le départ d'un fils ou d'un frère, avaient déjà recommencé.

Le premier consul s'occupa de former une armée d'Angleterre. Une escadre anglaise menaçait nos côtes, insultait nos marins, bombardait le Hâvre, Granville, Dieppe, Boulogne, Calais, etc.

Une armée de deux cent mille combattants nous protégea sur la Manche et le Pas-de-Calais. On comptait dix mille embarcations légères, propres à transporter nos soldats. Les Anglais riaient d'abord de nos manœuvres; puis une terreur panique s'empara d'eux. Toute l'Angleterre prit des mesures qui l'assimilaient à une ville assiégée. Les côtes étaient hérissées de canons; la presse de cent mille matelots avait été votée pour 1804; des écluses avaient été construites, pour inonder, en cas de besoin, le comté d'Essex; les plus riches habitants de Douvres, craignant l'invasion, s'étaient réfugiés à Cantorbéry; on avait proposé d'élever des fortifications autour de Londres; il avait été convenu déjà qu'à la première nouvelle de descente effectuée, les

(*a*) *Journal de Paris.*

forêts, les villages, les voitures, seraient brûlés, les chemins détruits, les villes démantelées (a).

Une caricature nouvelle mettait ces mots dans la bouche de Georges, à propos du pâté d'Amiens mangé soi-disant en famille : « Maudit pâté, quelle colique tu me donnes (b) ! »

Pitt, pour tout dire, avait endossé l'uniforme de guerre ; et Georges passait des revues.

Les forces de la Grande-Bretagne montaient à cinq cent onze vaisseaux de ligne, frégates et autres, avec une flottille de six cent quatre-vingts petits bâtiments. On comptait quatre-vingt-dix-huit mille marins, et vingt-cinq mille fencibles marins ; cent quatre-vingt-quatre mille hommes de troupes de terre, et près de quatre cent mille volontaires.

On disait que Pichegru et Dumouriez avaient offert leurs services à l'armée anglaise.

Quant aux forces de la France, elles étaient moins apparentes, mais, au fond, plus formidables. Ses soldats étaient vieux et aguerris. La flottille, réunie dans la Manche, comprenait mil huit cent cinquante-un bâtiments de guerre ou de transport.

Le premier consul arriva à Boulogne, centre des armements militaires, le 12 brumaire. Dès le lendemain, il fit manœuvrer dans la rade environ cent chaloupes canonnières. Trois jours après, il fit exercer les troupes à l'embarquement.

Bonaparte rentra à Paris le 18 novembre.

L'Angleterre avait éprouvé une frayeur mortelle, en le voyant à Boulogne. Son retour à Paris dissipa ces craintes. Alors des discussions énormes s'élevèrent dans le parlement, et Pitt revint à la tête du ministère.

Et le Rêve de Georges commença (c) : « Georges est assis et endormi, appuyé sur sa table ; l'Erreur, derrière lui, lui montre la figure de l'Angleterre sur un char marin traîné par la Chimère. L'Angleterre tient à sa main le trident, signe de l'empire des Mers. »

Rêve qui devait amener un réveil fort désagréable (d) : « La Vérité écarte le nuage, et montre à Georges le vaisseau français proclamant la liberté des mers. »

Pitt revenant au ministère, c'était la diplomatie anglaise, montée à son apogée. Les affaires de la guerre s'effacèrent peu à peu. La terreur des Anglais diminua, et les deux nations restèrent indécises pendant longtemps encore.

Pour Bonaparte, il comprit que sa position était fort grave, et qu'une coali-

(a) *Histoire de la révolution de France*, par A. F. Desodoards.
(b) Collection de M. Laterrade.
(c) Gravure de la Bibliothèque royale.
(d) *Id.*

tion était imminente. Il avait dit vivement à l'ambassadeur d'Angleterre (a) : « Vous êtes décidés à la guerre... vous voulez la guerre. Nous l'avons faite pendant quinze ans ; vous voulez la faire encore pendant quinze années et vous m'y forcez. » Puis, il avait ajouté, en parlant à l'ambassadeur de Russie : « Les Anglais veulent la guerre ; mais s'ils sont les premiers à tirer l'épée, *je serai le dernier à la remettre dans le fourreau;* ils ne respectent pas les traités, il faut dorénavant les couvrir d'un crêpe noir... Si vous voulez armer, j'armerai aussi ; si vous voulez vous battre, je me battrai aussi. *Vous pourrez peut-être tuer la France*, mais jamais l'intimider. Malheur à ceux qui ne respectent pas les traités ! ils en seront responsables devant toute l'Europe. » — Interpellation hardie, et qui prouvait que Bonaparte s'attendait maintenant à quelque chose de plus que la guerre avec l'Angleterre.

Paul Ier n'était plus-là, Paul Ier, son ami, et que des caricatures avaient maintes fois représenté sous la forme d'un ours blanc mené en laisse par Bonaparte.



Faire face aux éventualités, cela se traduisait pour lui en augmentation de pouvoir. Plus sa volonté serait une, serait puissante, serait incontredite, qu'on nous pardonne cette expression, plus le triomphe, à ses yeux, serait certain. Il ne voulait donc pas être empêché par toutes les petites tracasseries politiques, cailloux jetés dans l'engrenage d'un gouvernement. Il lui fallait parler haut et seul, être écouté, être obéi. Avec cela, les choses de-

(a) Dans une audience diplomatique.

vaient aller au mieux; sans cela c'en était fait, pensait-il, de la France et de lui.

Le plus terrible coup avait été porté à la liberté de la presse. Un arrêté des consuls avait décidé que nul ouvrage ne pourrait être mis en vente avant d'avoir été examiné par une commission de censure, qui donnerait ou refuserait son permis, selon qu'il y aurait ou non lieu à la censure (a).

Personne ne murmura, chacun étant persuadé que Bonaparte agissait dans l'intérêt de la France, ou bien chacun craignant de déplaire « à la majesté consulaire. »

C'eût été peu de chose que de fermer brutalement la bouche aux mécontents; il fallut s'assurer à tout jamais les complaisances du corps-législatif, en faire le compagnon intime du sénat, et pour cela, avoir sur lui la haute main.

Rien n'arrêtait Bonaparte : il conçut le projet de faire modifier la constitution même du corps-législatif.

D'après un nouveau sénatus-consulte organique, le premier consul eut des attributions énormes. Qu'on juge par cette variante de la constitution de l'an VIII, si, autrement que par les mots, le gouvernement républicain existait en France (b).

Art. 1[er] Le premier consul fera l'ouverture de chaque session du corps législatif.

2. Il désignera douze membres du sénat pour l'accompagner.

3. Il sera reçu à la porte du palais du corps législatif par le président, à la tête d'une députation de vingt-quatre membres.

4. Les membres du conseil d'État se placeront dans la partie de la salle assignée aux orateurs du gouvernement.

5. Lorsque les consuls auront pris place, les membres du tribunat seront introduits, et placés dans la partie de la salle assignée aux orateurs de ce corps.

6. Le premier consul, après avoir ouvert la séance, recevra le serment des nouveaux membres du corps législatif et du tribunat qui ne l'auront pas encore prêté; les conseillers d'État feront ensuite les communications que le gouvernement aura arrêtées, et la séance sera levée.

7. Pendant le jour de l'ouverture de la session du corps législatif la police de son palais sera remise au gouverneur du palais du gouvernement, et à la garde consulaire.

8. Le premier consul nommera le président du corps législatif sur une présentation de candidats qui sera faite par le corps législatif au scrutin secret et à la majorité absolue.

(a) Arrêté du 27 septembre.

(b) Il faudrait, pour bien apprécier l'autorité présente de Bonaparte, rapprocher ce sénatus-consulte organique des principes de la constitution de l'an VIII, que nous avons expliquée plus haut.

9. Les candidats seront présentés dans le cours de la session annuelle pour l'année suivante et à l'époque de cette session que le gouvernement désignera.

10. Il sera pris un candidat dans chacune des séries qui devront rester au corps législatif l'année suivante.

11. Si le premier consul n'a pas encore nommé le président à l'ouverture de la session, le corps législatif présentera à sa première séance un cinquième candidat pris dans la série entrante dans l'année, et le premier consul choisira entre les cinq candidats.

12. Les fonctions du président commenceront avec la session annuelle s'il est nommé avant l'ouverture de cette session, ou le jour de sa nomination si elle n'a lieu qu'après que la session sera ouverte; il pourra sans intervalle être présenté comme candidat, et élu de nouveau.

13. Le sceau du corps législatif sera déposé chez le président. Les expéditions des lois décrétées par le corps législatif ne seront scellées qu'en présence de son président.

14. Le président logera au palais du corps législatif; la garde d'honneur sera sous ses ordres; les messages du gouvernement lui seront remis.

15. Le président aura, en cas de vacance, la nomination aux emplois du corps législatif.

16. A l'ouverture de chaque session le corps législatif nommera quatre vice-présidents et quatre secrétaires au scrutin secret et à la majorité absolue.

17. Ils seront renouvelés tous les mois; ils remplaceront le président en cas d'absence ou d'empêchement, et dans l'ordre de leur nomination.

18. Le corps législatif choisira, au scrutin secret et à la majorité absolue, douze candidats, parmi lesquels le premier consul nommera quatre questeurs, dont deux seront renouvelés chaque année, sur une désignation de six membres, faite de la même manière.

19. Les fonds votés dans le budget annuel pour les dépenses du corps législatif seront mis par douzième de mois en mois, à la disposition des questeurs sur l'ordonnance du ministre des finances.

20. Tous les mandats de dépenses seront délivrés par l'un des questeurs, qui en sera spécialement chargé.

21. L'emploi des fonds affectés aux dépenses du corps législatif, excepté ceux nécessaires au paiement des indemnités de ses membres, sera arrêté dans un conseil d'administration composé du président, des vice-présidents et des questeurs.

22. Un des questeurs fera les fonctions de secrétaire de ce conseil.

23. La révocation des employés du corps législatif sera délibérée par ce conseil, et notifiée par le président.

24. Le conseil recevra et arrêtera le compte annuel des recettes et dépenses du corps législatif.

25. La délivrance des mandats de paiement, les fonctions relatives à l'administration et à la police du palais du corps législatif, et toutes celles dont les questeurs pourront être chargés, seront réparties entre eux par le conseil d'administration.

26. La session de l'an XII s'ouvrira suivant les formes précédemment observées.

27. Immédiatement après l'ouverture de la session, le corps législatif procédera, avec le bureau provisoire, au choix de cinq candidats, parmi lesquels le premier consul nommera le président; il sera pris un candidat dans chacune des séries du corps législatif.

28. Immédiatement après l'installation du président, il sera procédé à la nomination des vice-présidents, des secrétaires et des candidats pour la questure.

29. Les comptes de la commission administrative du corps législatif seront rendus dans un conseil formé ainsi qu'il est dit art. 21, et avant que les questeurs entrent en fonctions.

30. Le corps législatif, toutes les fois que le gouvernement lui aura fait une communication qui aura un autre objet que le vote de la loi, se formera en comité général pour délibérer sa réponse; ce comité sera toujours présidé par le président du corps législatif, ou par un des vice-présidents désigné par le président en cas d'empêchement.

31. Si le corps législatif désire quelques renseignements sur la communication que le gouvernement lui aura faite, il pourra, par une délibération préalable, charger son président d'en faire la demande au gouvernement; les orateurs du gouvernement porteront sa réponse au corps législatif.

32. Les délibérations du corps législatif seront prises à la majorité des voix, et sans nomination de commission ni de rapporteur.

33. Les délibérations prises par le corps législatif en vertu de l'art. 30 seront portées au gouvernement par une députation.

34. Les députations du corps législatif seront composées du président, qui portera la parole, de deux vice-présidents, de deux questeurs et de vingt membres.

35. Les secrétaires du corps législatif consigneront les procès-verbaux des délibérations prises en comité général dans un registre particulier, qui sera déposé chez le président avec le sceau du corps législatif.

36. Le grand conseil de la légion d'honneur ne sera complété qu'à la paix.

37. Les membres du grand conseil de la légion d'honneur, seront nommés par le premier consul, sur la présentation de trois candidats choisis par les corps auxquels auront appartenu les membres dont les places se trouveront vacantes, et pris dans leur sein (a).

(a) Sénatus-consulte organique du 28 frimaire an XII (20 décembre 1803).

Ce sénatus-consulte organique achevait de désorganiser la république : reste à savoir si ce fut là un bonheur ou un malheur pour la France.

Dans quelle monarchie eût-on pu trouver plus de moyens rassemblés dans les mains d'un seul homme? Ce fut à Bonaparte qu'il appartint,—de faire royalement l'ouverture de chaque session du corps législatif ; — de recevoir le serment des nouveaux députés ou tribuns ; — de nommer le président du corps législatif; — de choisir les membres du grand-conseil de la légion d'honneur.

La session de l'an XII, allait réaliser tous les rêves du premier consul. La carte d'entrée des députés n'a plus aucun emblème qui rappelle, même de loin, le régime républicain.

Bonaparte faisait tout par lui-même, et pour lui-même. Le *Moniteur* (*a*) était plein d'arrêtés pris par lui, et contresignés *Maret*, arrêtés qui s'occupaient des plus minces détails de l'administration.

Lui seul nommait les maires et adjoints de la ville de Paris.

Il était dans la position où se trouvait Auguste après ses triomphes ; il était *imperator*, quelque chose de mixte entre généralissime et roi. *Imperator!* Les mots font souvent oublier les choses.

Mais pour les yeux exercés, pour les esprits intelligents, c'était tout comme. Le Musée des Arts n'était-il pas appelé *Musée Napoléon*? Le pape n'avait-il pas adressé au premier consul, cinq ballots et une caisse contenant des présents (*b*)? Tous les ambassadeurs des puissances étrangères n'étaient-ils pas autour de lui, et ne lui remettaient-ils pas respectueusement leurs lettres de créance? A chaque instant, n'arrivait-il pas à Paris des adresses congratulatrices, envoyées par les départements? Dans sa tournée à Dunkerque, à Boulogne, à Reims, n'avait-il pas reçu partout des marques de dévouement et de reconnaissance de la part de *ses sujets*? Ne possédait-il pas à Saint-Cloud sa résidence royale (*c*)? N'était-il pas défendu par sa *garde consulaire*, ou prétorienne, ce qui est la même chose? Et encore, du moment où la querelle avec l'Angleterre s'était envenimée, n'avait-il pas créé, — partisan des priviléges honorifiques, — des *marins de la garde consulaire* (*d*)?

Mais ne nous appesantissons pas plus longtemps sur des faits qui, dans six mois, auront acquis un développement entier et ostensible. Craignant d'aborder trop pleinement le côté politique de l'histoire, reportons-nous bien vite aux quelques observations qui constitueront pour nous la revue de l'année qui vient de s'écouler.

Peu d'innovations, peu de mouvement dans la marche des idées, se font

(*a*) On y en trouve, en moyenne, dix par jour.

(*b*) Ces présents étaient en route le 16 mai 1803.

(*c*) Le séjour du premier consul fut fixé à Saint-Cloud, à dater du 14 avril 1803.

(*d*) C'était un corps de matelots extraordinairement levés dans les ports. Il forma, en même temps, un corps de *guides-interprètes*.

remarquer pendant le cours de l'année 1803. Nous ne sommes plus au temps où en deux mois changeait deux fois la face du gouvernement. Littérature et modes, notre revue ne peut aller plus loin que cela. Ce n'est pas en une année, lorsque la société d'un pays est tranquille et toute livrée au commerce et à l'industrie, que les mœurs se transforment ou offrent de remarquables singularités.

Suivant notre manière accoutumée, nous allons donner le catalogue des principaux écrits divers, et, cette fois, d'après l'ordre de leur publication. Ce sont : le *Dictionnaire portatif de la langue française*, par de Wailly; — le *Dictionnaire géographique, agronomique et industriel du département des Deux-Sèvres*, par Dupin; — le *Précis historique de la Convention nationale*, par Charles Lacretelle; — de *l'Éloquence du barreau*, par Gin; — *Tableau de l'Égypte*, par A. Giroud; — *Voyage en Espagne*, par Delangle; — *du Degré de certitude en médecine*, par Cabanis; — *Abrégé de l'histoire d'Espagne*, par Bonnet; — *Explications du Code civil*, par Bousquet.

Beaucoup d'ouvrages étaient précédés d'une dédicace au premier consul.

Dans le roman, madame Cottin et Pigault-Lebrun obtenaient les mêmes succès, dans des genres diamétralement opposés.

Comme polygraphes, les plus hauts placés étaient madame de Staël, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand.

Des journaux, il n'en a paru que deux, et quels journaux encore! — L'un est appelé *l'Ambigu*, ou *Variété littéraire et politique* (a), journal tout à fait inoffensif, presque toujours aussi fadasse en politique qu'en littérature. L'autre est *la Lanterne de Diogène*, qui ne jeta qu'une bien faible lumière (b).

Nous ne devons pas oublier de dire que la rivalité de la France et de l'Angleterre avait fait des poëtes, des prophètes, annonçant ainsi, par exemple, le résultat probable des hostilités :

RONDEAU PROPHÉTIQUE.

Air : *Du haut en bas.*

Sous un roi fou (c)
L'Anglais jadis conquit la France,
Sous un roi fou.
Sans dire comment ni par où,
De NAPOLÉON la vaillance
Bientôt aura la même chance
Sous un roi fou (d).

On imprimait beaucoup. L'art de la typographie avait pris un grand essor,

(a) Il a commencé à paraître le 10 avril 1803, et s'est traîné jusqu'à l'année 1815.
(b) Bibliographie de M. Deschiens.
(c) Charles VI.
(d) Georges III.

Lettre de Cabanis à Mr Thurot.

Voici mon bon voisin et excellent ami, le paquet que je vous ai annoncé hier. C'est un gros et lourd peché : cependant si vous m'en donnez l'absolution, je me consolerai de l'avoir commis. en abusant de vos bontés comme je le fais, je vous prouve au moins combien je compte sur elles, et combien ma confiance et mon dévouement pour vous sont également complets. je vous salue et vous embrasse tendrement.

Ce 21 fr. à auteuil. Cabanis

P. S. tâchez de venir diner avec nous demain : Mde Condorcet y sera.



Portrait satirique de Pitt.

grâce aux travaux des Didot, des Crapelet, des Cramer, des Egron, des Vatar, etc.

Toutes les caricatures exposées aux regards des passants s'attaquaient généralement à l'Angleterre. Nous en avons déjà donné, indiqué, ou même expliqué quelques-unes. Il nous en reste encore à faire connaître.

Dans l'une, intitulée *la Tête et la Cervelle*, Georges III et Pitt sont accolés. Georges dit : — La paix continentale..... ouf! — Pitt dit : — S'il n'était qu'imbécille...., mais fou..... comment m'en retirerai-je ?

Une autre représente *le Vaillant Pitt commandant les ports (porcs) d'Angleterre*. Tous les Anglais ont des têtes de pourceaux (a).

Une dernière enfin a pour texte : *Mais qui touche, mouille*, indiquant par ces mots que Georges, une fois en guerre, doit aller jusqu'au bout. Elle a rapport à la rupture du traité d'Amiens.

On vendait le portrait satirique de Pitt, en béquilles, et tout éclopé.

Sans compter une foule de caricatures et de gravures de mœurs, plaisantant sur la passion gastronomique des Anglais, sur leur mauvais goût, sur la maigreur de leurs femmes, sur leur embonpoint forcé.

Pauvres Anglais! nous employions contre vous l'arme du ridicule, et, pensant à vous terrasser, nous commencions d'abord par nous moquer de vous. Mais vous nous rendiez bien la pareille, et les boutiques des marchands d'estampes, à Londres, étaient la contre-partie de celles de Paris. —On dit pourtant que sur ce point nous étions les plus forts. Le nombre et l'esprit des caricatures alors publiées contre vous sont extraordinaires, et jamais les faiseurs n'eurent plus de verve.

Les pièces de théâtre n'épargnaient pas non plus nos ennemis d'outre-Manche. On *bissait* ce couplet dans *M. Pistache* ou *le Jour de l'an* (b):

(C'est M. Pistache, pâtissier, qui parle.)

Je vois chez moi, grâce à mon art,
Accourir le riche et le pauvre.
J'ai confit le mont Saint-Bernard,
J'ai glacé la ville d'Hanovre.
Paris en sucre a, de tout lieu,
Attiré mes compatriotes,
Et nous espérons, avant peu,
Mettre Londre en compote.

Les grands et les petits spectacles, spectacles littéraires ou lyriques, tous disaient leur mot, et les pièces les plus suivies étaient généralement celles qui, comme *M. Pistache*, contenaient quelque allusion directe ou indirecte aux Anglais.

(a) Collection de M. Laterrade.
(b) Par Désaugiers et Francis.

Colin d'Harleville, Picard, Dupaty, Andrieux et Népomucène Lemercier, dominaient la tourbe des auteurs dramatiques, et leurs ouvrages pouvaient seuls balancer la vogue des vaudevilles de circonstance.

La foule abondait aux théâtres, qui jouaient très-fréquemment des pièces nouvelles: du 1[er] germinal au 1[er] vendémiaire (six mois), on comptait soixante-quatorze pièces nouvelles, deux à l'Opéra, deux aux Français, cinq à Feydeau, neuf à Louvois, quinze au Vaudeville, huit à Montansier, deux à Molière, deux à la Cité, cinq à l'Ambigu-Comique, dix à la Gaîté, quatorze aux Jeunes Artistes (*a*).

A l'Opéra, on admirait Laïs, Nourrit, Éloy, mesdames Branchu, Gardel;

Aux Français, Talma, Lafont, Baptiste Cadet, Raucourt, mesdemoiselles Duchesnois et Georges.

A Feydeau, Martin, Elleviou, Gavaudan, mesdames Saint-Aubin, Gavaudan, Dugazon et Scio.

A Louvois, Picard, Clozel, et la charmante Adeline, etc.

Les bals et les cafés de Plaisance étaient presque déserts. Il y avait peu de réunions publiques. On n'allait plus à l'*Athénée des étrangers*, ni à *Frascati*, c'est tout dire. On préférait se réunir en famille. Le beau monde fréquentait la terrasse des Feuillants. Les bals de société même étaient peu suivis, à cause des difficultés d'exécution introduites dans les danses. Sur vingt femmes engagées à danser, dix-neuf refusaient avec cette réponse : *Je ne suis pas assez forte.*

Pour les modes, elles étaient tyranniques et extrêmement capricieuses.

Examinons, en premier lieu, les modes des femmes. Les personnes riches portèrent, en grande parure, le bandeau antique et un chou de nattes : la *huppe* ou *coup de vent* était passée de modes. On se servait de *cache-folies* et même de perruques entières. Elles affectionnaient les turbans et les voiles, et revêtaient encore les *robes à l'enfant*, c'est-à-dire ouvertes par le dos. Quelques jeunes personnes *tondues* allaient encore tête nue, mais les coiffures à la Ninon l'emportaient. L'ancienne couleur *cheveux de la reine* était redevenue à la mode sous le nom de couleur *pêche*. Les nuances vives faisaient fureur pour les étoffes de femmes. Les grisettes portaient un spencer noir; elles avaient, de même que les dames de comptoirs et les petites bourgeoises, adopté une sorte de mise campagnarde, et elles se coiffaient d'une cornette à deux pointes (*b*).

Aucune femme de bon ton ne devait sortir sans équipage, ou tout au moins sans *demi-fortune*. Le luxe monarchique réapparaissait.

En second lieu, les modes des hommes ne le cédaient en rien, pour l'inconstance, à celles du beau sexe. Les redingotes n'étaient plus guère portées:

(*a*) *Journal de Paris.*
(*b*) Gravures de modes du temps.

on préférait l'habit à basques, avec des bottes à revers, et la culotte descendant trois doigts plus bas que le genou. Les hommes se coiffaient encore *à la Titus*, et avaient coupé pour toujours leurs *oreilles de chien*. Les élégants, affectant les manières aristocratiques, sortaient en négligé le dimanche, et se gardaient bien de paraître au spectacle un jour comme celui-là.

Ainsi agissaient les citoyens et les citoyennes de la république française, pendant la dernière année du consulat.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-TROISIÈME.

CHAPITRE XLIV.

Dessalines, successeur de Toussaint-Louverture à Saint-Domingue. — Massacre des blancs. — Le *gouverneur* de Paris et le *gouverneur* de la France. — Gravure de la machine infernale. — Conspiration de Georges Cadoudal et Pichegru. — Débarquement; conférences des conjurés. — Portrait de Cadoudal le *grand chouan*. — Enlèvement du duc d'Enghien; son procès, sa mort. — COLIN-COURT. — Condamnation des collègues de Cadoudal; suicide de Pichegru. — Bonaparte est déclaré empereur des Français; Carnot parle contre. — Message au premier consul. — Le sénat et le conseil d'État. — Cambacérès au premier consul; allocution de l'*empereur Napoléon Bonaparte*.

Toussaint-Louverture, qui avait proclamé le premier l'indépendance de Saint-Domingue, qui s'était déclaré l'adepte de Raynal (*a*), ramené prisonnier en France, était mort le 27 avril 1803. La guerre avait continué entre les blancs et les noirs. Après d'incroyables efforts pour dompter une rébellion sans cesse renaissante, Rochambeau, après la mort de Leclerc, beau-frère de Bonaparte, avait été forcé de capituler.

Le 1er janvier 1804, les noirs de Saint-Domingue proclamèrent de nouveau leur indépendance. L'île reprit son nom originaire d'*Haïti*, et le général Dessalines en fut nommé gouverneur-général à vie par les indigènes. Aussitôt, l'expédition devint de plus en plus désastreuse. Le nouveau chef parla au nom de la liberté. Quelques mois après (*b*), il provoqua un massacre général des blancs, en s'écriant : « Mon bras, suspendu au-dessus de leur tête, a trop

(*a*) Il paraît que ce nègre célèbre était parvenu à apprendre à lire à plus de quarante ans, et qu'un des premiers livres qui lui tomba sous la main fut l'*Histoire philosophique des deux Indes*, par Raynal. Nous donnons un fac-simile de son écriture.

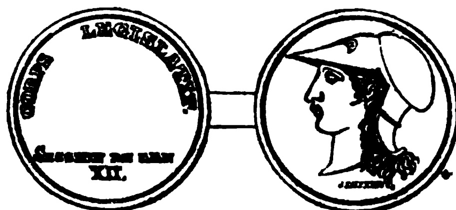
(*b*) *Proclamation* de Dessalines, gouverneur de Saint-Domingue, en date du 28 avril 1804. Nous anticipons sur les faits, pour en finir avec l'expédition.

ye vousavé parlé pour le forie
berté avan threizy et bien il eté
au pouvoire de la troupe blanche
par le jordre de Ehédouville pour
es pere la force de france, le
Generral moyse a trouvé au dehors
san pouvoire granté de peché
vous apre pa é douze san homme
pour marché conte le cap, pour le
sarete, avant quil san garque
Toussaint Louverture...

longtemps différé de frapper..... Soyez cruels et sans merci, semblables à un torrent en fureur qui a rompu ses digues, et qui entraîne tout ce qui tente de s'opposer à ses flots; votre fureur vengeresse a renversé et emporté toute chose dans son cours impétueux..... Où est le vil Haïtien, si indigne de la régénération, qui croit n'avoir point accompli les décrets de l'Éternel, en exterminant ces tigres altérés de sang? S'il en est un, qu'il se retire par la fuite! La nation indignée le rejette de notre sein; qu'il aille cacher sa honte loin de chez nous! L'air que nous respirons n'est pas fait pour ses organes grossiers; c'est l'air pur de la liberté auguste et triomphante. Oui, nous avons rendu à ces vrais Cannibales, guerre pour guerre, crime pour crime, outrage pour outrage! Oui, j'ai sauvé ma patrie; j'ai vengé l'Amérique. L'aveu que j'en fais à la face du ciel et de la terre fait mon orgueil et ma gloire... Guerre à mort aux tyrans! voilà ma devise. Liberté, indépendance! voilà notre cri de ralliement. » Or, si Toussaint-Louverture avait été le Brutus des Haïtiens, Dessalines voulait en être le César. Les blancs ayant été complétement massacrés ou chassés, le 8 octobre 1804, il prit le titre d'empereur d'Haïti, sous le nom de Jacques Ier (*a*).

Mais revenons à notre sujet proprement dit.

A Paris, c'était Bonaparte qui rêvait le titre d'empereur. La session de



(*b*)

l'an XII, ouverte le 6 janvier, devait être favorable à ses desseins. Le 15, le code civil avait été adopté en entier. Beaucoup de gens plaçaient le premier consul au-dessus de Charlemagne et de Justinien; beaucoup de gens avisaient au moyen de rendre même la comparaison plus admissible en tous points. Murat, son protégé le plus direct, avait été nommé gouverneur de Paris; et comme toute chose fournissait l'occasion d'encenser le protecteur, on avait écrit quelque part :

(*a*) Le peu de blancs qui restaient à Saint-Domingue furent massacrés par l'ordre de Dessalines, le 15 mai 1806.

(*b*) Carte d'entrée pour cette session. Pas d'emblème républicain, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Tu sauras gouverner Paris
Comme il sait gouverner la France (a).

Cependant, bien que l'affreux événement de la rue Saint-Nicaise fût toujours présent à la mémoire des citoyens, bien qu'on l'eût personnifiée ainsi :



La machine infernale (b).

mettant les conspirateurs au rang des *exclusifs* des 2 et 3 septembre, et que les uns et les autres fussent voués à l'exécration publique,— un nouveau complot s'organisa et fut découvert.

Sans doute le lecteur se rappelle que nous avons signalé plus haut l'existence d'un *comité secret*, et de sourdes menées dans toute la France. Quelques historiens prétendent que les conspirateurs venaient en droite ligne de Londres, et qu'ils *débarquèrent* à trois reprises différentes sur le continent. Il est de fait que le *Courrier de Londres* avait publié la traduction du pamphlet intitulé : *Tuer n'est pas assassiner*, pamphlet écrit sous le protectorat de Cromwell, en y ajoutant ces mots, qui se rapportaient à la situation actuelle des Français : *Necesse est unum mori pro populo* (en traduction libre : Il est nécessaire qu'un seul homme meure pour le bonheur de tout un peuple). Il est de fait encore, que le 30 janvier on avait affiché, sur les murs de Londres, un écrit commençant par cette phrase : « L'assassinat de Bonaparte et la restauration de Louis XVIII devant arriver, la plupart des Français s'en retourneront en France. » Tous les matins, on annonçait à la bourse de Londres assassinat du premier consul (c).

(a) Par J. M. Noël. (*Journal de Paris.*)

(b) Cette gravure est, au fond, la même que la gravure de l'*Exclusif*, au chapitre 16 de cet ouvrage, moins toutes les inscriptions républicaines. Nous avons fait comme l'auteur de l'original, qui effaça simplement ces inscriptions. On a vu d'autres gravures où le conspirateur met le feu à un canon.

(c) *Moniteur universel* des 3 et 7 ventôse.

Georges Cadoudal est l'âme de la conspiration. « Un lieu est assigné entre Dieppe et Tréport, loin de toute inquiétude et de toute surveillance, où les brigands de l'Angleterre, conduits par des vaisseaux de guerre anglais, débarquent sans être aperçus, où ils trouvent des hommes corrompus pour les recevoir, des hommes payés pour les guider pendant la nuit de stations en stations convenues, et les amener jusqu'à Paris.

« A Paris, des asiles leur sont ménagés dans des maisons louées d'avance, où sont des gardiens affidés ; ils en ont dans plusieurs quartiers, dans plusieurs rues ; à Chaillot, dans la rue du Bac, dans le faubourg Saint-Marceau, dans le Marais.

« Un premier débarquement est opéré ; c'était Georges avec huit de ses brigands.

« Georges retourne sur les côtes pour assister au débarquement de Coster Saint-Victor (condamné par le jugement rendu sur l'affaire du 3 nivôse) et de dix autres brigands.

« Dans les premiers jours de ce mois (*a*), un troisième débarquement a lieu : c'est Pichegru, Lajolais, Armand-Gaillard, frère de Raoul, Jean-Marie, un des premiers affidés de Georges, et quelques autres brigands de cette espèce. Georges, avec Joyau, dit d'Assas, Saint-Vincent et Picot, dit le Petit, allèrent au devant de ce troisième débarquement ; la réunion se fit à la ferme de la Poterie.

« Un quatrième débarquement est attendu ; les vaisseaux sont en vue ; mais les vents contraires les empêchent d'approcher ; il y a peu de jours encore qu'ils faisaient des signaux de reconnaissance.

« Georges et Pichegru arrivent à Paris ; ils sont logés dans la même maison, entourés d'une trentaine de brigands auxquels Georges commande ; ils voient le général Moreau ; on connaît le lieu, le jour, l'heure où la première conférence s'est tenue. Un second rendez-vous était convenu, et ne s'est pas réalisé. Un troisième, un quatrième ont eu lieu dans la maison même du général Moreau.

« Cette présence de Georges et de Pichegru à Paris, ces conférences avec le général Moreau sont constatées par des preuves incontestables et multipliées. Les traces de Georges et de Pichegru sont suivies de maison en maison : ceux qui ont aidé à leur débarquement, ceux qui, dans l'ombre de la nuit, les ont conduits de poste en poste ; ceux qui leur ont donné asile à Paris, leurs confidents, leurs complices, Lajolais, leur principal intermédiaire, le général Moreau sont arrêtés ; les effets et les papiers de Pichegru sont saisis, et la police suit ses traces avec une grande activité (*b*).

Tel est le rapport officiel sur la conspiration.

(*a*) Du mois de février 1804.

(*b*) Extrait du *Rapport fait au premier consul par le grand-juge ministre de la justice*, etc., etc.

Un conseil privé fut convoqué; le grand juge lui-même fut chargé d'interroger Moreau; on publia, à grand renfort d'annonces, ce complot, qui avait pour double but l'assassinat du premier consul et la contre-révolution en faveur des royalistes, et dont les chefs définitivement reconnus étaient Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau.

Il y eut recrudescence de portraits de Georges Cadoudal, chef de brigands, et dit le *Grand-Chouan*.



(a)

Le plus entreprenant, après Cadoudal, était Picot, que ses amis avaient surnommé le *boucher des Bleus*.

En actions de grâce de la découverte d'une aussi horrible trame, des messes, des prières, des mandements, des *Te Deum*, des adresses, — se succédèrent dans toute la France. Ce n'étaient que cris de vengeance contre l'Angleterre, ce n'étaient qu'articles de journaux, ou pétitions, réclamant prompte et exemplaire punition des coupables.

Moreau seul comptait quelques défenseurs, quelques amis croyant à son innocence (*b*).

(*a*) Collection de M. Laterrade.

(*b*) Détails puisés dans l'histoire de Thibaudeau.

Lajolais fit des aveux fort compromettants pour Moreau et Pichegru. Un procès s'instruisit.

Mais pourtant, un autre événement vint faire diversion à la conspiration de Cadoudal. —Le premier consul était persuadé qu'un des membres de la famille des Bourbons avait dirigé dans l'ombre les poignards des conjurés. Le comte de Lille et le duc d'Angoulême habitaient Varsovie; le comte d'Artois, le duc de Berry, le duc d Orléans, le prince de Condé, le prince de Bourbon, avaient choisi Londres pour résidence; le duc d'Enghien se trouvait à Ettenheim, tout près du Rhin.

Bonaparte voulut mettre la main sur ce dernier, et il fit son plan sur la carte pour l'enlèvement du prétendu conspirateur. On cite, à cet égard, quelques mots adressés par Bonaparte à Réal, à Talleyrand et à Cambacérès.

Comme Réal arrivait pour prendre part au travail.—Eh bien, monsieur Réal, lui dit le premier consul, vous ne me dites point que le duc d'Enghien est à quatre lieues de ma frontière, organisant des complots militaires... suis-je donc un chien qu'on peut assommer dans la rue?... tandis que mes meurtriers seront des êtres sacrés! On m'attaque au corps! je rendrai guerre pour guerre!

Et il ajouta, parlant à Talleyrand qui entrait : « Que fait donc M. Massias à Carlsrhue, lorsque des rassemblements armés de mes ennemis se forment à Ettenheim? Je saurai punir leurs complots; la tête du coupable m'en fera justice.

—J'ose penser, dit Cambacérès, que si un tel personnage était en votre pouvoir, la rigueur n'irait pas jusqu'à ce point?

—Que dites-vous? répliqua le premier consul, le mesurant de la tête aux pieds; sachez que je ne veux pas ménager ceux qui m'envoient des assassins (a). »

Bientôt après, une conférence eut lieu entre—les trois consuls, Régnier et Fouché. Aux généraux Caulaincourt et Ordener fut confié le soin d'enlever le duc d'Enghien. Et, le 11 mars, le grand-duc de Bade fut prévenu de cette expédition, par une dépêche de Talleyrand, ministre des relations extérieures.

Le duc d'Enghien, dont Bonaparte a dit plus tard : « Je ne savais même pas quel il était (b), » vivait fort retiré dans le château d'Ettenheim. Talleyrand déclara pourtant que des envoyés se rendaient à Offembourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, « par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part (c). » —C'était ou

(a) Autre version : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons. » Cette conversation est rapportée par Thibaudeau.

(b) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

(c) *Lettre de Talleyrand au baron d'Edelsheim.*

le premier consul, ou son ministre des relations extérieures qui professait ces principes.

Caulaincourt était porteur de la lettre, qui n'arriva à son adresse qu'après l'enlèvement du duc, dans la nuit du 14 au 15. Le duc fut transféré à la citadelle de Strasbourg, et, le 18, partit pour le château de Vincennes, où il arriva le 20, à neuf heures du soir.

Il fut jugé par une commission militaire. L'acte d'accusation, dressé d'après un arrêté du gouvernement, « déclarait le duc d'Enghien prévenu d'avoir porté les armes contre la république; d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre; de faire partie de complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république (a). »

Les preuves semblèrent aux juges devoir résulter principalement d'une lettre écrite par le duc, et que nous transcrivons. Elle est adressée au général Vauborel :

« Je vous remercie, mon cher Vauborel, de votre avertissement sur les soupçons que mon séjour ici pourrait inspirer à Bonaparte, et des dangers auxquels m'expose sa tyrannique influence en ce pays. Là où il y a du danger, là est le poste d'honneur pour un Bourbon. En ce moment, où l'ordre du conseil privé de Sa Majesté britannique, enjoint aux émigrés retraités de se rendre sur les bords du Rhin, je ne saurais, quoi qu'il en puisse arriver, m'éloigner de ces dignes et loyaux défenseurs de la monarchie. »—En outre, plusieurs lettres de généraux royalistes, du comte de Lanau, entre autres, achevèrent de le perdre.

En même temps que le duc d'Enghien, avaient été arrêtés plusieurs généraux de l'armée de Condé. MM. de Vauborel, de Mauroy, et de Thumery. L'armée de Condé inquiétait Bonaparte, et il saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de lui porter un coup mortel.

C'est-là une des grandes causes qui ont amené le drame de Vincennes.

Les choses se firent soudainement et secrètement. L'accusé n'eut pas de défenseur. Il fut interrogé à minuit, comparut deux heures après, fut condamné à mort à l'unanimité, et fusillé à quatre heures du matin dans les fossés du château de Vincennes.

Nous ne traiterons pas la question qui s'est élevée et qui se débat encore à l'heure qu'il est, touchant la condamnation et la mort du duc d'Enghien. Il nous faudrait produire ici trop de pièces pour et contre, et nous sortirions des bornes, nous ne marcherions pas selon le plan de cet ouvrage.

Quoi qu'on ait voulu dire de cet acte, soit pour le flétrir, soit pour l'excuser, on ne change rien à la volonté manifestée par Bonaparte. Il en a pris la responsabilité. « J'ai fait, dit-il, arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français,

(a) *Arrêté du gouvernement* du 19 ventôse.

Lettre du Duc d'Enghien au Prince de Condé son père.

Waldsée ce 31 juillet a 1 heure (1796)

je vous envoye cher papa le rapport
du détachement d'ollendorf. vous verrez
que nous ne serons probablement pas attaqués
de la journée. le libertin que vous m'annoncez
s'est échappé avant d'arriver il sera retourné
vous faire sa cour, ainsi qu'à mlle de Sohmy.
dont il est très épris. je suis très content que
nous restions ici car nous y sommes comme
des coqs en pate vous ne me mandez pas
si vous êtes bien la bas. sans doute encore
dans quelque abbaye. les quart. y sont aussi
très commodes par ici, il est facheux
que ce ne soit pas en vainqueurs que
nous les habitions.

LAH de Bourbon

lorsque le comte d'Artois entretenait de son aveu soixante assassins à Paris; dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même (a). » — Il y a là entêtement dans une erreur, dans un crime : il croit peut-être, en les exaltant, rendre l'erreur une mesure sage, et le crime un acte de vertu.

A Paris, alors, on croyait que les princes de la famille de Bourbon étaient cachés dans l'hôtel de l'ambassadeur d'Autriche, et quelques gens vociféraient contre eux, et demandaient leurs têtes.

Aussi, dire que la mort du duc d'Enghien souleva une réprobation générale contre Bonaparte, serait aller trop loin. Les uns l'approuvèrent par esprit de parti ou par flatterie, les autres mirent cet acte au nombre des crimes les plus odieux. Nous avons, à ce propos, trouvé une caricature composée contre la mission de Caulaincourt à Ettenheim. Il tire un agneau par le cou, comme vous voyez, et il s'écrie :



(b)

La caricature est intitulée COLIN-COURT. D'un côté, on lit : *Territoire français*, de l'autre : *Pont de Kelh.*

(a) *Mémoires du docteur E. Antomarchi.*
(b) Collection de M. Laterrade.

L'affaire du duc d'Enghien coïncidait avec le complot de Georges Cadoudal. Il en advint de même que pour la conspiration d'Aréna, qui, suivie de la machine infernale, lui dut une prompte solution.

Grâce aux recherches de la police, le nombre des accusés s'augmenta considérablement. Outre ceux que le lecteur connaît déjà, nous nommerons Armand et Jules de Polignac, Bouvet de Lozier, Russillion, Rochelle, la fille Hizay, Pierre-Jean Cadoudal, frère de Georges, etc. On comptait quarante-sept prévenus subalternes.

Dans la nuit du 6 au 7 avril, on trouva le général Pichegru étranglé dans sa prison. On accusa Bonaparte ou Fouché de cet assassinat; quelques-uns prétendirent qu'il s'était donné la mort de ses propres mains. Des médecins, réunis en commission, opinèrent pour la strangulation volontaire. La présomption la plus sûre pour le suicide ressort d'ailleurs de l'inutilité du crime.

Le tribunal condamna à la peine de mort Georges Cadoudal, Bouvet de Lozier, Russillion, Rochelle, Armand Polignac, Charles d'Hozier, Charles de Rivière, Louis Ducorps, Louis Picot, Frédéric Lajollais, Michel Roger, Jean-Baptiste Coster, dit Saint-Victor, Victor Derville, Armand Gaillard, Alexis Joyau, Marie Burlean, Guillaume Lemercier, Pierre-Jean Cadoudal, Jean Lelau et Jean Mérille.

Il condamna à deux ans d'emprisonnement Jules Polignac, Louis Léridant, Jean-Victor Moreau, Jean Roland et la fille Hizay.—Tous les autres accusés furent renvoyés absous.

La cour de cassation rejeta le pourvoi formé par les condamnés, huit d'entre ces premiers, Bouvet de Lozier, Russillion, Rochelle, Armand de Polignac, d'Hozier, de Rivière, Lajollais, Armand Gaillard, obtinrent leur grâce.

Les douze autres furent exécutés en place de Grève à la fin de juin.

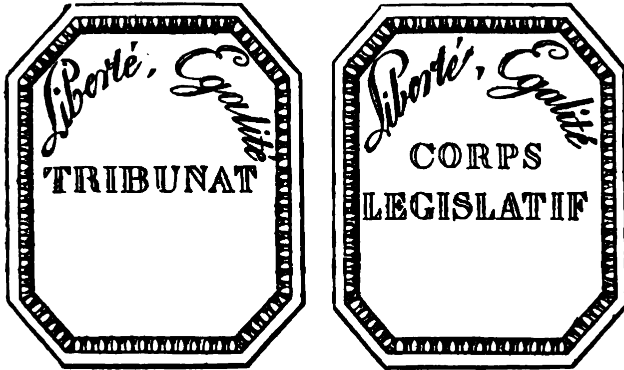
La peine de Moreau fut commuée en un bannissement dans les États-Unis d'Amérique (*a*).

Ainsi, des mécontents montaient sur l'échafaud; ainsi le duc d'Enghien était fusillé pour expier son crime d'être Bourbon; ainsi Moreau était expatrié, quand on pouvait croire que sa renommée faisait ombrage à Bonaparte.

Sur ces entrefaites, le bruit courut que, malgré les efforts de Murat, gouverneur de Paris, la garnison avait résolu de saluer, à la première revue, le premier consul du titre d'empereur (*b*); mais le tribunat ne voulait pas se laisser gagner de vitesse; un de ses membres, peu connu jusqu'alors, fit sa réputation en proposant à ses collègues une motion d'ordre « tendant à ce que Napoléon Bonaparte fût déclaré empereur des Français, et à ce que la di-

(*a*) *Histoire de la révolution de France*, par A. F. Desodoards.
(*b*) *Histoire parlementaire de la révolution*, par Buchez et Roux.

gnité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille. » Qu'était devenu ce tribunat qui, lors de sa création, avait pris pour devise les mots *liberté*, *égalité*?



(a)

Curée monta à la tribune et termina ainsi son discours : « Hâtons-nous, mes collègues, de demander l'hérédité de la suprême magistrature ; car en votant l'hérédité d'un chef, comme disait Pline à Trajan, nous empêcherons le retour d'un maître.

« Mais en même temps donnons un grand nom à un grand pouvoir ; concilions à la suprême magistrature du premier empire du monde le respect d'une dénomination sublime.

« Choisissons celle qui, en même temps qu'elle donnera l'idée des premières fonctions civiles, rappellera de glorieux souvenirs et ne portera aucune atteinte à la souveraineté du peuple.

« Je ne vois pour le chef du pouvoir national aucun titre plus digne de la splendeur de la nation que le titre d'empereur.

« S'il signifie consul victorieux, qui mérita mieux de le porter ? Quel peuple, quelles armées furent plus dignes d'exiger qu'il fût celui de leur chef ?

« Je demande donc que nous reportions au sénat un vœu qui est celui de toute la nation, et qui a pour objet :

« 1° Que Napoléon Bonaparte, actuellement premier consul, soit déclaré empereur, et, en cette qualité, demeure chargé du gouvernement de la république française ;

« 2° Que la dignité impériale soit déclarée héréditaire dans sa famille ;

« 3° Que celle de nos institutions qui ne sont que tracées soient définitivement arrêtées.

« Tribuns, il ne nous est plus permis de marcher lentement ; le temps se hâte ; le siècle de Bonaparte est à sa quatrième année, et la nation veut un chef aussi illustre que sa destinée. »

(a) Collection de M. Laterrade.

Après cette proposition, vingt-quatre orateurs se levèrent pour l'appuyer et lurent des discours favorables à l'hérédité. Un seul tribun, ce fut Carnot (a), osa parler contre l'avis à peu près unanime de ses collègues. Grenier, Carion-Nisas, Chabot et Arnould lui répliquèrent.

Trois jours suffirent pour fixer les délibérations. Le 3 mai, le tribunat adopta la motion de Curée. Six orateurs furent chargés de présenter ce vœu au sénat ; ils s'acquittèrent de leur tâche le 4 mai, et le président, François de Neufchâteau, les complimenta d'avoir si noblement usé « de cette initiative populaire et républicaine que leur avaient déléguée les lois fondamentales, » ajoutant que, « comme eux, le sénat voulait fonder une nouvelle dynastie. » Or, à peine la députation des tribuns fut sortie de l'enceinte du sénat, qu'une commission fit son rapport, et que le sénat vota l'adresse suivante au message que le premier consul lui avait envoyé à la fin du mois d'avril, message par lequel il lui demandait « de lui faire connaître sa pensée tout entière. »

Nous en rapportons la dernière moitié :

« Après les quinze années écoulées depuis 89, après toutes les catastrophes qui se sont succédé, après les dangers sans nombre qui ont environné le corps social, et lorsque nous avons vu s'ouvrir l'abîme dans lequel on s'efforçait de le précipiter, avant que le sauveur de la France nous eût été rendu, quel autre gouvernement que le gouvernement héréditaire d'un seul, réglé par la loi pour le bonheur de tous, et confié à une famille dont la destinée est inséparable de celle de la révolution, pourrait protéger la fortune d'un si grand nombre de citoyens devenus propriétaires de domaines que la contre-révolution leur arracherait, garantir la tête de tous les Français qui n'ont jamais cessé d'être fidèles au peuple souverain, et défendre même l'existence de ceux qui, égarés dans le commencement des tourmentes politiques, ont réclamé et obtenu l'indulgence de la patrie.

« Quelle autre égide que ce gouvernement peut repousser pour toujours ces complots exécrables qui, se reproduisant sous toutes les formes, mettant en jeu tous les ressorts, échauffant toutes les passions, chaque jour anéantis, et cependant renaissant chaque jour, pourraient finir par lasser la fortune, et auxquels se livrent en aveugles furieux ces hommes qui, dans leur délire coupable, croient pouvoir reconstruire, pour une famille que le peuple a proscrite, un trône uniquement composé de trophées féodaux et d'instruments de servitude, que la foudre nationale a réduits en poudre ?

« Et enfin quel autre gouvernement peut conserver à jamais cette propriété si chère à une nation généreuse, ces palmes du génie et ces lauriers de la victoire, dont les ennemis de la France, affranchie de l'antique joug féodal, voudraient, de leurs mains sacriléges, dépouiller son front auguste ?

(a) Pour *fac-simile* de l'écriture de Carnot, nous donnons une lettre bien remarquable qu'il adressa à l'empereur en janvier 1814. Elle fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrite, et prouve qu'en 1804 Carnot n'en voulait pas personnellement à Bonaparte, mais qu'il restait fidèle à la cause républicaine.

Lettre de

Copie d'une lettre

paris 24 ja

Sire

aussi long-temps

entreprises, je me suis

des services que je n'ai

Sire, que la mauvaise

une grande espérance je

l'offre des foibles moyen

chose sans doute qu

sexagénaire, mais j'ai

soldat dont les senti

pourroit rallier à vos

sur le parti qu'ils

laisser persuader, que

de les abandonner.

il est encore t

conquérir une paix

l'amour du grand pe

RA-
nt,
oit
s à
ais
es
ne
ue,
de
rêt
ION
si-
rce
ans
, la
des
si-
ple
ent
et
urs
ion
ver
pe-
nse
ure
rte

et l
osa
Nis

adc
au
de
poı
ajo
Or
cor
sag
pa

qui
co
fo
qu
pa
ins
gr
ré
ma
ce
cla

ces
en
et
et
co
pr
me

pri
de
féo

(a
l'en
Car

« Ce gouvernement héréditaire ne peut être confié qu'à NAPOLÉON BONAPARTE et à sa famille.

« La gloire, la reconnaissance, l'amour, la raison, l'intérêt de l'État, tout proclame NAPOLÉON empereur héréditaire.

« Mais, citoyen premier consul, le bienfait de notre pacte social doit durer, s'il est possible, autant que votre renommée.

« Nous devons assurer le bonheur et garantir les droits des générations à venir.

« Le gouvernement impérial doit être inébranlable.

« Que l'oubli des précautions réclamées par la sagesse ne laisse jamais succéder les orages d'une régence, mal organisée d'avance, aux tempêtes des gouvernements électifs.

« Il faut que la liberté et l'égalité soient sacrées; que le pacte social ne puisse pas être violé; que la souveraineté du peuple ne soit jamais méconnue, et que, dans les temps les plus reculés, la nation ne soit jamais forcée de ressaisir sa puissance et de venger la majesté outragée.

« Le sénat pense, citoyen premier consul, qu'il est du plus grand intérêt du peuple français de confier le gouvernement de la république à NAPOLÉON BONAPARTE, empereur héréditaire.

« Il développe, dans un mémoire qu'il joint à son message, les dispositions qui lui paraissent les plus propres à donner à nos institutions la force nécessaire pour garantir à la nation ses droits les plus chers, en assurant l'indépendance des grandes autorités, le vote libre et éclairé de l'impôt, la sûreté des propriétés, la liberté individuelle, celle de la presse, celle des élections, la responsabilité des ministres, et l'inviolabilité des lois constitutionnelles.

« Ces dispositions tutélaires, citoyen premier consul, mettront le peuple français à l'abri des complots de nos ennemis et des agitations qui naîtraient d'ambitions rivales; elles maintiendront le règne de la loi, de la liberté et de l'égalité.

« L'amour des Français pour votre personne, transmis à vos successeurs avec la gloire immortelle de votre nom, liera à jamais les droits de la nation à la puissance du prince.

« Le pacte social bravera le temps.

« La république, immuable comme son vaste territoire, verrait s'élever en vain autour d'elle les tempêtes politiques.

« Pour l'ébranler, il faudrait ébranler le monde; et la postérité, en rappelant les prodiges enfantés par votre génie, verra toujours debout cet immense monument de tout ce que vous devra la patrie (a). »

Des phrases filandreuses, des éloges hyperboliques, des conseils en pure perte, des réflexions oiseuses, distinguent cette réponse du sénat. Bonaparte

(a) *Réponse du sénat au message du premier consul du 24 floréal an XII* (4 mai 1804).

la goûta peu, et il ne fut pas de l'avis des sénateurs, surtout lorsqu'il prit connaissance du mémoire annexé à ladite réponse. Cinq demandes en formaient la conclusion : 1° la dignité de sénateur devait être héréditaire; 2° les sénateurs ne devaient pas pouvoir être jugés par d'autres que par leurs pairs; 3° le sénat devait avoir l'initiative des lois ou au moins le veto; 4° le conseil-d'état ne pouvait interpréter les sénatus-consultes; 5° deux commissions devaient être instituées dans le sein du sénat, l'une pour protéger la liberté de la presse, l'autre pour garantir la sûreté individuelle. C'était trop exiger aux yeux de Bonaparte. Il aimait bien le sénat, sans doute, mais son conseil-d'état lui était encore plus cher : c'était son ami le plus intime, dans toute l'acception du mot. Sa mission n'avait jamais pris un caractère d'opposition comme le tribunat, ou de contrôle comme le sénat. Le conseil-d'état était le très-humble serviteur du héros, rien de plus.



(a)

Bonaparte ne répondit rien au sénat. Dans la séance du 15 mai, que Cambacérès présida, celui-ci dit aux sénateurs « qu'il était doux pour lui de déposer dans leur sein l'expression de son admiration, de sa reconnaissance et de son respectueux dévouement pour celui qu'ils nommaient à juste titre le père et le chef du peuple français (b). »

Ainsi, les autres consuls s'effaçaient devant l'empereur nommé. Un nouveau sénatus-consulte organique intervint, et fut remis au premier consul par Cambacérès lui-même, le 18 mai.

Le discours de Cambacérès commence par le mot *sire*; on y trouve à plaisir celui de *majesté;* Bonaparte y est appelé *prince*. « Heureux le prince qui tient son pouvoir de la volonté, de la confiance et de l'affection des citoyens (c)! »

Et l'empereur répondit par cette allocution :

(a) Nous n'avons trouvé cette carte que dans le *Magasin pittoresque*.
(b) Discours prononcé à l'ouverture de la séance.
(c) *Discours prononcé par Cambacérès à Saint-Cloud*, le 18 mai 1804.

« Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur.

« J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation.

« Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

« Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. »

Joséphine, conformément au vœu qu'elle en avait exprimé, était faite impératrice, et le sénat était admis à son audience pour louer ses vertus et célébrer la grandeur de son époux.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE XLV.

L'ordre de choses impérial. — *Commissions sénatoriales de la liberté individuelle et de la liberté de la presse.* — Maréchaux de la création. — *Enterrement, et billet d'enterrement de la république.* — Protestation de Louis XVIII. — *Le roi de Bobdingnac.* — Rétablissement du ministère de la police. — Rapprochement fait entre le 14 juillet 1789 et le 14 juillet 1804. — Résultat du scrutin populaire. — Cérémonie du sacre. — La *belle capucinade.* — Les fêtes du couronnement; la veille, le jour, le lendemain. — Médailles distribuées au peuple. — Illuminations extraordinaires. — L'ingénieur Chevalier se distingue. — John Bull coupant les oncles à ses maîtres.

Donc, les choses et les mots de la république avaient disparu. Dix ans de révolution avaient tout simplement changé une monarchie en un empire, avaient substitué à la légitimité des Bourbons la *dynastie napoléonnienne.*

Il y avait maintenant, — un empereur héréditaire; — un *prince impérial*, fils aîné de l'empereur; — un grand électeur faisant les fonctions de chancelier; — un archi-chancelier de l'empire; — un archi-chancelier d'état; — un archi-trésorier; — un connétable; — un grand-amiral; — des maréchaux de l'empire; — des grands-officiers civils de la couronne: —

Il y avait — une *commission sénatoriale de la liberté individuelle*, chargée de surveiller les arrestations; — une *commission sénatoriale de la liberté de la presse,* « chargée de veiller à la liberté de la presse »; —

La promulgation des lois, dorénavant, devait être ainsi conçue:

« Napoléon, par la grâce de Dieu et les Constitutions de la république, empereur des Français, à tous présents et à venir, SALUT:

« Le sénat, après avoir entendu les orateurs du conseil-d'état, a décrété (ou arrêté), et nous ordonnons ce qui suit: (etc.). »

Les expéditions exécutoires du jugement eurent le même intitulé (*a*).

L'empire ne fut pas l'œuvre de la session de l'an XII du corps législatif, dont les membres avaient autant d'indépendance par le fait que leurs prédéces-

(*a*) Voyez le *sénatus-consulte organique du* 28 *floréal* an XII.

seurs. Les choses étaient préparées de loin tant par l'habileté de Bonaparte, que par l'esprit de servilité qui distinguait presque tous les hommes politiques qui l'approchaient. En se faisant nommer empereur, le premier consul montrait beaucoup moins d'audace qu'il n'en avait déployé au 18 brumaire. Dans sa carrière, une fois le premier fossé franchi, le terrain s'aplanissait comme de lui-même. Il était chef suprême de l'armée, et s'était depuis longtemps concilié son amour. Semblables aux soldats romains, nous avons vu que nos troupes « voulurent saluer Bonaparte du titre d'empereur; » voilà pour le militaire.

Pour le civil, le sénat, et surtout le tribunat, élevèrent Bonaparte sur le pavois.

Quoique le nouvel empereur eût déclaré qu'il voulait consulter le peuple touchant l'hérédité, il n'en entra pas moins en possession de son autorité. Longtemps encore, cependant, on lut sur les monnaies, d'un côté, *République française*, et de l'autre, *Napoléon, empereur*.

Il se créa une cour, et conféra la dignité de *maréchal de l'empire* aux généraux Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier (*a* .

Les deux hommes qui avaient partagé avec lui l'autorité consulaire furent créés, l'un, Cambacérès, *archi-chancelier;* l'autre, Lebrun, *archi-trésorier*. Il remit en usage les titres de ducs, princes, comtes, altesses, grandeurs, excellences. Il éleva une foule de ses partisans à la dignité de baron, cherchant, a-t-il dit, à opérer « un rapprochement avec les mœurs de la vieille Europe au dehors, » à créer « un hochet innocent pour bien des vanités du dedans (*b*) ».

Le sénat lui prêta serment de fidélité. Une foule d'adresses lui furent envoyées par les départements, et les chants de *Te Deum* retentirent dans les églises. Un archevêque, à propos de l'élévation de Bonaparte à l'empire, prononça ces paroles : « Un Dieu et un monarque : comme le Dieu des chrétiens est le seul digne d'être adoré et obéi, vous, Napoléon, êtes le seul homme digne de commander aux Français. Par-là cesseront toutes abstractions philosophiques, tout dépècement de pouvoir. » « Napoléon, dit un autre évêque, Napoléon que Dieu appela des déserts de l'Égypte, comme un autre Moïse. — Il fera concorder le sage empire de la France avec le divin empire de Jésus-Christ. — Le doigt de Dieu est ici. — Prions le Très-Haut qu'il protége, par sa main puissante, l'homme de sa droite. — Qu'il vive! qu'il commande à jamais le nouvel Auguste, cet empereur si grand, qui reçoit des mains de Dieu la couronne. — Nouveau Mathatias, Bonaparte apparut dans l'assemblée du peuple envoyé par le Seigneur. — L'Écriture nous trace dans le règne

(*a*) Le 19 mai 1804.
(*b*) Écrit par Napoléon à Sainte-Hélène.

de Josaphat, ce prince chéri de Dieu et des hommes, l'image du gouvernement accompli de Napoléon — La soumission lui est due, comme dominant sur tous; à ses ministres, comme envoyés par lui pour protéger le bien et punir le mal; à tous, à cause de Dieu, parce que tel est l'ordre de la providence. »

Soumission! ce fut là le mot de l'énigme. Le pouvoir est comme la pierre d'aimant: plus il est gros, plus il a de force pour attirer les objets vers lui. « Dès que Bonaparte eut le commandement, il ne reconnut plus de maître ni de lois (a). » Quelques fonctionnaires publics protestèrent et donnèrent leur démission; « Mais, disait l'empereur, laissons le champ libre à cette minorité parleuse et clabaudière : son caquet se perd dans les acclamations. »

Des plaisants trouvèrent à rire sur le nom du tribun *Curée*. « La république est morte, disaient-ils, un curé l'a enterrée. » Et les royalistes envoyèrent par milliers le *billet d'enterrement de la république* :

Partisans de la république,
Grands raisonneurs en politique
Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Au grand convoi de votre fille,
Morte en couche d'un empereur;
L'indivisible citoyenne,
Qui ne devait jamais périr,
N'a pu supporter sans mourir
L'opération césarienne.

Requiescat in pace (b).

Oui, la république était morte, corps et âme! Un héros l'avait écrasée pour monter sur le trône impérial. Qui sait si Napoléon se rappela un jour avoir été spectateur de la journée du 10 août 1792!

La république était morte, mais la monarchie, qui voyait son principe vital revenir, cria à l'usurpation. Louis XVIII protesta formellement contre l'élévation de Bonaparte.

Déjà, refusant toute assimilation avec le parvenu, il avait renvoyé à Charles IV, roi d'Espagne, l'ordre de la Toison-d'Or, que ce monarque avait adressé au premier consul (c). Une fois l'usurpation consommée, il crut devoir lever la voix contre « le meurtrier du duc d'Enghien. »

« En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout dans l'origine a été nul, ne peut sans doute infirmer

(a) Écrit à Sainte-Hélène.
(b) Ce billet a véritablement été imprimé en forme de circulaire, de lettre de décès.
(c) Le 12 avril 1804.

mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir au besoin renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des États généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe), je déclare en présence de tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légale (le Sénat), je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu (*a*). »

Pour réponse, Napoléon fit publier cet acte dans le *Moniteur*.

Il triompha de tout, et devint un colosse, celui que les Anglais avaient représenté comme « le roi de Bobdingnac dans la main de Gulliver. »



« Georges III tenant Bonaparte dans sa main (*b*) »

Le ministère de la police fut rétabli et confié à Fouché ; on inaugura dans l'église des Invalides l'Ordre de la Légion-d'Honneur. C'est dans cette cérémonie que Lacépède osa dire : « Tout ce que le peuple a voulu le 14 juillet 1789, existe par sa volonté. Il a voulu l'égalité, elle est défendue par un gouvernement dont elle la base. Répétez ces mots qui ont déjà été proférés dans cette enceinte, et qu'ils retentissent jusqu'aux extrémités de l'empire : tout ce qu'a établi le 14 juillet est inébranlable, rien de ce qu'il a détruit ne peut reparaître (*c*). »

(*a*) *Protestation de Louis XVIII, roi de France, contre l'usurpation de Bonaparte.* Varsovie, juin 1804.
(*b*) Collection de M. Laterrade.
(*c*) *Discours* de Lacépède, prononcé aux Invalides, le 14 juillet 1804.

Pour consolider, aux yeux de tous, sa puissance impériale, Napoléon voulut deux sanctions, celle du vote populaire, et celle du sacre.

Le premier décembre, le sénat conservateur lui présenta le plébiscite qui approuvait l'hérédité dans sa famille : trois millions cinq cent vingt-et-un mille six cent soixante citoyens avaient voté pour; deux mille cinq cent soixante dix-neuf avaient voté contre.

Le président du sénat, François de Neufchâteau, lui adressa en même temps la plus pompeuse et la plus fleurie des harangues, à laquelle Napoléon répondit aussitôt : « Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce peuple que, du milieu des camps, j'ai le premier, salué du nom de grand. Depuis mon adolescence, mes pensées tout entières lui sont dévolues, et je dois le dire ici, mes plaisirs et mes peines ne se composent plus aujourd'hui que du bonheur ou du malheur de mon peuple. Mes descendants conserveront longtemps ce trône. Ils ne perdront jamais de vue que le mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social ne sont que les résultats de la faiblesse et de l'incertitude des princes. » — Donc, force et ferme résolution étaient les deux bases sur lesquelles il entendait appuyer son autorité.

Toutes les vieilles coutumes avaient été mises en réquisition ; on avait étudié toutes les cérémonies du sacre des rois de France : il s'agissait de sacrer Napoléon empereur.

A cet effet, des négociations avaient été ouvertes avec Rome, qui devait bien quelque chose à l'auteur du concordat. Pie VII, parti de Rome le 2 novembre, arriva le 25, à Fontainebleau : l'empereur alla au-devant de lui ; et le 2 décembre, par un froid des plus rigoureux, Napoléon et Joséphine furent sacrés dans l'église métropolitaine de Paris, par le pape en personne.

Cette cérémonie du sacre compte parmi les plus magnifiques qui aient eu lieu en France.

L'église de Notre-Dame subit de douloureuses modifications, au point de vue de l'archéologie et de l'architecture. On jeta bas la chapelle du chapitre; on badigeonna, on couvrit les murs de peintures. Par contre, heureusement, plusieurs maisons qui gênaient la façade septentrionale de l'édifice furent abattues. L'église commença à être isolée. Pendant plusieurs mois, des centaines d'ouvriers travaillaient activement pour les apprêts du sacre, soit à la cathédrale, soit à la place de Grève, soit au Champ-de-Mars, ou enfin aux Champs-Élysées.

Et le lendemain de la députation du sénat, pour présenter à l'empereur le plébiciste dont il a été parlé plus haut (*a*). Napoléon et Joséphine, dans une voiture traînée par huit chevaux blancs, escortés par la garde consulaire, de-

(*a*) C'est-à-dire le 2 décembre 1804.

venue garde impériale, arrivèrent à Notre-Dame. La foule des courtisans équivalait à celle des courtisans de l'époque de Louis XIV, et depuis un temps immémorial, on n'avait vu déployer un luxe aussi étourdissant. Bonaparte avait fait présent à la cathédrale de Paris d'un assortiment de vases sacrés en vermeil enrichis de diamants, d'aubes en dentelles les plus précieuses, d'une croix processionnelle, de chandeliers, d'encensoirs (*a*), en un mot, de tous les ornements nécessaires pour officier avec pompe.

Les fidèles de Bonaparte étaient à ses côtés, et portaient tous les emblèmes du sacre, qui le sceptre, qui la couronne impériale, qui l'épée de Charlemagne, qui la main de justice, qui le manteau du maître (*b*).

Un grand et un petit trône avaient été dressés dans l'église.

Les cardinaux, les archevêques, les évêques, et tous les grands corps de l'empire, étaient présents. En descendant de voiture, Napoléon fut harangué et conduit, le sceptre en main, jusqu'au grand trône placé au fond de l'église; le grand aumônier, un cardinal et un évêque l'amenèrent au pied de l'autel, et le pape versa sur sa tête l'onction sainte, et prononça cette oraison : « Dieu tout-puissant, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jéhu, roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par l'organe du prophète Élie; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère du prophète Samuel, répandez par mes mains les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur NAPOLÉON, que, malgré notre indignité personnelle, nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom. »

Il paraît que l'empereur posa lui-même la couronne sur sa tête et sur celle de Joséphine, successivement. Le pape reconduisit Napoléon jusqu'à son trône; l'empereur sacré prêta le serment voulu par la constitution, et un héraut d'armes cria :

LE TRÈS-GLORIEUX ET TRÈS-AUGUSTE EMPEREUR DES FRANÇAIS, NAPOLÉON EST CONSACRÉ ET INTRONISÉ! VIVE L'EMPEREUR!

Dans l'église et au dehors, le même cri fut répété; puis le pape entonna un *Te Deum* solennel, et une salve d'artillerie termina la cérémonie, grandiose selon l'avis de quelques-uns, et ressemblant seulement à une représentation théâtrale, d'après le sentiment du plus grand nombre.

— Comment as-tu trouvé mon sacre? demanda Napoléon à Lannes.

— Ma foi, répondit le maréchal, je n'ai jamais vu de plus belle capucinade!

Mais, pour un qui disait franchement sa façon de penser à cet égard, cent

(*a*) *Histoire de la Révolution de France*, par Fantin Désodoards.

(*b*) *Ordonnance concernant les mesures relatives au couronnement*, etc.

autres la dissimulaient, et faisaient chorus avec les poëtes inspirés par le couronnement, qui donna lieu à des fêtes magnifiques au-delà de toute idée qu'on s'en puisse faire.

La veille du couronnement, des salves d'artillerie, tirées d'heure en heure, annoncèrent la fête, depuis six heures du soir jusqu'à minuit; à chaque salve, les tours, les clochers, les édifices publics, étaient éclairés, pendant quelques minutes, par des flammes du Bengale. Tous les théâtres jouèrent *gratis*, et des corps de musique militaire parcoururent les rues et les places publiques, en exécutant des fanfares.

Le jour du couronnement, il y eut illumination générale dans tout Paris.

Le lendemain, les réjouissances publiques officielles s'étendirent depuis la place de la Concorde, sur les boulevards du nord, jusqu'à l'Arsenal. Une salve d'artillerie annonça, à dix heures, l'ouverture de la fête. Partout s'élevaient des trophées. Des hérauts d'armes à cheval parcoururent la place de la Concorde et les boulevards, en distribuant des médailles frappées à l'occasion du couronnement. Les boulevards étaient illuminés en guirlandes, colonnes et vases. Des chars remplis de musiciens en suivirent la file; ce n'étaient que « fanfares et chants d'allégresse (*a*). »

Il y avait eu des apprêts pour le sacre; on n'oublia pas non plus de tout disposer pour rendre la fête splendide, et pour que le peuple fût content. Les fossés des boulevards avaient été comblés; le premier décembre, de quatre à cinq heures du soir, il fut opéré dans tout Paris un balayage extraordinaire; « on défendit aux habitants de traverser la rivière pour se rendre dans l'île de la Cité.

Par une ordonnance de Dubois, — suprême directeur de la police, — les habitants de la ville de Paris avaient été invités à illuminer les façades de leurs maisons; soit par véritable contentement, soit par une sorte de courtisanerie, beaucoup dépensèrent pour cela des sommes considérables.

Parmi les illuminations les plus extraordinaires faites par des particuliers, on remarqua celle de l'ingénieur Chevalier.

Dans un cartouche transparent, entouré de rameaux entrelacés de lauriers, de myrtes, de chênes et d'oliviers, était représenté un opticien qui dirigeait sa lunette vers le ciel où luisait une étoile brillante, autour de laquelle on lisait ces mots : *In hoc signo salus* (*b*).

Au bas, on lisait ces deux vers, malheureux de forme :

De cet astre brillant, ah! puisse l'influence
Assurer pour jamais le bonheur de la France!

(*a*) *Programme des fêtes et réjouissances publiques, à l'occasion du couronnement de l'empereur des Français.* (Imprimé du temps.)
(*b*) Dans ce signe est le salut.

Et plus bas :

> Également cher à la gloire,
> Et chéri du peuple français,
> Il descendit du char de la victoire,
> Pour sacrifier à la paix !!!

Sur un temple on lisait : *à l'immortalité*, — et le tout était surmonté de trophées d'armes, de sceptres, de couronnes, et d'instruments des arts.

Quand le sénat donna une fête à l'empereur, le même Chevalier, se distingua d'une manière non moins brillante. Un vaisseau à pavillon blanc était battu par la tempête, il allait sombrer ; mais à travers les nuages fuyait et scintillait l'étoile polaire, autour de laquelle on lisait : *Lux et salus* (a). L'équipage entier tendait les mains vers elle. Ces deux vers étaient écrits au bas d'une auréole lumineuse :

> Ce vaisseau se brisait aux portes de la mort ;
> Mais ton étoile brille, il reverra le port.

De plus un acrostiche en alexandrins, disait à Napoléon « de vivre autant que sa g oire. »

Sur un transparent imaginé par un autre Parisien, on lisait les vers suivants :

> Ses vertus, ses exploits valaient un diadème :
> Français reconnaissants, nous l'avons couronné.
> Mais rendons aujourd'hui grâce à l'Être-Suprême,
> Du bien qu'il nous a fait, quand il nous l'a donné (b).

Napoléon était empereur, et tout était dit. On ne trouvait que des louanges à lui adresser, et, par-là, on se retirait la possibilité de faire comme John Bull, de couper les ongles de temps en temps à ses maîtres :



(c)

John-Bull s'indigna de la journée du 2 décembre. Le couronnement donnait de nouveaux élans à sa haine instinctive pour Bonaparte. On publia à

(a) La lumière et le salut.
(b) Par M. Bigarré.
(c) Cartons de la Bibliothèque royale,

Londres une fort grande estampe, espèce de commentaire satirique sur la cérémonie de Notre-Dame. Elle a pour titre *la grande procession du couronnement de Napoléon I, empereur de France, à l'église de Notre-Dame, le 2 décembre* 1804.

En voici l'explication exacte, car cette caricature se compose de tant de détails infiniment petits et subtils, que le lecteur n'en comprendrait certainement pas le sens, si le texte n'était pas rapporté tout au long

1. — Ceci est la garde d'honneur : elle clôt la procession.

2. — Le sénateur Fouché, intendant-général de la police, portant le tranchelard de justice.

3. — Berthier, Bernadotte, Augereau, et toute la suite des généraux républicains marchant en procession.

4. — Les puissances continentales.

5. — Dames d'honneur, ci-devant poissardes.

6. — Sa Majesté impériale Napoléon I, avec l'impératrice Joséphine.

7. — Sa Sainteté le Pape VII, conduit par son vieux et fidèle ami le cardinal lui offrant de l'encens.

8. — Talleyrand-Périgord, prince, ministre, portant sous son bras la généalogie de l'empereur.

9. — Madame Talleyrand ci-devant mistress Halcad, prophétesse, conduisant l'héritier présomptif dans le sentier de la gloire.

10. — Les trois grâces impériales, la princesse Borghèse, l'épouse de Louis Bonaparte, et l'épouse de Joseph Bonaparte.

11. — Le prince de l'empire Louis Bonaparte, dit Marbeuf, grand connétable de l'empire.

Tel est le cortége. Les députations présentent, dit la caricature, les adresses des municipalités de Paris, — les admirations des fous, — les adorations des badauds, — les congratulations des grenouilles, — les humilités des poltrons, — les hommages de la canaille, — les éloges des courtisans, les hommages des scélérats.

On remarque, en outre, un drapeau sur lequel est écrit le mot *sang*, le *soleil de la constitution*, et finalement cette inscription : *Un Dieu, un Napoléon* (*a*).

Bonaparte, à la vérité, se moquait bien de pareilles satires ; il avait accompli avec une pompe magnifique, la cérémonie de son sacre.

Là finissait la révolution, qu'il confisquait à son profit. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; si le général républicain dut s'attirer la haine des vrais républicains, à cause de son ambition et de ses manœuvres tendantes à s'élever lui seul au détriment de tous, l'empereur mérita l'estime et l'amour des Français, sous beaucoup de rapports, pour la manière dont il gouverna la

(*a*) Cette caricature anglaise est des plus rares. Pour notre part, nous ne l'avons vue que dans la collection de M. Laterrade. Le texte est en anglais, au moins en grande partie.

ANNÉE 1804



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

La grande procession du couronnement de l'empereur Napoléon Ier

France, pour le rang qu'il lui a fait tenir parmi les autres royaumes de l'Europe. Il ne faut pas juger Bonaparte au point de vue des partis, mais au point de vue national. La république a dû le maudire, parce qu'il l'a terrassée ; la France l'honore parce qu'il l'a élevée.

Quand l'empire arriva, d'ailleurs, nous ne saurions trop le répéter, les principes politiques étaient abâtardis. Il y avait de grands courages, mais aucune forte tête, si ce n'était Moreau, qui ne s'était pas assez posé en chef de parti.

Sont reproduits, dans le chapitre suivant, — et ce n'est pas chose peu curieuse que d'en prendre connaissance, — une foule de vers, de chansons, d'odes, de dithyrambes, de quatrains, etc., inspirés aux Français de tous les rangs par l'avénement de Bonaparte à l'empire, et par ses vertus publiques et privées.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-CINQUIÈME.

CHAPITRE XLVI.

Un éloge, par un homme qui ne veut pas être flatteur. — Bonaparte travaillant pour le *bonheur commun*. — Bonaparte a relevé les autels; il règne *par le ciel et la France*. — Le beau jour du sacre. — *Compliment des bouquetières et des bateliers*. — *Compliment des dames et des forts de la halle*. — L'aigle. — — Les abeilles. — *Joséphiniana*. — *La couronne de Napoléon apportée de l'Olympe, de la part de Jupiter*. — *Napoléon est empereur! v'là c' que c'est d'avoir du cœur*. — La *ronde joyeuse* sur la *loterie de treize mille volailles, avec accompagnement de fontaines de vin*. — La fête de l'aigle.

Vers français, vers latins, vers italiens, — la verve des poëtes ne tarit pas.

L'un, apparemment peu *flatteur* de son naturel, s'écria :

A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Grand homme, tes exploits remplissent l'univers,
Et tes rares vertus éloignent les revers.
Ennemi du mensonge, un vil flatteur te blesse;
Sévère avec justice et clément sans faiblesse,
Humain et généreux, quel mortel fut jamais
Plus digne de régner sur le cœur des Français (a)?

Un autre prétendit que Bonaparte ne travaillait que pour le « bonheur commun. »

C'est au bonheur commun que sa grande âme aspire,
Chaque état se ressent de ses rares bienfaits;
Et sur le trône assis, il doit régner en paix,
Puisque sur tous les cœurs il fonde son empire (b).

(a) Par Baurette.
(b) Par Armand Séville.

Un autre, jeune *encore il est vrai*, mais comprenant toutes les belles choses dont l'avenir était gros, félicita Bonaparte d'avoir muselé les partis et ramené la religion en France :

O France! ô ma chère patrie!
Quel était l'excès de tes maux,
Lorsque, du fond de la Syrie,
A ton secours vint un héros ?
NAPOLÉON paraît à peine,
Qu'il dompte la fureur, la haine,
Et le fier démon des partis;
La religion de nos pères,
Dans ses antiques sanctuaires,
Revoit ses ministres proscrits (*a*).

Un autre appuya sur l'avantage du sacre; il dit :

Un pontife auguste et pieux
A quitté les rives du Tibre;
Il vient consacrer en ces lieux
La volonté d'un peuple libre.
Ainsi par la religion
Il cimente notre puissance,
Et l'empereur NAPOLÉON
Règne par le ciel et la France (*b*).

Un autre s'inspira de la cérémonie elle-même :

Qu'elle était grande et sainte aux yeux des bons Français,
Cette auguste cérémonie!
Dieu tout-puissant, tous nos vœux désormais
Demanderont à ta grâce infinie,
Que nous puissions ne la revoir jamais.

Un autre paraphrasa ainsi le vers de Voltaire : *Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.*

Du grand peuple aujourd'hui tu portes la couronne,
Bien mieux que le hasard, la vertu te la donne.
Longtemps tu dois tenir le sceptre des Gaulois;
La France te devra sa puissance et ses lois.

Un autre mit en vers le

COMPLIMENT DES BOUQUETIÈRES ET DES BATELIERS.

Air : *Reçois dans ton galetas*.

UNE BOUQUETIÈRE.

Sais-tu bien, pèr' l'*Aviron*,
Qu' les bouqu'tières, mes camarades,

(*a*) Par Péchart, élève du Lycée de Marseille.
(*b*) Par le sous-préfet de Barbezieux. Nous ne citons qu'une strophe sur trois

Sur l' pont Notre-Dame, en rond,
Tout à l'heur' faisaient mill' gambades,
De c' que l' bien aimé d'nos cœurs
Vient à nous par l' marché-z-aux fleurs.

UN BATELIER.

Sais-tu bien, mam'zelle *Suzon*,
Qu' tu n' dois pas fair' tant la fière,
D'pis l' Pont-Neuf, comm' de raison,
L'empereur a suivi la rivière.
J' devons êt' ben plus contents,
Drès que j' l'ons vu ben plus longtemps (*a*).

Ainsi que le Compliment des Dames et des Forts de la halle ; en voici les deux premières strophes :

Air : *Des mariniers de la Grenouillière.*

UNE DAME DE LA HALLE.

Malgré qu' ta couronne impériale
R'luise à l'égal d'un firmament,
NAPOLÉON, r'çois l' compliment
Des dam'-z-et des forts de la Halle,
Qui sont d'avis que ta valeur
R'luit encore avec plus d' splendeur.

UN FORT DE LA HALLE.

J'ons, dans l' parvis, avec not' femme,
Fait un petit raisonnement:
C'est que c' n'est pas un bâtiment
Mille fois grand comm' Notre-Dame,
Qui s'rait capable d' contenir
Tous ceux qu'ont sujet d' te bénir.

Et ainsi de suite : le compliment finit par ces deux strophes :

LA DAME.

Faut z'espérer qu'après la guerre,
La paix s'fixera parmi nous ;
D'ailleurs, qu'signifierait l'courroux
Des léopards de l'Angleterre,
Quand l'aigle, avec des yeux perçants,
Voit d'si haut leux complots m'naçants.

LE FORT.

NAPOLÉON, l'z'Anglais rebelles,
De te nuire ont en vain tenté.

(*a*) Nous ne citons que deux couplets sur dix.

Le ciel qu'est toujours d' ton côté,
Vient d'faire encor les vign' si belles,
Que j'pourrons boire à ta santé
Pendant tout z'une éternité (a).

Un autre saisit la lyre, pour chanter l'aigle impériale :

L'infatigable Hercule avait moins d'énergie,
Et Mars avait moins de valeur.
Celui dont les exploits honorent la patrie,
Mérite le SUPRÊME HONNEUR.
Reçois, NAPOLÉON, la noble récompense ;
L'aigle qui la sauva doit planer sur la France (b).



Un autre célébra à la fois l'aigle et les abeilles.

Fournis tes hautes destinées,
Noble chef du peuple Français ;
Remplis tes brillantes journées
Par notre amour et tes bienfaits. (*bis.*)
Pour les lois, les arts et la guerre,
Unis ce peuple en un faisceau.
Ton aigle porte le tonnerre.
L'abeille embellit ton manteau. } (*bis.*) (c)

(a) *Le compliment des dames et des forts de la halle.*
(b) *Journal de Paris.*
(c) Nous ne citons qu'un couplet sur cinq.

Un autre ne fit que deux vers, mais deux vers *solides*, qu'on nous pardonne l'expression :

Il a reçu pour nous, quand un Dieu le forma,
Le bras de Romulus et l'esprit de Numa.

Un autre, enfin, composa cette inscription :

Invincible guerrier, sage législateur,
Il est inscrit vivant au temple de Mémoire :
Ses *conquêtes* font notre gloire,
Ses *lois* feront notre bonheur (*a*).

Joséphine eut sa part des louanges :

Épouse du héros que l'univers contemple :
Les grâces avec toi l'accompagnent au temple ;
Chacun voit la bonté respirer sous tes traits ;
Ta main en répand les bienfaits.

Elle aimait beaucoup les fleurs ; on lui adressa ce quatrain :

JOSÉPHINIANA !.. telle est la fleur nouvelle
Dont l'éclat fixe mon regard ;
Pour joindre aux lauriers de César,
Il ne fallait rien moins qu'une fleur immortelle.

Ici se termine l'énumération de ce que nous appellerons les *poésies privées* inspirées par le couronnement. Restent les *poésies officielles et populaires*, qu'il est indispensable aussi de citer, pour compléter notre tableau de *littérature impériale*.

La préfecture de police fit distribuer le 2 décembre 1804, jour du sacre, une pièce intitulée : *La couronne de Napoléon, apportée de l'Olympe, de la part de Jupiter*. C'est un *chant impérial*, sur l'air : *Quels accents! quels transports* (*b*)!

Montant l'un des coursiers de la fière Bellone,
De l'Olympe Mercure apporte une couronne ;
Le roi des dieux l'envoie au héros des Français ;
Elle est le prix de ses succès.
Vous qu'il guida cent fois dans les champs de la gloire,
Phalange de guerriers enfants de la victoire!
En bravant de l'Anglais l'impuissante fureur,
Chantez Napoléon! chantez votre empereur!

(*a*) Par Dedessey-Duleyris (Bonnaud).
(*b*) *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires*, t. 2.

Trop longtemps parmi nous la discorde inhumaine,
Éloigna le bonheur des rives de la Seine ;
Sur ses bords fortunés il revient aujourd'hui ;
Tous les plaisirs sont avec lui :
C'est de Napoléon la voix qui le rappelle,
Pour embellir encore une fête si belle !
En bravant de l'Anglais, etc.

L'Hymen avec l'Amour prend part à cette fête,
Et dans ce jour heureux l'allégresse est complète ;
Quand de cent mille amants les vœux sont accomplis,
Ceux du peuple entier sont remplis.
Nous voyons réunir trois différentes choses :
Du dieu Mars les lauriers, les myrtes et les roses.
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

L'hydre des factions, en ce jour salutaire,
Succombant sous le poids du trône héréditaire,
De diviser encore a perdu tout espoir,
Elle est sans force et sans pouvoir.
Le léopard cruel vainement la seconde,
Ses projets mal conçus s'engloutissent dans l'onde.
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

Capitaines fameux d'Athènes et de Sparte,
Romains, que seriez-vous auprès de Bonaparte ?
Ombre de *Marcellus !* mânes des *Scipions !*
César, vainqueur des nations !
Il vous surpasse tous ; sa gloire et son courage
A la postérité passeront d'âge en âge.
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

Napoléon est empereur! — V'là c'que c'est d'avoir du cœur ! chanson en l'honneur du héros, courut dans toute la France et fut répétée par toutes les bouches.

Air : *V'là c'que c'est d'aller au bois.*

Napoléon est empereur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur !
C'est l' fils aîné de la valeur,
Il est l'espérance
Et l'appui d' la France ;
Il lui rendra tout' sa splendeur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur !

Il était né pour la grandeur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur !
Dès son enfance, plein d'ardeur,
Él'vé pour la guerre,
A l'école militaire ;
C'était Alexandre en sa fleur ,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur !

CHAPITRE XLVII.

Division de notre résumé général. — Part que les diverses nations de l'Europe ont prise à la révolution. De l'Angleterre en particulier. — Les serpents tentent John-Bull. — Le *contraste*. — Un orateur de l'assemblée nationale. — Rivalité de Fox et Pitt, des Anglais aimant la France, et des Anglais qui la détestent. — L'*Anglais ravi de joie; l'Anglais effrayé*. — Nos relations avec l'Autriche et la Prusse, avec l'Espagne; avec l'Italie; avec les provinces rhénanes; caricature sur l'électeur de Trèves. — Deux questions de politique. — Lutte entre la coalition des souverains étrangers et la propagande française. — Dernier mot sur les troubles intérieurs, sur Lyon, sur la Vendée, sur le Calvados et la Bretagne.

Résumer et conclure, compter les institutions abolies, maintenues ou créées pendant quinze années, et comparer la situation de la France, antérieurement à 89, de 89 à 1804, et postérieurement à 1804, chercher à connaître l'effet de nos dissensions politiques chez les peuples voisins, notamment en Angleterre, — notre ennemie intime ; dire, dans notre pays, quelles choses ont été définitivement détruites par la révolution, quelles choses se sont élevées expressément pour elle, quelles choses de l'ancien régime lui ont survécu, telle doit être, selon nous, la péroraison de ce livre.

Que le lecteur puisse trouver dans les quelques pages qui vont suivre une sorte de table philosophique des grands faits qui le dominent; et que, mathématiquement, il puisse se rendre compte des actes révolutionnaires qui ont passé sous ses yeux.

Dès que la révolution française éclata, toute l'Europe s'y intéressa, par haine, par jalousie, par intérêt, par sympathie, selon les dispositions de chaque peuple. L'Allemagne logea les mécontents de France, l'Angleterre leur suggéra des moyens d'action. Les émigrés tirèrent l'épée sur les bords du Rhin, et conspirèrent sur les bords de la Tamise.

L'Allemagne ne s'occupa pour ainsi dire pas de notre révolution en elle-même; elle fut hospitalière pour les émigrés, voilà tout. L'Angleterre, au contraire, eut constamment les yeux sur elle, soit pour la narguer, soit pour l'entraver dans sa route, soit pour la faire servir à ses projets de domination

EN 1793



Système français



Système anglais

Lequel est le meilleur ?

universelle. La Prusse ne lui fut opposée que pendant ses premières années; l'Autriche lui en voulut d'avoir créé à son image des républiques italiennes; l'Espagne demeura à peu près neutre, passive, irrésolue; la Russie, avec Catherine et Paul I[er], resta blottie dans ses neiges.

Mais l'Angleterre! l'Angleterre! — c'est de son côté qu'existe la véritable lutte. — Par elle nous commencerons.

Elle plaisanta mille et mille fois sur notre amour de la liberté. Elle établit une comparaison entre « la liberté française et l'esclavage anglais ». A quoi servait cette liberté, disait-elle? « Le Français est maigre, l'Anglais est gras (*a*). » — Matérialisme politique à sa cinquième puissance.

Aussi, ajoutait-elle, elle se gardait bien d'imiter la France. Elle représenta « l'arbre de la liberté, avec des démons tentant John Bull, » et prétendit que cet arbre-là, en France, ne portait que des fruits amers, c'est-à-dire l'esclavage en réalité, — la trahison, — le blasphème, — l'impiété, — la démocratie aveugle, — les révolutions — le déisme, etc., etc. (*b*).

Bien plus, elle parla de *contraste* entre la liberté Anglaise et la liberté Française, en l'année 1793. La liberté française amenait avec elle l'athéisme, — la cruauté, — l'anarchie, — le meurtre, — la perfidie, — la ruine de la nation et des particuliers; la liberté anglaise amenait avec elle la religion, — l'indépendance, — la loyauté, — la justice, — la prospérité nationale, — le bonheur.

Et, le contraste établi, elle se demandait : *Lequel est le meilleur* (*c*)?

Tous les efforts de l'Angleterre tendaient à avilir la France à ses propres yeux, en affectant de ne voir que le mauvais côté de sa révolution. A chaque fait remarquable de notre histoire de 89 ou de 93, elle se roidissait mécontente, envieuse, et moqueuse par-dessus tout. Les discours de nos grandes renommées parlementaires lui déplaisaient; les actions héroïques de nos soldats l'irritaient; les sublimes mouvements de tout le peuple, soit pour payer plus d'impôts, soit pour courir aux frontières, les empêchaient de dormir tranquilles; à la nouvelle d'un succès remporté par l'armée française, ils pleuraient de rage; à la nouvelle d'une défaite, leur face s'épanouissait. La vieille animosité de plusieurs siècles s'était réveillée entre la France et l'Angleterre. Ce ne furent, de part et d'autre, que méchancetés successives, qu'injustes préventions, que sottes espérances. Lorsque l'assemblée constituante prit sa place au rang des plus remarquables assemblées qui aient existé, les caricatures anglaises l'attaquèrent. John Bull douta même qu'il se trouvât des orateurs dans le Jeu de Paume, ou dans la salle du Manége. On aimait à se figurer, à Londres, que telle était la personnification d'un membre orateur de l'assemblée nationale

(*a*) Caricature de M. Laterrade.
(*b*) *Idem*.
(*c*) Cartons de la Bibliothèque royale.



s'exprimant ainsi : — « Je dis. — Monsieur le président. — C'est à moi à parler. — Je dis. — Monsieur. — Diable! — Mon Dieu! — On ne saurait s'entendre parler. — Ecoutez-moi, je vous prie, Monsieur, — Je dis. — Messieurs. — Ne vaudrait-il pas mieux que... — Il n'importe, je ne dis rien (a). — Traiter ainsi une assemblée où tonna la voix de Mirabeau, où discuta Sieyes, où parlèrent Maury et Barnave! c'est, de la part des Anglais, pousser trop loin l'amour national exclusif.

L'assemblée législative, et la convention notamment, n'eurent aucun poids à leurs yeux.

Vinrent les assignats, pour raviver leur humeur satirique. Il n'est rien qu'ils n'aient dit contre le papier-monnaie, rien qu'ils n'aient fait pour en amener la prompte dépréciation. Et comme ils avaient à Paris de nombreux partisans, sinon des agents véritables, ils exercèrent une funeste influence sur nos relations financières au dedans et au dehors.

Sur les fédérés à l'époque du 14 juillet 1790, on compte plusieurs caricatures anglaises. L'idée heureuse de la fédération, de l'union étroite de tous les citoyens, cimentée par un serment solennel, — tout cela leur paraissait être des actes de rêveur; tout cela, d'ailleurs, nuisait à leurs projets de descente sur le continent, projet qu'ils mirent à exécution, aussitôt après les

(a) Texte au bas de la caricature reproduite.

premiers soulèvements de la Vendée. Alors, ils se mêlèrent complétement de nos propres affaires, et donnèrent des aliments à ce cancer de la Vendée qui menaçait de ronger le cœur de la France. Ils ne furent pas étrangers à la déclaration de Pilnitz, par laquelle le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche s'engagèrent à prêter secours d'hommes et d'argent aux émigrés; quand la coalition de 1791 fut formée, on y reconnut aussi un des chefs-d'œuvre de leur diplomatie.

D'abord les girondins, les jacobins ensuite, donnèrent prise à leurs sarcasmes. Tout homme éminent, tout homme de théorie ou d'action leur fit peur. Des ballots d'estampes et de caricatures contre lui étaient soudainement expédiés de Londres à Paris, et parcouraient la France. Il ne faut pas croire, en effet, que parmi les caricatures dont le texte est français, il ne s'en trouve pas beaucoup de fabriquées en Angleterre. Les presses de Londres, bien sûr, ont plus manœuvré que celles de Paris.

La religion de la raison, le culte de l'Être suprême, les ont justement, sinon sincèrement révoltés.

Sous la terreur, ils ont fortement protesté contre l'oppression d'une moitié de la nation française par l'autre moitié. Mais ils ont eu tort de ne juger notre révolution que par cette époque terrible, — comme si l'Italie, par exemple, était décrite selon les impressions d'un voyageur qui n'aurait vu d'elle que Naples et son territoire volcanique. Toujours, pour donner la préférence à leur 1648, sur notre 1789, ils ont appuyé sur le nombre et l'importance de nos excès; — faut-il dire avec certains historiens qu'ils les ont à dessein provoqués eux-mêmes, et qu'il y a lieu, dans toutes les causes occultes de nos bouleversements intérieurs, de reconnaître l'action du gouvernement anglais? N'ont-ils pas prêté les mains à la conspiration de Cadoudal, et à tant d'autres complots étouffés dès leur naissance? Il y eut bien des guinées en circulation à Paris! Rappellons-nous, en outre, une certaine caricature française intitulée le 9 *thermidor, ou la surprise anglaise* (*a*), et qui prouve assez que l'Angleterre comptait sur les excès de la révolution de France.

En récompense de son peu de dignité, de ses mesures molles et indécises, le Directoire ne s'attira que le mépris, non la haine des Anglais. Leurs yeux se fixèrent à ce moment sur un homme bien plus redoutable que les cinq directeurs réunis. Bonaparte devint pour eux, ainsi que nous l'avons déjà dit, la France personnifiée, et c'est sur lui qu'ils dirigèrent leurs attaques. Dès la campagne d'Égypte, les petites méchancetés commencèrent. Ils représentèrent « l'extirpation des plaies de l'Égypte, la destruction des crocodiles révolutionnaires (*b*). »

(*a*) Reproduite au chapitre 27 de ce volume.
(*b*) Collection de M. Laterrade.

Une armée, dite d'Angleterre, fut organisée : c'est de là que prit naissance la lutte implacable entre les deux pays.

Mais nous disons peut-être à tort : les Anglais. Le gouvernement, plutôt que le peuple, nourrit sa haine contre la France. Deux partis, dans la Grande-Bretagne, s'étaient levés, celui de la révolution française, et le parti contre-révolutionnaire. Il y eut balance perpétuelle. Fox représenta le premier, Pitt le second. Fox avait pour la France une vive sympathie ; sans partager tous les principes de nos républicains, depuis les girondins jusqu'aux babouvistes, il comprenait que la France faisait un pas énorme, et accomplissait sa destinée. Fox était loyal, doux et animé d'intentions philanthropiques. Il était à la tête des Anglais qui disaient, en nous voyant faire la propagande : « Je suis ravi de joie, la grande nation arrive, — abus vont disparaître. »



L'Anglais ravi de joie (a).

Pitt, l'antagoniste de Fox, était l'ennemi mortel de la France ; et, par extension, il fut appelé l'ennemi du genre humain. C'est lui qui donna à la ville de Coblentz sa célébrité antirévolutionnaire ; c'est lui qui dirigea habilement, sournoisement, toutes les machinations des rois coalisés ; c'est lui qui rêva pour Georges III l'empire des mers, qui voulut anéantir notre commerce et notre marine. Il a été, dit un historien qui, certainement, ne parle pas sans passion, mais dont l'opinion est ici fort admissible, « il a été brigand à Lyon, incendiaire à Toulon et bourreau à Quiberon ; Autrichien à Valenciennes et Anglais à Dunkerque ; fédéraliste dans le Calvados et sur les rives de la Gi-

(a) Caricature dont nous ne pouvons affirmer que l'origine soit anglaise plutôt que française.

ronde, constitutionnel aux Tuileries et à Vienne; anarchiste en 93, modéré en 95, républicain et royaliste tour à tour dans la Vendée; catholique en Angleterre et athée en France; Pitt, en un mot, a montré à l'univers ce que peut le génie du mal secondé par celui de la richesse; il a été l'Attila de la politique et le fléau du genre-humain (*a*). »

Sa rivalité avec Fox a été et méritait d'être célèbre. Pitt était à la tête des Anglais qui se désolaient de voir nos principes de liberté et d'égalité se répandre en Europe, et qui s'écriaient : « Je suis effrayé. Quoi ! les Français arrivent ! Goddam ! que deviendrons-nous ? »



L'Anglais effrayé.

Car, si les Français avaient en Angleterre des ennemis acharnés, ils y comptaient aussi des amis chauds et dévoués.

Et, entrant dans quelques détails, il est bon de rappeler que, simultanément, Necker y fut loué à outrance, ou comme attaché au pilori; que Lafayette eut en Angleterre d'ardents admirateurs, presque en nombre égal à ses détracteurs, nonobstant la part qu'il avait prise à l'émancipation de l'Amérique; que si les partisans de Pitt appelèrent nos soldats des barbares, « et maudirent la perfidie française (*b*) », les amis de Fox, par contre, exaltèrent la bravoure de nos armées et les talents extraordinaires de nos généraux; que si les premiers se moquèrent de la fédération, les seconds, en revanche, se fé-

(*a*) M. Montgaillard, dans ses *Mémoires sur la trahison de Pichegru*.
(*b*) Texte d'une gravure sur le général Dillon, après la défaite de Tournay.

dérèrent à notre exemple (*a*) ; qu'il y eut à Londres un *club de la constitution*, correspondant avec celui de France ; que si Bailly y vit faire contre lui la caricature que nous avons rapportée sur la loi martiale (*b*), il y trouva aussi des admirateurs de son talent modeste et de ses vertus civiques ; que plusieurs des institutions que nous devons à la république passèrent également dans les mœurs anglaises ; que plus d'un membre du parlement prit souvent la parole, pour faire l'éloge des Français ; qu'une foule d'habitants de Londres nièrent la nécessité et le bon droit d'une coalition des rois de l'Europe ; que certains hommes loyaux de l'Angleterre osèrent dévoiler tout haut les manœuvres de leur gouvernement ; que, lors des préparatifs de guerre entre les deux nations, des orateurs anglais parlèrent de paix et d'alliance. — Énumération qui empêche qu'on ne nous traite d'ennemi quand même de l'Angleterre.

Ce qui prouve supérieurement que son gouvernement seul doit encourir nos reproches, c'est toute la négociation diplomatique qui a eu lieu entre Bonaparte et Georges III, en 1799. La réponse du monarque anglais montrait qu'il voulait dominer la révolution française, ou tout au moins la refréner.

A Londres, comme à Paris, on se préoccupa de l'avenir des libertés publiques. Les deux partis rivaux de Fox et de Pitt s'attaquèrent continuellement, au moyen de brochures et d'estampes. Les amis de Fox reçurent, à ce compte, plus de blessures que les soutiens de Pitt. Une foule de caricatures mirent à découvert leurs conciliabules, leurs intentions formelles, leurs conspirations. On les voyait « recevant des nouvelles de France ; » on les voyait surpris un jour par leurs rivaux, et forcés de prendre la fuite (*c*).

En général, Pitt fut presque toujours triomphant, donnant sa démission de ministre au moment où son système risquait de subir quelques modifications, pour revenir un peu après, plus ardent à la lutte, et plus obstiné encore dans ses résolutions.

D'un autre côté, la France, dans ses rapports avec son ennemie, devint de plus en plus méfiante et haineuse, à mesure que la révolution approchait de son terme. Elle épousa la cause de Napoléon, et nous allons voir, dans l'exposé succinct qui va être fait des caricatures publiées contre l'Angleterre, jusqu'à quel point, et avec quelle mesure s'accrurent sa méfiance et sa haine.

Les caricatures françaises contre l'Angleterre s'étaient succédé rapidement dès la guerre d'Amérique. Leur plus entier développement leur fut donné lors de la prétendue mission du duc d'Orléans, Philippe-Égalité, à Londres. Il n'y perdit pas de temps, et y travailla, ainsi que nous l'avons dit, à écarter toutes les accusations qui pesaient sur lui à propos des événements des 5 et 6 octobre. On persiffla le peu d'amis qu'il rencontra à Londres, et ce furent

(*a*) Voyez le chapitre 6 du premier volume.

(*b*) Au chapitre 10 du premier volume.

(*c*) Nous avons reproduit un de ces sujets qui nous a été communiqué par M. Alexandre Vattemare

Lettre du Duc d'Orléans (Joseph Egalité)

au Fort St Jean
ce vendredi 14
Juin 1793 l'an 2 de
la republique

Citoyens

Vos occupations vous ont empeché jusqu'ici de vous occuper des demandes
que je vous ai faites, je me renferme dans prison j'ai depuis pres
de 3 semaines sur tous contraires a ma santé je vous demande Citoyens
de m'accorder la permission de prendre un peu l'air en faisant.
cet acte d'humanité vous adouciriez ma situation et donneriez une
satisfaction a un de vos concitoyens malheureux vous ne me refuserez
j'espere Citoyens votre Concitoyen L. Joseph Egalité.

principalement des royalistes qui dirigèrent alors l'attaque. Ce n'était là qu'un fait personnel : d'autres, concernant la nation en général, ne tardèrent pas à le suivre, et à donner pâture aux caricaturistes, aux plaisants de toute sorte.

L'affaire des *chevaliers du poignard* fit accuser les Anglais d'entretenir chez nous des brandons de discorde, et d'armer de nombreux agents. En février 1793, lorsqu'ils mirent l'embargo sur tous les bâtiments français, nous commençâmes à crier à la fausseté, à la perfidie. Au mois d'août de la même année, Barrère dénonça l'Angleterre à la Convention. La ville de Toulon donna lieu aux premières escarmouches ; l'héroïsme du vaisseau *le Vengeur* inspira les premières poésies menaçantes contre les Anglais. Toute la guerre de la Vendée fit apprécier leur bonne foi, par les royalistes autant que par les républicains. Les *thermidoriens* crurent démêler l'effet de leurs intrigues dans les principes et dans les complots de Babeuf. Dans un discours prononcé à la mort de Hoche, un orateur avait dit : « L'infâme Angleterre. » En octobre 1797, une rupture complète avait éclaté entre les deux peuples. Au commencement de 1798, on entendait partout proférer le cri de *Mort aux Anglais, mort aux agens de Pitt et de Cobourg!* des nuées d'émissaires anglais parcouraient la France, et nous faisions l'expédition d'Irlande (a). Puis, était venue la fameuse lettre en question, de Bonaparte à Georges. Un moment, en 1801, on avait pensé à une réconciliation, à cause de la retraite du ministre Pitt; des préliminaires de paix avaient comblé les espérances des hommes de bien, le traité d'Amiens était intervenu, — le tout pour aboutir à une nouvelle rupture, l'Angleterre nous ayant donné « le baiser de Judas, » dit la caricature. Enfin, la possession de l'île de Malte avait définitivement prétexté la reprise des hostilités. Georges « avait sauté à pieds joints sur les traités, et gagné une descente (b). » Les brochures fourmillèrent, les chansons aussi : Pitt avait le dessus. Or, quand Napoléon monta sur le trône, nous étions en guerre avec l'Angleterre.

Telles furent, pendant la révolution, les situations respectives de la Grande-Bretagne et de la France. Le bon accord n'exista jamais en réalité, et, à la fin, l'aigle et le léopard s'entre-déchirèrent sans merci, par orgueil, par jalousie, par haine instinctive, jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Avec l'Allemagne, — Autriche et Prusse, — nos démêlés furent moins haineux sans doute, mais causèrent une plus grande effusion de sang. Nous avons dit que l'Allemagne avait été pour les émigrés une terre d'hospitalité; elle alla plus loin, cependant, il faut en convenir : elle prit fait et cause dans leur querelle. Une partie de l'Allemagne mit les armes à la main, notamment la Prusse et l'Autriche. Il s'agissait pour les rois d'empêcher la propagande. L'Angleterre a été l'âme de la coalition, dont l'Autriche et la Prusse ont été

(a) Les détails sont au chapitre 33 du second volume.
(b) Le lecteur a vu cette caricature reproduite au chapitre 42 du deuxième volume.

les deux bras. Mais notre examen sur la coalition arrivera en son lieu ; traitons de ces deux pays en particulier.

Aussitôt que les symptômes de la révolution apparurent, l'Autriche fut en jeu : Marie-Antoinette sortait de la maison d'Autriche. On prétendit que le cabinet de Vienne eut même une assez déplorable influence sur la politique française, depuis l'avénement de Louis XVI jusqu'à son arrestion à Varennes. Marie-Antoinette, a-t-on dit, présidait son *petit conseil*, son *comité autrichien* (*a*). La prise de la Bastille scandalisa le deux monarques, qui se tinrent sur leurs gardes. L'émigration, et surtout la déclaration des droits de l'homme les indignèrent. A mesure qu'une institution monarchique croulait, ils resserraient les liens qui les unissaient entre eux. La Prusse envoya à la France un de ses enfants, Anacharsis Clootz, mais n'adopta aucune de ses idées, même les moins extravagantes. A Vienne, on avait procédé, en juin 1791, à l'arrestation et à l'emprisonnement de mademoiselle Théroigne de Méricourt, apôtre de propagande. Condé enrôla sous les drapeaux de l'émigration ; le comte d'Artois fit des voyages ; Louis XVI voulait le rejoindre, et en fut empêché ; MONSIEUR et MADAME passèrent la frontière. Par la déclaration de Pilnitz, ils entrèrent de plain-pied dans la guerre de principes, dans la lutte contre-révolutionnaire, et nous eûmes les *alliés* en face. Les *coblenciers* s'organisèrent.

Bientôt on représenta le duel du jacobin Robespierre avec l'empereur feuillant ; les exaltés républicains furent accusés d'avoir empoisonné l'empereur Léopold. La guerre, enfin, commença sous de mauvais auspices pour nous, par deux déroutes. Ensuite, les héros se montrèrent ; Beaurepaire termina ses jours plutôt que de se rendre ; Thionville présenta aux ennemis son cheval de bois, et Lille supporta stoïquement un bombardement en forme (*b*).

Louis XVI mort, l'irritation augmenta ; on osa dire au roi de Prusse de craindre la suspension à la lanterne. Les Prussiens, d'abord victorieux jusqu'à Verdun, avaient ensuite éprouvé de sanglantes défaites, — matière à caricatures. Dumouriez chercha à opérer une invasion en Hollande. Ayant échoué, il devint suspect à la convention, reçut la visite de commissaires qui devaient l'arrêter, et les livra tout simplement en otages aux Autrichiens : nouveau grief contre les *alliés*.

Les Allemands plaisantaient beaucoup sur les jacobins, et publièrent sur eux quelques caricatures. Cependant, les Prussiens et les Autrichiens furent repoussés sur toute la ligne de nos frontières. Des négociations s'entamèrent et l'on fit échange de prisonniers ; on rendit, d'une part, les commissaires livrés par Dumouriez ; de l'autre, on conduisait sur le sol étranger *Mademoiselle*, fille de Louis XVI, — la royale orpheline.

(*a*) Voir chapitre 1 du tome I.

(*b*) Les détails de ces faits sont au chapitre 16 du premier volume.

Lettre de Brunswick-Luneboug à l'Envoyé de Brunswick à Berlin.

à Halberstad ce 22 Avril 1805

Monsieur

Je viens de recevoir les marques que l'orgueillie, et la vanité firent naître, et dont la foiblesse est souvent forcé de se decorer, agréés mes remercimens les plus parfaits pour tous les soins que vous avés pris dans cette affaire, ma reconnaissance en est des plus vives ; il me reste à Vous prier de faire l'emplette d'une boite pour [illegible] de la Sorte du prix de celle que le S. Ferdinand lui a donné.

Charles D. de Brunswick

On s'était battu, c'était chose loyale et de droit ordinaire. Un fait unique et odieux changea l'état d'inimitié dans lequel se trouvait la France vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche, en des cris de malédiction. Des ministres plénipotentiaires français furent assassinés lors de la dissolution du congrès de Rastadt, et l'Autriche fut mise au banc des nations. Nos armées continuèrent la série de leurs succès; Moreau bâillonna l'Autriche, et un armistice fut signé entre Brune et l'Autrichien Bellegarde; la paix de Lunéville suivit de près cette négociation; plus Bonaparte grandissait, moins l'Allemagne paraissait vouloir nous être hostile : elle avait peur de ce géant. Lorsqu'il eut revêtu le manteau impérial, l'Autriche déclara d'abord que le titre des Césars appartenait de droit et exclusivement à son prince, et puis se tut, jusqu'à ce que l'esprit de conquête se fût emparé de Napoléon.

Quant aux Français, ils ont longuement plaisanté sur le peu de bravoure des Autrichiens et des Prussiens, sur leur impassibilité, sur leur inertie, sur la lenteur de leurs opérations. Nous n'oublions pas que, dans son admirable campagne des trente jours, Bonaparte arriva à Genève avant que les Autrichiens eussent eu seulement connaissance de son départ de Paris. Leurs réponses, en fait de caricatures, furent peu nombreuses, mais terriblement insultantes, surtout celles inspirées par l'horreur que leur causa la mort de Louis XVI, et par les mesures des terroristes. La plus remarquable de toutes, sans contredit, est relative à Robespierre. Ce conventionnel est poussé comme par une main invisible, vers la guillotine (a). Elle a été peu répandue en France, mais beaucoup dans l'armée de Condé. Une autre caricature, que nous avons reproduite dans cette histoire, et que nous pouvons appeler la *couvée du diable*, est le *nec plus ultra* de l'injure prodiguée aux jacobins (b).

Tout ce que nous ajouterions, à l'égard de la Prusse et de l'Autriche, se trouverait empiéter sur la coalition. Passons préférablement à la Russie, à l'Espagne, à l'Italie et aux pays qui bordent le Rhin au nord.

La Russie, reléguée qu'elle était au fond de l'Europe, ne voulait et ne pouvait rien faire séparément contre la révolution française. La voie des négociations lui donna néanmoins quelque influence sur les affaires de France. L'autocrate redouta, avant tout, la propagande, le *mal français;* mais c'était une terreur panique : à peine là-bas, pourvu qu'il eût le soin d'avoir l'œil aux gazettes, à peine connut-on les plus indispensables détails sur les faits dominant la révolution. Le gouvernement russe avait beau jeu à rester tranquille spectateur des choses.

Il n'en fut pas ainsi; une armée russe figura toujours parmi les armées de la coalition. De plus, à diverses reprises, la cour de Saint-Pétersbourg prit diplomatiquement parti pour ou contre certains actes de l'assemblée natio-

(a) Cette pièce se trouve dans le cabinet de M. le chevalier Hénin.
(b) Chapitre 27, deuxième volume.

nale, ou de l'assemblée législative, ou de la convention, ou du corps législatif, en ce qui concernait l'administration intérieure de notre pays. Elle ne s'occupa point de la guerre de la Vendée, et ne s'abaissa pas, que nous sachions, à envoyer en France des agents de troubles civils. Pendant la république, les Russes n'apparurent que peu ou point à nos frontières du Nord; ils se dirigèrent vers l'Italie, sous la conduite du fameux général Suwarow, géant quant au physique, qui, selon la chanson, tantôt portait son cheval, tantôt montait dessus. L'empereur Paul I paraissait d'abord devoir entrer chaudement dans les intérêts des princes émigrés; il avait reçu parfaitement bien Louis XVIII, et faisait, de temps à autre, échapper de sa bouche quelques mots qui témoignaient de sa grande colère contre la France. Mais, peut-être la gloire de Bonaparte l'éblouit, car il ne tarda pas à se prendre d'amitié pour le vainqueur de Marengo. A sa mort, toute bonne intelligence entre la France et la Russie disparut; cette dernière se jeta aussitôt à corps perdu dans la coalition.

Que dire de l'Espagne? Sa position était si précaire à l'époque de 89! Elle fit cependant quelques démonstrations honorables, lorsqu'il s'agit du procès de Louis XVI.

L'Italie, au contraire, ainsi que la Hollande, et tous les pays transalpins, et toutes les provinces rhénanes, se ressentirent beaucoup de notre révolution.

Nous sommes entrés en Italie, par la Savoie, où nous combattions contre les émigrés. Plus tard, dans le courant des années 1796 et 1797, Bonaparte y commença sa renommée de conquérant: l'Italie est le berceau de sa fortune. Ses victoires, dans ce pays, tendirent dès l'abord à la propagande. Tantôt l'heureux général y laissait librement circuler les émigrés et les prêtres, tantôt il leur enjoignait d'en sortir. Or, son influence même, appela sur sa tête une foule de dangers; on conspira à Rome contre lui, et il profita de cette circonstance pour exiger davantage du pape, lorsqu'il fit la paix avec lui. L'Italie était bien, nous le répétons, la terre heureuse pour Bonaparte : il y signa avec l'Autriche le fameux traité de Campo-Formio. A son retour en France, il fut reçu avec enthousiasme, et constamment appelé le *héros*, et très-souvent le *libérateur* d'Italie. Libérateur! c'est qu'en effet, Bonaparte avait fait de ce pays notre admirateur et notre élève, et qu'il y avait semé la propagande.

Bonaparte sorti d'Italie, Berthier y resta pour continuer son œuvre. Il occupa le fort Saint-Ange, et se donna aussi des airs de dominateur. Grâce à ce dernier, fut fondée la *république romaine*. Mais Berthier, pour les Italiens, comme pour les Français, ne valait pas Bonaparte; les affaires de la conquête s'embrouillèrent. Naples força l'armée française à faire d'incroyables efforts, et la lutte de Championnet avec Mack (*a*), ensanglanta de nouveau l'Italie.

Nul doute que les Italiens n'eussent de la sympathie pour les Français. Deux

(*a*) Voyez au chap. 33 du second volume.

actes cependant, nous aliénèrent pour longtemps, sinon pour toujours, l'amitié d'un grand nombre d'entre eux, — on eut des procédés trop irrévérents, trop tyranniques avec le pape; on dépouilla cette terre des arts de ses plus beaux monuments. On appliqua trop à la lettre cette vérité que Rome était morte; on en fit Paris son héritière, et tout cela en prenant pour prétexte « que les arts cherchent la terre où croissent les lauriers.» Rome n'était pas morte, mais seulement veuve de sa gloire passée. Pourquoi lui avoir enlevé sa plus chère consolation ? Pourquoi avoir effectué ce que nous dirons être un pillage de conquérant ? Le jour où les monuments des arts et des sciences, venant d'Italie, entrèrent triomphalement à Paris, bien sûr plus d'un citoyen de France s'est senti au cœur un remords national, et les ombres de Raphaël, du Titien et de Paul Véronèse durent s'indigner en se voyant si brutalement arracher au soleil inspirateur de leur patrie! Quel égoïsme que celui qui faisait dire à un poëte du temps :

Rome n'est plus dans Rome,
Elle est toute à Paris!

Soit à cause du mécontement des Italiens, soit à cause des armements nouveaux de l'Autriche, soit enfin à cause de l'impéritie de nos généraux, il fallut que Bonaparte retournât en Italie, y accomplir sa *campagne des trente jours*. Marengo fut le plus beau fleuron de sa couronne; à dater de cette époque l'Italie fut alliée complétement à la France, et dut partager sa bonne et sa mauvaise fortune. Elle avait adopté le héros, corse de naissance, et qu'elle regardait bien un peu comme provenant de sang italien. Quand il fut arrivé tout à fait à un point culminant, elle se mit, avec joie, sous sa protection immédiate, et c'est alors qu'une consulta extraordinaire fut convoquée à Lyon, que Bonaparte fut choisi pour présider la république italienne, et que, peu après, pour dernier gage d'alliance entre les fils de Clovis et les descendants de César, le concordat fut décidé, discuté, adopté, signé. L'Italie ne nous abandonna plus, et Pie VII, en personne, vint sacrer à Paris l'empereur Napoléon Bonaparte.

Ainsi l'Italie subit pleinement l'influence de notre propagande, — aidée, il est vrai, par la force de nos armes. Il semble que depuis lors, sa destinée n'est pas changée : elle regarde toujours la France, et la France ne s'occupe plus d'elle.

Les provinces avoisinant le Rhin partagèrent son sort, et, comme elle, suivirent la marche de la révolution française. Ici se réveille une grande, une vieille question, à savoir si le Rhin doit être pris pour limites septentrionales et orientales de la France. Elle s'est présentée sous Charlemagne, fut agitée sous Louis XIV, et un moment résolue pendant la révolution. On parle français dans une foule de villages de la Belgique, dans le Brabant, dans le Luxembourg, en Hollande.

Aux premières explosions révolutionnaires, tous les petits roitelets, tous les grands-ducs qui gouvernent ces pays tremblèrent. Ils comprenaient que leur autorité allait leur échapper, et que leurs peuples s'affranchiraient bientôt d'une tutelle doublement lourde, parce qu'elle n'était ni paternelle, ni puissante. La scission entre les princes et les peuples s'opéra presque instantanément. Les premiers appelèrent à eux les émigrés, et leur facilitèrent les moyens de combattre la France. Mais une nuée de caricatures fondit aussitôt sur les petits souverains des bords du Rhin, surtout lorsque Louis XVI, sur l'invitation de l'assemblée représentative, somma ses soi-disant amis de faire cesser les rassemblements d'émigrés qui se formaient aux frontières. On représenta, notamment, « la rage et le désespoir du petit électeur de Trèves apprenant la résolution du roi des Français de lui faire la guerre, s'il protége plus longtemps les rassemblements des émigrés. »



Il s'écriait :

Ah! juste ciel! dans quel embarras me suis-je mis? J'aimerais mieux voir le diable dans mes états que d'y voir les patriotes français (a).

Cette caricature n'est qu'un exemple entre mille.

Cependant, le coup était porté ; la propagande envahissait les petits États limitrophes de la France. Nos armées étaient entrées en Belgique pour la révolutionner, et ensuite une sympathie très-étroite s'était prononcée entre les Français et les Liégeois, chassés de leur pays par les princes alliés. Nous les avions reçus à bras ouverts, nous avions célébré en leur honneur une *Fête de*

(a) Gravure tirée du portefeuille de l'auteur.

l'hospitalité; nous avions crié à leur entrée dans Paris : *Guerre aux tyrans!* nous avions placé sous leurs yeux cette maxime : « Les tyrans passeront, les peuples sont éternels. » Nous leur avions, pour ainsi dire, promis de les reconduire un jour dans leur patrie. En 1794, tous nos succès, Fleurus, Mons, Gand, Anvers et Liége, avaient ranimé l'espoir de liberté qui germait au cœur des habitants des provinces rhénanes. Hoche et Moreau, nos deux plus fameux généraux du nord, devenaient pour eux de véritables héros et demi-dieux, et ils exécraient Pichegru, après sa trahison, plus encore peut-être qu'on ne le faisait à Paris.

La république batave avait été proclamée, grâce à nous, et avait fleuri à l'ombre de la nôtre. Enfin, quand Bonaparte fut empereur, une bonne partie du pays s'était changée en départements de la France.

L'Italie et les provinces rhénanes avaient accepté la propagande, et suivi de loin les progrès de la révolution. Voyons, à présent, le fait opposé, la coalition, le principe réacteur des principes professés en France; assistons à l'union des souverains étrangers, pour étouffer notre révolution dans son berceau.

Jamais, en Europe, ne s'étaient entre-choquées aussi rudement deux idées ennemies. La Coalition naquit de notre révolution même, comme ces montagnes de nuages que la trop étouffante chaleur du soleil amoncèle autour de lui. Mais,—les faits se chargent de continuer notre comparaison,—les nuages crevèrent en lançant la foudre, et le soleil reparut, splendide et pur. La Coalition a effleuré à peine de ses lourdes ailes le lion révolutionnaire vainqueur; il est sorti las et haletant de la lutte. C'est en ce sens que les alliés ont entravé la marche de la révolution française, indirectement, nous l'avons dit déjà dans cette histoire, et nous le répétons, indirectement,—parce qu'elle a livré le gouvernement de la France à la merci des hommes de guerre, parce que, successivement, dès que la lutte a été commencée, les personnifications politiques ont été absorbées, annihilées par les personnifications guerrières.

Parler de la coalition, c'est soulever deux éternelles questions de politique, qui reparaissent toujours à chaque période critique de l'histoire d'Europe, deux questions qu'on n'a jamais pu résoudre définitivement, et à propos desquelles sont survenus de simples traités entre nations, lorsqu'il eût fallu pour en triompher établir une grande charte européenne. Nous les traiterons, au point de vue historique, telles qu'elles se présentèrent à l'époque de la révolution.

La première est celle-ci. —Les puissances étrangères avaient-elles le droit de s'immiscer dans nos propres affaires, soit lorsque fut proclamée la constitution de 1791, soit lorsque la convention décréta la peine de mort contre Louis XVI?

Sans doute, depuis François I, depuis que le principe d'équilibre européen avait été admis, il dut exister sans cesse une sorte de contrôle exercé par les

nations les unes sur les autres; elles durent veiller à ce qu'aucune d'entre elles ne se fit conquérante, et ne rompît cet équilibre existant entre les divers États. La monarchie universelle était complétement ruinée, et, sous Louis XIV, on vit quelle était la force du principe contraire. Sous la révolution française, les mêmes craintes ne se représentèrent pas d'abord pour les souverains de l'Europe; la France agissait chez elle et pour elle, comme autrefois avait fait l'Angleterre. Elle avait tort ou raison d'ébranler jusque dans ses fondements le vieux édifice de la monarchie : c'était son affaire. Elle avait tort ou raison d'envoyer à l'échafaud un descendant de Henri IV : c'était encore son affaire. Les souverains étrangers pouvaient chercher tous les moyens d'empêcher qu'une secousse semblable ne bouleversât leurs royaumes,—tous les moyens, excepté celui de la guerre contre la France, guerre injuste s'il en fut, parce que la France n'avait point commencé d'attaques. Plus tard, au contraire, lorsque Bonaparte caressa les idées de monarchie universelle, la coalition fut juste, digne, conséquente. Bonaparte voulait conquérir; les alliés eurent droit et raison de travailler à sa ruine, tant qu'ils se sont maintenus dans les limites du droit des gens, et dans la stricte observation des traités, ce qu'ils n'ont pas toujours fait, témoin Rastadt et Amiens. Alors les alliés ne se livrèrent qu'à la guerre défensive, et l'offensive même leur était permise, dès l'instant que Bonaparte avait laissé deviner toute sa pensée. — Ainsi, la coalition, sous certains rapports, odieuse à son début, prit par la suite un autre caractère, et usa du droit de légitime défense.

La seconde question est celle-ci : un peuple a-t-il le droit de faire chez un autre peuple la propagande de ses idées? Elle est la contre-partie de la première; elle s'y enchaîne nécessairement; selon qu'elle sera résolue affirmativement ou négativement, la première le sera aussi. Nous ne croyons pas qu'un peuple ait le droit de faire la propagande chez un autre peuple, autrement, il ressemblerait à l'homme qui en débauche un autre, et qui, la plupart du temps, profite, à cet effet, de la supériorité qu'il a sur son protégé ou sur sa dupe, selon qu'il s'agira d'une bonne ou d'une mauvaise action. Laissons aux peuples leur liberté de direction, comme aux intelligences leur libre arbitre, comme aux croyants leur liberté de conscience. N'allons pas plus prêcher ailleurs la soumission que la rébellion ; ou, si nous le faisons, prévoyons les suites nécessaires de nos actes.

En 1789, à cet égard, il n'y a qu'une question de faits, celle de savoir si les Français ont commencé à être propagandistes, avant que les souverains de l'Europe ne se fussent coalisés. Nous pensons, quant à nous, que la coalition a véritablement précédé la propagande, et il suffit au lecteur, pour s'en convaincre, de se rappeler que la coalition a eu son origine dans l'émigration, qu'à Pilnitz, il s'agissait de replacer Louis XVI dans une position meilleure, que les alliés subissaient l'influence du comte d'Artois d'abord, puis du comte de Provence, qu'il leur importait enfin de mettre les Français à la raison.

Ainsi, ils rentrent dans les données avec lesquelles nous avons traité la première question d'intervention.

Cela posé, ne perdons pas de vue les faits qui constituent la lutte entre la coalition et la propagande ; rentrons pleinement dans notre sujet,

De la prise de la Bastille datent les premiers temps de l'émigration, et, d'autre part, il est certain que l'émigration est l'origine des manœuvres des *alliés*. Ils travaillèrent à l'œuvre de réaction, sans qu'il leur fût rien opposé, jusqu'en juillet 1790, époque où les *Amis de la constitution* à Londres, invoquèrent l'alliance avec les patriotes français, et où un des Lameth s'écria en pleine assemblée qu'il était temps que les peuples s'entendissent contre les tyrans dans les moyens de sortir d'esclavage. La voie de la propagande parla bien haut alors. On représenta « la liberté montrant aux autres nations la France et la Pologne. »



(a)

(a) Extrait du portefeuille de l'auteur.

Peuples avec peuples, rois avec rois, — ce fut une guerre qui s'organisa d'un commun accord, et qui embrasa soudainement toute l'Europe.

Au lieu d'être terrifiée par la prise d'armes des alliés, la France compta sur son enthousiasme et sur son courage. Elle envisagea les choses en riant, et se servit d'une arme de plus que celles de ses ennemis, la plaisanterie. Elle ridiculisa les coalisés, prétendit, comme nous l'avons vu, que Condé était le général *Faience*, facile à casser, et représenta son armée sous la forme de soldats de plomb. Quand les alliés *déclarèrent* à Pilnitz leurs intentions contre la France, les héroïnes françaises *déclarèrent* à leur tour « qu'elles savaient manier d'autres armes que l'aiguille et le fuseau » (*a*). Quand le comte de Provence, par une proclamation, invita les « gens de l'assemblée se disant nationale » à rentrer en eux-mêmes, l'assemblée législative l'engagea lui-même à « rentrer dans le royaume, dans le délai de deux mois. » Quand les princes français firent savoir « qu'ils en appelaient à Dieu, au roi et à leurs épées, » des acteurs de vaudevilles leur répondirent en chantant qu'ils n'avaient pour soldats que des esclaves, et que les patriotes sauraient bien remporter la victoire, ayant de leur côté les soldats de la liberté.

Et puis ce furent bon nombre de caricatures contre Condé, contre l'armée noire et blanche, contre tous les principaux seigneurs commandant les émigrés et les coalisés. Celle des *Pèlerins de Saint-Jacques* (*b*), que nous avons reproduite, alla chercher jusque dans son froid empire, Catherine de Russie, pour l'appeler la grosse danseuse du Nord; elle surnomma l'Empereur d'Autriche, l'homme aux trois couronnes; elle pourtraicta le Pape en cul-de-jatte; elle compara enfin les grenadiers des coalisés à des échalas.

Une d'elles représenta la visite du camp par les commissaires aristocrates (*c*).

Condé était, disait-on, à cheval sur une poule d'autruche ou d'Autriche, et les émigrants espéraient la noix confite, etc., etc.

Des lois contre les émigrés se succédèrent, les princes français furent décrétés d'accusation; on proclama la patrie en danger, on enrôla tous les jours, et une foule de volontaires s'en allèrent grossir nos armées.

La propagande se livra aussitôt à toute sa fougue : des volontaires, se déclarant « vengeurs de l'humanité, s'offrirent pour aller poignarder les tyrans. Partout furent faites des offrandes à la patrie.

Dans des chansons, dans des *gaietés patriotiques*, il fut annoncé « que les alliés en arrivant en France, ne gagneraient que la foire, au lieu de gloire, » et que le Prussien « s'en viendrait en chantant victoire, et s'en irait criant la faim. » Le sans-culotte dit : « qu'il faisait caca sur les despotes, » et encore « allons porter sur les trônes le bonnet de liberté. »

(*a*) Portefeuille de l'auteur.
(*b*) Cette caricature est dans le tome premier, chap. 11.
(*c*) Chap. 10 du tome premier.



La visite du camp par des commissaires aristocrates

Après la mort de Louis XVI, lorsque la coalition devint encore plus redoutable, les jacobins dirent tout simplement que « c'était-là une matière à réflexion pour les jongleurs couronnés. » Beaucoup d'entre eux avaient fait de la mort du ci-devant roi de France, un épouvantail pour les monarques de l'Europe. D'abord, la France s'était tenue sur la défensive ; elle ne tarda pas à déclarer d'elle-même la guerre aux autres nations. C'est alors que la première coalition en forme se montra, et qu'on vit l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, les États du Pape, etc., se liguer étroitement contre nous. Les montagnards montrèrent quelle était leur énergie : mais, par malheur, à ce moment on apprit la défection de Dumouriez, et on jugea à propos de créer un *comité de salut public*, et trois commissaires chargés de représenter la convention nationale aux armées. Or, ces représentants du peuple nuisaient parfois aux mouvements militaires. Ils apportaient dans les camps, plus l'énergie politique, que la bravoure guerrière, et des défaites ont été parfois les résultats de leur contrôle sur les opérations des généraux républicains.

Pourrait-on nier les efforts sublimes de la France en 1793? Pourrait-on méconnaître la supériorité de ses armes sur celles des coalisés? Pendant la terreur, la guerre extérieure excita au dedans des transports d'enthousiasme fébrile, et partout nos succès sur les *alliés* inspirèrent les idées les plus singulières, motivèrent les projets les plus extravagants à force d'être grandioses, donnèrent lieu aux propositions les plus inadmissibles. David, que nous savons avoir été longtemps surnommé le *Raphaël des sans-culottes*, demanda qu'on élevât une statue colossale, haute de quinze mètres, et un autre proposait d'écrire sur le front de cette statue, les mots : *Le peuple mangeur de rois* (a). Les victoires se succédaient : après la prise de Toulon, on célébra une fête des Victoires. Nous avions quatorze armées, toujours belligérantes, et aussi toujours victorieuses. Nos soldats étaient des héros. Nous ne craignions plus l'étranger, et nous agissions chez nous selon notre bon plaisir.

La réaction thermidorienne ne changea rien aux affaires de la guerre ; loin de là, elle en augmenta au contraire l'importance et surtout l'influence. Les coalisés n'abandonnèrent pas pour cela une seule de leurs prétentions. Que les principes républicains fussent plus ou moins subversifs, peu leur importait : ce qu'ils voulaient, c'était l'anéantissement complet de tout système révolutionnaire, c'était le rétablissement de la monarchie en France. Il est aisé de concevoir alors, que plus le délire des masses allait s'affaiblissant chez nous, plus rayonnait l'espoir des souverains étrangers. Toutefois, si la guerre extérieure avait de l'influence sur le gouvernement, les bouleversements intérieurs n'en eurent que peu ou point, désormais, sur les armées qui combattaient aux frontières, et que commandaient d'excellents généraux, fort

(a) Voir au chap. 22 du premier volume.

jeunes, mais déjà fort expérimentés : les années de campagnes comptent double. Ces généraux avaient peu à peu secoué le joug des représentants du peuple, et volaient de leurs propres ailes. Bien plus, ils avaient cumulé les talents guerriers acquis, et les études parfois profondes de la politique.

Un instant, la coalition parut indécise ; on eût dit qu'elle voulût laisser faire Bonaparte en querelle avec le directoire, espérant que le héros de l'Italie replacerait les Bourbons sur le trône de France. Campo-Formio devait aboutir à une paix durable.

Sur ces entrefaites, Bonaparte était en Égypte ; à son retour, on put prévoir que les hostilités reprendraient leur cours, surtout après la réponse du roi d'Angleterre à la lettre du premier consul. La coalition était cependant peu vivace à cette époque. Sans Pitt, elle n'eût peut-être pas renoué le fil de ses trames. Il y avait désordre parmi les *alliés* ; de nouvelles taxes à lever sur leurs peuples les inquiétaient fort. Enfin, le sort en fut jeté, on se remit en campagne, et Bonaparte dut payer de sa personne dans une circonstance dont dépendait en partie son avenir. « Des revers et Bonaparte ! » s'écria-t-on en France ; non, non, la chose était impossible. Une proclamation fit appel au courage et au patriotisme des masses. En un mois, le premier consul parvint à culbuter les Autrichiens depuis Milan jusqu'à Marengo. Moreau et Lecourbe avaient, au nord, suivi son exemple. Marengo était l'auréole de Bonaparte, et Hohinlenden l'auréole de Moreau. Une volonté unique présidait à tout ; le premier consul parlait en maître et en vainqueur : levées extraordinaires, conscription, tout fut mis en œuvre, rien ne coûta à la France.

Tout à coup, elle demanda à grands cris la paix, et avec la paix l'abondance, et avec la paix le commerce et l'industrie. Bonaparte déféra au vœu général. Malgré le peu de stabilité du traité de Campo-Formio, il chercha encore à négocier la paix avec les ennemis. « L'enfant chéri de la victoire, » devint le père de la paix, et le traité d'Amiens donna un peu de repos à l'Europe. Le lecteur sait quelle joie ressentirent les Français de cette pacification générale, combien de vers et d'estampes en célébrèrent l'heureux accomplissement ; il sait quelle fut la mauvaise foi de l'Angleterre, et jusqu'à quel point l'occupation de l'île de Malte était un prétexte à la rupture du traité d'Amiens ; il sait enfin que la guerre avec l'Angleterre motiva une nouvelle coalition.

On remarque sans doute que nous n'avons pour ainsi dire point distingué entre les émigrés et les coalisés. A quoi bon, ne faisaient-ils pas cause commune ? Suivre la politique des uns, n'est-ce pas suivre aussi les manœuvres des autres ? Condé ne combat-il pas sur les bords du Rhin, appuyé des armées prussienne et autrichienne ?

Nous n'avons pas énuméré toutes les caricatures faites à propos de la coalition, soit en France, soit à l'étranger. Elles étaient trop nombreuses, pour que cette seule énumération fût possible, et pour y arriver, il nous

eût fallu entrer dans des détails qui outrepassent les bornes d'un résumé.

Au point où nous avons d'ailleurs laissé l'histoire, la coalition n'a fait que commencer sa marche ! L'empire ajoute encore de longues pages à la narration complète de ses succès ou de ses revers. Un temps viendra où l'empereur fera successivement et à diverses reprises, son entrée à Vienne et à Berlin. Il s'agira alors d'une lutte plus personnelle, d'une lutte de potentats à potentats; il s'agira de la seconde moitié de cette question que nous avons traitée plus haut, c'est-à-dire du bon droit des souverains étrangers opposant une digue à l'esprit de conquêtes, essayant de couper une aile à l'aigle impériale.

Abandonnant donc l'examen de la guerre extérieure, nous nous occuperons quelque peu de cette lutte bien plus pénible qui a existé entre Français et Français, au sein même de la patrie, — nous reporterons nos regards sur les discordes civiles, sur la Vendée, sur Lyon, sur la Bretagne et le Calvados, tableau désolant et qu'il ne faut pourtant pas voiler sous peine de dissimuler les plus sanglantes plaies de la révolution.

Nous ne reviendrons pas sur toutes les causes primordiales qui ont amené les soulèvements de la Vendée, mais nous ne manquerons pas d'appuyer sur l'état des esprits dans ce pays lors de la révolution. On a dit que la Vendée était une province antique, jalouse, avant toute chose, de ses priviléges, de ses droits; on a dit qu'elle tenait à ne rien innover dans ses mœurs, et qu'elle voulait paisiblement continuer la façon de vivre de ses pères, pratiquer la religion de ses pères, aimer et défendre la royauté aimée et défendue par ses pères. Rien de plus compréhensible, et rien de plus vrai. Mais il faut dire aussi que malgré sa vénération pour le passé, la Vendée accepta tout d'abord les premières innovations faites par la révolution. Elle comprit très-bien qu'un grand nombre d'abus devaient être réformés, et que le soleil de la liberté pouvait briller concurremment avec le soleil de la monarchie. On comptait parmi ses enfants d'illustres patriotes, qui ne reculaient pas devant les sacrifices, et qui au 4 août 1789, par exemple, se dépouillèrent volontiers, pour le bien commun, de leurs droits abusifs et de leurs priviléges. Jusque-là aucune commotion antirévolutionnaire ne s'était manifestée, aucun symptôme de guerre civile n'avait apparu.

Les Vendéens aimaient le repos et la religion, leurs marais et leurs bocages, leurs églises, leurs prêtres. Vint la constitution civile du clergé, à laquelle beaucoup de leurs desservants ne voulurent point se soumettre; vint l'appel aux armes, qui troubla toutes ces familles sédentaires, et dont les membres, de pères en fils, n'avaient jamais perdu de vue le clocher du village. La constitution civile du clergé fit naître des mécontentements occultes; l'appel aux armes courrouça la partie active des habitants. Les prêtres assermentés y furent regardés comme des ambitieux, comme des gens qui avaient renié la sainteté de leur ministère, comme des apostats; les insoumis, au

contraire, ressemblèrent à des victimes préférant la persécution à une faiblesse indigne : et les Vendéens allèrent secrètement entendre la messe des derniers, et désertèrent les églises dans lesquelles peu à peu les assermentés régnèrent en maîtres. Ceux-ci réclamèrent et usèrent bientôt de l'appui que leur prêtait le gouvernement. Les prêtres insoumis furent traqués de village en village, et furent réduits à officier au plus profond des bois, au milieu des marais, sur des autels improvisés, comme faisaient les premiers chrétiens. Quelques rassemblements se formèrent, mais on n'en vint cependant pas encore à des rixes sérieuses. L'appel aux armes acheva ce que la constitution civile du clergé avait si malheureusement commencé. Les Vendéens, qui avaient gardé leurs prêtres, voulurent aussi garder leurs enfants. La force résista à la force, et quelque temps après ceux que l'on avait cherché à armer pour aller aux frontières, s'armèrent, mais pour ne pas quitter le pays, — pour défendre les prêtres insoumis, et puis pour protester contre les atteintes portées chaque jour à la monarchie. La résistance, qui d'abord n'avait été que l'effet d'événements presque fortuits, devint la défense d'un principe. Les mécontents se retirèrent en Vendée; les émigrés y entretinrent des amis et surtout de fréquentes correspondances. La plaie saigna à vif, et il fut impossible de la fermer après six années d'efforts continuels.

La Vendée n'a pas été la première démonstration de guerre civile en France pendant la révolution. La *chiffone*, le camp de Jalès avaient déjà existé dans le midi. Le camp de Jalès, avons-nous dit, a été le précurseur de la Vendée politique. Le camp de Jalès voulait tout justement marcher contre l'assemblée nationale, et s'opposer à ses décrets : mais aucun motif saisissant n'ayant présidé à sa formation, il ne dura guère plus d'une année.

Aussitôt après la mort de Louis XVI, les Vendéens entrèrent en rébellion complète. Ils cherchèrent à le venger, et à ramener la monarchie en France. Une armée fut envoyée contre eux par la Convention, et périt entièrement. La terreur redoubla d'ardeur pour mettre un terme à cette horrible boucherie, qui s'étendait d'un bout à l'autre des départements de l'Ouest. Mais alors ils furent prêts à combattre, pour ainsi dire, en bataille rangée. Ils avaient des soldats intrépides, des généraux expérimentés dans la guerre des buissons; ils avaient entre autres d'Elbée, Larochejacquelein et Charrette,—chefs au front desquels brillait à leurs yeux une auréole sacrée (*a*).

Il est malheureux d'avoir à constater un tel fait : presque autant de citoyens mouraient alors en Vendée qu'aux frontières. Les brigades républicaines y arrivaient et y étaient décimées en un mois. La convention y remplaçait à tout moment les généraux, et tour à tour Kléber, Marceau, Hoche y éprouvèrent des fortunes diverses. Quiberon, cependant, porta aux insurgés un coup fatal, en les désespérant. Stofflet, fusillé, leur fit faute : Hoche

(*a*) Nous donnons ici un portrait symbolique de Charrette, tel qu'il fut distribué parmi les *blancs*.





Charrette, Portrait symbolique.

enfin pacifia la Vendée, sinon complétement, du moins en arrêtant leur essor. Et quand Bonaparte arriva au pouvoir, il n'avait plus à redouter cette guerre qui, pendant la dernière année du règne de Louis XVI, sous la convention, sous le directoire, avait souvent inquiété la France plus que les opérations des princes coalisés.

On s'attriste, lorsqu'on songe à ceci, que la république eût pu, avec de raisonnables concessions, avec des ménagements, avec des mesures justes et intelligentes, parer aux guerres civiles qui ont désolé la Vendée. Mais l'intolérance des républicains aggrava le mal, et du jour où un coup de fusil fut tiré contre les révoltés, c'en a été fait pour longtemps de la tranquillité des départements de l'Ouest. Grâce à cette intolérance, le patriotisme des Vendéens s'est changé en obstination, en fanatisme pour leurs croyances, pour leurs habitudes, pour leurs opinions. L'histoire militaire de la Vendée est une des pages les plus sanglantes de nos chroniques nationales.

A la Vendée pacifiée succéda, en quelque sorte, la chouannerie de Bretagne, qui ne revêtit pas à beaucoup près le noble caractère des soldats de Larochejacquelein.

Quant à l'insurrection du Calvados, fomentée par les girondins proscrits de Paris; quant au siége de Lyon, — ce sont de simples épisodes, fort dramatiques sans doute, mais qui ne constituent pas, comme la Vendée, un état permanent de rébellion contre le gouvernement révolutionnaire, et nous n'en reparlons que pour mémoire.

Ainsi finit le tableau esquissé des guerres de la révolution; hostilités à l'extérieur, discordes au dedans, elle triompha de tout par sa persévérance. Nous allons voir maintenant ce qui a rapport aux mœurs, aux institutions politiques, judiciaires, administratives ou militaires, aux transformations successives de la physionomie de la France, pendant cette époque de transition qui a coulé dans le bronze tant de monuments pour l'avenir.

FIN DU CHAPITRE QUARANTE-SEPTIÈME

CHAPITRE XLVIII.

Les choses fondées par la révolution : gouvernement parlementaire, représentatif, constitutionnel; les constitutions ou les chartes; la garde nationale; l'agiotage politique; les assemblées primaires ou les colléges électoraux; le système de bascule; le journalisme; les clubs politiques; institutions de second ordre. — Les choses abolies par la révolution; la monarchie absolue; la puissance personnelle des ministres; les parlements; les trois ordres; modifications diverses. — Les choses maintenues par la révolution. — Choses créées pour la révolution et mortes avec elle': assignats mandats territoriaux; le maximum; la loi martiale; loi des suspects; comités inquisitoriaux; les sections; les piques; la patrie en danger; les cultes différents : culte de la raison; culte de l'Être-Suprême; culte de la mère de Dieu; culte des théophilanthropes; les différentes fêtes; fête du 9 thermidor; fêtes des victoires; fêtes de la vieillesse, des époux, etc. Les dévotes de Robespierre; les tricotteuses; les furies de la guillotine; les élèves de Mars; les têtes de lettres; les noms grecs et romains; les cloches; défenseurs officieux. — Littérature révolutionnaire; peinture révolutionnaire; musique révolutionnaire. — Littérature, arts et sciences, proprement dits., — Listes des hommes les plus célèbres de France pendant la révolution. — Conclusion et fin.

Un jour, en 1812, le cardinal Maury disait à Fouché de Nantes : « Les *notables* étaient des extravagants; à l'assemblée nationale, nous étions des écervelés; les membres de la constituante étaient des coquins; mais ceux de la convention nationale étaient des gredins; vous n'en disconviendrez pas, monsieur le duc. »

Ceci était une allusion au ci-devant *jacobinisme* de Fouché.

Et, bien que la phrase ne fût pas vraie de tous points, il est impossible de nier que l'allusion ne fût méritée. La plupart des hommes de la révolution qui ont survécu à son œuvre ont changé vingt fois de systèmes, et c'est une pitié de voir quel cas ils ont fait, par la suite, des choses qu'ils avaient le plus préconisées, des hommes qu'ils avaient le plus encensés pendant la première moitié de leur carrière. Les uns ont agi par dégoût des excès commis à cette époque, les autres, parfaits caméléons, ont assisté et applaudi à toutes les inaugurations de pouvoir nouveau quelconque. L'autorité a été pour eux une abstraction; ils ont servi l'autorité, parce que c'est elle qui dispense les honneurs et les places. On compte à peine quelques révolutionnaires, encore fidèles aux principes qu'ils professaient autrefois. L'empire, en passant sur

la révolution, l'a fait oublier par la gloire, et la restauration n'avait pas mission, que nous sachions, de la ressusciter.

Il importe cependant de savoir à quoi s'en tenir sur les choses que la révolution a abolies, sur celles qu'elle a produites, sur celles qu'elle a maintenues.

Ce qu'elle a produit constitue une œuvre vraiment remarquable, et surtout plus considérable qu'on ne le pense généralement.

En politique, d'abord, elle fait naître le gouvernement parlementaire, représentatif, constitutionnel, — gouvernement resté encore à l'état d'épreuve, mais qui parviendra sans doute à recevoir des modifications telles qu'il puisse véritablement être regardé comme le meilleur de tous. Le goût des assemblées délibérantes s'est enraciné chez nous; aussi, quand Bonaparte même usa de son despotisme militaire, conserva-t-il encore un sénat, une assemblée. Ils lui étaient d'un secours efficace; ils donnaient à tous ses actes les plus arbitraires une sorte de légalité que certaines gens prenaient pour argent comptant; ils supportaient une part de sa responsabilité; ils sanctionnaient populairement son despotisme. Les assemblées délibérantes ont cela de bon pour le monarque constitutionnel qu'elles le couvrent de leur égide, et qu'en les flattant un peu, il lui est aisé d'en obtenir sans mécontenter le peuple, une foule de lois et de gros impôts.

Par la constitution de 89 a commencé la série des chartes qui se sont succédé jusques et y compris celle de 1830. Cette arche d'alliance entre le peuple et le roi établissait un contrôle perpétuel exercé par l'un sur l'autre; c'était un pacte indiquant à l'un et à l'autre ses devoirs et ses droits. Les constitutions ont bien varié. Elles sont devenues de plus en plus démocratiques jusqu'à celle de l'an III, qui marquait le point de départ pour la réaction. Elles ont prouvé que les institutions changeaient comme les hommes, et que sur la stabilité de la politique était bien fou qui se fiait.

Au nombre des choses les plus fameuses créées par la révolution, il faut placer la *garde nationale*, c'est-à-dire le peuple armé pour défendre sa constitution, le peuple armé pour défendre ses foyers, première tentative peut-être contre les armées permanentes. La garde nationale a existé jusqu'à nos jours; elle fait partie de nos mœurs, et empêche toutes les révolutions lorsqu'elles ne sont pas inévitables. Ses trois époques brillantes sont la prise de la Bastille, la campagne de France au moment des revers de l'empereur, et juillet 1830. La garde nationale n'eut d'ailleurs de l'influence que dans les premiers temps de la révolution; elle eut peur sous la terreur, et plus encore sous l'empire. En 1804, elle soutenait le héros couronné et le salua bien vite empereur. Elle joue un grand rôle politique; elle fait entrer en communication plus directe que par les assemblées délibérantes le peuple avec le gouvernement; elle doit être considérée, en réalité, comme étant un des grands pouvoirs de l'état; elle est l'œuvre de Lafayette, qui l'a créée en 1789, qui l'a ressuscitée en 1830.

A dater de 93, l'agiotage a pris son rang dans la politique. Des députés s'y sont livrés et ont spéculé sur les fausses nouvelles. La terreur proprement dite l'a fait disparaître, mais le directoire a vu les valets de l'agio ressaisir leur sceptre politique et leur fortune scandaleuse. Ils se sont réunis, ils se sont prêté de mutuels secours, ils ont feint le patriotisme sincère, et ne sont pas, malheureusement, tombés avec la révolution, car Tortoni a succédé au café de Chartres, et les coulisses de notre temps valent bien les agioteurs de l'an V.

Les assemblées primaires, ou, autrement dit, les colléges électoraux, se sont continués jusqu'à nos jours. A toutes les époques, il est à remarquer que l'on a réclamé un abaissement du cens; que l'on a critiqué cette mesure des capacités d'un homme au moyen de sa fortune. Plus la propriété se morcèle, et plus le cens doit être abaissé, sinon les proportions n'existeraient plus, et nécessairement un temps viendrait où le nombre des électeurs diminuerait au lieu d'augmenter selon les progrès de la civilisation. Les assemblées primaires n'étaient pas tout à fait semblables aux convocations de nos colléges électoraux actuels, mais la base de toutes deux est la même, et leurs différences ne tiennent qu'à des modifications nécessitées par l'expérience et par les besoins politiques du pays.

Le système de bascule, que tant d'hommes d'état révèrent aujourd'hui, a pris naissance pendant la révolution. Il consiste à laisser triompher alternativement chaque parti, — mieux, à les tuer l'un par l'autre. Avec le système de bascule, un gouvernement domine ou est dominé tour à tour par le parti qu'il élève, selon qu'il a en soi de la faiblesse ou de la vigueur. Le directoire, sous lequel il est né, a succombé sous ses atteintes, et Bonaparte a préféré, avec raison, dans son propre intérêt, qu'aucun parti autre que le sien ne pût attraper les plus minces bribes du pouvoir.

La presse, devenue, ainsi que la garde nationale, une des puissances de l'état, a commencé à prendre un caractère sérieux sous la révolution seulement. Sa polémique a toujours été influente, irritante bien souvent, quelquefois odieuse. Le nombre des citoyens sacrifiés pour ou par les journaux est énorme. Les journalistes exerçaient une inquisition sur tous les hommes politiques, et aussi sur les hommes privés; ils mettaient leurs ennemis au ban de l'opinion publique; ils médisaient, ils calomniaient, n'ayant qu'un but, celui de se faire craindre. On a pu voir, dans les revues de chaque année, le nombre des journaux qui parurent dans le cours de la révolution: beaucoup n'ont eu qu'une existence éphémère; mais, parmi ceux-là même, il en est qui ont fait grande sensation à leur début et au moment de leur ruine. Quelques-uns ont su conserver une dignité indispensable pour qui traite des affaires aussi sérieuses que celles d'un état. D'autres, au contraire, se sont livrés à toutes les exagérations les plus cyniques, les plus ordurières. Les rédacteurs de ces journaux crurent prouver qu'ils avaient volontiers

ALLEGORIE.



Le père Duchesne et ses fourneaux

passé sous le niveau de l'égalité, en empruntant aux halles leur style et leurs dictons; ou bien en inscrivant au titre de leurs feuilles des maximes, nous ne dirons pas seulement anti-sociales, mais même pleines d'orgueil, d'ambition et de vengeance.

Plus d'un soldat est mort sous la tranchée qu'il avait pratiquée; plus d'un journaliste s'est suicidé avec son journal. Sans parler de Marat, sur qui ses discours à la tribune ont pu attirer le couteau de Charlotte Corday; sans parler d'André Chénier, que certains articles insérés dans le *Journal de Paris* ont mené à l'échafaud; de Duquesnoy, qui rédigeait l'*Ami du Roi*, etc., — il suffit de nommer Hébert, autrement dit le *père Duchesne*. Hébert avait adopté le langage des halles dans sa nudité la plus impudique. Sa popularité semblait hors de toute atteinte. Il allumait ses fourneaux, et toutes les classes infimes, pour parler son langage, venaient se chauffer au feu de sa cuisine. Il était lu avidement, avidement écouté. Ses *bougre*, *bougrement*, etc., étaient passés en proverbe, et les rues retentissaient des imprécations de sa colère ou des éclats de sa joie. Les contre-révolutionnaires l'ont tenu pour l'homme le plus dangereux de l'époque, parce qu'il écrivait pour les masses, et parce qu'il avait sur elles une influence dont on se ferait difficilement idée. Ils ont personnifié Hébert et son œuvre, ils lui ont assigné sa part dans les excès commis par la république (*a*).

Hébert est mort dévoré par l'incendie qu'il avait allumé, et que sa popularité ne suffisait pas pour éteindre. Le *père Duchesne* restera comme type des journalistes orduriers de la révolution, non pas qu'il ne se trouvât parfois d'excellents raisonnements dans sa feuille, mais surtout à cause de son style. Il a eu beaucoup d'imitateurs, comme on s'y attendait bien, sans qu'aucun n'ait pu le suivre, même à une longue distance.

Parmi les journaux sérieux, il faut citer les *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, et les *Révolutions de France et de Brabant*, par Camille Desmoulins. Ce sont deux feuilles révolutionnaires par excellence, écrites avec énergie et enthousiasme. — Il faut citer le *Défenseur de la Constitution*, par Robespierre, qui y expliquait indirectement son système dictatorial; le *Journal des Débats du club des Jacobins*, devenu depuis, successivement, *Journal de l'Empire* et *Journal des Débats*, faisant l'apologie du parti des hommes d'action, et caressant à plaisir l'œuvre de propagande; — les *Annales patriotiques* de Carra, chronique des faits, avec quelques réflexions inspirées par l'esprit girondin. Le *Moniteur* et le *Journal de Paris* continuaient à parcourir leur carrière et s'assuraient une existence bien longue, en se faisant les échos de tous les gouvernements qui se succédaient, Convention, Directoire, Empire. Sous Bonaparte consul, le *Moniteur* avait reçu sa sanction de journal en partie officiel.

(*a*) La gravure que nous reproduisons nous a été communiquée par M. Marville. Elle est de M. Nyon, et n'a jamais été livrée à la publicité.

Avant la révolution, le journalisme s'occupait assez peu des affaires politiques : il vivait de disputes littéraires, de chroniques galantes, de bulletins de modes et de faits divers formant une sorte de compendium historique. Après la révolution, le journalisme ne put exister qu'avec la politique ; elle fut sa base principale, et la littérature et les sciences ne s'y adjoignirent que comme accessoires. Le journalisme, entendu selon nos idées actuelles est donc enfant de la révolution, des premières années notamment, pendant les débats de l'assemblée nationale et de l'assemblée législative. L'assemblée législative mit les théoriciens aux prises avec la pratique et fut ouverte aux journalistes : on sait ce qu'ont fait les légifères.

Des journaux aux sociétés populaires il n'y a qu'un pas. Les clubs politiques ont paru en France avec la révolution. Ils existaient déjà depuis longtemps en Angleterre, mais chez nous ils n'avaient été jusqu'alors introduits qu'à l'état de réunions littéraires et scientifiques. A peine les Etats-Généraux eurent tenu leur première séance que les clubs politiques s'ouvrirent. Il s'agissait pour beaucoup de gens de contre-balancer la puissance de la grande assemblée, de discuter plus à l'aise les questions qui avaient été effleurées seulement au milieu des députés, de se procurer des joies d'amour-propre. Les clubs aussitôt devancèrent les assemblées parlementaires, tant par leur nombre considérable, que par les motions énergiques et violentes qui y étaient faites continuellement. Les clubs modérés n'eurent aucun retentissement. Les clubs exaltés se recrutèrent d'une foule d'hommes pour qui la politique était devenue un besoin irrésistible. Le plus fameux de tous, celui des Jacobins, n'atteignit point encore le plus haut degré d'exagération et de frénésie. Il est certain que les plus obscurs, les plus inconnus, les moins considérables de tous, remportaient la palme sous ce rapport. Les clubs des départements, par exemple, fournissent à l'histoire des renseignements précieux sur les passions politiques du temps. Leurs cartes d'entrée, les discours de leurs orateurs, les fêtes votées par leurs membres, tout montre l'enthousiasme qui s'était emparé des masses. Des correspondances existaient entre les sociétés populaires les plus éloignées ; elles se portaient mutuellement à des démonstrations patriotiques. Hommes et femmes en faisaient partie, conjointement ou séparément. Les hommes entravaient leurs professions pour être assidus aux clubs ; les femmes, pour s'y rendre, abandonnaient les soins du ménage. Il n'y a que les clubs pour développer l'action politique ; les journaux portent surtout au raisonnement. La lettre surprend les masses ; la parole les foudroie, les transforme, leur redonne une vie nouvelle. Les clubs sont les usines où s'élaborent les révolutions. Ils n'ont pas disparu totalement avec l'empire, en ce sens qu'ils ont été continués secrètement, et qu'ils sont restés dans nos mœurs politiques. Entre le club et la société secrète, la distance est grande, disons-le en passant ; le premier est préférable à la seconde, moralement parlant. Mais les gouvernements qui défendent les clubs

accusent les sociétés secrètes de conspiration, et en effet, il s'y trame presque toujours quelque complot. L'influence politique s'évanouit aussitôt, et ces sociétés alors sont en dehors de la légalité.

On peut dire aussi qu'en réalité la révolution a établi la puissance politique des classes moyennes. La presse, les clubs, le tiers-état appelé à s'occuper directement des affaires du gouvernement, ont agi d'après les mêmes principes. Ils ont abattu, pour réédifier ensuite selon leurs propres vues. Sans doute le tiers-état avait apparu en France depuis bien longtemps, depuis que les communes avaient montré la tête; mais à dater de 1789 seulement, son rôle prit une importance extraordinaire. Il a lutté d'abord contre le clergé et la noblesse et a successivement enlevé à ces deux ordres leurs plus grands priviléges. Vainqueur, il est devenu intolérant et a quelquefois manqué de clémence et de générosité. Pourquoi le cacher! Les membres du tiers-état de 1793 ne l'ont cédé en rien aux gentilshommes les plus impopulaires du règne de Louis XV. Ils se sont vengés par le talion, sans vouloir comprendre que les fautes du vaincu n'excusaient pas les fautes du triomphateur, et que le crime ne devait pas punir le crime. Le tiers-état s'est beaucoup effacé devant Napoléon pour reparaître tôt ou tard. Il savait sa force, et ne pouvait jamais l'oublier. L'histoire de sa puissance est rapide; elle commence à l'ordonnance qui lui accorde le doublement, est consacrée par le décret du vote par tête. Depuis, il a pesé lui seul dans la balance plus que le clergé et la noblesse réunis. — Inutile de rappeler que la naissance des clubs impliqua celle des cabinets de lecture.

Voilà, en politique, ce que la révolution a créé de durable. Restent les institutions de second ordre.

La révolution, jusqu'en 1804, a fondé:

Le Code civil, réunion en un seul corps de lois digérées des dispositions trouvées les meilleures parmi celles des anciennes coutumes;

La cour de cassation, tribunal suprême, sorte de papauté judiciaire, comme elle réputée hors d'appel et infaillible, et ayant pour but de ramener toutes les juridictions à l'unité;

Les tribunaux de première instance dans chaque arrondissement, les tribunaux criminels et les tribunaux d'appel, devenus les cours d'assises et les cours impériales ou royales;

Les tribunaux de commerce dans presque toutes les villes de France, pour que les formes de la justice fussent plus expéditives, ainsi que le demandent les affaires commerciales;

Les justices de paix, ou tribunaux de conciliation destinés à devenir les tombeaux des procès, mais qui par malheur, n'ont pas amené alors et dans la suite tout le bien qu'on aurait pu en espérer.

Pendant la révolution ont été adoptés :

L'égalité des poids et des mesures : le système décimal ne put vaincre

les résistances des masses, et ne fit que paraître et disparaître aussitôt;

La division de la France par départements, formés d'après les bassins des principales rivières;

Les préfectures et les sous-préfectures dans chacun de ces départements, système de centralisation à peu près complète;

Les municipalités, d'abord pouvoir unique, sous le nom de Commune, ensuite morcellement de pouvoirs établis dans les divers arrondissements de la France;

Les octrois municipaux, ou nouvelles perceptions aux entrées des villes, établies d'après un mode plus rigoureux que les anciens impôts des barrières perçus autrefois par ceux que le peuple de 1790 appelait *rongeurs de citoyens*;

L'impôt du timbre, présenté comme moyen de sécurité pour les conventions, impôt indirect fort productif;

Les patentes, exigées pour la plus grande partie des corps d'état, et même pour plusieurs professions libérales;

Le cautionnement pour la plupart des fonctionnaires publics, comme une garantie de leur bonne administration;

Par la révolution on vit s'établir:

Les ministères réunis considérés comme un conseil exécutif, avec ou sans la présidence du chef de l'état: cette dernière sorte de ministère exista aussitôt après la déchéance de Louis XVI;

Le conseil d'état, assemblage de hauts fonctionnaires, *amis* du chef de l'état, et donnant l'initiative des projets de lois à faire convertir en lois par les assemblées delibérantes;

Une commission de comptabilité nationale, ou cour des comptes organisée sur des bases nouvelles;

Le grand-livre de la dette publique;

Le *tiers consolidé*, banqueroute déguisée, qui ruina les rentiers et pensionnaires de l'état, sans en avoir l'air;

La banque de France, immense réserve financière, dont le crédit n'a fait que grandir;

La censure, établie sur des bases illégales, et pourtant laissée à l'arbitraire, non d'un ministre, mais du gouvernement lui-même;

L'usage de pétitions, parfois couvertes de milliers de signatures privées, tendant à obtenir du gouvernement l'abolition de tel ou tel abus, ou l'institution de tel ou tel établissement;

Les encouragements accordés aux jeunes volontaires courant aux armées;

L'ordre de la légion d'honneur, les maréchaux, les amiraux, chanceliers, etc., dont les titulaires ne tardèrent pas à former une noblesse improvisée;

La conscription;

La guillotine, que la révolution a traitée, on peut le dire, en enfant chérie;

Le télégraphe, devenu bientôt indispensable pour apprendre au gouvernement les victoires ou les défaites de nos généraux;

Les chants nationaux, la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, entre autres, qui n'ont point *vieilli;*

Le drapeau tricolore formé par Lafayette, et qui selon le dicton banal, « a fait le tour du monde; »

Les journaux-affiches, imprimés en gros caractères, placardés sur les murs des plus pauvres villages;

Le *Musée des Arts*, dont l'apparition causa la sensation la plus profonde;

L'institut de musique, ou plutôt le Conservatoire de musique, auquel nous sommes redevables du mouvement musical qui s'est développé de nos jours;

L'institut des sciences et des arts, et l'institut d'Égypte, qui donnèrent de l'émulation à nos savants, et qui leur assurèrent pour prix de leurs travaux, une honorable et heureuse position;

L'exposition des produits de l'industrie française, si admirablement féconde en résultats, et dont on a rapproché les époques, sachant tout le bien qu'en retirent le commerce et l'industrie;

L'ordre de la légion d'honneur, bon en son principe, mais dont on a seulement gâté parfois l'excellence et surtout le but magnifique.

Puis, comme la génération d'alors voulait inculquer ses idées dans l'esprit de celle qui devait la suivre, elle s'occupa beaucoup d'instruction publique, soit pendant les premières années de la révolution, ou sous la terreur, ou sous le directoire et le consulat. Maints projets d'instruction républicaine échouèrent à cause de l'enthousiasme irréfléchi qui les avait fait naître. Il nous reste cependant de cette fièvre pour l'instruction des souvenirs qui jamais ne passeront, savoir :

L'école polytechnique, encore tout enveloppée d'un prestige unique, et qui a mission de former des héros pour la guerre, ou des savants habiles pour la paix;

Les écoles centrales pour l'enseignement des arts et des sciences dans toute la France;

Les lycées et écoles spéciales, les écoles primaires et secondaires, une augmentation du nombre des écoles de droit et de médecine.

Ici s'arrête la nomenclature des choses fondées de 1788 à 1804. Nous eussions pu, au lieu de citer simplement ces institutions qui subsistent encore, ajouter celles spéciales à la révolution, qui sont nées par elle et pour elle, et qui avec elle sont mortes ; nous réservons ce curieux catalogue pour les absolument dernières pages de ce livre, et nous passons en revue les

choses que la révolution a abolies, et qui sont restées abolies pour un temps ou pour toujours.

A quelles institutions n'a-t-elle pas touché? Depuis la royauté jusqu'à la position sociale du plus humble bourgeois, elle a fait sentir sa redoutable influence. Rien n'a obtenu grâce devant elle, et les usages les plus anciens sont même ceux qu'elle s'est étudiée par préférence à déraciner. Tout ce qui heurtait par quelque coin sa façon d'agir, a disparu sous ses coups, tout ce qui rappelait les anciens temps, en un mot, tout ce qui ne s'accordait pas avec les données nouvelles qu'elle présentait au monde. Cependant, il ne faut pas aller trop loin dans l'examen des choses dont elle a commencé ou précipité la chute. Parmi elles se rencontrent un grand nombre d'abus, que la révolution a parfois remplacés par d'autres, mais que parfois aussi elle a remplacés par des réformes qu'on ne saurait trop apprécier. La révolution a été surtout l'époque du bien et du mal.

La royauté, vieille de tant de siècles, et qui, autrefois, s'était ralliée aux communes pour abattre la féodalité, fut tout à coup tuée dans la personne de Louis XVI. C'est lui qui supporta la peine des fautes, des erreurs, ou des crimes commis par ses ancêtres. Le jour où la tempête politique éclata, le jour où l'on fit le procès à la monarchie, avant de faire le procès au monarque, on se plut à accumuler les unes sur les autres toutes les pièces à charge extraites des archives de plus de soixante règnes. L'éveil donné, les accusations se succédèrent rapidement, de plus en plus tenaces, et de plus en plus inexorables. Dès ce moment, c'en était fait de la monarchie; elle était en cause, elle était perdue. En s'appesantissant sur le mauvais côté du gouvernement monarchique, les membres de l'assemblée nationale et de l'assemblee législative le sapaient sourdement. Peu à peu, l'auréole qui rayonnait autour de la majesté royale s'obscurcit. Les sujets s'accoutumèrent à raisonner leur obéissance, qui avait presque toujours été passive.

La chute de la royauté n'a été que temporaire, mais elle a laissé aux ronces de la révolution, si l'on peut dire ainsi, ses prérogatives les plus importantes. Quand elle a reparu, ç'a été la Charte à la main, ayant pactisé avec les gouvernés, étant devenue constitutionnelle.

Avec la puissance personnelle du roi s'en est allée aussi la puissance personnelle des ministres. Expliquons ce rapprochement. Le roi de l'ancienne France parlait et agissait selon son bon plaisir; il commandait; il voulait; il gouvernait. Comme absorbé tout entier par le poids de son autorité, il la partageait avec un de ses sujets, élevé par son talent ou par sa naissance. Louis VII avait Suger; Henri II avait l'Hospital; Louis XIII avait Richelieu; Louis XIV avait Colbert. Le premier ministre était ou l'écho ou l'âme du monarque. Devant les peuples, il prenait une attitude ferme et souvent digne. La France ressemblait à une seule ville, dont le roi était le gouverneur, ayant son premier ministre pour lieutenant. Echo ou âme du

monarque, avons-nous dit. Si le premier ministre était l'écho, — par exemple, Colbert avec Louis XIV, — il tirait de la personne royale une influence sans bornes, et apparaissait aux masses comme une seconde moitié du souverain : il restait quelquefois plus de vingt années à son poste. Si le premier ministre était l'âme, — par exemple, Richelieu avec Louis XIII, — il revêtait en réalité le manteau royal, et quand il abandonnait le timon des affaires, l'état ressentait une terrible secousse.

Les autres ministres s'effaçaient devant le premier, qui possédait l'entière confiance du prince.

Necker a fermé la liste des ministres à autorité. Sa retraite, longuement déplorée, a néanmoins appelé les regards des assemblées délibérantes sur ceux qui l'ont suivi dans la carrière. Alors, la puissance ministerielle s'est divisée : il ne s'est plus agi seulement d'un ministre, mais d'un conseil des ministres. En outre, les assemblées ont eu droit de surveillance, droit de remontrances, droit d'accusation ; les ministres, bientôt, sont devenus de simples préposés à l'administration du royaume. Nous n'avions donc pas tort de dire que leur puissance personnelle avait suivi la fortune de la puissance personnelle des rois.

Les parlements, qui avaient jadis fait une si rude guerre à la royauté, qui s'étaient interposés dans ses actes, pour les approuver ou les blâmer, n'ont pas été plus heureux qu'elle. Ils formaient une sorte d'aristocratie bourgeoise, — qui a succombé devant le niveau de l'égalité, aussi bien que l'aristocratie nobiliaire. Les novateurs du vieux régime, furent les arriérés du nouveau. Un fait, d'ailleurs, anéantissait de plein droit les parlements ; c'était la fusion des provinces de France en départements. Avec le Code civil tombèrent en ruines les coutumes générales et locales, et les parlements n'auraient plus eu à soutenir aucunes franchises, aucun priviléges. L'homogénéité de la France, était un des principes reconnus de la révolution. On l'a vu, dans cette histoire, au chapitre qui traite de l'abolition des parlements, les libertés voulues par ces corps judiciaires ne suffisaient pas aux exigences des théoriciens de 89, encore moins des praticiens de 93. Le peuple se contenta de rire à propos de leur ruine, et il ne se rappela que leurs ridicules, après avoir largement profité de leurs œuvres émérites.

Les parlements, les ministres-rois ne sont pas revenus.

De temps immémorial, trois ordres de citoyens étaient reconnus existants en France, le clergé, la noblesse, le tiers-état, — la mitre, l'épée, le rateau. Le clergé et la noblesse avaient toujours dominé ; le tiers-état ne s'était constitué que par des larcins faits à leurs priviléges, et à l'aide de la royauté. Le clergé l'emportait par son influence morale, — la mitre ; la noblesse l'emparfait par la force, — l'épée. Mais les croyances religieuses perdirent peu à peu du terrain, à mesure que le moyen âge s'avançait. La chevalerie avait jeté ses derniers feux sous François I ; les arts utiles, au contraire, l'agriculture,

l'industrie, le commerce, avaient pris un immense développement. Le tiers-état déploya sa bannière. Il était le plus nombreux, il devint le plus fort, et absorba les deux ordres rivaux. Il y eut réunion des trois ordres, en 89, c'est-à-dire qu'on n'en reconnut plus de distinct, et que les mêmes droits et les mêmes devoirs échurent au citoyen français, prêtre, noble ou artisan.

Par voie de conséquence, l'aristocratie et tous les droits féodaux croulèrent. Le tiers-état brisa les derniers vestiges de la féodalité.



(a)

Les écrivains du dix-huitième siècle avaient tant et si énergiquement protesté contre elle! La nuit du 4 août acheva leur œuvre ; et, peu après, la noblesse vit badigeonner son blason! Badigeonner, — car les armoiries ont brillé de nouveau sous l'empire. Et encore, toujours par voie de conséquence, le clergé disparut un jour, pour faire place aux prêtres des diverses religions républicaines, jusqu'à ce que le concordat lui eût rendu son culte et ses églises. Le lecteur a pu voir quel nombre de caricatures eut rapport au clergé et à la noblesse dans les premiers temps de la révolution, et avec quelle verve elles étaient composées. Plus ces deux ordres furent persécutés, moins les caricatures abondèrent ; sous la terreur on ne les ridiculisa plus, on les guillotina.

Les fermiers-généraux furent supprimés ;

(a) Extrait du portefeuille de l'auteur.

La lieutenance de police se fondit avec la mairie de Paris;

La maréchaussée fut remplacée par la gendarmerie;

Les maîtrises et les jurandes perdirent leurs priviléges;

Les ecclésiastiques furent exclus des fonctions publiques, et n'eurent même plus la haute main sur le mariage déclaré contrat civil;

Les ordres de chevalerie ne durent plus être portés (a);

La loterie fut fermée, puis remise en vigueur sous le directoire; le drapeau blanc et les lis furent proscrits;

Le calendrier grégorien n'eut plus cours, et l'ère chrétienne ne servit pas de point de départ à la chronologie des temps révolutionnaires;

Les statues des rois et des princes appartenant ou non au sang royal, furent abattues;

Les tombes de Saint-Denis furent profanées;

Paris ne montra plus son blason;

On détruisit les abbayes et les couvents, ainsi qu'une foule d'églises;

On fondit les cloches pour en faire du numéraire;

La Bastille fut démolie, les lettres de cachet disparurent;

Les rues, les quais, les places, les ponts changèrent de noms (b);

Les barrières furent incendiées pour la plupart, mais bientôt réédifiées;

La cérémonie du jour de l'an, les orgies du carnaval, la fête du gâteau des rois n'eurent plus aucun retentissement, et à certaines époques même furent interdites;

La gabelle, la compagnie des Indes, la prévôté de Paris, tombèrent dans le gouffre;

Il n'y eut plus d'avocats ni d'avoués;

Il n'y eut plus de troupes privilégiées, de gardes du corps, de gardes-françaises;

Les états-majors se dérobèrent à la haine des chauds partisans de l'égalité, l'infamie ne s'attacha plus aux membres de la famille d'un supplicié, etc.

Tels sont les faits et gestes de la révolution, touchant la réforme des abus et des institutions.

Les choses qu'elles a maintenues, échappent à l'analyse, et presque toujours la question, à cet égard, n'existe que dans les mots. La loterie, le mont-de-piété, les maisons de jeux, les maisons de débauche, etc., l'ont à peine occupée. « La révolution, a dit M. de Châteaubriand a renouvelé le fond des caractères, » mais elle n'a presque rien changé à nos mœurs. Après comme avant cette époque terrible les Français ont conservé leurs habi-

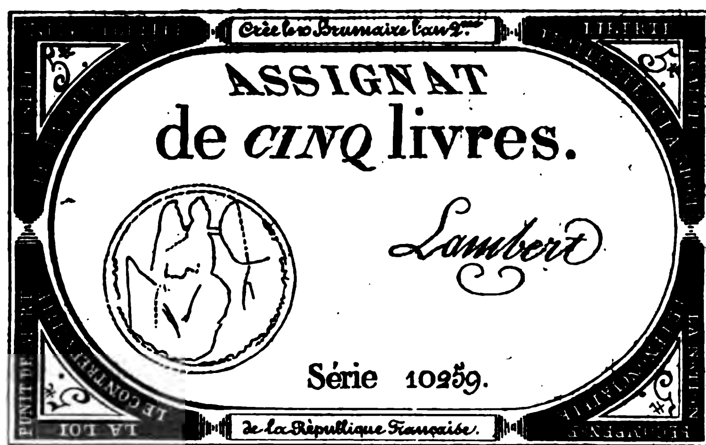
(a) Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici de la légion d'honneur, qui, au contraire, fut créée dans les derniers temps.

(b) Les divers changements dans les noms des rue sont indiqués dans les chapitres 17 et 23 du premier volume. Quelques rues ont gardé encore, à l'heure où nous écrivons, leur nom révolutionnaire.

tudes de plaisir, leur enthousiasme pour les fêtes, la légèreté de leur conduite.

Que si nous jetons un coup-d'œil rapide sur les choses que la révolution a fondées pour elle, et qui ne lui ont pas survécu, nous assisterons à un spectacle des plus variés et en même temps des plus extraordinaires. Nous apprécierons tous les essais tentés par cette époque de transition, physiquement et moralement.

Pour remédier au mauvais état de ses finances, elle a créé des *assignats*, et des *mandats territoriaux*. — On émit d'abord pour quatre cents millions d'as-



signats forcés. L'émission ne suffit pas, on en décréta une nouvelle. Mais, au début même de leur apparition, les particuliers n'y avaient attaché aucune confiance; aussi, en 1793, arriva la première dépréciation. Le commerce s'en ressentit, et malgré une création définitive, en 1794, la dépréciation alla croissant, jusqu'au moment où les planches furent brisées. Sous le directoire, on fabriqua une autre sorte de papier-monnaie, sous le nom de *mandats territoriaux*. C'était le 26 ventôse an IV. Quoi qu'on fît pour en assurer l'existence, les mandats territoriaux n'obtinrent pas plus de confiance que les assignats. Ils tombèrent sans qu'on pût expliquer, autrement que par ce manque de confiance, les causes de leur chute.

Une des plaies de la révolution était — d'une part la disette, de l'autre l'accaparement. Les gouvernants pensèrent la guérir en établissant le *maximum* sur tous les grains, et bientôt sur toutes les marchandises. Jamais on n'avait été plus loin du but proposé. Les grains et les marchandises restè-

rent dans les magasins, au lieu de paraître aux marchés. Des réformes nombreuses n'atténuèrent pas le mal, et on fut obligé d'abroger complétement la loi du maximum.

La *loi martiale* tendait à réprimer les attroupements. On ne s'en servit tout à fait qu'une fois au Champ-de-Mars, et les conséquences les plus désastreuses en résultèrent. C'est la loi martiale qui a causé la mort de Bailly. Lorsqu'on voulait la mettre à exécution, on devait préalablement déployer le drapeau rouge, toutes mesures révolutionnaires qui ne pouvaient être longtemps suivies. La loi martiale, le drapeau rouge, à l'heure qu'il est, serviraient d'épouvantails par le fait même de leur réapparition, et lorsque sous l'empire, la restauration, le gouvernement de juillet, on a voté quelques lois contre les attroupements et les émeutes, on s'est bien gardé de ressusciter le nom de loi martiale; le drapeau rouge a toujours été regardé aussi comme une manifestation de principes sanguinaires.

A côté se place la *loi des suspects*, institution odieuse, et qui ternira à jamais la mémoire de Chaumette! La loi des suspects amena les dénonciations, et, par suite, donna lieu à une foule d'épisodes horribles, à des vengeances, particulières, à des jalousies misérables. D'abord on accusa sur une simple action sans conséquence, puis sur un mot, puis sur un geste, puis sur une apparence, puis enfin sur une présomption. La plus grande réprobation qu'on puisse jeter sur la loi des suspects, se réduit à cette seule question résolue; quel bien a-t-elle fait en compensation des victimes qu'elle a immolées? Aucun bien, car il n'y eut pas l'ombre d'une conspiration véritable déjouée à l'aide de la loi des suspects. Elle n'atteignit que des opinions privées et impuissantes; elle laissa le champ libre aux passions haineuses; elle anéantit la confiance des citoyens entre eux, et la sécurité des familles; elle irrita les âmes droites, indépendantes. Qu'on ait multiplié les fils déjà si nombreux de la police, qu'on ait rempli les lieux publics d'espions, qu'on ait créé dans chaque ville une *oreille de Syracuse*, — la moralité des masses n'en aurait pas pour cela été faussée : le père n'aurait pas dénoncé le fils, le protégé n'aurait pas dénoncé son bienfaiteur; et il ne se serait alors présenté aucun de ces affreux exemples cités toujours et avec succès, par les détracteurs impitoyables de la révolution. Jamais la police ne fut si active que sous le directoire, que sous Bonaparte, consul ou empereur, et pourtant on ne peut comparer ces époques avec la terreur. Les actes de police doivent constituer un métier, et non pas faire partie des mœurs : hommes qui vivez sous l'empire des lois, nommez des préposés pour connaître les prévaricateurs, au lieu de les chercher vous-mêmes. Le jour où un citoyen s'imagina qu'il devait surveiller son voisin, la loi des suspects exista par le fait, et avec toutes ses conséquences.

Puisque l'esprit d'inquisition avait gagné les hommes privés, à plus forte raison la politique devait-elle revêtir ce caractère machiavélique. On se perd

dans les noms des comités inquisitoriaux qui se sont succédé depuis 1789.

L'assemblée de l'Hôtel-de-Ville d'abord, les *trois cents* comme on les surnomma, commencent la série. Il en sort un *comité des recherches*, qui se permet déjà les visites domiciliaires. Les jacobins, les patriotes en général, réclament contre cette institution contraire aux principes de la liberté. Mais, bientôt, arrivés eux-mêmes sur le pinacle, ils croient ne pouvoir exercer l'autorité qu'avec des moyens semblables à ceux des constitutionnels, ils croient ne pouvoir se défendre que par un *comité central révolutionnaire*, dont la principale occupation est de surveiller les suspects. Il leur faut en outre un *comité de surveillance* pour faire exécuter les arrestations, et parfois même pour les ordonner : les massacres des prisons à Paris et dans les départements sont la grande œuvre de ce comité. Un *Comité de sûreté générale*, un *Comité central de salut public*, surmontent l'édifice inquisitorial. Avec eux la police est au pouvoir, et en forme un des éléments constitutifs. Méfiance, intolérance, aigreur, division, en sont les résultats. Les citoyens ont à souffrir des querelles des comités entre eux. Leur domination est successive, leur cruauté est continuelle. Le second, le *comité central de salut public* triomphe avec Robespierre. Il n'y a plus de convention, il n'y a plus de volonté populaire exprimée par la voix de ses représentants ; il n'y a plus que quelques hommes, les uns animés de bonnes intentions, les autres ambitieux avant toutes choses. — qui exercent une autorité despotique, décemvirale, parlent toujours au nom de la nation, et rendent aux citoyens la liberté insupportable.

Enfin, pour terminer la liste de ces institutions toutes particulières de la révolution, il faut citer les *représentants du peuple en mission* ou *aux armées*. Ils sont les agents de la convention. Ils imposent sa volonté aux départements, ou vont savoir, sur les frontières, si les généraux sont de bons patriotes, et s'ils se contentent seulement de gagner des victoires sur les ennemis : ce sont les proconsuls de la république française. — Nous devons ajouter cependant que, sous bien des rapports, les représentants du peuple pouvaient servir la cause commune, en aidant à l'unité gouvernementale de la convention.

Les partis qui, tour à tour, ont été victimes de la suspicion, sont nombreux. —

Ce sont les *feuillants* qui eurent à supporter mille vexations de la part des jacobins ; les feuillants, c'est à dire les modérés de 1790, les hommes pacifiques essayant de renouer l'ancien ordre de choses avec les innovations de toute sorte qui suivirent la prise de la Bastille. Les jacobins organisèrent contre eux plusieurs émeutes. Lafayette et Bailly ont évidemment marché à la tête du parti feuillant.

Les *accapareurs*, les *avilisseurs*, les *alarmistes*, — furent en butte à la réprobation générale. Aux premiers jours de la révolution, le soupçon d'accapa-

rement plana sur une foule de gens qu'on suspendit à la lanterne. Ventre affamé n'a pas d'oreilles : le peuple, en proie aux horreurs de la famine, se vengea sur des innocents, les condamnant à la mort sans les entendre. Scènes épouvantables, pires cent fois que les batailles dans les rues ; scènes inouïes, où des malheureux ont payé de leur tête quelques paroles imprudentes ou quelques gestes mal interprétés! Les accapareurs étaient accusés de spéculer sur la famine, pour servir les intérêts contre-révolutionnaires, et, à cet effet, de relever au plus haut prix tout le blé des marchés, pour l'exporter ou même le jeter dans les rivières. Nul doute qu'il n'y ait eu de véritables accapareurs, et quelques-uns ont été punis comme ils le méritaient.

On appelait avilisseurs, ceux qui méprisaient la république et ses dévoués serviteurs, en politique, dans les sciences ou les arts, à la guerre. Pour eux, comme pour les accapareurs, bien des erreurs furent commises, et des soupçons injustes motivèrent d'injustes châtiments. Quant aux alarmistes, on ne les a jamais trop poursuivis. Ces hommes faisaient métier de répandre avec joie et empressement les mauvaises nouvelles, et d'en inventer lorsqu'ils n'en trouvaient pas assez. Ils rêvaient la ruine de la France. Jaloux avant tout de voir triompher leurs opinions en particulier, ils auraient volontiers applaudi au massacre de la moitié de leurs concitoyens : hommes impitoyables, ayant un volcan à la place du cœur. Quelques-uns d'entre eux agissaient par crainte seulement, le plus grand nombre par calcul : tous nuisaient à la prospérité de la chose publique. Les comités ont été peu sévères vis à vis des premiers ; mais les seconds, ils les ont traités sans ménagements.

Après les feuillants, dans l'ordre chronologique des victimes de la suspicion, vinrent les girondins, appelés aussi les *hommes d'état*, les fédéralistes. Ces girondins avaient été au commencement de la révolution, les exaltés, les jacobins ennemis des feuillants. A leur tour ils éprouvèrent les persécutions de la Montagne, persécutions plus sanglantes parce que l'exaltation politique avait redoublé. La lutte entre les girondins et la montagne fut une lutte sournoise, faite à petit bruit, à coups de plumes, à l'aide de *dénonces* et de calomnies.

En peu de temps, et successivement, la faction des *dantonistes*, ayant du penchant pour la clémence ; la faction des *indulgents*, qui fermait à dessein les yeux sur les actes des patriotes tarés ; et les *apitoyeurs* qui ne savaient pas marcher énergiquement au but ; et les simples *constitutionnels* qui ne voyaient que par le soleil des diverses constitutions ; et les *modérés ;* et les *muscadins* qui sacrifiaient très-volontiers l'ambition et le patriotisme au plaisir ; et les *quiétistes*, c'est à dire les indifférents en matière politique ; et tous les contre-révolutionnaires enfin, par quelque cause que ce fût, — tous, jusqu'au IX thermidor, succombèrent sous les délations, sous les jalousies, sous les haines personnelles. Les choses suivaient un mouvement ascensionnel dans le délire du républicanisme.

Thermidor amena la réaction. Les dénonces, le système inquisitorial, les vengeances d'amour-propre furent les mêmes ; mais le sang coula [illegible], et ne furent pas frappés du glaive tous ceux-là même qui avaient [illegible] glaive. Les thermidoriens traquèrent avec ardeur les *robespierristes*, [illegible] *roristes*, la *queue de Robespierre*, les *anarchistes*, — nom donné aux [illegible] par les thermidoriens, qui, eux, en avaient la chanson. — Et quand [illegible] niers rejetons directs de la terreur eurent été anéantis, la police [illegible] veiller les *enfants perdus de Drouet*, les *mathevons* et les *réagis*[illegible] midi, les *vendémiaristes*, les *babouvistes*, etc., et les royalis[illegible] auxquels la réaction de thermidor donnait de légitimes espéran[illegible] méritaient le surnom de *jacobins blancs* par leurs manœuvres [illegible] dans l'Ouest, et dans Paris.

Le comité de salut public n'existait plus : un ministère de la [illegible] rale lui succédait. Celui-ci emprisonnait, l'autre avait guillotiné : [illegible] la différence existante entre eux.

Il ressort donc de ce qui précède que jamais peut-être, on n'a [illegible] loin l'intolérantisme que sous la révolution, que jamais on n'a eu [illegible] pris pour les convictions, pour les libertés de l'individu. L'œuvre [illegible] naire s'est trouvée ainsi faussée, et le malaise des masses a [illegible] résulté du malaise des particuliers.

Et, comme si les divisions intestines n'avaient pas eu déjà ass[illegible] et d'influence, on mit l'insurrection en principe, on appliqua à la [illegible] que Lafayette avait imprudemment prononcé. « L'insurrection [illegible] saint des devoirs. »

Oh! les hommes politiques ne sauraient trop calculer les effe[illegible] d'un mot! Toutes les commotions populaires ont commencé [illegible] cette parole même de Lafayette. Nul doute que dans sa pensée, el[illegible] avoir le sens que beaucoup y attachèrent. En politique, les im[illegible] les erreurs sont parfois plus funestes que des crimes.

L'insurrection, — les fréquentes démonstrations populaires, — [illegible] bli pendant plusieurs années en France, l'inquiétude, le malaise [illegible] des esprits. Certaines institutions même, eurent pour but de met[illegible] tion le principe insurrectionnel.

Un *comité central d'insurrection* a été en exercice. Cette [illegible] appelée aussi *faction de l'évêché*, voulut dominer d'abord la [illegible] et mal vue par elle, se replia sur le club des cordeliers. Elle [illegible] séances au café Corazza, au Palais-Royal, et là se permettait de [illegible] mandats d'arrêt contre les gens modérés, les députés, les autori[illegible] tuées de la république. Elle était en communication directe avec le [illegible] Pétion, qui fit tant de choses pour devenir populaire, et qui le fut si [illegible] temps, Pétion sur qui les femmes de la halle suspendaient éternellement l'épée de Damoclès.



Un *comité permanent* précéda le comité central d'insurrection; il fut nommé par les premiers électeurs de Paris, pourvut à la fabrication de cinquante

mille piques en trente six heures, prit des arrêtés relatifs à la sûreté de la capitale; établit un bureau militaire à l'hôtel de ville, et s'immisça quelquefois même dans l'administration, pendant les jours qui suivirent la prise de la Bastille. La section Lepelletier avait proposé d'établir un comité central de sections, toujours prêt à marcher en cas de danger pour la liberté, ou plutôt pour la cause montagnarde.

Les sections! c'était l'hydre révolutionnaire coupée par morceaux, par morceaux qui se rejoignaient à tout moment pour constituer une unité formidable. Paris, pendant la révolution, fut divisé en quarante-huit sections, — quarante-huit quartiers à peu près tels qu'ils existent encore. Les sections avaient une puissance armée et brutale dont les clubs ne disposaient qu'indirectement. Lorsque les sections se mettaient en mouvement, toute la machine gouvernementale s'ébranlait, soit pour frapper de grands coups, soit pour réprimer des rebelles. Par bonheur encore, elles se maintenaient un peu les unes par les autres, échauffées qu'elles étaient à des degrés fort différents du feu révolutionnaire. Les plus ardentes furent celles de la Montagne, des Piques, de Lepelletier, de Brutus, des Gravilliers, des Droits de l'homme, de la Cité, Révolutionnaire, de Marat, du Temple, des Sansculottes, de Lajowski ou du Finistère (*a*); les autres se montraient conciliantes, et n'aimaient guère à faire le coup de feu.

Ce furent les sections de Paris qui chargèrent Pétion de demander la déchéance de Louis XVI; une d'entre elles (*b*), pétitionna la mise en accusation du traître Dumouriez, à l'heure où la convention était indécise sur ce qu'elle devait faire; une autre, assez connue pour son audace (*c*), osa proposer un jour la mise hors de la loi de plusieurs membres de la convention; une autre (*d*) dénonca la mairie. Toutes réunies, décidèrent l'insurrection du 31 mai, c'est-à-dire la levée de boucliers contre les Girondins. En germinal, en vendémiaire, elles ne manquèrent pas de s'insurger, servant tantôt la cause terroriste, tantôt la cause royaliste, jusqu'à ce qu'enfin, en 1795, elles eurent perdu leur influence, par suite des combats que leur livra la police thermidorienne et directoriale.

Les *piquiers*, les *sans-culottes*, se traînaient à la remorque des sections.

Diverses fédérations tentèrent de lier tous les départements de la France, par une confraternité puisée à la même source, au patriotisme. Deux fédérations au Champ-de-Mars, à Paris, en ont engendré une foule dans les villes, dans les bourgs, dans les moindres villages. C'était-là une heureuse idée, mais elle produisit des effets terribles; bientôt les fédéralistes furent accusés de vouloir soulever les départements contre Paris, de tendre, en un mot,

(*a*) Le lecteur a vu les noms des quarante-huit sections de Paris, au chapitre 23 du premier volume.

(*b*) La section Poissonnière.

(*c*) La section de la Halle aux blés.

(*d*) La section de la Fraternité.

au gouvernement partiel. Les girondins ont expiré sous le poids de cette accusation, et à l'époque de leur défaite, tout mot qui sentait le plus légèrement même le fédéralisme, ou la fédération, donnait lieu à la suspicion, et par suite, à la mort.

Toutefois, ces rassemblements des masses dirigées par l'enthousiasme patriotique, se représentèrent souvent pendant la révolution, mais pour un motif différent, alors que la patrie était déclarée en danger, qu'il fallait s'enrôler et courir aux frontières. On retrouvait là cet élan sublime qui avait animé les citoyens à la fédération de 1790. C'étaient des solennités, et nos pères en étaient avides. Ils y retrempaient leurs espérances et leur courage. Dans les *festins civiques* encore, — renouvelés des Spartiates, — ils s'excitaient mutuellement, entre le lard et le fromage, à l'amour de la patrie. On peut dire qu'ils y *confessaient* en commun leur croyance républicaine. Ces repas en plein air présentaient un spectacle tout à fait curieux.

Dans cet amour des choses antiques doivent être compris les cultes naturels qui ont joué un grand rôle sous le rapport des mœurs.

Le christianisme eut des persécuteurs à sa naissance, et des détracteurs après son triomphe : c'est-là le destin ordinaire des religions. En France, le christianisme brilla pendant plusieurs siècles de toute sa splendeur, et le catholicisme, en particulier, s'identifia presque avec la royauté. Il suivit sa marche et sa fortune. *Le roi très-chrétien* eut confiance en sa *France très-chrétienne*, et réciproquement. Cette sympathie se développa, à mesure que le catholicisme et la royauté vieillissaient, à mesure que leurs racines s'étendaient dans le pays. Mais le protestantisme s'éleva, et bientôt contraria la croissance du catholicisme. Au dix-huitième siècle, la philosophie régnante, entée sur le christianisme, porta mille coups directs au catholicisme, mille coups indirects à la puissance absolue du monarque, et voici ce qui arriva : — Après avoir cherché à abolir le catholicisme, certains novateurs s'aperçurent, hélas ! trop tard, qu'ils avaient aussi, par le fait, combattu le christianisme lui-même ; après avoir disserté sur le bon ou mauvais droit de la puissance absolue, ils s'aperçurent qu'ils avaient peut-être porté la hache même sur la monarchie tempérée. — Les masses, qui ne voient que les couleurs vives et tranchantes, avaient voulu trouver dans leurs livres plus qu'ils n'y avaient mis. Des utopies les plus fantastiques elles conclurent aux faits les plus subversifs. On avait à leurs yeux dénigré le catholicisme et la puissance absolue, elles étendirent la doctrine à la monarchie tempérée et au christianisme ; on leur avait signalé des abus, et elles n'y virent point de remèdes : elles donnèrent la mort aux deux institutions. L'irréligion et le républicanisme employèrent presque en même temps leurs moyens d'action.

Des hommes se présentèrent pour exploiter ou pour partager avec conviction les opinions des masses. Ils publièrent des écrits tendant à substituer une religion nouvelle à la vieille religion catholique, et le gouvernement ré-

publicain au gouvernement monarchique. Leur puissance fut d'abord comme stérile et sans action; mais, tout à coup, ils se trouvèrent mêlés au mouvement des affaires publiques; ils prirent une part de l'autorité, et enfin, dominèrent entièrement la France. C'est alors qu'ils édifièrent après avoir aboli. Nous nous sommes placés au point de vue politique, reste à examiner le point de vue religieux.

Orgueil, amour-propre, matérialisme, — telle est la trinité des diverses religions révolutionnaires. Les principes de nature, libre arbitre et conscience, y sont poussés jusque dans leurs derniers retranchements. Toute idée de révélation est formellement exclue; l'homme, en rien, ne dépend de la divinité; sans obéir à aucune prescription religieuse, il ne doit suivre que le chemin qui lui est tracé par sa conscience. Cette suprématie de la nature, caresse ses instincts grossiers, ses appétits matériels. Cet isolement complet de l'homme sur la terre, lui retire toutes ces espérances ineffables que le christianisme a surtout pour but de faire naître au cœur des hommes. Cette suprême loi de la conscience donne un champ vaste aux interprétations relatives, mobiles, passionnées.

Reprenons notre route purement historique.

Anacharsis Clootz, le Prussien, avait mis à la mode les mots *genre humain*, *nature humaine*, *humanité*. Aucun livre, aucune brochure, aucun discours, où ils ne figurassent de toute nécessité et pour leur plus prompte et facile intelligence. Claude Fauchet, évêque constitutionnel, avait, au fond, assez goûté ces doctrines humanitaires; d'autres survinrent, pour renverser la religion catholique à l'aide de ces principes philosophiques, *suffisamment* religieux, disaient-ils, qui exaltaient les hommes à leurs propres yeux. Les montagnards parvinrent à faire disparaître le culte catholique, et Chaumette donna la vie au *culte de la raison* (*a*).

C'était le triomphe de la Philosophie élevée au rang de la religion. C'était le triomphe de la Vérité, qui, le flambeau à la main, était venue dessiller les yeux des mortels, signaler les abus, indiquer les réformes.

Le culte de la raison ne fut que transitoire, comme Chaumette n'avait qu'une puissance éphémère.

Robespierre le trouva incomplet, et voulut associer la raison à la Divinité — qu'il appela du nom vague d'Être-Suprême. Pour cet homme, une religion était nécessaire à la politique, et c'était-là, certainement, une pensée profonde. A l'aide de la religion il préoccupait les esprits qui, depuis plusieurs années, n'avaient reconnu que le Dieu de la politique. Il adoucissait certains caractères indomptés. Il rappelait l'homme à la pensée de la Divinité, à la dignité de son être. Il mettait la religion au service du gouvernement, quant à son culte extérieur, tout en maintenant la liberté des cultes.

(*a*) On a vu, au chapitre 22 du premier volume, les détails relatifs à l'inauguration de ce culte

Il profitait de la fête à l'Être-Suprême, pour se donner un peu l'air inspiré.

Les cultes officiels n'étaient plus possibles, quels qu'ils fussent. La religion de l'Être-Suprême ne fut pas suivie, et Robespierre commença à se perdre le jour où il la fit proclamer. Les cultes officiels n'étaient plus possibles, mais, secrètement, d'autres religions nouvelles comptaient de nombreux adeptes, et parmi elles on remarque celle de Catherine Théos, la mère de Dieu, qui vécut pendant la terreur, — et celle des théophilanthropes, qui s'organisa après la réaction thermidorienne.

Catherine Théos se disait tout bonnement *Mère de Dieu*. Elle ne procédait guère que par mystère, par cantiques, par mots sybillins. Son culte paraît avoir eu un but politique, car elle a fait de Robespierre son premier prophète. Les ennemis de l'*incorruptible* l'accusèrent de conspirer contre l'état, et Robespierre la laissa condamner pour pouvoir, sans doute, mettre plus tard plus facilement ses plans à exécution. Le culte de la mère de Dieu n'exposait pas de principes fixes et certains.

Les théophilanthropes (*a*), au contraire, donnèrent une assez grande publicité à leurs doctrines qui formaient un catéchisme. Ils avaient beaucoup d'adeptes, et comptaient parmi eux de fort honnêtes gens, que leur conscience pouvait parfaitement guider; Paris, les départements, les pays étrangers même élevèrent des autels théophilanthropiques, et il fallut la toute-puissance de Napoléon pour les renverser. Les théophilanthropes avaient introduit, dans leurs exercices religieux et moraux, au moins autant de cérémonies oiseuses et de momeries, qu'il en existait dans les cultes dont il a été précédemment parlé. Pourtant, ils s'efforçaient de pousser les hommes à la pratique des vertus domestiques et civiles. La Réveillère-Lépaux n'avait que d'excellentes intentions, et ne peut, ainsi que Chaumette ou Robespierre, être accusé d'avoir fondé la secte dans un but d'ambition et de politique.

De ces quatre cultes, aucun n'est resté debout : le concordat de 1801, en ramenant la religion catholique en France, devait faire disparaître pour longtemps toute tentative de *régénération* religieuse. Il en est résulté néanmoins de graves conséquences. Une foule de cultes se sont depuis créés à leur image; on a voulu *rajeunir* le christianisme, on a voulu expliquer l'Évangile, en se plaçant à de *nouveaux* points de vue. Tant de sectes sociales et religieuses ont paru à l'horizon, que certaines gens n'ont plus aperçu qu'une lumière confuse, et que l'indifférence en matière de religion a seule pris des développements effrayants pour l'avenir.

Cultes et fêtes s'engendrent mutuellement. La révolution a créé quatre cultes, et trois sortes de fêtes; les fêtes religieuses, les fêtes politiques, les fêtes morales. Les fêtes religieuses ont été fort brillantes, mais peu nombreuses:

(*a*) Les détails sur le culte de la *théophilanthropie* se trouvent dans le chapitre 22, deuxième volume.

elles n'étaient pas les plus suivies par les masses; les fêtes politiques, au contraire, les attiraient singulièrement. Les réjouissances publiques à l'occasion de la fédération, pour l'anniversaire du 10 août, pour l'inauguration de la république française, pour la célébration des principales victoires remportées sur *les alliés*, pour la signature de la paix générale, pour le couronnement de l'empereur Napoléon, — mirent en émoi tous les citoyens; et cependant, leur énumération seule suffit pour montrer combien était grande la mobilité des esprits. Les citoyens aimaient les fêtes, quels qu'en fussent les motifs, on peut le dire. Les mêmes hommes qui s'étaient embrassés dans le Champ-de-Mars, à la fédération, — qui avaient porté la pique vengeresse à la fête du 10 août, — qui avaient porté le bonnet rouge le 22 septembre 1793, — qui avaient salué les drapeaux pris sur l'ennemi, en 1794, qui avaient tenu en main l'olivier et les lauriers, en 1801, — crièrent vive Napoléon en 1804. Ceux-là vivent dans la poussière des fêtes, comme les salamandres dans le feu. L'empire et la restauration ne les ont pas rassasiés, et ils vivraient cent ans encore, qu'on les verrait toujours grossir la foule des promeneurs au Champ-de-Mars ou aux Champs-Élysées. Les fêtes morales étaient, par exemple, celles de l'Agriculture, de la Vieillesse, des Époux. Elles se célébraient plutôt dans les villages que dans les grandes villes; elles réjouissaient l'âme des gens à mœurs douces et pures; elles tendaient à ramener les citoyens à la pratique des vertus.

Rien ne semble avoir disparu de ces fêtes. Les Champs-Élysées, les Tuileries, les édifices publics, sont toujours illuminés dans les occasions solennelles. Les feux d'artifices, les joutes, les théâtres en plein air, les orchestres de danses, les mâts de cocagne, etc., existent comme par le passé. Les programmes des fêtes se ressemblent tous depuis 1798 jusqu'à nous. Une chose cependant fait faute aujourd'hui, l'enthousiasme populaire. A moins de circonstances bien extraordinaires, les fenêtres particulières ne s'illuminent plus; les transparents n'exposent plus les vœux ou les éloges des citoyens: des milliers de chansons ne circulent plus dans la foule empressée. Cela vient de ce que le peuple s'est blasé, et que plus il s'est instruit, moins les fêtes à lampions ont pu le satisfaire. Son contentement s'exprime aujourd'hui avec plus de froideur, de même que ses déplaisirs ne le portent plus si fréquemment à des voies de fait.

Avec les fêtes, avec les cultes extatiques de la révolution, avec les clubs, ont passé aussi les femmes révolutionnaires.

Cette époque émancipa le sexe, et jamais les femmes, même lors de la puissance des Dubarry et des Pompadour, n'avaient atteint une aussi grande importance politique. En rappelant nos souvenirs sur les femmes célèbres de la révolution, il nous sera facile de comprendre que chacune d'elles a presque toujours personnifié une idée révolutionnaire.

Mademoiselle Théroigne de Méricourt, l'héroïne, la propagandiste, se

montre aussitôt après la prise de la Bastille. Elle est exaltée, sans doute, mais son enthousiasme tient un peu de l'enthousiasme connu de l'architecte Palloy. Ils sont frère et sœur en révolution. Mademoiselle de Méricourt a gagné ses éperons aux journées des 5 et 6 octobre; en 1793, elle fut fouettée dans les Tuileries comme *brissotine:* elle ne peut pas être comptée parmi les véritables sans-culottes. Mademoiselle Théroigne de Méricourt n'eut aucune influence politique.

La princesse de Lamballe personnifie les massacres des 2 et 3 septembre. C'était la noblesse, la grâce, la beauté, la jeunesse, tombant sous le couteau d'hommes impitoyables qui immolent tout à leur fanatisme politique. La princesse de Lamballe avait commis un crime horrible aux yeux des exclusifs : elle était, avec madame de Polignac, l'intime amie de la reine.

Madame Roland est le type de la femme esprit fort, mettant en pratique les théories que le dix-huitième siècle avait fait naître dans l'esprit de son sexe. C'est la plus belle figure du parti girondin. Elle le rend intéressant, plus encore que les victimes du 31 mai. Madame Roland avait plus de volonté et d'énergie que son mari. Elle s'était éprise des grandes choses accomplies à Athènes et à Rome; elle ne se lassait pas d'admirer, dès son enfance, tous les grands hommes de l'antiquité. Par malheur, madame Roland, pas plus que ses amis politiques, n'avait point formulé de système bien arrêté, et sans lequel il n'y a pas d'autorité possible. On peut dire d'elle qu'elle avait une âme belle et généreuse : c'en est assez pour faire honorer sa mémoire.

Madame Tallien, la première, ouvrit des salons politiques. Elle fit intervenir les femmes dans les affaires politiques et diplomatiques, au moment du directoire. C'était un retour vers les anciens usages de la monarchie. Sous ses auspices, Paris s'adonna à la mode, au luxe, aux plaisirs. Elle avait couvert les yeux de la politique d'un bandeau de cachemire. Les élégants, les muscadins ne juraient que par madame Tallien, ou plutôt par *Notre-Dame de Thermidor*, puisque tel était le surnom qu'on lui avait donné. Elle s'identifiait parfaitement avec l'époque du directoire, époque de fou rire, de facéties et d'extravagances de costumes. Madame Tallien ne servit à la politique que d'une manière indirecte, et peut-être sans qu'elle s'en doutât le moins du monde. Par elle-même, elle n'avait qu'une influence très-restreinte. Mais l'arrangement des choses humaines est tel qu'elle opéra néanmoins une véritable contre-révolution dans les mœurs républicaines.

Quant à Charlotte Corday, quoi qu'on ait pu dire de son action, nous hésitions à en parler. Sans doute, il est permis de verser des larmes en voyant une belle et tendre jeune fille porter la tête sur l'échafaud; sans doute, c'est là un spectacle qui n'attire sur la victime qu'un intérêt immense, et qui fait oublier la cause de son supplice. Mais pour être juste, et pour être conséquent, faut-il appeler Charlotte Corday une femme sublime, une héroïne digne de servir d'exemple? Est-ce parce qu'elle a assassiné Marat que son

crime est excusable? Où s'arrêtera-t-on, si l'on décide ainsi? Ne met-on pas le poignard dans la main des enthousiastes et des fanatiques? Que Charlotte Corday ait agi par indignation contre le système politique de Marat; que son crime ait été inspiré par des haines instinctives ou de famille; qu'elle ait cru par là servir la juste cause et délivrer son pays « d'un monstre abominable, » — toujours est-il qu'elle est assassin. Nous ne comprenons pas, au reste, que ceux qui réprouvent l'action de Brutus puissent admettre celle de Charlotte Corday, et réciproquement. C'est donner libre essor aux passions politiques les plus funestes, c'est ne voir les choses qu'au point de vue de sa propre opinion. Il faut plaindre Charlotte Corday, mais il faut bien se garder de l'excuser, et surtout, comme beaucoup de gens l'ont fait, déplorer son crime, seulement parce qu'il était inutile, et n'a avancé que de quelques jours la mort de Marat. Charlotte Corday peut être considérée comme une des ombres vengeresses de la Gironde. C'était une âme de feu, sous plus d'un rapport semblable à celle de Camille Desmoulins, âme facile à émouvoir, âme prompte à sortir de sa voie, et ne reculant devant aucune raison ni conséquence. Tout ce qu'il y a de romanesque dans l'action et dans la mort de Charlotte Corday, sa noble attitude devant ses juges, cette ardente sympathie d'Adam Lux pour elle, n'ont pas peu contribué à faire embrasser à la génération présente le parti de sa défense. Le dévouement poussé trop loin devient une folle exaltation. Dévouée à la Gironde, à sa famille ou à sa patrie, Charlotte Corday ne trouve pour nous d'excuse péremptoire que dans une surexcitation mentale ressemblant presque à la folie. Entre Charlotte Corday et Jeanne d'Arc, il y a toute la différence d'une messagère de vengeance à un ange; d'une femme exaltée à une inspirée, — du crime à la vertu.

Et comment admettre, par exemple, la bonne foi des historiens qui ont blâmé, pour ne pas dire flétri, la conduite de Marie-Antoinette, lorsqu'ils se sont plu à atténuer celle de Charlotte Corday? La reine avait eu de grands torts, nous l'avons dit et répété souvent; mais ils ne sortent pas du domaine politique. Le crime de Charlotte Corday, au contraire, est d'ordre social; c'est un parricide.

Au surplus, détournons bien vite nos regards de pareils tableaux, pour en rencontrer d'autres encore plus affreux. Nous n'avons pas rappelé au lecteur les *tricoteuses* et les *furies* de la guillotine, cette race de femmes qui apparurent pendant la révolution, et qui assistèrent à toutes les scènes horribles et ténébreuses qu'elle enfanta. Il paraît, — nos pères nous l'ont conté, — il paraît que ces femmes avaient une physionomie particulière; qu'il y avait dans leurs traits un ensemble de lignes masculines et féminines, et que leurs regards étaient pleins d'une expression fatale et sanguinaire. Les fatigues, les craintes, les blessures, la mort, rien ne les arrêtait. Elles allaient pieds nus, le nez au vent, le bonnet défait, les manches retroussées. Elles possédaient à la fois l'énergie de l'homme et la ténacité de la femme. Elles étaient actives, elles

étaient fortes, elles étaient curieuses, impatientes, indomptables ; elles ne se montraient qu'aux jours de trouble, comme ces serpents qui n'apparaissent qu'aux jours de longue sécheresse. Le calme revenu, elles se cachaient, ou plutôt, non, leur figure prenait la signification ordinaire. La flamme volcanique du tumulte ne les colorait plus. On les avait vues dès la prise de la Bastille, accablant d'injures le gouverneur Delaunay; on les avait vues rire devant le marquis de Favras attaché à la potence. Aux 5 et 6 octobre, elles avaient traîné des canons. Au 20 juin, elles avaient épouvanté les hôtes du château des Tuileries. Au 10 août, elles avaient crié : Mort à Louis XVI. Au 31 mai, elles avaient assailli les girondins au passage. Toutes les victimes des différentes opinions révolutionnaires avaient eu à souffrir leurs cris frénétiques. La politique, — est-ce la politique qu'il faut dire ? — avait métamorphosé de fraîches jeunes filles en mégères presque édentées, et de virginales figures en masques de furies. Elles étaient les premières aux séances orageuses des clubs, aux émeutes de la rue, aux exécutions de la place Louis XV.

D'autres femmes ont accompli une mission contraire, et n'ont accepté de la révolution que les heures de fêtes et de plaisirs. Elles ont demandé à la liberté des moyens de plus pour briller, pour plaire. Tantôt ç'a été la procession des États-généraux qui leur a donné occasion de faire admirer leur toilette, leurs grâces et leur beauté; tantôt ç'a été la fédération du 14 juillet 1790 qui les a portées à se rendre au Champ-de-Mars pour travailler et gagner le renom de bonnes et surtout de jolies patriotes. Elles ont emprunté aux événements de chaque jour des noms nouveaux pour les étoffes, pour les chapeaux, pour les bonnets, les éventails, les ameublements, etc. Après avoir attaché à leur cou des bijoux à la Bastille, elles en ont porté plus tard, — et non moins joyeusement, — à *la Marat*, au *bonnet rouge*, à la *guillotine*.

Beaucoup, parmi elles, ont brigué l'insigne honneur de représenter la déesse de la Liberté ou de la Raison.

Beaucoup aussi se sont parées de la cocarde, — quelquefois forcément, quelquefois par coquetterie, pour se faire remarquer.

Celles-là ne prenaient souci des choses graves et sanglantes. Que leur importait l'horreur ténébreuse des massacres, elles qui n'aspiraient qu'à voir luire le soleil des fêtes, et qui, à des intervalles rapprochés, étaient sûres de se réchauffer à ses rayons. Elles tremblaient aujourd'hui, demain elles riaient. Sur leur cœur glissaient, sans l'entamer, les craintes et les émotions pénibles. Il fallait les voir aux jours de la terreur ! La mode et la coquetterie les emportaient dans leur féerique tourbillon : elles passaient, les épaules nues, devant la conciergerie, au moment où des condamnés montaient dans la charrette fatale, elles détournaient les yeux et allaient applaudir aux roulades de Garat, ou aux exercices de Ruggieri !

Cette sorte de femmes révolutionnaires mérite autant d'être étudiée que les *tricoteuses* et les *furies*. Leur patronne était madame Tallien.

Enfin, une femme d'un talent vaste et profond, domine toute l'époque. C'est madame de Staël-Holstein. Nous ne pouvons affirmer qu'elle ait joué un grand rôle pendant la révolution. Elle n'est pas la première femme auteur, mais la première femme-écrivain. Du roman à la politique, elle ne fit qu'un pas. Elle commença la série des philosophes de son sexe. Elle écrivit peut-être plus qu'aucun homme du temps sur la révolution de France, sur plusieurs questions particulières, à mesure qu'elles s'élevaient. Ses *Réflexions sur le procès de la reine*, partent d'un cœur sensible et généreux. Ses *Réflexions sur le divorce*, dénotent un esprit grave, impartial, sincère. Dans son livre *de l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, elle laissait pressentir l'auteur de l'*Allemagne* et de *Corinne*. Madame de Staël se tint éloignée de l'action révolutionnaire, et ne commença à s'y mêler que sous le consulat. Par malheur, Bonaparte ne l'aimait pas, et le cercle de son influence ne s'agrandit guère!

On raconte qu'un jour elle eut une entrevue avec le premier consul, pour lui demander douze cent mille livres que le trésor devait à la famille Necker, et que celui-ci la reçut sans façon dans le salon de sa femme.

— Madame de Staël, lui dit-il, d'un air à la fois sérieux et moqueur, je suis bien aise que vous ayez désiré me connaître. — Vous êtes encore plus gracieuse que je ne croyais. — Combien avez-vous d'enfants? — Les avez-vous nourris? — Avez-vous des vignes à Coppet? — Avez-vous été voir la *Pie voleuse?* — On dit que nous avons à Paris, la pie séditieuse.

C'était peu galant, disons même peu gracieux. Mais Bonaparte se mettait dès l'abord dans le parti qui condamnait les femmes-philosophes. Depuis, il y a eu lutte acharnée entre ceux qui admettent que les femmes ne sont pas bonnes à autre chose qu'à faire le ménage, et à élever beaucoup d'enfants, et ceux qui veulent bien les voir s'occuper de littérature, de philosophie, de morale, et même de politique. — La lutte existe encore aujourd'hui.

Nous n'avons pas nommé, car tel n'était pas notre dessein, toutes les femmes célèbres de la révolution. Nous aurions pu citer Sophie Lapierre, la reine Audu, Catherine Théos, Lucile Desmoulins, Cécile Renault, et tant d'autres. Mais il nous importait seulement de préciser les divers caractères de femmes remarquables de l'époque. Suivons donc la route que nous nous sommes tracée dans ce résumé général.

Il faut des formes ostensibles à la politique, comme il faut un culte extérieur à la religion. Les hommes de 89 et 93 l'ont bien senti. Les premiers ont maintenu les formes dans de justes limites; les seconds les ont multipliées, les ont fait dégénérer en momeries.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer seulement tous les emblèmes révolutionnaires qui ont paru, en indiquant leurs phases successives, et leur signification modifiée selon les temps.

S'agit-il de cartes d'entrée dans les assemblées parlementaires, elles expri-

Lettre de Mme de Staël.

je charge un de mes amis Monsieur, de vous importuner beaucoup j'espère que vous me le pardonnerez, — je suis si sûre que votre beau talent est un garant d'un noble caractère, que je ne crains point une indiscrétion sur l'imprudence que me fait faire mon admiration pour vous, souvenez vous seulement que j'ai dit bien des fois, qu'après les peines du coeur mon plus grand chagrin dans l'exil était de ne pas vous entendre.

Necker Staël
de Holstein

ment les pensées les plus bizarres. L'allégorie y est poussée loin. Sous les États-Généraux, la réunion des trois ordres est le motif principal des emblèmes. Sous l'assemblée nationale, tout est en l'honneur de la constitution. Sous l'assemblée législative le roi est à peine nommé, et on lit fréquemment les mots sacramentels « vaincre ou mourir. » Sous la convention nationale, le nom de Louis XVI a tout à fait disparu. La liberté, le bonnet et la pique, le faisceau d'armes, le niveau, le serpent qui se mord la queue, forment l'assemblage des signes républicains. Vous remarquez bien les mots *unité, indivisibilité, fraternité ou la mort*, mais vous cherchez vainement la plus simple allégorie de la constitution, pas même de celle de 1793. Aussitôt que la constitution de l'an III, fut proclamée, alors, au contraire, on ne cessa de l'invoquer, et les emblèmes du terrorisme, ou du *républicanisme* pur, s'effacèrent pour faire place à d'autres plus pacifiques.



Sous le directoire donc, on revint aux tables de la constitution; on conserva d'abord le faisceau, le bonnet et la pique, en ayant bien soin de mettre en regard la balance de la justice. Le niveau restait, mais sans instruments de mort. Ensuite, on se servit assez volontiers des attributs du commerce. Bonaparte, au moyen de ses exploits, contribua à faire ajouter des trophées, des drapeaux, des trompettes guerrières. Rien ne fut changé d'ailleurs, jusques et y compris l'an V, où l'on parlait encore beaucoup de la constitution thermidorienne. Brumaire venu, la *République* s'entoura de lauriers, et prononça encore, bien bas cependant, les mots *liberté* et *égalité*.

Le sénat, on le sait, se mit sous l'égide de la prudence; il donna à la république des habits de guerre et le casque, et l'épée et le bouclier. Puis, peu à peu, les emblèmes passèrent de mode : le tribunat n'en voulut accepter aucun, tandis que le conseil d'état plaçait tout simplement sur la carte d'entrée de ses membres une figure de héros, sans doute celle de Bonaparte. Telle est l'histoire des cartes de députés pendant la révolution.

Celles des clubs particuliers, celles des districts ou des sections, sont bien plus significatives. Pour en composer les emblèmes, il a fallu mille efforts d'imagination. On y fait toujours appel à la liberté, à la fraternité, à l'égalité, au patriotisme. On se met sous la protection des hommes les plus connus et

les plus influents, tels que Mirabeau, Lafayette, Marat, Châlier, Lepelletier de Saint-Fargeau, Robespierre, etc. On y représente des cages, d'où s'envole une colombe retenue trop longtemps prisonnière : des champs bien labourés; de grasses moissons; des niveaux, des balances, des banderoles contenant parfois des devises très réjouissantes, et parfois d'admirables maximes. Les opinions d'un club, d'un district ou d'une section, se devinent très-facilement d'après sa carte d'entrée. Il suffit d'y jeter un rapide coup-d'œil sur l'ensemble des allégories, pour comprendre qu'elle appartient à des assemblées exaltées ou modérées. Naturellement, au reste, les cartes suivent la destinée de la politique, et de grandes différences existent entre elles, de 1789 à 1794. Un temps vient où les jacobins de Commune-Affranchie (de Lyon), se disent les amis de Chalier et de Gaillard, et écrivent sur leur carte (*a*) :

Il n'est point de bonheur sans liberté;
L'honneur, la probité sont à l'ordre du jour;

où les sectionnaires du Temple, à Paris, placent pour un des attributs la hache du bourreau, et s'écrient :

L'union fait notre force (*b*);

où la *société régénérée des jacobins épurés* de la ville de Châlons-sur-Saône répète que l'union fait la force, qu'il faut vivre libre ou mourir, et ajoute qu'entre le *bonnet rouge* ou la *tête de mort*, il n'y *a point de milieu*, en s'écriant de toutes ses forces :

Guerre aux tyrans!
Respect et soumission aux lois républicaines (*c*).

Clubs, districts, sections, — s'en allèrent à la venue du directoire et de Bonaparte.

Quant aux monnaies et médailles de la révolution, il n'y a rien de plus à dire sur elles que sur les cartes d'entrée aux assemblées parlementaires et aux sociétés populaires. Le nombre des médailles frappées pendant dix années est immense, et l'empire non plus ne s'en fit pas faute (*d*). Les divers

(*a*) Voyez le dessin de la carte que nous avons donné au chapitre 21 du premier volume.

(*b*) Cette carte est reproduite dans notre revue de l'année 1793, chap. 23 du premier volume.

(*c*) Voyez la carte, chapitre 24, premier volume.

(*d*) M. Hénin, qui possède une magnifique collection d'estampes et de médailles, a publié, il y a quelques années, une *Histoire numismatique de la révolution française*, que nous avons souvent consultée : c'est un des ouvrages les plus complets et les mieux soignés sur cette matière.

pouvoirs qui se succédèrent, en décrétèrent beaucoup. Les particuliers en livrèrent à la circulation. Les plus curieuses médailles ne sont certainement pas celles dont la valeur intrinsèque est la plus précieuse, ou le travail plus délicat. Au contraire, les petits médaillons en cuivre rouge, en plomb, en étain, en fer, en plâtre même, indiquent mieux l'esprit et l'enthousiasme des hommes de l'époque.

Les drapeaux ont subi de fréquentes modifications. Les districts de Paris avaient d'abord chacun le leur. Il y en avait qui conservaient les fleurs de lis, en 1791 même.



On jugeait des opinions d'une section par son drapeau, aussi bien que par sa carte d'entrée. Les sectionnaires qui avaient un canon sur leur drapeau, étaient évidemment des hommes d'action.



Les drapeaux étaient vénérés. Chaque fraction d'électeurs tenait invariablement à la couleur et aux attributs du sien. Au moment où les gardes nationaux jouaient si sérieusement au soldat, c'est-à-dire pendant les années 1789 et 1790, ils affectaient de se « ranger sous leurs drapeaux, » de défendre leurs drapeaux, de couvrir de gloire leurs drapeaux.

Cela faisait bon effet; cela leur donnait l'air martial, et grâce à ces manifestations, ils croyaient paraître d'excellents patriotes.

Mais les drapeaux ne signifiaient pas toujours véritablement les opinions dans toutes les sections; quelques-unes,

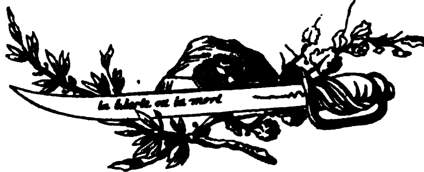


dont les emblèmes étaient très-modérés, étaient d'une exaltation extraordinaire.

Bientôt, le drapeau tricolore fut le seul admis, avec le drapeau rouge regardé comme étant plus révolutionnaire.

Dans toutes les administrations de la république, il fallut se servir des emblèmes. Sur les édifices, on lisait : Unité, indivisibilité de la République, fraternité ou la mort (*a*). Les employés des grands établissements portaient ou des costumes, ou des médailles, témoignant ostensiblement de leur dévouement à la République. Les têtes de lettres du temps sont aussi fort emblématiques : quelques-unes étaient du goût de celle-ci :

(*a*) Sur la façade du bâtiment de l'École de Droit, ces mots se voient encore, malgré la peinture dont ils sont recouverts.



Et encore n'est-ce pas la plus terrible. Il y en avait qui représentaient une guillotine, prête à frapper le coupable qui ne respectait pas les volontés du gouvernement.

Telles furent les manifestations les plus saisissantes de la révolution française. Nous allons faire suivre cet aperçu d'un tableau des hommes célèbres de la littérature, des sciences et des arts, tableau que nous regardons comme un moyen de plus pour bien se pénétrer de la valeur de l'époque dont nous venons d'écrire l'histoire.

En effet, que les époques fassent les hommes, ou que les hommes fassent les époques, il n'en est pas moins vrai qu'ils se servent mutuellement de commentaires. Les grands siècles cumulent à cet égard, surtout lorsque leur histoire est passionnée.

Et quelle époque fut plus passionnée que celle de la révolution ! Alors les opinions se manifestaient par les hommes; certains citoyens étaient plus dévoués à d'autres hommes qu'à des principes.

On ne peut dire que la révolution a été plus féconds en grands génies que les siècles précédents, mais on peut hardiment avancer que le cercle des hommes supérieurs s'est agrandi. L'intelligence s'est morcelée : les circonstances pénibles de la politique ont créé des talents politiques ; l'attaque de nos frontières par les alliés a créé des généraux, le besoin d'instruire les masses, a improvisé une foule de savants.

Sous le règne de Louis XVI et sous la république (Convention, Directoire, Consulat), le nombre des grands hommes qu'a produits la France atteint un chiffre vraiment extraordinaire. Politiques habiles, penseurs profonds, généraux intrépides, jurisconsultes et magistrats éprouvés, littérateurs, savants, artistes, — c'est toute une peuplade de génies élevés qui immortalisent l'époque pendant laquelle ils sont apparus.

LISTE DES HOMMES CÉLÈBRES,

SAVANTS ET ILLUSTRES.

D'Argental, 1788. (a)
Béthune, duc de Charost, 1800.
Mme Dubocage, 1802.
Mme Dudeffant, 1780.
La Chevalière d'Éon, 1790.
L'Abbé del'Épée, 1789.
Choiseul Gouffier, 1817.
Mme Helvétius, 1800.
Lachalotais, 1785.
Poisson de Marigny, 1781.
Mme de Montesson, 1806.
Mme Necker, 1794.
Pascal Paoli, 1807.
Marc-Ant. Voyer de Paulmy, 1787.
Pernety, 1790.
Ant. L. Séguier, 1792.
Beauveau, 1793.
Boisgelin, archevêque d'Aix.
Bouillé.
Duc de Penthièvre, 1793.
Castries.
Béthune, duc de Chasort.
Clermont-Tonnerre.
Coigny.
Dandré.
Demeunier.
Desèze.
Devaines.
Mme Dubarry, 1793.
Dufresne.
Dupont de Nemours.
Adrien-Duport.
Duras.
D'Estaing.
Eymar.
François de Neuchâteau.
Girardin.
Lacuée.
Lafayette.
Lafond-Ladébat.
Lally-Tolendal.
Alexandre Lameth.
Charles Lameth.
Larochefoucauld.
Larochefoucauld-Liancourt.
Cardinal de la Rochefoucauld.
L'Abbé de Montesquiou.
Mounier.
Muraire.
Pastoret.
Pommereuil,
Rabaut de St-Étienne.
Roederer.
Mme Rolland.
Ségur.
Sémonville.
Talleyrand-Périgord.
Target.
Thouret.
Vaublane.
Viomesnil.

La chevalière d'Eon est une célébrité de la mode ; l'abbé de l'Epée a fondé l'institution des Sourds-muets ; Pascal Paoli a travaillé à la prospérité de

(a) Dates de la mort de quelques-uns des personnages

l'industrie moderne; Lally-Tollendal s'est illustré par l'énergie de ses convictions ; Lafayette a été parrain de la liberté des deux mondes; madame Rolland a été la femme politique de la révolution; Talleyrand-Périgord a créé la diplomatie sans conscience.

Voici la liste des présidents des différentes assemblées depuis 1789 :

PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Dailly, président d'âge.
Bailly.
Barnave.
Alex. Beauharnais.
Boisgelin, archevêque d'Aix.
Bonnay.
De Beaumetz.
Bureau de Puzy.
Camus.
Chapelier.
Chasset.
Clermont-Tonnerre.
D'André.
Démeunier.
Dupont de Nemours.
Adrien Duport.
Emmery.
Fréteau.
Gouttes.
Grégoire.
Jessé.
Lafayette.
Laluzerne, évêque de Langres.
Alexandre Lameth.
Charles Lameth.
Larochefoucauld.
Lefranc de Pompignan.
Le Pelletier de St-Fargeau
Leroux, président d'âge.
Le duc de Liancourt.
Menou.
Merlin.
Mirabeau.
L'Abbé de Montesquiou.
Montesquiou.
Mounier.
Rabaut de St-Étienne.
Rewbell.
Sieyes.
Talleyrand-Périgord.
Target.
Thouret.
Treilhard.
Tronchet.
Vernier.
Virieu.

PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Aubert-Dubayet.
Bigot-Préameneu.
Condorcet.
Dorizy.
Français de Nantes.
François de Neufchâteau.
Gensonné.
Girardin (Stanislas).
Guadet.
Guyton-Morveau.
Hérault de Séchelles.
Lacépède.
Lacroix.
Lacuée.
Laffond-Ladébat.
Mathieu Dumas.
Muraire.
Pastoret.
Vaublanc.
Vergniaud.

PRÉSIDENTS DE LA CONVENTION,
avant la mort de Louis XVI.

Pétion.
Lacroix.
Guadet.
Hérault de Séchelles.
Grégoire.
Defermont.
Vergniaud.

PRÉSIDENTS DE LA CONVENTION,
depuis la mort de Louis XVI.

Amar.
Barras.
Barrère.
Baudin (des Ardennes).
Moyse-Bayle.
Bentabolle.
Berlier.
Bernard (de Saintes).
Billaud-Varennes.
Boissy-d'Anglas.
Bourdon (de l'Oise).
Boyer-Fonfrède.
Bréard.
Cambacérès.
Cambon.
Carnot.
Charlier.
Chénier.
Clausel.
Collot-d'Herbois.
Couthon.
Danton.
Daunou.
David.
Jean-Debry.
Defermont.
Delmas.
Doulcet-Pontécoulant.
Dubarrau.
Dubois Crancé.
André-Dumont.
Génissieu.
Gensonné.
Grégoire.
Guadet.
Hérault de Séchelles.
Isnard.
Jean-Bon-Saint-André.
Elie-Lacoste.
Lacroix.
Laloi.
Lanjuinais.
Lasource.
Letourneur (de la Manche).
Robert-Lindet.
Louis (du Bas-Rhin).
Louvet.
Mallarmé.
Mathieu.
Merlin (de Douay).
Merlin (de Thionville).
Pelet (de la Lozère).
Pétion.
Prieur (de la Côte-d'Or).
Prieur (de la Marne).
Rabaut de St-Étienne.
Réveillère-Lepaux.
Rewbell.
Robespierre.
Romme.
Rovère.
Rulh.
Saint-Just.
Sieyès.
Tallien.
Thibaudeau.
Thuriot.
Treilhard.
Vadier.
Vergniaud.
Vernier.
Vouland.

Fragment d'une Lettre de Vergniaux.

vous me demandez Monsieur des réflexions sur—
les circonstances actuelles - on ne peut en faire que
d'affligeantes; voici les premieres qui s'offrent à—
mon esprit.

quelle est la conduite du gouvernement dans—
la grande lutte du despotisme contre la liberté
mobile comme les vents, sans plan, sans projets,
sans idées, il se laisse aller au cours des événemens
impuissant ou inhabile pour les maitriser ou les
préparer, son instabilité, sa malveillance, et son
impéritie l'ont rendu un objet de mepris pour
les ennemis que nous avons à combattre et un objet
de méfiance pour la nation qui lui a remis le
soin de sa défense.

une grande effervescence se manifeste dans—
l'empire. la division entre les deux pouvoirs la fomente;
le peuple voit dans l'assemblée nationale le défenseur
de ses droits. il croit ne voir l'oppresseur naturel dans
le roi. un mécontentement universel excité par
d'impolitiques veto exalte partout le sentiment
de la liberté. un nouveau ferment révolutionaire
fermente dans sa base une organisation politique
que le temps n'a pas consolidée. le désespoir peut en
accélérer le développement avec une rapidité qui—
échapperoit à la vigilance des autorités constituées et
à l'action de la loi. on ne s'informe point si l'on
sera mieux dans un nouvel ordre de choses. on se
trouve mal dans celui où l'on est. on se presse de
sortir ou changer.

je crois que si l'on veut sérieusement sauver
la constitution et la chose publique, il n'y a pas
un seul jour à perdre.

Les soupçons ou plutôt des accusations caractérisées
s'élèvent contre le chef suprême du pouvoir exécutif,
et, depuis long tems il étoit aisé de prévoir que telle seroit
un jour la direction de l'opinion publique.

ce 27 juillet 1792. l'an 4e de la liberté Vergniaud

Presque tous ces hommes ont marqué pendant la révolution de 89; beaucoup sont morts sur l'échafaud; quelques-uns ont vu la révolution de juillet. On comptait comme orateurs de première ligne, soit dans les assemblées politiques, soit au barreau ou dans les chaires :

ORATEURS.

Barnave.
Élie de Beaumont.
Beauvais.
L'Abbé de Boismont.
Brissot.
Cazalès.
Chapelier.
Debonnières.
Desèze.
Le père Élisée.
Garat.
Gensonné.
Lamalle.
Legendre.
Louvet.
Robespierre.
St-Just.
Gerbier.
Guadet.
Isnard.
Legouvé.
L'Abbé Maury.
Mirabeau.
Le père Neuville.
L. Poule.
Ant. L. Séguier.
Servan.
Target.
Thomas.
Thouret.
Treilhard.
Tronchet.
Baudin des Ardennes.
Danton.
Tronçon du Coudray.
Vergniaud.

Après les hommes politiques et les orateurs qui défendent les intérêts d'un état par la puissance du raisonnement, viennent les généraux qui mettent le pays sous la sauvegarde de leur épée. Les nommer tous serait inutile et surtout très-fastidieux. Les principaux furent :

GÉNÉRAUX.

Abatucci.
Andréossy.
Anselme.
D'Arçon.
Aubert-Dubayet.
Augereau.
Baraguay-d'Illiers.
Barbantanne.
Beaufort.
Alexandre Beauharnais.
Beaumont.
Bernadotte.
Alexandre Berthier.
Léopold Berthier.
Bessières.
Beurnonville.
Biron.
Bonaparte (Napoléon).
Bonchamp.
Brune.
Decaen.
Caffarelli-Dufalga.

Canclaux.
Carnot.
Carteaux.
Casa-Bianca.
Cathelineau.
Championnet.
Charlet.
Hoche.
Houchard.
Humbert.
Joubert.
Jourdan.
Kellermann.
Kellermann, fils.
Kilmaine.
Kléber.
Laboissière.
Lafayette.
Laharpe.
Lannes.
Lapoype.
Laroche-Jacquelin.
Latour-d'Auvergne.
Leclerc.
Lecourbe.
Lefebvre.
Lescure.
Loyson.
Macdonald.
Marceau.
Marescot.
Masséna.
Menou.
Miollis.
Miranda.
Molitor.
Moncey.
Montesquiou-Fezenzac.
Moreau.
Charrette.
Clausel.
Custine.
Dagobert.
Dallemagne.
Dampierre.
Danthouard.
Daveisne.
Davoust.
Dejean.
Delaborde.
Delmas.
Desaix.
Despinois.
Dièche.
Arthur Dillon.
Dombrowsky.
Doppet.
Drouet.
Dugommier.
Duhesme.
Dumas.
Dumouriez.
Duphot.
Dupont.
D'Elbée.
Élie.
Espagne.
D'Estaing.
Friant.
Gardanne.
Garnier.
Gouvion-Saint-Cyr.
Grouchy.
Gudin.
Mortier.
Moulin.
Murat.
Nansouty.
Narbonne.
Ney.
Olagnier.
Duc d'Orléans.
Oudinot.
Paoli.
Partouneaux.
Pérignon.
Pichegru.
Raffet.
Rampon.
Richepanse.
Rochambeau.
Rusca.
Ruty.
Sahuguet.
Sauret.
Schérer.
Serrurier.
Servan.

Sombreuil.
Souham.
Soult.
Stofflet.
Suchet.
Suzannet.
Travot.
Valence.
Vandamme.
Vauban.
Victor.
Watrin.
Westermann.
Fr. Wimpfem.
Félix Wimpfen.

Et tant d'autres, dont le nom nous échappe nécessairement! La guerre, depuis 1792, avait enfanté des héros. Ainsi qu'il est coutume, les théoriciens dans cet art suivirent les praticiens. Des travaux remarquables sur la stratégie ont été publiés.

ECRIVAINS QUI ONT TRAITÉ DE L'ART DE LA GUERRE.

Bousmar.
D'Espagnac.
Grimoard.
Guibert.
Guischard.
Leblond.
Michaud d'Arçon.
Montalembert.
Turpin de Crissé.
Carnot.
Mathieu Dumas.
Julienne Belair.
Marescot.
Jos. Servan.

Des historiens racontèrent les batailles parlementaires ou les campagnes de nos soldats. Ils sont en général peu renommés. Quelques-uns cependant ont laissé des ouvrages de mérite. Les historiens de la révolution sont avant tout des faiseurs de Mémoires. Quant aux travaux sur l'antiquité, sur le moyen âge, sur nos chroniques nationales, ils furent nombreux, mais assez peu réussis.

HISTORIENS.

J. Barthélemy.
Oudart Brequigny.
Carra.
L. Chénier.
Clemencet.
F. Clément.
Desormeaux.
Gaillard.
Garnier.
Lebeau.
Levesque.
Mallet.
Millot.
Raynal.
Rulhière.
Bertrand de Molleville.
Castéra.
Dulaure.
Ameilhon.
De Guignes.
Kock.
Marmontel.

Papon.
Pleffel.
Rabaut de St-Étienne.
Richer.
Louis-Ph. Ségur.
Jos. Servan.
Thouret.
Toulongeon.
Turpin.

Que dire encore des poëtes! Leur voix balbutiait, lorsqu'ils chantaient les grandes actions et les grandes choses! « Les faits surmontaient les disants, » d'après l'expression de François Ier. Les plus admirables poëtes du temps ne furent-ils pas Mirabeau, Hoche et Bonaparte! La poésie révolutionnaire est pâle ou exagérée de forme. Le vers est redondant. La passion politique domine la pensée. On sent que les poëtes ont écrit sur la borne, aux champs de bataille ou dans la prison. Il y a plus de chansons que d'odes, plus de pots-pourris que de poëmes. La satire est en vigueur. Les Muses, pour parler le langage du temps, sont moins aimées pour elles-mêmes qu'à cause des services qu'elles peuvent rendre à la patrie. Certains poëtes, néanmoins, à la tête desquels il faut placer l'abbé Delille, ne demandent à leur lyre que des accords tendres, sensibles et pacifiques.

POETES.

L'Abbé Aubert.
Blin de Saimnor.
Cardinal de Bernis.
André Chénier.
Jacq. Delille.
Demoustier.
Fontanes.
François de Neufchâteau.
Laujon.
Ecouchard Lebrun.
Léonard.
Duc de Nivernais.
Parny.
Roucher.
St. Lambert.
Ximenès.
Bertin.
Bernard.
Boufflers.
Colardeau.
Dorat.
Gilbert.
Gresset.
Imbert.
Lattaignant.
Pezay.
Le Franc de Pompignan.
Rulhière.
Voltaire.
Watelet.

POËTES TRAGIQUES.

Champfort.
Vivien de Châteaubrun.
Debelloy.
Laharpe.
Lemierre.
Murville.

Saurin.
Arnault.
Marie-Jos. Chenier.
Ducis.
Guillard.
Guillet-Leblanc.
Lefebvre.
Legouvé.
Nép. Lemercier.
Luce de Lancival.
Murville.

POETES COMIQUES.

Andrieux.
Beaumarchais.
Desfaucherets.
Cailhava.
Carmontelle.
Chéron.
Collin d'Harleville.
Demoustier.
Desforges.
Alex. Duval.
Fabre d'Eglantine.
Fenouillot de Falbaire.
Flins des Oliviers.
Picard.
Peyre.
Rochon de Chabannes.
Sedaine.
Le marquis de Bièvres.
Collé.
Dampierre.
Diderot.
Favart.

Pour les littérateurs proprement dits, outre les polygraphes, tels que Bernardin de Saint-Pierre, etc., on remarque :

Anquetil-Duperron.
L'Abbé Arnaud.
L'Abbé Aubert.
Cl. Laverdy.
Beauzée.
Bergasse.
Berquin.
Bitaubé.
Ant. Bret
Brosses.
L'Abbé Brottier.
Chabanon.
Chaudon.
Clément.
Court de Gebelin.
Dreux du Radier.
Le président Dupaty.
Dupré de St-Maur.
Louis Dupuy.
Dussaulx.
Florian.
Foncemagne.
Fréron.
Louis Jaucourt.
Lacretelle aîné.
Ste Palaye.
Laharpe.
Laplace.
Lebatteux.
Lebrun.
Lemonnier.
Letourneur.
Linguet.
Mably.
Marmontel.
Mercier de St Léger.
L. Séb. Mercier.
Thevenot de Morande.
L'Abbé Morellet.
Palissot.
Pluquet.
Rivarol.
Rochefort.
Sabathier.

Ste Foix.
Suard.
Ch. Villette.
Vauvilliers.
Voisenon.
Nic. F. Wailly.
Brial.
Cambry.
Dacier.
Daunou.
Delandine.
Domergue.
Dotteville.
Dureau de la Malle.
Feller.
Fiévée.
Gail.
Geoffroy.
Gin.
Guinguéné.
De la Beaume.
Grouvelle.
Gudin.
Hoffmann.
Larcher.
Laya.
Legrand-d'Aussy.
Luneau - de - Boisgermain.
Mallet-Dupan.
P. Sylvain Maréchal.
Masson.
Moreau.
Oberlin.
Poirier.
Pougens.
Dominique Ricard.
Robinet.
Roubaud.
Sicard.

Les romanciers acquirent une réputation extroardinaire; on cite :

Baculard-d'Arnaud.
Bernardin-de St-Pierre.
Cazotte.
Crébillon fils.
Diderot.
Dulaurens.
Mme de Genlis.
Mouhi.
Mme Riccoboni.
Voisenon.
Choderlos de la Clos.
Mme Cottin.
Desforges.
Ducray-Dumesnil.
Fiévée.
Mme Flahault-Souza.
J. B. Louvet.
Mme de Montholon.
Rétif de la Bretonne.
Staël-Holstein.

Les sciences ont brillé de tout leur éclat. Les sciences transcendantes ont été largement cultivées. La philosophie a pour représentants :

D'Alembert.
Bernardin de St-Pierre.
Condillac.
Condorcet.
Diderot.
D'Holbach.
La Salle.
Marmontel.
Naigeon.
St-Lambert.
Emm. Sieyes.
Thomas.
Laromiguière.
Lacretelle aîné.
Salaville.

Saint-Pierre (Jacques Henri Bernardin de)
Né au Hâvre en 1737, mort en 1814.

Messieurs

j'ai l'honneur de vous prévenir que le Roy m'ayant fait la grâce de me nommer intendant du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle je desire en cette qualité prêter le serment civique suivant la constitution, chapitre 2, section 4e article 3: en conséquence, Messieurs, je vous prie de m'indiquer le jour qui vous conviendra le mieux pour recevoir mon serment de fonctionnaire public et m'en delivrer un acte
en attendant agréez les voeux que je fais pour le maintien de la chose publique dont vous êtes de si importans cooperateurs et les assurances de mon devouement aux loix constitutionelles

De Saint Pierre

a paris ce 18 juillet 1792
l'an 4e de la liberté.
rue de la reine blanche f.b St Marceau

Quelques années durant, la jurisprudence a été totalement abandonnée, mais lors des états-généraux, et à dater des travaux préparatoires pour le Code Civil, bien des jurisconsultes se sont rendus célèbres, tels que

Malleville.
Merlin.
Poirier.
Toullier.
Treilhard.
Dominique Bernardi.
Boucher d'Argis.
Durand-Maillanne.
Ferey.
Fournel.
Houard.
Portalis.

Et les économistes les ont suivis de près.

Beaudeau.
Beguillet.
Dubamel du Monceau.
Butet-Dumont.
Vict. R. Mirabeau.
F. Quesnay.
Nic. Saussure.
Turgot.
Bosc.
Coquebert de Montbret.
Dupont de Nemours.
Forbonnais.
François de Neufchâteau.
Huzart.
Lasteyrie.
L'abbé Rosier.
J. B. Say.
Tessier.

Les sciences exactes sont plus florissantes encore que les sciences transcendantes.

MATHÉMATICIENS.

Bedos de Celles.
Bezout.
L'Abbé Bossut.
Condorcet.
J. A. Jos. Cousin.
Jacquier.
De la Condamine.
Lagrange.
Marie.
Mazéas.
Monge.

ASTRONOMES.

J. Sylvain Bailly.
Beauchamp.
Bernier.
Bochard de Suron.
Borda.
Cassini de Thury.
Cassini.
D'Arquier.
Delambre.
Dionis du Séjour.
Granjean de Fouchy.
Jeaurat.
Lemonnier.
Méchain.

Messier.
Pingré.
Rivard.
Bouvard.
Burckaredt.
Lalande.

CHIMISTES.

Beaumé.
Berthollet.
Brogniart.
Cadet-Gassicourt.
Cadet-Devaux.
Chaptal.
Clouet.
Darcet.
Decremps.
Deyeux.
Fontanieu.
Fourcroy.
Guyton-Morveau.
Lavoisier.
Macquier.
Morand.
Parmentier.
Sage.
Spielmann.
Bouillon-Lagrange.
Proust.
Vauquelin.

MÉCANICIENS.

Berthoud.
Bralle.
L. Brèguet.
C. Chappe.
Perrier.
Janvier.
Lasalle.
Lepaute.
Molard.
Pierre Leroi.
Loriot.
L'abbé Mical.
Vaucanson.

PHYSICIENS.

Brisson.
Charles.
Coulomb.
Labarre.
Lefebvre-Gineau.
Levesque.
Jos. Et. Montgolfier.
Jos. Montgolfier.
Rochon.
Sigaud-Lafond.
L'abbé Bertrand.
Fourier.
Gay-Lussac.
Robert.

INGÉNIEURS.

Fourcroy.
Ch. Lescot.
Michaud-d'Arçon.
Montalembert.
Perronnet.
Sané.
De la Croix Dillon.
Gay-Vernon.

Gauthey.
Girard.
Lamendé.
Montalembert.

GÉOGRAPHES.

D'Anville.
Baune.
Brion de la Tour.
Mornas.
Chanlaire.
Mentelle.
Barbier du Bocage.
Beautems-Beaupré.
Bonne.
Gosselin.

NAVIGATEURS.

Bougainville.
Bourgoing.
Chevalier.
Choiseul-Gouffier.
D'Entrecasteaux.
De Fleurian.
Fortia de Pilles.
De Guignes.
Guis.
Lapeyrouse.
Larochefoucauld-Liancourt.
Marchand.
Labillardière.
Lescalier.
Olivier.
Pons.
Rochon.
De Rossel.
Sonnerat.
Sonnini.
Volney.
Poivre.
Savary.
Chastellux.
De Guignes.
La Condamine.

ANATOMISTES.

Barbault.
Le frère Cosme.
Bordenave.
Darant.
Desault.
Ferrand.
Hevin.
Louis.
Portal.
Sabathier.
Sue.
Baudelocque.
Bichat.
Dubois.
Geoffroy St-Hilaire.

NATURALISTES.

Adanson.
Bonnet.
Brochant de Villiers.
Brousonnet.
Cels.
Daubenton.

De Candolle.
Desfontaines.
Déodat-Dolomieu.
Dupetit-Thouars.
Dupuget.
Haüy.
Jussieu.
Labillardière.
Lacépède.
Lamarck.
Latreille.
Lelièvre.
L'Héritier.
Mirbel.
Palissot de Beauvoir.
Picot Lapeyrouse.
Ramond.
Richard.
Sage.
Saussure.
Thouin.
Ventenat.
Valmont de Bomare.
Buffon.
Dolomieu.
Dupuget.
Gueneau de Montbel-liard.
D'Holbach.
Bern. Jussieu.
Ant. L. Jussieu.
Romé de l'Isle.
Trembley.

MÉDECINS.

Barthez.
Cabanis.
Corvisart.
Dumas.
Goulin.
Hallé.
Jumelin.
Pierre Lassus.
Lemonnier.
Paulet.
Ant. Petit.
Pinel.
Poissonnier.
Scheffer.
Vicq-d'Azir.
Bordeu.
Bouvart.
Lieutaud.
Lorry.
Malouin.
Raulin.
Tronchin.
Venel.

Les arts font peut-être une triste figure. Architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, artistes dramatiques, n'ont pas conquis l'immortalité, à l'exception des derniers :

Les architectes comptent :

Blondel.
Dewailly.
Gabriel.
Heurtier.
Ledoux.
Racle.
Soufflot.
Antoine.
Baltard.
Brogniard.
Chalgrin.
Debret.
Delaunay.
Denuelle St-Leu.
Fontaine.
Gondoin.

Legrand.
Louis.
Molinos.
Percier.
Ant. F. Peyre.
Poyet.
Rondelet.

Le plus fameux peintre est David, les autres sont :

Augustin.
Chardin.
Drouais.
Fragonard.
Mlle Gérard.
Hue.
Jantara.
Latour.
Pierre.
Joseph Vernet.
Bertin.
Bidault.
Boilly.
Dauloux.
Crespin.
David.
Demarne.
Doyen.
Drolling.
Gérard.
Girodet.
Greuze.
Hennequin.
Isabey.
Robert Lefebvre.
Lethière.
Menageot.
Ch. Meynier.
Prud'hon.
Regnault.
Richard.
Robert.
Saint.
Sicardi.
Suvée.
Swebach.
Taunay.
Turpin-Crissé.
Valenciennes.
Vanspaendouck.
C. Vernet.
Wien.
Vincent.

Coustou, Houdon et Cartelier marchent en tête des sculpteurs.

Séb. Adam.
Boizot.
Guil. Coustou.
Et. Falconnet.
J. B. Lemoine.
Pigalle.
Cartelier.
Chaudet.
Clodion.
Dejoux.
Houdon.
Julien.
Lemot.
Lesueur.
Masson.
Moitte.
Pajou.
Ramey.
Roland.
Stouf.
Sparcieux.

GRAVEURS.

Ch. Nic. Cochin.
Marcenay de Ghuy.
Rambert du Marest.
Wille.
Audouin.
Beljambe.
Borvic.
Boissieu.
Couché.
Dubucourt.
Ficquet.
André Galle.
Jeuffroy.

MUSICIENS.

Ant. d'Auvergne.
Dezède.
Gluck.
Philidor.
Piccini.
Sacchini.
Berton.
Boyeldieu.
Catel.
Cherubini.
Gaviniès.
Gossec.
Grétry.
Lesueur.
Méhul.
Monsigny.

ARTISTES DRAMATIQUES.

Carlin.
Grandval.
Lekain, 1788.
Mauduit-Larive.
Monvel.
Aufresne.
Cheron.
Mlle Clairon.
Mlle Contat.
Dazincourt.
Dugazon.
Mlle Dumesnil.
Fleury.
Grandmesnil.
Lainez.
Laïs.
Mlle Mars.
Molé.
Preville.
Mlle Raucourt.
Talma.
Mlle Georges.

Certes, l'époque est féconde. Mais que nous importerait de connaître la liste nominative des grands hommes qui l'ont illustrée, si nous ne suivions pas un peu, synthétiquement, le progrès de la littérature, des sciences et des arts!

Le dix-huitième siècle, dès les premières années, avait enfanté un grand nombre d'*écrivains-polygraphes*, d'auteurs à la fois savants et artistes. L'encyclopédie, — monument où chacun avait apporté sa pierre, — donna à beaucoup de gens le désir d'être une encyclopédie vivante; et ils voulurent écrire

sur toutes choses, sur l'histoire, sur la philosophie, sur les sciences naturelles, etc. On put lire des œuvres remarquables dans leur ensemble, mais dont les détails supportaient à peine une analyse sérieuse. Les polygraphes n'avaient qu'une teinte légère des connaissances sur lesquelles ils s'étendaient quelquefois fort longuement dans leurs livres. Ils fondaient une théorie, — car c'était là le grand mot : théorie et système, tout était là. Il en résulta qu'on sut à peu près à quel degré de développement les idées littéraires, ou les sciences, ou les arts, étaient parvenus, mais qu'on n'eut pas à cet égard de données bien certaines, l'universalité des connaissances ne pouvant exister chez un seul homme.

Voltaire marche à la tête des polygraphes, et J.-J.-Rousseau est le plus fameux des faiseurs de théorie.

Vers la fin du dix-huitième siècle, cependant, quelques esprits vraiment supérieurs, comprenant qu'il était fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'être poëte, orateur, jurisconsulte, historien, tout ensemble, s'adonnèrent à une spécialité quelconque. Certains hommes même restreignirent beaucoup cette spécialité ; s'ils cultivaient la poésie dramatique, ils s'en tenaient modestement à un seul genre. Ils adoraient Thalie ou Melpomène, selon leur langage, mais ils n'admettaient pas qu'on dût adorer deux muses en même temps, pas plus que deux femmes. Tels furent, par exemple, Collin d'Harleville, dans le genre comique, et Ducis, dans le genre tragique.

Dorat était le vrai croyant de la mythologie ; il sait changer le sentiment en sensiblerie, et les vertus en faveurs d'Apollon ou de Jupiter.

La littérature n'était pas dans un état florissant ; le mauvais goût, les excursions dans le royaume mythologique, une froideur extrême sous les apparences les plus passionnées, quelquefois même lubriques, dominaient les ouvrages littéraires. Peu d'hommes avaient de l'originalité : ils vivaient terre à terre, sur les travaux du dix-septième siècle, comme le dix-septième avait exploité ceux du seizième, avec cette remarquable différence, qu'ils étaient on peut dire au-dessous de leurs prédécesseurs. Peu d'ouvrages de ce temps resteront, à part quelques livres adoptés par les derniers soutiens de la littérature immorale. Nous citerons les *Amours du chevalier de Faublas*.

Ainsi, la littérature proprement dite était bien pâle et bien incolore. On comptait peu d'hommes de style ; on comptait peu d'hommes de pensée. Lorsque les premières secousses politiques se firent sentir, une foule de littérateurs, qui n'étaient guère contents de leur position, se jetèrent dans la mêlée, et soutinrent, pour leur part, le poids des affaires publiques. Au lieu de romans bien tendres, au lieu de pièces de théâtre bien comiques, au lieu de bouquets à Chloris, ils s'occupèrent de travaux historiques, d'articles de journaux, et, par délassement, d'odes sur les événements les plus extraordinaires qui passaient sous leurs yeux. Les Chénier, Louvet, Fabre d'Églantine,

Condorcet, etc., prirent ce parti. Alors leur style s'élargit et devint plus mâle et plus énergique; mais, en revanche, de littérateurs qu'ils étaient, ils se firent exclusivement hommes politiques. Ils écrivirent sous l'impression du moment, et aussi avec précipitation : leurs écrits perdirent cette forme un peu moins saisissante, un peu plus étudiée, qui avait assis leur réputation première. Ils ne produisirent plus d'ouvrages de longue haleine : la politique les absorba; ils lui sacrifièrent la littérature pure et simple. Il serait curieux, et nos critiques actuels pourraient facilement y arriver, il serait curieux de faire le dénombrement des hommes dont la politique, en 1789, a dérouté l'imagination. En général, le style des écrivains complétement voués à la politique surpasse celui des écrivains qui s'y sont livrés d'après coup et en partie. Camille Desmoulins est leur roi, selon nous. Il a le style incisif et cette logique impitoyable de certains pamphlétaires; il a la concision de Tacite et le feu des ergoteurs scolastiques. Son journal le *Vieux-Cordelier* offre toujours du charme et de l'intérêt; sa brochure *La France libre*, bien qu'il s'y agisse de questions pour la plupart oubliées aujourd'hui, sa brochure *La France libre* est une exclamation éloquente; ses *Révolutions de France et de Brabant* s'appuient sur une dialectique serrée et concluante. Aucun de ceux qui de littérateurs se sont faits politiques n'ont eu la verve sans redites, l'énergie sans fanatisme de Camille Desmoulins.

Comme modèle de style et d'énergie révolutionnaire, il faut montrer Prudhomme, auteur des *Révolutions de Paris*, Prudhomme qui traite au courant de la plume des questions de haute politique, et dont voici les textes ordinaires (il en appelle toujours aux citoyens de Rome et de la Grèce) : *Moyens de salut public; — Faut-il poursuivre nos conquêtes? — Moyens de salut public; — De la Liberté et de l'obéissance; — Paris sauvera-t-il la république?* etc.

Ici, on le voit, nous en sommes venus à la littérature de journal. Prudhomme est vraiment un écrivain étrange. Il fait des fautes de français, mais il écrit des passages on peut dire sublimes dans le genre. « Quoi qu'on dise, — s'écrie-t-il dans son article, *Paris sauvera-t-il la république?* (a) — quoi qu'on fasse, quoi qu'il puisse en coûter, *ça ira!* Il faut que la révolution s'accomplisse; rien ne prévaudra contre elle, et c'est Paris qui aura la gloire de la terminer, comme il a celle de lui avoir donné la première impulsion. Oui, si nous en étions réduits là; oui, Paris à lui seul sauverait encore la chose publique.

« Citoyens des départements, ne désespérez donc pas du salut de la patrie, au récit de ce qui se passe au sein de la Convention et dans les sections de Paris; s'il est permis de s'exprimer ainsi, eh! ne faut-il pas que la liberté naissante *jette* d'abord sa *gourme?* Elle ne s'en portera que mieux après. »

Comme modèle aussi de polémique, c'est encore les *Révolutions de Paris*

(a) En mai de l'année 1793, au plus fort de la lutte entre les girondins et les montagnards.

qu'il faut citer. Du plus grand au plus humble citoyen, insertion de réponses dans les journaux. Prudhomme imprima cette réclamation à propos d'un de ses articles.

« Prudhomme, il te sied bien vil charongnie, pouriture des vers, d'avilir, comme tu a fait dant ton dernié numérot, ton Dieu, ton maître, le souverain de tout lunivers ; panse que s'il ne técrase pas, il lesse sela a des bra qil le vangeront, car toi et ton hérétique de mannuel, si vous antreprenée davantage à vouloir détruire notre foi et notre religion, et toute nos séremony de l'église, vous ne risqué rien, se net pas nos pretre que l'on chatira, mais se serat vous deux que l'on hachera par morçot, comme l'on vien de faire à set homme dant le faubourg Saint-Antoine.

« Anonyme. »

Cette lettre suggéra à Prudhomme des *observations*, où nous lisons : « Nos cagots, qui n'entendent pas le français, ont été bien scandalisés du mot *bâtard*, dont nous nous sommes servis dans le dernier numéro ; ils ignorent que ce mot désigne un enfant qui n'est pas né d'un mariage, d'une union faite suivant les lois ordinaires et civiles ; ils ignorent aussi que la bâtardise ne fait tort à personne. Joseph, époux de Marie, avait cependant des idées plus irrévérencieuses que les nôtres. Il se persuada que sa femme était adultère, *putans quod adultera esset*, et il voulut la renvoyer ; mais un ange parvint à le calmer, et, comme il était époux et saint, il se tut. Pour nous, qui ne sommes pas l'époux, qui ne nous flattons pas d'être saints, et qui n'avons pas vu d'ange, il nous est bien permis de désigner par le mot propre et consacré la naissance du *fils de l'homme*, et l'on ne doit pas nous en vouloir plus qu'à Joseph. »

Il fallait choisir un tel exemple de polémique, pour faire remarquer au lecteur combien les hommes de la révolution parlaient avec peu de respect, peu de mesure de l'Évangile. Le public de Prudhomme ne s'en scandalisait aucunement : la philosophie du dix-huitième siècle portait ses fruits.

L'attachement de certains politiques de bas étage aux hommes qu'ils regardent comme leurs patrons, ressort principalement des lettres qu'ils leur écrivirent. Voici la première phrase d'une missive de Peys et Rompillon (*a*) à Robespierre :

« ROBESBIERRE, *colonne de la République, protecteur des patriotes, génie incorruptible, montagnard éclairé qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, et qu'on ne peut tromper et séduire, c'est à toi, homme éloquent et vraiment philosophe*, c'est à toi que s'adressent deux hommes qui, sans avoir ton génie, possèdent ton âme tout entière. Viens au secours des patriotes de Saint-Calais. L'or, l'argent, les assignats, les soupers, la plus basse intrigue,

(*a*) Président et secrétaire du comité de surveillance de Saint-Calais. (*Papiers trouvés chez Robespierre.*)

tout est employé pour les opprimer et détruire la société populaire. Le triomphe des intrigants, des égoïstes, des modérés, est assuré ici, si tu es sourd à notre voix. L'oppression des patriotes est complète, si tu ne viens à leur secours. »

Le barreau brilla d'un grand éclat, ainsi que la tribune, notamment sous l'assemblée constituante. Cependant, il faut remarquer que les orateurs du temps en général produisent de l'effet plus par l'action, par la puissance de leur voix, par l'entraînement de leurs paroles, que par le raisonnement. Il en est ainsi jusque sous le consulat, où les députés et les avocats au contraire, s'appliquèrent principalement à discuter les textes, et où les hommes profonds l'emportèrent de beaucoup sur les hommes brillants. Somme toute, la tribune et le barreau furent en progrès sur le dix-huitième siècle. Il régnait dans les basses classes du peuple, comme dans les hautes, une manie de faire des discours. Alors, l'éloquence se composait plus que jamais de cris et de gestes. Nous avons cité un trop grand nombre de discours pour qu'il soit besoin ici de donner un modèle de *carmagnole républicaine*.

Le théâtre, ainsi que nous l'avons dit, prêtait beaucoup aux allusions, et bien des auteurs ne s'en faisaient faute. L'*Ami des lois*, de Laya, est un chef-d'œuvre en ce genre. On y trouvait un personnage, M. de Versac, auquel l'auteur faisait dire :

.... Nos émigrés, mon cœur les désaprouva,
Mais dans l'âme comme eux gentilhomme français,
Je puis, sans les servir, attendre leurs succès.

Il met ces vers dans la bouche de Nomophage :

Et mais, que diable y faire
D'un fou, qui, tout coiffé d'un vain système agraire,
Ne fait du sol français qu'une propriété,
Et de ses habitants qu'une communauté ?

Et un autre personnage, Filto, réplique :

Vous faisiez secte ensemble?

Nomophage répond :

En politique habiles
J'use d'un instrument tant qu'il peut m'être utile.
Un moment, comme lui, je fus *agrairien*,
Mais pourquoi? c'est qu'un champ vaut toujours mieux que rien.
Aujourd'hui, du Poitou je suis seigneur et prince;
Je laisse là le champ pour prendre la province.

Un certain M. Placide y trace ainsi, par allusion, le caractère de Robespierre aîné :

Qui? cet esprit tout corps qui maraude, maraude
Dans l'orateur romain, met Démostène à sec,
Et n'est, quand il écrit pourtant, Latin ni Grec...
Ni Français......... animal assez triste,
Cherchant partout un traître et courant à grant bruit
Dénoncer le matin ses rêves de la nuit.

Un certain Forlis s'écrie :

Guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie...
.... populaires larrons, etc.

Voici, au reste, le panégyrique du peuple fait par Laya. Il le faisait prononcer par le *gentilhomme Forlis* :

Le peuple! allons, le peuple! ils n'ont que ce langage ;
Tout le mal vient de lui ; tout crime est son ouvrage!
Eh mais, quand un beau trait vient l'immortaliser,
Que ne courez-vous donc aussi l'en accuser?
Non, non, le peuple est juste, et c'est notre supplice!
Qui punit les brigands ne s'en rend pas complice.
Ce peuple, je dis plus, des fautes qu'il consent,
Des excès qu'il commet est encore innocent.
Il faut tromper son bras avant qu'il serve au crime ;
Revenu de l'erreur, il pleure sa victime.

Les jacobins étaient mécontents de ce panégyrique. L'auteur, prétendaient-ils, entendait, par le peuple, les modérés. Et puis, ajoutaient-ils, il est impossible qu'un noble parle aussi respectueusement du peuple. C'est un piége de Laya.

Avec cette malheureuse habitude des spectateurs de chercher en tout des allusions, rien n'était plus possible au théâtre. Les pièces les moins politiques devenaient tout à coup incendiaires ou aristocrates. C'est là une des mauvaises choses que nous a laissées la révolution. Ce système a influé sur le mérite des ouvrages dramatiques, et cela dans deux hypothèses différentes. Tantôt, les auteurs consciencieux, qui voulaient tracer des caractères vrais et naturels, et qui voulaient faire parler chacun des personnages de la pièce, selon sa position, ont été mal jugés par le parterre ; on les accusa des défauts qu'ils mirent à nu. Tantôt, les auteurs, moins scrupuleux, principalement amateurs du succès du moment, des recettes, ont exploité le scandale, et demandé aux circonstances politiques le moyen de flatter les passions populaires et anti-populaires. On peut voir là, avec raison, une des causes qui ont contribué à la décadence de la littérature dramatique en France.

La poésie, sous la révolution, fut ou guindée ou trop *égalitaire*.

L'ode, — corde d'or de la lyre, — fut souvent profanée, non pas tant à cause des sujets, qui lui donnaient naissance, qu'à cause du peu de talent de

ceux qui osaient l'aborder. Des épîtres sans fin et de froide prose rimée ont décrit presque tous les événements de la révolution. Ce sont de grands mots habillant des pensées mesquines, et le tout n'offre rien de beau à l'esprit. Il y a néanmoins quelques odes et quelques épîtres qui ont passé à la postérité. Chénier, Lebrun et Fontanes, sont à peu près les seuls dont les productions lyriques aient quelque souffle et quelque énergie. Leurs succès furent peu populaires. Les poëtes comme Dorat-Cubières, comme Sylvain-Maréchal, au contraire, voyaient leurs vers redits par toute la France. Ils composaient, sur toutes choses, des poëmes lyriques qu'ils dédiaient, sans hésiter, au peuple français ou à ses représentants. Qu'étaient-ce que leurs poëmes lyriques, sinon de la prose rimée! Le lecteur en jugera en lisant l'envoi que fit Sylvain Maréchal aux représentants du peuple de son poëme lyrique sur la mort de Lepelletier de Saint-Fargeau.

ENVOI AUX REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

De ces vers, nés dans la douleur,
Daignez agréer l'humble hommage
Des mains de leur timide auteur,
Qui, voisin des glaces de l'âge,
Mais dégagé de l'esclavage,
Des préjugés et de l'erreur,
Ose vous offrir une image
De son civisme et de son cœur
Humiliés par le malheur (a).
Allez, enfants de ma tristesse,
Allez, montrez-vous sans frayeur :
Le sénat sur votre faiblesse
N'exercera point de rigueur;
Malgré la fortune ennemie,
Malgré sa jalouse fureur;
Ami des enfants du génie,
Il en est le dieu protecteur.

De nos jours, si l'on parcourait les quais et les boutiques de bouquinistes, on trouverait des milliers de poëmes en vers de cette force là (b). — Ils se sont en allés en fumée.

Mais le côté le plus original de la littérature révolutionnaire, c'est le genre épigramme, bons mots, chansons et vaudevilles. Il y avait déjà longtemps que l'épigramme s'était mise au service de la politique, en France. A l'assemblée des notables, elle redoubla de méchanceté; elle dit :

(a) L'auteur de ce poëme, longtemps persécuté par un ministre cruel (Breteuil), se console, comme il peut, de ses malheurs, dans le sein des muses et de la retraite. (*Note de Sylvain Maréchal lui-même.*)

(b) M. Deschiens, de Versailles, possède plusieurs centaines de cartons pleins de ces poëmes éphémères

Par ordre du monarque, au conseil appelés,
Les notables de France étaient tous assemblés,
Lorsqu'en si bonne compagnie
Parut la sage Economie,
En disant : Messieurs, me voici.
Tous ces messieurs, remplis de joie et de surprise,
S'écrièrent : Partons ; sitôt qu'elle est admise,
Nous n'avons plus que faire ici.

On en fit sur les mémorables journées du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai, du IX thermidor ; on en fit sur Calonne, sur Bailly, sur Pétion, sur Marat, sur Robespierre, sur Moreau, sur Bonaparte ; on en fit sur les piques, sur le bonnet rouge, sur la Guillotine. L'épigramme eut toujours du succès, et dura longtemps.

De l'épigramme au bon mot, la différence est grande, car l'épigramme est constamment méchante, et le bon mot ne l'est que quelquefois. Les bons-mots ont abondé pendant l'époque révolutionnaire.

Quant aux chansons, c'est leur beau temps, et l'on distingue les chansons grivoises, les chansons héroïques, les chansons de personnalités, les chansons de circonstances, les chansons politiques. Les chansons grivoises de la révolution, on l'a vu, sont souvent tombées dans l'obscène. Alors, le chanteur des rues, barde en plein air avait sa médaille, sa cocarde, sa carte de civisme épuré. Tantôt il *redisait* une chanson grossièrement galante, ou mettait sur l'air de la *Marseillaise* quelques grosses jovialités bien réjouissantes, et sur l'air des Dettes un couplet tel que celui-ci :

L'amour est père du désir,
L'hymen est celui du plaisir,
C'est un Dieu patriote.
L'amour est souvent inconstant ;
Mais l'hymen est toujours charmant,
C'est un vrai sans-culotte.

Tantôt, il entonnait avec un maintien véritablement homérique :

Descendons dans nos souterrains,
La liberté nous y convie ;
Elle parle, républicains,
Et c'est la voix de la patrie.
Lavez la terre en un tonneau,
En faisant évaporer l'eau ;
Bientôt le nitre va paraître.
Pour visiter *Pitt* en bateau,
Il ne nous faut (*bis*) que du salpêtre.

Tantôt il chantait en l'honneur du citoyen Prudhomme, *victime de la calomnie.*

Oui, de la calomnie
Tu fus l'humble jouet;
Mais l'auguste patrie
Renverse ce projet.
Prudhomme qu'on révère
Bon citoyen,
Sois toujours notre père,
Notre soutien.

Mais si la tyrannie
T'accabla de ses traits,
Le peuple, ta patrie,
Connaissent tous tes faits.
Oublie donc cette injure,
Républicain;
Ton âme est toujours pure,
Et fais le bien.

Accepte notre zèle,
Recevant ses couplets;
Nous t'avons pour modèle,
Nous goûtons tes bienfaits.
Nous chanterons sans cesse
Tout ton succès,
Ton aimable tendresse
Pour les Français.

Et encore, il signalait, mais sous la terreur, l'*Orgueil de Marie-Antoinette confondu par la guillotine.*

Jour fatal, on connaît mon crime
Je croyais qu'il était caché.
Aujourd'hui, je me vois victime
De tous les maux que j'ai cherché.

Faut-il donc que la guillotine
Aujourd'hui termine mes jours!
Moi qui croyais être divine,
On reconnaît tous mes détours.

Quoi donc, moi, Marie-Antoinette,
Princesse et reine des Français,
Aujourd'hui l'on veut ma défaite,
Pour punir mes sanglants forfaits.

Moi qui menais à la baguette
Ce peuple qui veut mon malheur!
Que ne viens-tu, cher Lafayette,
Me consoler dans ma douleur?

Je croyais un jour, dans mon âme,
Nager dans le sang des Français;

Mais de mon infernale flamme
La mort confond tous les projets.

Que d'amis j'avais dans la France!
Mais ils n'osent plus me parler ;
La loi leur en fait la défense,
Et son glaive les fait trembler.

Il faut donc que ce fatal glaive
Ote l'existence à mon corps!
J'imagine que c'est un rêve
D'être bientôt au rang des morts.

Telles étaient les chansons de personnalités que la *commission littéraire révolutionnaire* permettait de chanter dans les rues. Celle qui a été composée contre Marie-Antoinette, le fut avant même sa condamnation à mort! Ainsi se répandaient les haines injustes et les animosités sanglantes.

Tantôt le chanteur des rues célébrait *la circonstance*. Lorsqu'on décida la fonte des cloches et des statues de saints en métal, afin de les convertir en monnaies, il s'écria :

Pierre, Paul, Mathieu, Mathias, Jude,
Simon, et vous, Barthélemy,
Voyez à quelle épreuve rude
Le Français vous met aujourd'hui,
En se moquant de saint Rémi;
Saint Philippe; et vous, frère Jacques,
Jean, de Jésus le bien-aimé,
Saints d'avant comme d'après Pâques,
Vos cris sont superflus,
Vous serez tous fondus;
Grands saints, grands saints,
Dans le creuset,
Tombez, c'est le décret.

Nous ne brûlerons plus de cierges
Devant l'autel de nos patrons;
Mais quand nous trouverons des vierges,
Ah! comme nous les chérirons;
Ah! comme nous les fêterons;
Nous n'aimerons que les vivantes,
Les vivantes nous aimeront,
Et nos neveux, qui surviendront,
Se les choisiront pour amantes.
Vos cris, etc.

Comme les principes anti-religieux se manifestent par tous les moyens possibles! seulement la chanson politique célébrait presque toujours le gouvernement et le nouveau culte républicain. Le chanteur des rues s'exprime ainsi, dans sa *Chanson civique sur la fête de la Raison :*

Esclaves trop dociles
De leurs féroces tyrans,
Les peuples imbéciles
Encensent d'heureux brigands.

Chez nous on tranche la tête
De Capet et de Toinon;
Puis après on fait la fete,
La fête de la Raison.

et il célébrait la *journée du* 31 *mai*, en strophes furibondes dont nous ne donnerons que le refrain :

Après un an tu reparais,
Jour heureux! jour vengeur du crime!
31 *Mai!* jour à jamais sublime!
Salut, ô sauveur des Français!

Parmi toutes ces chansons qui virent le jour de 1787 à 1804, bien peu sans doute resteront. Le genre se transforma néanmoins complétement: la forme des chansons fut plus soignée, et le fond eut plus de caractère et plus de portée. Celles du bon vieux temps ne touchaient pas comme elles, et aussi directement, à des choses graves en matière de politique. Piis prépare Désaugiers, et Désaugiers prépare Béranger; l'ère de la chanson politique commence à la révolution.

Mais nous nous sommes assez étendu sur la littérature. Voyons quelle marche ont suivie les sciences, représentées dans le tableau dressé plus haut par les hommes les plus forts et les plus éminents.

La philosophie est matérialiste. Cabanis, Dupuis et Volney ont demandé à la nature seule les secrets de son existence. Les encyclopédistes ont procédé par systèmes dogmatiques; les philosophes de la révolution ne s'occupent pour ainsi dire que des faits matériels. Quelques hommes cependant ne cessèrent pas de rattacher la philosophie à la religion, et ne perdirent jamais de vue la vérité révélée. Ces opposants au système envahisseur ont conservé pures et intactes, pour les générations actuelles, les belles traditions reconnues et célébrées par nos aïeux du dix-septième siècle. Ils gémissaient des persécutions continuelles exercées contre les prêtres catholiques; ils gardaient, dans leur cœur, le dépôt sacré de l'Évangile, pendant qu'une foule de gens le voulaient faire servir à tous leurs caprices et à toutes leurs passions. Au moment où Voltaire obtenait les honneurs d'un triomphe inouï, ils jetaient les semences d'une réaction contre ce dictateur intellectuel du dix-huitième siècle. Un d'entre eux est le bon Laromiguière.

La jurisprudence présente pour son chef-d'œuvre le *Code civil*. Le Code civil a été produit par deux pensées différentes, et à chaque pas on peut s'en convaincre. Les principes républicains dominent dans certains chapitres; les

Lettre de Dupuis au Président de la Commune.

Paris le 23. avril 1792, l'an 4me de la liberté

Monsieur le Président

Les devoirs Sacrés, qui lient tout citoyen à sa patrie, exigent qu'il vienne à son secours dans ses dangers, et qu'il contribue a l'Entretien de ceux qui la defendent,
Penetré de ce Sentiment & jaloux d'Imiter l'Exemple Genereux de nos sages legislateurs, j'offre a la Patrie cent jettons d'argent, fruit de mes travaux a l'academie des Belles Lettres.

Je suis avec Respect, Votre tres humble Et tres obeissant Serviteur

Monsieur le President, Dupuis Commissaire de l'Instruction publique

principes despotiques de Bonaparte apparaissent dans les autres. C'est un concordat judiciaire. Mais, il n'en est pas moins vrai qu'il faut le regarder comme une colonne gigantesque, une de celles sur lesquelles s'est appuyée l'unité française. Treilhard, Portalis, Tronchet, Bigot-Préameneu, qui en furent les quatre rédacteurs, se sont acquis par là la renommée qui s'est attachée aux noms des Tribonien et des Papinien, sous le bas-empire. Merlin, par son *Répertoire* et ses *Questions de droit* a préparé les Troplong et les Dalloz. Toullier a ouvert la route à Delvincourt et à Duranton. La science du droit s'est véritablement constituée à dater de la promulgation des décrets qui forment le Code civil. Les mêmes règles de justice ont été adoptées pour toute la France. C'est là une œuvre immense, et cependant il en est qui demandent pourquoi le Code a encore si souvent fait appel aux coutumes locales anciennes? On ne pouvait, nous le croyons, mettre subitement sous le même joug tous les habitants de provinces différentes réunies à la couronne avec maintien des priviléges, des franchises, et parfois maintien de leur administration judiciaire. Déjà, par le Code, on annihilait la plupart de ces prétentions : l'œuvre devait être continuée indéfiniment et graduellement. Il fallait, dans les années qui suivirent, remplacer peu à peu les coutumes locales par des règles fixes, ou bien entrer dans les détails de ces coutumes, afin d'éviter la confusion. C'est ce que le législateur n'a pas fait.

En même temps que la jurisprudence florissait, l'économie politique sortait de ses langes. Deux grandes divisions sont à faire dans les économistes. Il y a les économistes-pratiques et les économistes-utopistes. Les premiers ont eu à leur tête, pendant la révolution, le ministre Turgot, dont le nom restera éternellement vénéré en France; les seconds ont pour chef Victor Riquetti-Mirabeau. La science économique, comme presque toutes les autres, renferme en elle deux éléments qui s'entrechoquent sans cesse, le fait et l'utopie, l'action et l'idée. Sans vouloir prétendre que toute la révolution française de 89 n'ait été qu'une utopie en action, on peut avancer néanmoins que ses réformes, en général, ne sont que des essais. De nos jours, la science économique est devenue tout à fait pratique, et Jean-Baptiste Say a posé les fondements d'un système qui consiste à ne jamais séparer la pensée du fait, en ce qui regarde l'administration, comme en ce qui regarde la morale.

Au reste l'époque révolutionnaire est, avant tout, l'ère apogétique des sciences exactes. On a lu les noms que nous avons énumérés, soit parmi les mathématiciens, soit parmi les astronomes ou les chimistes, ou les mécaniciens, ou les physiciens, ou les ingénieurs, etc. Nous ne pouvons et ne devons pas ici entrer trop avant dans l'examen du progrès obtenu par ces différentes sciences. Monge, Lagrange, de la Condamine ont fait faire aux mathématiques des pas de géant. Grâce à eux, la science des chiffres a pour ainsi dire parlé à l'âme, parce qu'ils en ont toujours cherché l'application, soit en fondant des écoles spéciales, soit en les exposant dans leurs livres d'une façon

à la fois profonde et littéraire. Borda, Cassini, Lalande, ont été, en astronomie, ce que Monge, Lagrange et de la Condamine furent en mathématiques, c'est à dire des novateurs, des inventeurs. La chimie s'est renouvelée tout entière et a conquis le rang de science exacte et pour ainsi dire fondamentale. Tous les chimistes que nous avons nommés plus loin dans notre tableau des hommes célèbres, ont un mérite éminent. Ils sont devenus des hommes populaires. Ils ont assigné à la chimie son véritable criterium, à savoir l'expérimentation. Les mécaniciens sont aussi arrivés à la popularité avec Breguet, Lasalle, Lepaute et Vaucanson. Les physiciens ont eu les Montgolfier et Gay-Lussac. Les Montgolfier ont été les hommes de sciences exactes dont il ait été le plus parlé pendant la révolution. Sous le règne de Louis XVI, on connaissait les ballons en papier, ou *Montgolfières*. A Annonay, où Étienne et Joseph Mongolfier étaient propriétaires d'une immense manufacture de papiers, un ballon de cent-dix pieds de circonférence fut un jour lancé aux grands applaudissements de tous les habitants des villes et villages voisins. L'enthousiasme pour les ballons s'accrut d'année en année. Pilastre des Rosiers s'éleva dans les airs, et le malheureux Blanchard le suivit de près. On fit des caricatures par douzaines sur les aéronautes. Une d'elles, intitulée les *Merveilleux physiciens*, représenta un homme et une femme costumés en *Ballons*, — ballon sur la tête, ballon aux jambes, ballon aux bras, ballon à la tournure, ballon aux pieds.

La femme, est passablement décolletée; elle a des allures tant soit peu galantes, et dit:

Je suis, je crois, assez aimable.
Qui veut me suivre? vite, allons!
J'excelle dans l'air inflammable;
Point de chute avec mes ballons.

L'homme, armé d'une canne en tire-bouchon, dit de son côté:

Sur terre je suis excédé
De dettes plus que de caresses.
Je fuis dans l'air, c'est décidé,
Adieu, créanciers et maîtresses.

On dédia la chose aux *amateurs de physique*, se ruant en foule pour voir des ascensions en ballon. Gay-Lussac se servit des ballons pour faire des expériences sur les couches d'air.

Danville et Barbier du Bocage n'ont point été surpassés de nos jours pour le génie géographique; Bougainville, d'Entrecasteaux, la Condamine et Lapeyrouse ont accompli des voyages indispensables aux progrès des arts et des sciences. Enfin, les anatomistes, les naturalistes, les médecins rivalisent de zèle et de talent.

Restent les beaux-arts. Nous le répétons, David l'emporte sur tous en po-



Oui mes amis, le vainqueur de l'Italie sera à leur tête et je réponds du succès

pularité. David était chéri de ses élèves. « Bon nombre de comédiens du boulevard, étaient habillés à la grecque avec la plus grande sévérité de costume. Ils portaient la tunique laconienne (au-dessus du genou); ils avaient une légère chlamyde ornée d'une bordure en broderie de laine et qui figurait presque toujours un méandre. Ils avaient la poitrine et la tête nues, les bras nus et les jambes nues (a). » David, le patriote, est devenu le *peintre historique* de Napoléon.

Aucun ouvrage bien supérieur d'architecture ne peut faire honneur à l'époque. En peinture, quelques tableaux peuvent être cités; mais ils sont peu nombreux. Qu'on visite le musée du Louvre, et l'on verra combien la période révolutionnaire est, sous ce rapport, stérile en chefs-d'œuvre, et combien aussi l'école de l'empire a renchéri sur le mauvais goût qui régnait alors.

On comprend que nous ne pouvons passer sous silence les caricatures qui ont joué un si grand rôle, et dont notre livre s'est si fréquemment emparé pour révéler l'opinion publique. On a dit que la caricature, de 1789 à 1804, avait procédé avec trop de *prosaïsme*, pardonnez-nous cette expression; on a dit, qu'en général, leur sens n'était saisissable qu'à force d'explications, de textes au-dedans et au-dehors des sujets. C'est un reproche à faire, sans doute, aux caricaturistes de la révolution. Pourtant, il est peu mérité, en ce sens que, dans leurs estampes, le texte a toujours une signification et un sel qui ajoutent souvent beaucoup au sujet. Il est impossible de nier d'autre part, que dans certaines caricatures, on ne devine parfaitement le sens, soit par l'expression des figures, soit par la composition. Voyez à cet égard comme exemples, la *Pétrification et la Satisfaction* (b).

Aussi, le texte étant une partie intégrante des caricatures de l'époque, nous avons rarement omis de le citer, lorsque nous avons reproduit quelques-uns de ces sujets.

La sculpture, comme l'architecture, n'a laissé que fort peu de compositions estimées. Les monuments et les statues du temps portent un cachet particulier : ils sentent le provisoire; il sont en toile et en bois. Les architectes et les sculpteurs ne travaillaient guère que pour les fêtes, et étaient forcés de se conformer en tous points aux goûts et aux passions du moment. Bien des monuments ne sont restés debout qu'une année ou deux; bien d'autres sont demeurés à l'état de projets : pendant que l'artiste y songeait, un évé-

(a) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, de 1710 à 1803. Tome neuvième, édition Delloye.

(b) Tirées de la collection de M. Laterrade. Avant de quitter la plume, nous devons remercier particulièrement M. Laterrade, de l'obligeance avec laquelle il nous a communiqué les pièces les plus curieuses de sa collection. M. Laterrade emploie ses momens de loisir à rassembler des documents qui pourront servir à éclaircir bien des points de notre histoire de France. Cet amateur possède plus de neuf mille estampes, caricatures et autres, sur la révolution de 89.

nement imprévu survenait et rendait bientôt son travail inutile. Quant à la sculpture et à l'architecture de l'Empire, Canova et Chalgrin exceptés, nous avouons qu'elles n'ont pas à nos yeux de biens grands représentants.

La musique, au contraire, est en voie de progression; après la lutte des *gluckistes et des piccinistes,* après l'apparition de *Mozart*, on a vu se former la vraie école française, savante et méthodique tout ensemble. Grétry, Berton, Catel, Boïeldieu, Méhul, composent des ouvrages qui, à l'heure qu'il est, n'ont point encore vieilli. Les ariettes plaisent, mais le public sait quelquefois se passionner pour les grands airs bien tendres, et pour les morceaux d'ensemble dramatique. L'étude de la musique n'est pas encore populaire, mais elle tend à le devenir. Chaque régiment a son orchestre. Les marches, les cantates militaires étaient redites dans les rues par les ouvriers et par les enfants. Avec Bonaparte, le grand monde parisien aima la musique italienne, et le peuple aima les airs de Méhul, de Gossec et de Rouget de l'Isle.

L'art dramatique a brillé d'un splendide éclat. De Lekain à Talma, de mademoiselle Raucourt à mademoiselle Georges, de mademoiselle Contat à mademoiselle Mars, de Laïs à Nourrit père, toujours la génération s'est tenue à l'état de triomphe. Le théâtre était plus suivi que de nos jours, surtout la scène française et l'Opéra. On voyait des coins entiers de parterre applaudir frénétiquement tel ou tel acteur qu'ils avaient placé sous leur protection. Vous savez la lutte entre les partisans de mademoiselle Georges et les partisans de mademoiselle Duchesnois. Eh bien, avant qu'elle se déclarât pour les absorber, une foule de petites querelles existaient à l'horizon des théâtres de la capitale. Cependant, on pouvait prévoir ce qui est arrivé à notre époque: les concerts, les établissements publics de fêtes champêtres, de cirques, d'exercices gymnastiques firent grand tort à l'art dramatique. Bientôt le public préféra aller voir des athlètes plutôt que d'habiles comédiens; et le théâtre lyrique aussi, peu à peu, à mesure que le goût musical se développait en France, l'emporta sur le théâtre littéraire.

Nous venons de dire quels hommes signalèrent le mouvement intellectuel; mais que devinrent les mœurs?

Le langage et les mœurs révolutionnaires se tiennent, ils s'expliquent. Autant le style de la conversation avait été recherché sous Louis XIV, sous Louis XV, et pendant la première moitié du règne de Louis XVI; autant il devint bas et trivial pendant la révolution. L'usage du tutoiement, après tout, pouvait ne rien enlever à l'urbanité des citoyens, mais leur rappeler seulement, à chaque heure du jour, les liens de confraternité qui devaient les unir, d'après les principes de la religion et de la politique. Cependant, on s'en servit comme d'une sorte de défi porté au respect. Sous ce rapport, le tutoiement produisit des effets funestes.

Dans la conversation, en général, les hommes ne se révélaient tels qu'ils étaient, que lorsque la passion politique les tenait sous son empire. Autre-

LA PETRIFICATION



Quoi! ces french dogs descendraient ici!...
Allons mes amis du couraaaaaaage......

ment, ils ne connaissaient et n'employaient que les phrases de gazettes et d'orateurs des clubs. Tous les mots qui s'accordaient avec les anciens usages, les anciennes croyances, les anciennes convictions politiques surtout, avaient été impitoyablement bannis. Une certaine réminiscence des expressions grecques et romaines se faisait remarquer. La mythologie, chantée par les poëtes du dix-huitième siècle, et popularisée plus tard par Demoustier, tenait sa place dans le discours habituel. Bientôt on fit des applications touchant les choses grecques ou romaines, surtout en 1793 et en 1794.

On donna aux enfants des noms antiques. Le fils d'un cordonnier s'appela Démosthène ou Régulus; la fille d'une fruitière s'appela Cornélie ou Aspasie.

On baptisa aussi les rues de noms grecs et romains; plusieurs villes et villages furent dédiés à des grands hommes de l'antiquité. Les saints des jours de l'année furent remplacés par ses héros.

Toute la nomenclature des dignités passa en usage chez nous. Nous eûmes des *citoyens*, des *tribuns*, des *dictateurs*, nous eûmes des *héros*. Apparemment, on croyait alors qu'une république était impossible, à moins d'être taillée sur les patrons de la Grèce et de Rome. Quand on voulait dire qu'un homme était patriote énergique, on s'écriait : C'est un Brutus; — s'il s'agissait d'une femme, on disait : C'est une Clélie. Quand on parlait d'un grand orateur, on disait : C'est un Cicéron; et Dieu sait combien il y eut de Gracchus, de Cincinnatus, de Marius, de Mutius Scevola.

On considéra tous les rois de la terre comme des despotes et des *tyrans;* ceux d'entre eux qui avaient de belles pages dans l'histoire, n'avaient été que « des tigres moins altérés de sang que leurs pareils. » A peine voulait-on encore admirer Duguesclin, Condé et Turenne, parce qu'ils avaient servi « les oppresseurs des peuples, » les « fauteurs du despotisme et de la féodalité. »

Les bibliothèques particulières ne contenaient guères que des livres anciens, ceux où se trouvaient commentées et exaltées les vertus républicaines; mais les ouvrages de Bossuet, de Bourdaloue, de Saint-Augustin, on n'en voulait pour rien! Il y avait dans ce fait de l'indifférence pour les principes émis par ces auteurs, et aussi un peu de crainte de paraître *calotin*.

Tableaux et gravures d'ameublement étaient de goût antique. Vous voyez pour échantillon le *serment conjugal* que nous donnons ici.

Dans les fêtes publiques, on éleva des *autels à la romaine*, et dans des *trépieds* brûla l'encens républicain.

On se costuma à l'antique; on se coiffa à la *Titus;* on porta la *tunique* et le manteau écarlate, et quelquefois même on chaussa les sandales (*a*).

(*a*) Madame Tallien se rendit souvent à la promenade publique avec des sandales aux pieds. On sait l'aventure, qui, dit-on, lui arriva un jour qu'elle voulait entrer aux Tuileries vêtue d'une simple tunique de gaze.

On ne voulut aller voir au théâtre que des tragédies révolutionnaires, ou dont les héros fussent des *Manlius Torquatus*, des *Virginius*, des *Quintus Cincinnatus*, etc.

On voulut se servir d'armes antiques.

On renouvelait, des Spartiates, les fêtes à la vieillesse, à l'agriculture, etc.

On lit dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy* : « Quant aux salons du quartier d'Antin, où les Jacobins défroqués et les nouveaux enrichis se donnent des bals qui doivent sentir encore une odeur de carnage et de boucherie, il paraît que ce sont des chambres tendues en drap rouge avec des bordures noires, ornées de caryatides et de statues bronzées (sans feuilles de vignes), et garnies de meubles romains en bois d'acajou du plus lourdement sévère et du plus triste dessin. Tout cela n'est éclairé que par des lampes, au lieu de bougies, ce qui peut être fort économique et ce qui doit être fort malsain. Toutes les femmes y sont coiffées à la grecque avec des *repentirs* et des tire-bouchons qui découlent d'*huile antique*; elles ont presque toutes des colliers *rouges*, ce qui dénote encore aujourd'hui des opinions ou des prétentions à la victime, et ce qui devrait donner un ressouvenir affreux..... elles ont des robes à la grecque et des tuniques à la grecque; les bas de robe brodés en rouge sur fond blanc, et plus souvent en laine qu'en soie. On dirait que le Musée des antiques aurait été formé pour l'instruction des couturières et des coiffeurs. Je vous ai déjà dit que les femmes avaient repris l'usage des sacs à ouvrage, que les antiquaires appellent *riticules*, attendu que ceux des dames romaines étaient formés en filet de réseaux; mais les bourgeoises qui les portent disent toujours des *ridicules*, et ceci me fait rire (à part moi s'entend, car on ne me surprendra guère à pédantiser).

« Je vous dirai pourtant que les décorateurs à l'antique emploient continuellement la *patère*, et que les tapisseurs les appellent des *pâter;* enfin les *méandres* s'appellent des *grecques*, et tous les petits dessins noir et blanc (comme on pourrait faire Adèle-Égalité), s'appellent des *camées*, sans distinction. » — Malgré l'esprit de causticité dont est animé l'auteur de ces souvenirs, il faut reconnaître qu'il a bien étudié les mœurs et le langage du temps. On parlait fort mal, et cela se conçoit, justement parce que les basses classes, ne sachant ni grec ni latin, n'ayant que de très-faibles notions de l'histoire ancienne, se trouvèrent tout à coup aux prises avec un langage et des mœurs antiques improvisés. Chacun citait les Romains et les Spartiates, sans connaître à peine leur origine, et la situation géographique de leur pays. »

La morale publique se relâcha beaucoup, notamment sous le directoire, que nous avons ailleurs surnommée la Régence républicaine. Un luxe effréné fit place au malaise pécuniaire qui, sous la terreur, s'était fait sentir chez toutes les classes de citoyens. Il est remarquable cependant que, depuis 1793 jusqu'à 1801, le nombre d'enfants envoyés à l'hospice des Enfants-Trouvés, à Paris, ne s'est guère élevé au-dessus de 3,000. Dans les années précé-

ANNÉE 1794.



Le serment conjugal.

dentes, et particulièrement en 1790, il s'était élevé à 5,840 (*a*). Les pauvres étaient fort nombreux. En 1804, à Paris, on comptait 86,936 indigents inscrits; et pourtant, la perception aux barrières était peu onéreuse ; elle augmenta sous Bonaparte. Les journées sanglantes de la révolution, l'émigration, les fréquentes levées de soldats, avaient de beaucoup diminué la population de la France. Les mariages exclusivement civils avaient jeté une grande perturbation dans les familles. Certaines personnes tenaient les époux mariés *municipaliter*, pour des concubins, rien de plus. La justice était assez faiblement éclairée sur les causes pendantes devant son tribunal : les *défenseurs officieux*, parlant avec plus de zèle que les avocats, n'en avaient, en général, ni le talent oratoire ni la science. Il y eut peu de procès criminels monstrueux : les hideux spectacles étaient au tribunal révolutionnaire.

Notre *chronique* de la Révolution est terminée. Avons-nous suivi exactement le plan que nous nous étions tracé? Nous le croyons, et, dans tous les cas, ce n'est pas la bonne volonté qui nous aura manqué. Nous espérons que ce livre, tout imparfait qu'il est, pourra utilement servir la cause de l'histoire, et donner une juste idée de l'opinion publique pendant quinze années. Nous avons presque laissé de côté certains faits immenses, par cela seul qu'ils sont très-connus déjà et qu'il nous semblait préférable de raconter avec détails un fait *nouveau*, tel peu important qu'il pût paraître.

Ainsi que nous l'avions fait pressentir dans l'avertissement que nous avons placé en tête de cet ouvrage, nous avons considéré l'histoire comme un drame aux personnages réels et vivants, et nous avons cherché à donner à ce drame toute la couleur locale qui lui convenait.

Jusqu'en 1792 à peu près, le lecteur a dû le remarquer, le *Musée* de la Révolution se compose de chansons, d'estampes, de caricatures en apparence comiques seulement, en réalité cachant des pensées sérieuses ; — de 1792 à 1795, toutes ces choses sont sanglantes; le rire est forcé, comme celui des victimes; l'ironie est désespérée comme celle des malheureux; — de 1795 à 1805, on ne voit qu'objets graves à l'extérieur, au fond comiques et ridicules, excepté l'action guerrière. La première de ces trois époques peut être dite mélodrame; la seconde, drame; la troisième, comédie héroïque.

(*a*) Cette statistique est établie par Dulaure dans son *Histoire de Paris*, à la période : *Histoire de Paris sous la convention.*

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

ERRATA.

Page 352, dernière ligne, à ces mots : *Pascal Paoli a travaillé à la prospérité de l'industrie moderne*, il faut lire : A la prospérité de la Corse ; le duc de Penthièvre s'est illustré par sa bienfaisance ; Desèze a défendu le *roi-martyr* ; madame Dubarry, la dernière des favorites, est morte par la révolution ; François de Neufchâteau a participé au développement de l'industrie moderne, etc.

PLACEMENT

DES

GRAVURES SÉPARÉES ET DES FAC-SIMILE D'AUTOGRAPHES

DU TOME SECOND.

Frontispice. 1
Autographe de Collot-d'Herbois 3
Les loups et les brebis. 7
Cartes à jouer, sous la terreur. 12
Autographe de Chaumette. 17
Autographe de Carrier 19
Autographe d'André Chénier. 23
Le triumvir Robespierre. 28
Autographe de Henriot. 31
Le diable, après avoir couvé longtemps, etc.. 33
Dernière scène d'un comité révolutionnaire. 38
Jean-Paul Marat, apôtre sanguinaire, etc.. 41
Barrère à la tribune.. 46
Autographe de Méhul.. 48
La constitution lue au peuple français. 50
Autographes de La Rochejacquelein et de Hoche. 53
Autographe de La Réveillère-Lépaux. 59
Vue perspective de la salle des Anciens. 61
Fête de l'Alliance entre les Républiques française et batave. 64
Les cinq... singes (les cinq directeurs). 68

Portrait de Gracchus Babeuf. 73
Fête de l'Agriculture (éventail). 82
Fête de la Vieillesse 84
Autographes de Bonaparte (aux généraux Baraguay-d'Hilliers). . . . 88
L'arrivée des remplaçants ; le départ des remplacés. 97
L'âge d'or ; l'âge de fer. 100
Lequel faut-il donner? (Sur l'entrée de Barthélemy au directoire,). . . 105
Vieux rentier et vieux pensionnaire sur le chemin de Bicêtre. 108
Promenade du boulevard Italien. 117
Le culte naturel (théophilanthropes). (Un baptême sous le directoire.). 121
Costume d'un théophilanthrope. 125
Le triomphe des armées françaises. 127
Les émigrés à Rome. 128
Paul Barras, premier du nom. 136
Autographe de Moreau 142
Autographe de Kléber. 146
~~Portrait de Fouché.~~ 150
Autographe de Fouché. 159
Audience publique des directeurs 161
Autographe de Tronchet. 169
Le jongleur Pitt soutenant, etc. 171
~~Autographe de Desaix.~~ 173
Fouché, ministre de la police.. 176
Le Vampire. 191
Le triomphe de la république. 193
Il a tenu parole. 197
Tableau de la révolution, terminé par celui de la paix. 207
Autographe de l'abbé Sicard. 211
Serment du clergé de France entre les mains du premier consul. . . 215
Le consulat. 222
Les champignons républicains. 228
Lequel est le plus ridicule? 234
Scène après l'invasion des îles britanniques. 249
Autographe de Cabanis. 262
Portrait satirique de Pitt. 263
Autographe de Toussaint-Louverture. 266
~~Autographe de Georges Cadoudal.~~ 270
Autographe du duc d'Enghien. 272
~~Portrait de Moreau~~ 274
Autographe de Carnot. 276
~~Autographe de Cambacérès.~~ 280
La grande procession du couronnement de Napoléon I, etc.. 288

Autographe de Joséphine. 294
La fête de l'Aigle. 297
Le contraste. Lequel est le meilleur ? 299
Autographe du duc d'Orléans. 305
Autographe de Brunswick. 306
La visite du camp par des commissaires aristocrates. 314
Portrait symbolique de Charrette. 318
Le père Duchesne et ses fourneaux. 323
Autographe de madame de Staël-Holstein. 346
Autographe de Vergniaud. 355
Autographe de Bernardin de Saint-Pierre. 360
Autographe de Dupuis. 376
La satisfaction (Oui, mes amis. etc.). 379
La pétrification (Quoi! ces French dogs, etc.). 380
Le serment conjugal. 382

TABLE DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME

PAR ORDRE DE CHAPITRES.

CHAPITRE XXV.

(*De juin à juillet* 1794.)

Application du décret de l'Être-Suprême. — Les *gardes-du-corps* de Robespierre. — Quelques détails sur le comité de salut public. — Ennemis du *triumvir*. — Dessins et croquis de David. — La plaque du ceinturon de Billaud-Varennes. — Mois de messidor (juin-juillet). — Derniers *repas civiques*. — Succès aux frontières; batailles de Turcoing et de Fleurus. — Héroïsme du vaisseau *le Vengeur*. — Précis de la guerre de la Vendée. — *Missions* de Carrier, de Lebon, et de Maignet. — *Les loups et les brebis*. — *Indigestion mortelle d'un jacobin !* — Approches du 9 thermidor. — Transition. 1

CHAPITRE XXVI.

Promenade d'un provincial à Paris pendant la terreur. 9

CHAPITRE XXVII.

(*De juillet* 1794 *à janvier* 1795.)

Dernier discours de Robespierre. — Il est généralement accusé. — Journée du 9 *thermidor*. — Arrestation de Robespierre et de ses amis. — Adresse au peuple de Paris. — Troubles. — Proclamation au maire et aux patriotes de Bercy. — Le peuple *se met à la hauteur de la liberté*. — Mort des *triumvirs*. — Commencements de la réaction. — *Le peuple français ou le régime de Robespierre*. — *Le 9 thermidor ou la surprise anglaise*. — Les *formes acerbes*. — *Le temps resserrant les nœuds des frères et amis*. — *Notre-Dame de thermidor*, de *septembre*. — La *queue de Robespierre*. — J.-J. Rousseau au Panthéon. — Bataille de Fleurus et affaires de la guerre. . . 26

CHAPITRE XXVIII.

De janvier à septembre 1795.

Les honnêtes gens et les *buveurs de sang*. — La *jeunesse dorée*; coiffure *à la victime*; *bal des victimes*; bonnets *à l'humanité*; corsets *à la justice*. — Marat dans l'égout; on brise son buste. — La *république* de sang. — Réaction. — Journée du 12 germinal. — Loi *de la grande police*. — *Le Réveil du peuple* et *la Marseillaise*. — Troubles dans toute la France; *conspiration des œufs rouges*. — Les *réagisseurs* contre les *Mathevons*. — Journée du 1 *prairial*. — Assassinat du député Féraud. — Convention nationale du *souverain*. — Plus de terroristes. — Anniversaire du 14 juillet 1789; du 9 thermidor. — Constitution de l'an 3, ou la France violée trois fois. — Établissement du *conseil des anciens*, du *conseil des cinq-cents*, et du *directoire exécutif*. — Aux frontières. 1

CHAPITRE XXVIII *bis*.

(*De septembre 1795 à janvier 1796.*)

Mort du Dauphin affaire de Quiberon. — Troubles au Palais-Royal. — Fête en l'honneur des amis de la liberté morts sous le régime décemviral. — Journée du 13 vendémiaire — Proclamation. — Les insurgés sont repoussés. — Générosité de la convention; le *comte de Castellane, contumace*. — Dernière séance de la convention; un mot sur elle. — Conseil des Anciens, Conseil des Cinq-Cents. Directoire. — *Le Directoire exécutif au peuple français*. — Médaille des membres des deux conseils pour leur première législature. — Emprunt forcé. — Echange de prisonniers; Mademoiselle est mise en liberté. — Revue de l'année 1795 5

CHAPITRE XXIX.

(*De janvier à septembre 1796.*)

Création du ministère de la police générale. — Les cinq singes. — Epigramme. — *L'emprunt forcé*. — France *débarrassée*; Angleterre *dépitée*. — Anniversaire de la mort de Louis XVI; la tête de veau du patriote Palloy. — Stofflet est fusillé. — On brûle les instruments servant à la fabrication des assignats. — *Mandats territoriaux*. — *Le thermomètre français*. — Stances libres. — Les cinq sens. — Le marchand de bois des Tuileries. — L'impayable rentier de l'Etat. — Les babouvistes. — Conspiration de Babeuf. — Héroïsme, vertu républicaine. — Opinion des journaux sur la conspiration. — *Fête des Epoux*. — *Fête de la Reconnaissance et des Victoires*. — *Fête de l'Agriculture*. — *Fete de la Liberté*. — *Fete des Vieillards*. — Attaque du camp de Grenelle. — Procès de Babeuf et *des enfants perdus* de Drouet. 68

CHAPITRE XXX.

(*De septembre 1796 à janvier 1797.*)

Comparaison entre Bonaparte et Moreau. — Fête astronomique de la fondation de la république — La *direction générale des lumières*, et la *direction générale de l'instruction* — Fête du 1 ven-

démiaire à Toulon. — L'*huître d'honneur d'Arras gobée*. — *Arrivée à Paris de deux généraux de l'armée des Incroyables, etc.* — L'anarchie écrasée par la constitution de l'an III. — Revue de l'année 1796. 88

CHAPITRE XXXI.

(*De janvier à décembre* 1797.)

Bulletin résumé de nos victoires. — Préliminaires de Léoben. — Succès de Hoche et de Moreau. — Conspiration de La Villeurnois, Duverne de Presle, etc. — Allégorie de la Législature de l'an V. — Les *Clichiens-cloches*. — Fondation du *Cercle constitutionnel*. — Les *cinq* contre un — La querelle des *cinq chiens*, — Vers d'un rimeur gascon. — Parti des *directoriaux*. — Quelques toasts de généraux. — *Journée du* 18 *fructidor*. — Les rentiers et les pensionnaires de l'État prennent le chemin de Bicêtre. — Mort et fête funèbre de Hoche. — Augereau *prend son poste*. — Traité de Campo-Formio ; la Victoire et la paix couronnent Bonaparte. — Armée d'Angleterre. 101

CHAPITRE XXXII.

(*De décembre* 1797 *à* 1798.)

Réception de Bonaparte à Paris. Les *cinq rois à terme*. — Refrain du chant du retour. — *Le mécanicien de la victoire*. — La tyrannie révolutionnaire écrasée par les amis de la constitution de l'an III. — Le rêve d'un rentier. — L'Évangile du jour. — Fondation de la secte des théophilanthropes. — Leur *Credo*, leur *Pater*. — Mahomet-théophilanthrope. — Fêtes morales et religieuses des théophilanthropes. Leurs hymnes. — Mariages. — Décès. — Billet d'enterrement. — Jourdan-les-cloches. — On abolit la secte. — *Testament et mort* du chef des filoux en troupes. — Livres de l'année 1797. — Caricature sur Pichegru. — Le triomphe des armées françaises. — Journaux.. 114

CHAPITRE XXXIII.

(1798.)

Mort aux Anglais. — Complainte des Émigrés à Rome. — Fondation de la république romaine. — Bonaparte est envoyé en Égypte. — Prise de Malte, la situation des Maltais, — Institut d'Egypte. — Succès du petit caporal. — Mack et Championnet en Italie. — L'*Achille aux pieds légers*. — État de l'Europe pendant l'absence de Bonaparte — *Le roi bourreau*. — La *robe nuptiale*. — *Royal-Carnage*. — Première exposition des produits de l'industrie. — Fête de la liberté; entrée triomphale des monuments des arts et des sciences en Italie. — Différents changements du citoyen français. — Journaux. — Lieux de plaisir à Paris. 128

CHAPITRE XXXIV.

(1799.)

République *Parthénopéenne*. — Dissolution du congrès de Rastadt. — Assassinat des ministres plénipotentiaires français. — Effet produit en France par cet événement. — Fête funèbre en

l'honneur de Bonnier, Roberjot et Jean Debry. — Extraits de discours. — Subvention de guerre. — Changements dans le directoire et dans le ministère; révolution du 30 *prairial*. — Les *Rois fainéants*; épigramme. — Situation de la France, d'après le nouveau directoire. — Rentrée de Bonaparte au Caire, par la *Porte de la Victoire*. 142

CHAPITRE XXXV.

(1799.)

Translation des deux conseils à Saint-Cloud. — Bonaparte est créé commandant-général de la force armée. — Pourquoi le conseil des Anciens a rendu le décret de translation. — Bonaparte s'est rapproché de Sieyes et de sa planète. — Proclamation de Bonaparte aux Parisiens. — Autre proclamation à la garde nationale parisienne. — Le 19 brumaire. — Séance du conseil des anciens. — Séance du conseil des cinq-cents; *les représentants du poignard*. — Démission de quatre directeurs. — Harangues de Lucien et de Bonaparte aux soldats. — Le soleil de brumaire. — Consuls provisoires; commission législative. — Lettre de Bonaparte au roi d'Angleterre; réponse de celui-ci. — Mesures prises par le premier consul. 151

CHAPITRE XXXVI.

(1800.)

Le futur Grand-Electeur est fait sénateur. — Composition du sénat. — Chanson sur la *fête des rois*. — Manifestation royaliste pour l'anniversaire du 21 janvier. — Le premier faux Dauphin. — Embargo mis sur les journaux par Bonaparte. — L'ancien ordre de choses reparaît peu à peu. — Acceptation par votes, de la Constitution de l'an VIII. — Caricature sur les coalisés. — Proclamation des consuls. — Réponse du corps-législatif à cette proclamation. — *Campagne des trente jours*. — Mort de Desaix. — Fête de la Concorde. — Succès de nos armées. — Les *Jacobins du manége* et les *niais*. — Différentes conspirations. — Complot Aréna. — Bonaparte jalouse Moreau. — Explosion de la machine infernale; complainte. — Transition. . . 169

CHAPITRE XXXVII.

(1799. — 1800.)

Trône pentarchique. — La pétition d'un commis. — La pétition des chouans. — *Ca n' se peut pas*. — Compte-rendu en vaudeville d'une séance du conseil des anciens. — A propos d'un messager d'état. — Étymologie du mot *rapine*. — Les deux présents. — Les *vautours du dix-neuvième siècle*. — Mots du rentier, du pensionnaire, du commis et du montagnard. — *Les trois monnaies*. — Le général Jourdan à cheval sur une écrevisse. — Impromptu, quatrain, vers à Bonaparte. — *Dialogue entre Diogène et quelques hommes de la révolution; petit cathéchisme révolutionnaire*. — Variantes d'enseignes. — Écrits publiés en 1799. — Le *Raphaël des sans-culottes*. — Mœurs pendant les années 1799-1800. — La loterie sert à corrompre les classes infimes; les places corrompent la haute classe. — Le ci-devant jacobin devenu détracteur de la révolution. — La vaccine; caricatures publiées à propos d'elle. 180

CHAPITRE XXXVIII.

(1801.)

Armistice entre Brune et l'Autrichien Bellegarde. — Joie des Parisiens. — Chants de victoire, couplets officiels. — *Il a tenu parole*. — Fête donnée par Talleyrand à Bonaparte. — L'Angleterre est *dépitée*. — Suite de traités. — Fin de l'expédition d'Egypte. — Modestie de Moreau. — Travaux du concile national. — Fête de l'anniversaire du 14 juillet. — Dans les départements, dans les pays conquis. — Prudence du sénat-conservateur. — Actes importants. — Les huit *premier vendémiaire*. — Expédition de Saint-Domingue. — Préliminaires de la Paix avec l'Angleterre. — Fête de la *Paix générale*. — Gravures à ce sujet. — Ouverture de la quatrième session du corps-législatif 195

CHAPITRE XXXIX.

(*De janvier à juin* 1802.)

Consulta extraordinaire de la république italienne. — Une *écharpe de distinction*. — *Comparaison du vin et du pouvoir*. — Comité secret, et sourdes menées. — Principaux articles du concordat; extraits du discours de Portalis. — Proclamation du concordat. — Messe-basse officielle dite à Notre-Dame. — Prestation du serment du clergé de France entre les mains du premier consul Bonaparte. — *Le triomphe de la religion en France sur l'athéisme révolutionnaire*, etc. — Les *Janus anarchistes*. — Lois d'organisation. — Bonaparte est réélu premier consul pour dix années. — On consulte le peuple pour savoir si Nápoléon Bonaparte sera consul à vie. — Institution de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. — La *Casserole d'honneur*. — Apogée de la gloire de Bonaparte. — *Première représentation du Consulat en attendant une pièce nouvelle*. 209

CHAPITRE XL.

(*De juin* 1802 *à janvier* 1803.)

Les votes populaires sont favorables à Bonaparte. — Discours du premier consul à vie aux membres du sénat. — Réponse de Bonaparte. — L'impératrice des Gaules. — Solennité du 15 août. — L'étoile du premier consul. — Ordination de l'abbé Fesch. — Séance quasi-royale. Bonaparte préside pour la première fois le sénat. — Quelques généraux font de l'opposition. — Malheurs de l'expédition de Saint-Domingue. — Acte de médiation. — Bonaparte est *Restaurateur de la République du Valais*. — Mauvaise foi de l'Angleterre. — Une rupture est inévitable. . . 223

CHAPITRE XLI.

(*Année* 1801-1802.)

Revue des deux années précédentes. — Le curé de Gagny. — Actes d'enthousiasme et d'intolérance religieuse. — Circulaire au préfet de l'Aude — Administration de la justice. — Importance personnelle du premier consul. — Bonaparte — Achille. — *Roi* ou *consul*. — Pitt qui pleure et

Fox qui rit. — Nouveaux noms de rues. — Travaux dans toute la France. — Les plaisirs, les modes, les gravures et les tableaux. —*Lequel est le plus ridicule?*— Les Thermopyles.— Addition des ouvrages parus dans les six premiers mois de l'an X. — État de la science historique; les sciences naturelles ou exactes; la philosophie; la jurisprudence; la médecine. — État de la littérature proprement dite : haute littérature, petite littérature. — Pièces de théâtre. — Exploits de la censure consulaire. — La lutte entre mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges. — Croisade des hommes de lettres contre Geoffroy.— Situation florissante de l'industrie en France. — Tableau résumé des mœurs françaises de l'époque. 219

CHAPITRE XLII.

(*De janvier à août* 1803.)

Création des *sénatoreries*. — Les traitements du clergé sont déclarés insaisissables. — Un envoyé se présente à Louis XVIII.— Organisation du notariat; fabrication des monnaies. — Mise en activité de cent vingt mille conscrits.— Georges *gagnant une descente*. — Bruits de guerre avec l'Angleterre. — Couplets improvisés sur ce sujet. — Armements généraux. — *La fameuse séance du parlement d'Angleterre, du* 24 *mai* 1803, pot-pourri historique et dialogué. — Couplet de la *Descente en Angleterre*. — Le chant de guerre. — L'Anglais tourmenté du mal de mer. — Le bandagiste anglais. — Scène après l'invasion des îles britanniques. — La charge et la retraite. — Mots et caricatures contre le duc de Cambridge. — Acrostiche d'un genre nouveau. — La chanson de Va-de-bon-cœur. 240

CHAPITRE XLIII.

(*D'août* 1803 *à janvier* 1804.)

Vers envoyés à madame Lætitia Bonaparte. — Conversations de café. — Adieu les douceurs de la paix. — Les Anglais se disposent à une défense opiniâtre — Georges a la colique pour avoir mangé du pâté d'Amiens. — Forces militaires de la Grande-Bretagne; forces militaires de la France.— Rêve de Georges, suivi de son réveil. — Deux interpellations de Bonaparte. — La censure est tout à fait établie.— Une variante à la constitution de l'an VIII. — Napoléon-*imperator*. — Littérature de 1803. — *Rondeau prophétique*. — *Mais qui touche mouille*. — Caricatures de mœurs sur les Anglais. — Couplet de *M. Pistache*. — État des Théâtres. — Modes des femmes et des hommes. 234

CHAPITRE XLIV.

(*De janvier à mai* 1804.)

Dessalines, successeur de Toussaint-Louverture à Saint-Domingue. — Massacre des blancs. — Le *gouverneur* de Paris et le *gouverneur* de la France. — Gravure de la machine infernale. — Conspiration de Georges Cadoudal et Pichegru. — Débarquement; conférences des conjurés. — Portrait de Cadoudal le *grand chouan*. — Enlèvement du duc d'Enghien; son procès, sa mort. — COLIN-COURT. — Condamnation des collègues de Cadoudal; suicide de Pichegru. — Bonaparte est déclaré empereur des Français; Carnot parle contre. — Message au premier consul. — Le sé-

nat et le conseil d'Etat. — Cambacérès au premier consul ; allocution de l'*empereur Napoléon Bonaparte*. 266

CHAPITRE XLV.

(*Fin de l'année* 1804.)

L'ordre de choses impérial. — *Commissions sénatoriales de la liberté individuelle et de la liberté de la presse.* — Maréchaux de la création. — *Enterrement, et billet d'enterrement de la république.* — Protestation de Louis XVIII. — *Le roi de Bobdingnac.* — Rétablissement du ministère de la police.— Rapprochement fait entre le 14 juillet 1789 et le 14 juillet 1804. — Résultat du scrutin populaire. — Cérémonie du sacre. — La *belle capucinade.* — Les fêtes du couronnement ; la veille, le jour, le lendemain.— Médailles distribuées au peuple. — Illuminations extraordinaires. — L'ingénieur Chevalier se distingue. — John Bull coupant les ongles à ses maîtres. 280

CHAPITRE XLVI.

(*Fin de l'année* 1804.)

Un éloge, par un homme qui ne veut pas être flatteur. — Bonaparte travaillant pour le *bonheur commun.* — Bonaparte a relevé les autels ; il règne *par le ciel et la France.* — Le beau jour du sacre. — *Compliment des bouquetières et des bateliers.* — *Compliment des dames et des forts de la halle.* — L'aigle. — Les abeilles. — *Joséphiniana.* — *La couronne de Napoléon apportée de l'Olympe, de la part de Jupiter.* — *Napoléon est empereur! v'là c' que c'est d'avoir du cœur.* — La *ronde joyeuse* sur la *loterie de treize mille volailles, avec accompagnement de fontaines de vin.* — La fête de l'aigle. 290

CHAPITRE XLVII.

(*Résumé général.*)

Division de notre résumé général. — Part que les diverses nations de l'Europe ont prise à la révolution. De l'Angleterre en particulier. — Les serpents tentent John-Bull. — Le *contraste.* — Un orateur de l'assemblée nationale. — Rivalité de Fox et Pitt, des Anglais aimant la France, et des Anglais qui la détestent. — *L'Anglais ravi de joie ; l'Anglais effrayé.* — Nos relations avec l'Autriche et la Prusse ; avec l'Espagne ; avec l'Italie ; avec les provinces rhénanes ; caricature sur l'électeur de Trèves. — Deux questions de politique. — Lutte entre la coalition des souverains étrangers et la propagande française. — Dernier mot sur les troubles intérieurs, sur Lyon, sur la Vendée, sur le Calvados et la Bretagne. 298

CHAPITRE XLVIII.

(*Résumé général.*)

Les choses fondées par la révolution : gouvernement parlementaire, représentatif, constitutionnel ; les constitutions ou les chartes ; la garde nationale ; l'agiotage politique ; les assemblées

primaires ou les colléges électoraux; le système de bascule; le journalisme; les clubs politiques; institutions de second ordre. — Les choses abolies par la révolution; la monarchie absolue; la puissance personnelle des ministres; les parlements; les trois ordres; modifications diverses. — Les choses maintenues par la révolution. — Choses créées pour la révolution et mortes avec elle : assignats, mandats territoriaux; le maximum; la loi martiale; loi des suspects; comités inquisitoriaux; les sections; les piques; la patrie en danger; les cultes différents : culte de la raison; culte de l'Être-Suprême; culte de la mère de Dieu; culte des théophilanthropes; les différentes fêtes; fête du 9 thermidor; fêtes des victoires; fête de la vieillesse, des époux, etc. Les dévotes de Robespierre; les tricoteuses; les furies de la guillotine; les élèves de Mars; les têtes de lettres; les noms grecs et romains; les cloches; défenseurs officieux. — Littérature révolutionnaire; peinture révolutionnaire; musique révolutionnaire. — Littérature, arts et sciences, proprement dits. — Listes des hommes les plus célèbres de France pendant la révolution. — Conclusion et fin. . . . .

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

